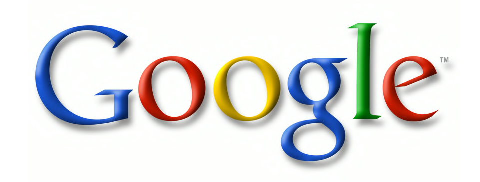



600054313M



STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS.

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS,

Par M. DE CAUMONT,

Directeur de l'Institut des provinces de France & de la Société française pour la conservation des Monuments.

TOME II.

PARIS, DERACHE, RUE DU BOULOY, n° 7;
DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.
CAEN, A. HARDEL, RUE FROIDE, 2.

1850.

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS.

Une grande partie du canton de Troarn est située sur la grande oolite qui fournit la belle pierre de taille employée dans les plaines de Caen et de Falaise, mais les communes qui approchent de la Dive reposent sur l'argile qui domine dans plusieurs cantons du Pays-d'Auge. Outre qu'elle n'offre pas de matériaux convenables pour bâtir, cette argile rend les chemins très-difficiles pendant une partie de l'année : nous devons indiquer ces faits géologiques pour rendre compte de toutes les causes qui ont influé sur la distribution géographique des constructions. Le canton de Troarn est beaucoup moins riche que celui de Douvres ; les conditions que je viens d'indiquer doivent avoir eu une grande influence sur ce résultat.

SALLENELLES.

Sallenelles, *Salinellæ*.

En quittant Ostreham et traversant la rivière d'Orne pour entrer dans le canton de Troarn, la première commune que l'on rencontre est Sallenelles où il existe un petit port et des chantiers de construction.

L'église de Sallenelles est sans intérêt ; elle appartient à la période moderne.

Elle est sous l'invocation de saint Germain. Le curé percevait les dîmes.

L'église de Sallenelles fut donnée au collége de maître Gervais : Hermand rapporte dans son histoire du diocèse, p. 296, que l'évêque Nicolas du Bosq, mort le 19 septembre 1408, avait signé à l'acte de donation ; il cite comme preuve le livre Noir de l'évêché, fol. 81. — A l'époque où le livre Pelut fut rédigé, le patronage de Sallenelles appartenait au duc de Normandie. L'abbaye de St.-Etienne avait

à Sallenelles le patronage d'une chapelle dédiée à saint Ouen.

MERVILLE.

Merville, *Matre villa*, *Mervilla*, *Matris villa.*

Un des canonicats de la cathédrale de Bayeux était assis à Merville et à Gonneville.

La nef romane de Merville offre des murs en arête de poisson (*opus spicatum*); ils sont couronnés de modillons supportant une corniche. Ces modillons conservés du côté du nord où l'on voit aussi une porte romane bouchée avec linteau figurant un fronton dans le tympan, sont presque tous détruits du côté du sud.

Des fenêtres ont été percées dans les deux murs latéraux.

Le pignon occidental et le campanile qui le surmonte sont modernes.

Le chœur et la petite chapelle qui y touchent au nord paraissent du XVIe. siècle, peut-être même du XVIIe.

L'église de Merville est sous l'invocation de saint Germain. Le chanoine de Bayeux, dont le canonicat était situé dans cette paroisse, nommait à la cure. Les dîmes étaient perçues par le même chanoine qui en prenait la moitié, par le chapitre de la cathédrale, le collége de maître Gervais et le curé.

L'abbaye de Ste.-Trinité de Caen avait des terres à Merville : voici un acte de 1268 dans lequel un sieur Christian Baiart reconnaît diverses redevances dues à cette abbaye pour des terres qu'il tenait d'elle.

« Oibus hec visuris et audituris, Christianus Baiart de
« Esquenevilla salutem in Dno. Noveritis quod ego et he-

« redes mei tenemur reddere annuatim Domine abbatisse et « conventui S^te^. Trinitatis de Cadomo et suis succedentibus « pro quatuor acris terre et tribus virgatis quas teneo de « ipsis apud Esquenevillam in feodo, videlicet pro una « quaque acra terre duo sextaria et duos boisellos fru- « menti, ad mensuram de Esquenevilla, mense septembri, « et pro tribus virgatis terre ad equivalentiam simili- « ter; item ego dictus Xtianus et mei heredes tenemur « reddere annuali redditu predictis religiosis Dnabus et « suis succedentibus pro pratis que teneo ab ipsis in feodo, « sitis apud Esquenevillam (1), vigenti sex solidos turonenses « ad festum S^ti^. Dionisii; item Dnabus antedictis tenemur « ego et heredes mei reddere annuatim duodecim solidos ad « festum S^ti^. Dionisii, et suis succedentibus, pro terris « quas teneo de ipsis, sitis in marisco de Esquenevilla, « prout in carta quam habeo a dictis Dnabus religiosis « plenius continetur, salvis oibus redditibus quos eisdem « Religiosis Dominabus antea annuatim reddebam; ita tamen « quod si ego dictus xtianus aut mei heredes in solutione « dicti frumenti et dictorum denariorum ad dictos terminos « defecerimus, volo et concedo de me et heredibus meis « qd predicta abbatissa et conventus monasterii antedicti et « sue succedentes, aut eorum serviens seu attornatus in « oibus terris et possessionibus quas teneo ab ipsis in feodo « et hereditate suam justitiam plenariam sine alicujus con- « tradictione valeant facere et de die in diem exercere; que « oia predictis abbatisse et conventui et suis succedentibus, « aut servienti seu attornato earumdem ad hoc faciendum, « de me et heredibus meis fideliter obligavi. In cujus rei « testimonium presentibus Litteris sigillum meum apposui.

(1) Gonneville-sur-Merville.

« Datum anno grae M° CC° LX° octavo, mense februar.
« coram parochia de Merravilla. »

Château. A peu de distance de l'église, on voit une tourelle renfermant un escalier, dont le style dénote la fin du XVe. siècle : elle a fait partie d'un manoir qui a dû être entouré de fossés, et dont il reste encore quelques pans de murs.



RUINES DU CHATEAU DE MERVILLE

Par suite d'un accord entre le Cte. d'Alençon et le duc de Bretagne, celui-ci fit, en 1467, une excursion en Nor-

mandie et s'empara des villes d'Alençon, de Caen, Bayeux et de toute la Basse-Normandie.

Dès que Louis XI en fut informé, il envoya le maréchal de Loheac pour s'opposer aux progrès des Bretons; il fit assembler des troupes de toutes parts et se mit lui-même en marche pour aller au secours de la Normandie.

La duchesse et le comte du Perche, son fils, jugèrent alors qu'ils allaient être accablés s'ils ne se hâtaient de se soumettre, et ils engagèrent les bourgeois d'Alençon à chasser les Bretons de la ville; ils obéirent à ces suggestions et le roi entra sans coup férir à Alençon. Les Bretons, dit l'histoire de Bretagne, se vengèrent de cet échec par *la prise d'un château appelé Merville entre Caen et St.-Sauveur; ils tuèrent tout ce qui se trouva dans le château, le pillèrent et y mirent le feu après avoir pendu le seigneur du lieu* (1).

Il ne peut être question ici que du château de Merville, il n'y a pas d'autre commune de ce nom en Basse-Normandie, et d'ailleurs elle se trouve précisément sur le chemin de Caen à St.-Sauveur de Dives, bourg dont nous aurons plus tard à décrire les monuments et qui a joué un rôle assez important au moyen-âge.

Les ruines que je présente ont probablement fait partie du château ruiné en 1467 par l'armée des Bretons.

Le Buisson, près Merville, était une paroisse, maintenant supprimée, dont l'église était sous l'invocation de N.-D. Il n'en reste plus de traces: elle a été complètement démolie. L'église du Buisson avait été donnée à l'abbaye de St.-Etienne de Caen. Henry II, évêque de Bayeux, confirma cette donation en 1172.

(1) Hist. ecclésiastique et civile de Bretagne continuée par dom Taillandier, t. 2, p. 105.

GONNEVILLE-SUR-MERVILLE.

Gonneville est appelé Esquainville, *Eschenevilla*, *Esquenvilla*, depuis l'onzième siècle jusqu'au XVIe., dans les chartes comme dans les actes français.

L'église n'a pas d'intérêt. La nef et la tour, entre chœur et nef, sont modernes ; le chœur est de la dernière époque ogivale, et par dernière époque, j'entends non seulement des monuments de la fin du XVe. siècle, mais des édifices construits dans le style ogival au XVIe., et quelquefois même au XVIIe., ce qui s'est vu dans les campagnes. Je crois que le chœur de Gonneville est du XVIe.

Gonneville était une succursale de Merville ; le chanoine de Merville nommait à la cure et percevait aussi une partie des dîmes : le reste était partagé entre le chapitre de la cathédrale, le curé et le collége de maître Gervais.

CABOURG.

Cabourg, *Cathburgus*, *Cadburgus*, *Catburgus*.

L'église de Cabourg est de deux époques. Le chœur appartient au style ogival de la fin du XVe. siècle ; il se termine par une abside à pans coupés, éclairée par des fenêtres assez grandes, divisées en deux baies. La partie supérieure de ces ouvertures est décorée de compartiments flamboyants. Il y a 5 fenêtres pareilles dans le pourtour du sanctuaire.

La nef, moins élevée et plus longue que le chœur, n'offre pas de caractère et fort peu d'intérêt. Une seule partie mé-

gonale probablement, parce que la pierre dont on a fait la fontaine était de cette forme. Sur chacun des angles, on remarque une tête. La cuve est ronde à l'intérieur : quatre des parois extérieures sont unies ; un seul côté offre un entrelacs gravé légèrement au trait, formant une sorte de rose. Cette cuve est élevée sur un pédicule formé de plusieurs colonnettes groupées.

L'église de Cabourg est sous l'invocation de St.-Michel. Le patronage était laïc, l'abbaye de St.-Etienne percevait les dîmes, par donation de l'évêque de Bayeux Odon.

Henri II, roi d'Angleterre, confirma en ces termes la donation de l'évêque de Bayeux : *Concedo et confirmo quod Odo Bajocensis antistes dedit cænobio sancti Stephani.... In toto Catburgo, de burgo Divæ, cum antiqua capella, usque ad pontellum qui dividit Bajocensem episcopatum a Lexoviensi.* Ces détails très-précis nous paraissent bons à noter.

En 1170, l'archevêque de Rouen confirma à l'abbaye de St.-Etienne la possession de l'église de Cabourg. La même confirmation fut donnée par l'évêque de Bayeux, en 1172.

Croix du cimetière. On voit dans le cimetière une croix de pierre qui peut remonter au commencement du XVIIe. siècle, et qui n'est pas sans intérêt. D'un côté est sculpté le Christ en croix ; de l'autre St.-Michel, patron de la paroisse, foulant aux pieds le dragon et brandissant son glaive.

VARAVILLE.

Varaville, *Waracvilla, Waravilla, Garaville.*

Le chœur de l'église de Varaville a, du côté du sud, de très-jolies fenêtres en lancette et une corniche qui annoncent la fin du XIIIe. siècle. A l'intérieur, ces fenêtres s'ouvrent au

milieu de grandes arcades séparées par des colonnettes et divisant le chœur en plusieurs travées.

La même ordonnance existe du côté du nord ; mais le mur paraît avoir été reconstruit de ce côté, et l'imitation que l'on a faite du mur méridional offre quelques différences. Ainsi les fenêtres sont, de ce côté, accompagnées de deux colonnettes, tandis qu'il n'y en a qu'une au sud.

Nous avons vu avec peine l'établissement d'un lambris, dans le chœur, et la suppression de plusieurs fûts de colonnes, par suite de l'application de cette boiserie : un autre fait qui atteste le peu de goût de la fabrique, c'est l'établissement tout récent aussi d'une voûte en plâtre de *forme cintrée*, dans une église ogivale du XIIIe. siècle, où les grandes arcatures, dont je parlais tout à l'heure, traçaient à l'homme le plus étranger aux règles de bon goût, la forme que devait suivre la voûte. On a remplacé les vitres en plomb, par de grands carreaux et des châssis en bois ! !

Le chevet était percé de trois fenêtres cachées par le grand autel, mais apparentes à l'extérieur ; l'une au centre, subdivisée en deux baies, les deux autres à une seule baie.

Il y avait deux chapelles formant transept entre le chœur et la nef : elles ont été démolies.

La nef, mi-partie de moderne et de transition, est sans intérêt ; quelques modillons s'y voient encore. La tour centrale, en bâtière, paraît du XVe. siècle.

Cette église, dédiée à St.-Germain, était depuis le commencement du XIIIe. siècle au moins, sous le patronage de l'abbaye de Troarn qui percevait deux tiers de la dîme ; l'autre tiers appartenait au curé.

A peu de distance de l'église, à l'Ouest, sur le bord de la route qui mène à Caen, est une motte de château dont les fossés, ainsi que l'esplanade en terres rapportées, sont encore visibles.

Faits historiques. — Varaville, en raison de sa proximité de l'embouchure de la Dive, fut exposé, au IX[e]. siècle, aux incursions des Normands. Après l'établissement fixe de ceux-ci, Harald, chef Danois, y fit une descente et s'y établit momentanément avec son armée au X[e]. siècle; on trouve dans Wace un long récit de cet événement; il précise en ces termes le lieu du débarquement de Harald :

Soubz Varaville vint o s's nés soulement
Là u Dives entre en mer, assez près de Bavent (1).

En 1060, le roi de France, qui avait traversé les comtés d'Exmes et de Bayeux, vint à Varaville où il passa la Dive avec une partie de son armée. Le reste des troupes ayant été arrêté par le reflux de la mer qui avait grossi la rivière fut taillé en pièces par les Normands sur la chaussée de Varaville. Robert Wace donne sur cette bataille des détails fort curieux : il dit que le Roi de France était monté sur la butte de Basbourg d'où il observait avec douleur la déroute de son arrière-garde sans pouvoir la secourir.

Quant li Reis de Caem turna,
Par Varavile s'en rala;
Grande fu è lunge la route,
Ne pot passer ensemble toute,
Grant fu la pressè al pont passer,
Cescun voleit avant aler.
Li Dus sout tost, par ki ke seit (2),
Par kele veie li Reis ireit (3);
Emprez la route se hasta

(1) Roman de Rou, t. 1[er]., page 84, vers 3, 621 et suivants.
(2) *Par qui que ce soit.*
(3) Quant è par ù li Reis ireit. (*Mss. de Duchesne.*)

O grant mesnie k'il mena,
Par la valée lez Bavent (1)
Conduit sa gent serréement ;
Par la cuntrée fist mander
Et as vilains dire è crier,
Ke od tiex armes come il unt
Viegnent à li ainz k'il porrunt :
Lors véissiez haster vilains,
Peus (2) è machues en lor mains.
Li Reis aveit Dives (3) passée,
L'eve (4) ki cort par la cuntrée,
Ensemble o li le plus de l'ost,
Ki se penoent d'aler tost,
Maiz lunge esteit la rute arière,
Continuel et tote entiere.
Li Dus vit ke la force eit soe (5),
As ciax ki erent en la coe (6)
Sa gent a puint (7) de vile en vile.
Quant il entra en Varavile,
Franceiz truva ki se teneient,
E l'ariere garde faseient.
La véissiez fiere medlée,
Maint colp de lance è maint d'espée ;
Des lances fierent chevaliers,
Et o les ars traient archiers,
Et o li peus (8) vilains lor donent.
Mult en retienent è estonent,

(1) Commune du canton de Troarn, arrondissement de Caen.
(2) *Pieux.*
(3) *La rivière de Dive.*
(4) *La rivière, l'eau, le courant.*
(5) *Sienne.*
(6) *A ceux qui étaient à la queue, à l'arrière-garde.*
(7) *A piqué, a fait la poursuite.*
(8) *Pieux*, bâtons ferrés dont étaient armés les paysans ou vilains.

En la chauchie (1) les embatent,
Mult en confondent et abatent ;
Et li Normanz toz tant croisseient,
Ke à granz turbei (2) acoreient ;
Donc véissiez route haster.
L'un Franceiz l'altre avant bouter (3).
Mult lor annie la cauchie,
K'il truvent lunge et empirie (4),
Et il estoent encumbré
De ço k'il aveint robé :
Mult en véissiez desrouter
E tresbuchier è fors voler,
Ki puiz ne porent relever,
Ne en la dreite route entrer.
El pont passer fu grant la presse.
Et la gent mult d'aler en presse (5) ;
Viez fu li pont, tresbuchent enz,
Li planches caïrent (6) soz li genz,
La mer munta, li flot fut grant,
Sor li pons fu li faiz pesant,
Li pons tresbuchia è chaï,
E ki ke out de suz péri.
Maint en chaï emprez li pont,
Ki devala el plus parfont.
El pont chaïr fu la criée
Mult dolerose et effrée ;
Mult véissiez herneiz floter,
Homes plungier et affondrer ;

(1) *La chaussée.*
(2) *Troupe.*
(3) *Pousser.*
(4) *Et mauvaise.*
(5) E la gent mult d'aler engresse * *Mss. de Duchesne.*
(6) *Tombèrent.*

* *Se presse.*

Nus ne se pot vis escaper,
S'il ne fust bien duit (1) de noer (2)

Il y avait des salines à Varaville dès le XIe. siècle, car suivant le cartulaire de Troarn, Guillaume, comte d'Evreux, en donna deux à ce monastère ; on y lit qu'il avait fait bâtir *ecclesiam de novo burgo apud Waravillam.* Je suppose que le *novus burgus* était l'agglomération de maisons que nous voyons près de l'église actuelle. Le même comte donna aussi des salines, situées à Varaville, à l'abbaye de St.-Wandrille (3).

En l'année 1220, Hugues Boutevillain, chevalier, fonda un hôpital dans la même paroisse.

Château. — Le château de Varaville appartient à M. de Cauvigny ; les toits très-élevés des deux pavillons de ce château annoncent le XVIe. siècle, ou au moins le commencement du XVIIe.

PETIVILLE.

Petiville, *Parva villa.*

L'église de Petiville est moderne et sans importance, elle paraît du siècle dernier et n'offre absolument rien qui mérite l'attention. Un contrefort, à l'extrémité sud du chœur, près de la sacristie, pourrait seulement avoir été conservé d'une précédente construction. Une petite tour carrée en charpente surmonte la partie occidentale de la nef.

Dans le cimetière est une croix en pierre sur laquelle sont sculptés d'un côté le Christ et de l'autre la Ste.-Vierge ; elle porte des armoiries et doit remonter à un siècle au moins. On remarque encore dans le cimetière le tombeau de M.

(1) *Accoutumé, instruit.*
(2) *Nager.*
(3) V. Cartul. Sancti Wandregisili.

Gabriel de Piedoue Charcigné, né en 1748, mort en 1819, et celui de M. Bouet, médecin.

L'église est sous l'invocation de N. D. Le seigneur du lieu nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Le château de M. de Charcigné se voit près de l'église ; il appartient aujourd'hui à M. le Vte. de St.-Pierre.

ROBEHOMME.

Robehomme, *Raimberti hulmum*, *Raimberti ulmum*, *Raimberhome*, *Raimbehome*.

Robehomme est souvent appelé *insula* dans le cartulaire de Troarn, et le mot *hulmum* homme, ne signifie pas autre chose en langue saxonne.

La commune de Robehomme est, en effet, située sur une île au milieu d'un marais. On y accède aujourd'hui par une chaussée assez large et plantée d'arbres qui n'a été établie, m'a-t-on dit, que depuis 80 ans ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'existait pas quand la carte de Cassini fut faite, puisqu'elle n'y est point indiquée ; il paraît qu'avant l'établissement de cette chaussée on ne pouvait communiquer à l'*île* de Robehomme que par un sentier boueux qui n'était praticable qu'en été et que les trois quarts de l'année il fallait monter en barque pour y accéder.

Le promontoir arrondi dont le diamètre peut être de 1 kilomètre environ, est formé de couches calcaires et d'argile d'oxford, formation qui précède habituellement au-dessus de la grande oolite, le grand dépôt d'argile bleue appartenant à la partie supérieure de la même formation. Les couches calcaires interstratifiées ont donné à l'île assez de solidité pour résister aux eaux de la vallée.

L'église est moderne et peut remonter à un siècle et demi, mais auparavant il y en avait une autre.

L'abbaye de Troarn possédait le patronage de Robehomme avant 1210; elle percevait le tiers de la dîme et le curé le reste.

Cette abbaye avait à Robehomme une maison et une ferme dont les fossés forment encore une enceinte qui ne paraît pas remonter au-delà du XVe. siècle.

Dans la direction du nord-ouest, est un chemin creux descendant dans le marais et qui devait se diriger vers Petiville et Varaville.

Au nord-est de Robehomme, dans le marais, est un lieu nommé La Londe, près duquel on a trouvé, dit-on, des fers à cheval très-anciens et même des morceaux de briques romaines. Le fait mérite vérification. Toutefois il paraît bien certain qu'il y avait là un passage ancien dans la vallée de la Dive, qui, à peu près parallèle à la chaussée de Varaville, pourrait l'avoir précédée et avoir été praticable dès le temps de la domination romaine, si les objets recueillis remontent véritablement à cette époque.

Il y avait à Robehomme, au XIe. siècle, des salines que Roger de Montgommery donna à l'abbaye de Troarn.

BAVENT.

Bavent, *Bathventum*, *Badventum*, *Batventum*.

Nous avons vu cette commune citée dans les vers de Robert Wace, que nous avons reproduits à l'article de Varaville : elle est très-ancienne.

L'église va être agrandie et le chœur a été abattu pour être reconstruit. La nef appartient en grande partie au style roman, quelques parties de la maçonnerie offrent *l'opus spicatum*, les fenêtres sont cintrées, sans colonnettes ; la partie

qui approche du chœur est plus moderne, et je suppose que la nef avait été allongée lors de la construction de celui-ci, qui devait appartenir au style ogival, d'après les démolitions que j'ai vues dans le cimetière.

Une porte romane bouchée dans le mur méridional présente cette particularité que le linteau porte des traits horizontaux gravés en creux comme pour séparer les lignes d'une inscription : on ne voit pas de traces de caractères, soit que l'inscription n'ait jamais été tracée, soit qu'elle ait été complètement détruite par l'altération de la pierre.

La tour qui précède la nef à l'ouest est moderne et carrée, terminée par un toit à quatre pans en ardoise; elle a été élevée, m'a-t-on dit, en 1814.

L'église de Bavent est sous l'invocation de saint Hilaire; le seigneur nommait à la cure, le curé percevait les dîmes, sauf quelques traits appartenant aux prieurés dont je vais parler.

Prieurés. Il existait à Bavent deux prieurés, l'un (Roncheville), appartenant à l'abbaye de St.-Julien de Tours, lequel avait été fondé par Guillaume de Saint-Brice, vers l'an 1063 (1).

L'autre qu'avaient fondé Guillaume, comte d'Evreux, Odon de Rie et quelques autres seigneurs normands, pour l'abbaye de St.-Etienne de Caen. Ils sont indiqués l'un et l'autre sur la carte de Cassini, l'un sous le nom de *Roncheville*, l'autre sous celui de *Prieuré de Bavent.*

Sainte Catherine de Roncheville devint, en 1735, la propriété du collége de l'oratoire de Tours, la mense abbatiale de St.-Julien de la même ville ayant été unie à ce collége : les revenus consistaient en maisons, granges,

(1) Voir la charte dans l'histoire de la maison de Touchet; par La Roque.

étables, jardins, prés et terres labourables, dîmes, rentes de grains, etc.

Château. Tout près de l'église paroissiale, à l'est se trouve le château de Bavent, ses pavillons à toits élevés, ses lucarnes,



CHATEAU DE BAVENT.

ses cheminées et les autres caractères qu'il présente, annoncent la 1re. moitié du XVIIe. siècle.

Il a succédé à un château plus ancien qui devait être entouré de fossés.

Château de Beneauville. Le fief de Beneauville, qui se trouvait aussi sur le territoire de Bavent, nous offre un château plus remarquable et plus ancien, mi-parti de briques et de

pierres de taille, dont voici l'esquisse (1). Son toit très-élevé,



CHATEAU DE BENEAUVILLE.

ses belles cheminées produisent beaucoup d'effet, vus de l'extrémité de l'avenue qui le précède. Une chapelle fait partie des dépendances du château.

Beneauville appartenait très-anciennement à la famille de Touchet ; il n'en est sorti qu'à la fin du siècle dernier. On peut consulter à ce sujet Laroque, généalogie de la maison de Touchet (un vol. petit in-f°.). Seulement je dois dire que Laroque a commis une erreur évidente en traduisant dans certaines chartes les mots *apud Bonam villam* par Beneauville, lorsqu'il était sans aucun doute question de Bonneville-sur-Touques, localité fort importante de l'arrondissement de Pont-l'Evêque et où les ducs de Normandie, rois

(1) On a supprimé, il y a déjà long-temps, une lucarne qui se trouvait au milieu du toit; les croix de pierre des fenêtres ont aussi disparu.

d'Angleterre, avaient un château que nous décrirons. On reproche à Laroque d'avoir quelquefois commis sciemment de pareilles erreurs pour complaire aux familles. Celle de Touchet était assez incontestablement ancienne pour n'avoir pas besoin de cette complaisance du généalogiste historien.

Le château de Beneauville a appartenu successivement dans les derniers temps à M. Housset de Catteville et à M. Le Comte, qui vient de le vendre à M. le Cte. de Germiny.

Chaque semaine il se tient un marché devant la grille du château de Beneauville; les loges des marchands sont disposées avec goût en demi-cercle sur une petite place qui fait suite à la grande avenue.

Léproserie. L'ancienne léproserie, dite de l'arbre Martin, que l'on trouve indiquée sur la carte de Cassini, appartenait aussi au territoire de Bavent; elle était sous l'invocation de sainte Madelaine. D'après le livre Pelut de Bayeux, le seigneur de Bavent exerçait le droit de patronage conjointement avec le prieur. *Patronus dominus de Bavent et prior et fratres dictæ leprosariæ conjunctim.*

AMFRÉVILLE.

Amfréville, *Onfrevilla, Humfrevilla, Unfrevilla.*

L'église d'Amfréville a été reconstruite il y a deux ans; l'ancienne que j'avais analysée n'offrait aucun intérêt; la nef et la tour qui surmontait le pignon occidental ne devaient dater que du XVIIe. ou du XVIIIe. siècles. Le chœur appartenait au dernier gothique et datait probablement du XVIe.

Amfréville est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye d'Aunay en avait le patronage et percevait les 2/3 de la dîme, l'autre tiers appartenait au curé.

Il résulte de différentes pièces, que les d'Agneaux de St.-

Contest prenaient aussi le titre de seigneurs d'Amfréville au commencement du XVe. siècle.

En 1571, un Jean de Venoix était seigneur d'Amfréville.

BREVILLE.

Bréville, *Bræchevilla*, *Brevilla*.

L'église de Bréville est très-rapprochée de celle d'Amfréville. La nef et la tour, entre chœur et nef, sont modernes. Le chœur est en partie du XVe. siècle, mais quelques parties paraissent plus anciennes.

On m'annonce qu'une pierre tombale portait une plaque de cuivre avec une inscription, et que cette plaque a été déposée dans la sacristie quand on a repavé l'église. Je compte l'examiner prochainement.

L'église de Bréville est dédiée à saint Pierre. Le seigneur laïc nommait à la cure. Les dîmes se décomposaient ainsi qu'il suit : le collége de maître Gervais en percevait 1[3 ; l'abbaye de St.-Etienne de Caen et le chapelain de Varaville 1[3 ; le curé l'autre tiers.

Le château de Bréville est situé à quelque distance au S.-E. de l'église ; il appartient à M. le baron de Fontette, ancien député, membre de la Société pour la conservation des monuments. Près de lui était une chapelle sous l'invocation de St.-Cosme, qui existe encore.

RANVILLE.

Ranville, *Ranvilla*.

L'église de Ranville est placée sur un plateau qui domine la rivière d'Orne ; elle offre dans la partie antérieure de sa nef une maçonnerie fort ancienne en arêtes de poisson, qui est surtout remarquable dans le mur du nord. On y voit deux arcades à plein-cintre bouchées, annonçant que de ce côté il y avait un collatéral ou des constructions qui ont

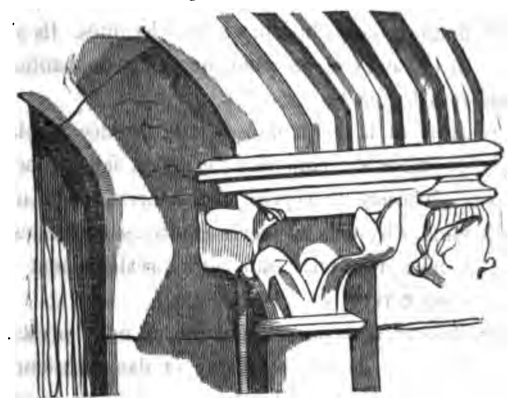
disparu. On y distingue encore un reste de fenêtre extrê-



mement étroite dont le linteau formé d'une seule pierre, était décoré de zig-zags irrégulièrement tracés (fenêtre de la plus petite dimension).

La partie de la nef qui approche du chœur ne présente pas les mêmes caractères d'ancienneté. Les murs en sont faits en pierres échantillonnées, et l'on serait fort embarrassé de dire à quelle époque ils peuvent remonter.

Le chœur, plus élevé que la nef, est en grande partie du XVe. ou du XVIe. siècle. Au sud, on y remarque une porte à cintre surbaissé reposant de chaque côté, sur une co-



lonnette dont le chapiteau présente des feuilles contournées.

Un porche du XVe. siècle précède la porte de l'ouest et la tour qui se termine en plate-forme est assise au-dessus du gable occidental de la nef. Elle est probablement de la seconde moitié du XVIe. siècle, peut-être plus moderne encore.

Le patronage de l'église de N.-D. de Ranville appartenait au seigneur du lieu ou à l'Abbaye-aux-Dames de Préaux, car il y avait sur ce point contestation dans le siècle dernier. Mais il est probable que les prétentions du seigneur étaient mal fondées, car le livre Pelut indique l'abbesse de Préaux comme patronne de l'église au temps où ce manuscrit a été rédigé. L'abbaye d'Aunay percevait deux tiers des dîmes ; le reste appartenait à l'abbaye de Préaux et au curé.

Il y avait à Longueval une chapelle annexe de Ranville où l'on disait la messe le dimanche. Cette chapelle existe encore.

Sépultures anciennes. Dans le cimetière qui entoure l'église de Ranville, on a trouvé à plusieurs reprises, il y a déjà quelques années, des cercueils en pierre d'un seul morceau ayant un couvercle dont le dessus était légèrement prismatique et qui avaient tous les pieds tournés vers l'est. Ils étaient du reste conformes à ceux que j'ai remarqués en très-grand nombre dans plusieurs autres localités. Ils s'évasaient vers les épaules et présentaient moins de hauteur et de largeur vers les pieds.

Tout récemment la commune s'étant décidée à planter d'arbres le pourtour du cimetière, et ayant fait défoncer le terrain pour favoriser la reprise des arbres, on a mis à nu plus de vingt cercueils en pierre et divers squelettes qui avaient été confiés à la terre sans être préalablement renfermés dans des cercueils.

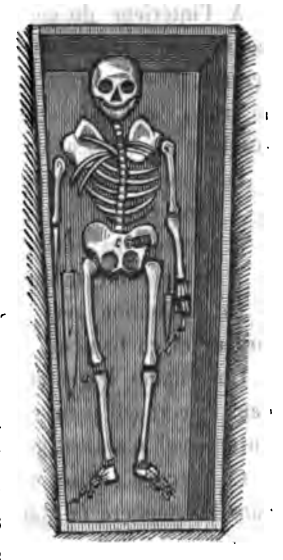
Plusieurs des cercueils ont été ouverts en notre présence ; tous étaient orientés de l'ouest à l'est, et dans plusieurs on avait successivement inhumé plusieurs membres de la même

famille : c'est au moins ce que nous avons conclu de la présence de deux et quelquefois de trois têtes dans le même cercueil.

Dans plusieurs sépultures, la tête de celui qui avait été inhumé le premier, avait été ramenée vers la partie inférieure du cercueil. J'en ai remarqué deux dans cette position, et l'on m'a dit que l'on en avait trouvé quelquefois un plus grand nombre.

Dans beaucoup de tombes, le couvercle était fendu, ce qui avait permis aux eaux pluviales d'y entraîner des terres qui avaient fini par remplir entièrement la tombe. On ne trouvait au contraire aucun autre résidu terreux que celui provenant de la décomposition du corps dans les cercueils dont le couvercle n'était pas brisé.

Un de ces cercueils, ouvert devant moi, renfermait les ossements d'un guerrier, et cette sépulture doit remonter à une époque fort ancienne. La tête, les os des cuisses et des jambes avaient seuls persisté ; il ne restait qu'un résidu terreux à la place des vertèbres dorsales. Malgré la destruction complète de la partie du corps comprise entre le bassin et le cou, il était facile de reconnaître quelle avait été la position des objets enterrés avec le défunt et d'en reconstruire le squelette tel que je l'ai fait dans cette figure. Dans la partie du cercueil qui devait répondre à la ceinture du mort, en examinant l'espace compris entre la tête et les os des cuisses, se trouvaient une agraffe



et les restes d'une boucle en fer de la forme de celle que

nous avons trouvées dans beaucoup d'autres sépultures et qui étaient évidemment destinées à fixer un ceinturon. En effet, le long du cercueil, du côté droit, gisait une lame de sabre dont la poignée et le fourreau étaient complètement détruits, et qui sans doute avait été suspendu au côté droit du défunt.

Du côté opposé, gisait une lame de poignard également en fer, exactement semblable à toutes celles que nous avons trouvées au musée d'Amiens, à Dieppe et ailleurs, et qui avait 6 pouces de longueur. Elle devait être suspendue sous le bras gauche au même ceinturon que le sabre.

Des clous de bronze, les uns bombés, les autres aplatis, qui avaient été appliqués sur le ceinturon ou sur quelques autres parties de l'armure, ont été retrouvés dans le cercueil. On n'y a vu aucune pièce de monnaie.

A l'intérieur du cercueil, et à l'extrémité supérieure, nous avons remarqué plusieurs figures en creux représentant les entrelacs d'une chaîne de métal. On ne peut voir, je crois, dans cette sculpture rien autre chose qu'un travail résultant du caprice du maçon chargé de fabriquer le cercueil.

Les dimensions du coffre étaient celles-ci :

Longueur.	6 pieds	2 p.
Largeur du côté de la tête. . .	2	3.
Hauteur du même côté.	2	6

La diminution vers les pieds était très-considérable en largeur et en hauteur.

Une entaille légère et en forme de triangle avait été faite dans le cercueil pour recevoir la tête du défunt; les parois du cercueil n'avaient guère que 2 pouces d'épaisseur.

Ce cercueil, ainsi que tous ceux qui ont été trouvés dans le cimetière de Ranville, était en pierre d'Allemagne, et j'ai remarqué que dans beaucoup d'autres endroits la même pierre avait été employée au même usage; ce qui

prouve d'une manière incontestable qu'une fabrique de cercueils existait, au moyen-âge, dans les carrières d'Allemagne. On ne saurait d'ailleurs en douter, puisque, dans une cavité très-anciennement bouchée et qui fut de nouveau ouverte il y a quelques années, on trouva des cercueils à moitié creusés et d'autres presque complètement achevés.

J'ai dit que plusieurs squelettes ont été trouvés dans le cimetière de Ranville, non renfermés dans des cercueils en pierre et simplement enterrés. Plusieurs de ces derniers avaient près de la tête, ou, si l'on en croit les ouvriers, sur la tête même, des pots en terre cuite remplis de charbons et percés sur leur panse de trous pour donner de l'air et favoriser la combustion. L'une de ces espèces de cassolettes a été recueillie au château de Ranville et offre les dimensions suivantes :

Hauteur. . . . . 5 pouces.
Diamètre près de la panse. 7

Elle est en terre pâle, comme presque tous les vases de la même espèce que j'ai rencontrés. J'en ai pris une esquisse.

Les ouvriers m'ont montré une monnaie romaine en petit bronze de Constantin ou de ses fils qu'ils disent avoir trouvée dans les terres du cimetière : c'est la seule pièce qui jusqu'à présent ait été rencontrée.

M. le comte de Guernon-Ranville, ancien ministre, possède à Ranville un château entouré d'un parc d'où la vue s'étend sur la rivière d'Orne.

Jean de Querville est qualifié de seigneur de Ranville, dans un acte de 1402.

Un Baillache était seigneur de Ranville en 1453 (1).

(1) Notes manuscrites de l'abbé De La Rue.

HEROUVILLETTE.

Hérouvillette, *Heraldi villula*, *Herulfi villula*, *Heroviletta*, *Herouwilletta*.

L'église d'Hérouvillette appartient à deux époques ; la nef doit être du commencement du XIIIe. siècle ou de la fin du XIIe., sauf la partie qui avoisine le chœur et qui a été ajoutée.

Celui-ci est du XVe. siècle.

La façade occidentale offre une porte cintrée, et plus haut deux lancettes sans colonnes surmontées d'un *oculus* ou petite rose, ordonnance assez caractéristique du 1er. style ogival. Des modillons sans figures supportent les corniches des murs latéraux.

La porte occidentale était précédée d'un porche en bois qui a disparu.

Le chœur n'a rien de remarquable, ses fenêtres en ogive ne sont pas divisées par des meneaux et n'offrent qu'une seule baie.

L'église est sous l'invocation de N.-D. ; l'abbaye d'Aunay en avait le patronage et en percevait les dîmes. Le curé d'Hérouvillette faisait, avant la révolution, desservir l'église de Ste.-Honorine sa succursale, par un prêtre qui y résidait et qui y exerçait toutes les fonctions curiales.

SAINTE-HONORINE.

La paroisse de S^{te}.-Honorine est succursale d'Hérouvillette qui dépendait de l'abbaye d'Aunay. Il est dit dans un cartulaire de Troarn provenant de la succession de M. l'abbé De La Rue, et donné, en 1842, à la bibliothèque royale, par M. Le Prevost, que l'église de Ste.-Honorine, *capella Sanctæ Honorinæ*, était dans l'origine dépendante de l'église

de Bures, près Troarn. Bures était la mère-église, *nempè* (dit le cartulaire) *Honorinenses solebant inibi sepeliri et omnia ecclesiastica sacramenta à presbytero dictæ matris ecclesiæ percipere.* Enfin les moines d'Aunay faisaient une rente de blé à l'abbaye de Troarn, *pro recompensatione capellæ Sanctæ Honorinæ.*

L'église est enclavée dans l'enceinte du château dont elle semble former l'accessoire; c'est une construction moderne peu importante, probablement en grande partie du XVIIe. siècle, ayant, à l'ouest, une tour en pierre du XVIIIe. siècle, en forme de cloche.

On trouve dans le mur méridional de la nef l'inscription suivante entourée de quelques moulures formant encadrement.

CY GISENT LES CORPS DE
THOMAS DU VAL EN SON
VIVANT BOURGEOIS DE
CAEN ARCHER EN LA PRE
VOSTÉ GENERALLE DE NOR
MANDIE ET EST DÉCÉDÉ LE
4 DAVRIL 1682 ET DE MA
DELEINE POULAIN SA
FEMME DÉCÉDÉE LE 15 DE
MAY 1684
PRIEZ DIEU POUR LEURS
AMES.

Deux pierres tombales se voient dans le pavé du chœur;

(1) On trouve dans le cartulaire que je viens de citer une dissertation sur les droits que, d'après le texte de la charte de l'abbé d'Aunay, les moines de Troarn avaient dû conserver; l'auteur de l'écrit conclut ainsi : *Puto quod Honorinenses deberent citari et venire ad visitationem domini abbatis nostri; sed quia diu est per negligentiam non citati sunt nec venerunt et nulla est mentio in exemptione nostrâ de dictâ capellâ, cauté solerterve juxtà sapientium et jurisperitorum consilium circà hujusmodi tractandum est.*

elles portent des inscriptions encadrées par des pilastres supportant un fronton, au centre duquel se trouvent des armoiries ; le tout gravé au trait.

ICY
REPOSE LE COR
PS DE NOBLE
HOMME JEAN
PIERRE THOMAS
HUE CHEVALLIER
SEIGNEUR DE
SAINTE HONO
RINNE ET DU FIEF
LORMIER PREMI
ER CAPITAINNE
DE LA GARDE
COSTE DÉCÉ
DÉ LE 29 DE
CEMBRE 1754
AGÉ DE 70 ANS
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS
DE SON AME.

ICY
REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE LOUIS
AUGUSTIN DANGER
VILLE DAURCHER
FILS AISNÉ DE ME
SSIRÉ LOUIS JAC
QUES FRANCOIS
DANGERVILLE
DAURCHER CHE
VALIER SEIGN
EUR DE GRAINV
ILLE HEULLANT
SAINTE HONO
RINNE ET LO
RMIER AGE DE
20 ANS DÉCÉDÉ
LE 23 NOVEMB
RE 1760 PRIEZ
DIEU POUR LE
REPOS DE
SON AME

A droite de la porte occidentale de l'église est un font baptismal en marbre rouge, donné, en 1769, par M. Dauvrecher-Dangerville, seigneur du lieu.

Le château de Ste.-Honorine, entouré d'un parc dessiné à l'anglaise, appartient aujourd'hui à M. le comte de La Barthe.

COLOMBELLES.

Colombelles, *Columbellæ.*

L'église de Colombelles appartient au style roman; on y remarque à l'ouest une belle porte cintrée, à deux archi-

voltes ornées, l'une de zig-zags, l'autre de frètes crénelées et reposant sur deux colonnes. Cinq arcatures à colonnes forment le second ordre au-dessous du gable ; toute cette façade est encadrée par des contreforts symétriques et construits avec soin (V. la planche). Une autre porte assez élégante s'ouvrait daus le mur latéral de la nef au nord. Les colonnettes qui supportent les archivoltes ont des chapiteaux historiés : sur l'un d'eux est un personnage ailé qui ne peut être qu'un ange et une autre figure très-altérée ;



serait-ce l'Annonciation qu'on aurait voulu représenter ? je n'oserais le dire.

Le chœur et le bas de la tour centrale sont du même style que la nef; mais d'un côté de celui-ci, des fenêtres peu

anciennes ont été percées. Le haut de la tour est postérieur à la partie basse et terminé en bâtière. L'église est décorée d'arcatures romanes à l'intérieur, et c'est une de celles qui méritent d'être visitées aux environs de Caen.

Les terres du cimetière se sont amoncelées le long des murs, ce qui jette beaucoup d'humidité; il serait utile de pratiquer quelques travaux d'assainissement.

Elle est sous l'invocation de saint Martin. La cure était à la nomination de l'abbaye du Plessis qui percevait aussi les dîmes, à l'exception d'un trait qui était dévolu au prieur-curé.

Château. Le château de Colombelles est moderne, près de la rivière d'Orne; il appartient à M. de Laistre.

GIBERVILLE.

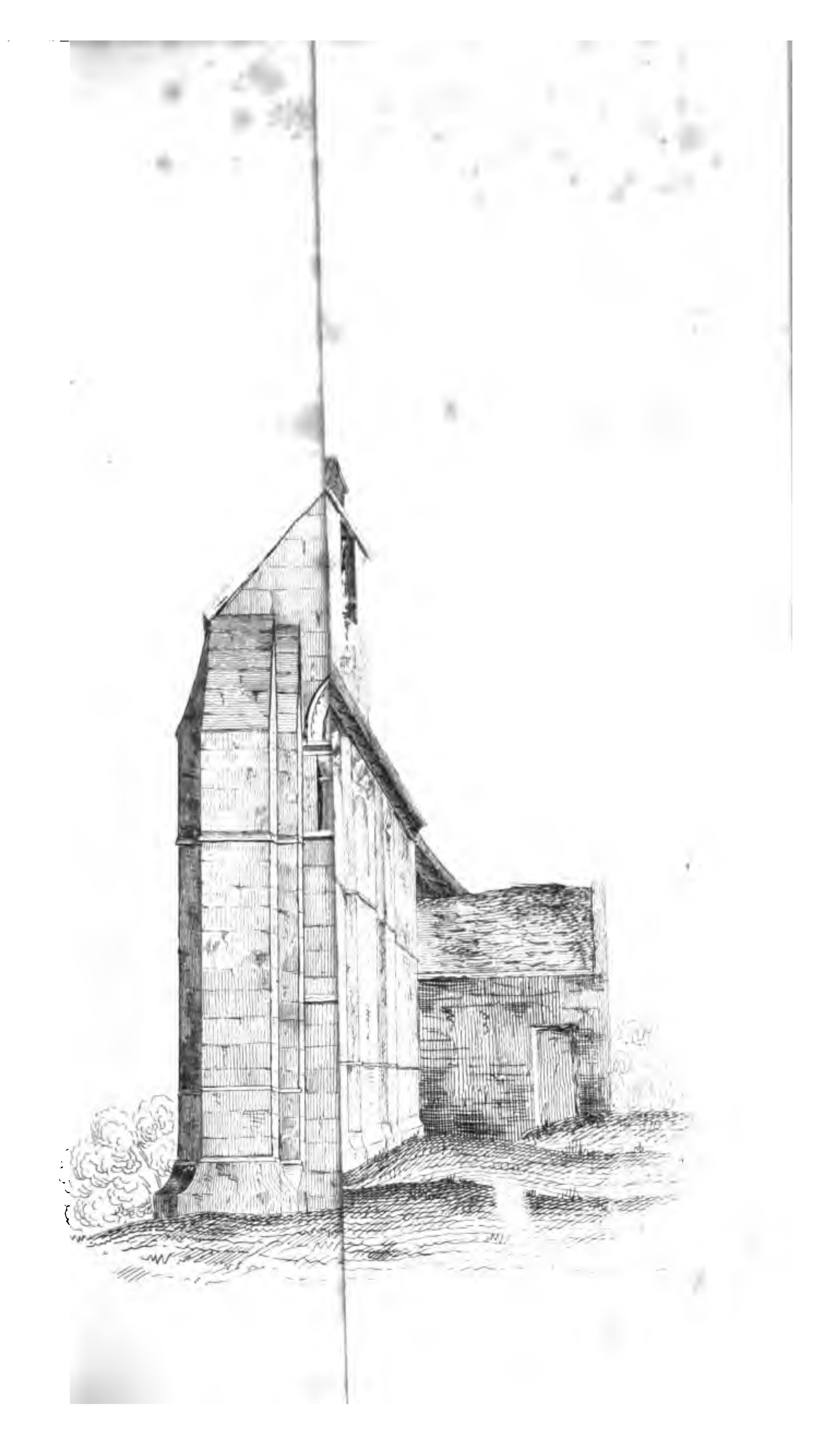
Giberville, *Gilebertivilla*, *Goisbertivilla*.

L'église paraît moderne, mais ses murs sont sensiblement mélangés de parties plus anciennes dont il ne m'a pas été possible d'apprécier l'époque avec certitude; je suppose toutefois qu'elle ne remonte pas au-delà du XVe. siècle et du XIVe. Je crois du même temps la chapelle qui est accolée au mur septentrional du chœur.

La petite tour moderne, placée à l'ouest, est coiffée d'un dôme quadrangulaire arrondi à la partie supérieure.

Simon de Giberville, doyen de Paris, donna en 1313 20 livres de rente annuelle pour la fondation d'une chapelle dans cette commune, et cette donation fut approuvée par Philippe-le-Bel (V. Trésor des Chartes, registre n°. 49). Les parties les plus anciennes des murs de l'église pourraient remonter à cette époque.

L'église est dédiée à saint Martin. Le patronage appartenait alternativement aux Dames de la Charité de Caen et



à celles de Villers-Canivet. Les dîmes étaient perçues au profit de la chapelle de Ste.-Agathe à St.-Gilles de Caen. L'abbaye de Ste.-Trinité possédait dans cette commune des terres sur lesquelles elle prenait les 2/3 de la dîme (V. le Pouillé du diocèse de Bayeux).

Antiquités romaines. En 1829, on a découvert des constructions romaines à peu de distance de l'église : un trépied de bronze était enfoui sous les décombres, il a pu être remonté et se trouve aujourd'hui au musée d'antiquités de Caen. Nous nous transportâmes, M. d'Anisy, M. Gervais et moi, à Giberville, pour examiner le lieu où avait été trouvé cet objet, et nous pûmes voir encore deux murailles parallèles placées à 4 pieds l'une de l'autre, et offrant un développement de 40 pieds environ. Entre ces deux murs, il existait des compartiments également en maçonnerie, au nombre de huit, formant sept fosses parfaitement carrées de 4 pieds en tous sens, autant toutefois qu'il a été possible d'en apprécier la profondeur dans l'état de dégradation où les choses se trouvaient.

Les murs avaient de 15 à 18 pouces d'épaisseur. Ils étaient construits à chaux vive. L'intérieur des fosses était enduit d'une couche de ciment : on n'a aperçu aucune trace de communication entr'elles.

Les nombreux fragments de dalles ou pierres plates analogues au carreau de Caen, trouvées dans ces fosses, annonçaient qu'elles avaient été pavées. La grande quantité de tuiles (imbrices) qu'elles contenaient ne permet pas de douter qu'elles ne fussent surmontées d'un appentis dont les débris ont aidé à les combler.

Le voisinage d'un cours d'eau a fait supposer aux habitants que ces réservoirs carrés pouvaient avoir fait partie d'une tannerie ou de quelqu'autre usine antique.

On a trouvé des médailles romaines dans les terrains

voisins des murs. M. Gervais a reconnu parmi celles qui lui ont été présentées :

1°. Un Antonin *grand bronze*, presqu'entièrement fruste ;

2°. Un Aelius, *moyen bronze ;* au revers, *Annona* écrit dans le champ de la médaille. Le lieu dans lequel cette médaille a été trouvée est contigu au jardin dans lequel était le trépied.

3°. Une Crispine, *moyen bronze*, presqu'entièrement fruste ;

4°. Un Septime-Sévère, *grand bronze*, au revers les trois monnaies avec la légende *Moneta Aug ;*

5°. Un Posthume, *moyen bronze ;* au revers une Victoire passant et foulant un captif. La légende *Victoria Aug* (1).

Quant au trépied antique, sa hauteur totale est de 37 pouces (1 mètre). Il est composé de trois branches principales dont la largeur est de 8 lignes (21 mil.) et l'épaisseur de 1 ligne 1/4 (3 mil. environ).

Chacune de ces branches repose sur un pied assez élégant représentant une patte de lion, et elle est surmontée d'une figure de femme dont la tête est ornée d'une chevelure épaisse.

Ces branches sont réunies entr'elles de manière à former un triangle isocèle au moyen de trois croisillons dont chacun est fixé par ses extrémités à deux des branches principales.

Ces croisillons sont également en bronze ; ils sont formés de deux lames assez minces, de longueur égale, croisées l'une sur l'autre dans leur partie moyenne où elles ont le plus de largeur. Elles sont ainsi retenues par un petit cy-

(1) Ces trois dernières médailles ont été trouvées dans un petit jardin porté sous le numéro 29 de la section B du plan cadastral. Elles sont déposées dans le musée d'antiquités.

lindre qui les traverse et sur lequel elles roulent librement sans pouvoir se quitter, attendu qu'il est rivé et muni des deux côtés d'une plaque circulaire ou rondelle.

Le côté extérieur des diverses pièces qui composent le trépied est orné de rainures symétriques ; le tout est revêtu d'une très-belle patine.

Je dois ajouter à cette description donnée par M. Gervais, que le trépied antique de Giberville est semblable à ceux que j'ai vus dans plusieurs collections en France et en Italie.

ECOVILLE.

Ecoville, *Escoldivilla.*

L'église d'Ecoville est de plusieurs époques.

Le portail occidental et la première travée de la nef paraissent du XIVe. siècle. Au XVIIIe. siècle on a établi au sommet du fronton, une tour en forme de cloche ; le reste de la nef était éclairé par des fenêtres étroites sans colonnes, de la 1re. époque de l'ogive ; la corniche extérieure est ornée de dents de scie. Des fenêtres modernes ont été ouvertes dans ces murs de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. Au nord et au midi étaient des portes cintrées ; celle du nord a été remplacée au XVIIe. siècle par une porte à fronton. Dans le même temps, des chapelles latérales ont été ajoutées de chaque côté du chœur ; il semble que l'on ait voulu imiter pour ces constructions l'appareil et les dents de scie du XIIIe. siècle.

L'arcade, entre chœur et nef, est en tiers-point, mais elle est encore décorée de zig-zags. Le style de transition caractérisait donc l'église tout entière avant les additions et les retouches qu'elle a reçues (1).

(1) Je dois à M. Bouet, membre de la Société française, une

L'église d'Ecoville est sous l'invocation de saint Laurent : le patronage appartenait aux Feuillants d'Ouville, diocèse de Rouen, qui percevaient les 2/3 de la dîme, l'autre tiers était perçu par le trésor de la paroisse.



Château. Le château d'Ecoville se compose de deux corps-de-logis formant un angle de 90 degrés et qui étaient, dans l'origine, garnis de plusieurs tourelles à toits coniques : il ne reste plus de l'ancien édifice, que deux tourelles qui paraissent de la fin du XVe. siècle ou du XVIe. Le côté nord du château a été refait au XVIIIe. siècle et la partie méridionale a été retaillée de nos jours.

La famille d'Ecoville était importante au XVIe. siècle. Nous avons décrit, dans le 1er. volume de la Statistique, l'ancien Hôtel-de-Ville de Caen, aujourd'hui la Bourse, un de nos monuments de la renaissance les plus remarquables, et qui avait été construit par le seigneur d'Ecoville, en 1538 (1).

On trouve la famille d'Ecoville déjà importante à des époques bien plus anciennes que le XVIe. siècle; mais les monuments qu'on lui doit de cette époque la recommandent particulièrement à notre souvenir. Nous aurons plus tard à examiner le château Livet, arrondissement de Lisieux, qui est aussi du XVIe. siècle, et qui appartenait à cette famille.

analyse de l'église d'Ecoville, d'après laquelle j'ai rédigé la note précédente.

(1) V. p. 49-50.

En 1646, le couvent des Ursulines de Bayeux fut fondé et doté par Robert de Valois, seigneur d'Ecoville, et Madeleine de Boivin, son épouse : Henry de Valois, fils des fondateurs, ratifia cette fondation, et Madeleine et Marguerite, ses sœurs, professes à l'abbaye de Ste.-Trinité de Caen, firent bâtir l'église et le couvent dont Madeleine fut établie première supérieure.

On voyait dans l'église le tombeau des fondateurs orné de bas-reliefs et de figures ; il portait cette inscription (1) :

A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE DE NOBLE SEIGNEUR M^re. ROBERT LE VALOIS, CHEVALIER, SEIGNEUR CHATELAIN ET PATRON D'ESCOVILLE, CONSEILLER DU ROI EN TOUS SES CONSEILS ET CAPITAINE DE 50 HOMMES D'ARMES DES ORDONNANCES DE S. M. ET NOBLE DAME MADAME MADELEINE DE BOIVIN, DAME DE CANONVILLE SON ÉPOUSE, FONDATEURS, DOTATEURS, ET PATRONS DE CE MONASTÈRE, OU ILS ONT CHOISI LEURS SÉPULTURES POUR EUX ET LES SEIGNEURS LEURS ENFANS : CE TOMBEAU A ÉTÉ FAIT METTRE PAR LAD. DAME FONDATRICE, ET PAR M^re. LOUIS DE VALOIS, LEUR FILS AINÉ, CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, SEIGNEUR CHATELAIN ET PATRON D'ESCOVILLE, ST. GERMAIN LE VASSON, ET DU LIVET, GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE, ET MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DE S. M. POUR MARQUE DE LEUR PIÉTÉ ET DE LEUR AFFECTION ENVERS LED. S^r. D'ESCOVILLE L'AN DE GRACE M. D. C. LXXIII. LE X NOVEMBRE. PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES.

Le château d'Ecoville appartient aujourd'hui à M. Victor Calenge.

CUVERVILLE.

Cuverville, *Culvertivilla*, *Culvertvilla*, *Culveravilla*.

Cuverville est surnommé *la Grosse-Tour*, probablement à cause de sa tour terminée en plate-forme, qui domine les campagnes voisines.

(1) V. l'abbé Bézier, hist. sommaire de la ville de Bayeux, p. 169-170.

La nef de l'église est romane. Le côté nord offre de petites fenêtres en forme de meurtrières, une porte cintrée bouchée et des modillons à figures grimaçantes.

Une porte cintrée sans moulures s'ouvre à l'ouest; mais la fenêtre qui la surmonte et le mur du gable ont été refaits et sont modernes. Au sud, le mur latéral de la nef a perdu ses modillons et a été refait en grande partie au XVIIe. siècle. Les fenêtres sont de la même époque.

Le chœur est d'architecture romane; mais il a été allongé aux dépens de la nef, et cette partie dont les voûtes ne sont que du XVe. ou du XVIe. siècle offre des murs qui peuvent être de la même époque : il est facile de distinguer les limites de l'ancien chœur à sa voûte cintrée et à l'arcade qui le séparait de la nef primitive; c'est une ogive de transition ornée de zig-zags.

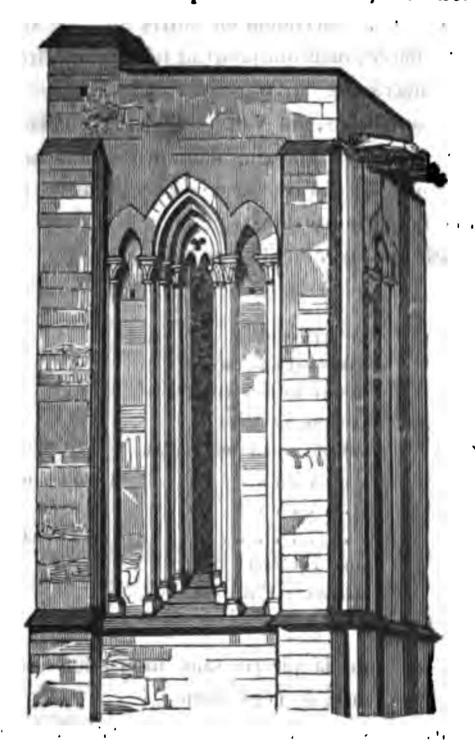
Vers l'extrémité orientale, on remarque deux corniches superposées et divisées l'une de l'autre par quelques pieds de maçonnerie; il est à peu près certain que cette disposition date de l'époque à laquelle on a allongé le chœur; alors, on exhaussa le mur supportant la charpente du toit, et l'on ne prit pas la peine de déplacer les modillons de la première corniche, qui sont restés au-dessous de la maçonnerie d'exhaussement. Les modillons de l'entablement supérieur furent probablement pris au mur méridional de la nef qui n'en a plus, et dont la corniche a été remaniée.

Une porte avec archivolte, ornée d'un double zig-zag, s'ouvrait dans le mur méridional du chœur; elle est bouchée depuis long-temps. Le chevet n'a aucune ouverture; il a été refait presque tout entier à une époque peu ancienne.

Au nord, se trouve accolée au chœur et à l'extrémité de la nef une chapelle du XVe. siècle ou du XVIe., dans laquelle ont été inhumés divers seigneurs de Cuverville.

Une tour latérale du même côté, est terminée en plate-forme.

Cette tour construite en pierres de tailles, d'un bel échan-



TOUR DE L'ÉGLISE DE CUVERVILLE.

tillon, est assez difficile à dater; je la crois cependant du commencement du XIVe. siècle ou des dernières années du XIIIe. Elle est ornée, sur chaque face, d'une fenêtre étroite entre deux arcatures en forme de lancettes très-allongées. Vraisemblablement, elle n'était pas destinée à recevoir une plate-forme, mais bien une pyramide octogone; c'est donc une tour inachevée.

L'église de Cuverville renferme un assez grand nombre de pierres tombales.

La plus ancienne est au milieu du chœur; elle porte dans son pourtour une inscription en lettres du XVe. siècle, qui est un peu effacée, mais qui pourrait néanmoins être lue si la pierre était décrassée.

Dans le sanctuaire, on voit une pierre sur laquelle est figuré, au trait, un guerrier dont le costume annonce le commencement du XVIIe. siècle ou les dernières années du XVIe. Elle ne porte pas d'inscription.

A côté est une autre tombe sur laquelle on lit :

CY DELONG GIST
DAMOISELLE FRANÇOISE
BENEST EN SON VIVANT
ESPOUSE DE DEFUT
VERARD DE LA MENARDIÈRE
. . . . (Trois lignes cachées
. . . . par la balustrade
. . . . du sanctuaire).
DIEU LUI FACE
PARDON A L'AME.

Je suppose que la pierre sans inscription est celle de La Ménardière, mari de cette dame.

On trouve plusieurs La Ménardière enterrés dans la chapelle seigneuriale. Ils prennent le titre de seigneurs et patrons de Cuverville.

On voit ensuite paraître avec le même titre une famille Acher. J'ai dit à l'article consacré à Fontenay-le-Pesnel, dans le 1er. volume de ma Statistique, comment la seigneurie de Cuverville passa de la famille de La Ménardière, en 1630, dans celle d'Acher. (Voir la page 230.)

Voici l'inscription que porte dans le chœur, près du sanctuaire, une pierre tombale qui se rapporte à une femme de cette famille.

Cy gist dame Lucrece Acher, en son vivant épouse de messire Jean Claude de Croisilles, chevalier, seigneur et patron de Breteville, premier président au présidial de Caen, dame et patronne de cette paroisse, de Fonteney-Pesnel, Mesnil-Vitté, Descots, Montviette, St.-Jones, Eurtevent, le Mesnil-Bacley, laquelle mourut le 27 d'aout 1709, agée de 76 ans, priez Dieu pour son âme (1).

Une belle pierre dans la chapelle portant, gravés au trait, une couronne de comte, deux écussons et une draperie, a été abimée à coups de marteau pendant la révolution. C'est la tombe d'une *dame Hélène*, ... *veuve de messire Jehan Acher, chevalier seigneur de Mesnil-Vitté* . . . . *patronne de Cuverville, de Fontenay-le-Pesnel, Eurtevent et le Mesnil-Bacley.* La date de sa mort est altérée par les coups de marteau (2).

On lit dans le chœur l'épitaphe de Guillaume de St.-Germain, curé de la paroisse, décédé le 28 septembre 1740;

Et celle d'un autre curé, nommé Michel Marie, mort en 1774, âgé de 88 ans 9 mois.

Sous la tour est une chapelle dont l'autel se compose d'une table de pierre reposant sur deux supports quadrangulaires.

Près de la tour on voit dans le mur un encadrement arrondi du XVIIe. siècle environ, qui renfermait une inscription; mais, pendant la révolution, elle a été complètement effacée avec un instrument en fer, de sorte qu'il est impossible de la lire.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Les religieuses

(1) A la révolution, cette tombe a été ouverte par des hommes avides, qui espéraient trouver des bijoux dans le coffre en plomb qui renfermait les restes de cette dame.

(2) C'est probablement Hélène de La Ménardière, qui, en 1630, apporta la seigneurie de Cuverville à Jean d'Acher, son mari.

de la Charité de Caen en avaient le patronage; au temps où le Livre Pelut a été écrit, c'était le seigneur du lieu *Dominus dictæ villæ* qui exerçait ce droit.

Le curé percevait les dîmes; il faisait en retour une rente peu considérable à l'abbaye de Troarn. Je ne sais à quelle époque le patronage de Cuverville a été donné au couvent de la Charité. Probablement ce fut au siècle dernier.

Nous avons vu qu'au XVIIe. siècle le patronage était exercé par les familles de La Ménardière et d'Acher.

Je trouve qu'en 1411, Jeanne de Bures, veuve de Jean d'Escoville, Perrette d'Escoville, fille dudit Jean et femme de Carrouges, écuyer, et Jean Bernier, écuyer, transigèrent pour les patronages de Cuverville et de Donnay.

DEMOUVILLE.

Demouville, *Dumovilla*, *Demoldivilla*, *Demotvilla*, est une commune située à 6 kilom. de Caen, tout près et au nord de la route de cette ville à Rouen.

L'église présente quelque complication dans l'analyse chronologique de ses diverses parties.

La nef est du XIIIe. siècle du côté du midi. Ce qui le prouve, ce sont les petites fenêtres ogives et la corniche en dents de scie qu'on y voit encore. Une fenêtre à deux baies, avec une rose au sommet, se distingue facilement des précédentes; celle-là date du XIVe. siècle. La porte de la façade occidentale est moderne; la grande fenêtre rayonnante à quatre baies qui la surmonte, paraît du XIVe. siècle.

Un beau porche latéral au sud, qui forme à présent la principale entrée de l'église, offre aussi les caractères du XIVe. siècle, mais plutôt de la 2e. moitié que de la 1re. ; il est ouvert au sud, à l'est, à l'ouest, et couvert d'un toit en pierre. Les arcades latérales offrent une brisure que j'ai

trouvée parfois dans ces monuments du XIVe. siècle (1).

Au côté nord de la nef, est accolé un bas-côté voûté en pierre qui, par ses fenêtres dans le style rayonnant, annonce le XIVe.; mais les deux travées qui approchent du portail occidental sont toutes récentes, comme il est facile de le voir; elles ont été construites par les soins de M. Léger, curé actuel de Demouville.

Le chœur me paraît du XIVe. siècle, quoique quelques détails et plusieurs chapiteaux offrent le style du XIIIe., mais ici je répéterai ce que j'ai dit déjà, c'est que dans nos campagnes on a dû suivre souvent au XIVe. le style du siècle précédent. En parlant de la belle église de Norrey (tome 1er., page 271), j'hésitais entre la fin du XIIIe. et le XIVe. siècle, dans la détermination de l'époque à laquelle doit remonter cet édifice; je me trouve dans le même cas par rapport au chœur de Demouville : on y trouve d'ailleurs des chapiteaux

(1) Du côté droit de la porte est l'inscription suivante gravée sur une table en marbre noir :

HIC JACET
DOMINUS F^{cus} MARESCOT PRESBITER
PER 51 ANNOS, HUJUS PAROCHIÆ
RECTOR
DIE 16 MARTIS 1827 OBITUS
ÆTATIS 81 ANNOS 4 MENSES
VITÆ INTEGER AC FIDEI PASTOR
DULCEDINE IMPAR
MORTUUM LUXERUNT PARENTES AMICI
PAUPERESQUE QUORUM FUIT PATER.
DE PROFUNDIS.

A gauche de la porte est une autre table de marbre noir, portant une inscription à la mémoire de M. Antoine-Thomas de la Fontaine, ancien curé à Sannerville, décédé à l'âge de 88 ans, en 1843, à Demouville, où il habitait depuis 16 ans. L'inscription porte qu'il a fondé une école à Demouville, et donné à cette commune une rente perpétuelle de 100 fr.

qui ressemblent beaucoup à quelques-uns de ceux qu'on voit à Norrey. Il y en a deux, entre autres, qui offrent le type de ceux que j'ai figurés dans ma description de cette église (V. le tome 1er., page 274). Quoi qu'il en soit, un



VUE DE L'ÉGLISE DE DÉMOUVILLE (côté du nord).

rang de feuilles entablées décore la corniche extérieure ; le chœur est voûté en pierre, et le point d'intersection des arceaux est garni de fleurons habilement découpés ; trois lancettes accolées (celle du milieu un peu plus élevée que les deux autres) occupent le centre du chevet.

L'intérieur de ce chœur était fort beau avant l'établissement du lambris de chêne qu'on y voit, et qui date de 1777 :

on a coupé les fûts des colonnes pour l'appliquer contre les murs ; ces tristes panneaux de chêne nuisent beaucoup à l'effet. Une autre chose déplorable dans l'ameublement de l'église, c'est l'énorme baldaquin du plus mauvais goût qui recouvre l'autel et s'élève jusqu'à la voûte ; il a, dit-on, été copié sur celui de l'église Notre-Dame de Caen.

J'arrive à la tour accolée à l'église du côté nord, à la suite du bas-côté que nous avons examiné en décrivant la nef.

Elle est carrée, terminée par une plate-forme ; près de là, à l'est, est une chapelle éclairée par une fenêtre à quatre baies et à compartiments flamboyants ; mais cette fenêtre du XVe. siècle peut avoir été pratiquée ou élargie après coup, et la chapelle serait alors du XIVe. siècle comme le bas-côté accolé à la nef et auquel elle fait suite. Dans cette hypothèse, la tour que j'avais d'abord attribuée au XVe. siècle serait du XIVe., car l'appareil est le même. Il faut convenir qu'il règne beaucoup d'incertitude à ce sujet.

Vers le temps où on a placé l'horloge dans la tour, on y a ouvert une fenêtre carrée, et pour revêtir le linteau, à l'intérieur de la tour, on a employé le morceau d'une pierre tombale sur laquelle est gravé au trait un personnage (un ecclésiastique, je crois, ou un moine), sous une arcade garnie de crochets (fin du XIVe. ou XVe. siècle) ; il est probable qu'il y avait anciennement beaucoup d'autres tombes dans l'église, mais le pavé a été renouvelé je ne sais à quelle époque.

L'église de Demouville est sous l'invocation de Notre-Dame.

L'abbaye de Troarn possédait le droit de patronage ; les dîmes se partageaient par tiers entre l'abbaye, le trésor de l'église et le curé.

L'abbaye de Troarn avait reçu diverses donations de Guillaume, qualifié *miles domini de Corlibof* (Coulibœuf). En 1096, Hugues de Coulibœuf fit lui-même des donations à l'abbaye.

On trouve aussi dans le cartulaire dont nous avons déjà parlé, et qui paraît avoir été copié vers 1338, une charte par laquelle Guillaume Lemoine avait abandonné à l'abbaye de Troarn ses droits sur l'église de Demouville ; il jura sur l'évangile de maintenir sa donation : d'abord, à Troarn, devant tous les moines ; puis, à Demouville, devant toute la paroisse. Il reçut des moines, en récompense, 25 livres tournois et un palfroi (1).

Il existe dans les archives de l'église un assez grand nombre de pièces qui m'ont été obligeamment montrées par M. Léger. Ce sont les bannies des terres du trésor, un registre de fabrique et diverses pièces qui pourraient être consultées par celui qui voudrait écrire une histoire détaillée de la commune de Demouville : celles que j'ai examinées sont de différentes dates, depuis 1641.

Au XVIIIe. siècle, la seigneurie de Demouville appartenait à une famille de Saint-Bonnet qui n'existe plus.

(1) Voici un extrait de cette charte :
« Universis, etc. Willelmus Le Moigne, miles, salutem. Noverint, « etc. Quod ego, pro salute, etc. ; Dedi et concessi Deo et sancto « Martino, etc., quidquid juris habebam in ecclesia sancte Marie de « Dumovilla, videlicet in toto jure presentationis que erat de feodo « Rollandi Avenel, quod michi dedit pro servicio meo, cum om- « nibus pertinentiis ad eandem presentationem pertinentibus, in « puram et perpetuam elemosinam ; ita videlicet quod ego vel he- « redes mei in prefata ecclesia vel in aliquo ad eandem ecclesiam « pertinenti nichil de cetero poterimus reclamare ; et contra omnes « homines hanc donationem debemus guarantizare. Hoc autem dedi « super altare Sancti Martini Troarnensis, et ibidem juravi super « sacrosancta evangelia, in conspectu totius conventus, etc., tenendum « bona fide michi et heredibus meis. Hoc iterum feci apud Dumo- « villam, in conspectu totius parrochie, et hoc iterum coram domino « R., Baiocensi episcopo, etc. Prefati vero monachi, etc., michi cari- « tative XXV libras turonenses et unum palefridum ad redemptionem « mei corporis dederunt. »

MESNIL-FREMENTEL.

Mesnil-Frementel, *Esmale-Meismilum.*

La nef de l'église est romane : on y voit des fenêtres étroites et des murs en arêtes de poisson. Un tourillon à deux baies, surmonté d'un fronton triangulaire assez aigu, porte sur un de ses côtés l'inscription suivante, qui en donne probablement la date :

†
1607 Il y a eu à Mesnil-Frementel plusieurs curés
M.F. du nom de Cauvet ; on suppose que l'un d'eux
C. V. a fait construire ce tourillon *porte cloche*, en
1607, et qu'on doit interpréter les lettres M. F. C. V. par *me Fecit Cauvet.*

Dans la nef est une pierre tombale portant l'inscription suivante en lettres capitales :

CY GIST
LE CORPS DE
MESSIRE LOUIS LE PETIT
CHEVALIER SEIGNEUR
DES IFS ET AUTRES
LIEUX LEQUEL DÉ
CÉDA LE 21e. JOUR
DE MARS 1710 AGÉ
DE 61 ANS PRIEZ
DIEU POUR LE
REPOS DE SON
AME.

Dans le chœur est un autre tombeau portant l'inscription suivante :

CY GIST LE CORPS DE M. PIERRE
LE PESTEUR EN SON VIVANT
PRESTRE NOTAIRE APOSTOLIQVE

PROMOTEVR EN LOFFICIALITÉ
DARGENCE DE LEXEMPTION
DE FECAMP ET CURÉ DE CETTE
EGLISE LEQVEL APRÈS LAVOIR
GOUVERNÉE AVEC PIÉTÉ
ET EDIFICATION LESPACE
DE 48 ANS MOVRVT LE 28
APVRIL 1678 AGE DE 78 ANS
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS
DE SON AME.

ILLUSTRIS QVONDAM PASTORIS GLORIA PASTOR
NVNC PASTUS TUMULO VERMIB. ECCE JACET
PASCIT OVES PER LUSTRA NOVE ET TRES ADDIDIT ANNOS
PASTORIS QUE BONI MVNERE FVNCTVS OBIT
REQVIESCAT IN PACE (1).

Au maître-autel est un tableau portant des armoiries à trois mîtres d'or ; ces armoiries étaient celles de l'abbaye de Fécamp, et je les ai déjà trouvées gravées sur pierre au prieuré de Saint-Gabriel qui, comme nous l'avons vu précédemment, dépendait de cette abbaye (2).



Le Mesnil-Frementel faisait, en effet, partie de l'exemption que possédait Fécamp dans les environs de Caen et dont Argences était le chef-lieu. L'abbé de Fécamp exerçait le

(1) M. Bouet a bien voulu relever pour moi cette inscription.
(2) Statistique monumentale du Calvados, t. 1er., p. 306 et suiv.

droit de patronage au Mesnil-Frementel et percevait les dîmes.

Le Mesnil-Frementel est réuni à Cagny.

CAGNY.

Cagny, *Cangneium, Cagneium, Caigneium.*

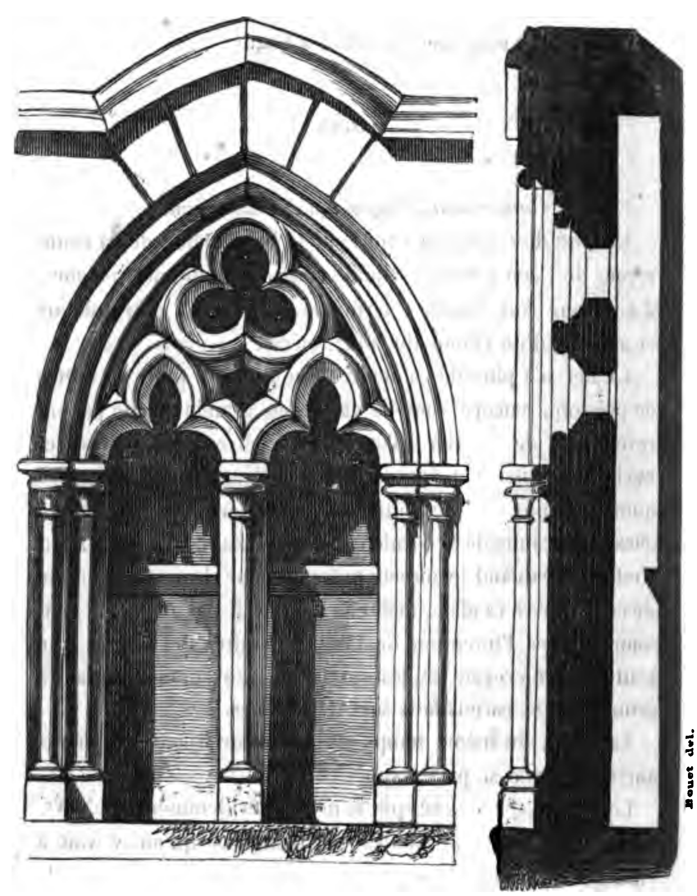
L'église de Cagny est située sur le bord même de la route royale de Caen à Paris ; elle se compose d'une nef romane, d'une tour fort lourde, terminée en bâtière, entre chœur et nef, et d'un chœur du XIVe. siècle.

La nef n'a plus de caractéristique que ses murs en arêtes de poisson, encore sont-ils cachés en grande partie par un revêtement de mortier. Toutes les fenêtres sont refaites et modernes, aussi bien que la porte occidentale : Il y a douze à quinze ans une stupide mutilation a transformé les modillons à têtes grimaçantes de la corniche en informes moëllons. Chacun s'est excusé quand je me suis présenté pour demander compte de cette œuvre vandale, mais elle n'en avait pas moins été consommée avec l'intention de faire disparaître des figures que peut-être on croyait impies, parce qu'elles faisaient de laides grimaces. De pareils faits sont déplorables.

La tour, du même temps que le chœur, peut être moins ancienne dans sa partie supérieure.

Le chœur, plus élevé que la nef, est évidemment du XIVe. siècle (2e. moitié). Toutes les moulures qu'on y voit à l'intérieur, les chapiteaux des colonnes, les arceaux de la voûte en pierre dénotent cette époque. La grande fenêtre du chevet et une autre au sud ont été refaites postérieurement ; peut-être quelques parties des murs latéraux ont-elles été retouchées, mais l'intérieur du chœur est à peu près intact.

On y remarque une jolie crédence à deux baies, que voici :



et dont le style est en harmonie avec celui qui domine dans l'édifice.

L'église de Cagny est sous l'invocation de saint Germain ; le patronage appartenait à l'abbaye de Troarn qui percevait

les deux tiers des dîmes et laissait l'autre tiers au prieur-curé.

D'après M. De La Rue il y avait, au XI[e]. siècle, quatre églises à Cagny (Saint-Germain, Saint-Martin, Saint-Vigor et Notre-Dame) et une maladrerie ou chapelle de St.-Jacques, ce qui provenait de ce que les différents seigneurs qui possédaient des fiefs dans cette paroisse avaient fait bâtir des églises ou chapelles. Ces fiefs se trouvèrent réunis à la fin du XI[e]. siècle.

En 1109, Hélie de Cagny donna à l'abbaye de Troarn où il se fit moine et où il fut enterré, les dîmes des trois églises de Cagny qu'il possédait et la moitié de celles de l'église-mère (Saint-Germain) (1).

En échange de ces diverses donations l'abbé de Troarn prit divers engagements, notamment celui de fournir chaque

(1) La charte de donation renferme des détails intéressants. Je regrette de ne pouvoir la transcrire tout entière : en voici quelques passages :

« Donamus eciam de dominio nostro in eadem villa decimam « de furnagio nostro et duas acras terre juxta ecclesiam sancti « Martini, opportunas ad edificia construenda ad opus monachi « jussu et ordinatione abbatis Troarnensis ibidem cumversaturi, et « duas alias acras terre, pro anima Roberti, filii nostri, nuper « defuncti, et quinque virgatas pro sede molendini et sedem bovarie, « pro anima Rannulfi, fratris nostri, et insuper ipsis et pecoribus « plaustrisque sive carrucis eorum quietam viam per terram nostram « usque ad regalem viam faciemus. Si quis vero de hominibus « nostris de nobis tenentibus voluerit eisdem monachis in elemosina « de terra sua aliquid dare vel vadium facere, faciat donationem « vel vadium salvo nostro servicio et rectitudinibus nos libere « concedimus. Donamus eciam et concedimus IIII acras terre, « quas dedit Robertus presbiter sancto Martino ad servicium ecclesie « ejus. »

année douze charretées de tourbe *(terra ad ardendum)* et xx sous dans le cas où l'on ne pourrait en extraire, une certaine quantité d'anguilles, etc., etc. (1).

Plus tard, en 1178, Guillaume de Sérans, qui avait épousé la petite-fille d'Hélie, donna à l'abbaye l'autre moitié du patronage de cette église avec le consentement de ses suzerains, l'évêque de Bayeux, et Roger, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte (2).

(1) « Ego frater Anulfus dictus abbas et conventus Troarnensis, « pro his beneficiis que Helias et mater atque uxor ejus nobis « largiuntur atque firmiter concedunt, ipsis et omnibus prede-« cessoribus atque successoribus eorum societatem et beneficium « nostre ecclesie concedunt (a), et nominatim pro defunctis de quibus « sunt ipse res, et pro Muricle, ipsius Helie sorore Unum an-« nale agemus ipsi eciam Helie, quia sancti Martini et noster « homo est, ad ejus feudum quod nobis tenet; ad hunc de anguiller « dimidium miliarium addimus, et tempore quo in mariscis nostris « terram ad ardendum trahemus, duodecim onerata plaustra, sicut « onerantur ad vendendum tres teras super scaleras ei dabimus; aut « si non traxerimus nobis terram, vel eciam si defuerit ut non possit « dari, precium ejus, sicut presenti anno appreciata est, scilicet « xx solidos ipsi et heredi ejus persolvemus. Hujus convencionis « testes ex parte Helie existunt Goisfredus de Aldrio et Gisbertus, « privignus ejus, Rainoldus, prepositus ipsi Helie, Robertus Lin-« nagium, Robertus Grisart, Gislebertus, filius Hunfredi, Ricardus « Jerosolimitanus, Alveredus de Acio; ex parte abbatis, Taixo de « Scotvilla, Turstinus de Gulet, Ricardus, filius Willelmi Pichenoc, « Acardus sartor et Anschitillus, filius ejus, Rogerius Fahe, Willel-« mus, filius Vitalis, de sancto Silvino, Ricardus, filius Drogonis, « de sancto Silvino.

« Anno M̊ C̊ IX̊ ab incarnatione Domini.

(2) V. l'abbé de La Rue, Essais Historiques sur la ville de Caen. T. 2, p. 381.

(a) Il faudrait *concedimus*

Guillaume de Sérans fit encore d'autres donations à l'abbaye de Troarn, *apud Cagneium in conspectu totius parochiæ in ecclesia Sancti Germani ejusdem loci.*

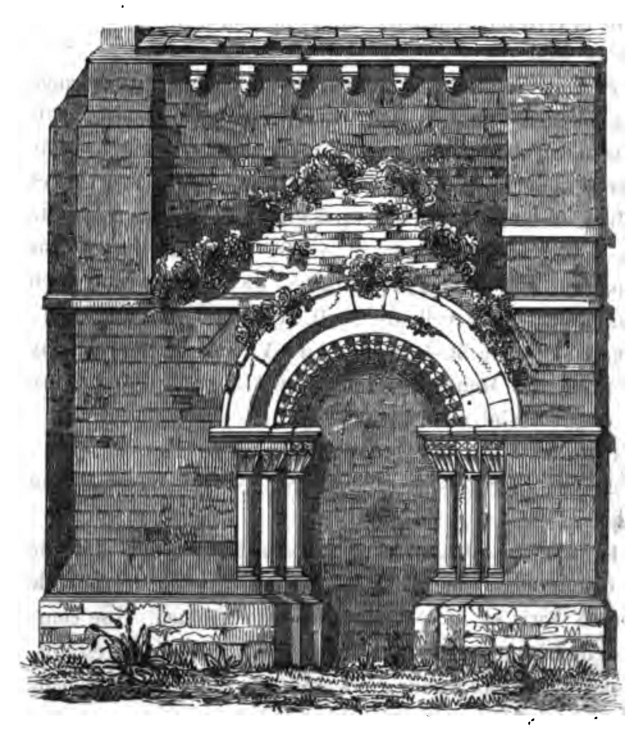
Prieuré de Cagny. — Guillaume de Sérans, en échange des donations qu'il avait faites à l'abbaye de Troarn, avait obtenu de l'abbé et du couvent l'engagement d'établir à Cagny quatre moines, trois prêtres et un diacre pour desservir ces églises. Telle fut l'origine du prieuré de Cagny. Dans la suite les églises de St.-Vigor et de St.-Martin ne furent pas réparées; elles tombèrent en ruine, les moines vécurent en communauté près celle de N.-D., et laissèrent à un desservant la cure de St.-Germain. Au XVIe. siècle, les religieux de N.-D. des Moutiers se retirèrent à Troarn, et le prieuré de Cagny devint un riche bénéfice.

Cette terre fut mise en vente à la révolution; elle appartient aux héritiers de M. Ménage de Cagny qui l'avait acquise.

Le prieuré de Cagny se trouve situé à l'extrémité nord de la commune, à une distance presque égale de la route de Caen à Paris et de celle de cette ville à Rouen. Il se compose de bâtiments assez considérables, mais peu intéressants, disposés en carré autour d'une cour, et d'une église romane encore très-bien conservée, quoiqu'elle serve d'écurie et de bûcher.

Cette église se compose d'une nef et d'un chœur à chevet droit; toutes les fenêtres sont cintrées, sans colonnes et bordées d'un tore. La corniche offre des modillons à figures. La porte principale, dans le mur méridional de la nef, donne sur la cour; elle est bordée de plusieurs archivoltes; l'une, ornée de zig-zags, les autres sans moulures, et reposant sur des colonnettes à chapiteaux godronnés. Cette porte faisait

saillie sur le mur, et probablement elle avait été abritée au moyen d'un porche en bois.



FRAGMENT DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE CAGNY

Il n'y a pas de voûtes à l'intérieur.

Les colonnes qui portent l'arcade séparant le chœur de la nef, ont des chapiteaux godronnés : je n'ai rien vu qui annonce le tombeau du fondateur ; cependant Guillaume de Sérans qui se fit moine, y avait fait élection de sépulture d'après le cartulaire de Troarn.

Seigneurs de Cagny.—M. De La Rue donne, d'après le cartulaire de Troarn que j'ai cité, quelques renseignements

sur les seigneurs de Cagny qui succédèrent à Guillaume de Sérans, fondateur du prieuré. Son fils eut deux filles, dont une épousa Guillaume Le Veneur. La terre de Cagny appartint, dans la suite, à Aimart Bourgeoise, vicomte de Caen en 1359. Son fils, Louis Bourgeoise, seigneur de Cagny, fut président de la Chambre des Comptes, instituée à Caen par le roi d'Angleterre en 1418; il eut pour héritière une fille qu'épousa, en 1410, Robert de Wargnies, fils du seigneur d'Audrieu, dont nous avons parlé dans l'article consacré à cette commune (1er. volume de la Statistique, p. 261) : leurs descendants possédèrent la terre de Cagny jusqu'en 1538 que Jean de Wargnies la vendit, devant les tabellions de Caen, pour 6,000 livres à Jacques Ménage, originaire de Bayeux, docteur et professeur en droit à l'Université de Caen, et conseiller au Parlement de Rouen : le contrat porte qu'elle contenait alors de 490 à 500 acres (1).



CHATEAU DE CAGNY.

Château.—Le château de Cagny doit dater de la fin du XVIe. siècle.

Il est tout près de la route et appartient à Mme. de Cagny,

(1) V. l'abbé De La Rue, essais historiques sur la ville de Caen.

née de Boisrioult, veuve de M. Louis Ménage de Cagny, officier supérieur d'infanterie, et à ses enfants. Du côté droit de la route, en face du château existe un parc entouré de murs, créé il y a 40 ans par M. de Cagny, chevalier de St.-Louis, oncle du précédent.

La terre seigneuriale de Cagny est toujours, comme on le voit, dans la famille de Jacques Ménage de Cagny, docteur en droit, qui l'avait acquise en 1538 : seulement elle se trouve divisée en plusieurs parts entre les membres de cette famille.

MANNEVILLE.

Manneville, *Magnivilla*, *Magnavilla*, *Mannavilla juxtà vadum Berengarii versus Troarn.*

D'après l'abbé De La Rue (notes inédites), Manneville est désigné dans des titres anciens par ces mots : *juxtà vadum Berengarii*; on peut en conclure que le *Gué Berenger*, par lequel passa une partie de l'armée de Guillaume-le-Conquérant avant de livrer la bataille du Val-des-Dunes dans laquelle les seigneurs révoltés contre le duc furent complètement défaits, en 1047, était dans la direction de cette commune. Voici les vers dans lesquels le poète Wace parle du Gué Bérenger qui devait se trouver en face de Rupières.

Valedune est en oismeitz
Entre Argences è Cingueleiz (1),
De Caem i peut l'en cumter
Treis leugs ei mien kuider (2) :
Li plaines sont lunges è lees (3),
N'i a granz monz ne grans vallées,
Asez prouf (4) *du vé Bérangier*,
N'i a boscage ni roschier,

(1) Cinglais, petit pays dont Harcourt-Thury est la capitale.
(2) Suivant mon opinion.
(3) Larges.
(4) Proche.

Mais encontre soleil levant
Se funt la terre en avalant (1);
Une rivière l'avirone
Devers midi et devers none (2).

L'église de Manneville est très-petite, en forme de croix, et n'offre que des caractères peu tranchés ; elle peut dater en grande partie du XVIIe. siècle ou de la fin du XVIe. ; quelques parties de mur cependant sont peut-être plus anciennes. Les fenêtres sont très-étroites, en forme de petites lancettes, qu'on a faites à toutes les époques, notamment au XVIe. et même au XVIIe. siècle, dans nos campagnes. Deux contre-forts dans la façade annoncent une époque plus ancienne ; un tourillon à deux baies surmonte le gable occidental.

Le patronage de l'église était laïque. Au XIVe. siècle, il appartenait à Richard de Brionne, chevalier. L'abbaye de Villers-Canivet percevait les 2|3 de la dîme.

Château. Le château de Manneville est entouré d'un parc magnifique et d'une grande étendue, entièrement clos de murs. Il appartenait, au siècle dernier, à une famille Gosselin de Manneville.

Il a passé ensuite à M de Vitré, chevalier de Saint-Louis, mort il y a quelques années, et appartient maintenant à son gendre, M. le comte de Vendœuvre, ancien préfet et ancien maire de Caen.

Objets antiques. On a fait, à Manneville, en 1841, une trouvaille assez intéressante, dont j'ai rendu compte dans le temps. M. le comte de Rigny ayant fait exécuter quelques mouvements de terrain devant la grille du château, qu'il habite, ces excavations firent découvrir, à une petite profondeur, plusieurs cercueils en pierre, semblables, quant à la forme, à ceux que j'ai signalés dans mon Cours d'antiquités, comme ayant été trouvés sur un grand nombre de points divers. Ces

(1) Se termine la terre en descendant.
(2) La neuvième heure, le soleil couchant.

tombeaux renfermaient plusieurs objets remarquables en métal.



Ce sont, comme on le voit par ces dessins, des boucles

et des agrafes, une petite plaque avec anneau, un poignard, une hache d'armes ou francisque, une petite pince, un fer de lance et une lame de sabre coupante d'un seul côté, comme toutes celles que j'ai décrites dans le 6ᵉ. volume de mon Cours d'antiquités, et comme celles qui ont été recueillies par M. l'abbé Durand dans les sarcophages de Bénouville. Un vase applati, de la forme de nos plats à dessert, mérite surtout d'être examiné. Cette pièce en cuivre battu avait éprouvé anciennement une avarie; il avait fallu la raccommoder au moyen d'une pièce qui a été fixée avec des clous rivés.

Quelques autres petits objets moins importants ont été recueillis. Tout ce que j'ai vu ressemble beaucoup à ce qu'on trouve dans les sépultures des premiers siècles du christianisme (Voir la 6ᵉ. partie de mon Cours). Les objets figurés ci-joint sont à peu près identiques à ceux de même espèce trouvés à Conlyes (Sarthe), à Douvrend (Seine-Inférieure) et ailleurs; il est probable que les cercueils en pierre qui ont été découverts à Manneville ne sont pas isolés et que des fouilles en feraient découvrir d'autres.

ÉMIÉVILLE.

Emiéville, *Esmiedivilla*, *Esmievilla.*

Quand je visitai pour la première fois l'église d'Emiéville, elle se composait d'une tour occidentale, d'une nef et d'un chœur. La nef et le chœur appartenaient au style roman; quelques parties seulement avaient été reprises en sous-œuvre, et l'on avait percé dans le chevet une rose qui annonçait le XIVᵉ. ou le XVᵉ. siècle. Les corbeaux qui soutenaient la corniche étaient très-saillants et assez variés. Une porte romane, à cintre surbaissé orné

de zig-zags, existait dans le mur latéral du chœur, côté du sud.

La nef et le chœur ont été reconstruits depuis cette époque, et on travaille encore au chœur qui est à peine achevé. Cette église a donc perdu beaucoup de son intérêt historique. La tour seule a été conservée ; elle est carrée, garnie autour du toit d'un parapet porté sur des consoles formant machicoulis; elle pourrait bien ne remonter qu'au XVIe., et même, pour la partie supérieure, au commencement du XVIIe. siècle. Elle sert de vestibule à l'extrémité occidentale de la nouvelle église, comme dans l'ancienne.

La nouvelle église est en forme de croix ; on a replacé tous les modillons dans les entablements. La porte romane qui existait dans le mur latéral du chœur a été remontée au milieu du transept méridional ; on en a construit une semblable à l'extrémité du transept nord. Un oculus, imité du roman, a été ouvert au-dessus de chacune de ces portes, dans les murs du transept.

Les colonnettes qui décorent l'intérieur du chœur, et la grande fenêtre à plusieurs baies qui occupe le chevet, sont imitées du XIVe. siècle. Deux autels avec des rétables dans le même style, sont adossés au mur oriental de chacun des transepts.

La nef est beaucoup plus simple ; on n'y voit pas de moulures comme pour le chœur. Les fenêtres, de moyenne grandeur, sont ogivales, mais à une seule baie.

Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St.-Evroult nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers était laissé au curé.

On a trouvé dans le cimetière des cercueils en pierre, qui paraissaient assez anciens, et dans lesquels étaient des pots remplis de charbon.

Dans le tome VIe. de mon Cours d'antiquités, j'ai parlé de

l'usage de renfermer dans les cercueils des pots avec des charbons, qui avaient servi à brûler de l'encens.

Antiquités romaines.—M. le Vte. de Chaumontel, membre de plusieurs Sociétés savantes, mort il y a quelques années à Emiéville, a trouvé, sur différents points de la commune, des haches en pierre, une médaille consulaire, des débris de tuiles romaines et d'autres objets présumés de l'époque gallo-romaine.

GUILLERVILLE.

Guillerville, Gislervilla.

Cette petite paroisse, réunie à Banneville, avait une église peu importante et peu ancienne qui a été récemment démolie.

Elle était dédiée à saint Martin; l'abbaye de Troarn était depuis le XIe. siècle en possession du patronage, le curé percevait les dîmes. On trouve dans le cartulaire déjà cité, qu'en 1092 Roger Tanetin et ses fils vendirent à l'abbé de Troarn, Arnulphe, pour 30 livres mansaises, toute la terre qu'ils avaient à Guillerville *in Gislervilla*, et leurs droits sur l'église. Cette convention fut confirmée par le comte Roger et Robert de Belême, son fils, *De cujus honore erat prædicta terra*, dit le cartulaire.

Le même cartulaire apprend que l'évêque de Bayeux jugea un différent qui s'était élevé entre Roger Tallebot et Villermer, prêtre, au sujet de l'église de Guillerville (1).

(1) Voici la pièce qui constate ce fait; quoiqu'elle n'ait que bien peu d'intérêt, nous allons la transcrire à cause de son peu de longueur :

« H. Dei gratia Baiocensis episcopus, omnibus ad quos presens « scriptum pervenerit, salutem. Vestre notum sit universitati quod,

BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE.

Banneville, *Barnevilla in oximensi pago.*

L'église de Banneville offre peu d'intérêt. La nef est moderne ; le chœur doit dater en partie du XIVe. siècle, car les chapiteaux des colonnes qui supportent l'arc élevé entre le chœur et la nef sont ornés de feuillages très-caractéristiques de cette époque ; les contreforts annoncent aussi le XIVe. ou le XVe. ; mais les murs ont été exhaussés postérieurement, les fenêtres ont été élargies ou refaites en entier ; aussi ce chœur offre-t-il bien peu de caractères. Intérieurement on y voit un plafond horizontal en plâtre.

On construit, à l'extrémité occidentale de la nef, une tour ogivale dont le 1er. étage formera un porche et qui sera, dit-on, terminée en 1847.

On remarque dans le cimetière, le long du chœur, le tombeau *de messire Adrien-Joseph-Morin de Banneville, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis ; ancien major au régiment du mestre de camp général des dragons,*

« cum inter Rogerum Talebot et Willermum presbiterum, super ecclesia de Gislervilla, coram nobis questio verteretur, Willermus omni juri quod in eo se dicebat habere penitus renunciavit. Nos vero, ad presentationem abbatis Troarnensis ad quem jus patronatus pertinet, prenominato Rogero jam dictam ecclesiam in perpetuam contulimus elemosinam. Qui pro prescripto Willermo ut sepe dicte ecclesie perpetuus fieret vicarius a nobis impetravit, et in terciam partem decime, cum oblacionibus et cum terra qua dotata fuit ecclesia illa, perpetuo jure concessit possidendam. Willermus siquidem cathedralia et cetera que nobis vel officialibus nostris pro illa debentur ecclesia, tam pro se, quam pro predicto Rogero, se promisit universaliter soluturum. Preterea placuit inter eos quod tota decima uno quoque anno in unum colligetur, et, ea collecta, Willermus presbiter per manum predicti Rogeri suam accipiet portionem.

né au château de Banneville, le 19 *octobre* 1744, *mort à Nécy (Orne) le* 21 *octobre* 1812.

C'était le père de M. le marquis de Banneville, propriétaire actuel du château, ancien membre du Conseil général du Calvados.

L'église de Banneville est sous l'invocation de N.-D. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Château. Le château de Banneville est petit, mais agréablement placé à peu de distance de la route et près de l'église : il est entouré d'un beau parc qui a reçu des embellissements notables depuis 20 ans. A l'entrée de ce parc, sur la route de Caen à Rouen, est une porte monumentale du XIVᵉ. siècle qui a été apportée de l'abbaye de Troarn, et remontée avec beaucoup de soin ; elle produit là où elle est un très-bon effet. Je décrirai ce monument en parlant de l'abbaye de Troarn, dont elle décorait encore l'entrée quand je l'ai fait dessiner.

SANNERVILLE.

Sannerville, *Salnierii villa, Salnerivilla, Sanervilla.*

L'église de Sannerville est moderne dans son ensemble ; il n'y a que la tour d'ancienne. Le chœur doit avoir été très-récemment reconstruit, la nef peut l'avoir été dans le siècle dernier : mais entre chœur et nef existe une arcade en ogive, ce qui prouve qu'on a conservé quelques parties des murs de l'église précédente en reconstruisant celle-ci. Un énorme autel à colonnes corinthiennes établi il y peu d'années occupe le fond du chœur.

La tour placée à l'extrémité occidentale est large et massive ; elle peut dater du XIVᵉ. siècle, un toit à double égoût la couronne. Dans la partie supérieure j'ai remarqué à l'un des angles de cette tour une figure grossièrement sculptée qui, évidemment, n'avait pas été destinée pour cette place ; j'ignore quel personnage on a voulu figurer.

L'église de Sannerville est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Troarn en avait le patronage et percevait un tiers de la dîme ; le reste était perçu par le curé.

Lirose, *Lesdrosa*, *Lierosa*, *Lierose*, était une petite paroisse qui a été réunie à Sannerville ; l'église n'existe plus, elle était sous l'invocation de saint Germain et avait été donnée à Troarn, dit le cartulaire, par Roger de Montgommery, fondateur de l'abbaye.

Chapelle et prieuré de Folletot. — Il y avait très-anciennement à Folletot, sur le territoire de Sannerville une chapelle de Saint-Rémi qui dépendait de l'église de Sannerville. Il paraît, d'après le cartulaire de Troarn, qu'en 1115, un certain Guillaume, prêtre, de Banneville, avait revendiqué sur cette chapelle des droits attribués à l'église de Sannerville, mais qu'il renonça à ses prétentions. Voici ce que je trouve à ce sujet dans le cartulaire de Troarn :

« Anno millesimo centesimo quinto decimo, XVII Kalen-
« das februarii, Willelmus, presbiter de Barnevilla, cum
« filio suo Roberto, venit in capitulum nostrum, et, petens
« veniam ab omni conventu super calumpniam quam de ec-
« clesia de Foletot contra sanctum Martinum injuste fecerat,
« et ipsam calumpniam ex toto dimittens, promisit se dein-
« ceps fidelem sancto Martino et abbati Andree permansurum,
« filio suo Roberto, accepta societate nostra, hec
« omnia concedente, et se ad nos venturos, etc. Suirco
« abbas concessit eis ut in dicta ecclesia, sicut quilibet alius
« clericus, cantare possint, etc. »

Il paraîtrait que les prétentions se seraient élevées plus tard sur la même chapelle de Folletot de la part du clergé de Banneville, car nous trouvons dans le cartulaire une autre charte de 1215, déclarant que la chapelle de Folletot était, sous tous les rapports, dépendante de l'église de Sannerville.

« Preterea dico et concedo quod nulla persona ecclesie Sancte « Marie de Barnevilla, cujus patronatus pertinet ad feodum « Rogeri militis de Amundevilla, debet vel potest aliquid recla- « mare, ratione predicti patronatus, in capella de Foletot; que « capella plenarie cum omnibus pertinentiis suis adjacet et « subditur ecclesie de Salnevilla, etc. Actum, etc. anno « Domini M̊. CC̊. XV̊. »

Vers la fin du XIV°. siècle, dit M. De La Rue, Girard, sire de Tournebu, et d'Auvillers donna à Troarn la terre et seigneurie de Folletot avec deux cents écus d'or, pour ériger ladite chapelle en prieuré; mais en l'année 1213, Robert Firtz Enneis, baron de Thury, avait fondé à St.-Samson-en-Auge l'hôpital de la Madeleine de Saulx; et, comme il n'avait laissé pour héritière qu'une fille Philippine, femme de Philippe, baron de Tournebu, Richard de Tournebu qui en descendait, jugea à propos dans la suite, en 1404, de faire ériger en prieuré hospitalier l'hôpital de la Madeleine, et d'accord avec Louis de Chantemerle, abbé de Troarn, la fondation du prieuré de Folletot fut révoquée et les biens qu'il possédait passèrent à l'hôpital de St.-Samson.

TOUFFRÉVILLE.

Touffréville, *Turfredivilla*, *Toufrevilla*.

L'église de Touffréville a été reconstruite en grande partie, et au premier abord elle paraît tout entière refaite; mais on a conservé une partie des murs de l'église primitive, car on voit au nord et au sud, dans les murs latéraux de la nef, quelques pierres rangées en arête de poisson; d'autre part, on remarque à l'intérieur et à l'extrémité de la nef, du côté de l'évangile, une jolie crédence de la fin du XV°. siècle, terminée par un petit arc aigu, en forme d'accolade, très-

finement découpé; une autre niche du même temps se trouve au-dessus d'une porte ouverte au N.-O. de la nef. Voilà donc trois époques reconnaissables : l'époque romane dans les arêtes de poisson, le XV[e]. siècle dans les deux niches précédentes, et enfin la période moderne dans l'ensemble de l'église. On peut même indiquer une quatrième époque, dans la tour octogone à l'ouest de la nef, terminée par un petit dôme à calotte arrondie, et la sacristie qui forme prolongement à l'extrémité du chœur, ce sont des parties plus récentes encore que les autres.

L'église de Touffréville est, du reste, très-peu intéressante ; on n'y voit ni voûte ni lambris en bois, mais un plancher droit avec poutres et solives. Dans le chœur, on a dissimulé les solives en les recouvrant d'un plafond en plâtre.

On voit dans la nef trois pierres tombales avec inscriptions : l'une d'elles recouvre le corps de *vénérable et discrète personne maitre Pierre Michel Gosse, prêtre de cette paroisse, décédé le* 31 *janvier* 1748, *âgé de* 65 *ans ;* l'autre est placée sur la tombe de *dame Marie Michel, veuve de Thomas Gosse, décédée le* 3 *février* 1763, *à l'âge de* 79 *ans* 8 *mois ;* la troisième inscription est en partie effacée : elle ne paraît pas plus ancienne que les deux autres.

Font baptismal. En entrant dans la nef, on trouve une cuve baptismale octogone sur un pédicule de même forme ; elle ne porte pas de sculptures, mais elle est d'un grand diamètre (0[m]. 70 à l'intérieur) ; et doit être assez ancienne (du XIII[e]. siècle ou du XII[e]. peut-être ?).

L'église de Touffréville est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Troarn en possédait le patronage et percevait les deux tiers des dîmes ; l'autre tiers était abandonné au curé.

BURES.

Bures, *Bur super Divam, Burum, Castellum de Buris.*

L'église est moderne, située sur le bord de la rivière, elle n'offre rien d'intéressant. C'est un bâtiment mesquin, ayant à l'ouest une tour couronnée d'un petit dôme en pierre comme l'église de Touffréville.

L'église de Bures est sous l'invocation de saint Ouen; l'abbaye de Troarn percevait les dîmes et nommait à la cure. J'ai cité à l'article de Ste.-Honorine des passages du cartulaire de Troarn, tendant à établir que cette paroisse dépendait de Bures dans l'origine.

Nous voyons par le cartulaire de l'abbaye de Ste.-Trinité de Caen que cette abbaye avait reçu des terres à Bures: *tradimus etiam terram unius carrucæ in valle de Bures.*

Faits historiques. C'est à Bures qu'eut lieu, en 1082 (le 2 décembre), la fin tragique de la comtesse Mabile, femme de Roger de Montgommery.

Mabile, dit Orderic Vital, *était fière et mondaine, rusée et bavarde, extrêmement cruelle.* Elle avait commis un grand nombre de crimes et s'était attiré surtout la haine de Hugues de Souger auquel elle avait ravi un château. Ce seigneur se rendit à Bures, s'introduisit avec ses trois frères, dans la chambre de la comtesse et lui trancha la tête. Mais laissons Orderic Vital faire le récit de ce drame sanglant.

« Le juste arbitre qui épargne avec bonté les pécheurs, « mais qui frappe rigoureusement les impénitents, dit Orderic « Vital, permit que cette méchante femme, qui s'était teinte « du sang de beaucoup de personnes, et qui avait forcé tant « de nobles, deshérités par la violence, d'aller mendier chez « l'étranger, tombât sous le glaive de Hugues, auquel elle

« avait ravi un château qui était situé sur la Motte d'Igé (1),
« et qu'elle avait ainsi privé injustement de son héritage
« paternel. Dans la douleur qu'il éprouvait, il conçut une
« entreprise audacieuse : réuni à ses trois frères, et doué
« d'une grande vaillance, il parvint de nuit à la chambre de
« la comtesse, dans un lieu sur la Dive, que l'on appelle
« Bures, la trouva au lit, où elle venait de se mettre après
« les délices du bain ; et, pour prix de son patrimoine ravi,
« lui coupa la tête avec son glaive. Après le meurtre de cette
« cruelle princesse, beaucoup de personnes se réjouirent de
« sa chute, et les auteurs de ce grand attentat se hâtèrent
« de fuir dans la Pouille. Hugues de Mont-Gomeri se trouvait
à Bures avec seize chevaliers; ayant appris le meurtre de
« sa mère, il se mit à poursuivre les assassins fugitifs, mais
« il ne put les atteindre, parce qu'ils avaient eu le soin
« prévoyant de rompre derrière eux les ponts des rivières,
« pour ne pas tomber entre les mains des vengeurs de
« Mabile. L'hiver d'ailleurs, les ténèbres de la nuit, les
« inondations arrêtaient les poursuites ; et les fugitifs, après
« s'être vengés, ne tardèrent pas à quitter la Normandie.
« Le cadavre mutilé fut inhumé au couvent de Troarn,
« dont Durand était abbé, le jour des nones de décembre (5
« décembre) : non que Mabile y eût droit par aucun mérite
« envers ce lieu, mais à cause du crédit de ses amis (2). »

(1) La Motte d'Igé, ou la Roche d'Igé, arrondissement d'Alençon.

(2) Durand fit inscrire sur son tombeau l'épitaphe suivante :

ALTA CLARENTUM DE STIRPE CREATA PARENTUM,
HAC TEGITUR TUMBA MAXIMA MABILIA.
HÆC INTER CELEBRES FAMOSA MAGIS MULIERES
CLARUIT IN LATO ORBE SUI MERITO.
ACRIOR INGENIO, SENSU VIGIL, INPIGRA FACTO,
UTILIS ELOQUIO, PROVIDA CONSILIO;

J'ai cherché les traces de l'habitation occupée à Bures par Mabile et où elle fut assassinée dans la nuit du 2 décembre 1082.

Après avoir, à deux reprises différentes, visité le territoire de cette commune, je suis demeuré convaincu que le manoir de Mabile était situé dans l'emplacement de la ferme du pavillon, tout près de l'église. La maison actuelle est loin de remonter à une époque aussi reculée, mais l'emplacement est celui d'un château du moyen-âge, et on suit encore, dans l'herbage qui sert de cour à la ferme, une dépression ressemblant à un canal desséché, qui n'est autre chose que la trace des anciens fossés. Ces fossés devaient suivre à peu près la direction d'un chemin passant derrière le presbytère, puis revenir vers la Dive, au sud de l'église qui, d'après cette supposition, aurait été comprise dans l'enceinte.

La Dive défendait la place à l'est, et formait, comme au-

Exilis forma, sed grandis prorsus honestas;
Dapsilis in sumptu, cultu satis habitu.
Hæc scutum patriæ fuit, hæc munitio marchæ;
Vicinisque suis grata vel horribilis.
Sed, quia mortales non omnia possumus omnes,
Hæc periit gladio, nocte perempta dolo:
Et, quia nunc opus est defunctæ ferre juvamen,
Quisquis amicus adest, subveniendo probet.

Cette tombe recouvre l'illustre Mabile, issue de la grande tige de parents distingués. Fameuse parmi les femmes les plus célèbres, elle brilla dans tout l'univers par son mérite. Son génie fut entreprenant, son esprit vigilant, son activité continuelle, son éloquence persuasive, sa sagesse prévoyante. Petite de taille, elle fut grande par ses vertus; magnifique et somptueuse, elle aimait la parure. Elle fut le bouclier de sa patrie, le boulevard de la frontière, et pour ses voisins, tantôt agréable, tantôt terrible; mais comme la puissance des mortels a des bornes, Mabile, frappée pendant la nuit et surprise avec perfidie, a péri sous le glaive. Morte maintenant, elle a besoin d'une pieuse assistance : quiconque la chérit doit le prouver en priant pour elle. (*Oderic Vital. liv. 5. traduction de M. Guizot, t. 2, p. 397.*)

jourd'hui, de ce côté, une barrière infranchissable, autrement qu'en bateau ou sur un pont.

Le bourg de Bures se grouppait autour du château, à l'ouest et au sud; on voit encore les petites rues qui là, comme dans quelques bourgades anciennes que j'ai soigneusement explorées, donnaient accès aux maisons plus ou moins serrées aux abords du château féodal.

L'emplacement de ce château de Bures, tel que je le rétablis par la pensée, répond aux circonstances de la mort de Mabile; en effet, *elle venait de goûter les délices du bain*, dit Orderic Vital, quand elle fut assassinée; or, le voisinage de la Dive, qui coulait à quelques pas du château, était bien favorable à l'établissement de bains.

Une tradition que j'ai recueillie d'un grand nombre de bouches dans le village, ne mériterait pas d'être rapportée, si les faits qu'on raconte ne se passaient chaque année, suivant le dire des habitants, durant le temps de l'Avent. A cette époque, disent-ils, la maison du pavillon est visitée par des revenants, et les propriétaires qui se sont succédé en ont toujours été inquiétés. Si l'on réfléchit que le meurtre de Mabile a eu lieu le 2 décembre, conséquemment pendant l'Avent, on trouvera peut-être qu'il y a dans ces contes de revenants qui fréquentent la maison et qui demandent des messes, quelques souvenirs confus du meurtre de Mabile.

A l'extrémité de la commune, à 3 kilom. de l'église et au milieu du bois, existent une motte entourée de fossés, et les vestiges d'un petit château féodal, qui a fait donner à ce quartier du bois le nom de *Coupe des Castiaux*. La motte est arrondie et ressemble à beaucoup d'autres décrites dans le 5e. volume de mon Cours d'antiquités.

Un peu plus loin, se trouvent les levées de terre que l'on appelle la butte *Thomine* et la butte *Cardine*. Ce sont les

restes d'un ancien barrage au moyen duquel on avait, à ce qu'il paraît, fait une retenue d'eau dans le petit vallon sur les deux bords duquel les deux buttes existent. Le centre du barrage a été détruit, et le ruisseau coule librement aujourd'hui.

TROARN (CHEF-LIEU).

Troarn, *Troarnum*, *Troardum*, *Truardum*, *Trouard*, bourg et chef-lieu de canton sur la Dive.

L'église paroissiale est moderne; mais quelques parties des murs latéraux doivent avoir été conservées d'une construction plus ancienne.

M. Guy a élevé il y a peu d'années, à l'extrémité occidentale de la nef, une tour qui offre le mélange du type roman et du style ogival.

L'église est sous l'invocation de la Ste.-Croix.

L'abbaye nommait à la cure et percevait les dîmes.

Anciennement il existait une seconde église dédiée à saint Gilles.

Abbaye de Troarn. Troarn doit son importance à l'abbaye de St.-Martin. En 1022, Roger de Montgommery, vicomte d'Exmes, fonda à Troarn une collégiale, et, vers 1048, son fils transforma cette collégiale en abbaye, sous l'épiscopat de Hugues, évêque de Bayeux.

Le premier abbé du monastère, Durand, entra en fonctions l'an 1059 (1); la même année, l'église fut dédiée par Odon, frère de Guillaume-le-Conquérant, évêque de Bayeux.

(1) Orderic Vital parle en ces termes de ce premier abbé de Troarn dans le VIII°. livre de son *Histoire de Normandie*: « Durand, « moine depuis son enfance, célèbre par sa piété et sa sagesse, très-« habile docteur dans le chant ecclésiastique et dans les dogmes di-« vins, dur bourreau de lui-même, mais plein de douceur dans « ses rapports avec les autres, etc., etc. »

M. l'abbé Laffétay, membre de la Société française pour la conservation des Monuments, m'a remis, il y a quelque temps, un mémoire sur l'abbaye de Troarn dont je vais citer quelques passages. Les détails consignés dans cette notice ont été puisés dans un manuscrit de 275 pages in-f°. qui existe à la mairie de Troarn et qui a pour titre :

Inventaire général des chartes et titres des fondations, dotations, possessions, droits et priviléges de l'abbaye de St.-Martin de Trouar, ordre de St.-Benoit, diocèse de Bayeux. Ce manuscrit indique avec une minutieuse exactitude le lieu précis qu'occupaient dans le chartrier les pièces originales dont il constate l'existence et qu'il analyse presque toujours en les énumérant. Il est du XVIIe. siècle ; car on lit à la première page, qu'il a été dressé par Dom Alberic Vienne, prêtre sacristain de ladite abbaye, sur l'ordre de M. de Sourches, grand prévôt de France, père de l'abbé qui possédait alors le monastère ; or, on sait que M. de Sourches le posséda depuis 1613 jusqu'en 1677.

« En 1193, dit M. Laffétay, l'abbaye de St.-Martin réunit à la baronnie de Trouar celle de Robehomme, celle-ci lui fut donnée par Jean, comte d'Alençon, fils du fondateur. Toutes les chartes de fondation lui avaient conféré le droit de basse et moyenne justice sur tous ses sujets et tenants de quelque qualité qu'ils fussent ; et c'est un fait digne de remarque que la charge de sergent royal de Trouar était noble et héréditaire, et qu'elle avait été exercée par des personnes d'une haute extraction. »

« Je ne m'étendrai pas sur l'énumération des vastes domaines dont l'abbaye fut dotée par ses riches et puissants bienfaiteurs. L'inventaire nous apprend qu'ils consistaient en herbages, prés, marais, rivières, pesches et pescheries, bois et bocages, chasses et garennes de toute

sorte, foires, tripot, etc. ; l'abbaye possédait plusieurs salines à Varaville et à Sallenelles. Ces établissements étaient des donations confirmées à différentes époques par les rois d'Angleterre, ducs de Normandie. »

« On se rappelle ces temps désastreux, où Henri V, roi d'Angleterre, se flattait de conquérir la France dont il avait usurpé la couronne ; ses généraux et ses armées sillonnaient en tous sens notre pays dévasté, et Talbot, le plus célèbre d'entre eux, conduisait à Caen un corps de troupes pour réduire la ville à l'obéissance. En ce temps-là le monastère de Trouar avait pour supérieur l'abbé Robert qui entreprit de tenir tête à l'ennemi, au moins de retarder sa marche triomphante. En conséquence, ordre fut donné aux vassaux de l'abbaye de rompre le pont de St.-Samson sur la Dive qui fermait le passage à l'Anglais. Cette courageuse, mais inutile résolution, coûta cher à l'abbaye. La Dive fut passée, le monastère pris d'assaut et mis au pillage, les bâtiments furent en partie ruinés, et grand nombre de ses titres périrent dans les flammes. Dans la suite la fortune s'étant ralliée à nos drapeaux, l'abbé Robert, qui avait cédé prudemment à l'orage, revint avec trente de ses religieux relever les ruines de l'abbaye. Le roi Charles VII, avec lequel il eut une entrevue, lui témoigna sa bienveillance et son estime. »

« Au reste, les Anglais ne furent pas les seuls adversaires contre lesquels luttèrent les abbés de St.-Martin, les officiers de l'évêque de Bayeux rencontrèrent quelquefois de ce côté une vigoureuse résistance dans l'exercice de leurs fonctions. Il est vrai que la bulle de fondation accordée par le pape Innocent II, l'an 1111, confirmait les biens présents et à venir du monastère, ainsi que son patronage sur les églises contenues dans la circonscription de son territoire sous la restriction d'usage : *salvâ diocesanorum episcoporum*

canonicâ justitiâ. Et quatorze autres bulles de différents papes concernant la discipline et les droits du monastère, contenaient cette formule ou autre semblable ; mais un bref d'Innocent III avait déclaré les églises du prieuré de Trouar *ab episcopali juridictione per amicabilem compositionem exemptas.* Cette transaction amicale eut lieu en 1169 entre l'évêque de Bayeux et l'abbé de Trouar à l'effet de fixer réciproquement les limites de la juridiction ; cependant la lutte s'engagea plus d'une fois sur ce terrain, des actions furent intentées et soutenues de part et d'autre devant le bailliage, la sénéchaussée et le parlement : plusieurs cases du chartrier suffisaient à peine pour contenir les nombreux dossiers de ces immenses procédures.

« Il faut avouer que la juridiction des évêques de Bayeux était singulièrement restreinte par celle des abbés qui nommaient à tous les bénéfices dépendants du prieuré de Trouar, en sorte, dit le manuscrit, que les titulaires de ces différentes cures n'étaient que les vicaires perpétuels de l'abbé. Les redevances annuelles qui avaient été consenties à la charge du monastère devenaient une source intarissable de contestations ; et les abbés de St.-Martin qui avaient le droit de porter les ornements pontificaux dans tous les lieux de leur juridiction, de donner la bénédiction solennelle partout où il ne se trouvait ni légat ni évêque, mettaient autant d'ardeur à défendre leurs droits qu'à étendre leurs priviléges. Ce dernier leur avait été accordé par le cardinal légat d'Avignon au nom du souverain pontife en 1456. En reconnaissance de cette faveur, tant que le pape fit son séjour à Avignon ou dans quelqu'autre ville en deçà des monts, l'abbé de Trouar fut obligé *chacun an* d'aller lui faire la cour, à moins qu'il n'en fût légitimement empêché, et dans ce cas il devait solliciter une dispense qui lui était accordée par le chambrier (le camerier) du pape.

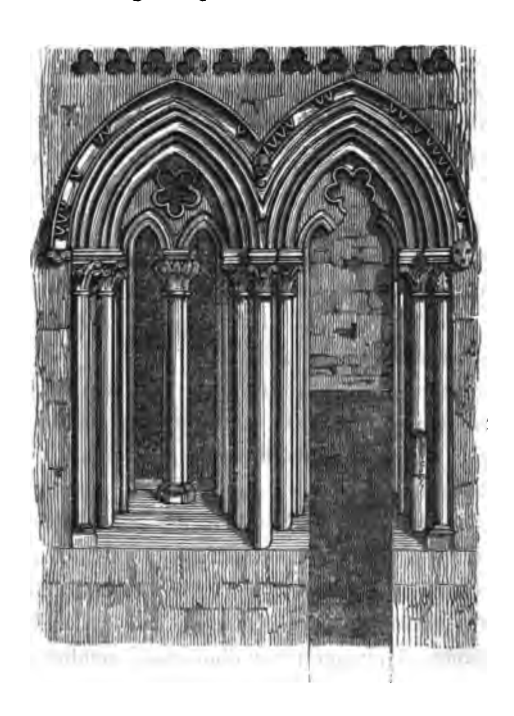
« Tels sont les faits les plus intéressants qui m'ont frappé dans le manuscrit. En vain j'y ai cherché la description du monastère et en particulier celle de l'église. Je n'ai recueilli que quelques détails insignifiants. C'est ainsi qu'il est fait mention d'une sentence du bailly de Caen (1565) ordonnant le rétablissement du cloître, des vitres de l'église et du chapitre, de la chaire du chœur et du chapitre, après la ruine et pillage de l'abbaye par les calvinistes de Caen. On y voit également qu'après la dévastation du monastère par les Anglais, l'abbé Robert fit recouvrir le grand clocher en plomb et rétablir le cloître et les granges, mais pour le reste, il faut se borner à des souvenirs.

« L'église qui, dit-on, avait près de 200 pieds de longueur est entièrement détruite. Le cimetière est maintenant une cour plantée d'arbres à fruits. Il paraît qu'en remuant la terre à une certaine profondeur, on a trouvé récemment des cercueils en pierre qui renfermaient des cadavres assez bien conservés. On a respecté ces tombeaux.

« Le chartrier qui fermait ainsi que l'église un des côtés du cloître subsiste en partie. Il a été converti en bâtiment d'exploitation, et quoique percé d'un grand nombre d'ouvertures plus ou moins irrégulières, il conserve cependant encore un caractère monumental.

« D'un côté, la maçonnerie en arêtes de poisson, et quelques cintres surbaissés dont la forme se dessine encore sur le mur, malgré le moellon qui les remplit, sont les seules traces d'architecture que l'on y découvre. Mais du côté opposé, une des anciennes fenêtres a échappé aux nombreuses mutilations qui ont ôté à l'édifice sa première physionomie. »

Ce sont des ogives géminées encadrées dans une autre



FENÊTRES DU CHARTRIER A TROARN.

ogive. L'archivolte de celle-ci se compose de plusieurs cannelures reposant sur des colonnettes ; elle est ornée près du bord extérieur, d'un charmant chapelet de ces fleurs crucifères qui, évidées en-dessous, ne tiennent que par l'extrémité de leurs pétales et que nous trouvons au XIIIe. siècle dans plusieurs églises du Calvados.

Ces fenêtres, dont le dessin ci-joint donne une idée bien imparfaite, peuvent être du XIIIe. ; toutefois je ne serais nullement surpris qu'elles n'eussent été faites qu'au commencement du XIVe. : le XIVe. siècle paraît en effet convenir au

bâtiment dans lequel elles se trouvent, et même les parties de l'édifice, orientées au sud, ne sont probablement que du XVe.

Au-dessous de l'appartement éclairé par les belles fenêtres précédentes est une salle voûtée que l'on assure avoir été la salle du chapitre ; au milieu se dresse un pilier cylindrique où viennent aboutir tous les arceaux. Les murs sont soutenus extérieurement par des contreforts qui s'élèvent jusqu'au toit.

M. Laffétay décrit ainsi l'entrée principale du monastère qui, comme je l'ai dit, est à présent à Banneville et dont voici le dessin.



ENTRÉE DE L'ABBAYE DE TROARN.

« C'est, dit-il, un portique voûté semblable à ceux qui précèdent ordinairement le portail de nos églises gothiques. On passe sous une belle arcade qui peut avoir 9 à 10 pieds d'ouverture à la naissance de l'ogive. Celle-ci est régulière, je veux dire qu'elle a les proportions d'un triangle équilatéral. L'archivolte et la plupart des arceaux, qui dessinent la voûte, s'appuient sur de maigres colonnes disposées en faisceau, et dont le fût saillant aux trois quarts environ semble tapisser les massifs qu'elles recouvrent. D'autres arceaux n'ont pour point de départ et pour appui que des encorbellements. Ces encorbellements offrent des têtes assez bien modelées et dont l'expression n'est pas trop grimaçante : l'une d'entre elles m'a frappé par la délicatesse avec laquelle la chevelure est ciselée.

« Le portique est adossé à des appartements dont le plancher descend à peu près au milieu de l'arcade du fond, et est soutenu en cet endroit par le cintre d'une porte très-basse. Au-dessus de cette porte une console et un *dais* richement sculptés indiquent la place d'une statue qui pouvait avoir deux pieds et demi de haut. En-dehors du portique, au-dessus de l'arche principale, un cadre de 2 pieds carrés, formant saillie sur le mur, enfermait autrefois les armoiries du fondateur ou celles de quelque puissant abbé. L'écusson en forme de pentagone a été gratté ainsi que les deux animaux qui le soutenaient, l'empreinte seule en est restée. Il était surmonté d'un petit cordon de pierre, simulant une ogive trilobée qu'accompagnent deux petits pinacles à flèche très-aiguë. Tout ceci était renfermé dans l'intérieur du cadre. Mais ce qui donne surtout à cette entrée un caractère majestueux, ce sont quatre piliers rectangulaires disposés symétriquement qui, s'élevant deux à deux de chaque côté du portique, se terminent en forme de clochetons. Les deux plus élevés font saillie de toute leur épaisseur sur le plan de l'édifice ; ils

sont aussi les plus rapprochés de l'arcade. En avant de ces piliers se remarquent des *dais* ou *couronnes* ne tenant que d'un côté au mur qui les supporte. Ces *dais* surmontent des niches destinées à recevoir des statues et sont ciselés à jour avec beaucoup d'élégance. Quand on observe de près les détails de ces ciselures, on voit que les différentes modifications de l'ogive à trois lobes en forment pour ainsi dire la base et le caractère dominant. A 12 pieds environ au-dessus du sol les quatre piliers se terminent par une corniche qui sert en même temps de piédestal aux clochetons ; au-dessous de cette corniche serpente une branche de vigne d'une rare beauté et d'une conservation parfaite. Les clochetons se détachent entièrement du portique au-dessus duquel ils s'élancent. Ils se composent d'une colonne terminée par une pyramide à quatre faces. L'intersection des faces n'offre point d'arêtes vives, mais de gros cordons de pierre. L'ogive trilobée se retrouve encore sculptée sur le fût de ces obélisques avant la naissance de la pyramide. »

J'ajouterai à cette description, d'ailleurs fort exacte, que rien n'est plus caractéristique du XIVe. siècle, que cette jolie porte dont tous les détails, notamment la belle guirlande de feuilles de vigne, sont remarquablement bien travaillées.

Les maisons sur lesquelles elle était appliquée sont aussi du XIVe., et je crois, à en juger par ce qui reste de mieux caractérisé dans les bâtiments de l'abbaye, qu'une grande reconstruction y avait eu lieu à cette époque.

Les Montgommery ayant reçu de grandes possessions en Angleterre après la conquête, firent des donations à l'abbaye de Troarn dans ce pays ; en 1262, l'abbé de Troarn échangea les possessions qu'il avait en Angleterre contre celles que le prieur de Brewton possédait en Normandie ; il devint par là

chanoine-né de Coutances, titre qui appartenait au prieur de Brewton (1).

En 1296, Odon Rigault fit la visite de l'abbaye de Troarn ; il y trouva 44 religieux qui jouissaient de 3,000 livres de rente, somme égale à 54,677 livres 6 sous de notre monnaie (2).

Le revenu total était estimé à plus de 100,000 livres au siècle dernier.

L'abbaye de Troarn possédait un assez grand nombre de patronages d'églises ou de chapelles (55 bénéfices).

Elle devait aux comtes de Montgommery le prieuré du Goulet (Orne), le prieuré du Désert, arrondissement de Vire, aux familles de Vassy, de Tilly, de Couvert et le Vicomte.

M. l'abbé De La Rue a donné l'indication des principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Troarn, dans le second volume de ses Essais historiques sur la ville de Caen (3).

En 1562, l'amiral de Colligny fit chasser les moines, enlever les vases sacrés et l'argenterie, briser les cloches et brûler les lieux claustraux.

(1) L'abbé De La Rue, essais historiques sur la ville de Caen, t. 2me.

(2) XVIII. Kalend. octobris apud Troarcium cum expensis monasterii; invenimus quod ibi sunt XLIIII; monachi. Itinerantes non servant jejunia ; injunximus eis ut plenius observentur. In prioratibus non observant jejunia et utuntur carnibus et culcitris. Eis interdiximus usum carnium et culcitrarum, et injunximus ut regule jejunium observarent. Habent in redditibus circa $\overset{m}{\text{III}}$ (3000) librarum ; debent circa CCC libras. Statuimus quod eligantur aliqui de conventu, qui audiant compotum abbatis et officialium ; debent pensiones circa XXX libras. (*V. les Visites d'Odon Rigault que j'ai publiées en* 1837, *d'après le manuscrit de la bibliothèque royale.*)

(3) Voici quelques-uns de ces bienfaiteurs d'après le cartulaire déjà cité :

XIIe. SIÈCLE.

GUILLAUME D'ANGERVILLE. GUILLAUME LE VICOMTE.

Charles IX, après avoir résidé pendant quelques jours à Caen, en 1563, alla loger à Troarn avec sa mère, Catherine de Médicis, et le cardinal de Bourbon.

Sous l'épiscopat de M. de Rochechouart, évêque de Bayeux, il fut question d'unir les religieux de Troarn avec leurs revenus au chapitre du St.-Sépulchre de Caen. Un concordat sur les conditions de l'union avait déjà été signé; mais il fallait obtenir la sécularisation des moines, et on ne donna pas suite à l'affaire.

Plus tard on voulut supprimer la messe conventuelle, et en prendre les revenus pour fonder un chapitre de chanoinesses, on signifia même aux religieux la défense de recevoir de nouveaux sujets pour remplir les places vacantes. En 1728, il n'y avait plus que sept religieux; sept places étaient vacantes.

Les abbés commandataires dissipaient les revenus du monastère, et laissaient tomber en ruine les lieux claustraux. A Troarn, comme ailleurs, ces abbés non-résidants dévoraient les revenus sans rien écouter; ils ne cherchaient qu'à diminuer le nombre des moines. On avait fini par adopter le projet de substituer les chanoinesses aux religieux, et on en avait nommé 29 quand la révolution éclata.

Les bâtiments de l'abbaye qui subsistent encore appartiennent à plusieurs propriétaires. Je compte publier, plus

REGINALD DE BAILLEUL. GUILLAUME DE SÉRAN.
ROBERT DE COURCY. OTHON DE TILLY ET SON FILS.
RADULPHE DE COUVERT. HUBERT DE PIERREPONT.
GUILLAUME ET HUGUES DE COULIBOEUF. GUILLAUME DE RUPIÈRES.

XIIIe. SIÈCLE.

ANGO DE MATHAN. ROBERT TESSON.
ROGER DE MATHAN. JEAN DE TOURNEBUT.
RADULPHE ET DENYS LE VICOMTE. RADULPHE DE TILLY.
PHILIPPE DE TOUCHET.

tard, une vue méridionale des bâtiments qui renfermaient le chartrier.

Il y avait à Troarn des vignobles dont il est encore question dans des actes du XV°. siècle.

Il existe un hospice à Troarn, et l'administration municipale dispose en outre de plusieurs lits à l'hôpital de Lisieux, par suite de la réunion de l'hospice de St.-Samson, près Troarn, dont nous avons parlé, à celui de cette ville.

Le bourg de Troarn a chaque semaine un marché : une mairie a été construite, il y a quelques années, sur le bord de la route ; une caserne de gendarmerie vient aussi d'être terminée ; la population est d'environ 900 habitants.

SAINT-PAIR.

Saint-Pair, *Sanctus Paternus.*

L'église de St.-Pair, sans intérêt, a été refaite durant la période moderne. Le chœur pourrait cependant conserver quelques parties de murs du XI°. ou du XII°. siècle.

La tour latérale au sud, terminée en bâtière, peut dater du XVI°. siècle, au plus du XV°.

Cette église est sous l'invocation de saint Paterne. L'abbaye de Troarn en avait le patronage ; le curé percevait les dîmes.

JANVILLE.

Janville, *Johannis villa.*

L'église est moderne ; et la tour en pierre, du genre de celles que nous avons signalées à Bures, à Touffreville et ailleurs.

Cette église est sous l'invocation de N.-D. L'abbaye de Troarn en possédait le patronage dès le XII°. siècle.

En 1129, Herbert Gislerius et ses fils, Robert et Hugues, renoncèrent à leurs prétentions sur l'église de Janville.

Robert obtint en échange le droit de chanter dans l'église de St.-Pair, Hugues reçut une acre de terre.

Plus tard, en 1162, ce même Hugues abandonna tous les droits qu'il exerçait à St.-Pair, et les dîmes des différentes récoltes; il reçut en récompense 10 sous d'Anjou. C'est ce qui résulte de la pièce suivante que nous avons trouvée dans le cartulaire de Troarn.

« Anno M. C. XXIX Herbertus Gislerius et filii ejus Ro-
« bertus presbiter et Willelmus et Hugo, in capitulo Troarn,
« concesserunt quicquid clamabant in ecclesia de Johannis-
« villa, et juraront super quatuor evangelia quod nichil ultro
« clamarent in ecclesia vel in terra, et pro hoc abbas concessit
« Roberto prædicto ut cantaret in ecclesia nostra de Sancto
« Paterno (St.-Pair) sicut alii clerici ibidem cantaverunt, et
« unam acram terræ Hugoni.

« Anno 1162 in capitulo Troarn. Hugo filius Gislerii pri-
« mogenitus concessit quicquid in ecclesia Sancti Paterni
« habebat in terris, vineis, decimis anonæ, lini, canabi,
« vini et siceræ (cidre) et aliis decimis et rebus quæ ad
« presbiteratum pertinent et quæ omnia hereditario jure,
« quamvis injuste diu detinuerat, et pro hac demissione
« habuit decem solidos Andegavenses et posuit super altare
« Sti. Martini per textum.

La Ramée est un hameau de Janville. Il est question du bois de la Ramée dans un aveu de 1476.

SAINT-PIERRE-OURSIN.

L'église de St.-Pierre-Oursin est moderne, et date à peine d'une centaine d'années. Elle est placée au milieu du marais des Terriers, dont le dessèchement a été entrepris dans le siècle dernier. Aussi, il n'y avait point de dîmes, et le revenu du curé consistait en quelques rentes et en terres situées à Bellengreville.

Le château appartient à M. le comte Louis de Chazot, membre de l'Association normande; il avait appartenu auparavant à M. de St.-Cricq, à M. Adam, et à M. de Montchevrel, dont la famille avait opéré une partie des dessèchements du marais. Le domaine annexé au château est encore considérable, et, dit-on, de 400 à 500 hectares.

VIMONT.

Vimont, *Wilmundum*, *Vuilmunt*, *Wimundum*.

La petite église de Vimont a été reconstruite de fond en comble dans le siècle dernier. Elle n'offre absolument aucun intérêt. Une tour avec petit dôme en pierre surmonte le gable occidental de la nef.

Cette église est sous l'invocation de N.-D. Le patronage était laïc; le curé percevait les dîmes.

Plusieurs habitations assez agréables bordent la route royale à Vimont. Le château a été possédé successivement, dans ces derniers temps, par M. Delaunay et par M. le comte de St.-Cricq. Il appartient à présent à M. Baudot, juge au tribunal de commerce de la Seine.

La famille de Saffrey possédait la seigneurie de Vimont au XIVe. siècle, et l'a conservée long-temps depuis.

Colonne commémorative de la bataille du Val-ès-Dunes. —En 1841, j'ai consacré par une borne monumentale élevée à Vimont, sur le bord de la grande route, le souvenir de l'importante bataille, livrée en 1047, par le duc Guillaume aux seigneurs qui avaient juré sa perte et soulevé contre lui le Cotentin et le Bessin.

Nous voulons parler de la bataille du *Val-ès-Dunes*. On sait que le roi de France, Henry Ier., était venu au secours du duc Guillaume, et qu'il campa près de Valmeray, où il entendit la messe le matin de la bataille (10 août 1047).

L'armée du duc, après avoir passé la Muance au gué

Bérenger, près d'Argences, se dirigea vers le sud pour rejoindre l'armée française. Les deux armées, tournées vers l'ouest, entrèrent ensuite, dit le chroniqueur Wace, dans la plaine du Val-ès-Dunes, qui, d'après le récit très-circonstancié de cet auteur, devait être près de Billy. Wace dit effectivement que cette plaine était bornée de deux côtés par des cours d'eau; or, la Muance, passant à Fierville, et le ruisseau le Semillon, qui traverse le marais de Bellengreville, bornent la plaine de Billy. Enfin, nous trouvons dans les notes manuscrites de l'abbé De La Rue, que Secqueville, village situé sur la hauteur, à une demi-lieue à l'ouest de la plaine de Billy, est désigné ainsi dans certains actes : *Sicca villa juxta Valedunas.* Comme les noms de lieu notés par l'abbé De La Rue, l'ont été d'après ceux qu'il a trouvés dans des chartes authentiques, cette note n'est pas sans intérêt.

Mais ce qui vient encore à l'appui de notre assertion, c'est la connaissance acquise de l'emplacement occupé par la chapelle St.-Laurent, élevée, suivant l'historien de Bras, en mémoire de la victoire, et probablement près du lieu où le gain de la bataille fut décidé, où furent portés les derniers coups. Or, cette chapelle se trouvait sur le coteau qui termine la plaine à l'ouest, sur le bord de la route allant vers Caen : le terrain porte encore le nom de Champ-St.-Laurent, et une tradition locale, qui parle d'une bataille, rattache à cet événement le nom de *Mal-couronne* que conserve encore une ferme voisine, car elle dit que ce nom avait été imposé à la localité en mémoire de la chute que fit le roi de France, qui, comme le raconte Wace, fut renversé par un coup de lance.

Ainsi donc la bataille s'engage dans la plaine du Val-ès-Dunes, à l'ouest N.-O. de Billy : le combat se termine au pied du mont St.-Laurent, vers lequel devaient passer naturellement les vaincus pour gagner la route de Caen et repasser

l'Orne, comme ils le firent, dans le plus grand désordre. Si nous avions besoin d'autres preuves, nous ferions observer que les marais des Terriers de Bellengreville et de Chichebo-ville devaient, au XIe. siècle, rendre peu convenable pour le développement d'une armée l'espace compris entre Vimont et Cagny, où passe la route actuelle, et qu'il fallait se porter au sud, vers Billy, pour trouver une plaine commode : c'était la route que devait prendre une armée. La plaine située entre Secqueville, Bellengreville et Billy, se trouve d'ailleurs, comme Wace le dit, *entre Argences et Cinglais*; en allant du premier de ces points à l'autre en ligne droite, il faut passer par Billy. Cette plaine est aussi à trois lieues de Caen, comme le dit Wace.

D'après ce qui précède, il aurait fallu, si l'on avait voulu placer la colonne au lieu même où s'engagea le combat, la planter au milieu de la campagne; mais de quelle utilité eût-elle été au milieu de champs où personne ne passe, pour faire connaître le fait historique? Elle eût été là complètement ignorée; d'ailleurs il eût été difficile de choisir absolument la place. Il valait donc beaucoup mieux placer le monument sur une route fréquentée, où elle pût être vue et instruire par là du fait qu'elle est destinée à rappeler.

L'emplacement que j'ai choisi, à Vimont, offre l'avantage d'être en même temps en vue du gué Bérenger, par où passa l'armée du duc; en vue d'Airan, par où vint celle du roi de France, en vue de Valmeray, où le roi de France entendit la messe, et en vue de la campagne de Billy, où s'engagea la bataille. Ces différents points se trouvent à peu près à une demi-lieue de l'emplacement où le monument est élevé.

La colonne a 22 pouces de diamètre, 7 pieds de hauteur; elle repose sur un socle de 30 pouces, lequel est assis sur un dallage élevé de 3 pouces au-dessus du sol : elle est placée tout près de la route royale, dans un terrain que j'ai acheté

et planté d'arbres verts : elle porte les inscriptions suivantes :

AU SOUVENIR DE LA BATAILLE DU VAL-ÈS-DUNES.

PRÈS D'ICI, VERS LE SUD-OUEST, AU LIEU DIT LE VAL-ÈS-DUNES, FUT LIVRÉE LA BATAILLE GAGNÉE PAR LE DUC GUILLAUME SUR LES BARONS NORMANDS RÉVOLTÉS CONTRE LUI, LE 10 AOUT 1047.

LE DUC PASSA LA MUANCE AU GUÉ BÉRENGER, PRÈS D'ARGENCES, OPÉRA SA JONCTION A VALMERAY AVEC SON ALLIÉ HENRI Ier., ROI DE FRANCE, ET DE CONCERT AVEC LUI ATTAQUA LES INSURGÉS DANS LA PLAINE DU VAL-ÈS-DUNES : CEUX-CI FURENT DÉFAITS APRÈS AVOIR SOUTENU PENDANT QUELQUE TEMPS AVEC COURAGE L'ATTAQUE DES DEUX ARMÉES ET PRIRENT LA FUITE DANS LE PLUS GRAND DÉSORDRE.

ARGENCES.

Argences, *Argentiæ*.

Argences est un bourg considérable dont le marché hebdomadaire a beaucoup d'importance.

Il existe encore à Argences deux on trois pièces de terre cultivées en vignes, ce sont les seuls restes des nombreux vignobles qui existaient au moyen-âge dans cette contrée et dans le département du Calvados.

Quelques personnes ont prétendu qu'Argences avait remplacé *l'Aregenus* de la carte de Peutinger, se fondant sans doute sur le rapport qui existe entre ces deux noms. Mais on peut répondre aux partisants de cette opinion, qu'Argences n'a jamais produit de vestiges bien remarquables d'antiquité. La voie romaine de Vieux à Lisieux, reconnue sur Frénouville et Bellengreville, ne passe pas par le bourg d'Argences, mais par le village de Moult, ainsi que je l'ai indiqué dans mon Cours d'antiquités, tome II.

C'est aussi à Moult que l'on a trouvé des médailles, des briques romaines et des sépultures anciennes.

Eglises. Le bourg d'Argences renfermait deux églises

avant la révolution. L'une de ces églises, l'église St.-Patrice, est devenue propriété privée, et a été convertie en magasins, en greniers à blé, en brasseries et en écuries; elle appartient à deux styles différents, qui caractérisent très-nettement deux époques. La nef est à plein-cintre et doit dater de la fin du XIe. siècle ou du commencement du XIIe. On y voit peu de moulures, et les dimensions n'en sont point considérables. Les modillons qui soutiennent la corniche sont, à présent, ce qui mérite le plus d'être observé.

Le chœur ne datait que du XVe siècle ; mais il était plus orné que la nef et garni de collatéraux. Plusieurs chapiteaux sont encore assez bien conservés. Le reste est fort délabré par suite de l'établissement d'une brasserie de bière qui occupe cette partie de l'édifice. Le collatéral du nord a été complètement démoli.

L'autre église, qui sert au culte, est sous l'invocation de saint Jean.

Les moines de Fécamp avaient, dans l'origine, bâti une chapelle de St.-Jean et un petit monastère à côté, tout près de la rivière, dans l'enceinte duquel étaient compris un jardin, un moulin, et les autres choses nécessaires à la vie. Cette maison, dit un document que j'ai sous les yeux, fut habitée par les moines de Fécamp jusqu'en 1440, qu'un arrêt du conseil privé ordonna à l'abbé de rappeler ses religieux, de n'en plus envoyer à Argences et de faire desservir la chapelle St.-Jean par un prêtre séculier dont ils paieraient les honoraires. On manque de renseignements pour fixer l'époque où cette église devint paroissiale, mais ce fut avant la retraite des moines, car elle est désignée comme paroisse dans le livre Pelu de l'évêché de Bayeux.

L'église actuelle de St.-Jean est moderne. En 1738, elle fut construite de fond en comble, à la place de l'ancienne, aux frais de l'abbaye de Fécamp. La tour offre encore un

exemple de ces petits dômes hémisphériques qui ont été à la mode au siècle dernier.

On trouve dans les Rôles Normands que la chapelle St.-Eustache d'Argences fut donnée à Thomas Legentil, en 1418, et à Jean Kingoman, en 1420.

Dans un pouillé de Normandie de l'an 1648, il est fait mention de l'hôpital d'Argences, et le pouillé de Rouen, imprimé en 1738, mentionne les cures de St.-Patrice et de St.-Jean d'Argences, *avec les chapelles des lépreux et de l'hôpital dudit lieu.*

Il est parlé dans des aveux du XVIIe. siècle des chapelles de *Ste.-Catherine, Ste.-Marie et Toussaint,* en la baronnie d'Argences. Je ne sais si ce sont les mêmes que celles des Lépreux et de l'Hôpital.

Argences était une baronnie qui, en 996, appartenait à Richard Ier., duc de Normandie: celui-ci la donna à l'abbaye de Fécamp en 1027; son fils Richard II confirma la donation: *Argentias cum ecclesiis, terris cultis et incultis, pratis, vineis, silvis, molendinis, aquis aquarumve decursibus, mercatum forense*, etc., etc.

Les moines de Fécamp avaient haute justice au bourg d'Argences, dont relevaient Ste-Paix, de Caen; Mondeville et le Mesnil-Frementel. Cette juridiction est souvent qualifiée de vicomté, mais plus ordinairement de sénéchaussée.

Il y avait à Argences un fort dont nous ne déterminerons pas l'emplacement avant de nouvelles recherches, et dont il ne reste pas de traces à présent. En 1371, ce fort fut visité par les commissaires chargés par le roi de visiter les forteresses du bailliage de Caen et de les faire réparer. C'est ce qui résulte du passage suivant du procès-verbal de cette visite:

« *Jeudi* XXVIe. *jour de Fevrier.* — Item les diz commis visiterent le fort d'Argences, et firent les commandemens à Guillaume d'Olendon, cappitaine, et aux bourgoiz de la

ville, et jour assigné jusques au jour de Pasques fleuriez (1). »

Nous trouvons une famille d'Argences qui figure dans divers actes au XIIIe. et au XIVe. siècles; elle tirait son nom d'Argences.

Le Mesnil-d'Argences était un fief qui avait une chapelle appelée *chapelle St.-Gilles-du-Vivier*. Dans un aveu rendu au roi en 1675, les religieux de Fécamp se disaient présentateurs de plein droit de cette chapelle St.-Gilles; mais il y eut contestation sur ce point, et un mémoire écrit en 1725 établit que le patronage de cette chapelle a toujours appartenu aux seigneurs du fief du Mesnil.

Le château du Mesnil-d'Argences et la chapelle St.-Gilles sont à une demi-lieue à l'est du bourg, dans la direction de Canteloup; ils appartiennent à M. de Piedoue. La chapelle a été reconstruite, il y a 30 ans.

RUPIÈRES.

Rupières, *Rupetra, Rupetræ.*

L'église paroissiale actuelle est moderne et sous l'invocation de N.-D.. La tour en pierre se termine en forme de cloche.

La cure avait été anciennement divisée en deux portions. Le patronage était laïc; les dîmes étaient perçues par le curé.

La famille de Rupières était importante au moyen-âge, et figure dans une grande quantité de chartes.

D'après le livre Pelut, il y avait anciennement trois cha-

(1) Relation de la visite des forteresses du bailliage de Caen, faite en vertu d'un ordre du roi, en 1371, par Regnier Le Coustellier, bailli de Caen, accompagné de Jehan Dubois et Rogier Lemasnier, chevaliers; tirée des manuscrits de Gaignières (tome 2, n°. 671), à la Bibliothèque royale de Paris.

pelles à Rupières, qui sont désignées ainsi qu'il suit dans ce pouillé :

Capella S. Eustachii de Rupetra.
Capella S. Dionisii de Rupetra.
Capella Beatæ Mariæ de Ortis de Rupetra.

Le chapelain de la première était présenté alternativement par le sir de Rupières et le sir de *Maeseio.*

La seconde par le sieur de Rupières.

Et la troisième par le sieur de *Maeseïo.*

SAINT-PIERRE-DU-JONQUAY.

St.-Pierre-du-Jonquay, *Sanctus Petrus de Junqueto*, tire probablement son nom des marais considérables et remplis de joncs qui s'étendent au nord jusqu'à Troarn.

L'église est moderne et probablement refaite en entier dans le siècle dernier. La tour, placée à l'ouest, est terminée par un dôme en forme de cloche surmonté d'une petite lanterne.

La cure se divisait en plusieurs portions, auxquelles nommaient le prieur des Deux-Amants et le seigneur de Rupières, dans le temps où le livre Pelut a été écrit.

Après la réunion des cures, le patronage devint laïc. Le curé percevait les dîmes.

SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER.

St.-Ouen-du-Mesnil-Oger, *Ecclesia de Mesnillo Erigier.*

Eglise dans laquelle on voit encore de petites ouvertures cintrées, bouchées, qui annoncent la période romane. Les fenêtres actuelles sont, les unes en ogive, les autres trilobées; les plus anciennes peuvent être de la fin du XVe. et du XVIe. siècles; mais d'autres sont modernes. On a utilisé pour faire les linteaux de deux de ces fenêtres, les frag-

ments d'une pierre tombale sur lesquels on distingue encore des draperies gravées au trait.

Les murs paraissent aussi avoir été repris en sous-œuvre dans plusieurs parties ; du côté du sud, on voit dans la maçonnerie des pierres sculptées portant des étoiles, qui pourraient bien avoir fait partie de l'archivolte d'une porte romane qui aurait existé à l'ouest. La façade actuelle n'a pas de caractère ; les contreforts placés obliquement sur les angles du mur ne peuvent remonter au-delà du XVe. siècle.

Les entablements ont été refaits ; les corniches sont taillées en biseau et modernes.

Une petite tour en bois, couverte d'ardoises, surmonte le toit de la nef.

Je regrette d'avoir trouvé cette église fermée et de n'avoir pu me la faire ouvrir ; elle renferme, dit-on, une pierre tombale assez belle.

Avant la révolution, le patronage de Mesnil-Oger était laïc ; l'abbaye de St.-Ouen de Rouen avait seulement le droit de collation ; le curé percevait les dîmes. Le livre Pelut indique le patronage comme appartenant à l'abbé de St.-Ouen de Rouen à une époque plus ancienne.

HERNETOT était une paroisse, sur le bord de la Dive, dont l'église est détruite, et qui est réunie à St.-Ouen-du-Mesnil-Oger. L'église était sous l'invocation de saint Laurent ; le patronage était laïc. A l'époque où le livre Pelut a été écrit, le patron était Richard de Brione.

HERITOT.

L'église était moderne et sans intérêt ; elle doit avoir été détruite depuis quelques années. La paroisse est réunie à Cléville. Cette église était sous l'invocation de N.-D. Le patronage était laïc ; le curé percevait les dîmes.

CLÉVILLE.

Cléville, *Clevilla.*

L'église de Cléville n'a d'intéressant que son chœur ; la nef est moderne, et la tour latérale, à l'extrémité de la nef (côté nord), a été construite il y a seulement quelques années : la partie basse de cette tour appartient à une tour antérieure qui, elle-même, ne devait pas remonter à une époque très-ancienne.

Le chœur a subi des réparations regrettables, mais elles sont antérieures à l'arrivée de M. Dallibert, curé actuel, homme de goût et bon appréciateur du moyen-âge. Ainsi les fenêtres, au nombre de six, trois au sud et trois au nord, ont été refaites extérieurement, excepté une. C'est une fenêtre ogivale à une baie, dont l'archivolte porte de chaque côté sur une colonnette à chapiteaux du XIIIe. siècle ; les cinq autres étaient sans aucun doute pareilles ; mais, chose à noter, ces fenêtres ogivales, à l'extérieur, sont cintrées à l'intérieur ; les archivoltes garnies de canelures reposent, du reste, comme à l'extérieur, sur des colonnettes à chapiteaux du XIIIe. siècle.

La même époque (le XIIIe.) se manifeste dans les colonnes de l'arcade, entre chœur et nef, et dans une charmante crédence à deux baies, du côté de l'épître. M. Dallibert a reconnu que, derrière le rétable de l'autel, il existe dans le chevet deux fenêtres surmontées d'un oculus. Le chevet de plusieurs églises offre cette disposition.

Il me reste à parler d'une porte supprimée par laquelle on entrait dans le chœur, et des moulures de l'entablement extérieur.

La porte est cintrée comme les fenêtres vues à l'intérieur.

La corniche offre des feuilles entablées, desquelles sortent

quelques têtes de distance en distance (1). Du côté du sud, on voit en outre deux oiseaux dont les queues se prolongent démesurément, en dessinant des espèces de rinceaux portant des feuillages : ces animaux fantastiques existent, placés également sous la corniche, dans plusieurs églises que nous décrirons successivement et qui datent aussi du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. : je les ai même vus dans une des portes de la façade de l'abbaye d'Ardennes ; et cette reproduction d'un type aussi singulier sur différents points du département doit donner lieu à des recherches ultérieures.

L'église de Cléville est sous l'invocation de N.-D. L'abbaye de Troarn en avait le patronage, et percevait les deux tiers des dîmes ; le curé, l'autre tiers. Le patronage de Cléville avait été donné par Hugues de Crepicor ou de Crèvecœur et ses héritiers Guillaume de Crepicor, et Jourdain Duhomet, gendre de Guillaume (2).

(1) Une de ces têtes est mitrée.

(2) Je transcris la charte de Jourdain Duhomet et de sa femme, fille de Guillaume de Crepicor, à cause des détails topographiques qu'elle renferme.

« Sciant presentes et futuri quod ego Jordanus de Humeto et Hadeisa, uxor mea, filia Willelmi de Crepicor, concedimus, pro « amore Dei et pro salute animarum nostrarum et pro animabus « antecessorum nostrorum, ecclesie Sancti Martini de Troarno et « monachis ibidem Deo servientibus ecclesiam Sancte Marie de Clevilla et omnia ad ipsam pertinencia in decimis et in terris, integre, « libere et absolute ; quam ecclesiam cum omnibus decimis et om- « nibus eidem ecclesie pertinentibus predecessores nostri Hugo de « Crepicor et Willelmus, filius ejus, predictis monachis dederunt. « Concedimus etiam eisdem monachis tantundem terre de proprio « dominio nostro quantum habebant in valle de Heldistot, de feodo « Radulphi de Mereio, scilicet XIII acras et unam virgatam ; quam « terram de feodo Radulphi de Mereio, quia nobis magis utilis erat, « in dominium nostrum accepimus, et eidem Radulpho tantundem « de nostra donavimus, et ipse eam monachis libere et quiete in ele-

Je trouve dans les chartes du cartulaire de Troarn, qu'il y avait anciennement une chapelle de St.-Madelaine au hameau de Perreux, à Cléville.

Le Bois-Roger est un autre hameau de Cléville, où il y a un château. Au XIIe. siècle, Roger d'Argences avait fondé une chapelle (1) dans son manoir du Bois-Roger, cette chapelle a été reconstruite dans le style moderne, on y dit encore la messe chaque semaine.

Au sud-est de l'église, en face la route qui traverse la vallée pour aller à Hottot, existait un retranchement en terre, qui a été détruit en partie, il y a plusieurs années. On y a trouvé quelques objets qui ont été recueillis par M. Pellerin, docteur-médecin à Caen, mais qui appartenaient, je crois, au moyen-âge.

On m'a signalé dans le hameau appelé Bas-Cléville, une maison de la renaissance avec croisées de pierre. Je ne l'ai pas visitée.

« mosinam dedit. Terre vero quam pro escamblo donavimus pars « quedam est in predicta valle de Heldistot juxta terram quam prius « habebant monachi, scilicet VIII^{to}. acras cum quibusdam curceriis « desuper adjacentibus ; et prope domum infirmorum est dimidium « acre ; apud Dumeta vero de Petroso sunt III acre ; apud Maram « autem Grossi Junci sunt VII^{tem}. virgate. Sciendum autem quod « de predicta quam habuerant monachi de feodo Radulphi de Mereio, « in valle de Heldistot, quam in dominium nostrum acceperamus, « postea dedimus eisdem monachis quantum tenet quedam fossa « supra et infra que vocatur Mara ; et est sita juxta terram quam « modo habent monachi de predicto escambio ; quam terram eis de- « dimus pro terra quam habebant in cortillagio juxta domum suam « prope ecclesiam Cleville, de elemosina ipsius ecclesie, quam acce- « pimus ad pomerium nostrum dilatandum quod plantabamus. « Concedimus etiam V acras terre, quas Archardus Pulcinus ecclesie « Troarni dederat in elemosinam, tres pro anima Willelmi, filii sui, « et duas quando ipse Archardus habitum monachi in eodem cenobio « suscepit. »

(1) Unum oratorium cujus presbiter subditus erit abbatiæ Trorn.

CANTON DE BOURGUÉBUS.

Le canton de Bourguébus s'étend de l'est à l'ouest, depuis le Laison jusqu'à la rivière d'Orne, sur une longueur d'environ 6 lieues : mais du nord au sud il n'a guère qu'une lieue d'étendue.

Ce canton se compose de 30 communes dont les noms suivent :

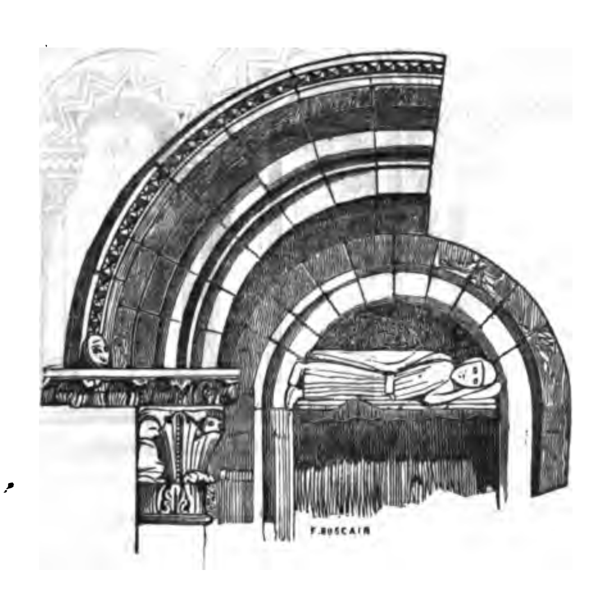
Airan.
Bellengreville.
Beneauville.
Billy.
Bourguébus.
Cesny-aux-Vignes.
Chicheboville.
Cinq-Autels.
Clinchamps.
Conteville.
Etavaux.
Fontenay-le-Marmion.
Frenouville.
Garcelles.
Grentheville.
Hubert-Folie.
Laise-la-Ville.
May.
Moult.
Ouézy.
Le Poirier.
Poussy.
Roquencourt.
St.-Agnan-de-Cramesnils.
St.-André-de-Fontenay.
St.-Martin-de-Fontenay.
Sequeville-la-Campagne.
Soliers.
Tilly-la-Campagne.
Valmeray.

Je vais commencer la revue de ces communes par celle d'Ouézy-sur-Laison, à l'extrémité orientale du canton.

OUÉZY.

Il y a 20 ans, je signalais l'église d'Ouézy comme méritant d'être visitée

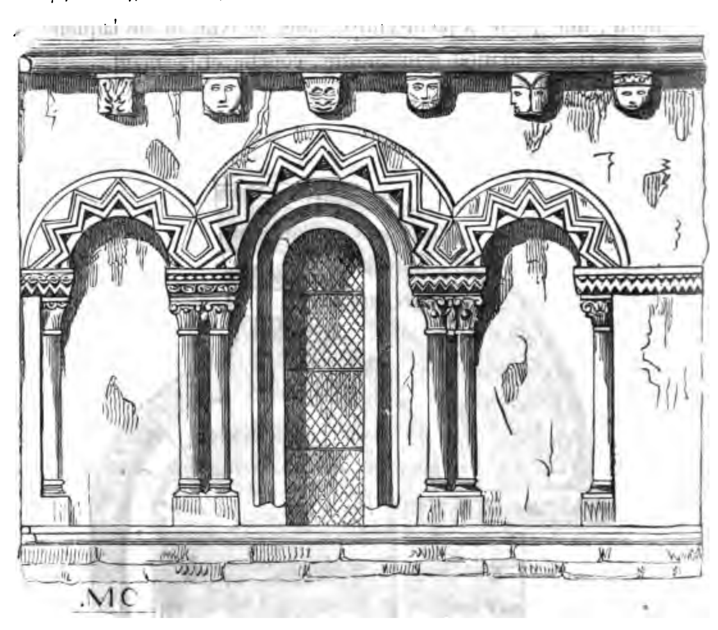
Le chœur de cette église appartient au style roman le plus correct et le plus élégant ; il date, selon toute apparence, du XIIe. siècle : extérieurement on y remarque, du côté du nord, une porte à plein-cintre dans le tympan de laquelle est la représentation d'un *moine*, couché et dormant.



PORTE LATÉRALE A L'ÉGLISE D'OUÉZY.

Le mur latéral du chœur est divisé de ce côté en deux parties par des contreforts : au centre de chacune d'elles, au-dessus du cordon qui encadre l'extrados de la porte, on remarque trois arcatures à plein-cintre ornées de zig-zags. L'arcature centrale, un peu plus élevée que les deux autres, est percée et sert de fenêtre. Les colon-

nettes très-légères à bases attiques qui portent les arcatures ont des chapiteaux très-allongés garnis de feuillages :



PARTIE DU MUR LATÉRAL DU CHOEUR D'OUÉZY.

deux petits personnages ont été sculptés au milieu de ces chapiteaux.

Le chevet est droit ; il était percé de deux fenêtres ornées de zigzags comme les précédentes : elles ont été masquées en grande partie par la construction d'une sacristie.



Les modillons sont variés et assez soignés : on y distingue une tête de lion, un personnage mitré, une



tête casquée et quelques autres figures dont une offre une posture que présentent aussi d'autres modillons des XIe. et XIIe. siècles, et qu'il est plus facile de figurer que de décrire. Du côté opposé (côté sud), dont l'architecture est moins bien conservée, on voit parmi les modillons une main donnant la bénédiction.

La nef d'Ouézy est moins ancienne que le chœur, mais elle est aujourd'hui complètement défigurée du côté du nord, par l'établissement de grandes fenêtres : on distingue toutefois les traces des grandes arcades bouchées annonçant que de ce côté il a existé un bas-côté le long de la nef : du côté du sud des modillons sans sculptures et des fenêtres étroites en lancettes primitives sont les seules indications qui puissent guider pour fixer l'âge de la nef qui paraîtrait du commencement du XIIIe. siècle. Du reste, la maçonnerie est horizontale, en pierres plates.

A l'intérieur tout a été peint. La nef n'offre absolument rien de remarquable : entre chœur et nef est une ogive, portée sur des chapiteaux romans ; plusieurs de ces chapiteaux sont ornés de personnages en buste ; à droite de l'autel est une crédence trefflée du XVe. siècle.

Prieuré. —Près de l'église, on voit les restes d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Jumièges ; les moines de cette abbaye desservaient l'église d'Ouézy : ils en avaient le patronage. Un ancien bâtiment, servant aujourd'hui de ferme, présente encore quelque caractère ; on y remarque des cheminées géminées octogones : il y avait en face de la maison d'habitation des moines, une vaste grange qui offrait, dit-on, des colonnes et des ogives comme *une église de ville*, disent les habitants. Elle servait à resserrer les récoltes du prieuré et le produit des dîmes qu'il possédait dans le pays.

Une tradition rapporte que, dans l'origine, l'église d'Ouézy se trouvait à une certaine distance dans la campagne, au lieu qui porte le nom de *Clos Saint-Pierre*, mais que plus tard les moines firent transporter la paroisse dans leur propre chapelle (la chapelle Saint-Aubin) où elle est restée.

CESNY-AUX-VIGNES.

Cesny-aux-Vignes, *Siesneium*, *Chiesneium*, *Cierneium*.

Le surnom que porte cette paroisse lui vient, selon toute apparence, des vignes qu'on y cultivait dans le moyen-âge, aussi bien que dans la commune voisine que nous venons de quitter (celle d'Ouézy); nous ne savons pas à quelle époque cette culture y a été abandonnée, mais il est certain que la contrée, notamment la commune d'Airan, de laquelle nous allons parler tout-à-l'heure, avait encore des vignobles au XVe siècle.

L'église de Cesny est peu importante et n'offre aucune espèce d'intérêt.

Une tour peu ancienne, avec un toit en bâtière, une nef ogivale et un chœur de transition, dans lesquels des fenêtres modernes et des reconstructions laissent à peine reconnaître la maçonnerie primitive, composent cette petite église. Elle est sous l'invocation de saint Pierre; le patronage était laïque; le curé percevait les dîmes.

Le château de Cesny est moderne; il appartient, depuis 10 à 12 ans, à M. le comte de Quélen. Un parc entouré de murs est attenant à l'habitation.

AIRAN.

Airan, *Airam*, *Airen*, *Aram*, *Hairan*, *Arenum*, *Eren*, *Eiran*.

Huet pensait qu'Airan était le *Hedram* des capitulaires de Charles-le-Chauve. M. Leprévost et la plupart des antiquaires géographes ont adopté cette opinion.

Le portail de l'église d'Airan est très-curieux et appartient à l'époque de transition. On y voit une belle porte presque cintrée, dans laquelle l'ogive se révèle à peine et dont l'archivolte est ornée de zig-zags. Deux arcades plus petites et bouchées ; dans le même style, remplacent à droite et à gauche l'espace qui reste entre la porte et les extrémités de la façade ; une fenêtre de la même époque surmonte la porte d'entrée. Le transept, ainsi que la nef, remontaient, comme le portail, à la deuxième moitié du XIIe. siècle. Le côté oriental du transept nord a seulement été percé d'une large fenêtre ogivale, au XIVe. ou au XVe. siècle.

On a fait dernièrement remplacer du côté sud les fenêtres étroites qui existaient, et dont on voit un *spécimen* dans le mur septentrional, par des fenêtres carrées hors de toute proportion et de l'effet le plus hideux ; on les a fait monter si haut qu'il a fallu supprimer les modillons.

Il me paraît probable que la tour a été construite vers le XVe. siècle ; elle occupe le centre du transept et est très-massive, couverte d'un toit en charpente.

Le chœur a des fenêtres très-allongées (longues lancettes, ayant de chaque côté une colonnette) et date évidemment du XIIIe. siècle. On y remarque encore sous la corniche des modillons taillés en biseau. Le chevet est percé de trois lancettes, celle du centre plus élevée que les deux autres.

L'église d'Airan était sous l'invocation de saint Germain. L'abbaye de Troarn en avait le patronage et percevait une partie des dîmes (1) ; celle de Fécamp en percevait une autre partie.

(1) *Adjungimus quoque id quod dedit Petra uxor Rainoldi qui dictus est Vadardus, id est totam partem suam, quam tenebat in villà quæ dicitur Airam et in omnibus appendiciis ejus, et in ecclesià.* C'est Richard II qui parle ainsi dans une Charte de l'an 1026 pour Fescan.

Coupigny. Le hameau de Coupigny dépend de la commune d'Airan. Il y avait une chapelle sous l'invocation de N.-D. et St.-René. René Henderie, seigneur d'Airan, avait fondé cette chapelle par contrat passé devant les tabellions de St.-Sylvain, le 11 décembre 1672; elle était dotée de 20 acres de terre situées à Secqueville-la-Campagne. M. de Nesmond, évêque de Bayeux, avait autorisé la fondation à condition qu'un prêtre y serait présenté par le seigneur.

Un château assez remarquable s'élève au milieu de ce hameau; il appartient à M. le comte Borgarelly-d'Ison, ancien colonel, membre du Conseil général du Calvados. M. d'Ison a créé un très-joli parc sur le coteau qui domine la cour et les jardins du château. La chapelle dont je viens de parler se trouve enclavée dans ce parc et sert d'orangerie.

Vignobles. Le territoire d'Airan était un de ceux du département dont les vins eurent autrefois la réputation la plus soutenue; ils étaient estimés suivant leurs cantons et très-recherchés par les moines. L'abbaye de Troarn en avait les dîmes par donations des d'Angerville et des Tilly; et les autres abbayes comme Barbery, Fontenay (1), St.-André-en-Gouffern, Le Plessis, etc., etc., se procurèrent, dans cette commune, des rentes en vin.

VALMERAY.

Valmeray, *Walmeretum*, *Gaumeray*, *Vaumeray.*

La commune de Valmeray est réunie à Airan.

L'église a été démolie il y a quelques années, la tour seule a été conservée.

(1) On trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Fontenay un acte de l'année 1242, par lequel Guillaume de Cesny donna à l'abbaye de Fontenay 32 gallons de vin, à prendre sur sa vigne d'Airan au temps de la vendange (V. Pouillé, histor. du diocèse de Bayeux, par Tournières.)

Cette église, située à mi-côte sur la rive gauche de la Muance, ne servait plus au culte. Les parties les plus anciennes pouvaient dater de la seconde moitié du XVe. siècle ou du XVIe., à en juger par le petit nombre de moulures que présentaient quelques fenêtres. Les murs avaient été repris dans plusieurs parties, surtout ceux de la nef, de sorte que rien dans cette église ne méritait l'attention. La tour carrée, placée à l'extrémité occidentale, terminée par un toit à double égout qui est encore debout, paraît tout au plus remonter au XVIIe. siècle.

Elle est d'un bon effet dans le paysage, et l'on a bien fait de la conserver à la demande de M. le comte d'Ison.

En 1829, je trouvai dans l'église une pierre tombale qui avait pendant long-temps servi de marche à l'autel placé au fond du chœur. On y voyait encore un ecclésiastique gravé au trait, et à l'entour de la pierre une ligne de caractères gothiques indiquait que cette tombe était celle d'un curé de Valmeray. Voici du reste ce que j'ai pu lire de cette inscription dont une partie était trop usée pour être déchiffrée :

. . . . PRESTRE JADIS RECTOR DE SAINT BRIZ DE VAUMEREI
QUI TRESPASSA . . . .
DE MARDI FEST S. VALENTIN . . . .
DIEU LUI FASSE MERCIE A L'AME. AMEN.

L'église de Valmeray était sous l'invocation de saint Brice et de saint Mathieu. L'abbaye de Fontenay nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

L'abbaye de St.-Etienne de Caen possédait diverses terres à Valmeray.

Dans une charte d'Henri II, roi d'Angleterre, pour St.-Etienne de Caen, on lit : *Concedo etiam S^{to}. Stephano cadom. allodium quod Lupus tenuit in Billieto (Billy) et in Valmereto, cum parte ecclesiæ ad eum pertinente... vendidit*

Lupus Lanfranco terram quam in Billieto et Valmereto habebat, cum parte ecclesiæ quæ ad eum pertinebat. Et Henri II, évêque de Bayeux, dit dans une charte de l'an 1172 pour la même abbaye de Caen : *Easdem libertates de jure episcopali confirmamus prædicto cœnobio in hominibus quos habet idem cœnobium in tota terra Louet de Billeio et in Vaumereto cum parte ecclesiæ quæ ad ipsum pertinebat.*

Ce fut dans l'église de Valmeray que le roi de France qui était venu au secours de Guillaume, duc de Normandie, entendit la messe le jour de la bataille du Val-des-Dunes. Ce fait nous est rapporté dans les vers suivants du roman de *Rou* de Robert Wace :

A SAINT-BRIÇUN DE WALMEREI
FU LA MESSE CHANTÉE EL REI
LI JOR KE LA BATAILLE FU ;
GRANT POOR I UNT SI CLER ÉU.
A VALMEREI FRANCEIZ S'ARMERENT
ET LORS BATAILLES ORDENERENT.

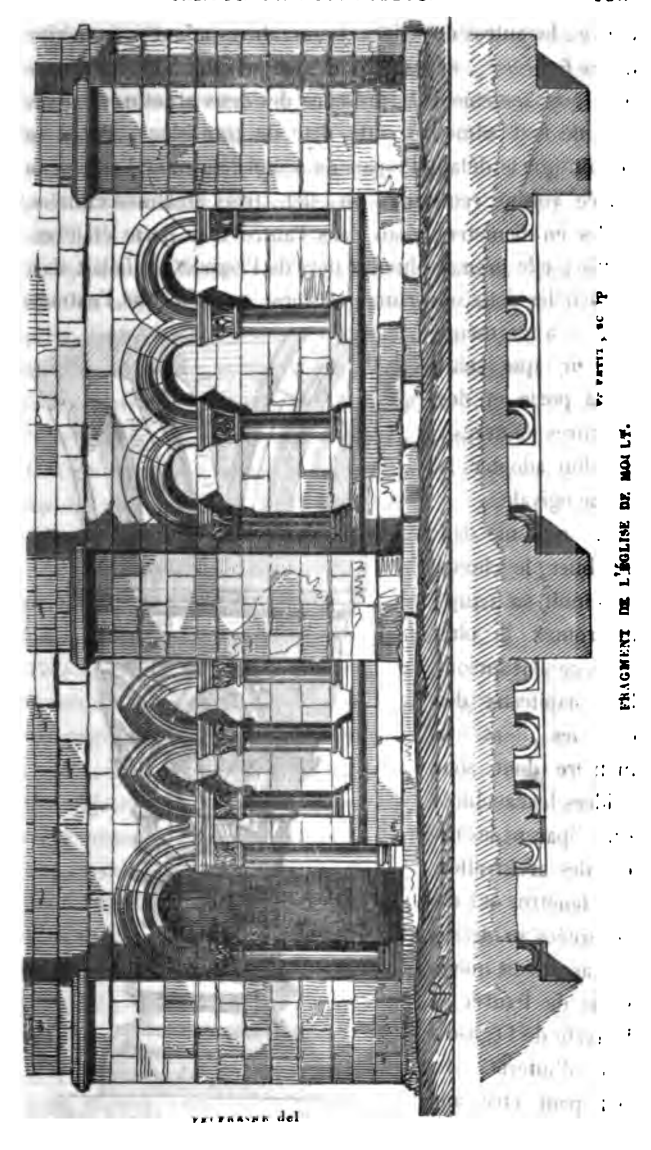
On doit se rappeler ce que j'ai dit au sujet de la bataille du Val-des-Dunes en parlant de Vimont (p. 84).

M. Du Pontavice m'a montré des pots en terre très-légers qui avaient renfermé des charbons et avaient été trouvés dans des tombes à Valmeray.

MOULT.

Moult, *Modolium*, *Modol*, *Modium*, *Mool*. — Ce village situé sur la Muance est traversé par la route royale de Caen à Paris ; l'église est à peu de distance de la route du côté droit. Le chœur est du XIIe. siècle, plus élevé que la nef ; au chevet sont deux fenêtres à plein-cintre (en partie bouchées par la sacristie) ornées de zig-zags et surmontées d'une rose bordée de tores et d'un rang de têtes de clous.

Le mur du sud est orné d'arcatures, les unes à plein-



FRAGMENT DE L'ÉGLISE DE MOULT.

cintre, les autres en ogives; ces arcatures m'ont paru mériter d'être figurées, et sont caractéristiques du XIIe. siècle. Ce n'est pas seulement la présence des deux arcatures ogivales qui me font admettre cette date de transition, car il est certain que le défaut d'espace en a seul déterminé l'emploi. La travée voisine renferme, en effet, trois arcatures cintrées, égales en diamètre, mais dans l'autre une porte était pratiquée; elle prenait plus du tiers de l'espace, il fallait donc rétrécir les deux ouvertures voisines, et pour que l'extrados arrivât à la même hauteur que celui de la porte et des arcatures cintrées, il fallut adopter la forme ogivale.



Ce qui me fait attribuer le chœur de Moult au temps du roman le plus orné, ce sont surtout les chapiteaux des colonnes, et la manière dont sont évidées les canelures qui séparent les tores des archivoltes. Des fenêtres ont été repercées au-dessus des arcatures que je viens de figurer et le reste de l'église a peu d'intérêt. La nef peut être an-

cienne, mais elle n'a pas de caractère, l'appareil en est moyen : la tour placée à l'ouest est terminée en bâtière. Il est question de la reconstruire ; M. Pelfresne a été chargé d'en composer une plus élégante.

Cette église est sous le patronage de sainte Anne ; la cure était à la nomination du seigneur : la dîme était perçue par le curé.

Camp de La Hogue. — Ce village est dominé par une colline au sommet de laquelle on remarque une enceinte appelée *La Hogue*, défendue en partie par l'escarpement naturel du terrain, et du côté où il tient au plateau environnant, par un rempart considérable. Cette enceinte est presque carrée, elle borde l'ancienne voie romaine de *Vieux à Lisieux* et pouvait servir à intercepter le passage. De ce camp on aperçoit ceux de Campandré et du Plessis, éloignés de 11 lieues, la butte Saint-Clair-la-Pommeraye et plusieurs autres points élevés. On a trouvé près du camp quelques médailles de Constantin, en petit bronze, et quelques briques sur la pente du coteau qui regarde le village actuel.

Voie romaine. La voie romaine dont je parlais tout-à-l'heure a été reconnue il y a quelques années entre l'église de Moult et la campagne de Vimont, au sud de la grande route actuelle. On y découvrit même plusieurs haches en bronze et quelques autres objets de même métal. Plusieurs sépultures anciennes ont été trouvées dans la campagne de Moult : un des squelettes, avait, dit-on, des anneaux de bronze aux jambes (1).

Au moment où j'imprime cet article, on vient de découvrir, sur le bord de la même voie et près de l'endroit où les précédentes découvertes avaient eu lieu, 6,000 médailles romaines (2).

(1) V. mon Cours d'antiquités, t. 2, p.

(2) M. Morière, professeur au collége royal de Caen, a bien voulu

Vignobles. — La commune de Moult qui tient à celle d'Argences fut jadis plantée en vignobles. On distinguait même ses vins par les quartiers qui les produisaient, et les vins du clos de Moult, du clos Wimard et de Wibord, sont souvent mentionnés dans les anciens actes. On citait encore, en 1442, le vignoble de Roger-le-Cloutier.

C'est peut-être la renommée des vins de Moult qui fit cultiver la vigne à Bellengreville, et à cause du voisinage, ses

nous remettre la note suivante au sujet de cette découverte.

« Des ouvriers carriers, en travaillant dans un champ de la commune de Moult, appartenant à M. de Bernières, ont trouvé dernièrement (1846) au moins six mille médailles romaines, renfermées dans un vase en terre grise qui a malheureusement été pulvérisé par la pioche, mais qui devait, d'après les indications données par les ouvriers, se rapprocher de la forme d'une amphore. Ce vase était lui-même déposé dans une excavation creusée dans le calcaire et à trois ou quatre décimètres de la surface du sol. Deux excavations, deux espèces de silos, existent sur une assez grande longueur du terrain ; on les a comblés avec des terres rapportées dans lesquelles on trouve fréquemment des tuiles courbes, des débris de diverses espèces de poteries romaines et surtout de ces belles poteries rouges ayant la nuance de la cire à cacheter. Si l'on remarque que le terrain de M. de Bernières se trouve précisément dans la direction de la voie romaine de Vieux à Lisieux, indiquée dans votre Cours d'antiquités, on sera moins étonné de la trouvaille qui vient d'être faite ; les antiquités romaines découvertes dans notre pays avaient presque toutes un gisement semblable. Les médailles de Moult sont toutes en cuivre; quelques-unes ont été saucées et sont d'une bonne conservation ; elles se rapportent à la fin de l'Empire romain. Sur deux mille pièces que nous avons examinées, nous n'avons pu distinguer que les espèces suivantes : Aurélien, Probus, Gallien, Quintillien, Victorin, Numérien, Claude, Carus, Tacite, Tétricus père, Tétricus fils, Maximien Hercule, Postume, Dioclétien, Carin, Constance, Valérien Salonine et Severine ; les Gallien, les Probus, les Aurélien, les Claude, les Dioclétien et les Tétricus sont les plus communs. Il est probable que de nouvelles fouilles faites dans les excavations signalées plus haut amèneraient de nouvelles découvertes. (*Note de M. Morière.*)

habitants crurent peut-être avoir des vins aussi bons, du moins on trouve dans les actes des Tabellions de Caen, que cette commune avait des vignobles en 1381.

BILLY.

Billy, *Billeium*, *Billietum*, *Billeium*.

Le chœur est du XIIIe. siècle. On remarque sous la corniche des feuillages du milieu desquels des masques sortent de place en place. La partie de cette corniche qui orne la tour offre des oiseaux à têtes humaines et à longues queues, à peu près comme en présentent l'église de Cléville, celle de Soliers et quelques autres du même canton.

La tour centrale est terminée par une flèche assez élevée, percée de rosaces et dont les angles sont garnis de crochets. Elle est certainement postérieure à la base carrée. Cette aiguille est du reste de mauvaises proportions; elle n'est pas bien conduite, elle se trouve de travers sur sa base, la dégradation ordinaire des pyramides n'est pas observée; d'un autre côté, les angles entre l'aiguille et la tour carrée sont demeurés vides de clochetons, ce qui produit un mauvais effet. Le pyramidion a été maladroitement refait : il avait été renversé par le tonnerre, je crois, et celui qu'on a remis est trop court pour les proportions de la flèche.

La nef est peu caractérisée; on voit dans le mur latéral du sud, près de l'extrémité occidentale, un tympan de porte à plein-cintre, annonçant qu'une église romane a précédé celle qui existe : on a fait au-dessous de ce tympan une porte qui peut dater du XVe. siècle. Les murs de la nef renferment d'ailleurs divers morceaux travaillés et utilisés dans la maçonnerie; tout indique que cette nef a été refaite en grande partie; j'ignore à quelle époque, car elle n'offre pas de caractères bien précis.

Le curé a fait, il y a quelques années, élargir une des fenêtres du côté du sud ; elle est en ogive et n'a rien de choquant : il se propose de faire reprendre les faisceaux de colonnes du grand arc, entre chœur et nef, mais on peut lui reprocher d'avoir fait couper des fûts à l'intérieur du chœur pour l'établissement des bancs, et d'avoir placé au milieu de la nef un autel de la Vierge, qui ne devrait pas s'y trouver. L'autel du chœur est de mauvais goût et fait depuis peu.

L'église de Billy était sous l'invocation de saint Symphorien. Le curé avait un tiers de la dîme ; les deux autres tiers appartenaient au seigneur laïque.

Dans la charte de Guillaume, en faveur de l'abbaye de St.-Etienne, nouvellement fondée, et qui doit dater de 1077, d'après les auteurs du *Gallia christiana*, il est question d'un domaine donné à l'abbaye et qui s'étendait sur Billy et Valmeray. *Alodium quoque quod Lupus tenet in* BILIETO *et Walmereto, cum parte ecclesiæ ad eum pertinente.*

A l'ouest de l'église, il y avait autrefois à Billy un village considérable qui n'existe plus.

Le hameau de Navarre dépend du territoire de Billy.

Le petit château qu'on y voit appartient à M. de Fauville.

CINQ-AUTELS.

Cinq-Autels, *Quinque Altaria*. La paroisse de Cinq-Autels est réunie à Billy.

L'église a été démolie : elle était sous l'invocation de N.-D. Un patron laïc et l'abbaye d'Almenêches nommaient à la cure; le curé percevait les dîmes, mais il faisait 50 livres de rente à cette abbaye.

CHICHEBOVILLE.

Chicheboville, *Chincheboldivilla*, *Chinceboldivilla*, *Cinceboldivilla*, *Cinceboldevilla*.

L'église de Chicheboville a été reconstruite presque tout entière il y a deux ou trois cents ans, à l'exception de la tour qui se trouve au centre et qui occupe toute la largeur de l'édifice. Cette tour carrée, garnie de larges contreforts et percée de fenêtres ogivales, paraît du XVe. siècle : elle se termine par un toit à double égout et offre ainsi un type assez ordinaire dans nos campagnes pour les tours de la troisième période ogivale.

J'ai remarqué dans la corniche de la nef un modillon à tête grimaçante provenant de l'église qui existait avant celle-ci.

A l'intérieur de la nef et à droite de la porte occidentale est une cuve baptismale cylindrique dont le pourtour est orné de treize arcades ogivales subtrilobées. Le triangle qui existe entre chacune de ces arcades ogivales à la partie supérieure, est rempli par une moulure en quatre-feuilles, incrustée dans la pierre. Je ne crois pas que ce font soit postérieur au XVe. siècle, ni qu'il soit antérieur au XIVe. (1).

L'église est sous l'invocation de saint Martin; le patronage

(1) Au moment où je publie ma Statistique, l'église de Chicheboville a été refaite en entier, sauf la tour qu'on a conservée, mais qui, au lieu d'être centrale comme il y a quelques années, occupe maintenant l'extrémité occidentale de la nef. Par suite de ce changement, la nouvelle église se développe de l'est à l'ouest, contrairement à l'usage ordinaire : elle a deux chapelles formant transept, elle est éclairée par des fenêtres de forme ogivale et par des rosaces au chevet et aux deux transepts.

J'ignore si les fonts baptismaux dont je parlais ont été conservés comme je l'ai recommandé.

s'exerçait par deux laïques alternativement. Le curé percevait la plus grande partie des dîmes dont un trait seulement appartenait à l'abbaye de Vignats, près Falaise.

Tumulus. J'ai parlé, dans le premier volume de mon Cours d'antiquités, de plusieurs *tumulus* qui existaient sur le bord des marais de Chicheboville et de Bellengreville, dans la partie occidentale de ces communaux. J'avais effectivement constaté, dès 1820, la présence de trois éminences formées de pierres calcaires amoncelées et au centre de chacune desquelles était une espèce de *dolmen* qui renfermait des ossements humains. A cette époque, il existait aussi quelques restes de deux autres monuments semblables que la commune de Bellengreville avait fait exploiter pour la réparation de ses chemins peu de temps auparavant, et sur lesquelles des renseignements précis me furent donnés à cette époque. En 1830, il ne restait plus que les vestiges de trois *tumulus* dont la cavité centrale avait été mise à nu. Depuis cette époque une partie du marais de Chicheboville ayant été aliénée par la commune pour subvenir aux frais de construction d'un presbytère (1837), on a fait disparaître les loges sépulcrales qui existaient encore. C'est alors qu'on a recueilli une grande quantité de débris d'ossements et de dents humaines. Parmi eux se trouvaient des haches en pierre de la conservation la plus parfaite, la plupart en silex; j'ai mesuré une de ces haches qui a 5 pouces de longueur, 1 pouce 3/4 de largeur, près du tranchant, et se termine en pointe par l'extrémité opposée; elle est fort peu bombée sur la panse et n'est point coupante sur les côtés. Une petite hache en porphyre verdâtre a aussi été recueillie; elle a 2 pouces de longueur 1 pouce de largeur, et est à peu près semblable à celle que nous avons trouvée dans le *tumulus* de Fontenay-le-Marmion, renfermée dans un vase de terre. (V. mon Cours d'antiquités, tome Ier.). Je n'ai pu malheureusement me

procurer aucun renseignement sur la disposition de ces objets au milieu des ossements (1).

Château. Le château de Chicheboville est moderne, d'une architecture assez maigre. Feu M. le baron Louis de Mathan, frère de ma mère, qui vint l'habiter il y a 40 ans, a créé près de ce château un beau parc fermé de murs (2).

BENEAUVILLE.

Beneauville, *Abonelvilla*, *Abeneauvilla*, *Bonealvilla*, *Boneauvilla*.

Beneauville est une petite paroisse qui a été réunie à Chicheboville. L'église appartient au XIIe. et au XIIIe. siècles.

La cloche est suspendue dans un tourillon moderne établi au haut du gable occidental.

Le chœur, partie la plus ancienne, est remarquable par les modillons variés de la corniche (3) et par une porte cintrée dont l'archivolte, portée sur des colonnes de transition, est bordée d'un chapelet de fleurs cruciformes dans

(1) Tous ces objets sont déposés au château de Chicheboville et conservés par Mme. la baronne de Mathan.

(2) M. le baron Louis de Mathan, officier supérieur d'infanterie, chevalier de saint Louis et de la Légion-d'honneur, possédait dans l'arrondissement de Bayeux un autre château que nous décrirons dans le 3e. volume de la Statistique; il vint habiter Chicheboville par suite de son mariage avec Mlle. de Cagny, qui reçut en dot la terre et le château de Chicheboville.

(3) Un de ces modillons présente l'image d'un petit tonneau garni de cercles; un autre, une bouteille inclinée et tenue par une main qui semble verser à boire.

le genre de celles que nous verrons tout-à-l'heure à Bellengreville. Les fenêtres sont étroites, cintrées, sans colonnes; les contreforts plats, les cordons arrondis. La nef offre les caractères du XIIIe. dans sa corniche garnie de dents de scie et ses fenêtres allongées en lancettes : des fenêtres de même forme se trouvaient disposées en triangle dans la façade occidentale, l'une au-dessus de la porte, les deux autres à droite et à gauche de celle-ci.



Cette porte a été élargie et refaite de forme carrée. Les fenêtres ont toutes été refaites dans le mur latéral du sud.

Il est fort à désirer que cette église, encore en assez bon état, puisse être conservée; elle offre, comme je l'ai dit, des parties intéressantes et l'entretien ne saurait en être très-dispendieux. Elle est d'ailleurs à une distance assez grande de celle de Chicheboville, à laquelle la paroisse de de Beneauville est réunie et pourrait être utilisée comme chapelle annexe pour la population qui en est la plus rapprochée.

Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage était laïc; le curé percevait les dîmes.

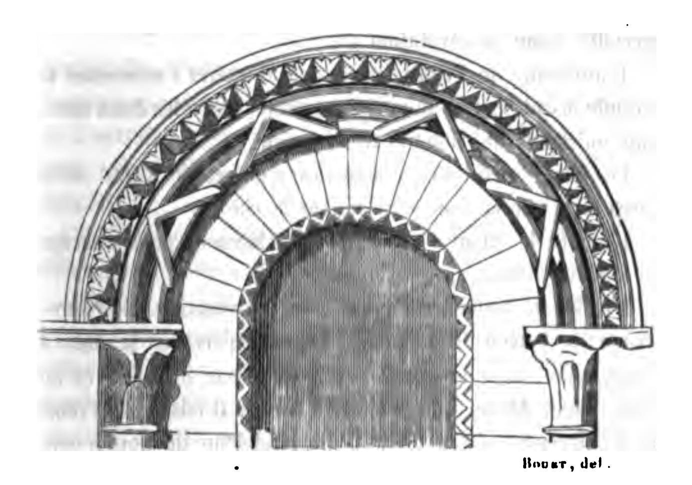
Château. Le petit château de Beneauville appartient à Mme. veuve de Fribois; il est bien conservé et de ce style qui était à la mode vers 1600 : ses cheminées et ses girouettes lui donnent surtout de l'intérêt.

BELLENGREVILLE.

Bellengreville *Beringerivilla.*

Le chœur de Bellengreville est dans le style ogival primitif pur : on y voit des fenêtres en lancettes avec une colonnette

de chaque côté. Une de ces fenêtres a son archivolte ornée d'un zigzag léger. Une porte latérale au sud est encore à plein-cintre, mais avec des moulures appartenant au style ogival. On y remarque sur la cymaise des fleurons cruciformes évidés avec une grande délicatesse, puis des cannelures, et sur l'angle qui sépare l'archivolte de la voussure, un ornement en losange qui ne repose que sur les parties saillantes



BOUET, del.

PORTE LATÉRALE A L'ÉGLISE DE BELLENGREVILLE.

des cannelures Un dessin peut rendre seul la légèreté de ces moulures qui tiennent à peine à la pierre à laquelle elles sont attachées. Nous avons cité précédemment (tome 1er., p. 68) un ornement semblable à St.-Contest; nous le retrouverons dans plusieurs autres églises. L'ouverture centrale de cette porte est bordée depuis sa base jusqu'à son sommet par un zigzag léger du meilleur effet.

Le chœur de Bellengreville est à étudier pour ses jolis détails.

La tour centrale et la nef sont d'une époque postérieure, peut-être du XVe. siècle.

Le toit, en bâtière, de la tour est surmonté d'une petite lanterne en charpente.

Un petit porche précède la porte occidentale.

Une chapelle accolée au chœur du côté du nord est peu ancienne, on sait sa date; elle a été refaite par un Subtil de Franqueville (les Franqueville étaient seigneurs de Bellengreville avant la révolution).

L'intérieur de l'église offre peu d'intérêt; cependant la grande arcade entre chœur et nef porte, entre les deux tores, une guirlande de violettes très-élégante.

Les chapiteaux des colonnettes caractérisent le XIIIe. siècle aussi bien que la rose percée dans le chevet.

L'autel de mauvais goût et horriblement peint occupe le fond de l'église;

L'église de Bellengreville est sous l'invocation de Notre-Dame; le patronage était laïc. Le curé percevait la dîme à l'exception du *trait au Lièvre* possédé par un laïc, et du *trait Notre-Dame* appartenant au trésor. Il faisait une rente de 12 livres aux Génovéfains de la Madeleine de Rouen pour un trait qui leur appartenait.

Le marais de Bellengreville qui touche à celui de Chicheboville contenait comme ce dernier plusieurs *tumulus* formés de pierres sèches et qui ont été complètement détruits (Voir ce que j'ai dit de ces monuments à l'article Chicheboville).

FRENOUVILLE.

Frenouville, *Furnoldi villa*, *Fornovilla*, *Furnovilla*.

L'église de Frenouville est de deux époques bien tranchées; la nef était romane avec des murs en arête de poisson et de petites fenêtres étroites et arrondies. Il reste encore deux de ces fenêtres primitives dans le mur du nord; elles sont ornées de moulures : au sommet de l'une on voit un homme tendant un arc pour en percer un quadrupède exécuté de la manière la plus barbare, et que paraissent téter deux petits qui se dressent entre ses jambes pour atteindre ses mamelles.

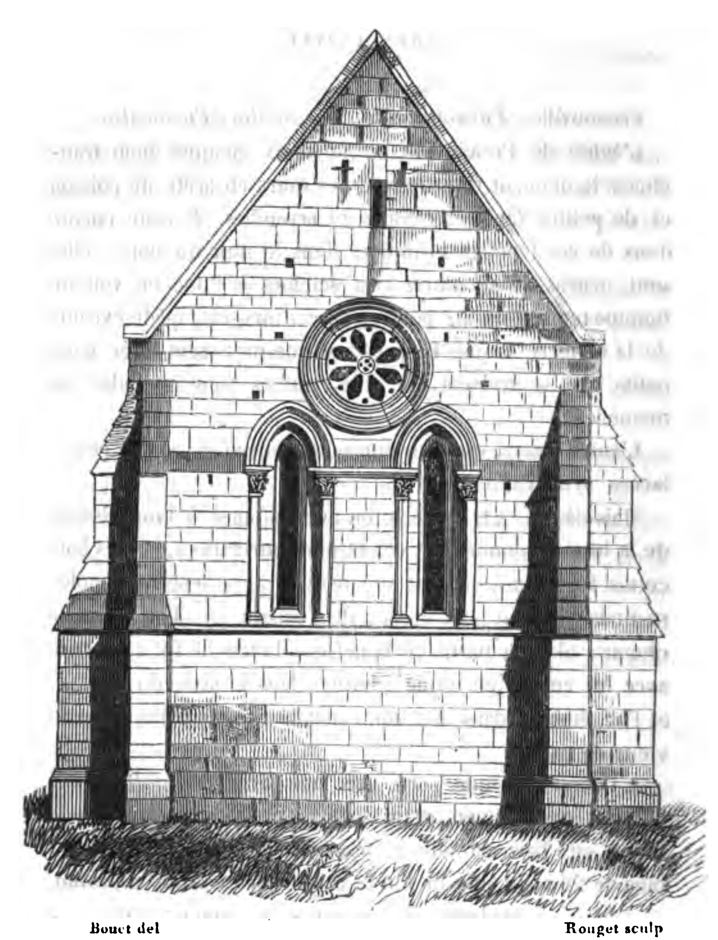
L'autre fenêtre est couronnée de bandelettes perlées entrelacées symétriquement.

Mais dès le XIIIe. siècle on avait suppléé à l'insuffisance de la lumière donnée par ces étroites ouvertures, et des lancettes à colonnes avaient été percées : ces fenêtres supplémentaires datent, je crois, de l'époque où l'on éleva le chœur : alors la partie de la nef qui le touche fut raccordée avec lui au moyen d'une addition dans le style du XIIIe., et l'on établit, dans les murs romans, les fenêtres dont je viens de parler.

A l'ouest, est une porte avec une large archivolte ornée d'étoiles qui a été en partie rognée par l'élargissement de la baie. Cette baie arrondie a été reprise en sous-œuvre il y a plus de 20 ans; on y lit l'inscription : *Deo Optimo Maximò*. Des fenêtres modernes et arrondies au sommet ont aussi été ouvertes dans les murs latéraux du côté du sud.

Le chœur, postérieur à la nef, doit appartenir à la seconde moitié du XIIIe. siècle. Les fenêtres sont en lancettes comme je l'ai dit, et au chevet on en voit deux autres assez

belles, surmontées d'une rosace ; combinaison trinaire assez



Bouet del Rouget sculp

CHEVET DE L'ÉGLISE DE FRÉNOUVILLE
(Avant l'établissement de la sacristie).

commune dans nos églises ogivales primitives du Calvados.

Deux petites portes s'ouvrent, au sud et au nord, dans les

murs latéraux. Le tympan de l'une est orné d'une rosace et de deux trèfles ; le tympan de l'autre est rempli par un arc subtrilobé.

On a élevé récemment sur le mur occidental de la nef un petit tourillon pour la cloche.

Derrière le chœur, on a fait, il y a peu d'années, une sacristie ; plusieurs médailles en petit bronze furent trouvées dans les fouilles qui eurent lieu pour en établir les fondements, et vraisemblablement ce terrain qui se trouve sur le bord même de la voie romaine de Vieux à Lisieux renferme d'autres objets antiques.

L'église est sous l'invocation de saint Martin ; la cure se divisait en deux parts ; le patronage de la première était laïc ; la seconde part de la cure, depuis la suppression des jésuites de Rouen qui en avaient le patronage comme titulaires du prieuré des Deux-Amants, était à la nomination de l'évêque. Le collége de Joyeuse, à Rouen, percevait la moitié de la dîme ; l'autre moitié appartenait au sépulcre de Caen.

Voie romaine et colonne milliaire. Je viens de dire que l'ancienne route romaine de Lisieux passe tout près et au nord de l'église. En fondant une maison élevée sur le bord de cette route, à peu de distance, vers Bellengreville, on trouva, en 1804, une colonne milliaire mentionnée dans divers ouvrages ; elle était couchée à quatre ou cinq pieds de profondeur, ainsi que me l'a attesté le sieur Lemoine qui la trouva et en fit don à M. de Pierrepont, alors propriétaire du château de Frenouville : tout près de là le chemin est haussé et il ne peut demeurer aucune incertitude sur son antiquité. Plus loin, vers l'est, ce chemin paraît incliner un peu sur la gauche, passe à Bellengreville au bout des murs de l'habitation de M. Lair, et se dirige sur Moult où nous l'avons cité (page 107) à propos de diverses découvertes d'objets antiques.

La colonne milliaire découverte à Frenouville en 1804 existe toujours dans le parc du château; je l'ai figurée sur la pl. XVII de l'atlas de mon Cours d'antiquités monumentales; elle a de hauteur 4 pieds 5 pouces, mais on n'a pas le socle sur lequel elle était posée : l'inscription suivante est gravée dans une sorte de cadre creusé à même le cylindre de la colonne.

IMP. NERVAE TRAJANO DI
VI NERVAE F. CAES AVG GER
P. M. T. B. POT. P. P. COS. II
N M. P. XXV

Imperatori Nervæ Trajano, divi Nervæ filio
Cæsari Augusto, Germanico, Pontifici maximo,
Tribunitiâ potestate, Patri patriæ, consuli secundùm
Noviomago? Millia passuum XXV

« *A l'empereur Nerva Trajan, fils du divin Nerva,*
« *Cæsar Auguste, Germanique, grand pontife, revêtu de*
« *la puissance tribunitienne, père de la patrie, consul*
« *pour la seconde fois.* »
De Noviomagus? XXV mille pas.

M. le Cte. d'Aubigny, propriétaire actuel du château de Frenouville, conservera cette pierre; elle est à l'abri de tout danger.

LE POIRIER.

Le Poirier, *Sancta Maria de Piro.*

Cette petite paroisse au sud de Cagny, et aujourd'hui réunie à Frenouville, a toujours son église; mais elle avait été reconstruite dans le style moderne et n'offre rien d'intéressant.

Elle est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Troarn nommait à la cure; le patronage du Poirier avait

été donné à Troarn dans la seconde moitié du XII°. siècle, par Saffray de Frenouville, *Saffredus de Furnovilla*. La donation fut confirmée par Roger de Magneville, seigneur suzerain de la terre sur laquelle l'église avait été fondée par le seigneur de Frenouville : *quam ecclesiam Saffredus in patrimonio suo fundaverat, quod de dominis Magneville principaliter et capitaliter tenet*, dit la charte de confirmation. Il est dit encore dans cette charte que Gillebert recevra ledit Saffray comme religieux à Troarn, lorsque celui-ci le demandera, et son fils Guillaume Saffray, *s'il le demande quand il sera en âge de le devenir* (1).

GRENTHEVILLE.

Grentheville, *Grentivilla*, *Grentavilla*, *Grentevilla*.

La nef de l'église de Grentheville a été rétablie de fond en comble, à une époque que je ne connais pas, mais qui ne peut remonter au-delà du XVII°. siècle. Une petite tour, avec un dôme hémisphérique en pierre, domine l'extrémité occidentale. Le chœur, reconstruit à la même époque, montre pourtant du côté du sud, quelques parties réservées d'une précédente construction, notamment

(1) Voici cette charte tirée du cartulaire de Troarn. Henry, évêque de Bayeux, approuva de son côté la donation.

Sciant presentes et futuri quod Saffredus de Furnovilla et filii ejus Rogerius et Johannes posuerunt super altare Sancti Martini, et in perpetuam elemosinam dederunt abbatie sancti Martini Troarni et monachis ejusdem loci, ecclesiam sancte Marie de Piro, liberam et quietam, cum omnibus pertinenciis suis, in terris et in decimis et cum presentatione presbiteri ad eandem ; quam ecclesiam predictus Saffredus in patrimonio suo fundaverat, quod de dominis Magneville principaliter et capitaliter tenet. Hanc itaque donacionem ego Rogerius de Magnevilla, filius Goisleni, concedo libere et quiete,

deux contre-forts. L'intérieur de ce chœur étant revêtu entièrement de boiseries à pilastres ioniques encadrant plusieurs tableaux ; la maçonnerie se trouve complètement cachée.

En somme, cette église fort petite n'offre absolument rien qui mérite l'attention.

Elle était sous l'invocation de saint Rémy ; le patronage appartenait à l'abbaye de Troarn dès avant 1210. Cette abbaye percevait un tiers de la dîme ; celle de Ste.-Trinité de Caen un tiers, et le curé l'autre tiers.

Près de l'église est une habitation et un parc clos de murs, appartenant à M. Fourneaux, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

BOURGUÉBUS (CHEF-LIEU).

Bourguébus, *Burgisbud*, *Borgesbu*, *Burgesbu*, doit à sa position centrale le privilége de donner son nom au canton. Il renferme à peine 300 habitants.

L'église est intéressante ; le chœur appartient au premier gothique, et du côté du sud, la corniche extérieure est ornée de feuillages au milieu desquels se montrent des têtes en relief d'hommes et d'animaux, alliance des modillons du style roman, avec le système végétal qui lui succédait ;

sicut ecclesia aliqua libera melius ecce (*) debet et quieta. Et, ne aliquis predictos monachos super hoc vexare presumat vel inquietare, ipsius Saffredi donacionem et meam concessionem presenti carta et sigilli mei attestatione confirmo. Sciendum eciam quod abbas Gislebertus (Guilebert vivait de 1160 à 1170) et monachi Troarnenses, propter hanc donacionem, concesserunt predicto Saffredo quod ipsum Saffredum, quando voluerit, monachum facient et Willelmum clericum, filium Saffredi, cum ad intelligibilem et congruam venerit etatem, si monachus esse voluerit et hoc petierit, monachum similiter facient.

(* Pour *esse*

j'ai trouvé plusieurs exemples de pareilles corniches dans les églises du XIIIe. siècle, et nous en trouverons une tout-à-l'heure à Soliers. Du côté du nord, la corniche est plus simple et ornée de dents de scie.



ÉGLISE DE BOURGUÉBUS.

De longues lancettes à colonnettes éclairent ce chœur ; elles sont au nombre de deux de chaque côté (nord et sud). Le chevet est droit ; il est fâcheux que l'établissement du rétable de l'autel cache la disposition de deux arcades formées par les retombées de la voûte et séparées par une colonnette qui recevait elle-même un des arceaux. Cette voûte du chœur qui est très-légère, remonte au XIIIe. siècle comme les murs latéraux ; les colonnettes qui supportent les arceaux ont été coupées au siècle dernier par suite de l'établissement d'un lambris en chêne très-bien conservé, qui tapisse la partie inférieure des murs, et dont la teinte noire contraste avec le badigeon blanc des voûtes.

La tour, entre chœur et nef, est aussi voûtée et du XIIIe. siècle sauf la partie supérieure ; elle est éclairée par deux fénêtres en lancettes (nord et sud). Une porte ogivale, dont l'archivolte est garnie de canelures et d'une guirlande de trèfles, s'ouvrait au sud dans cette tour.

La partie supérieure de la tour a été retouchée ; on a pratiqué dans le toit, au nord et au sud, des lucarnes, pour que le son des cloches sortît plus facilement ; elles ne datent que d'un siècle.

La nef n'est pas voûtée ; moins élevée et moins caractérisée que le reste, je n'oserais préciser l'époque à laquelle il faut en rapporter les murs ; peut-être ont ils conservé quelques parties du XIIIe. siècle, cela est probable ; mais on a du côté du sud des fenêtres carrées qui ont nécessité des reprises. La porte ogivale par laquelle on entre de ce côté est du XVe. siècle ou du commencement du XVIe. Une statue moderne occupe le tympan ; elle représente un évêque, probablement saint Vigor, patron de la paroisse.

Le prieuré de St.-Nicolas de la Chesnaye avait le patronage et deux tiers de la dîme de Bourguébus ; l'autre tiers et les verdages appartenaient au curé.

On voit à Bourguébus une ferme dont les bâtiments m'ont offert une tour cylindrique, terminée par un dôme ou couverture en pierre qui me paraît remonter au commencement du XVIIe siècle ou à la fin du XVIe. Le dessin ci-joint



montre l'effet de cette tour vue à distance.

La Hogue est un hameau considérable, à un quart de lieue à l'est de l'église.

SOLIERS.

Soliers, *Solaria*.

Il existe entre l'église de Soliers et celle de Bourguébus des analogies telles qu'on est tenté de croire qu'elles sont l'une et l'autre du même architecte comme elles sont sous l'invocation du même patron (saint Vigor).

Ainsi le chœur fort élégant et éclairé par de jolies fenêtres à lancettes avec colonnettes portant l'archivolte, offre la même ordonnance à peu près, et les corniches extérieures sont également garnies de dents de scie du côté du nord, et du côté du sud, de feuillages au milieu desquels paraissent des figures d'hommes et d'animaux. On voit aussi dans ces feuillages un oiseau à longue queue de serpent, comme la corniche de l'église de Billy nous en a offert. Les trois édifices de Billy, de Bourguébus et de Soliers ont d'ailleurs des parties qui doivent être contemporaines.

Une porte latérale donnait accès au chœur : l'archivolte est garnie de plusieurs tores et d'une guirlande de feuilles de trèfles, *absolument* semblables à celles qui bordent aussi la porte également percée au sud sous la tour de l'église de Bourguébus.

L'intérieur du chœur de Soliers est élégant; les jolies voûtes du XIIIe. siècle ont des arceaux dont plusieurs reposent sur des consoles ou encorbellements.

Du côté de l'épître est une crédence offrant deux niches ogivales géminées du XIIIe. siècle, dans chacune desquelles existent une piscine et deux tablettes en pierre, superposées pour recevoir les livres, les vases sacrés et les autres objets servant au culte.

La tour latérale au nord communique avec la nef par une arcade et l'on y a établi une chapelle ; c'est une construction qui pourrait remonter au XIVe. siècle, mais dont il est difficile d'indiquer la date.

Elle est un peu lourde, garnie aux angles de contreforts construits avec des matériaux bien appareillés ; elle se termine par un toit à double égout.

La nef a été reconstruite et est moderne depuis la tour jusqu'à la porte occidentale : on y voit une crédence du XVe. siècle, dans le mur méridional de la tour.

L'église est, comme nous l'avons dit, sous l'invocation de saint Vigor ; le sépulcre de Caen en avait le patronage ; il percevait les deux tiers de la dîme, le curé percevait l'autre tiers.

La chapelle N.-D. de Fours est un petit monument du XVe. siècle, que l'on voit sur le bord de la route, traversant le hameau de Fours, à 1 kilomètre environ à l'est de l'église de Soliers.

Cette chapelle fut fondée en 1431, par M. de La Fardelle, prêtre de Soliers, chanoine de Tulle et de Toul, procureur en Cour de Rouen, etc.

L'an 1433, le doyen et les chanoines du sépulcre de Caen consentirent à cette fondation, à condition qu'après la mort du fondateur la présentation en appartiendrait au Sépulcre, que l'on n'y administrerait pas les sacrements et que le curé de Soliers percevrait les oblations de cette chapelle à l'exclusion du titulaire (1).

(1) V. le pouillé historique des églises et chapelles du diocèse de Bayeux, par Lamare (manuscrit).

HUBERT-FOLIE.

Hubert-Folie, *Fouberti folia*, *Fulbertifolia.*

L'église d'Hubert-Folie, réunie à Bourguébus, est toujours assez bien entretenue, on y a même fait un travail d'assainissement très-utile en creusant tout au tour une large rigole pour aérer les murs et les dégager. Les terres du cimetière se sont en effet exhaussées de telle sorte, que le seuil des portes se trouve à peu près à 1 mètre au-dessous du sol actuel.

On peut diviser cette église en trois parties : le chœur, la tour et la nef.

Le chœur a été reconstruit du côté du sud, mais le côté nord est intact ; il appartient au roman de transition par ses contre-forts plats, par ses fenêtres en ogive, il est vrai, mais courtes et dont les colonnes sont romanes ; l'intérieur offre aussi des colonnes qui annoncent le XIIe. siècle, et peut-être la première moitié. La partie orientale du chœur, à laquelle est adossée une sacristie moderne, a été refaite en partie par suite de l'établissement d'un rétable d'autel à colonnes en pierre ornées de feuillages dans le goût du XVIIe. siècle. La date de cet autel est du reste inscrite sur le fronton et sur les clefs des cintres de deux portes qui servent d'accès à la sacristie et font partie de la composition architectonique de ce rétable ; on lit :

Sur la porte gauche.	Sur la porte droite.
CETTE CONTRE-TABLE D'AUTEL A	MAISTRE JACQUES BOURBET PÈRE
ÉTÉ DONNÉE PAR	CURÉ DE CE LIEU
1665	1655
PRIEZ	POUR SON
DIEU	AME.

La tour s'élève entre chœur et nef, et son diamètre est

égal à celui de la nef ; elle est du XIIIe., et m'a d'autant plus intéressé que sa terminaison en bâtière remonte à cette époque ; les rampants des gables portent des moulures qui ne permettent guère d'en douter. La terminaison des tours en bâtière, dans presque toutes celles où elle existe, étant postérieure à cette époque, il faut noter avec soin l'exemple que nous offre celle de Hubert-Folie.

Deux fenêtres en lancettes à colonnettes éclairent (au nord et au sud) l'intérieur de cette tour qui est voûté. On y entrait, dans l'origine, par une jolie porte subtrilobée dans le tympan de laquelle est figuré l'agneau symbolique, la tête entourée d'un nimbe croisé.

La nef est de l'époque de la tour, mais d'une architecture plus simple ; elle est éclairée du côté du nord par deux fenêtres en lancettes sans colonnes ; la corniche porte des modillons sans figures, taillés en biseau. Au sud, on a percé de grandes fenêtres.

La façade occidentale a conservé son ordonnance ; on y voit une porte cintrée en anse de panier, avec archivoltes garnies de cannelures reposant sur des colonnettes ; elle porte le cachet du XIIIe. siècle. Une lancette sans colonnes, comme celles des murs latéraux, s'ouvre au-dessus de cette porte occidentale (1).

On voit que cette église offre un certain intérêt et mérite d'être conservée : elle est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage appartenait à l'abbaye de St.-Etienne de Caen ; le curé percevait les dîmes, à l'exception d'un trait qui était réservé à l'abbaye.

(1) J'ai trouvé dans la nef quelques traces de peintures, ce sont des parallélipipèdes tracés au moyen de deux lignes rouges et figurant des pierres d'appareil comme à Ruqueville (V. le tome 1er. de la Statistique, p. 300) et dans beaucoup d'autres églises du Calvados.

SECQUEVILLLE-LA-CAMPAGNE.

Secqueville-la-Campagne, *Siccavilla in Oximiensi pago, in Oximino juxta Valedunas.* Telles sont les dénominations sous lesquelles, d'après les notes manuscrites de l'abbé De La Rue, la paroisse de Secqueville est désignée dans d'anciennes chartes. Cette dénomination *juxta Valedunas* est importante pour la détermination du champ de bataille dont nous avons parlé à l'article Vimont (V. la page 85).

L'église de Secqueville est tout-à-fait insignifiante et de très-petite dimension ; on y remarque seulement dans le chœur quelques ouvertures et des parties de mur de la dernière époque ogivale.

La tour est entre chœur et nef.

Cette église est sous l'invocation de saint Gerbold ; le patronage était laïc ; le prieuré de Vignats percevait deux tiers de la dîme ; l'autre tiers appartenait au curé.

A l'est de Secqueville, dans la plaine qui s'étend auprès de la colline sur laquelle sont l'église et le Château, eut lieu, en 1047, la bataille du Val-des-Dunes (voir ce que j'en ai dit dans un autre chapitre).

Feu M. de Carmesnils, mort il y a trente ans, avait trouvé dans les environs de Secqueville divers objets anciens et même, dit-on, des restes d'armures.

A l'est de l'église de Secqueville passe un ancien chemin allant au pont de Jort, et dont l'origine doit remonter assez loin. Ce chemin est marqué sur la carte de Cassini.

Château. Le château de Secqueville, entouré de diverses plantations d'arbres verts (pins d'écosse), a été reconstruit en grande partie par feu M. Dufresne, ancien maire de Caen ; il appartient à sa veuve, née de St.-Pois, qui en avait hérité de M. de Carmesnils.

CONTEVILLE.

Conteville, *Comitis villa.*

L'église de Conteville est construite en arête de poisson ; elle n'a de remarquable que ce caractère et sa corniche à dents de scie : je ne crois pas qu'elle soit antérieure à la fin du XIIe. ou au commencement du XIIIe., mais on y voit diverses reprises assez récentes (fenêtres refaites sans caractère) et une sacristie moderne. La tour, placée à l'ouest, pénètre jusque dans la nef : je la crois postérieure à celle-ci ; elle se termine en bâtière.

On voit près de cette tour une cuve baptismale cylindrique qui paraît remonter à la seconde moitié du XIIe. siècle et dont le diamètre est de 2 pieds 1/2. Cette cuve est sans moulures à la partie supérieure, mais je soupçonne qu'elle aura été grattée et dépouillée de ses ornements ; on voit encore à la partie inférieure un zigzag entre deux tores. Dans l'espace contenu entre les zigzags on distingue des *têtes humaines inclinées :* je ne sais pas si elles avaient une signification. Le font est porté sur un soubassement cylindrique composé de plusieurs blocs de pierre et également ancien.

Deux autels en pierre, peut-être aussi de la fin du XIIe., sont placés des deux côtés de l'arcade du chœur. L'un a 4 pieds 2 pouces de largeur sur une profondeur de 2 pieds 3 pouces au-dessous de la corniche : la saillie de celle-ci est de 3 pouces environ. La hauteur de l'autel est de 2 pieds 11 pouces : l'autel sud est pareil au précédent, quant à la forme et à la hauteur : il est seulement un peu plus large.

L'église était sous l'invocation des SS. Innocents ; l'abbaye

du Bec avait le patronage et les deux tiers de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé.

POUSSY.

Poussy, *Polceium*, *Pouceium*.

L'église de Poussy est moderne et doit avoir été refaite vers le XVIIe. siècle; mais à cette époque on a replacé dans le mur latéral du nord, à l'intérieur de la nef, une inscription des plus curieuses, que M. Lambert, de Bayeux, a, le premier, observée en 1825. D'après son indication, je suis allé à Poussy et je l'ai copiée avec soin. La forme des lettres (1) et le style de l'inscription annoncent une époque très-ancienne, le IXe. siècle peut-être : M. Lambert la regarde comme plus ancienne et comme remontant à l'époque mérovingienne. Voici cette inscription :

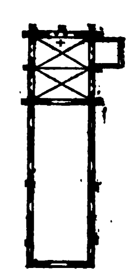
IN NOMINE. PATRIS ET FILII ET SPV SCI AM ⁝
O FRATRES SACERDOS ⁝ QVI ISTAS LITERAS LEGIS ⁝ FAC ORA
ORE PRO ADSO · ET PRO VXORE SVA ⁝ ALBERGA ⁝ QVI IS
TV MONASTERIV HABENT FACTVM · IN HONORE DO ET
SCO VEDASTO ⁝ SCS VEDASTVS INTERCEDAT PRO EIS ADNM
VT ANIMAS EORVM ⁝ HABEANT VITA ⁝ ETERNAM ⁝ AM
ORATE FRATER PATER NOSTER PRO EIS QVI IN ISTV MONASTERIV
ADIVTORIVM DEDERVNT ADOARDUS SARDOS ISTAS LITE
RAS FECIT ⁝ ET RICARDVS ⁝ ISTV LOCV EDIFICAVIT

L'église est toujours sous l'invocation de saint Vast; l'abbaye de Barbery en avait le patronage; la dîme appartenait au prieuré de S^te^.-Barbe-en-Auge.

(1) Les *c* sont carrés, les *o* en losange.

SAINT-AGNAN-DE-CRASMESNILS.

St.-Agnan-de-Crasmesnils, *Sanctus Anianus de Crassomesnillo.*


PLAN DE L'ÉGLISE (1)

L'église de St.-Agnan est disposée comme beaucoup d'autres et n'a point de transepts; elle offre quelques détails intéressants; ainsi dans la nef qui est romane on voit deux portes dont une, au sud, a son archivolte décorée de zigzags et d'une bordure de fleurons et des colonnes à chapiteaux ornés de feuillages et de galons perlés (V. la figure ci-après); la porte, au nord, est moins grande et moins ornée.

Les murs de cette nef ont été exhaussés, de sorte que les modillons restés en place se trouvent beaucoup au-dessous de la corniche actuelle; nous avons signalé le même fait à l'église de Cuverville, et nous le constaterons dans d'autres églises.

L'extrémité occidentale de la nef et la tour qui la domine sont modernes.

Le chœur appartient, je crois, au XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe.; il est voûté en pierre avec arceaux croisés; des fenêtres à deux baies s'ouvrent dans les murs latéraux, il y avait trois baies au chevet. Les fenêtres latérales offrent, à l'intérieur seulement, une particularité que j'ai remarquée dans quelques églises, notamment dans celle de St.-Pierre-

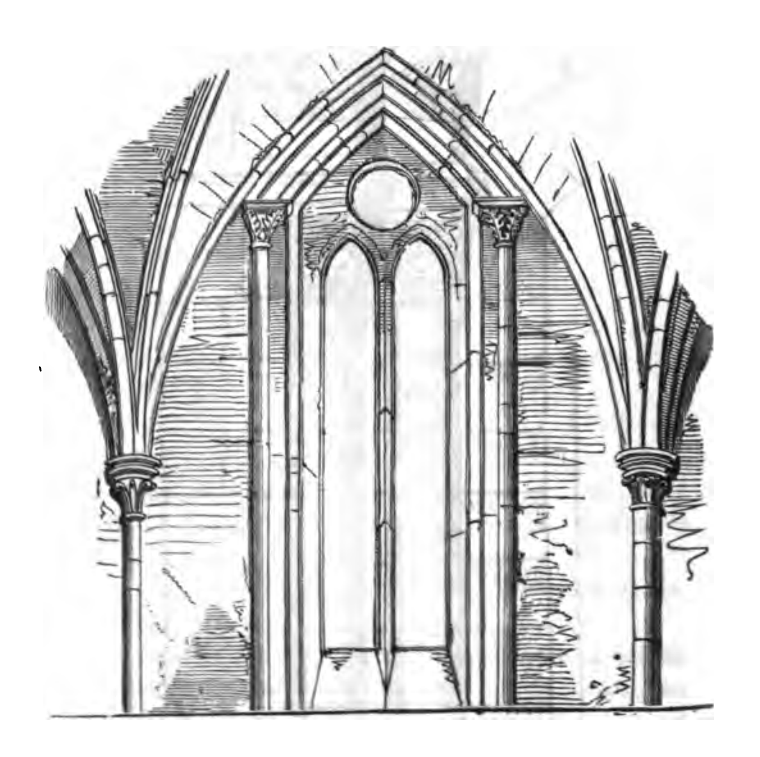
(1) Ce plan et la plupart de ceux qui suivront sont à l'échelle de 1 millimètre pour mètre.



FRAGMENT DE LA PORTE MÉRIDIONALE DE SAINT-AGNAN.

sur-Dive, c'est d'être triangulaires au sommet, au lieu d'offrir la forme ordinaire de l'ogive.

Une esquisse de M. Victor Petit, avec lequel j'ai dernièrement visité St.-Agnan, fera parfaitement comprendre cette



disposition peu gracieuse; elle n'a été préférée que pour éviter de donner à la pointe de l'ogive l'élévation qu'elle eût eue si la forme eût été normale; on a ainsi employé le triangle quand on était gêné par la voûte ou par quelqu'autre obstacle.

J'ai trouvé dans le sanctuaire un certain nombre de pierres

tombales : je les ai fait laver et j'ai pu lire quelques-unes des inscriptions (1).

La première, en suivant l'ordre chronologique, est ainsi conçue (2) :

. . . .
NOBLE HOMME PIERRE DE LA FRE
NAYE EN SON VIVANT SIEUR
DE SAINT-AGNAN DE
ROCQUANCOURT ESCAJEUL
FONTENAY LE MARMION LE
QUEL DÉCÉDA LE XVIIIe. JOUR
DE . . . 1587 PRIEZ DIEU POUR
LUI.

CY GIST LE CORPS DE
DAMOISELLE CHAR
LOTTE DE VENOIT EN
SON VIVANT EPOUSE DE
. . . . DE LA FRENÉE
ESCU^{er} SEIGNEUR ET PATRON
DE CE LIEU LAQUELLE
DÉCÉDA LE 2me DE
NOVEMBRE LAN 1618 PRIEZ
POUR LE REPOS DE SON AME

CY GIST LE CORPS DE
HONAITE DAME CATHERINE
DU TERTRE EN SON VIVANT
FEMME DE FRANÇOIS DE
LA FRENAYE ESCUYER
SEIGNEUR ET PATRON DE
St AIGNAN DE CRAMESNIL
ET DE ROGANCOURT LA
QUELLE DÉCÉDA LE 13e.
JOUR D'AOUST AGÉE DE
48 ANS L'AN 1676. PRIEZ
DIEU POUR SON AME

ICI REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE JACQUES
ALEXANDRE
DE LA FRENAYE....
. . . .
DÉCÉDÉ LE 10 AOUT
1750 AGÉ DE
79 ANS.

Dans le cimetière est la tombe de Nicolas-Alexandre-François de La Fresnaye, marquis de St.-Agnan, membre de la légion d'honneur, décédé le 20 avril 1816, âgé de 70 ans : c'était le père de M. le marquis de St.-Agnan, mort tout récemment (1847).

(1) Il y a dans le chœur une pierre plus ancienne que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer et qui porte la date MCCCC et XVII (1417).

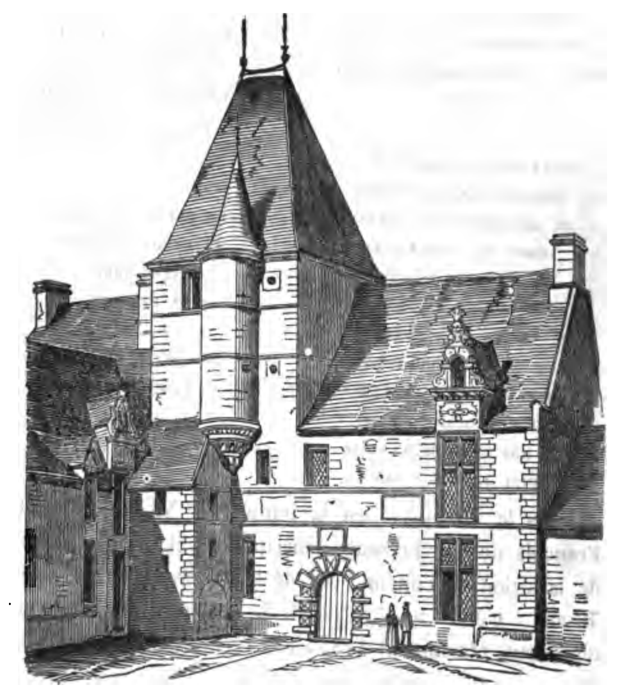
(2) J'indique par des points l'espace occupé par les mots effacés ou cachés par des boiseries.

Sur la cloche j'ai lu l'inscription suivante :

1601—NOMMÉE DAMOISELLE CATHERINE DE LONGNY FEMME DE | NOBLE GEORGE DE LA FRENAYE SEIGNEUR ET PATRON DE SAINT AIGNAN CRAMESNIL ET ROCANCOURT SECQUEVILLE ET VIETTE | NOBLE CHARLES DE LA FRESNÉE —M. JEHAN ENQUEHARD PRÊTRE CURÉ DU DIT LIEU.

Les armoiries de la famille de La Fresnaye qui *se composent de trois frênes* se voient sur cette cloche.

A quelque distance, à l'ouest de l'église, est l'ancien château de Crasmesnils dont je donne une vue dessinée du



Montigneul sculp — Victor Petit del.

CHATEAU DE CRASMESNILS.

côté de la cour, par M. Victor Petit, c'est comme on le voit un bâtiment disposé sur deux lignes se coupant à angle droit :

près du point de jonction des deux lignes, du côté droit, est la partie la plus importante de l'édifice, joli pavillon sur lequel se détache avec grâce un escalier formant encorbellement, comme on en voit bien des exemples au XVIe. siècle; les fenêtres et les portes annoncent la seconde moitié de ce siècle : j'espérais trouver une date, mais j'ai cherché en vain sur les fenêtres, sur les lucarnes, dans les chambres et les greniers, etc. Le fondateur de ce château avait eu, selon toute apparence, l'intention de consacrer par une inscription le souvenir de ses travaux, car un cadre en pierre qui existe au-dessus de la porte ne pouvait avoir d'autre destination; malheureusement, l'inscription n'a point été tracée.

Du côté du jardin, le château a été reconstruit et a reçu une façade moderne sans intérêt. Le tout sert aujourd'hui à loger un fermier.

Le château actuel de St.-Agnan est moderne, petit et bizarre de forme; il est habité par Mme. la marquise de St.-Agnan, née de Marescalchi.

Au XIIIe. siècle, nous voyons plusieurs personnages de la famille de Crasmesnils figurer dans des chartes stipulant des donations en faveur des abbayes d'Ardennes, d'Aulnay et de St.-André-en-Gouffern (1).

En 1350, Guillaume Bacon était seigneur et curé de Crasmesnils.

Le fief de Crasmesnils donnait à la commune de St.-Agnan le surnom qui la distingue encore aujourd'hui. Jean de La Fresnaye était seigneur de ce fief en 1453, au droit des hoirs de Jean Desjardins.

Nous voyons par les pierres tombales de l'église que la seigneurie appartenait à cette famille dans la seconde

(1) Recherches de M. Léchaudé-d'Anisy.

moitié du XVIe. siècle. C'est eux qui ont fait bâtir le joli château que nous avons décrit et figuré. Le dernier représentant de cette famille, M. le marquis de St.-Agnan, ancien officier de marine, chevalier de la légion d'honneur, vient de mourir sans laisser de postérité.

Au XVIIIe. siècle, le patronage de St.-Agnan était laïc; la collégiale du Sépulcre de Caen percevait deux tiers des dîmes, et le curé l'autre tiers.

Le livre Pelut indique deux portions pour la cure de St.-Agnan: l'une de ces cures était celle de Roquencourt qui, comme nous allons le dire, n'a été séparée qu'en 1700.

ROQUENCOURT.

Roquencourt, *Roquencort*, *Rochencort*.

Le chœur à chevet droit offre, du côté de l'est, deux fenêtres à plein-cintre ornées de zigzags : il est voûté, et les arceaux présentent des boudins caractéristiques du XIIe. siècle. L'arcade entre chœur et nef est une ogive romane à zigzags.

La nef était de la même époque que le chœur, mais une grande partie des murs latéraux a été refaite. A l'ouest, on distingue deux fenêtres à plein-cintre avec zigzags comme celles du chevet. La tour appliquée entre chœur et nef, est en partie romane et terminée en bâtière; je pense que des reprises y ont été faites. On y remarque, au sud, une porte cintrée avec zigzags.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Elle avait été donnée, en 1225, à Acarin, premier doyen du chapitre du St.-Sépulcre, par Petronille de Mondeville : aussi le patronage appartenait à ce chapitre. L'église de Roquencourt a été annexe de St.-Agnan-de-Crasmesnils jusqu'en 1700, qu'un des curés de St.-Agnan fut obligé de résider à Ro-

quencourt. Avant la révolution, les curés de St.-Agnan et de Roquencourt se disaient encore curés des deux paroisses et prenaient possession des deux églises (1) ; ils avaient des parties de dîmes dans l'une et l'autre paroisse, et y partageaient les verdages et les terres aumônées.

Voici comment les dîmes étaient divisées :

Le curé de St.-Agnan-de-Crasmesnils 1/3 ; le Sépulcre 1/3 ; l'abbaye de Barbery 1/3 ; et sur le tout 1/9 au curé de Roquencourt.

GARCELLES.

Garcelles, *Garsala, Garsale, Garcellæ.*

L'église doit en partie remonter au XIIe. siècle, quoique la maçonnerie soit peu caractérisée et formée de moellon plat, sauf les contreforts qui sont en pierre de taille. La nef n'offre rien de remarquable ; on y voit des modillons mieux conservés du côté du nord que du côté du sud : elle n'a jamais eu de porte à l'ouest, mais seulement une fenêtre cintrée. On entre, au sud, par une porte latérale qui est moderne ; une petite porte romane avec archivolte ornée d'un double zigzag, s'ouvre du même côté sous la tour.

Le chœur avait sa corniche portée sur des modillons ; cette corniche a été surmontée d'un mur produisant l'effet d'un attique au-dessus de l'entablement ancien ; cette addition a eu lieu pour donner plus d'élévation à la voûte ogivale. J'ai signalé déjà des exhaussements pareils dans quelques églises qui n'avaient pas d'abord été voûtées. La voûte que l'on voit au chœur de Garcelles est assez élevée, et l'on comprend que l'exhaussement du toit soit devenu nécessaire.

(1) Lamare, Pouillé du diocèse.

La nef n'est pas voûtée.

La tour centrale est de deux époques; une base carrée, pesante et informe, mais appartenant au style ogival, supporte une flèche du XVIe. siècle qui n'est point en harmonie avec ce socle; elle menace ruine et devra tôt ou tard disparaître.

L'église de Garcelles est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Etienne de Caen en avait le patronage depuis la fin du XIIe. siècle que Guillaume de Garcelles et ses fils lui en avaient fait don; les dîmes se divisaient également entre l'abbaye de St.-Etienne, l'Hôtel-Dieu de Caen et le curé.

Chateau. Le château moderne de Garcelles est au sud-ouest de l'église; il appartient à M. le Cte. Doisnel de St.-Quentin, membre de l'Association normande.

TILLY-LA-CAMPAGNE.

Tilly-la-Campagne, *Tilliacum*, *Tillieum in pago oximensi.*

L'église de Tilly est moderne. La tour est encore un de ces petits dômes à calotte hémisphérique dont le XVIIIe. siècle a peuplé le Calvados.

L'église de Tilly-la-Campagne est sous l'invocation de saint Denys; le patronage appartenait au Roi; l'abbaye de Villers-Canivet percevait les deux tiers de la dîme, le curé un tiers.

ETAVAUX.

Étavaux, *Stavellæ*, *Stavelli*, petite commune au sud d'Allemagne, sur le bord de l'Orne, et réunie à St.-André-de-Fontenay, offre une église de petite dimension, dont le

toit était en ruines quand le dessin ci-joint a été fait, il y a quelques années, mais qui depuis a été complètement réparée. On y remarque, au sud, une porte latérale ornée de zigzags opposés, formant un dessin en losange, ornement



Bouet del

ÉGLISE D'ÉTAVAUX AVANT QU'ELLE FUT RÉPARÉE.

assez commun au XIIe.

Le chœur, du même style, est éclairé par des fenêtres dont deux s'ouvrent dans le chevet; les modillons sont ornés de figures grimaçantes, tandis que ceux de la nef sont taillés en biseau, sans figures.

L'église d'Étavaux était sous l'invocation de la sainte Vierge, *Beata Maria de Stavellis* (1). Le patronage appartenait à l'abbaye de Fontenay. La dîme avait été cédée par elle à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, pour d'autres dîmes perçues à Ifs et à Allemagne.

(1) V. le Pouillé du diocèse de Bayeux.

La possession de l'église d'Étavaux fut confirmée à l'abbaye de Fontenay par Henri II, évêque de Bayeux, et Raoul Tesson, quatrième du nom, déclare dans un acte de l'an 1213 que cette église appartient à l'abbaye de Fontenay.

FONTENAY-ST.-MARTIN.

Nous allons examiner trois communes contiguës du nom de Fontenay (Fontenay-St.-Martin, Fontenay-sur-Orne et Fontenay-le-Marmion). M. Vautier a supposé avec quelque vraisemblance qu'elles ont formé dans l'origine un même établissement; qu'ensuite il y eut division en deux paroisses dites du nom de leurs seigneurs respectifs : *Fontenay-le-Marmion* et *Fontenay-le-Tesson.* Qu'enfin le Fontenay-Tesson fut divisé en deux paroisses, St.-Martin et St.-André-de-Fontenay (1).

Le même auteur induit des expressions employées dans certaines chartes, que les deux paroisses de St.-André et de St.-Martin-de-Fontenay ne formaient encore qu'une paroisse avec deux églises, au temps de la fondation de l'abbaye de Fontenay, vers le milieu du XI[e]. siècle. Sans discuter la valeur de ces inductions, nous dirons que ces églises formaient des paroisses séparées à une époque assez ancienne et quand le livre Pelut a été écrit.

L'église St.-Martin par laquelle nous commençons est d'une certaine importance; la nef offre des murs en arête de poisson et de petites fenêtres cintrées assez curieuses.

(1) Recherches historiques sur l'ancien doyenné de Vaucelles.

On trouve dans le mur du nord les restes d'une petite



ÉGLISE DE St.-MARTIN-DE-FONTENAY.

porte très-simple dont le linteau portait quelques moulures, parmi lesquelles on distingue une espèce de croix en forme de T.



Cette nef fut rallongée quand on rebâtit le chœur et la

base de la tour qui offrent l'un et l'autre le caractère du XIVe. siècle.

Le chœur a des voûtes fortifiées par des arceaux croisés, les colonnettes qui supportent ces arceaux sont assez bien traitées. La tour, entre chœur et nef, a été réparée dans sa partie supérieure, il y a 60 ans ; elle est terminée par une pyramide à quatre pans couverte d'ardoises. Ce ne fut pas sans peine que cette reconstruction eut lieu : l'abbaye de Fontenay qui percevait les dîmes et nommait à la cure, et qui conséquemment était, d'après l'usage, obligée d'entretenir le chœur, prétendait que la tour ne faisait pas partie de ce dernier, et devait être rattachée à la nef qui était à la charge de la commune : après de longues contestations et un procès, il fut décidé, en 1780, que la tour faisait partie du chœur , ce qui d'ailleurs est évident quand on considère que le style est le même, tandis que celui de la nef est d'une autre époque. L'abbaye de Fontenay, pour ne pas réparer les vitres, avait fait boucher une des grandes fenêtres du chœur que l'on voit dans le dessin ci-joint. Elle est toujours dans le même état.

Il y avait dans la nef, côté du sud, une chaire en pierre que l'on a détruite dernièrement : elle devait dater du XVIIIe. siècle ou de la fin du XVIIe., et n'avait d'autre intérêt que d'être en pierre ; les panneaux en étaient ornés comme ceux de beaucoup de chaires en bois.

Chapelles de Verrières et de Trotteval. St.-Jacques de Verrières était une succursale de St.-Martin ; la chapelle de Trotteval, autre hameau au nord de Verrières dans la direction de Caen , en dépendait également : on lisait ce qui suit au sujet de ces deux chapelles et de l'église St.-Martin, dans le cartulaire de l'abbaye de Fontenay :

Ecclesia Sancti Martini de Fontaneto cum duabus ca-

pellis, videlicet Sancti Jacobi de Verrieres et Sanctæ Margaretæ de Trotteval, facit abbatiæ 60 solidos annuatim duobus terminis scilicet in nativitate Domini et Paschâ. Item facit 4 potos boni vini in purificatione B. Mariæ. Et Rector et custos prædictæ ecclesiæ tenentur comparere in magna missa ac offerre clavem suæ ecclesiæ in choro nostro.

Les chapelles de Verrières et de Trotteval existaient très-anciennement, car elles sont citées dans les chartes des Tesson en faveur de l'abbaye de Fontenay.

Il y avait des fonts baptismaux dans l'église St.-Martin-de-Verrières (1). Elle est qualifiée de paroisse dans plusieurs titres de l'abbaye de Fontenay.

Cette chapelle, placée au centre du village où elle sert de grange, est sans intérêt; elle se compose d'un chœur et d'une nef dans lesquels on peut distinguer plusieurs époques : ainsi dans le mur latéral de la nef, orienté au sud, on distingue l'*opus spicatum*, tandis que la partie du même mur qui approche de l'extrémité occidentale et le reste de la nef n'offrent aucun caractère d'ancienneté. Des reprises plus modernes encore ont été faites au nord, et la porte qui s'ouvre de ce côté date de 1754.

Une petite cloche était portée sur le mur occidental.

Le chœur est séparé de la nef par une arcade ogivale, sur laquelle on distingue quelques traces de peintures; il serait difficile d'en indiquer la date avec le peu de caractères qu'on y voit : il ne doit pas être très-ancien.

D'après un accord passé en 1638, entre l'abbé de Fontenay et le curé de St.-Martin, celui-ci était obligé d'avoir un vicaire pour faire dire et célébrer, par chacun jour de

(1) Gallia Christiana, vol. XI, instrumenta, col 336, B et C.

dimanche, la messe en la chapelle de Verrières. En 1680, le sieur de Nerval et les autres habitants de Verrières firent un procès au sieur Julien Pelfrêne, curé de St.-Martin, pour l'obliger à faire dire la messe.

Avant la révolution, on célébrait la messe tous les dimanches à Verrières; la chapelle de Trotteval était supprimée : elle n'existe plus aujourd'hui.

Tombeaux. On a trouvé non loin de l'église de St.-Martin-de-Fontenay, des cercueils en pierre, dont un a été transporté au musée d'antiquités de Caen, lorsque j'en étais le directeur-conservateur : on y avait trouvé des ossements et une agraffe en bronze, ornée d'entrelacs, qui fut déposée dans la même collection.

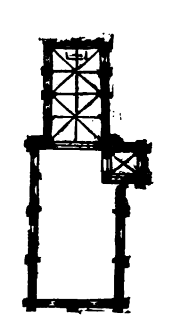
SAINT-ANDRÉ-DE-FONTENAY.

Saint-André-de-Fontenay, *Fontanetum*, Fontenay-le-Tesson, Fontenay-l'Abbaye.

Le village de St.-André-de-Fontenay s'étend sur la rive droite de l'Orne, à l'ouest nord-ouest de St.-Martin et au sud d'Etavaux.

L'église se compose d'un chœur rectangulaire, d'une nef de même forme, mais de dimensions différentes, et d'une tour latérale au sud.

Le chœur appartient à l'époque de transition; on y voit des contreforts plats, des modillons à figures du côté du sud, en partie à figures, en partie taillés en biseau, du côté du nord.


P de l'église de Fontenay.

Les fenêtres en forme de lancettes, étroites et courtes sans colonnes, ont

été élargies, mais l'archivolte extérieure a été conservée : il en reste une intacte qui montre combien elles étaient étroites dans l'origine.

Une porte cintrée avec archivolte garnie de tores donnait accès au chœur du côté du sud ; elle est maintenant bouchée, mais les moulures en sont bien conservées.

Voici l'esquisse que fit pour moi, il y a quelques années, M. Bouet, de l'église de St.-André. Depuis cette époque une

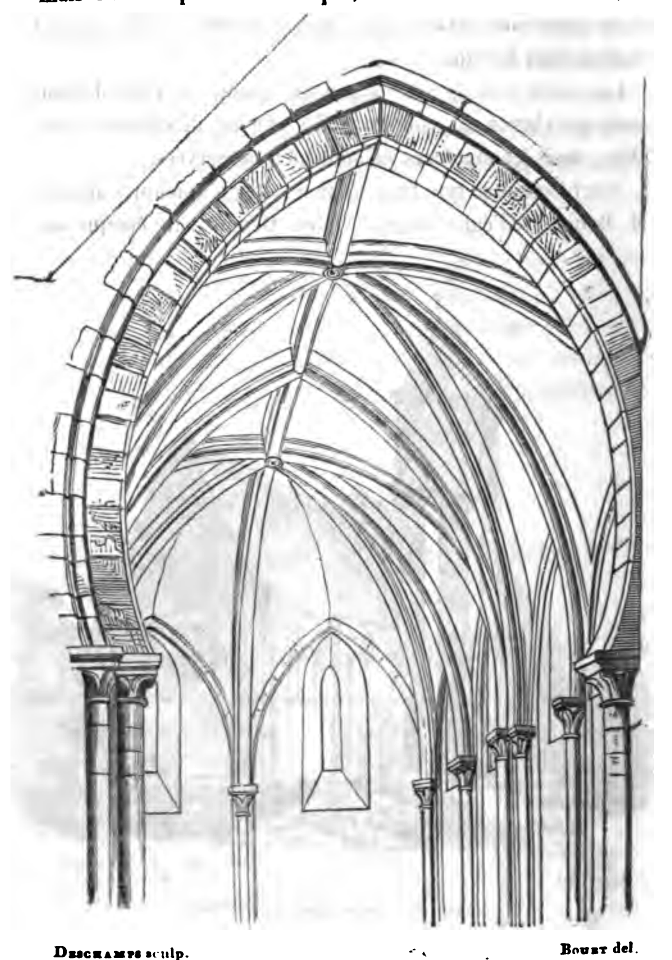


ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-DE-FONTENAY.

sacristie a été appliquée sur le chevet.

L'intérieur du chœur m'a présenté beaucoup d'intérêt, d'abord par la forme de l'arcade ogivale en fer à cheval, rétrécie près des impostes comme les arcades mauresques,

mais surtout par sa voûte qui, comme celles du Poitou, de



Deschamps sculp. Bouet del.

VOUTES DU CHOEUR DE L'ÉGLISE DE ST.-ANDRÉ.

l'Anjou et de beaucoup d'autres provinces du centre, offre, indépendamment des arceaux croisés qui viennent reposer

sur les colonnes, un tore longitudinal formant en quelque sorte *clef de voûte* depuis le sommet de l'arcade mauresque dont je parlais, jusqu'au centre du chevet où elle s'incline et vient reposer comme les autres sur un support. Ce qui rattache plus particulièrement encore cette voûte à une école d'architecture étrangère au pays, c'est que le tore longitudinal l'abaisse vers les points de jonction des arceaux et se relève dans les intervalles de chaque travée, de manière à former une sorte d'ondulation. Ces renflements et dépressions alternatifs sont si rares en Normandie, comme je l'ai fait observer dans mon histoire de l'architecture religieuse (p. 173), que je ne serais nullement surpris qu'elles ne fussent l'ouvrage d'architectes étrangers.

C'est pour la première fois que nous citons une voûte de cette espèce dans le Calvados.

Un lambris a été établi récemment dans le chœur, et les colonnettes ont été coupées pour appliquer sur les murs cette espèce de doublure d'un si mauvais effet dans nos églises, et qu'on s'acharne à y mettre partout.

Le pavé a été renouvelé ; tout porte à croire que d'anciennes pierres tombales existaient auparavant.

La nef n'est pas aussi bien conservée que le chœur ; elle n'a plus de voûte en pierre, mais on voit à l'intérieur sur les murs latéraux, des traces de celles qui ont dû exister et qui dessinent des arcades ogivales entre les fenêtres. Les murs ont été repris et je crois exhaussés du côté du sud : il n'y a jamais eu d'ouverture à l'ouest. On devait, dans l'origine, entrer comme aujourd'hui du côté du midi. Les fenêtres qu'on voit de ce côté sont peu anciennes.

En résumé, en supposant que cette nef soit du XIIIe. siècle, elle a subi des retouches, et peut-être n'est-elle que du XIVe.

La même incertitude se présente, relativement à la tour,

qui d'un côté paraît appliquée sur la nef et postérieure, mais qui pourtant, si l'on considère l'appareil et le raccord des cordons, semble d'une époque bien peu différente. Cette tour est carrée, comme le montre l'esquisse que je viens de présenter, et terminée par un toit en bâtière.

J'ai relevé dans la nef une inscription tombale que voici :

ICI
REPOSENT
LES CORPS DE
L'ÉPOUX ET DE L'ÉPOUSE

LOUIS LE	ANNE LANCE
DANOIS DÉCÉ	LIN DÉCÉDÉE
DÉ LE 3 AVR	LE 30 JANVIER
IL 1750 AGE	1763 AGÉE
DE 74 ANS.	DE 70 ANS.

PRIEZ DIEU POUR LE
REPOS DE LEURS
AMES.

On lit aussi l'épitaphe d'une Marguerite Colleville, âgée de 80 ans, décédée le 4 octobre 1776.

La chaire appliquée sur le mur latéral, du côté de l'évangile, est en pierre. On se rappelle que celle de St.-Martin était à peu près semblable.

St.-André était, comme le nom l'indique, patron de la paroisse de Fontenay ; l'abbaye nommait à la cure et percevait les dîmes.

Un article du cartulaire de cette abbaye apprend que cette paroisse devait annuellement 7 livres et quatre pots de bon vin à l'abbaye le jour de la Purification. Parmi les donations de terres sises à Fontenay-St.-André, et faites à l'abbaye au XIIIe. siècle, M. Vautier a trouvé que les plus importantes furent celles de Le Guerrier et Richard de La Londe, en 1251, 1258, 1262 et 1272.

Il y avait des seigneurs de Fontenay au temps où les Tesson fondèrent l'abbaye ; la seigneurie passa plus tard aux sires de Juvigny, dont deux furent bienfaiteurs de l'abbaye de Troarn (1).

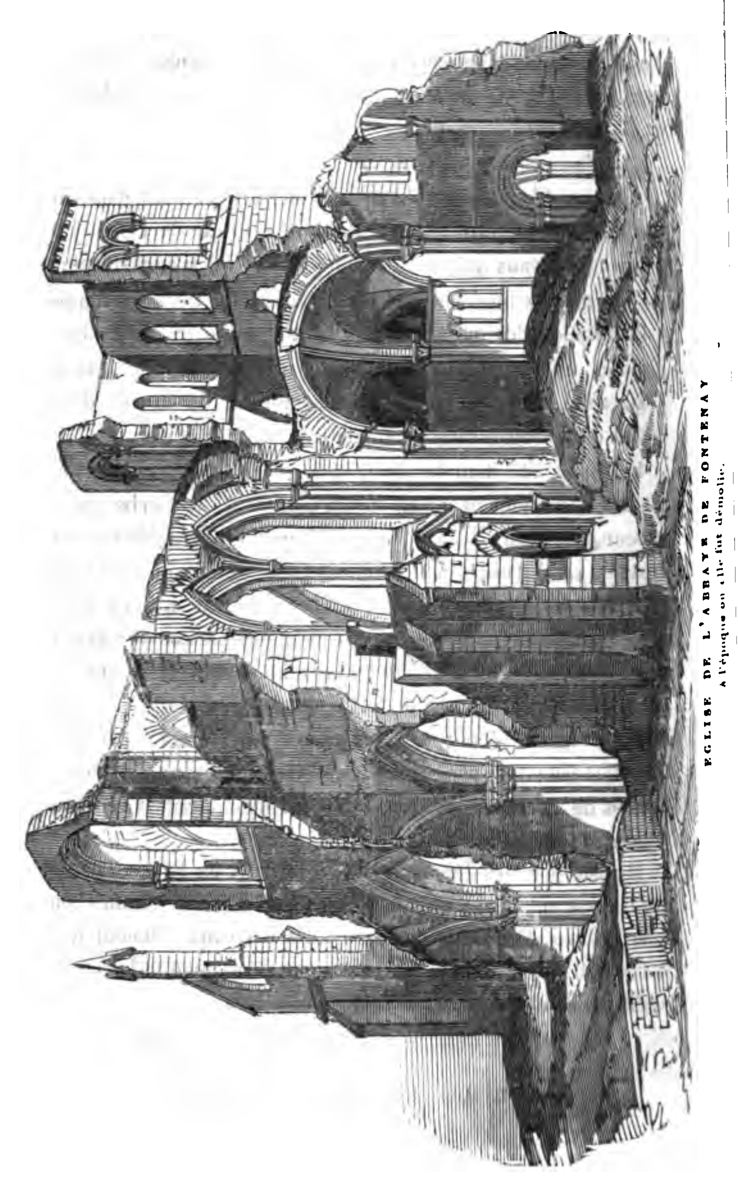
Abbaye. L'ancienne abbaye de Fontenay s'élevait dans un site agréable et pittoresque, sur la rive droite de l'Orne, à l'abri des coteaux qui bordent cette rivière : il n'en reste plus qu'une maison moderne qui servait dans les derniers temps à l'habitation des moines et des bâtiments de différents âges disposés autour d'une cour à peu près carrée : le tout à l'extrémité d'un parc, en partie entouré de murs, dans lequel on a trouvé diverses fondations.

L'église a été démolie de fond en comble il y a plus de 20 ans. Au moment où on la détruisait, M. Malherbe, professeur de dessin, à Caen, en publia une lithographie qui est devenue rare ; d'après cette vue, dont une réduction a été faite pour moi par M. Victor Petit, le chœur, le transept et la tour carrée qui le surmontait appartenaient au style roman ; la nef était construite dans le style ogival au moins en grande partie, et devait dater du XIII[e]. siècle.

Cette église n'était pas seulement intéressante par son architecture ; elle renfermait aussi des tombeaux curieux, formés de carreaux de terre cuite émaillée, dont la réunion figurait l'image du défunt.

Il reste peu des débris de ces tombeaux en France, parce qu'ils ont moins bien résisté que les grandes tombes en pierre dure d'un seul morceau : les carreaux s'étaient détachés, d'autres avaient été brisés par la pression et les chocs qu'ils avaient éprouvés à diverses occasions.

(1) L'abbé De La Rue, Essais hist., t. 2, p. 273.

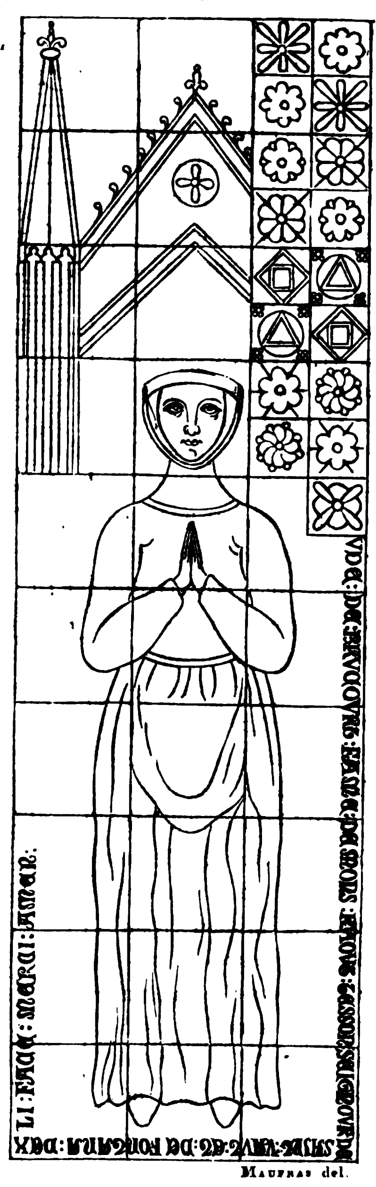


EGLISE DE L'ABBAYE DE FONTENAY
A l'époque où elle fut démolie.

Heureusement les tombes en carreaux émaillés, de Fontenay, ont été dessinées; elles se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, renfermant des documents sur plusieurs de nos abbayes de Basse-Normandie et portant le n°. 1029 (1).

M. Maufras, professeur au collége Rollin, a bien voulu en prendre copie, et c'est à son obligeance que je dois les esquisses que voici.

La première tombe qui représente une femme était, ainsi que l'atteste le manuscrit, composée de trente morceaux de briques, mais elle avait éprouvé des avaries et l'on avait rempli la partie



Maufras del.

(1) Ces pièces provenaient de la collection de De Boze; elles doivent en partie avoir été transcrites à la fin du XVIIe. siècle ou au commencement du XVIIIe.

détruite avec de petites briques ornées de fleurons. Cette avarie avait fait disparaître la tourelle droite, la base du fronton qui couronnait l'effigie et la moitié du prénom de la défunte; le reste de l'inscription était aiusi conçue :

VCE : DE : BEUCOURT : FAME :
DE MONS : RAOUL : TESSON :
SEIGNOUR : DE : SAINT : VAST :
ET : DE : FONTANA :
DEX : LI : FACE : MERCI :
AMEN :

Cette tombe était dans le chœur, du côté de l'épître ; elle remontait évidemment au XIIIe. siècle.

La tombe que voici et qui était également du XIIIe. siècle, n'avait pas d'inscription ; on la voyait à l'entrée du chœur, du côté de la chaire. Elle se composait de 13 morceaux de briques ayant chacun 8 pouces en carré ; elle représentait un chevalier armé de son épée et vêtu de la cotte d'armes et de la cotte de mailles.



Mauvras del.

Une autre tombe qui se trouvait au milieu du chœur et qui avait près de 7 pieds de longueur, se composait de 30 morceaux de briques de 8 pouces; elle représentait un Guillaume de Croisilles, recteur de St.-Martin de Sallen, paroisse qui dépendait de l'abbaye de Fontenay.

Elle portait l'inscription suivante :

CI : GIST : DAN : GUILLAUME : DE : CROISILLES : JADIS : RECTOUR : DE : SAINT : MARTIN : DE : SALON : POUR : UNE : PORTION : Qi : TRESPASSA : LAN M : CCC : XL : LE : SAMEDI AVANT NOEL (1).

On lit sur le rempant du fronton, DEX : LI : FACE : MERCI : AMEN :

Quatre statues tombales existaient aussi à Fontenay, placées sous des arcades pratiquées dans l'épaisseur des murs; elles étaient un peu mutilées quand on a fait les dessins que l'on trouve dans le manuscrit : ces tombeaux sont ceux de deux hommes et de deux femmes de la famille de Tesson. Deux étaient en regard dans le chœur, le troisième était dans la nef du côté de l'évangile, le quatrième dans la chapelle de la Vierge. D'après les dessins du manuscrit, ces statues paraissent du XIIIe. ou du XIVe. siècle.

Sur le mur d'une des chapelles, on voyait des peintures représentant le lai bien connu des *trois morts et des trois vifs;* cette peinture, d'après la copie annexée au manuscrit et dont voici la reproduction, ne pouvait dater que du XVIe. siècle.

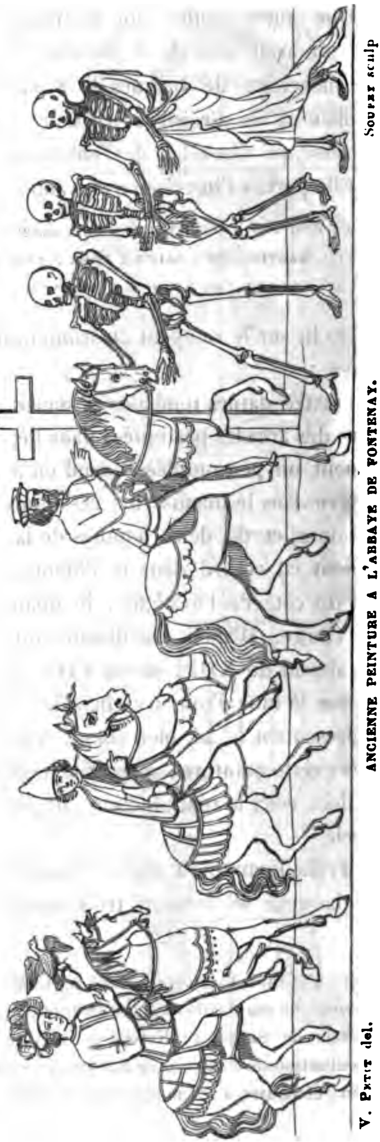
Trois hommes à cheval s'avancent vers une croix près de laquelle se dressent trois squelettes : or, le poème rap-

(1) J'ai dit à l'article consacré à St.-Martin de Sallen, dans le 1er. volume de ma Statisque monumentale (p. 164) que la cure de St.-Martin de Sallen se divisait en deux parties, dont une était à la nomination de l'abbaye de Fontenay, comme l'atteste cette inscription, et l'autre à la nomination du seigneur de Harcourt.

porte que trois jeunes seigneurs cheminaient gaiement, pensant aux plaisirs et à la chasse, quand ils rencontrèrent trois squelettes qui leur adressèrent de sérieuses réflexions sur la vanité des choses humaines, et sur les fins de l'homme.

Le savant conservateur de la bibliothèque royale, M. Paulin Paris, membre de l'Institut, connaît trois poèmes du XIIIe. siècle (1), consacrés à reproduire cette légende qui serait ainsi plus ancienne que la danse des morts. Elle a été reproduite dans les siècles suivants jusqu'au XVIe., époque à laquelle remontaient les peintures de Fontenay.

Le manuscrit dit que ces figures avaient trois ou quatre pieds de hauteur, et qu'on trou-

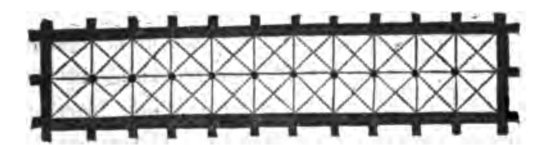


ANCIENNE PEINTURE A L'ABBAYE DE FONTENAY.

(1) Ces poèmes se composent de deux à trois cents vers.

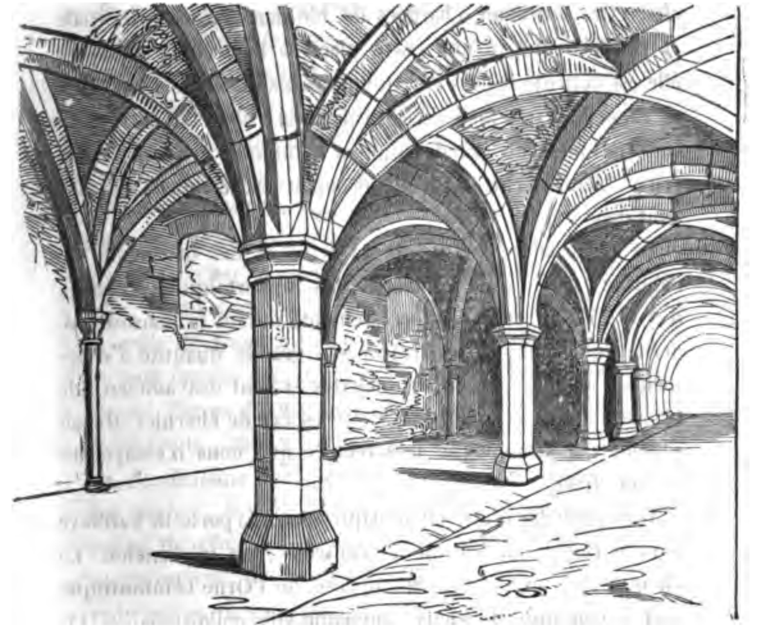
vait le même sujet exécuté en bas-relief dans le cloître.

Le seul bâtiment intéressant qui subsiste aujourd'hui de l'ancienne abbaye est celui qui fermait la cour le long de la rivière d'Orne, c'est une construction longue d'environ 100 pieds,



PLAN D'UN ANCIEN BATIMENT DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

flanquée de 12 contreforts et dont le rez-de-chaussée était voûté d'un bout à l'autre; l'esquisse que voici d'une partie



DESCHAMPS, sculpt. BOUET del.

SALLES VOUTÉES DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

de ces voûtes montre comment elles sont fortifiées par des

arceaux croisés et portées sur des colonnes à pans coupés : j'ai bien souvent trouvé le même système dans le rez-de-chaussée des constructions civiles au XIII[e]. et au XIV[e]. siècles.

Au-dessus des voûtes existaient, à Fontenay, des appartements éclairés par d'étroites fenêtres de la dimension des ouvertures que l'on appelle *meurtrières*, dont quelques-unes ont, extérieurement, la forme d'une lancette. L'ensemble des caractères peu tranchés, il est vrai, qu'offre cet édifice, le rattache au XIV[e]. siècle ou à la fin du XIII[e].

La grange se composait, comme celles de beaucoup d'autres abbayes, d'une nef principale entre deux bas-côtés. Les charrettes entraient chargées de blé dans la nef principale et ressortaient par une porte placée à l'extrémité opposée; elle est détruite depuis long-temps, mais plusieurs personnes se rappellent très-bien de sa disposition ; elle était située au sud sud-ouest du grand bâtiment voûté que je viens de décrire. L'emplacement qu'elle occupait est compris maintenant dans le parc.

Le propriétaire actuel de la terre et des bâtiments de l'abbaye est M. de La Faverie. On rapporte qu'en faisant, il y a 25 à 30 ans, des terrassements devant la maison moderne qu'il occupe, on trouva une grande quantité d'ossements, et que plusieurs squelettes avaient des anneaux de bronze au cou et aux bras. Cette espèce de charnier devait remonter à une époque très-reculée que nous n'essayerons pas de fixer.

Il est probable que le chemin qui passe à la porte de l'abbaye pour se rendre au bac dit de Fontenay, est très-ancien. Le chemin qui existe du côté opposé de l'Orne communique avec la commune de Vieux, ancienne ville gallo-romaine (1).

(1) V. l'article consacré à Vieux, dans le t. 1[er]. de la Statistique monumentale, p. 131.

L'abbaye de Fontenay avait été fondée par Raoul Tesson et son frère Fitz Erneis, du consentement de Hugues, évêque de Bayeux, qui mourut en 1049, et qui avait siégé depuis l'an 1015. Ils étaient fils de Raoul d'Anjou et d'Alpaïde.

Les descendants de Raoul ajoutèrent de nouvelles donations aux premières; ils y avaient droit de sépulture et y firent même transporter ceux de leurs parents qui avaient été inhumés dans d'autres églises durant les premières années de la fondation du monastère.

Les chartes de fondation ayant été enlevées ou perdues, il y eut, vers l'an 1070, une assemblée de barons à Caen, lesquels jurèrent sur les évangiles qu'ils déclareraient ce qu'ils savaient des donations faites à l'abbaye de Fontenay par son fondateur. Quatre d'entre eux, mieux informés que les autres, parce qu'ils avaient été officiers de Raoul et de son fils, déclarèrent tout ce qu'ils en savaient : on dressa de cette enquête un procès-verbal ou acte qui fut confirmé par le roi Guillaume, et signé par lui, par la reine Mathilde et par plusieurs seigneurs.

On voit par cette charte :

« 1°. Que par le conseil et l'autorité du souverain pon-« tife, avec l'approbation du duc *Guillaume-le-Conquérant*, « et *celle de Hugues, évêque de Bayeux*, du consentement « de son épouse *Albérède*, et de tous ses barons et amis, « *Raoul Tesson I*, fils de *Raoul d'Aujou* et de d'*Alpaïde*, « avait fondé, en l'honneur de Dieu, et sous l'invocation « de *St.-Etienne*, *premier martyr*, pour la rémission de « ses péchés, le salut de son ame, et le soulagement de « celles de tous ses parents, le monastère situé au lieu « vulgairement dit de *Fontenay*, auquel il avait donné « entr'autres objets, toute la terre qu'il possédait dans la « vallée dudit *Fontenay*, depuis le chemin qui descend de « *May*, et conduit à *Etaveaux*, jusqu'à la rivière d'*Orne*, « et en-dedans ou en-dehors de là, des églises, des moulins,

« des vignes, des droits sur la forêt de *Cinglais*, et le « marché de *Thury*, etc., etc. Le tout énuméré en grand « détail, et très-exactement désigné ;

2°. Qu'au décès dudit *Raoul Tesson I*, *Raoul Tesson II*, « son fils confirma toutes ces concessions, y en ajouta, « de concert avec son riche vassal, *Hellouin*, beaucoup « d'autres nouvelles, et des plus importantes, que la charte « détaille avec le même soin ; et qu'il y fit installer, comme « premier abbé, un digne religieux de l'abbaye de *Lire*, « choisi à cet effet par le duc *Guillaume*, avec approbation « de l'évêque *Odon*, son frère, etc. ;

« 3°. Qu'au décès dudit *Raoul Tesson II*, la viduité de « sa femme *Mathilde*, et la minorité de son fils, *Raoul* « *Tesson III*, encourageant le mauvais vouloir de quelques « *barons*, mécontents et jaloux de tant d'avantages accordés « à un établissement ecclésiastique, au détriment des anciens « fiefs militaires, et plusieurs d'entr'eux prétendant revenir « sur des concessions faites, le duc, informé du tout, et « ne voulant pas souffrir qu'il fût porté atteinte à l'existence d'un établissement dont il avait provoqué et favorisé « la création, donna ordre à Richard, *vicomte d'Avranches*, « de faire procéder devant l'abbé de *St.-Etienne de Caen*, « à une enquête relative à l'état desdites concessions (dont « les titres avaient été soustraits), et que le résultat de cette « enquête fut de rétablir les choses dans l'état où elles « avaient dû se trouver avant le mouvement desdits ba- « rons. »

L'analyse faite par M. Vautier d'une charte de Robert Fitz Erneiz, reportée à l'an 1217, fournit l'énumération des donations faites par les seigneurs de cette branche (1).

(1) Nous donnons en note le résumé de la charte de 1217 ; on y voit: « 1°. Que *Robert Fitz Erneiz I*, neveu de *Raoul Tesson I*, avait « fait certaines donations à l'abbaye de *Fontenay*, pour le salut de

Après les *Tesson* et les *Fitz Erneiz*, divers seigneurs

« son ame et celui des ames de sa femme *Hadvise*, et de tous ces « parents *ascendants* et *descendants*, avec la clause, qu'en quelque « lieu qu'il mourût, son corps serait inhumé dans ce monastère.

« 2°. Que ce même *Robert I*, ayant été tué en *Angleterre*, le « roi *Guillaume*, en exécution de la stipulation susdite, en avait « fait rapporter ses restes, qui, par les soins de son frère *Raoul*, « avaient été ensevelis dans le cimetière de ladite abbaye, où furent « déposés en même temps ceux de son père *Erneiz*, qui avaient été « précédemment déposés en celui de l'église de *St.-Martin*.

« 3°. Qu'à cette occasion, *Hadvise*, veuve dudit *Robert I* et « *Raoul*, son frère, firent à la même abbaye, au nom du jeune « *Robert II*, une foule d'autres donations, en terre, église, dixmes « de vignes, de moulins et de métairies, droits sur le marché de « *Thury* et sur *sa part* de la forêt de *Cinglais*, etc., etc, les- « quelles donations furent, par la suite, confirmées, et grandement « augmentées encore, par ledit *Robert II* et *Gersende Marion*, sa « femme, suivant le conseil du roi *Guillaume* et de la reine *Ma-* « *thilde*, et à la prière de *Raoul*, oncle dudit *Robert*, qui fit alors « rapporter et inhumer, auprès de tous ses proches, le corps de « son aïeule, *Hadvise d'Aunou*, femme d'*Ernest Tesson*, qui, à « sa mort, avait été déposé en celui de la paroisse de *Culay*; après « quoi, de toutes les susdites concessions, anciennes ou nouvelles, « il fut dressé, par ordre dudit *Robert II*, une charte très-circon- « stanciée, dont copie existe, insérée tout au long, dans celle où « nous puisons ces détails.

« 4°. Qu'une difficulté s'étant élevée dans la suite, en présence de « l'évêque de *Bayeux*, *Robert des Ablèges*, entre *Robert Fitz* « *Erneiz VI* et l'abbé de *Fontenay*, sur la nature et l'étendue de « quelques-uns des droits aliénés par les devanciers susmentionnés « dudit *Robert VI*, ce dernier, après quelque contestation, prit le « parti de tout ratifier largement, non sans y ajouter encore un bon « nombre de nouvelles donations, dont le détail, joint à celui des « actes auxquels il se réfère, forme une autre grande masse d'en- « semble, qu'on croirait combinée à dessein de faire une sorte de « pendant au tableau des concessions de la branche aînée, tel qu'il « existe résumé dans la charte de *Raoul III*. (V. Gall. Christ. XI, « col. 413, etc. It. Ibid. Instr. col. 61, etc., et 333, etc.) »

11

surtout ceux qui étaient dans la mouvance de ceux-ci, firent des donations à Fontenay (1).

Voici l'indication des églises données à cette Abbaye :

St.-André-de-Fontenay.
St.-Martin-de-Fontenay.
Boulon.
May.
Clécy.
St.-Lambert.
St.-Sauveur-de-Lavillette.
St.-Médard.
Cahan.
Mesnil-Hubert.
St.-Jean de Rouvrou.
St.-Vast.
Séqueville.
Crocy.
Notre-Dame-de-Rouvrou.
Cesny-en-Cinglais.
Culay.
La chapelle St.-Georges de Culay.

FONTENAY-LE-MARMION.

Fontenay-le-Marmion, *Fontanetum Marmionis*, est une des paroisses qui, dans cette région, offre le plus d'intérêt par ses souvenirs historiques et ses monuments.

Son vaste tumulus exploré en 1830, une portion du *chemin haussé* très-bien conservée, l'église, les restes du château des Marmion, sont toutes choses à voir pour l'archéologue.

(1) M. De La Rue cite les noms suivants parmi les donateurs qu'il avait remarqués en parcourant les chartes :

Guillaume de Percy, seigneur de Cahan; Raoul de Meslay, Robert du Mesnil-Ursin, seigneur de May; Robert Marmion, Jean de Soligny, Richard de Touchet, Enguerrand Patry, seigneur du Mesnil-Patry; Vaultier du Vey, Guillaume de Clécy : il cite une autre liste assez longue des donateurs qui vécurent plus tard, au XIIIe. siècle. *(V. Essais hist. sur la ville de Caen, t. II, p. 391.)*

Eglise. Le chœur à chevet droit, percé de trois fenêtres,



TOUR ET CHEVET DE L'ÉGLISE DE FONTENAY-LE-MARMION.

date du XIIIe. siècle, il est voûté en pierre; les colonnes

qui supportaient les arceaux ont été coupées lors de l'application d'un lambris; les chapiteaux restent et sont très-élégants. Les anciennes fenêtres en lancettes existent du côté du nord.

La tour, appliquée sur le côté sud du chœur, près de la nef, est romane, ornée de plusieurs étages d'arcatures; un toit en bâtière la termine.

La nef, primitivement romane, à en juger par les modillons qui supportent la corniche du côté sud, a été refaite par parties à diverses époques, et n'offre aucun caractère d'ancienneté dans le mur latéral du nord, ni dans celui de la façade occidentale.

Dans le chœur, du côté de l'évangile, une arcade complètement cachée par le lambris, existe dans l'épaisseur du mur; c'est, dit-on, le tombeau d'un Marmion, seigneur de Fontenay : il est fâcheux que les fabriques respectent si peu les monuments de cette espèce, qui offrent toujours un intérêt très-grand pour l'histoire locale.

L'église a pour patron saint Hermès; l'abbaye de Barbery nommait à la cure et percevait les dîmes. On voit dans le pouillé manuscrit du diocèse, que l'abbaye payait au curé une *muaison* consistant en la moitié des sarrasins, les verdages et quelques novales, plus 30 boisseaux de blé, autant d'orge et 40 livres.

Le 5 janvier 1722, le nommé Ch. Guilbert fonda à perpétuité une messe tous les vendredis et un service chaque année; il avait donné pour prix de cette fondation 7 vergées de terre, sises à Rocancourt, delle du Nerval (1).

Eglise de St.-Germain-du-Chemin. Il y avait anciennne-

(1) V. le pouillé du diocèse.

ment deux églises à Fontenay, celle de St.-Germain-du-Chemin, ainsi appelée, parce qu'elle était située sur le bord de la voie romaine (le chemin haussé) venant de Vieux, devait être fort ancienne; elle avait été donnée comme la précédente à l'abbaye de Barbery, on lit ce qui suit à ce sujet dans la charte de Robert Marmion de 1181 : *Dono etiam .... et tres partes ecclesiæ sancti Germani de Chemino, et sancti Hermetis de Fontaneto. Dono etiam presentationem prædictarum ecclesiarum quæ ad jus meum pertinct.*

Cette église se trouvait sur la partie de la commune de Fontenay qui touche au territoire de Fresnay-le-Puceux. Elle a disparu complètement; mais des débris sont encore épars dans le champ voisin, et on a trouvé là une grande quantité de cercueils en pierre.

Objets découverts dans un tombeau. On nous apporta, il y a 16 ans, en nous offrant de les acheter pour la collection de la Société des Antiquaires, un vase et différents objets trouvés dans un sarcophage sur le territoire de Fontenay-le-Marmion : malheureusement nous n'obtînmes pas l'indication précise du point de la commune où ce tombeau existait, je crois que c'était près de la voie romaine et de l'emplacement de l'église St.-Germain.

Le vase en terre brune et en partie brisé, affecte la forme de certaines poteries romaines. Parmi les objets trouvés avec lui, on remarquait un ornement, espèce de plaque, offrant un assemblage d'alvéoles qui, je crois, avaient renfermé des



pierres taillées, peut-être des grenats, et la boucle, dont voici l'esquisse, de l'or le plus pur et d'une valeur de près de 100 fr.; le dessus de cette boucle est orné d'un grenat: nous l'avons achetée, M. Deshayes et moi, pour le musée d'antiquités de Caen où on peut la voir: si ces objets ne sont pas romains, ils doivent dater, de l'époque mérovingienne.



Ancien château des Marmion. On trouve encore dans une ferme de Fontenay l'emplacement de la forteresse du sire de Fontenay, dont parle Wace. On pourra reconnaître dans le jardin de la ferme l'éminence qui supportait le donjon. C'est une esplanade carrée d'environ 80 pieds sur 55, défendue par des fossés autrefois remplis d'eau. Ce donjon se liait à une enceinte arrondie, dont le contour est encore reconnaissable du côté de l'est. Les bâtiments qui remplacent de ce côté les constructions primitives sont en grande partie du XVIe. siècle ou de la fin du XVe. On voit, à l'intérieur, des portes et une cheminée très-remarquables par la finesse des sculptures qui les couvrent; mais quelques parties de ces bâtiments sont beaucoup plus anciennes. Vers le nord-est, se trouvent des fenêtres à plein-cintre et une porte romane ornée de zigzags, par laquelle on pouvait entrer dans la place au moyen d'un pont jeté sur le fossé.

Il est fort douteux que ces portions d'architecture, appartenant au style roman, remontent au temps de la conquête, et je serais porté à les regarder comme postérieures; mais ce sont probablement des restes de l'ancien château, ruiné au XIIe. siècle par Geoffroy, comte d'Anjou. Ce puissant comte, irrité d'avoir inutilement assiégé la place de Falaise, dans laquelle commandait Marmion, vint à Fontenay, prendre d'assaut le château de ce capitaine. Voici comment

l'historien Dumoulin raconte le fait d'armes du comte d'Anjou :

« Cependant l'Angevin, qui toujours avait le cœur à « Falaise et ne pouvait l'enlever ni par force, ni par ruse « (d'autant que Robert Marmion, seigneur de Fontenay, « y commandait et le gardait soigneusement), tourne ses « forces contre le château de Fontenay, que la nature du « lieu *et l'artifice l'avaient rendu très-fort*, le bat avec ses « machines, le force et le détruit entièrement. »

La force du château, vantée par l'historien, devait principalement consister dans les murs et les larges fossés pleins d'eau qui existaient.

J'ai donné un petit plan de ce château dans l'atlas de mon Cours d'antiquités, pl. LXV.

Robert Marmion ratifia les donations faites sur son fief au Sépulcre de Caen, et ses fils transigèrent en 1243 avec Guillaume Acarin, doyen de ce chapitre, à l'occasion d'un moulin situé à Fresnay-le-Puceux, et donné à cette église par les Marmion.

En 1232, Robert Marmion fit une donation à l'abbaye de St.-Etienne de Caen.

En 1239, Henry de Beaufou confirma à l'abbaye de Fontenay une donation de terres dépendantes de son fief de Fontenay.

En 1333, Robert Bertrand, seigneur de Fontenay-le-Marmion, obtint l'établissement d'une foire St.-Hermès, à Fontenay.

Vers 1455, Jean de Montenay, chevalier seigneur du lieu de Garencières, et Vte. de Fauguernon, vendit pour 2400 livres la vicomté de Fontenay à Thomas de Lorailles, seigneur d'Ecoville

Avant la révolution, la seigneurie de Fontenay-le-Marmion appartenait à la famille de Guerchy, qui possédait aussi celle de Fresnay-le-Puceux et plusieurs autres.

Tumulus. Le grand *tumulus* de Fontenay-le-Marmion, dont il reste encore des débris assez considérables, était un des plus curieux que je puisse signaler. Il était formé de pierres sèches tassées les unes sur les autres, c'était un *tumulus large* (1). En 1830, son diamètre, vers la base, était d'environ cent cinquante pieds; mais il avait dû être plus considérable, car on avait pris tout autour beaucoup de pierres pour la réparation des chemins de la commune. Il paraît aussi, d'après le témoignage des hommes les plus âgés du pays, qu'autrefois ce monument avait été garni de blocs de grès qui avaient été successivement transportés ailleurs et employés à faire des bornes.

Quoi qu'il en soit, les fouilles ont fait voir que cette éminence, dont la hauteur n'était plus que de vingt pieds, renfermait plusieurs caveaux ou loges sépulcrales grossièrement arrondies, dont les murs construits en pierres plates et brutes superposées, sans aucune espèce de ciment, s'élevaient en se rétrécissant.

Toutes ont été trouvées encombrées de pierres plates, semblables à celles des murs, et qui vraisemblablement provenaient de la rupture du faîte. Après l'enlèvement de ces décombres, on a constamment découvert, à une profondeur de dix à douze pieds, une couche d'argile épaisse de vingt-cinq à trente pouces, dans laquelle reposaient des ossements humains brisés, dont les uns avaient éprouvé l'action du feu, tandis que les autres étaient dans leur état naturel. Dix caveaux ont été ouverts, ils étaient tous à peu près semblables et de dimensions peu différentes. Chaque tombe était munie d'une allée couverte ou galerie souterraine tournée vers la circonférence du *tumulus;* ces corridors étaient construits très-simplement : deux murs parallèles en pierres

(1) Voir la classification des tumulus dans le tome Ier. de mon Cours d'antiquités.



ENTRÉE DE LA GALERIE.

UNE DES CHAMBRES SÉPULCRALES DU TUMULUS DE FONTENAY-LE-MARMION.

sèches supportaient de grandes dalles en grès assez mal ajustées, dont quelques-unes avaient six à sept pieds de longueur, sur une largeur de trois à quatre pieds et une épaisseur de vingt-cinq à trente pouces. Les seuls objets d'art que l'on ait rencontrés sont une petite hache en pierre verte et deux vases en terre noire, d'une forme singulière, qui paraissent avoir été façonnés à la main sans le secours du tour.

L'un de ces vases a cinq pouces huit lignes de hauteur, l'autre n'a guère que quatre pouces et demi. A deux pouces au-dessous du collet et sur le renflement du premier, on remarque deux bourrelets placés à une distance égale l'un de l'autre, et percés chacun de quatre petits trous qui paraissent avoir été destinés à recevoir des cordes sans doute placées en guise d'anses pour suspendre le vase.

Le second présente aussi deux bourrelets munis de deux trous chacun; mais au lieu d'être en-dehors, ils se trouvent à l'intérieur, tout près de l'orifice.

Ces vases étaient déposés avec précaution au fond de deux tombes différentes dans la couche d'argile qui renfermait les ossements humains; le plus grand était renversé et entouré de quatre pierres plates disposées en carré; l'autre se trouvait dans le sens naturel : il contenait quelques ossements et une hache en pierre verte.

MAY.

May, *Moiacum*, *Maiacum*, *Moeium*, *Maeum*, *Moé*, *Moy*.

La nef de l'église de May est ancienne en partie, le mur latéral du nord offre des pierres disposées en arêtes de poisson; des fenêtres modernes carrées se voient dans le mur méridional. A l'ouest, est une porte dont l'archivolte offre un double zigzag encadré par deux tores et une cimaise décorée de billettes.

Le chœur, beaucoup moins ancien et d'une époque incertaine, ne me paraît pas remonter au-delà du XVe. siècle; mais il y a des parties toutes modernes, entr'autres la tour à dôme en forme de cloche placée entre chœur et nef.

Les fonts, à gauche de la porte d'entrée, paraissent à peu près de 1600. L'autel vient d'être refait avec des colonnes et un entablement dorique mutulaire.

L'abbaye de Fontenay nommait à la cure et percevait la plus grande partie des dîmes. Cette église avait été donnée à l'abbaye avant 1156, et confirmée par Robert Marmion à la prière d'Alain de Falaise. Beaucoup de donations avaient été faites à l'abbaye, surtout au XIIIe. siècle, dans la paroisse de May. (*Table du cartulaire à la bibliothèque royale*, *n°*. 1029.)

Dans le siècle dernier, la paroisse de May a eu pour curé l'abbé Tournières, auteur d'un pouillé historique du diocèse de Bayeux.

Tournières, né à St.-Jean en 1702, et mort à May en 1757, était l'ami intime de l'abbé Porée; celui-ci avait composé l'épitaphe suivante qu'on lisait sur son tombeau dans l'église de May :

CY GIT LE CORPS
DE M. JEAN OLIVIER TOURNIÈRES
NÉ A CAEN LE 7 MAI 1702,
NOMMÉ CURÉ DE MAY EN OCTOBRE 1733,
ENTRÉ EN EXERCICE LE 1er. JANVIER 1734.
DANS LA SOCIÉTÉ,
D'UNE DOUCEUR TOUJOURS ÉGALE,
D'UNE POLITESSE AISÉE, D'UNE AFFABILITÉ PRÉVENANTE;
DANS LA VIE DOMESTIQUE
APPLIQUÉ AUX ÉTUDES RELATIVES A SON ÉTAT,
A LA COMPOSITION D'OUVRAGES CURIEUX ET UTILES;
DANS LE MINISTÈRE PUBLIC
ATTENTIF AUX DEVOIRS DE PASTEUR,
EN TOUT TEMPS ÉDIFIANT SON TROUPEAU,

PAR SES INSTRUCTIONS, SON EXEMPLE, SA CHARITÉ.
PENDANT LA DERNIÈRE DISETTE,
L'ASSISTANT PAR DES SECOURS SAGEMENT ORDONNÉS
DANS DE LONGUES ET DOULOUREUSES INFIRMITÉS
TOUJOURS ÉGAL, TOUJOURS TRANQUILLE
IL EST DÉCÉDÉ LE ONZE DE JUILLET 1757,
JUSTEMENT REGRETTÉ DE TOUS CEUX DONT IL ÉTAIT CONNU ;
PRIONS POUR LUI ET IMITONS LES VERTUS,
QUI L'AVAIENT RENDU AIMABLE ET RESPECTABLE.

Je n'ai pu trouver cette inscription, peut-être est-elle couverte par le lambris dont on a récemment revêtu les murs.

Voie romaine. Le chemin haussé qui, partant de Vieux, traversait l'Orne à Bully (1), sur un pont de pierre dont les fondations existent encore, à ce qu'il paraît, au-dessous des eaux, passe sur le territoire de May qu'il parcourt jusqu'aux confins de Fontenay-le-Marmion.

Sur le plateau qui domine la rive droite de la Laize, la chaussée antique est plus élevée que les terres environnantes et formée de petits morceaux de marbre et de grès, roches qui abondent dans le voisinage.

LAIZE-LAVILLE.

Laize-Laville, *Laisia, villa Laisiæ.*

L'église de Laize est située au fond du pittoresque vallon de la rivière de Laize, tout près du pont sur lequel la route de Caen à Condé traverse cette rivière ; elle n'a pas d'intérêt.

La nef est moderne et doit dater du siècle dernier ; les

(1) Un maréchal qui habite près du bac de Bully, au hameau de Percouville, commune de Clinchamps, m'a déclaré que feu son père et lui avaient travaillé à détruire les bases du pont qui existent encore en partie sous l'eau, afin de prendre les matériaux qui en provenaient.

fenêtres en sont carrées : sur la porte occidentale une niche renferme la statue de la Sainte Vierge.

Le chœur annonce le XIIe. siècle ou l'architecture romane voisine de la transition ; mais on l'a défiguré par le percement de fenêtres carrées dans le genre de celles de la nef, par une addition formant, à l'est, une petite abside et par l'application d'une sacristie sur le côté du nord.

Une tour en charpente, couverte en ardoises, s'élève à l'extrémité occidentale de la nef.

Laize-Laville était du diocèse de Rouen. Le patronage faisait partie des prérogatives attachées à un des canonicats de la cathédrale métropolitaine : le chanoine percevait 2/3 de la dîme ; l'autre tiers appartenait au curé. On suivait pour l'office l'usage du diocèse de Rouen.

Le surnom de *La Ville* qu'a pris la commune semblerait annoncer qu'il existait à Laize une *villa* gallo-romaine : le chemin qui s'embranchait dans la voie romaine à St.-Germain-du-Chemin (V. l'art. Fontenay-le-Marmion, p. 165) se dirige sur le village de Laize et de là à Clinchamps, localité que nous allons décrire et qui renferme diverses constructions romaines. On dit que d'anciennes fondations ont aussi été trouvées sur le terrritoire de Laize.

Enfin on m'a affirmé que des fragments de poteries antiques avaient été découverts dans une cavité naturelle, espèce de caverne qui existait dans les rochers de marbre bordant le coteau, non loin du pont : je n'ai pas vu ces objets.

CLINCHAMPS-SUR-ORNE.

Clinchamps, *Clincampum*, est une des communes qui offrent des débris notables de l'époque gallo-romaine.

L'église a une tour romane qui domine le paysage. Le chœur roman, voûté à plein-cintre, n'est pas sans intérêt.

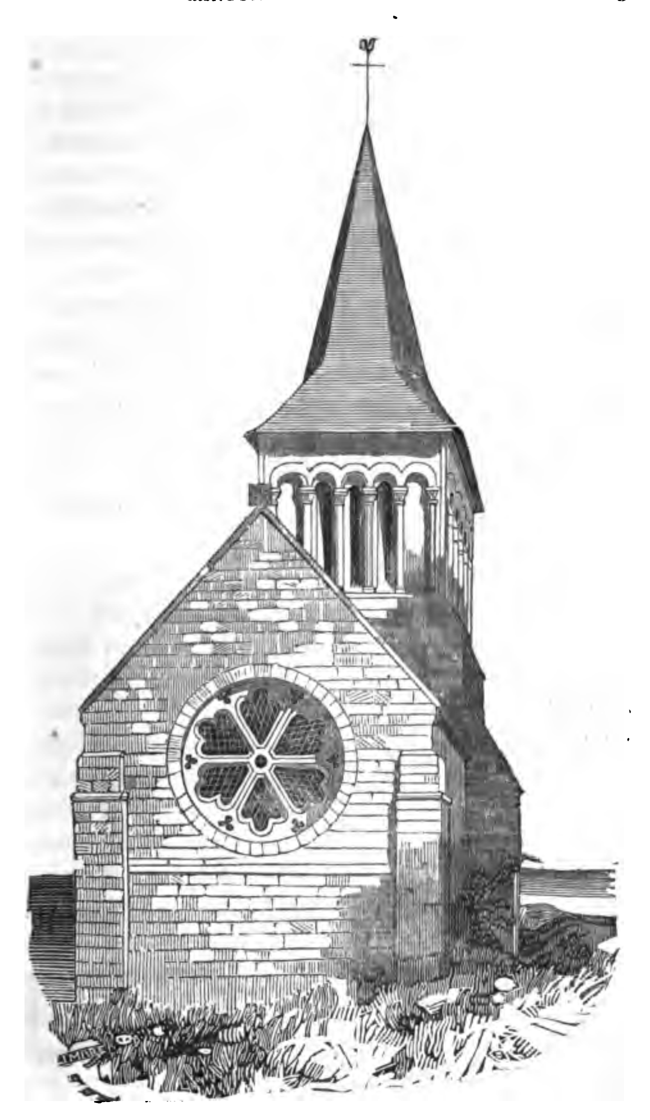
On a percé dans le chevet, vers le XIVe. siècle, peut-être, une rosace d'un singulier effet et hors de proportion avec la hauteur très-médiocre de l'édifice. La nef et les transepts ont été construits tout récemment : on les a couverts d'une charpente en forme de carène de navire. Cette forme de toit ne produit jamais qu'un mauvais effet, surtout dans des édifices de peu d'élévation, et je regrette qu'elle soit si souvent adoptée depuis quelque temps.

On a trouvé dans les fondations de l'ancienne nef, un fragment sculpté assez remarquable, dont voici l'esquisse, et



que M. le curé a eu le bon esprit de faire incruster dans le mur du transept nord.

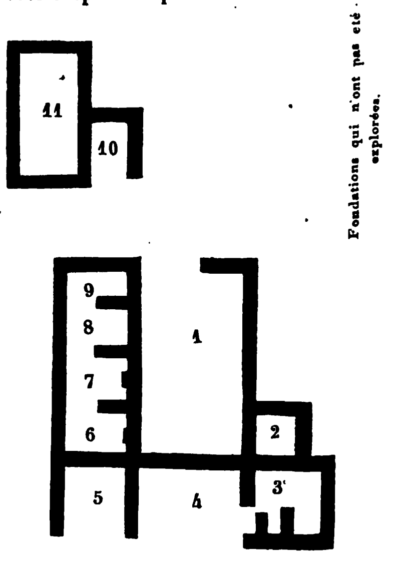
L'église de Clinchamps est sous l'invocation de Notre-Dame; le patronage appartenait aux prieur et chanoines de l'Hôtel-Dieu de Caen : cet hospice percevait les dîmes. Le tout avait été aumôné à l'Hôtel-Dieu en 1227, par Hugues de Clinchamps, chevalier, à la charge de *recevoir le sieur*



ÉGLISE DE CLINCHAMPS.

de Clinchamps par certains jours avec son train et dîner à la table du prieur.

Antiquités gallo-romaines. J'ai visité, en 1829, les vestiges d'une villa qui furent découverts près de l'église de Clinchamps, à une lieue de la ville de Vieux, sur la pente d'un petit coteau exposé au midi, près duquel coule un ruisseau. Les murs furent trouvés à trois pieds de profondeur; ils étaient composés d'un blocage à bain de chaux et de ciment, revêtu en pierres de petit appareil, au milieu desquelles on remarquait des cordons de grandes briques. L'épaisseur de quelques-uns de ces murs était de 4 pieds; ils s'élevaient à 3 ou 4 pieds au-dessus du pavé des appartements, et leurs fondations n'avaient pas moins de 4 à 5 pieds de profondeur. J'éprouve un regret bien vif d'avoir été informé de cette découverte trop tard pour surveiller les travaux; on n'avait exhumé les murs romains qu'afin de se procurer des matériaux pour bâtir une grange, et je trouvai une grande partie des excavations déjà comblées, lorsque j'allai à Clinchamps. Toutefois, j'ai fait lever le plan de ce qu'on voyait encore, pour conserver le souvenir d'une découverte qui serait demeurée inconnue, si je ne l'avais signalée dans le temps à la Société des Antiquaires.



PLAN DE LA VILLA DE CLINCHAMPS.

Ce plan que voici

montre d'abord un *atrium* (n°. 1), le long duquel se trouvaient des chambres à peu près carrées (n°s. 6, 7, 8, 9). Le seuil et l'embrasure des portes des appartements 6, 7, existaient encore. La pièce (n°. 4), au fond de la cour, pourrait avoir été le lieu de réunion de la famille, ou le *triclinium* de la maison. Les ouvriers m'ont assuré que la pièce n°. 3 contenait les débris d'un foyer, dont il ne restait plus aucunes traces à mon arrivée. Cette déclaration, sur la véracité de laquelle je n'élève aucun doute, me porte à croire que là était la cuisine, dont le cabinet n°. 2 peut être regardé comme une dépendance.

L'appartement n°. 5 se trouvait en communication avec le *triclinium* n°. 4. Je n'oserais indiquer la destination de la grande pièce n°. 11, ni de celle qui l'avoisinait n°. 10, parce que ces constructions se liaient vraisemblablement à d'autres sur la disposition desquelles on n'a pas de données. Les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour que l'on ait pu rechercher si les constructions s'étendaient à l'ouest dans le jardin voisin, comme le fait supposer l'exhaussement du terrain de ce côté.

Les pavés de presque tous les appartements demeuraient encore en place. Ils étaient carrés, en pierre de Quilly, et peu différents de ceux qu'on emploie aujourd'hui; ils reposaient sur une couche de ciment mêlé de brique pilée, au-dessous de laquelle existait un blocage fort épais à bain de chaux.

Dans presque tous les appartements on a trouvé un grand nombre de placages recouverts de peintures; on y remarquait surtout des panneaux et une sorte de dessin formé de bandes rouges sur un fond blanc. Le vert tendre, le jaune terne et le gros bleu étaient ensuite les couleurs dominantes. Si j'en juge par les débris qui m'ont été présentés, quelques murs étaient peints en bleu et par-

semés de bouquets de feuillages très-grossièrement exécutés.

On m'a remis une médaille consulaire qui avait été trouvée dans les fouilles ; on en avait recueilli d'autres que je n'ai pu me procurer.

Voie romaine. Une route antique venant de Vieux traverse le territoire de Clinchamps. Cette route passait l'Orne au lieu dit *le Coudray*, sur un pont de pierre auquel on accédait, du côté du midi, par une chaussée maçonnée et dont les piles existent encore en partie au fond de la rivière, tout près et au-dessus du Bac.

La voie traversait ensuite le village de Clinchamps, où l'on a trouvé, à diverses époques, des constructions romaines assez étendues, puis elle se dirigeait vers Boulon, à travers la campagne ; elle y est encore connue sous le nom de *Chasse ès Périers*.

Après avoir traversé la grande route de Caen à Condé, près du lieu où se trouvait la chapelle du *Malpas*, elle passait au carrefour de la *Guerre* et continuait de se diriger vers le sud, en laissant à gauche l'église et le village de Boulon.

Dans toute cette contrée, à partir de la grande route jusqu'à la forêt de Cinglais, l'antique voie est souvent recouverte de terre et interrompue par des fossés de clôture, mais sa direction est bien connue des habitants ; dans les pâturages et dans les champs labourés, l'herbe et le blé prennent de bonne heure une teinte jaune sur la ligne que parcourt la chaussée. Les caractères de cette route sont d'ailleurs tels, qu'il ne peut demeurer aucun doute sur son origine ; elle est formée de petits morceaux de marbre, de pierre calcaire plus tendre, et de grès tassés les uns sur les autres, qui forment un massif d'une grande dureté.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Nous quittons l'arrondissement de Caen pour entrer dans celui de Falaise. Cet arrondissement embrasse, comme celui dont nous venons de terminer l'exploration :

Au centre, une vaste plaine dont les couches calcaires forment la base ;

A l'extrémité occidentale, des roches de transition ;

Les formations argileuses du Pays-d'Auge à l'extrémité opposée ;

Puis au milieu même de la plaine, des dénudations de grès, espèces d'oasis qui viennent çà et là percer les couches calcaires et rompre la monotonie du paysage.

Cet aperçu géologique fait prévoir que l'arrondissement de Falaise est riche en monuments : en effet, la région calcaire de la plaine se trouvant au milieu des deux autres, d'ailleurs bien moins étendues, il a toujours été facile de transporter les beaux matériaux qu'elle fournit en abondance, aux extrémités de l'arrondissement qui en étaient privées.

CANTON DE BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

Le canton de Bretteville, par lequel nous entrons dans l'arrondissement de Falaise en sortant du canton de Bourguébus, est comme ce dernier plus étendu de l'est à l'ouest que du nord au sud. La région occidentale par laquelle je commencerai est assez accidentée et couverte de bois, mi-partie de roches calcaires (calcaire oolitique inférieur) et de roches intermédiaires. Le reste du canton est assis sur

la grande oolite (pierre de taille). Voici la nomenclature des communes qui composent le canton :

Barbery.
Boulon.
Bray-en-Cinglais.
Bray-la-Campagne.
Bretteville-le-Rabet.
Bretteville-sur-Laize.
Le But-sur-Rouvres.
Cauvicourt.
Cingal.
Cintheaux.
Condé-sur-Laison.
Estrées-la-Campagne.
Fierville-la-Campagne.
Fontaine-Halbout.
Fontaine-le-Pin.
Fresnay-le-Puceux.
Fresnay-le-Vieux.
Gouvix.
Grainville-la-Campagne.
Grimbosq.
Ifs-sur-Laizon.
Magny-la-Campagne.
Maizières.
Mesnil-Touffray.
Moulines.
Moutiers-en-Cinglais.
Mutrecy.
Ouilly-le-Tesson.
Quatre-Puits.
Quesnay.
Quilly.
Renémesnils.
Rouvres.
St.-Germain-le-Vasson.
St.-Laurent-de-Condelles.
St.-Martin-des-Bois.
St.-Sylvain.
Soignolles.
Urville.
Vaux-sur-Laizon.
Vieux-Fumé.

MUTRECY.

Mutrecy, *Multreceium*, *Mustreclium*, est la première commune que nous trouvons en sortant de Clinchamps pour parcourir le canton de Bretteville.

L'église est romane, composée d'une nef et d'un chœur rectangulaires, et remonte probablement au XIe. siècle ; on pourrait difficilement trouver un plus bel exemple de cette maçonnerie que nous appelons en *arête de poisson* (opus

spicatum), que celui que nous offre le mur septentrional de cette église : on y voit encore de petites fenêtres très-étroites et cintrées qui donnaient extrêmement peu de jour et qui caractérisent le XIe. siècle dans nos anciennes églises de campagne.

Une belle porte, maintenant bouchée, existe du même côté (le nord) ; elle mériterait d'être dessinée, son archivolte est ornée de trois rangs d'étoiles séparés par des tores ; une des colonnes qui portent cette archivolte offre un chapiteau historié.

Il n'y a plus de modillons ni de corniche ancienne ; probablement ils ont disparu par suite d'une reconstruction de la charpente.

La tour est en pierre et en forme de cloche ; c'est dire qu'elle date du XVIIIe. siècle : on fit alors à la nef un prolongement vers l'ouest pour asseoir cette tour, d'où il résulte que la façade occidentale de l'église est moderne.

A l'intérieur, on voit des crédences dans le style ogival.

L'église de Mutrecy est sous l'invocation de sainte Honorine. Le patronage était laïc ; le curé percevait les dîmes, à l'exception d'un trait appartenant à l'abbaye de Fontenay.

On lit dans la grande charte de donation de l'abbaye de Fontenay, qu'avant l'an 1049, Raoul Tesson avait donné aux religieux des dîmes et des terres à Mutrecy, d'accord avec Hellouin, son vassal.

Un Robert de Mutrecy fit des donations à l'abbaye de Barbery en 1336.

Tout près de l'église est un château moderne appartenant à M. de La Chouquais, membre de la Société française et président à la Cour royale de Caen : cette habitation va être entourée d'un beau parc.

Antiquités gallo-romaines. Je viens de signaler la voie romaine qui allait de Vieux à Clinchamps et à Boulon, en

passant sur le territoire de Mutrecy : à quelque distance au N.-O. de cette voie, on a trouvé des constructions, des tuiles à rebords et d'autres débris qui annoncent l'emplacement d'une *villa*. Ce point connu dans le pays comme ayant été habité à une époque reculée, est désignée sous le nom de *ville de Rollemont*. M. de La Chouquais possède plusieurs objets antiques qui en sont provenus, notamment une sonnette en bronze et quelques médailles.

Un champ dans lequel les débris antiques sont disséminés s'appelle le *Champ trésorier*; il est possible que cette dénomination lui ait été donnée en souvenir de découvertes de médailles qui y auraient été faites.

SAINT-LAURENT-DE-CONDELLES.

St.-Laurent-de-Condelles ou des Moutiers, *Sanctus Laurentius de Condeello, Sanctus Laurentius in Cingalesio*, est situé sur le bord de la forêt de Cinglais : cette position est indiquée dans la charte par laquelle Raoul Tesson II donne à l'abbaye de Fontenay le patronage de la paroisse et dans laquelle on trouve le passage suivant : « Omnes elemosinarios de Condello, qui habitant juxta sylvam et omnem terram quæ est habilis ad arandum et habitandum, juxtà eamdem sylvam, ad dextram partem viæ, quæ ducit ad Toëreium. » (*Gallia Christ. XI, inst. col.* 64.)

L'église de St.-Laurent, sur le bord même de la route, a dans le mur septentrional de sa nef des pierres en arêtes de poisson et de petites fenêtres cintrées très-étroites, comme on en faisait à cette époque presque partout dans nos campagnes. Le mur méridional est moins intéressant, on y a fait des reprises et percé des fenêtres qui peuvent remonter aux derniers temps de l'ère ogivale : ces deux murs ont été exhaussés. La porte occidentale n'a pas de moulures; l'archivolte se compose de deux rangs de pierres cunéiformes.

Le tour latérale, au nord du chœur, me paraît en partie moins ancienne que lui ; elle est peu élevée et terminée par une pyramide en charpente couverte d'ardoises.

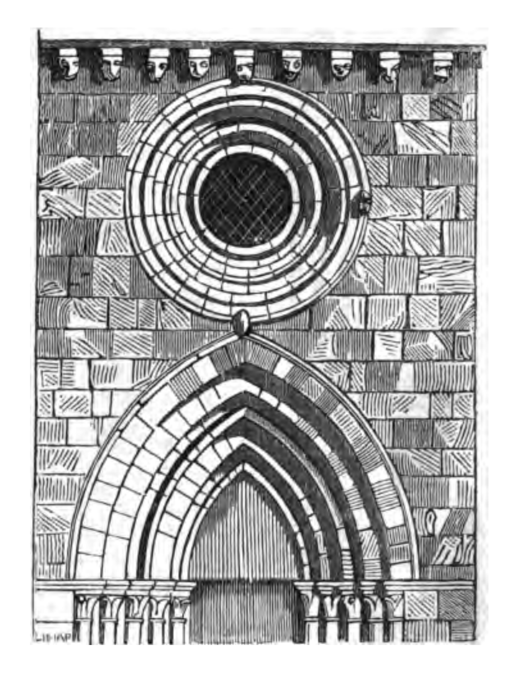
Le chœur offre un tout autre intérêt que la nef, on en jugera par cette vue intérieure, qui montre la disposition



Bouet del.

des colonnes et les voûtes garnies d'arceaux ; il doit dater des premières années du XIIIe. siècle, peut-être même de

la fin du XII°. : d'après notre méthode d'apprécier les âges dans le Calvados, nous serions fondés à en fixer approximativement l'édification vers 1200. Le style de transition se montre encore dans les modillons à figures grimaçantes qui supportent la corniche (côté du sud) et dans

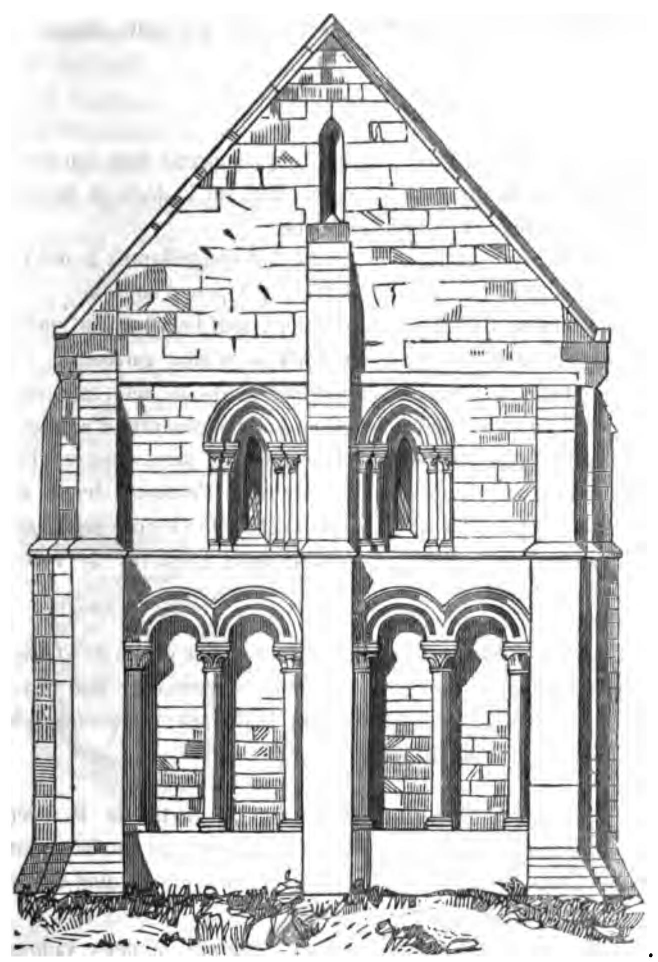


MUR DU CHŒUR, COTÉ DU SUD.

le chevet garni d'arcatures à plein-cintre.

Une porte ogivale à plusieurs voussures s'ouvrait dans le mur méridional du chœur; elle est surmontée d'un oculus, genre de fenêtres très-rare chez nous au commencement du XIII°. siècle.

Le chevet est éclairé par deux lancettes comme celui de



CHEVET DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT.

St.-André-de-Fontenay, et divisé en deux parties égales par un contrefort central.

L'abbaye de Fontenay nommait à la cure de St.-Laurent ; les dîmes étaient abandonnées au curé par cette abbaye.

GRIMBOSQ.

Le centre de cette paroisse, qui comprend dans son territoire une partie de la forêt, est situé sur la déclivité du sol entre les bois et la rivière d'Orne.

L'église est moderne et tout-à-fait insignifiante ; la nef a été refaite en très-grande partie il y a peu d'années.

Le chœur date du siècle dernier, sauf l'allongement qu'il a reçu tout récemment ; les fenêtres en sont carrées.

La tour, à l'extrémité occidentale de la nef, est très-petite, en forme de cloche et en bois, recouverte d'ardoise.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre. Le patronage en appartenait à l'abbaye de Fontenay depuis le commencement du XIIIe. siècle (1217) (1) : le curé percevait les dîmes, mais il payait annuellement 40 livres de redevance à l'abbaye.

Chapelle Sainte-Anne. En suivant la rive droite de l'Orne pour aller de Grimbosq à Mutrecy, on rencontre une chapelle dédiée à sainte Anne, dont le patronage appartenait à l'abbaye du Val-Richer.

Château d'Olivet. Il existe dans la partie de la forêt qui appartient au territoire de Grimbosq, un emplacement de château que j'ai décrit dans le 5e. volume de mon Cours d'antiquités.

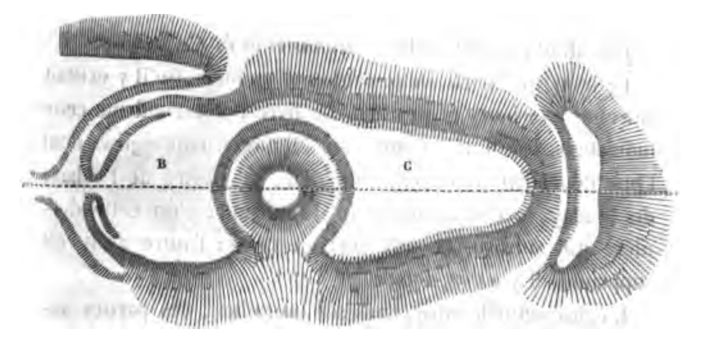
Il est sur un plateau étroit, flanqué de deux vallons profonds, et qui se termine en pointe tout près de la rivière

(1) Gallia Christ. t. XI, inst. col. 336.

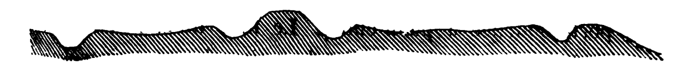
d'Orne. On a profité de cette position facile à défendre pour y établir un château. La motte du donjon s'élève au milieu de l'enceinte, qu'elle divise en deux parties inégales; pour communiquer de la première cour B à la cour C, vers l'extrémité du cap, il ne reste qu'un étroit passage entre la motte et la pente rapide du coteau.

Cette seconde enceinte C paraît avoir renfermé plusieurs logements, dont la base était peut-être maçonnée. Un espace carré, très-bien applani, et dans lequel il ne croît point d'arbres, indique, je crois, la cour réservée au milieu de ces bâtiments. La motte centrale est ceinte d'un fossé large de 15 pieds et profond de six. Elle peut avoir 30 ou 40 pieds de diamètre au sommet, et l'on n'y voit point de fondations.

L'ensemble du château présente, comme le montre ce plan,



PLAN DU CHATEAU D'OLIVET.



COUPE LONGITUDINALE DE L'EMPLACEMENT DU CHATEAU.

un ovale fort allongé, résultant de la configuration du cap, sur lequel il est assis.

Ce château doit être ce qui reste de l'*Olivetum* mentionné dans les chartes de l'abbaye de Fontenay : un manuscrit de cette abbaye, cité par M. Vautier dans ses recherches sur le Cinglais, fait mention d'une chapelle de St.-André d'Olivet qu'il dit située dans les ruines du vieux château de Grimbosq : il est probable qu'il s'agit du château d'Olivet. Enfin un sieur de La Marzelière, marié à une fille de Pierre de Harcourt, prend encore, en 1606, le titre de châtelain d'Olivet.

M. Galeron indique à Grimbosq les restes d'une autre motte féodale que je n'ai point vue, mais qui est bien connue, à un kilomètre à l'ouest de l'église actuelle.

On croit que l'église paroissiale n'était pas anciennement là où elle est aujourd'hui.

LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS.

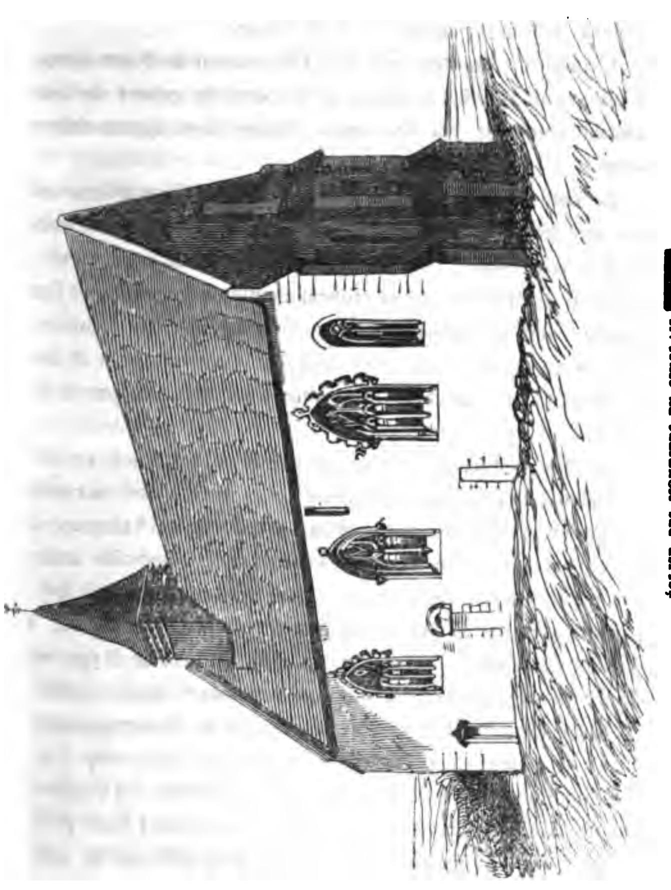
Les Moutiers-en-Cinglais, *Monasteria in Cingalesio.*

Le nom que porte cette commune annonce qu'il y existait autrefois plusieurs églises (1). Le livre Pelut confirme cette indication, car il mentionne aux Moutiers deux églises dont l'une dépendait de l'abbaye du Val, et l'autre de l'abbaye de Lonlay, arrondissement de Domfront : c'est cette dernière qui subsiste et qui sert au culte ; l'autre avait été supprimée il y a long-temps.

L'église actuelle offre, dans ses murailles, des parties anciennes qui doivent remonter au XIIe. siècle, peut-être même au XIe. : ainsi, dans le mur méridional, on remarque une porte bouchée à plein-cintre. Le mur du nord, mieux conservé que le précédent, offre de petites fenêtres cintrées ;

(1) Moutier était autrefois synonyme d'Eglise. Les Moutiers signifient donc *les églises.*

toutefois, ce qui présente le plus d'intérêt, ce sont les fenêtres à plusieurs baies et à compartiments flamboyants



ÉGLISE DES MOUTIERS-EN-CINGLAIS.

qu'on y a ouvertes, au XVe. siècle, dans les murs méridionaux de la nef et du chœur; plusieurs d'entre elles sont bordées de grandes feuilles frisées. Le mur occidental a été repris en

sous-œuvre depuis très-peu de temps; et celui de l'est, masqué par l'établissement d'une sacristie.

Une petite tour en bois de forme carrée, revêtue en ardoise, s'élève, à l'ouest, au-dessus de la toiture.

L'église des Moutiers est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Lonlay nommait à la cure; le prieur de cette abbaye percevait 2/3 des dîmes, l'autre tiers appartenait au curé.

Le Gué de Brie ou de *Brieux*. Sur la rivière d'Orne est un passage dont le nom indique l'ancienneté; je l'ai visité il y a vingt ans, et j'ai vu que le chemin qui vient y accéder se divise en deux embranchements principaux : l'un tendant vers Grimbosq, l'autre vers l'église des Moutiers. Ce passage devait donc être fréquenté autrefois, et il l'est toujours par les habitants des communes séparées par la rivière.

Un fait historique important paraît se rattacher au Gué de Brieux. Tout le monde connaît la révolte des barons contre Guillaume-le-Conquérant pendant qu'il était à Valognes, et son départ précipité de cette ville pour se soustraire au fer des conjurés. Guillaume, après avoir franchi le grand Vey, parvint avec le même cheval jusqu'au village de Ryes, à 7 kilomètres au N.-E. de Bayeux. Là, Hubert de Ryes, son fidèle vassal, lui donna une nouvelle monture pour regagner en toute hâte le château de Falaise, et le fit accompagner de ses trois fils : le poète Wace raconte avec beaucoup d'intérêt comment le vieux seigneur de Ryes dérouta les conjurés qui ne tardèrent pas à se présenter poursuivant leur proie fugitive, en leur indiquant un chemin tout différent de celui qu'il avait fait prendre à Guillaume.

Mais pour se rendre de Ryes à Falaise par le chemin le plus direct et en évitant les villes, il fallait franchir la rivière d'Orne dans la direction de la forêt de Cinglais. Où donc

Guillaume passa-t-il cette rivière ? Le poète Wace nous le dit encore dans le vers suivant :

Fol pendant ont passé à Gué.

Ils ont passé à gué, près de Foupendant.

Mais Foupendant est à une lieue au moins de la rivière d'Orne, sur le territoire d'Espins, commune limitrophe des Moutiers ; et évidemment le poète était mal renseigné sur la distance qui séparait cette localité du passage à gué. Il faut donc rechercher quel est le gué correspondant à une ligne tirée de Ryes à Foupendant. Or, le gué de Brie a paru à MM. Boscher et Vautier et me paraît à moi-même répondre à cette direction. Cependant, M. Galeron qui avait examiné avec soin la question et qui la discute dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise, signale un autre gué sur Ouffières, en amont du gué de Brie, lequel se trouve à proximité d'un village appelé *Veleray*, c'est-à-dire, selon lui, *Vé-le-Rey* ou *Vé-le-Roy*, et auquel accède un chemin qui tend aussi vers Foupendant en passant sur la commune de Croisilles. Il croit que ce chemin a bien pu être parcouru par Guillaume.

Je penche pour l'opinion de M. Boscher, persuadé que le gué de Brieux devait être plus connu que l'autre au XIe. siècle. Au moins paraît-il certain que c'est par l'un ou l'autre de ces passages que le duc a franchi l'Orne.

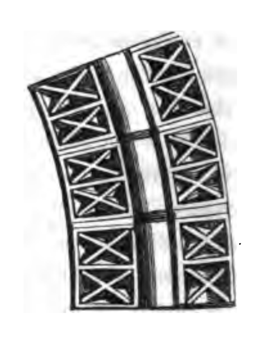
Il existe plusieurs jolies habitations aux Moutiers. Le château de Cinglais appartenant à M. de Gaalon, membre de l'Association Normande, est le plus remarquable ; il est situé sur le bord même de la grande route, dans une position très-élevée.

Les hameaux de Brieux, de la Bagotière et du Mesnil-Hue font partie de la commune des Moutiers.

BOULON.

Boulon, *Bolum*, *Bolun*, *Bolon.*

La nef de l'église de Boulon est romane; le mur du nord et une partie de la façade occidentale sont construits en arête de poisson. Le portail à plein-cintre qui s'ouvre au nord est orné de plusieurs rangs d'étoiles. Le chapiteau d'une des colonnes présente le sujet symbolique de l'homme aux serpents. Les fenêtres étaient étroites comme celles de Mutrecy ; mais elles ont été presque toutes remplacées par des fenêtres plus grandes. Le chœur appartient au style roman comme la nef. Il a subi comme elle des retouches et reçu des fenêtres nouvelles; il doit être prochainement reconstruit.



La tour est moderne à l'extrémité occidentale de la nef. On voit à l'intérieur de l'église plusieurs tombes dont les inscriptions sont illisibles : une d'elles porte la date de 1670.

Dans le cimetière repose le corps de M. Claude-Louis-Subtile de Beaumont, chevalier, seigneur et patron de Martainville, Bonnebosq, Fontaine, Moulines, mort en 1778.

L'église de Boulon est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Fontenay nommait à la cure et percevait les dîmes. Raoul Tesson lui avait fait cette donation avant 1070 (1).

(1) Donavit etiam (Raoul Tesson) ecclesiam de Bolun cum omnibus decimis suis et cum omni terra, quæ data fuerat eidem ecclesiæ in eleemosina.

Le Thuit et la partie de la forêt qui en est voisine, appelée le *bois d'Alençon*, font partie de Boulon. M. Vaultier qui avait fait des recherches assez étendues sur cette localité, rapporte qu'elle avait anciennement le titre de vicomté, et que les rentes en grains, dans toute la contrée, se stipulaient *mesure du grenier du Thuit*, que la juridiction du Thuit était commune à ce lieu et à celui de St.-Sylvain; dans le XVe. siècle on trouve des magistrats prenant le titre de vicomtes de St.-Sylvain et du Thuit. On suppose que ce fut à cette époque ou un peu plus tard que le siége de cette juridiction fut transféré à St.-Sylvain, où elle a subsisté jusqu'en 1747. La justice seigneuriale de Bretteville-sur-Laize, exercée au nom des de Guerchy, famille dont nous indiquerons prochainement l'importance, paraissait l'avoir remplacée dans les derniers temps, avant la révolution (1).

M. Galeron a donné, dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise, un excellent article sur Le Thuit : cet article et celui de M. Vaultier, dans ses notes sur le Cinglais, fournissent les renseignements historiques que l'on peut désirer sur cette localité. Nous renvoyons à ces deux notices, ne pouvant, dans un ouvrage tel que le nôtre, entrer dans de longs détails sur la succession des familles. En résumé, la baronnie du Thuit était fort ancienne et importante, puisque le titulaire siégeait à l'échiquier de Normandie. Le château du Thuit fut d'abord une forteresse, centre de la puissance des Tesson, aux XIe. et XIIe. siècles; plus tard ce fut une vicomté avec des tabellions, des marchés et des halles. Les seigneurs les plus distingués ont possédé Le Thuit, notamment après les Tesson, les Tournebu, les Clisson, le

(1) Recherches sur l'ancien pays de Cinglais, par M. Vaultier.

grand Duguesclin, le fils de Dunois, les ducs et les comtes d'Alençon, etc., etc., etc.

Le château du Thuit se compose de deux enceintes : l'une est placée sur la pointe formée par la jonction de deux petites vallées. Des fossés l'entouraient; ils étaient bordés de murs peu épais (d'un mètre environ) dont il reste encore quelques débris. L'autre enceinte, que je regarde comme la première cour, offre des pans de murs mieux conservés. On accède à l'une et à l'autre enceinte par une chaussée pavée de blocs de grès.

Une chapelle existe encore en ruines dans la seconde enceinte, mais elle n'est point ancienne et ne me paraît pas remonter au-delà du XVIe. siècle.

Mme. la comtesse d'Haussonville, née de Guerchy, possédait encore l'emplacement du Thuit quand je l'ai visité.

On remarque dans le village de Boulon un château appartenant à la famille de Beaumont.

Un château plus moderne, appartenant à M. du Bisson, ancien adjoint de la Mairie de Caen, se voit près de la grande route. Une avenue le précède et diverses plantations ornent les alentours.

Antiquités romaines. Le territoire de Boulon paraît riche en vestiges de constructions antiques; j'ai déjà décrit une voie romaine qui s'y rendait de Vieux, du bac de Coudray et de Clinchamps (V. page 178). Cette chaussée que l'on peut encore reconnaître était très-remarquable, il y a peu d'années, dans un chemin d'exploitation qu'elle traversait près de La Londe; elle y formait une sorte de protubérance ou de barrage, résultant de la solidité qu'elle opposait à l'action des roues des charrettes; plus loin elle existait intacte dans des champs défrichés il y a 20 ans et précédemment plantés en bois. Dans une portion de ce bois, appar-

tenant à M. Bacot, on trouva un amas considérable de tuiles romaines, de meules et de débris qui furent dispersés. Il y a lieu de croire que là avait existé une *villa*, et des fouilles auraient pu y être pratiquées avec succès : un habitant de Boulon ramassa alors une tête de femme en calçaire de Caen, de grandeur naturelle, dont voici le dessin : j'ai acheté ce morceau curieux pour l'offrir au cabinet d'antiquités de Caen.



TÊTE ANTIQUE TROUVÉE A BOULON.

Cette tête, incontestablement antique, paraît avoir été sculptée au milieu d'une niche, à en juger par la coupe de la pierrre avec laquelle elle fait corps et à même laquelle elle était taillée.

La voie romaine entrait dans la forêt par la coupe dite de la *Souillarde ;* je n'ai pu la reconnaître au-delà de cette coupe, mais il y a des recherches à faire pour en suivre

la direction : j'en ai remarqué quelques indices au-delà de la forêt.

On a aussi trouvé parallèlement au mur méridional de l'église un mur romain de 3 pieds d'épaisseur , de grandes briques d'appareil, sans rebords, et deux médailles romaines qui furent remises à M. Deshayes , membre de la Société pour la conservation des monuments. Des briques et une médaille ont aussi été trouvées dans la partie du cimetière placée au nord de l'église.

Tous les champs voisins ont présenté des débris de tuiles, et il paraît certain qu'un établissement romain existait dans ce quartier.

FRESNAY-LE-PUCEUX.

Fresnay-le-Puceux, *Fresneium super Lesiam*, *Pucel*, *Puceus*, *Pucelli*, *Pucheux* (1).

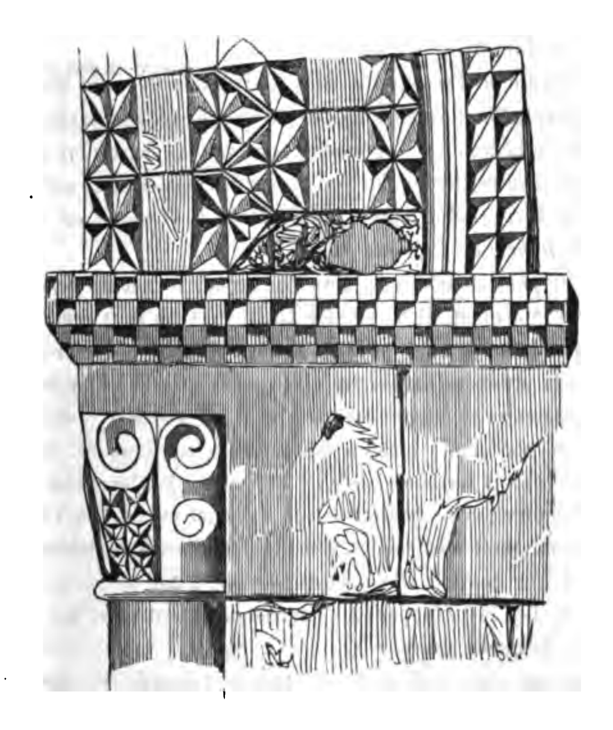
L'église de Fresnay est en forme de croix. Le chœur vient d'être reconstruit de fond en comble. Les chapelles du transept sont du XVe. siècle, ainsi que la majeure partie de la tour centrale terminée en bâtière.

La nef doit être plus ancienne. Les murs latéraux ont peu de caractère ; si l'on en jugeait par les contreforts, on pourrait les rapporter au XIIIe. siècle. Toutes les fenêtres ont été refaites du côté du sud ; aucune n'avait été ouverte au nord.

La partie la plus remarquable est le portail roman dont nous donnons un spécimen. L'archivolte est ornée de plusieurs

(1) M. Vaultier pense que Pucheis ou Pucheux est synonyme de *Pucel*, c'est-à-dire le jeune, par opposition à Fresnay-le-Vieux ou l'ancien qui se trouve à 4 ou 5 kilomètres de distance et dont nous parlerons bientôt.

rangs d'étoiles qu'on retrouve sur les chapiteaux; les im-



FRAGMENT DE LA PORTE OCCIDENTALE DE FRESNAY.

postes sont couvertes de moulures hachées.

Au-dessus de cette porte est une ouverture ronde moderne (*oculus*).

Le cimetière est clos par un mur sur lequel on remarque, près de la principale entrée, deux statues modernes en pierre provenant de l'abbaye de Barbery. Deux autres statues apportées du même lieu ont été placées à l'intérieur de l'église. Ces statues qui étaient, à ce qu'il paraît, disposées à Barbery au pied d'un calvaire, ont des draperies tourmentées et des

poses exagérées ; le sculpteur a fait de ces personnages des acteurs de tragédie qui exhalent leur douleur en gestes et en cris déchirants.

L'église de Fresnay est sous l'invocation de saint Martin. D'après le Pouillé du diocèse, le patronage était laïc ; le chapitre de la cathédrale de Coutances percevait les deux tiers de la dîme ; l'autre tiers et les verdages appartenaient au curé.

Le Livre Pelut cite comme patron à l'époque où il fut écrit *Robert de Planqua* (sic).

Les plus anciens seigneurs de Fresnay furent les Touchet et les Marmion. M. l'abbé De La Rue dit qu'ils y fondèrent ensemble un prieuré qu'ils donnèrent à l'abbaye de Troarn, dans la première moitié du XIIIe. siècle. Ces familles étaient co-seigneurs de cette paroisse ; celle de Touchet y avait un fief de son nom. L'église du prieuré, continue M. De La Rue, ne fut terminée qu'en 1282, mais les donations sont antérieures ; celle de Richard de Touchet est de l'an 1226 : Vincent de Tournebu fit aussi des donations à ce prieuré en 1291, et comme elles consistaient en fonds de terre situés sur le fief de Philippe de Tournebu, ce dernier les confirma la même année.

Je me suis demandé où était le prieuré, s'il faut le chercher dans l'église paroissiale actuelle, dont les murs latéraux pourraient être de la 2e. moitié du XIIIe. siècle. Je n'ai pu trouver de renseignements. Resterait à expliquer comment le patronage est devenu laïc et à quelle époque. Ce sont des problèmes pour la solution desquels je manque de renseignements et que MM Vaultier et Galeron n'ont pas résolus. J'ai trouvé seulement cette mention dans le catalogue des bénéfices simples, annexé au dernier pouillé du diocèse : *saint Martin ou saint Anastase à Fresnay-le-Puceux, patr. Troarn.* L'abbaye de Troarn avait donc encore à Fresnay, au XIXe. siècle, le patronage d'une chapelle saint Martin

ou saint Anastase. Cette chapelle était-elle une de celles de l'église ou était-elle dans quelque ferme? Voilà ce qu'il m'a été impossible d'apprendre de M. le curé actuel, qui habite depuis peu la commune et qui n'en sait rien.

Château. Le château de Fresnay offre une masse impo-



UN DES PAVILLONS DU CHATEAU DE FRESNAY-LE-PUCEUX.

sante et se compose de grands bâtiments disposés en carré autour d'une cour. Le château proprement dit ou l'habitation principale est au fond de la cour, flanqué au nord et au sud de deux hauts pavillons : un de ces pavillons a été en partie démoli depuis peu d'années, et je l'ai fait dessiner tel qu'il se trouve à présent.

Les fenêtres les plus larges étaient divisées par des croisées de pierre ; les plus étroites par une simple traverse, disposition que je trouve constamment dans nos châteaux de la fin du XVIe. siècle et du commencement du XVIIe. : ce pavillon était plus élevé que l'autre ; on y voit quatre étages superposés ayant chacun une grande cheminée.

Dans le pavillon opposé se trouve un appartement dont les poutres et les solives sont couvertes de peintures ; la cheminée est fort belle, décorée de moulures et de colonnettes peintes et dorées.

Deux fontaines monumentales, dont une existe encore devant le pavillon en ruine, se voyaient dans la cour (1).

De grandes galeries régnaient entre les pavillons : la principale était ornée des écussons des différents seigneurs du château.

Des fossés pleins d'eau faisaient le tour du carré formé par l'ensemble des bâtiments.

L'entrée est encore intacte, et j'en offre une esquisse dessinée par M. Bouet ; le toit, élevé, du pavillon qui la renferme est garni de consoles-machicoulis à sa base. On distingue les rainures qui recevaient les poutres du pont-levis : comme dans toutes les entrées des châteaux, une porte, plus petite, destinée aux piétons et ayant son pont-levis particulier, que l'on soulevait au moyen d'une seule poutre, existe à côté de la porte principale.

Le toit de ce pavillon est couronné par un petit dôme où, je suppose, était placé le timbre d'une horloge : un épi à girouette surmontait le tout ; il ne reste plus que le support de l'épi, courbé par le vent ou par les efforts d'une main vandale.

(1) Cette fontaine recevait l'eau par des canaux souterrains. L'eau tombée de la vasque dans le bassin se rendait ensuite dans les douves des fossés.

La direction de cette entrée est oblique à l'intérieur du pavillon.



ENTRÉE DU CHATEAU DE FRESNAY.

M. Galeron affirme, dans sa Statistique de l'arrondissement de Falaise, que le château de Fresnay a été bâti vers 1580, par Pierre de Harcourt; le style de l'édifice répond à cette

date, indiquée d'après des renseignements que je n'ai pas eus à ma disposition, mais que j'ai lieu de croire puisés à de bonnes sources.

Un parc considérable entouré de murs est annexé au château; il est traversé par un beau ruisseau venant du Thuit, et renferme plus de 120 hectares. Il existe dans l'enceinte une source d'eau minérale.

Il me reste à donner quelques détails sur les familles qui ont possédé des fiefs à Fresnay. Nous avons déjà cité les Touchet, les Marmion et les Tournebu. La maison de Tournebu possédait encore le sien en 1410.

« Au commencement du XVIe. siècle, dit M. Vaultier dans ses recherches sur le Cinglais, la seigneurie de Fresnay-le-Puceux était possédée par le sieur Michel de St.-Germain-l'Angot, de la maison d'Argences, dont la fille aînée, Marie de St.-Germain, mariée à Guy d'Harcourt, en 1546, la porta dans cette maison, avec une partie considérable de la forêt de Cinglais.

« Le château de Fresney-le-Puceux fut la résidence de Guy d'Harcourt et de Marie de St.-Germain, sa femme; les pactions de mariage de leur fille, Françoise, y furent arrêtées, en 1582, en présence de ses cinq frères; Marie y avait fait son testament, en 1578. Après eux, Pierre, marquis d'Harcourt, leur fils, et ensuite Jacques II, fils dudit Pierre, continuèrent de l'habiter.

« A l'extinction de leur postérité masculine, formant la branche de la maison d'Harcourt-Beuvron, Gillone de Harcourt, fille de Jacques II, leur unique héritière, mariée d'abord à Louis de Brouilly, marquis de Piennes, en 1632, et plus tard, en 1643, à Charles Léon, comte de Fiesque, transmit cette seigneurie à Marie de Brouilly, sa fille, qui la porta aussitôt dans la maison de Guerchy, où elle est restée jusqu'à nos jours. »

Les principaux hameaux de Fresnay sont Le Touchet, La Place, Tournebu, Brion, Pont-de-Fresnay et Caillouet, village considérable qui est assez loin dans la plaine, au sud de Fontenay-le-Marmion, et vers la voie romaine (le chemin haussé).

Les villages situés le long de La Laize renferment plusieurs huileries importantes et plusieurs moulins à blé.

Antiquités gallo-romaines. Le territoire de la commune de Fresnay qui s'étend sur la rive droite de La Laize se trouve traversé, l'espace d'un kilomètre environ, par *le chemin haussé.*

On a mis à nu sur ce point, des deux côtés de la voie romaine, plus de 40 tombes en pierre contenant des ossements, des pièces de monnaie, et même deux petits vases lacrymatoires (1). J'ai parcouru plusieurs fois cette partie de la voie; elle est très-droite et assez bien conservée.

QUILLY.

Quilly, *Cuilleium*, *Quilleium in Cingalesio.*

L'église de Quilly offre un parallélogramme sur l'un des côtés duquel on a accolé une tour et une sacristie.

La tour est la partie la plus ancienne; elle appartient au style roman, elle est couronnée d'une pyramide en pierre à quatre pans assez élevée, percée d'une lucarne sur chaque face, et qui doit être moins ancienne que la tour. La partie inférieure de celle-ci est masquée en partie par un contrefort très-saillant; il a pour but de consolider le mur dans lequel on voit une lézarde assez considérable. Il est douteux que les

(1) Statistique de l'arrondissement de Falaise par M. Galeron, article Fresnay le-Puceux.

travaux faits tout récemment par les soins de M. Le Nor-



TOUR DE L'ÉGLISE DE QUILLY.

mand, maire de Quilly, puissent arrêter complètement le mal, et l'on doit toujours conserver quelques craintes sur la conservation de cette tour. On y voit à une

certaine hauteur un petit bas-relief que voici, et qui représente le Sauveur assis sur une espèce de trône orné d'arcades, la tête ceinte du nimbe crucifère, la main élevée, comme on le trouve dans la plupart des monuments du XIIe. siècle, notamment dans les tympans des portes.



Le chœur appartient au premier style ogival; le chevet était percé de trois lancettes.

L'arc qui sépare le chœur de la nef a son archivolte décorée de zigzags et de fleurons et, comme la tour, appartient au style roman.

Près de cet arc sont deux petits autels. L'inscription suivante se lit à côté de l'un d'eux :

CI GIST
ALEXANDRE LE CARPENTIER
VIVANT BOURGEOIS DE ROUEN LEQUEL
A FAIT FAIRE A SES FRAIS CET AUTEL
SOUS L'INVOCATION DE SAINT JACQUES APOTRE ET
SAINT ALEXANDRE P.P. ET A DONNÉ 5 ACRES 1|2
DE TERRE SISE A CAILLOUET AFFERMÉE
PAR AN POUR UN OBIT CÉLÉBRÉ PAR
6 PRÊTRES, LE JOUR DE SON DÉCÈS ET
UNE MESSE LA SEMAINE PAR TEL P^{tre}.
QUE MAD. DE LOURAILLE ET SES SUCCESSEURS
NOMMERONT ET LA TOMBE GRAVÉE DE SON NOM
SERA PLACÉE PROCHE L'AUTEL LIEU DE SA
SÉPULTURE SUIVANT LE CONTRAT PASSÉ
DEVANT FAUVEL NOTAIRE LE
DERNIER OCTOBRE 1694 DÉCÉDÉ
LE 9 MAY 1696.

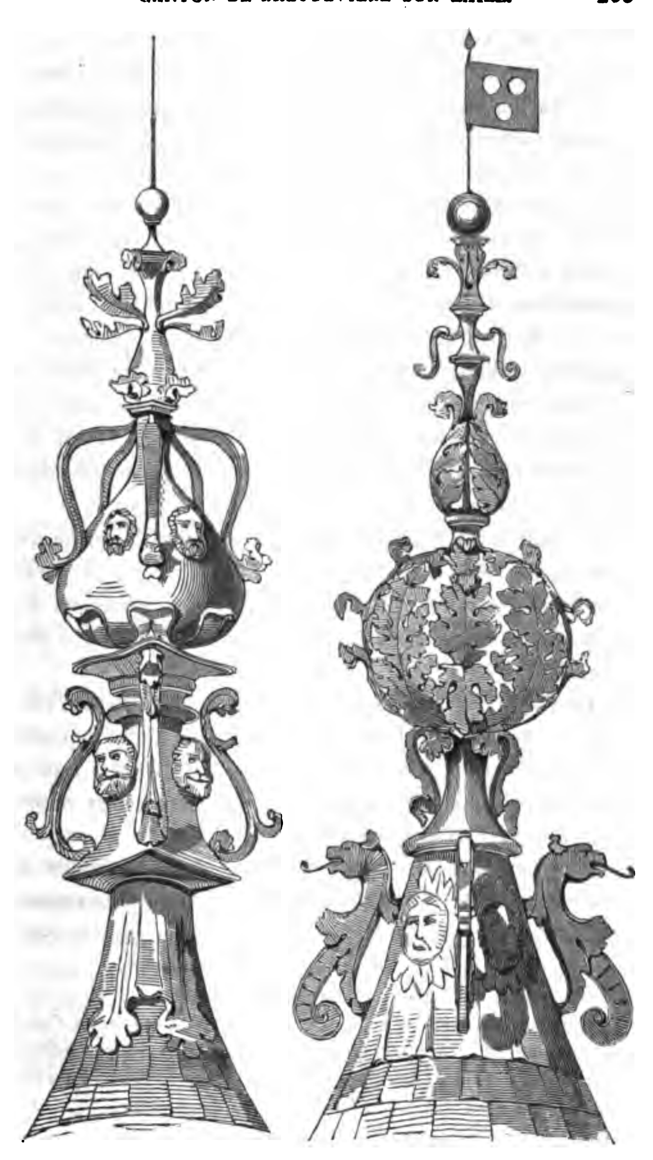
La nef a été refaite il y a plus d'un siècle, et l'on rapporte que dans les fondations qu'il fallut démolir pour reconstruire le nouvel édifice, on trouva des statues païennes, d'où l'on a conclu qu'il y avait un temple dans ce quartier : il me paraît plus probable qu'on y sculptait, sous la domination romaine, des statues pour lesquelles les carrières voisines fournissaient des blocs très-convenables et faciles à travailler.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Barbery nommait à la cure et percevait les dîmes depuis l'an 1181.

On a trouvé, dans les champs qui avoisinent le cimetière, un certain nombre de cercueils en pierre ; quelques-uns renfermaient jusqu'à six têtes, ce qui prouve qu'on y avait successivement renfermé six personnes ; les autres ne contenaient qu'un ou deux squelettes.

Château de Quilly. Ce château, au-dessous de l'église, dans un petit vallon, est un monument de la renaissance assez curieux ; deux tourelles cylindriques, à toits coniques, couverts d'ardoises, portent de magnifiques épis en plomb que j'ai fait dessiner : l'un est encore surmonté de sa girouette armoriée. La façade de ce petit château avec ses pilastres, ses fenêtres à croisées de pierre, ses moulures, ses médaillons, accuse l'époque de François Ier. ; on retrouve ce style dans la grande cheminée de la salle du rez-de-chaussée : sur le manteau de cette cheminée on voit, en bas-relief, une chasse au cerf dirigée par un cavalier au galop et par un valet tenant des chiens en laisse. Le cerf paraît sur le point d'être forcé.

Une des chambres du premier est encore garnie de lambris couverts de petits médaillons peints portant des sujets allégoriques expliqués par des légendes. Ainsi autour de deux amours, dont un paraît offrir à l'autre une bourse pleine



LES ÉPIS DU CHATEAU DE QUILLY.

d'or, on lit : AMOUR FAIT BEAUCOUP, ARGENT FAIT TOUT. Deux amours qui s'embrassent ont pour légende DEUX CORPS, UNE AME. La physiologie de l'amour paraît avoir préoccupé presque exclusivement le peintre; il est allé jusqu'à indiquer par une allégorie, les changements que l'amour peut opérer dans le caractère des individus : un amour donne des ailes à un âne qui va subir une métamorphose. On lit au-dessus : AMOUR CHANGE NATURE. Je n'ai point relevé toutes les inscriptions ni tous ces sujets; je les indique aux curieux. M. Le Normand, membre de l'Association normande et maire de Quilly, qui habite le château, se fera un plaisir de les leur montrer. Ces peintures ne doivent pas dater de l'époque du château, mais bien de la fin du XVIe. siècle. M. Bouet a trouvé des médaillons peints et disposés de même dans des édifices du commencement du XVIIe. siècle.

Le château de Quilly sert de magasins pour la ferme qui occupe les bâtiments du pourtour de la cour; il aurait besoin de réparations que les propriétaires ne paraissent pas disposés à faire, et il est à craindre qu'il ne finisse par être démoli.

En 1392, nous apprennent MM. Vaultier et Galeron, Philippe de Bateste avait la terre de Quilly dont il fut depouillé lors de l'invasion anglaise, en 1418, par Henri V, qui la lui rendit ensuite (1). La terre de Quilly appartenait encore à un Bertrand Bateste, en 1463.

Plus tard elle passa, par mariage, dans la famille de Girard; et en 1520, dans celle de Sainte-Marie de Bernières, qui la transmirent, dit M. de Galeron, à un sieur de Salé.

(1) Le roi d'Angleterre se réserva pourtant certaines terres d'où il se proposait de faire extraire des pierres de taille pour construire un château à Rouen. Les pierres de Quilly avaient alors et ont encore la réputation d'excellents matériaux de construction.

Ce dernier aurait bâti le château actuel, et occupé un rang à la cour de François Ier.

J'ignore complètement d'où M. Galeron tenait ce document qui me paraît douteux ; on voit encore les armoiries des Bateste sur la porte principale du château, ce qui semblerait annoncer que ce sont eux qui l'ont fait construire au XVIe. siècle.

Les derniers possesseurs connus sont : les marquis de Torcy et de Guerchy, le comte de Vieux, et enfin la famille de Fitz-James, dans laquelle le domaine se trouve encore aujourd'hui.

Un parc clos de murs et d'environ 15 hectares d'étendue est annexé au château de Quilly. On y voit de beaux arbres verts.

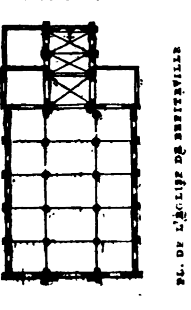
Antiquités romaines. J'ai déjà parlé des statues antiques découvertes en reconstruisant la nef : Quilly devait avoir, sous la domination romaine, comme aujourd'hui, des carrières réputées : j'en ai pour preuve le calcaire de Quilly, reconnu dans plusieurs constructions romaines plus ou moins éloignées. La colonne milliaire découverte en 1819 au Manoir, près de Bayeux, à 9 ou 10 lieues de Quilly, paraît en avoir été extraite.

Le chemin haussé, grande voie romaine qui devait être très-fréquentée, passe au milieu des carrières exploitées et se dirige sur l'église de Cintheaux en suivant une ligne droite.

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE (CHEF-LIEU).

Bretteville, *Brittevilla*, *Brettavilla super Lesiam*.

L'église de Bretteville ne ressemble plus à ce qu'elle était autrefois, parce qu'on y a ajouté un transept, une sacristie et des bas-côtés. Voici le plan de ce qui existe : il ne reste plus d'ancien que le chœur, la tour, au centre du transept et la porte principale de la nef à l'ouest. Ces parties sont distinguées des autres sur le plan et teintées en noir.



PL. DE L'ÉGLISE DE BRETTEVILLE

Cette église était, il y a quelques années encore, un monument assez remarquable du XIIIe. siècle. La corniche à dents de scie qui couronnait les murs méridionaux, les ouvertures en lancettes, les détails de la tour ; enfin, le portail de l'ouest qui offrait, comme quelques autres, deux rangs d'arcatures disposés l'un devant l'autre, caractérisaient très-bien l'époque indiquée.

L'établissement de la chapelle du transept sud a fait détruire une charmante porte du XIIIe. siècle, qui s'ouvrait sous la tour ; elle était à plein-cintre avec archivolte à cannelures, portée sur des colonnes et un zig zag délicat, posé sur les cannelures à peu près comme à Bellengreville (v. la fig. p. 115).

Le mur latéral sud de la nef a été détruit pour faire place aux colonnes et aux arcs en ogive communiquant avec le collatéral sud.

Dès le XIVe. siècle, on avait établi un collatéral du côté du nord.

Dans tout ce qui a été ajouté au moyen des dons de Mme. de Bretteville, on a cherché à mettre les nouvelles constructions en rapport de style avec les parties anciennes, on a fait des dents de scie sous la corniche ; les nouvelles fenêtres sont en lancettes, la tête bordée d'une moulure du XIIIe. siècle qui avait été employée dans les parties détruites : M. le curé a dirigé le travail.

La tour est terminée par une pyramide en ardoise et garnie d'arcatures ogivales au-dessous du toit.

Saint Vigor est patron de Bretteville. L'abbaye de Barbery percevait les dîmes par donation de Robert Marmion.

Château de Rouvrou à Bretteville. Tout près de l'église, au confluent de la Laize et d'un ruisseau venant de Barbery, existe sur la hauteur une belle motte dominant une enceinte garnie de fossés et défendue d'un côté par la rivière.

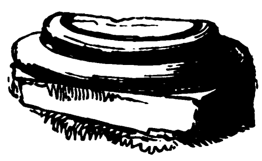
Cet emplacement de château féodal appartient à M. Le Meneur, de Falaise, membre de plusieurs Académies, qui vient de faire construire au sommet de l'ancienne motte une

maison de campagne, d'où la vue s'étend sur le bourg, sur la jolie vallée de la Laize et sur les côteaux boisés qui l'environnent.

En établissant les fondements de cette habitation, M. Le Meneur a retrouvé les soubassements de l'ancien donjon et une partie des salles voûtées qui en faisaient l'étage inférieur. Ce donjon était à angles droits et ne devait pas remonter au-delà du XIIIe. siècle, d'après le style des chapiteaux qui supportaient les arceaux des voûtes et que nous avons dessinés.



M. Le Meneur conserve d'autres fragments qui se rapportent à ce style. L'emplacement est connu depuis long-temps sous le nom de Motte de Rouvrou. C'était évidemment le château des seigneurs de Bretteville, et vraisemblablement celui dont il est question dans le passage suivant de la visite des forteresses du bailliage de Caen, en 1371 : « Item ce jour à Bretteville sur « Laize, commandé fut a Monsieur Guillaume d'Aigneaux « qui fut emparé et sanz delay. »



En 1181, Robert Marmion donna l'église de Bretteville à l'abbaye de Barbery.

La Seigneurie de Bretteville demeura long-temps après en possession de la famille Marmion: Roger et Jean Marmion, sont qualifiés de seigneurs de Bretteville en 1262 et 1295. D'après les recherches de M. Léchaudé d'Anisy (1), en 1328 la seigneurie appartenait à un Robert de Fontaine. Trois cents ans après, en 1640, elle était aux mains de

(1) Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., t. VII, p. 168—174.

Gillone de Harcourt, dame de Fresné-le-Puceux, d'où elle a passé comme Fresné à la maison de Guerchy qui la possédait de nos jours (1).

Il existe deux châteaux modernes à Bretteville, l'un sur le bord de la rivière, entouré d'un petit parc auquel se lient des coteaux boisés très-agréables, l'autre sur la hauteur, au bord de la forêt : le premier appartient aux héritiers de Mme. Harel de Bretteville; le second, construit, il y a quelques années, par M. Adam qui avait possédé aussi la terre du Marais des Terriers (St.-Pierre-Oursin, décrit p. 84), a été acheté par M. Paulmier, père du député actuel de Falaise.

Avant 1789, Bretteville, aujourd'hui chef-lieu de canton, était chef-lieu d'un bailliage. M. Vaultier pense que ce bailliage n'était pas ancien, et qu'il n'avait acquis d'importance qu'en se substituant en partie au bailliage du Thuit, transféré à St.-Sylvain comme nous l'avons dit (page 193).

GOUVIX.

Gouvix, *Govis in Cingalesio*, *Gowiz.*

L'église de Gouvix est une des plus intéressantes du canton ; elle appartient à ce premier gothique encore mêlé de détails romans, dont il nous reste, dans le Calvados, des exemples nombreux et toujours remarquables par l'élégance des formes, le goût et l'exécution des détails.

La nef n'a pas de porte à l'ouest : on y entre de côté; des contreforts plats, des fenêtres en lancettes, et des modillons supportant une arcature caractérisent suffisamment cette partie de l'église.

On voit du côté du sud, une jolie porte romane ornée de zigzags.

(1) F.-Ed. Vaultier, Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais.

Le chœur peut être considéré comme un modèle, les fenêtres en lancettes ont leurs archivoltes garnies d'un léger zigzag; elles sont au nombre de trois de chaque côté : deux autres éclairent le chevet; le chœur est voûté et la voûte garnie d'arceaux sur lesquels on a semé des fleurons formant guirlande : cet ornement que l'on trouve sur beaucoup de voûtes de la 2e. moitié du XIIe. siècle et du XIIIe., en Anjou, dans le Maine, sur les bords de la Loire, est si rare dans le Calvados que jusqu'ici nous ne l'avions encore signalé nulle part.

Les dessins que je possède de l'église de Gouvix ne sont pas assez complets pour être publiés, mais je compte en faire relever prochainement, par un architecte, le plan, la coupe et les détails.

M. Vallette, curé de Gouvix, est un homme éclairé; il conservera ce petit monument.

Le patronage de Gouvix qui d'abord avait été donné par Robert et Raoul de Gouvix, avant 1196, à l'abbaye de Ste.-Barbe, fut plus tard cédé à Barbery en échange du patronage de Quetteville (1). Cette abbaye percevait les deux tiers de la dîme et laissait l'autre tiers au curé ; l'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

Château d'Outrelaise à Gouvix. Le château d'Outrelaise et le parc magnifique qui l'entoure sont une des curiosités du Calvados; il n'y a rien dans ce département en fait de parcs dans le genre anglais, qui puisse être comparé à celui-ci; la Laize le traverse dans toute son étendue; de belles prairies, des canaux, des mouvements de terrain naturels et des coteaux élevés plantés de beaux arbres, puis, derrière le parc, un bois de 200 hectares: tout se réunit pour faire de ce domaine une résidence délicieuse et grandiose. M. le Cte. Héracle de Polignac, qui en est propriétaire

(1) A l'époque où le livre Pelut a été écrit, Ste.-Barbe possédait encore le patronage de Gouvix, et l'église était régie par un religieux.

y a fait depuis 30 années des travaux considérables dirigés avec beaucoup de goût (1) ; mais le château est ancien, la plus grande partie date du XVIe. siècle, et depuis cette époque, Outrelaize a pris rang parmi les grands châteaux de la Normandie.

Nous avons vu, à l'article St.-Manvieux, des inscriptions qu parlent de *Le Marchand d'Outrelaise*, ULTRALESIUS, lequel avait fait, avec son frère Le Marchand de Rozel, ***Rosellius,*** construire à St.-Manvieux, en 1605, une chapelle funéraire dans laquelle il fut inhumé. (V. le 1er. vol. de la Statistique, p. 221 et 223.) Ce fut lui qui construisit, au moins en partie, le château d'Outrelaize. M. le Cte. de Polignac possède un manuscrit qui en fait foi.

Je présente une vue du pavillon par lequel on entre, en venant de Gouvix, par la grande allée bordée de platanes : c'était là que se tenaient les audiences de la haute-justice attachée à la terre d'Outrelaize. Aussi voit-on sur la petite porte destinée aux piétons, une statue de la justice avec ses attributs, et lit-on au-dessous :

REMOTA JVSTICIA
NIHIL ALIVD SVNT
REGNA QVAM MAGNA
LATROCINIA.

Des deux côtés de la fenêtre qui surmonte la grande porte se voient les statues de Pomone et de Vertumne (2) : entre ces deux statues, au-dessous de la fenêtre qui les

(1) Ces travaux ont été dirigés par M. le comte de Polignac et par M. le général Cte. de Chambors, membre de la Société française pour la conservation des monuments, mort il y a quelques années dans un âge très-avancé.

(2) Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, on lit sur de petites tables de marbre noir incrustées sous chacune des statues, les mots POMONA *et* VERTUMNUS.



Victor Petit, del.

PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU D'OUTRELAIZE.

sépare et au-dessus d'une guirlande de fleurs et de fruits, est une inscription ainsi conçue :

INTEGERRIMAM CORPORVM VALETV
DINEM ET STABILE ROBVR CASTAS QZ
MENSARVM DELICIAS ET BEATAM ANIMI SECVRITATEM
CVLTORIBVS NOSTRIS OFFERIMVS

A l'intérieur du pavillon, au-dessus de la porte des piétons, se trouve cette inscription française très-connue de tous ceux qui ont visité Outrelaize :

QUI VEUT SE TENIR A SON AISE
NE DOIT POINT SORTIR D'OUTRELAISE

Quand on compare toutes ces inscriptions à celles que nous avons citées à St.-Manvieux, on voit que les Le Marchand aimaient à écrire sur le marbre, et nous devons à ce goût des renseignements précieux; il y a plusieurs autres inscriptions à Outrelaize. Ainsi sur le colombier qui est assez beau, on lit, près du toit :

ÆDIBUS ORNAMENTO, SPECTANTIBUS OBLECTAMENTO.

M. le Cte. de Polignac a eu la bonté de m'envoyer la copie d'une autre inscription, aujourd'hui placée dans la salle à manger et dont on ignore la position primitive ; elle est au-dessous d'une console en marbre noir, et ainsi conçue :

ILLUSTRIS ET NOBILIS GASPARDUS
MARCHANTIUS ULTRALESIUS, NOBILIS
VIRI JOANNIS MARCHANTII ROSELII
SAN MANVEI (de St.-Manvieux) FILIUS, AD FELICEM
SUI NOMINIS MEMORIAM ULTRALESIUM
SUUM HIS ÆDIBUS ORNAVIT AN. D.
1584

Ainsi voilà la date des principales constructions d'Ou-

trelaize (1584) : cette inscription s'accorde avec celles que nous avons lues à St.-Manvieux. Jean Le Marchand, père de Gaspard, était mort en 1558, ainsi que je l'ai dit à l'article St.-Manvieux, d'après l'épitaphe qui s'y trouve. (*V. le t. 1er. de la Statistique*, *p.* 222).

Il est néanmoins possible que quelques parties du château soient antérieures à 1584, mais on doit accepter cette date pour la plus grande partie des constructions, sauf les changements assez considérables qui ont été faits soit dans les fenêtres, soit ailleurs. On comprend que depuis deux siècles on a dû beaucoup modifier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Gaspard Le Marchand avait amené au château d'Outrelaize des sources dont il avait fait plusieurs jets d'eau ; il avait pratiqué au rez-de-chaussée, au milieu de la galerie où se trouve une fausse porte, une grotte en rocaille dans laquelle plusieurs tuyaux apportaient l'eau.

Il existe une plaque de marbre noir sur laquelle on lit :

ILLUSTRIS ET NOBILIS GASPARD MARCHANTIUS
ULTRALESIUS HANC FONTEM COMPACTIS
EJUS RIVULIS PER ABDITOS AQUÆDUCTUS
SUBTUSQUE LESIUM FLUVIUM AD INSTAR
SICULÆ ARETHUSÆ ALPHEUM FUGIENTIS
. . . . . . IN ULTRALESIOS ÆDES
DEMUM QUE PER VARIA ET JUCUNDA ULTRA
LESII FUNDI LATIBULA SURSUM
AUTEM INGENTI ALTITUDINE FIERI CURAVIT.
AN. D. 1600.

L'inscription continue et parle d'autres travaux exécutés en 1604 ; elle finit par donner le nom de l'architecte qui était de Lisieux et s'appelait Le Bourgeois :

ID QUE OPERA M. LE BOURGEOIS LEXOVIENSIS INTER
TOTIUS GALLIÆ ARTIFICES ACUTISSIMI ET SOLERTIS INGENII

Au-dessus de la porte de l'ancienne grotte, des deux côtés de la fenêtre de la galerie, sont deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme; sous le premier, on lit ces mots gravés sur une petite plaque de marbre : ŒDIFICATE SEMPER VICTURI. L'inscription placée sous l'autre buste a disparu.

M. le C[te]. de Polignac n'a pas de renseignements sur les personnages que représentent ces bustes, mais il est assez naturel de penser que ce sont Gaspard Le Marchand et sa femme. Les mots *œdificate semper victuri* ne peuvent guère se rapporter qu'au créateur du château d'Outrelaize.

La seigneurie d'Outrelaize était en 1392 possédée par Philippe Bateste, seigneur de Quilly ; elle dut passer, comme la terre de Quilly, aux Girard et aux Ste.-Marie de Bernières; enfin, au XVI[e]. siècle, nous la voyons aux Le Marchand : c'est de la famille Le Marchand qu'elle est venue à celle de Chambors, et de là à M. le C[te]. de Polignac qui l'habite. M. le C[te]. de Chambors avait fait sur les Le Marchand des recherches dont il m'avait entretenu, mais que je n'ai pu me procurer depuis sa mort (1).

M. Galeron a signalé, sur un roc escarpé et à droite de la Laize, l'emplacement de la motte féodale des anciens seigneurs de Gouvix. D'un côté, les eaux de la rivière, de l'autre, de larges fossés à double enceinte la défendaient contre les surprises; la roche était enveloppée d'épaisses maçonneries dont les débris roulent au fond du vallon.

C'était vraisemblablement l'ancienne demeure de la famille de Gouvix.

Les seigneurs de Gouvix sont connus pour avoir fondé,

(1) M[me]. la comtesse Héracle de Polignac est fille de M. le C[te]. de Chambors, membre de la Société française pour la conservation des monuments, mort, il y a quelques années, à Montfort-Lamaury.

au XIIe. siècle, la commanderie de Voillemer, à Fontaine-le-Pin; ils sont cités parmi les bienfaiteurs de l'abbaye d'Ardennes.

BARBERY.

Barbery, *Barbareium*, *Barbereium*, *Barberium*.

Barbery est une commune connue surtout par l'abbaye qui se trouvait à l'extrémité de son territoire, vers Bretteville.

Le chœur et la tour de l'église paroissiale ont été reconstruits il y a deux ou trois ans, dans un style moitié gothique, moitié moderne.

A notre point de vue, la nef seule mérite d'être examinée; elle est bordée de bas-côtés; les arcades en sont portées sur des piliers un peu lourds, garnis de colonnes engagées. Les bas-côtés sont voûtés en ogive.

La porte occidentale de la grande nef est ce qu'il y a de plus intéressant; les tores de l'archivolte sont bien profilés et détachés par des cannelures profondes; les colonnes ont des chapiteaux que nous trouvons ailleurs, dans le XIIIe. siècle. Il y en a deux de chaque côté; leurs bases évasées et débordant sur le fût, annoncent aussi le XIIIe. siècle: c'est donc à cette époque que nous rapporterons la nef de Barbery (sauf les reprises faites dans le bas-côté sud, pour le percement de quelques fenêtres). Les fonts baptismaux en forme de cuve octogone ont de diamètre extérieur 0,96^{c}., de diamètre intérieur 0,82, de hauteur 0,62.

La cloche porte l'inscription suivante:

L'AN 1772 J'AY ÉTÉ BENIE PAR DOM BERNARD DE CAIRON,
ABBÉ DE NOTRE-DAME DE BARBERY (1).
T. QUENTIN ET GILLOT NOUS ONT FAITES (*sic*).

(1) Bernard de Cairon fut le dernier abbé de Barbery; on voit sur la cloche d'un côté ses armoiries, composées de 3 coquilles sur un fond de gueulles; de l'autre, celles de l'abbaye.

L'église de Barbery est sous l'invocation de saint Pierre ; sur trois vacances, l'abbaye de Barbery présentait deux fois à la cure, et l'abbaye de Fontenay une, depuis l'an 1263. Il y eut à cette époque un accord entre les deux abbayes, par lequel le droit de patronage fut ainsi réglé. Des contestations s'élevèrent encore sur ce point, entre les deux monastères, mais elles furent jugées dans le sens indiqué, et Barbery reconnut, par un acte, le droit de l'abbaye de Fontenay, droit dont cette abbaye était en possession avant la fondation de Barbery.

Feu M. Vaultier, doyen de la faculté des lettres de Caen, et auteur des Recherches sur le Cinglais, que nous citons souvent, était né à Barbery, aussi bien que son frère, jurisconsulte distingué, membre de l'Association normande à Saint-Lo.

Abbaye de Barbery. La première fondation de l'abbaye de Barbery remonte à l'an 1140 ; elle est attribuée à Robert Marmion, seigneur de Fontenay, dont le père avait accompagné le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, et qui s'était signalé lui-même par sa fidélité et sa bravoure, en défendant la ville de Falaise contre l'armée du duc d'Anjou, en 1138. (V. la page 167.)

Il y avait alors dans la forêt de Savigny, au diocèse d'Avranches, une célèbre abbaye fondée depuis peu de temps (1105-1112 ?) par saint Vital de Mortain, et qui comptait déjà dix-sept suffragantes. Ce fut à cette abbaye que Robert Marmion donna la terre de Barbery, pour qu'elle y établît un monastère de son ordre ; car, à cette époque, l'abbaye de Savigny avait encore la prétention de rester indépendante, et de former un ordre à part. Mais, en 1148, elle se réunit à l'ordre de Citeaux, avec toutes

les communautés qui lui étaient affiliées, et qui entrèrent avec elle dans la grande famille de saint Benoît.

Cependant, la mort empêcha Robert Marmion de mettre la dernière main à son entreprise.

Au moment même où il jetait les fondements d'un monastère dans le diocèse de Bayeux, par une contradiction assez bizarre, il voulut s'emparer de celui de Coventry, en Angleterre, pour le convertir en forteresse. Les moines refusèrent de lui céder leur habitation; il fallut en faire le siége, et le seigneur normand y fut tué.

Après sa mort, Robert, son fils aîné, confirma sa fondation de Barbery, et l'étendit par de nouvelles concessions. Il donna pour bâtir l'église abbatiale, 500 livres en monnaie d'Anjou, c'est-à-dire environ 41,250 livres de notre monnaie actuelle.

Il fit présent à l'abbaye de plusieurs terres qu'il possédait au-delà du détroit; mais il y mit pour condition qu'il serait dispensé de son voyage à Jérusalem; qu'il cesserait de servir aux moines de Barbery une rente de 10 livres sterlings, que son père avait affectée à leur habillement, et dont il prélevait les revenus sur sa terre de Berwick; enfin, que l'abbaye de Barbery ferait elle-même une rente de 2 livres de cire aux moines de Thanes. C'est à cette époque, c'est-à-dire entre 1176 et 1181, qu'il faut placer la véritable fondation de l'abbaye de Barbery. La bulle d'érection, accordée par le pape Alexandre III, en 1177, institua Raoul Ier., abbé de cette congrégation; les descendants de Robert Marmion, fidèles aux traditions de leur famille, l'enrichirent successivement de leurs libéralités. Il paraît qu'ils lui avaient légué leur domaine de Fontenay, car les procès-verbaux des gages-pleiges de cette seigneurie, attestent que la justice y était rendue au nom des sieurs abbé et prieur de Barbery, par le bailly de Gouvix et

Outre-Laize, sénéchal des fiefs et autres propriétés féodales de l'abbaye.

Ces détails, que nous tirons d'une note qui nous a été obligeamment remise par M. l'abbé Laffetay, membre de la Société française pour la conservation des monuments, sont confirmés par des titres authentiques et par un manuscrit sur l'abbaye de Barbery, que j'ai trouvé à la bibliothèque royale, relié avec plusieurs autres, et portant comme eux le n°. 1067.

Voici ce que rapporte ce manuscrit sur l'origine de l'abbaye:

« Robert Marmion, après un vœu fait à Dieu de fonder
« un monastère de l'ordre de Cisteaux, donna, à ce des-
« sein, à l'abbé de Savigny, l'an mil cent quarante-huit,
« estant en Angleterre, une ferme appelée dans les anciens
« titres, *Grangia*, qu'il avait à Barbery; mais estant pré-
« venu de mort et n'ayant pu exécuter son vœu, il en
« laissa l'accomplissement à son fils Robert, lequel s'en
« acquitta, autant magnifiquement que pieusement, vingt-
« huit ans après, dans laquelle il donna tout ce qui estoit
« requis pour fonder et bastir l'abbaye, comme il paraît par
« nos lestres, et l'année suivante, fist confirmer toutes ces
« donations par le pape Alexandre troisième, et par Henry
« second, roy d'Angleterre et duc de Normandye. »

Le manuscrit renferme une liste des abbés de Barbery (1).

(1) Nous reproduisons cette liste telle que nous l'avons transcrite.

1.—RADULPHE.
2.—THOMAS D'YS.
3.—GERMAIN DEZZY.
4.—RADULPHE II.
5.—GUILLAUME Ier.
6.—PHILIPPE Ier.

Le premier abbé se nommait Raoul ou Radulphe ; il avait été envoyé de Savigny.

On y trouve aussi quelques-unes des épitaphes qui avaient été placées sur les tombes des abbés et quelques faits relatifs à leur gestion ; ce serait une pièce fort utile à consulter pour ceux qui voudraient écrire l'histoire de l'abbaye.

On y voit que l'église avait été dédiée, au mois d'octobre 1246, du vivant de Philippe Ier., sixième abbé.

Le treizième abbé fut un Marmion, de la famille des

7.—Guillaume II de Cainteaux.
8.—Guillaume III.
9.—Geoffroi.
10.—Robert.
11.—Philippe II.
12.—Guillaume IV.
13.—Guillaume V.
14.—Michel Brasard.
15.—Guillaume VI.
16.—Nicolas Lecomte.
17.—Jean Pimeule.
18.—Nicolas Gorlan.
19.—Renard Levrard.
20.—Jean Levrard, neveu du précédent.
21.—Denis Le Chevalier.
22.—Louis Menard.
23.—Gilles de Montaigu.
24.—Pierre Aubourg.
25.—Anne Descos, religieux de St.-Benigne, nommé depuis cardinal de Givry.
26. — Anne Descors, abbé commendataire.
27.—Jacque Le Blanc.
28.—Jean Thuault, mort à Rouen en 1638, avait remis de l'ordre dans les affaires, et fut regretté.
29.—Nicolas Le Guedon.
30.—Charles Versu.
31.—Pierre du Poisson.
(Ici s'arrête le manuscrit qui est de 1705 ; voici les noms des autres abbés).
32.—Louis Huderic de Lastours ; il avait reconstruit le cloître et le bâtiment qui existe et appartient aujourd'hui à M. Gohier de Bretteville, — de 1700 à 1733.
33.—Nicolas Lambelin, jusqu'en 1757.
34.—Bernard de Cairon, — fut abbé jusqu'à la révolution et mourut émigré à Maestricht ; ce vieillard respectable avait présidé, à Caen, en 1788, l'assemblée générale du clergé.

fondateurs ; il fut enterré dans la salle du chapitre. Son inscription était ainsi conçue :

HIC JACET GUILLELMUS MARMION ARMIGER FILIUS JACOBI MARMION, NOBILIS ABBATIS, QUI OBIIT ANNO M CCC XXXIX.

Il eut pour successeur Michel Brasard.

On voyait aussi dans la salle capitulaire de l'abbaye, la tombe du premier fondateur, Robert Marmion, sur laquelle était gravée une grande épée et les mots suivants en grosses lettres gothiques :

HIC FUNDATORIS EST, NOSTRI TUMBA PRIORIS.

Voici l'inscription du dix-septième abbé, Jean Pymeule :

HIC JACET JOANNES PIMEULE, QUONDAM DEVOTUS ABBAS HUJUS LOCI, IN QUO ABBATIZAVIT EGREGIE QUADRAGINTA ET DUOBUS ANNIS.....

Jusqu'au dix-huitième, les abbés avaient été exhumés dans la salle capitulaire ; à partir du dix-neuvième abbé, ils le furent dans l'église, au moins pour la plupart.

« En 1580, dit ce manuscrit, Pierre Aubourg ayant été « intrus par l'autorité de Me. Pierre de Harcourt, gendre du « maréchal Jacques de Matignon, qui estait tout-puissant « pour lors en ce pays et du temps de la ligue, fut excommunié « et *décrossé* par le vénérable et saint abbé de Clairvaux, dom « Denis Largentier, dans la visite qu'il fit à Barbery, l'an « 1610, et il est mort en pénitence (1). »

(1) Il était homme de bien, ajoute l'auteur du manuscrit, comme je l'ai appris de nos anciens qui l'ont vu, mais d'un esprit trop médiocre et trop complaisant aux desseins du susdit seigneur d'Harcourt. Comme beau-frère de son agent, le receveur-général nommé

Le manuscrit s'arrête à l'année 1705.

On y trouve annexée la liste chronologique de tous ceux qui avaient fait des donations à l'abbaye, et quelques autres pièces.

Les épitaphes suivantes se trouvaient dans l'église :

CY GIST NOBLE ET VÉNÉRABLE
PERSONNE M. PIERRE MENARD,
PRESTRE, EN SON VIVANT CURÉ DE
S[t].-PIERRE-DORGEVAL ET DE NOSTRE-DAME
DE BRETTEVILLE-EN-CAUX, QUI DÉCÉDA LE
22 JUILLET 1558.

CY GIST NOBLE ET VÉNÉRABLE PERSONNE
MESSIRE JAQUE MENARD, PRESTRE,
EN SON VIVANT SEIGNEUR DE GOIBERVILLE,
PRIEUR DU GOULLET, CHANOINE DE
BAYEUX, CURÉ DE GUIBRÉ ET
LYTHEAU, QUI DÉCÉDA LE 6 DE MAY
L'AN 1540.

SOUBS CE TOMBEAU REPOSE LE
NOBLE CORPS ET LAME AUX CIEUX
DE FEU NOBLE HOMME MESSIRE
GEORGES DE LA MENARDIÈRE GÉNÉREUX
CHEVALIER NOBLE ET VERTUEUX DE
HIERUSALEM LA CITÉ
JUSQUEN LAN SOIXANTE ET DEUX (*sic*) (probablement 1562)
QUI DÉCÉDA LE JOUR DE SAINT-ANDRÉ.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'abbaye de Barbery (1)

de Martinbost, ce fut sous son gouvernement et peut-être par sa lâcheté, comme il y a grande apparence, qu'on se saisit des titres de la maison et qu'on usurpa, entre autres fiefs et terres de ladite abbaye, le fief qu'on avait dans la paroisse de Fresnay-le-Puceux.

(1) Le cadastre a réuni à Bretteville les cours et maisons de la ferme de l'abbaye, mais nous devions, dans un travail comme le nôtre, les restituer à la commune dont elles portent le nom.

que quelques parties accessoires que nous allons examiner ; écoutons auparavant ce que dit M. Vaultier des parties détruites.

« Quelques parties des constructions de l'abbaye de *Barbery* étaient fort remarquables ; l'église et le *Réfectoire* surtout ; l'une et l'autre, du style gothique primitif, sans aucun ornement de sculpture, si ce n'est trois ou quatre petites rosaces, aux points d'intersection des cordons de la voûte du sanctuaire ; l'église, en forme de croix latine, avec bas-côtés, seulement dans sa partie inférieure ; le *Réfectoire*, tout d'un jet, en voûtes hautes, larges et hardies. Le cloître, fort élégant, était moderne, d'ordre *Dorique*, et devait appartenir à l'époque de M. de *Lastours*. Il paraît que c'est lui aussi qui avait fini l'abbatiale, commencée sous l'administration de son prédécesseur ; les armoiries de M. de *Lastours*, accolées à celles de l'abbaye, se voyaient sculptées au fronton, façade Est, de ladite abbatiale, et le *Syllabus* cite positivement M. *Dupoisson* comme l'auteur de la construction.

« L'église avait eu anciennement un beau clocher en pierre, en forme de *flèche* gothique, dans le genre de celui d'*Ifs* (sous Caen), un peu plus élevé d'ailleurs, et aussi plus fort de proportions ; une légère secousse de tremblement de terre l'ayant ébranlé en 1776, il fallut se résoudre à le détruire, et il fut remplacé alors par une construction en charpente et en ardoise, assez bonne en son genre, mais qui resta bien loin de fournir l'équivalent de ce qu'on avait perdu.

« Toutes les parties d'édifices susdits ont été démolies depuis 1791, *et la charrue a passé sur leurs fondements.*

« En dehors de l'enceinte conventuelle, dans le nombre des bâtiments de la ferme y attenante, à l'Ouest, il s'est conservé un autre reste d'édifice gothique, que nous voudrions recommander à l'attention des curieux ; il est voûté et à

fenêtres en ogives ; on en a fait une étable et une bergerie ; la tradition du pays veut que ce soit une ancienne église ; on dit que les mendiants ambulants refusent d'y passer la nuit, et que les domestiques de la ferme ne veulent pas non plus y coucher, *de peur des visions.* »

J'ai examiné ce bâtiment qui subsiste encore et dont voici une vue extérieure : évidemment, il n'a jamais servi d'église ;



ANCIEN BATIMENT DE L'ABBAYE DE BARBERY.

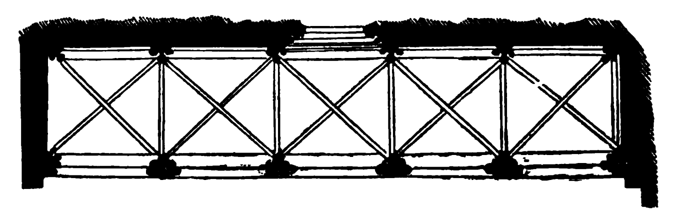
il se divisait en deux grandes salles, l'une plus basse que l'autre, à cause de la déclivité du sol naturel : chacune de ces salles avait une grande cheminée ; toutes deux étaient voûtées ; des colonnes monocylindriques, à pans coupés, supportaient la retombée des voûtes, qui étaient très-belles et très-hardies Cette disposition existe dans presque toutes les constructions civiles de cette époque, notamment à l'abbaye de Fontenay, que nous examinions précédemment (V. la p. 158) ; sur ces voûtes étaient des magasins. Les salles de Barbery étaient éclairées par des lancettes à deux baies sans colonnes, assez élevées et fort élégantes, que l'on voit dans l'esquisse ci-jointe. L'en-

semble des caractères de l'édifice annonce la fin du XIIIe. siècle.

Les belles voûtes que je viens de décrire ont été détruites à grand'peine il y a un an, afin d'obtenir plus de place pour loger le blé dans le bâtiment : il n'est donc plus divisé en deux étages comme auparavant. C'est un acte de vandalisme rural que l'on doit déplorer.

A l'extrémité de la cour est une autre construction qui forme saillie sur la maison habitée par le fermier, et qui avait également été voûtée, à en juger par les colonnes engagées qu'on voit encore dans les murs; cette construction peut remonter au commencement du XIIIe. siècle et même un peu plus loin.

Dans un petit enclos qui, dit-on, avait servi de cimetière, et se trouvait en contact avec l'église, on voit les vestiges d'un portique ou *atrium* de 16^m. de largeur sur



PLAN DU PORTIQUE.

3^m. 44^c. de profondeur; le fond de ce portique était orné de cinq arcatures trilobées, de la fin du XIIIe. ou du XIVe. siècle.

Le logement de l'abbé existe encore, il se voit en arrivant; il avait été construit par MM. Dupoisson et de Lastours, dans la 1re. moitié du XVIIIe. siècle.

Avant la révolution, le revenu de l'abbaye était de 45 à 50,000 francs; il y avait 10 à 11 religieux.

Les armoiries de l'abbaye avaient dû être anciennement *de gueulles aux glands d'argent à la coque d'or ;* on avait adopté plus récemment *l'écu d azur aux billettes d'argent sans nombre.*

Ferme de la vieille abbaye. A un kilomètre de l'abbaye de Barbery, existe une ferme qui appartenait à la communauté, et qui, de temps immémorial, est appelée la vieille abbaye : près de cette ferme, se trouvent deux pièces de terre dites *clos des Granges* et *clos de la Chapelle.* On dit que là fut fondée primitivement l'abbaye, mais que l'emplacement ayant paru trop restreint, le fondateur s'occupa d'en trouver un autre à la limite nord du territoire de Barbery, et à l'entrée sud de celui de Bretteville, qu'il concéda aux religieux, en 1181 ; ce qui semblerait s'accorder avec le passage du manuscrit que j'ai cité tout à l'heure (p. 222).

Il existe dans la ferme de la vieille abbaye, une grange très-vaste, divisée en trois nefs par des piliers en bois de chêne qui supportent une charpente assez belle, et dans laquelle les charrettes peuvent circuler ; cette grange, telle qu'elle est, peut remonter à la fin du XVIe. siècle ou au XVIIe. Les bâtiments de la ferme n'offrent rien de plus ancien ni de mieux caractérisé. Près de là est un carrefour (le carrefour de Favrol), où existe la base d'une croix de pierre de la fin du XIIIe. ou du XIVe. siècle. Le tore de la base de la colonne cylindrique est rattaché par des pattes au massif carré du piédestal.

Le petit château du Mesnil-Aumont est sur le territoire de Barbery.

FRESNAY-LE-VIEUX.

Fresnay-le-Vieux, *Fresnetum vetus.*

Fresnay-le-Vieux est aussi désigné dans la charte de

fondation de l'abbaye de Fontenay-sur-Orne (1070), sous la dénomination de *Fresnetum trans Cingalensem silvam :* il est en effet au-delà de la forêt, relativement à Fontenay et sur la lisière méridionale des bois qui la composent.

L'église de Fresnay-le-Vieux est en forme de croix, petite, avec ouvertures en ogives et sans caractères bien précis, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. L'abbaye de Barbery était patronne et dîmeresse, par donation de Robert de Moë (de May) en 1181.

La petite localité de Buron, près de la forêt, avait une chapelle fondée au XIIIe. siècle avec titre de prieuré. Le Livre Pelut indique Buron comme paroisse distincte de Fresnay-le-Vieux et dépendante de l'abbaye de Fontenay.

Château de Mesnil-Sauce. Le petit château de Mesnil-Sauce, à Fresnay-le-Vieux, est entouré de plantations qui furent faites par M. de Gomesnils, grand-père du célèbre compositeur A. Choron : ce dernier fut même élevé dans ce château. Feu M. Vaultier, doyen de la Faculté des Lettres de Caen, auteur des recherches sur le Cinglais, que nous citons souvent, avait aussi passé au Mesnil-Sauce, avec la famille Choron, une partie de son enfance.

A quelque distance du château, qui occupe un point très-élevé, est une avenue de hêtres que l'on aperçoit de fort loin, notamment de la plaine de Caen, de Moult et des coteaux du Pays-d'Auge, à 10 lieues de distance.

De là, on découvre Caen, la mer, les côtes du Hâvre. Il y avait sur cette hauteur un groupe d'arbres appelé les Trois-Ormes ou le Bouquet de Cinglais. Ces arbres, dont un existait encore il y a peu d'années, étaient, dit-on, utiles à la navigation, comme point de repaire; mais l'avenue de

hêtres qui avait été plantée par M. Geoffroy de Gomesnils, dont nous parlions, est maintenant beaucoup plus apparente.

Il existe à Fresnay-le-Vieux, dans la direction du chemin qui conduit à Harcourt, un petit manoir plus ancien que celui de Mesnil-Sauce, et qui était la demeure seigneuriale du lieu. Il appartient au général de Rumigny, et est converti en ferme.

Vestiges de squelettes et de sépultures anciennes. — A l'extrémité de Fresnay-le-Vieux, et peut-être sur la limite du territoire d'Espins, paroisse voisine, dépendante du canton d'Harcourt, j'ai cru reconnaître, mais avec quelque incertitude, le prolongement de la voie romaine que nous avons suivie de Boulon jusqu'à la forêt. Quelques temps après, M. Galeron, qui explora cette localité, eut la même pensée, il fit des fouilles dans la plaine des *carrières mourantes*, et il recueillit des faits que nous croyons devoir consigner ici.

Au point où la voie se confond avec la plaine en sortant de la forêt, dit M. Galeron, on voit des emplacements d'anciennes carrières abandonnées et d'autres emplacements de carrières en exploitation, avec des fours à chaux qui en absorbent les produits pour les besoins de la culture. Ce lieu est désigné, dans tous les environs, sous le nom de *Carrières mourantes.* En fouillant le sol pour arriver aux lits de calcaire, on a trouvé, dans une étendue considérable, des corps étendus dans le sable, des ossements de bêtes sauvages, des dépôts de cendres et de charbon, des débris de poteries, des fragments de tuiles et de briques, des anneaux de fer et de bronze, des restes de coquillages, etc. Sur les récits qui nous en avaient été faits, nous avons soigneusement visité cette localité, nous y avons fait pratiquer des fouilles, et voici le résultat de nos observations :

A la sortie des bois, la voie semble un moment avoir disparu sous la culture. Mais, au milieu des champs de blé, on reconnaît sa trace à une ligne d'épis jaunes et grêles, qui semblent avoir manqué d'aliment sur le sol qui la recouvre. Au milieu des carrières elle disparaît tout-à-fait, comme s'il y eût eu là un grand campement auquel elle eût servi d'accès, ou à l'extrémité duquel elle dût commencer. C'est ce grand campement dont les couches végétales ou sablonneuses, presque à chaque pas, offrent les restes de corps humains ensevelis en partie avec précaution, et disposés souvent avec une sorte de régularité. Ceux qui ont été étendus dans les lits de sable blanc sont, en général, très-bien conservés. Nous en avons vu qui étaient entourés et recouverts de pierres plates, posées de champ ou horizontalement, de manière à former une sorte de cercueil artificiel, au centre duquel le corps était étendu. Quelquefois un enfant était entre les jambes d'un homme évidemment dans la force de l'âge. Ces corps n'avaient d'autres marques distinctives que des anneaux de cuivre, grands ou petits, placés à leurs côtés. Pas d'armes, pas de monnaies. Çà et là, au milieu des tombes, se remarquaient d'anciennes fosses rondes, ayant eu près de 3 pieds de profondeur, sur 15 à 20 de circonférence. Elles offraient, au-dessous des terres végétales rapportées, des charbons, des cendres, des ossements de bêtes fauves, des cornes de cerfs, et tout ce qui rappelle des festins sauvages. De grosses pierres étaient au centre de ces foyers. Dans l'un d'eux se trouvait un grand vase, un bassin de terre, qui fut brisé par défaut de précaution. Sur divers autres points se remarquaient des fragments de poteries et de tuiles romaines. Mais nulle part, du reste, d'ustensiles romains, ni de monnaies de ce peuple, ni d'autres marques de sa civilisation avancée.

Si nous tirons une conclusion de ces faits, nous dirons

que, dans notre estime, ceux qui ont occupé cet établissement, n'étaient pas romains, mais ont dû profiter de ce que ceux-ci avaient laissé sur le sol. Nous croyons que ces peuples, venus ainsi camper sur un point éminent, à l'entrée du Bocage, ces peuples qui ensevelissaient leurs guerriers avec l'anneau de fer ou de cuivre pour toute distinction, devaient être du nombre de ces Saxons qui envahirent notre littoral dans le Ve. siècle.

Nous n'avons rien à ajouter à ces détails curieux, sinon que la plus grande partie des explorations de M. Galeron a dû être faite dans la partie de la plaine des Carrières mourantes qui se trouve à l'extrémité du territoire d'Espins, au-delà des limites de Fresnay-le-Vieux.

CINGAL.

Cingal, *Cingalum*.

L'église de Cingal a peu d'intérêt; une partie de la nef offre pourtant des pierres de petit appareil, des fenêtres cintrées à colonnettes romanes et paraît dater du XIe. siècle ou du XIIe. Mais la partie occidentale de la nef et le chœur sont sans caractères.

Un porte-cloche à deux ouvertures encadrées dans une ogive et de forme triangulaire au sommet, comme la plupart de ceux que nous connaissons dans le Calvados, s'élève à 12 ou 15 pieds au-dessus du toit et fixe les regards quand on parcourt les campagnes voisines.

Cette église, sous l'invocation de Notre-Dame, était à la nomination de l'abbaye de Barbery, qui percevait aussi les dîmes.

On rapporte que, dans le champ de la *Becherie* qui est voisin de l'église, on a trouvé plusieurs cercueils en pierre,

ce qui prouverait, chose bien naturelle, que le cimetière a été autrefois plus étendu qu'il ne l'était dans les derniers temps.

M. Galeron dit que l'ancien manoir en ruines renfermait une prison et qu'il y a vu des ouvertures en ogives.

M. Vaultier s'étend longuement sur le village de Cingal, dans ses recherches relatives au Cinglais.

La dénomination de *Cinglais* que portait le pays environnant, comprenant plus de 40 paroisses, paraît, en effet, venir de Cingal : cette paroisse aurait donné son nom à la *vicairie* qui s'appela le Cinglais, *Cingalesium.*

Une seule objection a été faite, c'est que Cingal ne semble guère avoir été en aucun temps un lieu bien important, ce n'est qu'un des plus chétifs villages de tout le Cinglais ; il est aujourd'hui réuni à Moulines. A cela on répond qu'il peut en revanche être un des plus anciens, le plus ancien même, et probablement à une époque reculée, le point le plus avancé dans la culture, sur la lisière de tant de bois alors à défricher, qui occupaient le canton.

Cingal fut d'ailleurs, d'après le Livre Pelut, le chef-lieu d'un doyenné ; ce qui prouverait encore son ancienneté.

« Quoi qu'il en soit, dit M. Vautier, le plus ancien document authentique que nous possédions sur le *Cinglais*, est la *charte* ou le *contrat* dressé en l'an 997 (d'autres disent 1008 ?) pour le mariage du duc *Richard II*, avec la princesse *Judith, fille du comte de Rennes.* (V. De La Rue, Ess., t. II, p. 238.)

Le duc y constitue douaire à sa jeune épouse sur des domaines qu'il lui assigne, en diverses parties de ses états ; quelques-uns sont dans le *Cinglais* ; le passage suivant les énumère ainsi :

« In vicariam quoque *Cingalensem* (sic), concedo tibi « has villas : *Cingal, Urtulum, Frasnetum, Breteville,*

« *Osgot, Masnil-Coibei, Masnil-Robert, Avavilla, Merlai,*
« *Petrafica, Masnil-Angot, Til, Peladavilla, Longum Manile,*
« *Nova Villa, Corteleias, Corteletes, Sanctus Audomarus,*
« *Villa Petitel, Bosblancart, Novum Mansum, Ascon,*
« *Bruol, Torei, Donai, Donaiolum, Villare, Matroles,*
« *Combrai, Longavilla, Placei,* et in supra dictis villis,
« Ecclesias xv, farinarias xv, cum terris cultis et incultis,
« aquis, aquarumve decursibus, exitibus et reditibus, viis
« et inviis, sylvis, pratis, pascuis, et quicquid ad supra
« dictas villas pertinere videtur, absque ullius contradic-
« tione. » V. Marten. Thesaur., Miscellan. Epistolar., etc.
t. I, p. 122, ann. 1008.)

Cette pièce est d'une haute importance, et mérite de notre part un moment d'attention.

Elle nous montre d'abord que le *Cinglais* (ou *Cingalais*) formait bien alors ce que l'on appelait une *Vicairie*, et que *Cingal* en était un point connu, l'un des plus importants peut-être, puisqu'il se trouve le premier nommé.

Ensuite, que le défrichement, la culture et la civilisation du pays étaient arrivées à un point assez remarquable, puisqu'il y existait tant de *villæ* à concéder (nous en comptons 31), et, dans ces *villæ* seulement, 15 moulins et 15 églises, ce qui suppose au moins aussi 15 paroisses du domaine Ducal.

Nous y voyons encore que dès ce temps, bon nombre de nos villages du *Cinglais* actuel y existaient déjà sous des noms identiques, ou d'une analogie frappante.

Cingal, Fresné, Bréteville, Meslay, Pierrefitte, St. Omer, Donay, Combray et *Placy*, s'y font reconnaître à la première vue. *Ascon* pourrait être *Esson* ? *Urtulum, Urville* ? *Avavilla, Acqueville* ? *Masnil-Angot, Angoville* (ou *St.-Germain-l'Angot*) ? — Quelques noms inconnus y figurent, qui ne sont peut-être que ceux de quel-

ques métairies, que ferait découvrir une inspection détaillée des tableaux du cadastre ; d'autres, connus et célèbres, paraissent y manquer, peut-être parce que déjà ils étaient sortis du domaine du prince, et avaient leurs seigneurs particuliers ? — C'est par là que nous semblerait pouvoir s'expliquer surtout l'absence de *Cesny*, *Tournebu* et *Barbery*.

Nous ne suivrons pas M. Vaultier dans ses recherches trop étendues pour le plan adopté dans notre Statistique. Nous dirons seulement qu'au XIe. siècle, Raoul Tesson II, et Hellouin, son vassal, font à l'abbaye de Fontenay des donations sur le territoire de Cingal.

En 1181, Guillaume de Cingal est cité pour des donations faites à l'abbaye de Barbery, des terres sises à la vieille et à la nouvelle Meslière et au territoire de Livet.

Gervais de Cingal figure en 1299 dans une autre charte de la même abbaye.

La famille de Cingal se perpétua jusqu'au milieu du XVe. siècle, que le fief dut passer à la famille de Patry de Cullay : en effet, cette famille le tenait lors de la recherche de Monfaut, en 1463. Les biens de cette famille ayant été confisqués, le fief de Cingal passa aux d'Harcourt Beauveau, et il appartenait en dernier lieu à la famille Harel de Rouen (1).

FONTAINE-HALBOUT.

Fontaine-Halbout, *Fontes Halbodi*.

Fontaine-Halbout tire vraisemblablement son nom des sources que renferme son territoire.

L'église offre quelques parties intéressantes. La tour ornée d'arcatures et dont la corniche porte sur des modillons, paraît de

(1) Vaultier, recherches historiques sur le pays de Cinglais.

la fin du XIIe. siècle à l'exception peut-être de la pyramide terminale : sur les pans de l'octogone qui correspondent aux angles de la tour sont quatre colonnettes engagées dans la maçonnerie, annonçant que des clochetons ont existé primitivement.



ÉGLISE DE FONTAINE-HALBOUT.

Une porte bouchée, garnie de zigzags, apparaît dans le mur latéral de la nef (côté du nord).

Le reste de l'édifice offre peu d'intérêt et plusieurs parties des murs doivent avoir été refaites. Des fenêtres en ogive, sans caractère, ont été ouvertes.

La porte occidentale peut dater du XIVe. siècle.

L'église était sous l'invocation de saint Laurent. Le patronage était laïc. Le curé percevait les dîmes.

A l'époque où le Livre Pelut a été écrit, le seigneur était un Robert de Fontaine. L'église est ainsi désignée : *Ecclesia de Fontibus Halboue.*

Après l'église la ferme de M. Ballière mérite seule l'attention ; c'est un ancien manoir composé de maisons de différents âges, disposées autour d'une cour carrée. On voit des ouvertures en ogive à la grange. Sur la porte d'un de ces bâtiments on lit ces mots :

QUAND A DIEU IL PLAIRA, FONTAINE HALBOUT ON ME TROUVERA.

Les caractères doivent dater du XVIIe. siècle : les bâtiments, sauf peut-être quelques parties, ne doivent pas être beaucoup plus anciens.

MOULINES.

Moulines, *Mulines*, *Molines.*

L'église refaite presqu'en entier, présente pourtant près des fondations quelques parties en arêtes de poisson.

Dans le mur nord du chœur, une fenêtre ogivale est garnie d'une guirlande de feuillages au sommet.

La cloche est suspendue au-dessus du pignon, dans une espèce de clocheton formé par le prolongement du mur.

Cette église est sous l'invocation de saint Georges ; le patronage était laïc. L'abbaye de Barbery percevait deux tiers de la dîme et le curé l'autre tiers.

Au XIIIe. siècle, on voit figurer les seigneurs de Moulines dans des chartes pour les abbayes de Barbery et de Fontenay-sur-Orne.

Théobald de Moulines donne à Barbery, au commencement du XIIIe. siècle, toute la forêt de Moulines, *totum nemus*, et la terre adjacente à cette forêt jusqu'aux confins de la terre de Cingal ; *usque ad fines terræ de Cingal.* (Gall. christ., t. XI instrum., p. 87.)

M. Galeron parle d'un baron de Raingrawe qui aurait été seigneur de Moulines, il y a deux siècles, et aurait donné à cette époque une grande impulsion à l'agriculture dans sa commune : il était protestant, et de son temps la grange située au bas de la grande cour du manoir servait de prêche (1).

En 1789, la seigneurie de Moulines appartenait à M. Harel de Bretteville ; ses héritiers possèdent encore les terres de ce fief.

Enceinte retranchée. M. Galeron signale des retranchements sur la partie élevée du bois de Moulines. Cette colline est escarpée, des vallons l'enceignent de plusieurs côtés et en forment une presqu'île. « La forme du camp, dit M. « Galeron, est celle d'un *carré long*, aux angles duquel « sont des espèces de bastions en terre de 12 à 15 pieds « d'élévation. Au pied de la colline, du côté de St.-Germain- « le-Vasson, est un gué dangereux nommé *le Pont-de-Flès*, « dont les villageois redoutent le passage et au sujet duquel « ils racontent beaucoup de fables. »

Rochers de Moulines. Il existe entre Moulines et St.-Germain-le-Vasson, un barrage naturel formé par une chaîne de grès intermédiaire qui produit des escarpements très-pittoresques sur les deux rives de la Laize. La crête de cette chaîne se montre en arrière la ferme du *Mesnil-Aumont* et vient se terminer en promontoire sur les bords de la rivière où elle est interrompue et comme échancrée par le cours de l'eau. La direction de ces roches est de l'ouest N.-O. à l'est S.-E. comme la plupart des chaînes de grès qui existent dans le Calvados : nons verrons plusieurs phénomènes géologiques semblables, produits par la même roche dans l'arrondissement

(1) V. Statistique de l'arrondissement de Falaise par M. Galeron, article Moulines.

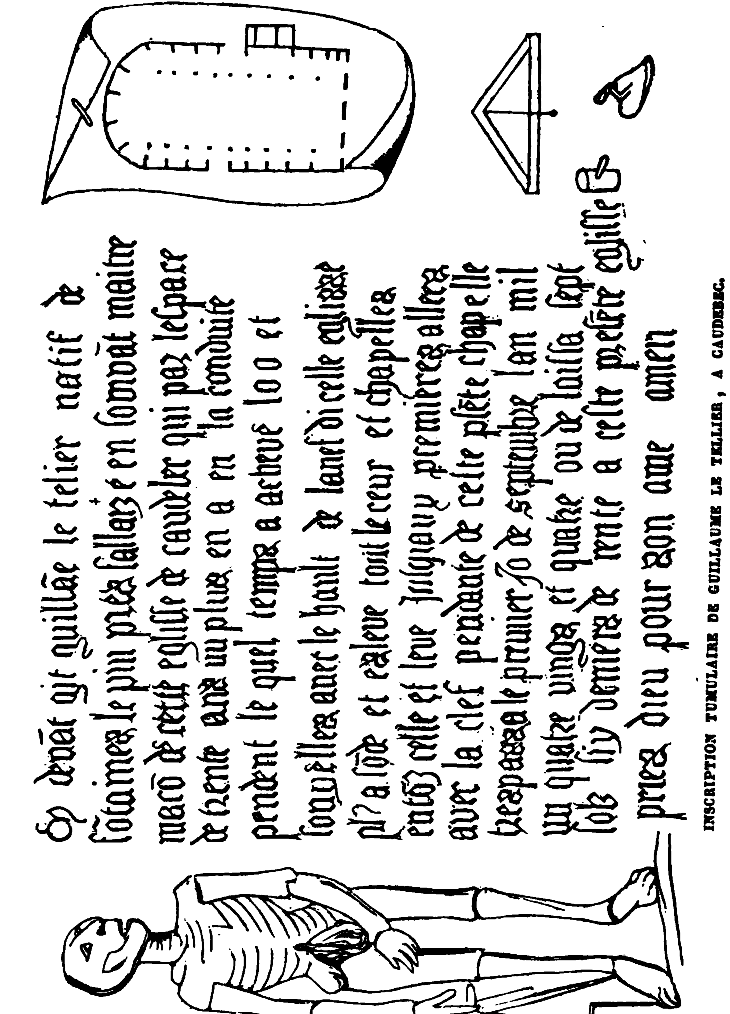
de Falaise. Toutes les fois qu'un ruisseau a traversé ces rescifs de l'ancien monde géologique, il en résulte des brèches, des escarpements très-pittoresques, que nous signalerons dans la suite de nos explorations archéologiques, car les roches sont des monuments de la nature les plus imposants : on ne saurait parcourir le pays sans les observer.

On cite aussi dans le bois de Moulines, sur le coteau nord, les *Minières* ou anciennes excavations où l'on a extrait anciennement du minerai de fer. On a trouvé sur ce point des scories attestant qu'on avait fait fondre là le minerai avec les procédés imparfaits dont nous trouvons des traces sur plusieurs autres points du département et des départements voisins.

FONTAINE-LE-PIN.

Fontaine-le-Pin, *Fontes le Pin.*

Fontaine-le-Pin est connu principalement par la commanderie de Templiers fondée par les Gouvix, dans le vallon de Voilmer (*vallis Vimerii*), et par une illustration artistique, Guillaume Le Tellier, architecte de la belle église de Caudebec (Seine-Inférieure), qui naquit à Fontaine-le-Pin et mourut à Caudebec en 1484 : une inscription qui existe dans la chapelle de la Vierge de l'église de cette ville où il fut inhumé, établit incontestablement le fait que j'annonce. La voici telle que M. Bouet l'a relevée pour moi il y a quelques années. On y voit gravés au trait à côté de l'inscription : le plan de l'église que Le Tellier avait bâtie, les attributs de l'architecte (niveau, truelle, marteau) et le squelette de Guillaume Le Tellier lui-même tenant un compas et une équerre.



INSCRIPTION TUMULAIRE DE GUILLAUME LE TELLIER, A CAUDEBEC.

L'église de Fontaine-le-Pin offre très-peu d'intérêt ; le chœur a été construit de fond en comble, en 1839 ; celui qu'il remplace appartenait au style roman.

La nef doit dater de la fin du XIII[e]. siècle, à en juger par les moulures de la porte occidentale et par la corniche en dents de scie des murs latéraux ; les fenêtres ont été refaites au XVIII[e]. siècle.



La nef avait été voûtée au XIV[e]. siècle ; on voit encore une travée de cette voûte. Le reste est plafonné.

La tour, entre chœur et nef, est en charpente, couverte en bardeaux de chêne et de forme aiguë comme beaucoup de celles que nous trouvons dans les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque, et que nous aurons plus tard l'occasion de figurer.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre.

Le commandeur de Voismer nommait à la cure ; il percevait les 2/3 de la dîme et laissait l'autre tiers au curé.

On voit un bel if dans le cimetière.

En descendant de l'église dans la vallée, j'ai remarqué un manoir du XVI[e]. siècle, portant des armoiries sculptées. M. Galeron supposait qu'il avait appartenu à la famille de Wambèze qui possédait la seigneurie du lieu, ou à un commandeur de Malte, mais il n'avait pu se procurer de renseignements précis ; cette maison a peu d'importance.

Commanderie de Voismer. — La commanderie de Voismer fondée, comme nous l'avons dit, par les seigneurs de Gouvix, vers le milieu du XII[e]. siècle (1148) (1), existe à l'extrémité d'un petit vallon, dont les eaux vont se jeter dans la Laize, à 1 kil. 1/2 à l'Ouest Sud-Ouest de l'église. Les bâtiments

(1) L'ordre des Templiers avait été institué l'an 1118.

à usage de ferme n'ont rien d'intéressant ; mais la chapelle existe et remonte au temps de la fondation. Les fenêtres en sont cintrées, sans colonnes, garnies d'un tore qui les encadre depuis le haut jusqu'au bas ; des modillons bien conservés supportent la corniche.

A l'intérieur, les colonnes ont des chapiteaux godronnés qui avaient été peints.

Je ne sais si cette chapelle a jamais été voûtée, mais on avait disposé les colonnes pour recevoir les arceaux d'une voûte, et il entrait dans le plan de l'architecte d'en faire une ; peut-être, d'ailleurs, la voûte a-t-elle été détruite lorsque, dans les derniers temps, les chevaliers de Malte s'étaient emparés de la nef et l'avaient enclavée dans la maison, très-peu importante, qui leur servait de manoir.

Alors on a fait un plafond droit à la chapelle qui se compose du chœur de l'ancienne.

Plusieurs pierres tombales existent dans cette chapelle abandonnée et servant de hangar ; elles étaient couvertes de fagots quand j'y suis allé et je n'ai pu en relever les inscriptions qui, m'a-t-on dit, sont en caractères modernes et point anciennes.

Un commandeur et deux Templiers furent arrêtés à Voismer, en même temps que les autres Templiers du bailliage à Caen, le 13 octobre 1307, et comparurent devant une commission composée de quatre Dominicains et deux chevaliers nommés pour les interroger et les juger : on avait fait précédemment un inventaire de leur mobilier : cet inventaire existe, en original, au trésor des chartes.

Gautier de Bullex, chevalier, originaire du diocèse d'Amiens; Henry Des Rotours et Christophe de Louviers, étaient les trois Templiers de Voismer. En 1307, Gautier de Bullex fut brûlé, à Paris; l'abbé De La Rue croit que c'est le seul de nos cinq commanderies du Calvados qui ait été supplicié.

Il rétracta, à Paris, les aveux qu'il avait faits à Caen, et déclara que la torture les lui avait arrachés ainsi qu'à ses confrères.

Les chevaliers de Malte héritèrent des biens que possédaient les Templiers à Voismer. (Essais historiques sur la ville de Caen, t. 2, p. 436.)

Château de Laize. — Le petit château de Laize est tout près de la Commanderie : là, vint terminer ses jours M. Foubert Des Pallières, professeur distingué de l'école de droit de Caen, dont le fils est mort président du tribunal civil de Lisieux, et dont le petit-fils est officier supérieur de gendarmerie.

BRAY-EN CINGLAIS.

Bray-en-Cinglais, *Braium in Cingalesio.*

L'église a peu de caractère ; les fenêtres ont presque toutes été refaites au XVIIIe. siècle.

La partie la plus ancienne est une portion du mur du chœur, du côté de l'évangile, qui offre une fenêtre très-étroite de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe.

L'arcade entre chœur et nef et la porte occidentale paraissent du XIVe. siècle (1re. moitié). C'est tout ce que je peux dire de cette église.

La tour latérale, au nord, avec terminaison en bâtière, a des contreforts sur les angles, ce qui annoncerait le XVe. ou le XVIe. siècle ; elle n'offre pas de caractères bien tranchés.

Il y avait dans l'église de Bray, avant la révolution de 89, un font baptismal octogone, orné de huit arcatures ogivales ; la partie supérieure de ce font qui était en deux morceaux, a été seule conservée ; elle offre le sommet des huit arcature

et sert de base au font moderne et grossier qui a été placé depuis la révolution.

Le maître-autel et les deux petits autels placés à l'extrémité de la nef, à l'entrée du chœur, ont des rétables en pierre, ornés de colonnes torses, et pouvant remonter au temps de Louis XIV. Les petits autels sont couronnés de frontons arrondis, coupés, et leurs colonnes entourées de guirlandes de laurier conduites en spirale.

Les colonnes du grand autel sont garnies de guirlandes de vigne portant des raisins.

On a fait beaucoup d'autels semblables dans nos campagnes à la même époque, et, eu général, le travail en est assez bon : nous aurons l'occasion d'en citer plusieurs autres à mesure que nous avancerons dans notre revue des églises du Calvados.

Celle de Bray est sous l'invocatiou de saint Aubin ; le patronage appartenait à l'abbaye de Sainte-Barbe-en-Auge. Le curé percevait les dîmes. La paroisse de Bray est réunie à Fontaine-le-Pin.

Au-dessous de l'église se trouve une ancienne maison, résidence d'une famille Osmond qui possédait la seigneurie de Bray : plusieurs membres de cette famille reposent, dit-on, dans le chœur de l'église.

Les habitants de Bray disent qu'il y avait dans leur territoire une ville que les Anglais ont détruite, et ils désignent un champ, vers St.-Germain-le-Vasson, où l'on aurait trouvé des fondations, des puits bouchés et un trésor.

M. Galeron en conclut que là était anciennement le château de Bray avec un entourage de maisons. Je serais plus porté à admettre qu'il y a existé des habitations gallo-romaines. J'ai bien souvent trouvé ailleurs les vestiges de briques et de tuiles romaines indiquées par cette tradition *d'une ville détruite par les Anglais.* Le terrain que l'on désigne est parfaitement uni, et, d'ailleurs peu avantageux pour l'établisse-

ment d'un château féodal. Malheureusement les moissons couvraient la terre quand je suis allé à Bray et je n'ai pu examiner si le sol renferme quelques débris de tuiles romaines ; leur présence serait décisive en faveur de l'opinion que je présente, avec toute la réserve qu'il faut mettre en pareil cas, et comme une simple conjecture.

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON.

St.-Germain-le-Vasson, *Sanctus Germanus Le Vachon.*

La tour de l'église de St.-Germain s'aperçoit de loin et semblerait annoncer une église intéressante, mais on est bientôt détrompé quand on approche de l'édifice.

La tour est effectivement la partie la plus importante ; elle s'élève entre chœur et nef ; elle est très-massive, offrant sur chaque face une fenêtre entre deux arcatures *subgéminées*, disposition qui existe dans plusieurs tours du XIVe. siècle ; si elle ne remonte pas aussi loin, on aura voulu imiter un type de cette époque. La pyramide est en ardoise. On a dû établir des contreforts pour consolider les parties basses de la tour à laquelle il a fallu faire aussi des réparations et des reprises.

La nef a été refaite en grande partie ; il reste seulement quelques portions des murs latéraux, au nord et au sud, dont il est impossible de déterminer l'âge ; la façade occidentale a été reconstruite en entier.

Le chœur a aussi été repris en sous-œuvre, et les parties les plus anciennes n'offrent pas de caractères bien précis ; elles sont peut-être du temps de la tour.

On y voit une pierre tombale représentant un guerrier.

L'église est dédiée à saint Germain. Le patronage était laïc ; le curé percevait les dîmes, à charge de faire une rente de 150 livres à l'abbaye de St.-Evroult.

On voit dans le cimetière des tombeaux en marbre blanc élevés à la mémoire de plusieurs membres de la famille de M. Paulmier, député du Calvados, un des plus riches propriétaires de cette contrée.

La seigneurie de St.-Germain-le-Vasson était, en 1452, aux mains de Roger Le Cloustier, fondateur du collége, qui portait ce nom, à Caen.

M. Galeron dit que la demeure féodale de Roger Le Cloustier était une grande ferme attenante à l'église, et dont quelques restes paraissent effectivement assez anciens et doivent remonter au XVe. siècle.

On a trouvé, il y a 20 ans, beaucoup d'ossements humains au hameau d'Angoville.

Il y avait au hameau de Livet-sur-la-Laize une chapelle et un vieux manoir. Dès le XIIe. siècle, une famille de Livet existait à St.-Germain, car un Jean de Livet figura comme signataire en 1181, dans la charte de fondation de Barbery; il approuve les dons faits à cette abbaye dans la campagne de Livet, *in campo de Liveto.*

La famille de Tournebu possédait le Livet en 1506. Il appartient aujourd'hui à M. Le Dezert, sous-préfet de Loudun. Un château neuf remplace l'ancien manoir.

J'ai déjà parlé de l'escarpement des rochers de grès à Moulines (p. 240). Le prolongement de cette chaîne, au-delà de la Laize, sur St.-Germain, n'est pas moins remarquable ni moins pittoresque et mérite d'être vu du voyageur, surtout du voyageur géologue.

MESNIL-TOUFFRAY.

Mesnil-Touffray, *Mesnildum Touffredi.*

L'église du Mesnil-Touffray ne mériterait guère de nous arrêter si nous ne voulions les citer toutes sans exception :

elle est petite et appartient à l'ère ogivale, au moins en partie, c'est tout ce que nous croyons pouvoir en dire.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

En 1284, un des bienfaiteurs de l'abbaye de Barbery, Guillaume de Fontenay, prend le titre de seigneur du Mesnil-Touffray, en 1336 et 1337 ; cette seigneurie était encore dans la même famille, mais elle dut passer, par mariage, à celle de Tournebut.

Aux XVIe. et XVIIe. siècles, la seigneurie de Mesnil-Touffray passe, avec celles de Gouvix et d'Urville, à la maison de La Longny, à celles de Dupérier et d'Harcourt.

Avant la révolution de 1789, ce fief appartenait à M. d'Auvrecher-d'Angerville : les terres sont encore la propriété de cette famille.

URVILLE.

Urville, *Urvilla*, *Hurvilla.*

L'église d'Urville, dont voici le plan, se compose d'une nef sur l'extrémité de laquelle est assise une grosse tour, et d'un chœur le long duquel s'étend, du côté du nord, une chapelle voûtée : cette chapelle paraîtrait plus ancienne que le reste, et pourtant on rapporte que l'église tout entière date de 1604.

Cette date correspond très-bien aux autres parties de l'édifice. La porte latérale au sud, les modillons taillés en doucine du chœur, les ogives même de celui-ci, caractérisent la période moderne, aussi bien que la tour carrée et massive surmontée d'un toit et d'une aiguille en charpente, et qui de loin ressemble un peu à une châsse ou à un reliquaire. Voici l'origine de ces constructions.

L'église d'Urville, qui était autrefois au-delà de la rivière de Laize, et attenant à la cour du manoir seigneurial, dont nous allons parler tout-à-l'heure, était sous l'invocation de saint Vigor. En 1604 elle fut démolie et transférée là où nous la voyons aujourd'hui, et mise sous l'invocation de Notre-Dame. Une inscription assez longue, placée sous une des lucarnes de la tour, rapporte ces faits consignés aussi dans le pouillé manuscrit du diocèse. Je regrette que le manque d'échelle m'ait empêché de relever cette inscription qu'il ne m'a pas été possible de lire d'en bas : je l'indique à ceux qui seront plus heureux (1).

La chapelle accolée au chœur dépendait de l'hôpital du Bois-Halbout; on y voyait, au siècle dernier, quatre statues, savoir, celle d'Adam de La Longny, qui avait construit l'église, celles de ses deux femmes et celle de son frère.

Quatre cercueils en plomb étaient inhumés dans un caveau sous la chapelle.

Le patronage d'Urville appartenait au seigneur du lieu.

Chapelle de la Brillette. D'anciens titres attestent qu'il y avait anciennement à Urville une chapelle sous le titre de Sainte-Madeleine-de-La-Brillette. On dit que c'était une succursale d'Urville ; elle est désignée ainsi qu'il suit dans le livre Pelut : *Capella Bruereta* patr. *rector ecclesiæ de Urvilla.*

En 1575, la terre d'Urville fut vendue à noble homme de La Longny, avec droit de présentation au bénéfice de la cure et de la chapelle de Sainte-Madeleine-de-la-Brillette.

Il y avait des terres attachées à cette chapelle, dont s'em-

(1) Il ne faudrait qu'une échelle de 7 ou 8 pieds pour monter à l'intérieur de la tour, aux poutres qui surmontent la cloche, de là on parviendrait facilement à la lucarne au-dessous de laquelle est l'inscription.

parèrent les chevaliers de St.-Lazare en 1680 (1), allégnant que cette chapelle était une léproserie ; mais, en 1693, ils en furent dépouillés en vertu d'un édit qui ordonna que tous les hôpitaux des lépreux *seraient remis en leur ancienne institution*. En vertu de cet édit, les seigneurs de Harcourt, dont les ancêtres avaient fondé l'hospice du Bois-Halbout, réunirent à cet hôpital le revenu de la chapelle de la Brillette.

Je ne sais si c'est par suite de cette conclusion que la chapelle de l'église dépendait du Bois-Halbout, je n'ai point de documents qui m'expliquent ce fait ; cette chapelle était d'ailleurs consacrée, comme on l'a vu, à la sépulture des seigneurs d'Urville.

Manoir d'Urville. — Au-delà du vallon de la Laize, on



Victor Petit del.

UNE PARTIE DU MANOIR D'URVILLE.

trcuve le manoir seigneurial près duquel était anciennement

(1) Voir le pouillé manuscrit du diocèse de Bayeux.

l'église paroissiale. Une partie du manoir est en ruines, et M. le comte de Polignac, qui en est propriétaire, en conserve avec soin les murs. Le reste est habité par un fermier : la partie la plus ancienne de ce qui reste a été dissinée par M. Victor Petit ; elle peut dater de la première moitié du XIVe. siècle ; une ligne de quatre-feuilles orne le sommet du mur.

Quand ils transférèrent l'église paroissiale, les seigneurs d'Urville érigèrent une chapelle sous l'invocation de saint Vigor, patron de l'église primitive. On voit cette chapelle de l'autre côté de la cour ; elle n'a d'intéressant que deux pierres tombales du XIVe. siècle qui, vraisemblablement, étaient dans l'église parroissiale, et qui furent alors transférées dans la chapelle : ces pierres ont, en effet, été rognées, ce qui prouve qu'elles ont été déplacées.

Sur une de ces pierres est un chevalier gravé au trait, ayant sous les pieds un lion. On lit autour de la pierre :

ROBERT DE URVILLE CHEVALIER JADIS SEIGNOUR D'URVILLE
QUI TREPASSA L'AN DE GRACE MCCCL (1350).

L'autre pierre présente la figure de la femme d'un seigneur d'Urville, dans le costume du XIVe. siècle : l'inscription atteste qu'elle *trépassa à la St.-Martin d'hiver, l'an de grâce M CCC XXV* (1325).

Les rognures qu'ont éprouvées ces pierres tombales ont endommagé les inscriptions, mais il serait facile de les rétablir en entier en décrassant les caractères.

Le manoir d'Urville était entouré de fossés ; il a été acquis il y a quelques années de la famille de Labbey par M. le Cte. de Polignac et réuni au domaine de Gouvix.

M. le Vte. de Labbey, maire de Falaise jusqu'en 1830, avait nommé la cloche de l'église d'Urville, ainsi que l'atteste l'inscription qu'elle porte : avant la révolution de 89, la marquise de Rabodanges, mariée en secondes noces au B^{on}.

de Melplex, était seigneur d'Urville et présentait à la cure et à la chapelle St.-Vigor du château.

Langannerie, bourgade considérable et relais de poste sur la grande route de Caen à Falaise, fait partie du territoire d'Urville.

GRAINVILLE-LA-CAMPAGNE.

Grainville-la-Campagne, *Garinvilla, Guarinvilla in oximensi pago.*

La nef de l'église de Grainville appartient au style ogival primitif, la corniche est garnie de dents de scie bien conservées.



NEF DE L'ÉGLISE DE GRAINVILLE.

La tour, entre chœur et nef, est en charpente et en forme d'aiguille, comme celle de Fontaine-le-Pin.

Le chœur paraît un peu plus ancien que la nef, à en juger par une porte cintrée dans le mur du sud, dont les colonnes ont des chapiteaux de transition ; les fenêtres ont été refaites.

Il y a dans le sanctuaire six crédences fort élégantes, dans le style ogival primitif, trois du côté de l'épître et trois du côté de l'évangile.

Un font baptismal, à l'entrée de la nef, paraît du temps de Louis XIV.

Le patron de la paroisse est saint Etienne. L'abbaye d'Aulnay nommait à la cure et percevait les dîmes.

L'ancien manoir, converti en ferme, date de l'an 1573 ; il se voit à peu de distance de l'église.

Grainville offre un phénomène que nous aurons occasion d'observer dans plusieurs autres communes de l'arrondissement de Falaise.

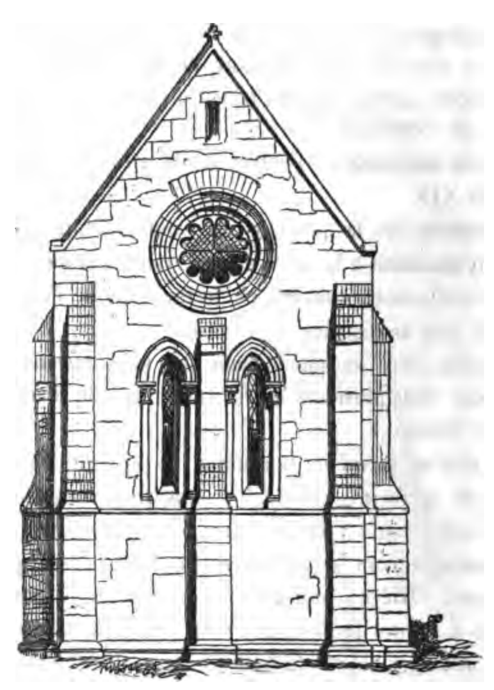
Un ruisseau formé de la réunion de plusieurs sources qui sortent de terre près de l'église, disparaît bientôt pour ne se rencontrer qu'à 8 kilomètres de distance, à St.-Sylvain, où il porte le nom de *Muance*. On croit dans le pays que cette petite rivière, aujourd'hui souterraine, était visible autrefois à Bretteville-le-Rabet et à Renémesnils. Le fait est que le prolongement de la vallée est très-bien marqué dans tout le trajet qui sépare Grainville de St.-Sylvain. On ne peut douter que le ruisseau ne circule, en suivant le vallon, au-dessous des terres cultivées, au centre de cette vallée sèche : mais il serait difficile de prouver que la tradition dont je parle repose sur un fait constaté.

QUESNAY.

Quesnay, *Quesnetum, Chaesneium, Caesneyum.*

L'église de Quesnay offre encore un joli modèle de ce type, si répandu dans nos campagnes, du style ogival pri-

mitif. Au chevet, deux lancettes surmontées d'un *oculus*;



Bouet del.

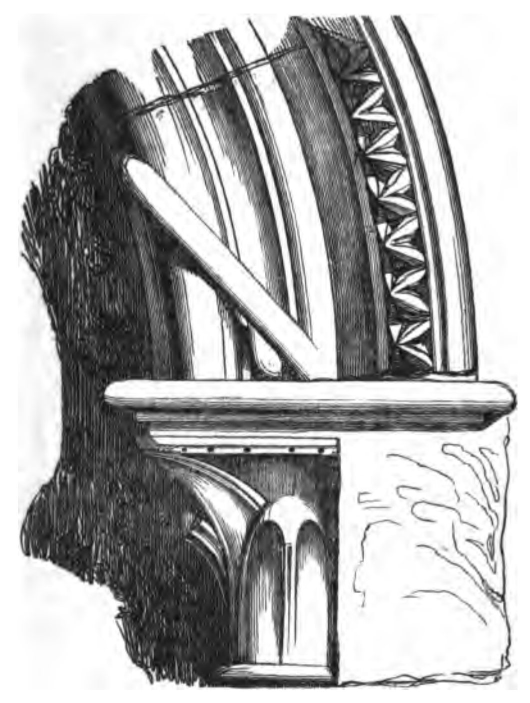
CHEVET DE L'ÉGLISE DE QUESNAY.

Dans les murs latéraux du chœur, des fenêtres de la même forme, mais plus élevées, qui ont été défigurées au XVIIIe. siècle par le percement d'ouvertures carrées, mais dont il est facile de rétablir les contours;

A la corniche, des dents de scie du côté du nord; des feuilles entablées du côté du sud;

Du même côté, une porte latérale cintrée, offrant, comme celle de Bellengreville (décrite p. 115), de légers tores conduits

en zigzags sur les cannelures de l'archivolte, dont ils ne font en quelque sorte qu'effleurer les parties saillantes.



FRAGMENT DE LA PORTE LATÉRALE DU CHŒUR.

La nef est plus simple; trois lancettes très-étroites, sans colonnes, existent du côté du nord; une porte s'ouvrait latéralement du côté du sud. La porte occidentale est moderne, et il est douteux que l'église eût un accès de ce côté.

La tour latérale, au sud, entre chœur et nef, est terminée par un toit à double égout.

L'intérieur du chœur est voûté; l'ensemble en est très-gracieux et les proportions excellentes. Nos architectes pour-



CHOEUR DE L'ÉGLISE DE QUESNAY.

raient le copier dans les constructions d'églises ogivales modernes.

Les arceaux croisés reposent sur des colonnes groupées. Voici l'un des supports des voussoirs de la grande arcade vu



Bonet del.

de l'intérieur du chœur. Un des arceaux de la voûte vient s'appuyer sur un *chapiteau-console :* c'est ainsi que je désigne ces chapiteaux sans fûts qui ont été employés au XIIIe. siècle et dont on voit des exemples dès le XIIe.

L'église de Quesnay qui faisait partie du diocèse de Séez, est sous l'invocation de Notre-Dame. La paroisse est réunie à Estrée-la-Campagne ; l'abbaye de Troarn nommait à la cure et percevait les dîmes.

Goscelin de Varaville et Hugues, son petit-fils, avaient donné cette église à l'abbaye de Troarn, du consentement de Richard d'Ouilly et de Robert d'Assy, leurs seigneurs suzerains : cette donation fut confirmée, en 1220, par Guillaume de Varaville, petit-fils et héritier de Goscelin. Voici la charte qu'il souscrivit à cet effet telle qu'on la trouve dans le cartulaire de Troarn (1) :

« Sciant presentes et futuri ad quos presens scriptum « pervenerit, quod ego Willelmus de Waravilla, nepos et « heres Goscelini de Waravilla, concedo et presente carta « confirmo Deo et Sancto Martino de Troarno et monachis « ibidem Deo servientibus, pro salute aiime mee et ante- « cessorum meorum, omnes donationes et elemosinas quas « fecerunt predictus Goscelinus et antecessores mei eidem « monasterio et ecclesie Sancte Marie de Diva apud Wara- « villam, videlicet totam decimam feodi sui et rebus aliis (2) « que eum jure hereditario apud eandem villam eidem con- « tingebat de feodo Botevilain, *et ecclesiam Sancte Marie* « *de Caisneio* cum jure advocationis totius ecclesie, et cum « omnibus pertinenciis suis de feodo Willelmi de Ace, sicut « in eorum scriptis eisdem confirmatum est. Et, ne ego vel « heredes mei contra predictos monachos de prefatis dona- « tionibus et elemosinis de cetero nichil possimus vendicare « vel eos molestare, sed eosdem juvare pro posse nostro et « in pace conservare, sigilli mei testimonio presens scriptum

(1) Je ne copie pas la charte de Gosselin, parce qu'elle est peu intéressante et sans date.

(2) Il faudrait lire *et res alias*, ou bien *cum rebus aliis*.

« coram multis confirmavi. Actum est hoc anno gratie « M° CC° vicesimo. »

Il est question de divers seigneurs de Quesnay dans des actes du XIII°. siècle; mais comme il y a plusieurs communes de ce nom en Normandie, je ne sais s'il s'agit de celle-ci :

Robert Cornegrue, d'abord maître ès arts, puis pénitencier de l'église de Séez, et enfin évêque de cette ville en 1454, était sorti de Quesnay. Il réforma les abus de l'abbaye d'Almenèches et ceux de l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive; il mourut en 1480 et fut enseveli dans la cathédrale, près du maître-autel : on lisait l'épitaphe suivante sur son tombeau :

Hic jacet D. Robertus Cornegrue oriundus de Quesneyo in hac diocesi, ex penitentiario hujus ecclesiæ selectus Episcopus, vir religionis et justiciæ zelator, ad pauperes pius, qui episcopatum feliciter rexit XXVII *annos.*

Château. Le château de Quesnay, précédé d'une avenue et entouré de bosquets, est peu remarquable par son architecture et la façade a été refaite ; mais le domaine est fort étendu : ce château a été acheté, il y a 25 ans, par M. le B°. de Surval, qui l'habite avec sa famille. M. de Mecflet, son gendre, membre de la Société pour la conservation des monuments et agronome distingué, a fait à Quesnay divers essais de culture, et il vient d'être nommé directeur de la Ferme-Ecole du Calvados. Cette école d'agriculture doit être prochainement établie dans une ferme voisine du château.

ESTRÉE-LA-CAMPAGNE.

Estrée-la-Campagne, *Stratæ, Estreiæ, in oximino, in oximensi pago.*

Estrée qui, comme Quesnay, faisait partie du diocèse de Séez, tire son nom du voisinage de la voie romaine (le che-

min haussé) qui traverse la campagne, à l'est de l'église et du village, et qui est très-bien alligné dans toute cette plaine.

L'église est moderne et n'a rien d'intéressant; elle a été rebâtie, dans le dernier siècle, par un curé nommé Acarte. On a seulement conservé la partie inférieure de la tour qui devait primitivement être au centre de l'église, et qui aujourd'hui se trouve à l'extrémité orientale par laquelle on entre : ces portions conservées sont de la fin du XVe. ou du XVIe. siècle ; la partie supérieure est moins ancienne et terminée en bâtière.

L'église a été désorientée lors de sa reconstruction. Le sanctuaire est tourné à l'ouest.

Elle est sous l'invocation de Notre-Dame et de saint Jean. Le chapitre de Séez nommait à la cure.

BRETTEVILLE-LE-RABEL.

Bretteville-le-Rabel, *Britta villa la Rabel*, *Bretta villa le Rabel.*

Rabel ou Rabet est le nom du seigneur qui, ajouté à celui de la commune, pouvait la faire distinguer des autres du même nom, notamment de Bretteville-sur-Laize.

Voici le plan de l'église de Bretteville. Le chœur, voûté, avec arceaux croisés, et la tour centrale percée de fenêtres cintrées géminées avec toit en bâtière, sont du XIIe. siècle et appartiennent au roman de transition.

La nef, refaite anciennement, n'offre rien d'intéressant et n'a d'ancien que ses contreforts, à l'ouest, et quelques portions de murs. La porte occidentale est de 1780.

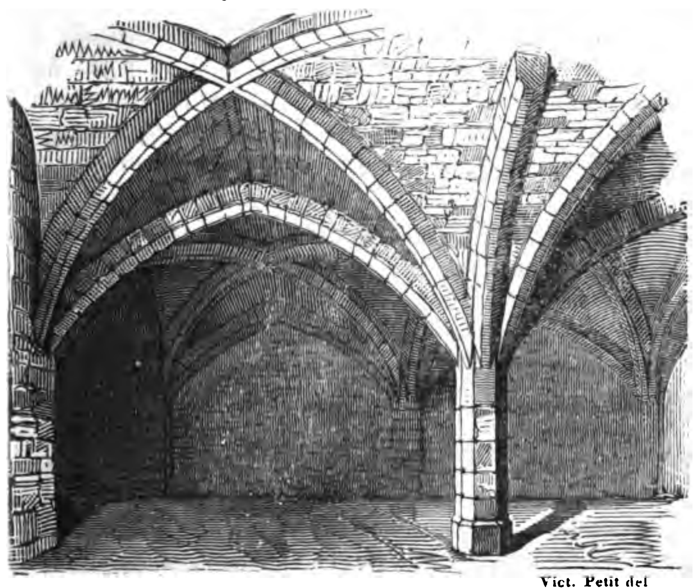
Cette église est sous l'invocation de saint Lo. L'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes.

Les dîmes et le patronage de Bretteville avaient été donnés

au Plessis par Robert de Bretteville, de 1135 à 1142 : ce même Robert fit aussi des donations à l'abbaye de St.-André-en-Gouffern.

Commanderie de Bretteville. L'ancienne commanderie de Bretteville-le-Rabel était à l'ouest de l'église, au-delà du vallon : c'est aujourd'hui une belle ferme appartenant à M. St.-Jean, maire de Bretteville, membre de l'Association Normande. M. St.-Jean qui a reconstruit une partie des bâtiments, a fait démolir des murs d'une grande épaisseur. La chapelle fut détruite en 1809.

Il reste encore quelques salles voûtées qui servent d'écuries et dont voici l'esquisse : ces salles doivent être du XIIIe.



SALLES VOUTÉES A LA COMMANDERIE DE BRETTEVILLE.

siècle; elles étaient divisées en deux nefs par un rang de colonnes supportant les arceaux de la voûte, disposition

constante à cette époque dans les grandes pièces du rez-de-chaussée.

L'ensemble des bâtiments devait former un carré avec une cour au milieu.

En 1307, il y avait, comme à Voismer, trois templiers à Bretteville, un commandeur et deux frères, avec le personnel nécessaire pour faire valoir la ferme. Le commandeur était Mathieu Renaud, les deux frères, Geoffroy Hervieu et Jean Challet, qui furent interrogés à Caen en même temps que les templiers de Voismer.

M. De La Rue attribue à la famille Rabel, qui a donné à la commune le surnom qui la désigne, la commanderie dont il est question. Cette famille possédait Bretteville et plusieurs paroisses environnantes au XIIe. siècle. Les seigneurs de Gouvix étaient suzerains de Bretteville, et les Rabel voulurent sans doute les imiter en fondant la commanderie de Bretteville. L'époque précise de cette fondation est inconnue, mais probablement de la fin du XIIe. siècle.

Après la destruction des Templiers, la commanderie de Bretteville passa à l'ordre de Malte qui a joui de la terre jusqu'à la révolution : cette ferme était autrefois désignée sous le nom de *l'Hôpital.*

On remarque encore à Bretteville un petit château moderne entouré d'un parc muré et bien planté, qui appartient à M. de Foucault.

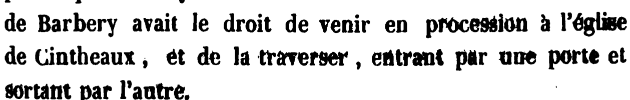
CINTHEAUX.

Cinthaux, *Sanctellæ*, *Sintellæ.*

L'église de Cintheaux, sous l'invocation de saint Germain, est une des plus remarquables de l'arrondissement de Falaise; elle appartient au style roman très-orné et doit avoir été construite dans le XIIe. siècle.

Dans la nef, des arcatures avec archivoltes garnies d'un double zigzag forment une ligne continue au-dessous de la corniche sur les murs latéraux et sur le mur occidental. Autrefois ce dernier n'était point percé d'une porte comme aujourd'hui ; pour ouvrir celle qui existe, on a fait disparaître le contrefort qui divisait le gable en deux parties.

On entrait alors dans la nef par deux magnifiques portes ouvertes l'une en face de l'autre, dans les murs du nord et du sud. Ces portes faites sur le même patron, sont couronnées d'un fronton saillant d'un pied environ sur la muraille, ce qui me fait croire que, dans l'origine, une toiture ou un porche protégeait l'une et l'autre entrée. Trois archivoltes en retrait, les unes sur les autres, forment la décoration de ces beaux portails. La première, en commençant par le centre, est garnie de losanges ; la seconde d'un double rang de zigzags; la troisième, taillée en chanfrein, de manière à présenter sur sa face un tore sur lequel viennent s'appuyer des zigzags opposés.



Une tradition rapporte que l'abbaye de Barbery avait le droit de venir en procession à l'église de Cintheaux, et de la traverser, entrant par une porte et sortant par l'autre.

Ces deux portes sont bouchées.

La nef de Cintheaux qui n'est pas voûtée, offrait de

chaque côté trois fenêtres seulement, correspondant pour le niveau aux arcatures extérieures ; ces fenêtres ont une colonnette de chaque côté et une archivolte garnie de zigzags.

On a pratiqué plusieurs fenêtres modernes au-dessous de l'arcature, qui ont brisé l'harmonie de la décoration.

Mais c'est dans le chœur surtout que ces actes de vandalisme s'étaient exercés, les deux travées qui subsistent encore ont été, à plusieurs reprises, considérablement altérées, surtout au nord ; non-seulement de ce côté on avait percé des fenêtres, mais on avait construit une chapelle qu'une arcade mettait en communication avec le chœur. Cette chapelle n'existe plus, l'arcade a été bouchée, mais une sacristie a été construite tout récemment du même côté.

C'est donc au côté du sud que le chœur a conservé quelque caractère. On y voit encore des arcatures et une porte à deux archivoltes garnies de zigzags.

Une abside à pans coupés a été ajoutée, il y a peu d'années (6 ou 7 ans) ; on s'est conformé exactement, pour les fenêtres, au style de celles qui existaient. Les modillons de la corniche ont été copiés sur les autres. M. Le Prévost, curé de Cintheaux, se propose aussi de faire rétablir plusieurs fenêtres romanes qui ont été détruites, et de faire disparaître des fenêtres modernes informes qui existent du côté du sud.

La tour latérale, au nord, peut dater du temps de Louis XIV. Elle est basse et mesquine, couverte par un toit de pierre à quatre pans.

L'église est sous l'invocation de saint Germain.

L'abbaye de Barbery avait le patronage et percevait les dîmes depuis l'an 1181 qu'elle les avait reçues de Robert Marmion, ainsi qu'il résulte du passage suivant de la charte de donation :

« Dono etiam ecclesiam de Brettevilla (Bretteville-sur-Laize)
« Cum omnibus pertinentis suis, et ecclesiam de Quilleio
« (Quilly) ; Cum omnibus pertinentiis suis et *ecclesiam*
« *de Saintellis* (Cintheaux) ; *Cum omnibus pertinentiis*
« *suis*...... (1).

Gomesnils et Robert-Mesnils sont des hameaux qui avaient des chapelles particulières aujourd'hui détruites ; on rapporte qu'il y a eu autrefois jusqu'à 8 prêtres occupés au service religieux dans la paroisse de Cintheaux.

L'ancienne route de Caen à Falaise passait à Cintheaux et plusieurs souvenirs se rattachent à cette localité.

En 1106, Henry Ier. et Robert-Courte-Heuse y eurent une entrevue aux fêtes Pentecôte ; ces deux princes étaient en guerre ; l'entrevue, qui dura deux jours, n'amena aucun résultat pour la conciliation des deux frères (2). On sait comment la bataille de Tinchebray, gagnée par Henry Ier., dans l'automne de la même année, le rendit maître de la Normandie.

M. de Bras nous apprend que François Ier. se rendant à Caen, en 1532, dîna à Cintheaux ; on écrivait alors Sinteaux : *Et le mercredy troisième jour du dict mois férie de Pasques, le Roy nostre souverain et naturel seigneur vint disner audict lieu de Sinteaux, pour faire son entrée en sa dicte ville de Caen, comme depieça il avait desir et affection.*

Quelques anciennes maisons existent encore à Cintheaux ; l'une d'elles est regardée par M. Galeron comme l'hôtellerie où dîna François Ier. en 1532 (3).

Une ancienne grange et une maison voisine de l'église

(1) Charte de Robert Marmion pour l'abbaye de Barbery en 1181.
(2) V. Orderic Vital, liv. XI.
(3) V. la Statistique de l'arrondissement de Falaise, art *Cintheaux*.

L'église, en ruines, se compose d'une nef flanquée de deux chapelles, qui a été plus longue dans l'origine, et d'un chœur qui depuis long-temps est abandonné et privé de toiture.

Un porte-cloche à deux baies couronne le mur qui sépare le transept du chœur.

Il est difficile, vu la pauvreté architectonique de l'édifice, d'en fixer absolument la date.

Le chœur pourrait être de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe., mais cela est fort douteux. Le transept servant de grange doit être en partie du XIVe., mais diverses reprises ont été refaites durant la période moderne : on lit sur la porte d'entrée la date 1704.

Au siècle dernier, l'église était sous l'invocation de saint Pierre. Le patronage était laïc ou alternatif avec l'abbaye de Troarn ; le curé percevait les dîmes. Le livre Pelut attribue le patronage de Renémesnils *aux héritiers de Guillaume Bacon.*

On voit par le cartulaire du Plessis-Grimoult qu'en 1174, cette maison possédait, à Renémesnils, quelques terres qu'elle échangea avec l'abbaye de St.-André-en-Gouffern.

L'abbaye de Troarn avait une chapelle à Renémesnils en 1210 ; la possession lui en fut confirmée par une bulle d'Innocent III.

Le château de Renémesnils est peu remarquable et inhabité ; mais un parc assez grand, entouré de murs, y est annexé ; il appartient à présent à M. le Cte. de Vendœuvre.

Le petit vallon sans eau dont je parlais tout à l'heure, et sous lequel coule le ruisseau de Grainville, traverse le parc.

Le *chemin haussé* passe à 1 kilomètre au S.-O. du château.

SOIGNOLLES.

Soignolles, *Ciconiculæ, Choniculæ, Chænoles.*

L'église de Soignolles était romane, mais on y a fait, à différentes époques, des reprises qu'il est facile de reconnaître; le mur latéral nord de la nef, par exemple, a été reconstruit au siècle dernier; les voûtes du chœur paraissent du XIIIe. siècle.

La tour doit avoir été retouchée au XVe.; elle est terminée en bâtière. Il y avait au nord de la tour une chapelle qui a été supprimée.

On entrait dans la nef par une porte latérale dont les archivoltes sont ornées de zigzags.

Le chœur a conservé ses modillons, mais les fenêtres ont été refaites.

L'église de Soignolles est sous l'invocation de saint Denis.

Dans le chœur, j'ai remarqué deux pierres, tombales bien conservées qui recouvrent les corps de deux curés du nom de Ste.-Marie, et qui se sont succédé dans la cure : je suppose que ce sont les deux frères. Voici ces inscriptions :

CY GIST
LE CORPS DE NOBLE
ET DISCRÈTE PERSONNE
JACQUES DE S^{te}. MARIE
PRESTRE CURÉ DE
SOIGNOLLES LE QUEL
DÉCÉDA LE 18e. JOUR
DE MAI L'AN 1706
AGÉ DE 32 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE

CY GIST
LE CORPS DE FEU MESSIRE MARC
ANTOINE DE S^{te}. MARIE EN SON VIVANT
PRÊTRE ET CURÉ DE CE LIEU LEQUEL
APRÈS AVOIR EU LA CONDUITE
AVEC ÉDIFICATION PENDANT 33 ANS
EST MORT LE 25 FÉVRIER 1739
AGÉ DE 62 ANS AYANT REÇU TOUS LES
SACREMENS QUI LUY ÉTAIENT
NÉCESSAIRES AVEC UNE PIÉTÉ TRÈS
ÉDIFIANTE ET DIGNE DU BON PASTEUR

REPOS DE SON AME. | PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME

Voici l'inscription de la cloche :

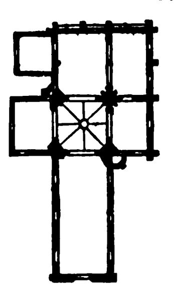
L'AN 1782 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. GEORGES FAUCON CURÉ DE SOIGNOLLES ET NOMMÉE THÉRÈSE PAR TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR FRANÇOIS HYPPOLITE SANGUIN MARQUIS DE LIVRY CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES DE SA MAJESTÉ ET PAR TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE DAME MADAME THÉRÈSE BONNE GILLAIN DE BÉNOUVILLE MARQUISE DE LIVRY SON ÉPOUSE SEIGNEUR ET PATRON DE BÉNOUVILLE BLAINVILLE BIÉVILLE SOIGNOLLE D'OYSTREHAM S^t. AUBIN ET DE ROUVRES EN PARTIE
ALEXANDRE BACON TRÉSORIER F. LAVILLETTE DE CAEN MA FAITE 1782

Nous avons déjà vu d'ans l'église de Bénouville une inscription érigée à la mémoire de son père par Mme. Thérèse Bonne Gillain de Bénouville, marquise de Livry (Satistique monumentale, tome Ier. (page 416). Nous aurons à revenir sur sa famille en décrivant l'église de Rouvres.

Antiquités romaines. On signale des puits bouchés dans la campagne de Soignolles; il y avait eu, probablement, des habitations gallo-romaines dans ce quartier qui est à proximité du chemin haussé. Toute cette campagne, d'ailleurs, mérite d'être observée sous le rapport des antiquités gallo-romaines ; des médailles y ont été exhumées à diverses époques, malheureusement elles ont presque toutes été égarées.

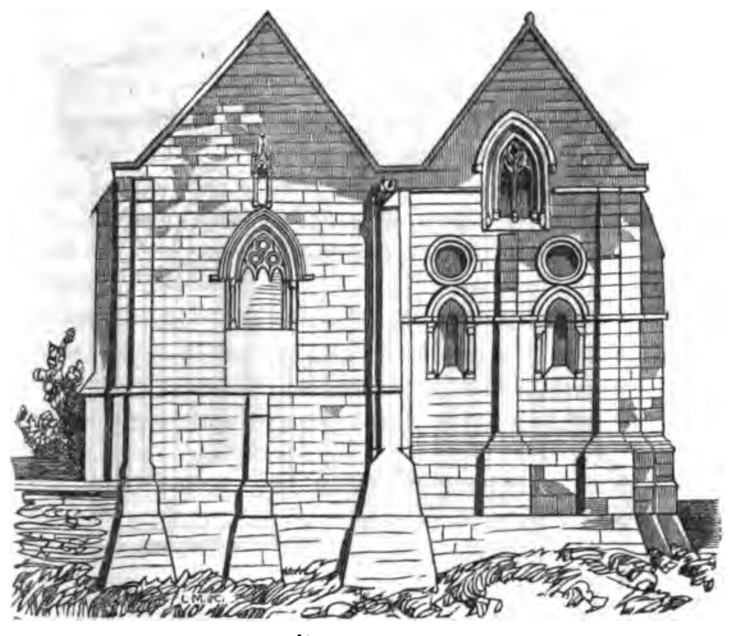
SAINT-SYLVAIN.

St.-Sylvain, *Sanctus Sylvinus*, est, avec Bretteville-sur-Laize, la bourgade la plus importante du canton. C'est en-



core aujourd'hui le siége du doyenné.

L'église est de plusieurs époques, l'irrégularité de son plan en est une preuve. La nef est moderne et probablement du temps de Louis XV, ainsi que le transept nord. Le chœur appartient au style ogival du XIIIe. siècle; on peut en juger par les deux fenêtres du chevet, par la corniche et d'autres moulures:

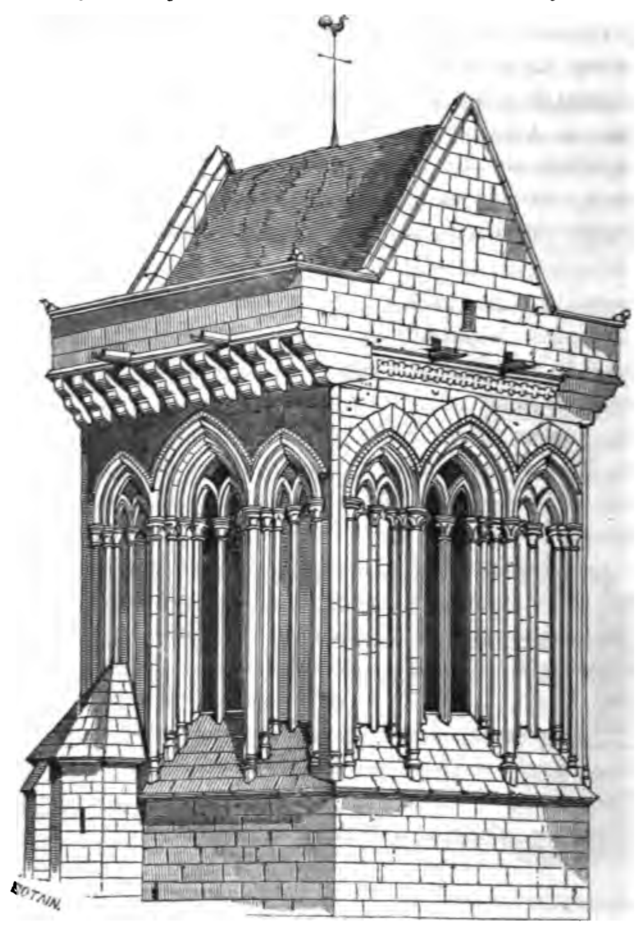


CHEVET DE L'ÉGLISE DE SAINT-SYLVAIN.

plus tard, au XIVe. siècle peut-être, on lui a accolé une chapelle du côté du sud : je n'ai pu réunir de renseignements sur les causes qui ont déterminé cette addition, mais avec

des recherches on parviendrait, je pense, à les découvrir.

La partie la plus intéressante est la tour, elle me paraît du



V Petit del.

TOUR DE SAINT-SYLVAIN.

commencement du XIVᵉ. siècle ou de la fin du XIIIᵉ., et porte sur quatre gros piliers garnis de colonnettes. Cette tour

ayant été dessinée avec beaucoup de soin par M. Victor Petit, je me dispense d'en décrire l'ordonnance qui est celle de nos tours ordinaires de la fin du XIIIe. et du XIVe. siècle, mais elle n'a pas été achevée ; la pyramide en pierre n'a pas été faite, le parapet à consoles et le toit à double égout qui la surmontent ne peuvent être antérieurs au XVIe. siècle, peut-être ne sont-ils que du XVIIe.

La fenêtre ouverte dans le chevet de la chapelle accolée au chœur, est surmontée d'une petite niche renfermant une statuette que je suppose être celle du patron.

Saint-Sylvain est cité dans un capitulaire de Charles-le-Chauve, à la date de 860.

En 1450, Charles VII venant de reprendre Caen sur les Anglais et allant assiéger Falaise, s'arrêta à St.-Sylvain pour y passer la nuit.

M. Vaultier, dans ses recherches sur le Cinglais et sur l'ancien doyenné de Vaucelles, établit que St.-Sylvain et le Thuit ont eu long-temps une juridiction commune et que lorsque le Thuit se trouva ruiné au XVe. siècle, probablement par les guerres de l'invasion anglaise, ce fut à St.-Sylvain que le siége et le titre en furent immédiatement transportés: on trouve une multitude d'actes de cette nouvelle vicomté, dite alors de *St.-Sylvain et du Thuit* et elle n'a cessé d'exister qu'en 1747.

Le même auteur pense que la seigneurie de St.-Sylvain dut appartenir primitivement aux possesseurs du Thuit, qu'ensuite elle passa aux Clinchamps, puis par mariage, aux Batestes, seigneurs de Quilly.

Antiquités romaines. — Dans la partie N.-O. du territoire de St.-Sylvain on trouve une éminence appelée la Bignette, et une vallée dite Morville, *mortua villa*, où l'on a recueilli des tuiles et des médailles romaines en très-grand nombre.

Nul doute que ce point ne fût habité sous la domination romaine et qu'il ne doive être marqué comme tel sur la carte monumentale.

SAINT-MARTIN-DES BOIS.

St.-Martin-des-Bois, *Sanctus Martinus de Bosco.*

Ce surnom *Des-Bois* indiquerait qu'il y avait autrefois un bois dans le voisinage.

L'église est en ruines; il ne reste d'entier que le chœur qui devait avoir été construit au XVIIe. siècle, à en juger par les fenêtres cintrées, les consoles et les corniches ; il ne reste plus qu'une partie des murs de la nef qui ne sont pas non plus très-anciens ; mais j'ai remarqué dans la maçonnerie une pierre chargée d'étoiles, ornement très-usité dans l'architecture romane, et vraisemblablement elle provenait d'une autre église plus ancienne, à laquelle celle que nous voyons a succédé.

Le cimetière est conservé ; il est devenu celui de la paroisse de St.-Sylvain : on y voit un très-grand nombre de tombeaux, dont un très-élevé est remarquable par sa singularité.

D'après le pouillé du diocèse, le patronage de St.-Martin appartenait à l'abbaye de St.-Ouen de Rouen. Le livre Pelut n'en fait pas mention.

La Muance qui disparaît près de Langannerie ressort près de St.-Martin-des-Bois dans le vallon.

FIERVILLE.

Fierville, *Ferevilla, in oximensi pago.*

L'église de Fierville est remarquable à plusieurs égards; elle montre le style ogival primitif avec des réminiscences romanes qu'il est intéressant d'examiner.

La façade occidentale est bien conservée; la porte cen-

trale est ornée de voussures cannelées portant sur six colonnes (trois de chaque côté) dont les fûts ont été brisés, mais dont les chapiteaux subsistent. Une rosace occupe le



Bouet del. FAÇADE DE L'ÉGLISE DE FIERVILLE. Godard sculp.

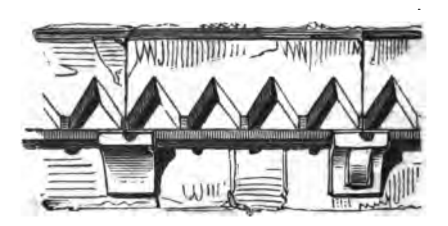
tympan. Autrefois un porche protégeait de son toit cette jolie

porte, mais il a été supprimé comme dans presque toutes les églises du Calvados qui en ont eu.

Trois fenêtres très-étroites et tréflées au sommet sont disposées en triangle dans la façade : l'une au-dessus du toit du porche, les deux autres à droite et à gauche de ce toit. J'ai trouvé cette disposition dans un certain nombre d'églises rurales du Calvados appartenant au XIIIe. siècle.

Des lancettes de même forme éclairent la nef et le transept nord. Le transept sud n'en a pas de semblables, parce qu'il a été refait au XVe. siècle.

D'un côté, la corniche garnie de dents de scie est portée sur des modillons, combinaison de deux systèmes, dont



V. Petit del.

l'un appartient au XIIe. siècle et l'autre au XIIIe. Ces mélanges sont très-curieux à étudier ; ils montrent par quelles phases a passé l'architecture avant d'arriver au style ogival parfait.

De l'autre côté, les modillons portent une arcature.

Le plan de l'église est en forme de croix, les deux chapelles de l'angle ne sont pas du même temps ; l'une d'elles a dû être refaite, au moins en grande partie, au XVe. siècle.

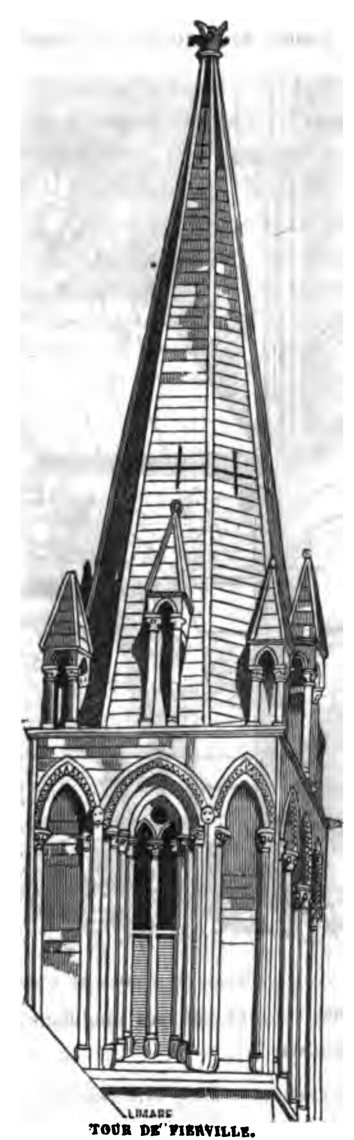
PLAN DE L'ÉGLISE DE FIERVILLE

Une jolie flèche s'élève au centre du transept. Elle est percée sur chaque face d'une fenêtre lancette entre deux arcatures de même forme ; les clochetons ont été reconstruits il y a peu d'années, mais on les a rétablis tels qu'ils existaient. La pyramide est intacte; dans son ensemble elle présente le type de nos jolies tours du XIIIe. siècle. Cette tour repose sur quatre supports à l'intérieur de l'église; il a fallu refaire il y a quelques années un de ces piliers.

Le chœur et le transept nord sont voûtés avec arceaux croisés.

Le transept sud a de larges fenêtres à chapiteaux du XVe. siècle.

Le chœur paraîtrait un peu plus ancien que la nef par la porte cintrée bouchée qu'on y voit du côté du sud



TOUR DE FIERVILLE.

au centre de laquelle est sculpté l'agneau, symbole du



PORTAIL DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE FIERVILLE.

Christ (1), et par ses modillons ; toutefois il est aussi de transition.

(1) Cette porte a dû être couverte d'un porche quand elle servait d'accès au chœur ; on en voit encore les traces.

Il y a deux cloches à Fierville : la plus grosse porte l'inscription suivante :

L'AN 1742 JAY ÉTÉ BÉNITE PAR
MAISTRE JEAN FRANÇOIS CAHAGNE
CURÉ DE CETTE PAROISSE
NOMMÉE JEANNE ELIZABETH PAR
MESSIRE GUILLAUME DE SAFFRAY
SEIGNEUR D'ECOVILLE ET PAR NOBLE
DAME JEANNE ELIZABETH
DE BERNIÈRES FEMME DE MESSIRE
LOUIS LE BAS SEIGNEUR DE
BURON ET PATRON DE FIERVILLE.

On lit sur l'autre cloche :

L'AN 1777 JAY ÉTÉ BÉNITE PAR LOUIS
DUMENIL AUMONT PRIEUR DU DIT LIEU.

L'église de Fierville est sous l'invocation de saint Pierre. La cure se divisait en deux portions : la première, à la nomination du seigneur ; la seconde, à la nomination de l'abbaye de St.-Ouen de Rouen.

Le château de Fierville, nouvellement reconstruit par M. Guy, architecte, à Caen, et situé tout près de l'église, appartient à M. le marquis de St.-Clou, membre de l'Association Normande. La Muance passe dans le parc.

Nous venons de voir par la cloche qu'en 1742 Louis Le Bas était seigneur de Fierville. Je n'ai pas de documents sur les familles qui ont précédemment possédé la seigneurie.

C'est à tort que l'abbé De La Rue, et après lui M. Galeron, ont affirmé qu'en 1456 un Le Héricy était seigneur de Fierville ; la famille Le Héricy possédait bien la seigneurie de Fierville-en-Bessin, canton d'Evrécy, comme nous l'avons dit, tome 1er. p. 130), mais rien ne prouve qu'elle ait jamais rien possédé à Fierville-la-Campagne :

l'identité des noms a pour beaucoup de communes fait commettre des erreurs semblables.

BRAY-LA CAMPAGNE.

Bray, *Braium.*

L'église de Bray a été démolie, mais le cimetière est conservé. Cette église était dédiée à saint Jean-Baptiste; l'abbaye de Sainte-Barbe nommait à la cure et percevait les 2|3 de la dîme, laissant l'autre tiers au prieur curé. La tour de cette église existait seule quand M. Galeron a publié la Statistique de Falaise. Elle lui parut être du XIIIe. siècle.

On voit, au sud de l'église, sur la carte de Cassini, un prieuré indiqué comme étant en ruines à l'époque où la carte a été dressée; la chapelle de ce prieuré existait encore à cette époque; il n'en reste aucunes traces aujourd'hui: c'était vraisemblablement l'ancienne maison prieurale de Sainte-Barbe.

Le château de Bray appartient à M. de Dampierre; il n'a rien de remarquable, mais le parc dans lequel passe la Muance renferme de beaux arbres. M. de Dampierre, horticulteur habile, a rendu les plus grands services à son canton en établissant à Bray des pépinières considérables d'arbres forestiers de toute espèce; non-seulement il a donné dans sa commune un exemple qui a été suivi par d'autres, ce qui a procuré de l'aisance et du travail aux habitants, mais il a planté entre Bray et Quatre-Puits près de 60 hectares en arbres résineux qui ont parfaitement réussi. Par cette spéculation il a transformé des terrains presque stériles en futayes qui auront une grande valeur dans quelques années; en même temps il a détruit la monotonie de ces plaines arides et amélioré l'état du pays.

QUATRE-PUITS.

Quatre-Puits, *Quatuor-Putei*, était une ancienne paroisse du diocèse de Bayeux, qui est aujourd'hui réunie à Vieux-Fumé. L'église a été démolie sous l'Empire. Cette paroisse a toujours eu une population très-minime et nous voyons dans un état des feux, dressé en 1371, que j'ai publié d'après le manuscrit existant à la bibliothèque royale, qu'alors il y avait seulement à Quatre-Puits quatre feux. Ce nom littéralement traduit de *quatuor putei*, paraît indiquer qu'anciennement il y avait quatre puits dans cette localité et la rareté de l'eau dans cette plaine explique comment une circonstance fort indifférente en apparence, a pu servir à distinguer primitivement l'agglomération qui formait le village.

L'église était sous l'invocation de saint Pair ; le patronage appartenait à l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive, le curé percevait les dîmes.

VIEUX-FUMÉ.

Vieux-Fumé, *Vadum-Fumatum*, *Vadum-Fumarii*.

L'église de Vieux-Fumé est en forme de croix latine ; le chœur, les transepts et une partie de la nef sont de transition, mais plutôt d'une époque voisine de la fin du XIIe., que d'une époque plus ancienne, à en juger par les deux lancettes tréflées du chevet, les étroites fenêtres arrondies au sommet et sans colonnes du chœur (côté nord) et les chapiteaux des colonnes de l'intérieur, entre le chœur et la nef.

Les modillons de la corniche portent des arcatures et offrent des figures grimaçantes autour du chœur et des transepts.

Du côté du sud une porte garnie de zigzags, et dans laquelle la pointe de l'ogive est à peine sensible, mérite d'être remarquée pour la pureté de ses profils et les chapiteaux de ses colonnes.

sépultures dont je parle et qui se trouvaient sur le bord de la route.

VAUX-SUR-LAISON.

Vaux-sur-Laison ou Vaux-la-Campagne, *Vallis in campania*, *Vallis in oximino*, *Vals*.

L'église de Vaux offre peu de caractère, les fenêtres étant presque toutes modernes. Elle peut dater du XIVe. siècle et du XVe. : elle est en forme de croix. On rapporte que la chapelle du transept nord a été transférée, de l'extrémité nord du chœur à laquelle elle était accolée, au centre de l'église où elle se trouve, par M. Clapier, curé de Vaux, mort en 1773 (1).

Il paraît qu'effectivement une chapelle existait près de l'autel, du côté de l'évangile; une partie du mur refaite à cette place en indique la suppression, mais il faut admettre qu'on s'est servi des mêmes matériaux, et qu'on n'a fait, comme on le dit, *que déplacer pour obtenir de la régularité.* En effet, cette chapelle offre les caractères du XVIe. ou du XVe. siècle comme la chapelle du sud; les contreforts sont appliqués sur les angles, ce que l'on n'aurait pas fait au XVIIIe. siècle; la clef de voûte, point d'intersection des arceaux, porte un écusson qui a été gratté, mais que la tradition désigne comme celui de l'abbaye de Ste.-Barbe qui était patronne de Vaux.

(1) Après M. Clapier, M. Montier fut nommé curé de Vaux; il a desservi la paroisse pendant 36 ans, et a eu pour successeur, en 1811, le vénérable curé actuel, M. de Lamperière, âgé de 86 ans, auquel je dois plusieurs renseignements intéressants sur diverses communes du canton.

Quoi qu'il en soit, le chevet de l'église était autrefois percé d'une fenêtre à plusieurs baies.

Elle a été supprimée lors de l'établissement du maître-autel. M. V. Petit a pu néanmoins distinguer les compartiments de la broderie au milieu du mortier de remplissage et rétablir cette fenêtre dans son état primitif.

Toutes les autres fenêtres sont modernes.

La tour est mesquine, en charpente, comme on en a fait beaucoup dans les campagnes de Lisieux et du pays d'Auge; l'escalier par lequel on y monte forme une saillie semi-circulaire, établie après coup, à l'extrémité de la nef : on voit au sommet de cet escalier le millésime 1608.

La porte principale de l'église est au sud de la nef et précédée d'un porche : l'arc surbaissé et les colonnettes de cette porte, d'ailleurs sans intérêt, annoncent le XVe. siècle ou la fin du XIVe.

A l'intérieur de l'église nous aurons à citer le maître-autel remarquable par son grand et riche contre-rétable en pierre de taille à colonnes, surmonté d'une niche à fronton renfermant la statue de la sainte Vierge, des deux côtés de laquelle deux Anges se prosternent ; puis dans les chapelles deux autres autels à colonnes, également en pierre ;

les sculptures sont assez bonnes : il est à regretter qu'on les ait empâtées sous une couche épaisse de badigeon ; ces rétables en pierre peuvent dater du temps de Louis XV ou de Louis XIV.

Le maître-autel était précédemment au fond de l'église, on l'a avancé pour établir la sacristie. Il paraît que l'autel actuel a été construit sur un autel plus ancien, car, derrière le tabernacle, on voit encore d'anciennes peintures dans des médaillons qui ornaient l'ancien rétable et qui peuvent remonter au XVIe. siècle.

L'église de Vaux dépendait du diocèse de Séez, c'était, avec celles de Vieux-Fumé et de Magny, une des dernières de ce diocèse au nord ; elle est dédiée à la sainte Vierge et a saint Clair pour second patron (1). L'abbaye de Sainte-Barbe nommait à la cure et percevait les dîmes.

Une seule chose mérite encore l'attention, c'est le font baptismal, à l'extrémité occidentale de la nef, font pédiculé octogone sans ornements, qui peut dater du XVIe. siècle ou de la fin du XVe.

Il y a dans le cimetière de Vaux plusieurs tombes dont la plus ancienne est celle de Mme. de Cairon, morte en 1779 (2).

Château. Après l'église je ne vois à mentionner à Vaux que le parc et le château.

Le château de Vaux est moderne et peu considérable, il a

(1) Une belle fontaine, située sur la rive droite du Laison, s'appelle *Fontaine Saint-Clair.*

(2) On voit par l'inscription que M. de Cairon, son mari, prenait le titre de seigneur des Fiefs, de Fontenay et de Caourches.

Madame de Villaunay, née de Bonenfant, a acheté dans le cimetière de Vaux, un terrain où elle repose avec plusieurs membres de sa famille.

été construit en 1771 par M. Robert de Cairon qui possédait



V. Petit del.

VUE D'UNE PARTIE DU PARC ET DU CHATEAU DE VAUX.

aussi les fiefs de Caourches, à Condé-sur-Laison, et de Fontenay à Vaux, ainsi que le prouvent plusieurs actes que j'ai eus en

ma possession, et l'inscription gravée sur le tombeau de sa femme (1).

Le château de Vaux et la terre qui en dépend furent achetés en 1804 par M. Rioult d'Avenay, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de la ville et château de Falaise et seigneur d'Avenay, dont nous avons parlé dans le 1er. volume de la Statistique (p. 129); il le céda à son fils, M. Rioult de Villaunay, qui a créé le parc et fait la plus grande partie des plantations.

J'en suis devenu propriétaire en 1842. Depuis cette époque plusieurs réunions scientifiques ont eu lieu à Vaux ; j'y ai fait aussi quelques expériences sur la valeur des engrais et sur l'accroissement comparé de certaines espèces d'arbres.



TOUR D'OBSERVATION DANS LE PARC DE VAUX.

Le parc s'étend sur Vieux-Fumé il est traversé dans toute

(1) La famille de Cairon est ancienne; nous avons déjà vu que le dernier abbé de Barbery était un Cairon. Les Cairon, de Vaux, avaient auparavant habité St.-Germain-d'Hectot, arrondissement de Bayeux. Le frère de Robert de Cairon était conseiller au Parlement

sa longueur par le Laison qui sert de limite entre les deux communes; à l'extrémité du coteau situé sur Vieux-Fumé, est une tour de 60 pieds d'élévation d'où l'on découvre un grand nombre de communes et les coteaux du Pays-d'Auge, depuis Dives jusqu'aux confins du département de l'Orne.

MAGNY-LA-CAMPAGNE.

Magus, Maignum in campania, Magneium in oximensi pago.

Cette commune et celle de Vaux, désignées dans quelques chartes comme dépendant de l'Hiémois *in oximino*, formaient de ce côté l'extrêmité limite du diocèse de Séez; les paroisses voisines sont les unes du diocèse de Lisieux (Canon, Le Breuil), les autres de celui de Bayeux (Oisy, Cesny, Airan). Magny, Vaux et Vieux-Fumé se trouvaient ainsi au point de jonction de trois diocèses différents, comme elles sont encore aujourd'hui au point de jonction de trois arrondissements (Falaise, Caen et Lisieux).

L'église de Magny est moderne et de petite dimension.

La tour est un de ces petits dômes en pierre surmonté d'une lanterne, dont nous avons déjà trouvé un grand nombre et qui datent tous du XVIIIe. siècle : elle a été construite en 1738.

Cette église, dédiée à la sainte Vierge, était autrefois divisée en deux portions qui ont été réunies en 1705, par arrêt du Parlement, sur la demande présentée par Jean de Picot, prêtre, curé de Magny, et approuvée par l'évêque de Séez; les de Courcy présentèrent à la première partie,

de Rouen et chanoine de Bayeux; son fils fit un riche mariage dans le Pays-de-Caux; ils sont morts tous trois en Angleterre pendant l'émigration.

et les Picot de Magny à la seconde. Il fut stipulé par l'arrêt de réunion qu'à l'avenir les deux patrons présenteraient alternativement et qu'il y aurait un vicaire.

On voit par d'anciens avœux dont M. Du Feugray m'a donné communication, avec une complaisance dont je le prie d'agréer mes remercîments, que de 1464 à 1472, la seigneurie de Magny appartenait à noble homme Richard de Caourches, et qu'en 1502 elle était aux mains de noble homme Picot, prestre, curé de Bissières, qui prenait aussi le titre de seigneur temporel de Norey. Ainsi, c'est entre 1472 et 1502, sans que je puisse l'indiquer plus précisément, que la seigneurie de Magny passa de la famille des Caourches à celle de Picot, par l'alliance d'une demoiselle de Caourches et d'un de Picot. Depuis cette époque jusqu'à la révolution de 89 elle est restée aux de Picot, seigneurs de Magny, et je les vois figurer comme tels dans divers actes depuis 1502 jusqu'à nos jours (1).

Jean-Charles-Guillaume de Picot, chevalier, seigneur et patron en partie de Magny-la-Campagne, y demeurait en 1772, mais Charles-Jean de Piquot, son fils, habitait le château de Rapilly. M. de Magny de Rapilly, membre de la Société pour la conservation des monuments, qui descend de ce dernier, habite toujours Rapilly : la terre de Magny a été vendue par la famille de Picot vers 1799.

Le château, qui a peu d'apparence, appartient à M. Rivière.

Antiquités romaines. — M. Dusoir, maire de Magny, m'ayant appris qu'on trouvait habituellement des débris de briques dans la campagne située au sud de l'église, j'ai exa-

(1) Pièces diverses communiquées par M. Du Feugray, allié à la famille Picot, de Magny.

miné ces débris et j'y ai reconnu les caractères de la brique romaine ; plusieurs de ces fragments ont appartenu à des tuiles à rebords : le champ où j'en ai recueilli le plus est en vue d'Escures, et à moins d'un kilomètre de l'église de Magny.

La campagne de Magny est assez fertile et doit avoir été anciennement cultivée ; on distingue très-bien ses limites à la belle venue des récoltes et des pommiers : au-delà de cette campagne dont Magny tire son surnom le terrain est maigre et peu profond , et une partie des champs n'ont été mis en culture que depuis trente à quarante ans.

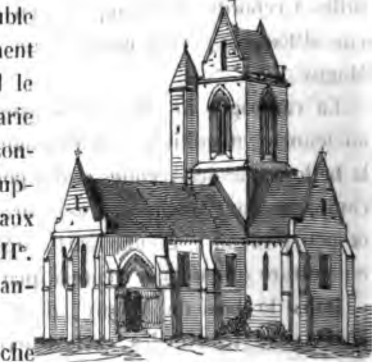
Dans le bois de Magny, dont une partie a été défrichée, on a trouvé des cavités arrondies que l'on pourrait supposer avoir été d'anciennes carrières, car la roche se trouve au fond sous quelques pouces de terre végétale ; cependant il peut rester des doutes à cet égard, en ce que ces cavités sont absolument sans accès , en forme de cratère.

Une de ces cavités se trouve dans une coupe de bois qui m'appartient, j'y ai fait des fouilles et j'y ai trouvé des dents de sanglier, dans une terre noire qui recouvre le pavé calcaire.

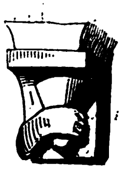
CONDÉ-SUR-LAISON.

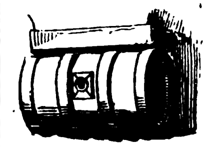
Condé-sur-Laison, *Condate*, *Condetum* , *Condeium super Leison* tire son nom de la configuration du sol, sur les bords du Laison, là où un petit vallon vient se ramifier au bassin principal. On sait que les confluents portaient souvent le nom de *Condate* sous la domination romaine. Le nom de *Condé* annonce donc une localité fort ancienne et les monuments qu'on y voit encore (*pierre-levée*, *tumulus*) confirment cette induction.

L'église de Condé, en forme de croix, porte au milieu du transept une tour carrée, terminée par un toit à double égout. C'est un monument de transition dans lequel le style ogival primitif se marie au style roman ; je n'en connais pas la date, mais je suppose qu'elle remonte aux dernières années du XIIe. siècle ou aux premières années du XIIIe.


ÉGLISE DE CONDÉ.

Ainsi, sous la corniche nous trouvons des modillons à figures variées : parmi celles-ci j'ai remarqué la représentation de divers objets d'un usage habituel, tels que la bouteille, le petit tonneau, dont se servent encore les ouvriers de la campagne pour porter aux champs leur boisson, le verre à boire, etc., etc.

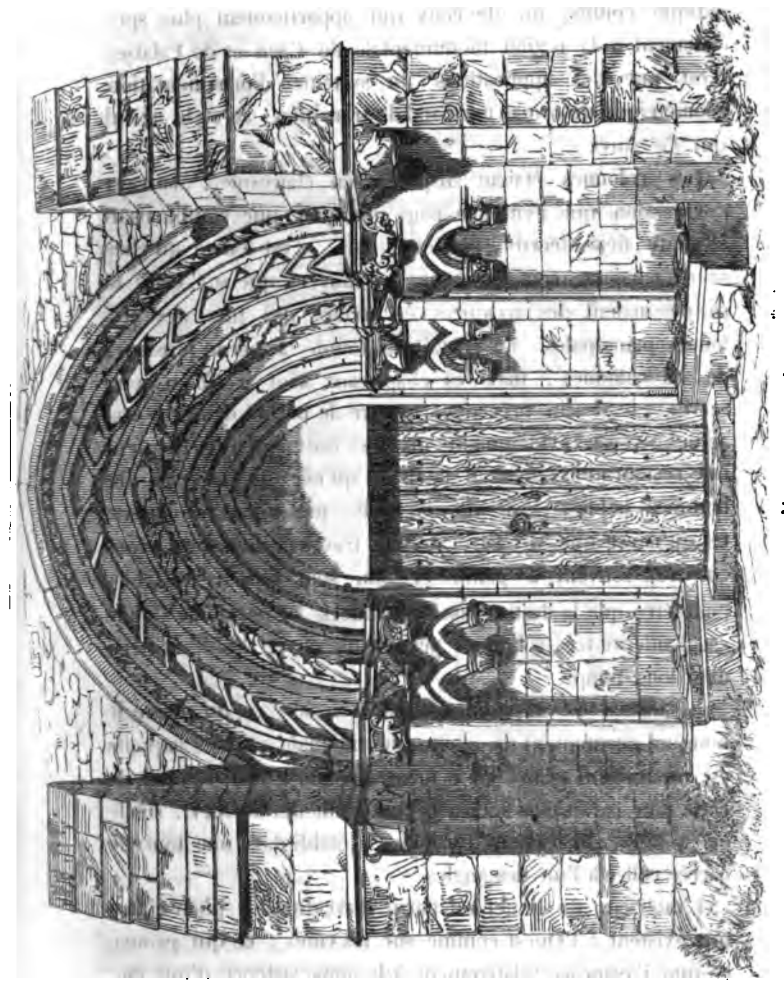





Plusieurs fenêtres sont cintrées au sommet sans colonnes ; une porte romane garnie de têtes plates, maintenant condamnée, donnait accès au chœur du côté du midi.

Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de porte dans la façade occidentale percée seulement de deux fenêtres ; la grande entrée était dans le mur latéral sud de la nef. Ce portail est digne d'être examiné : il avait été peint, et très-

certainement un porche qui a disparu le protégeait de la pluie.



PORTAIL DE L'ÉGLISE DE CONDÉ.

Cette belle porte présente des archivoltes garnies de feuilles de chêne et de chevrons délicatement évidés, or-

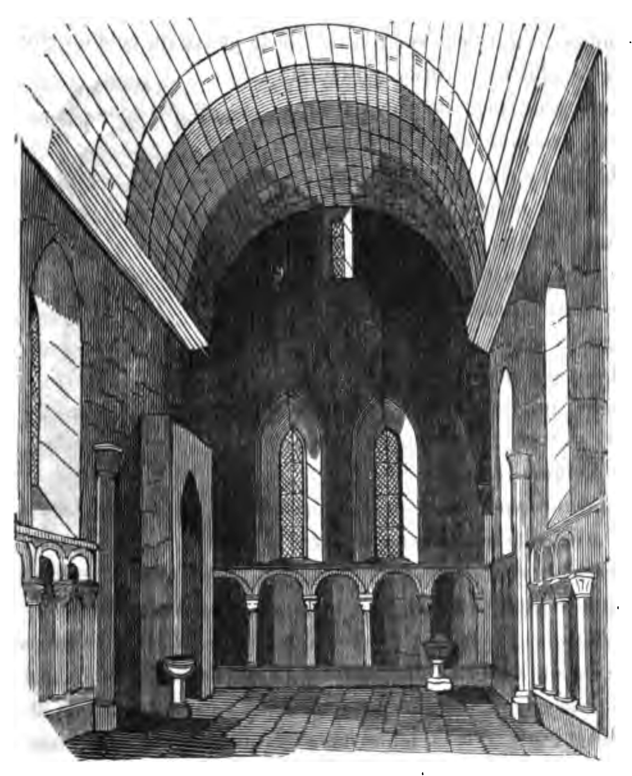
nement que nous signalions tout-à-l'heure sur une porte de l'église de Quesnay : cet ornement me paraît devoir être indiqué comme un de ceux qui appartiennent plus spécialement à la région monumentale de Caen et de Falaise. C'est une des applications du système d'ornementation géométrique du roman normand de transition, au style ogival qui l'a suivi.

Les colonnes étaient disposées en clairevoie, suivant l'expression que j'emploie pour indiquer une combinaison élégante déjà décrite plusieurs fois; c'est-à-dire qu'elles se détachaient complètement du mur et que sur celui-ci se dessinaient des arcatures en arrière des fûts des colonnes principales. Le portail de Condé a perdu plusieurs de ses colonnes, mais les chapiteaux sont très-bien conservés : le dessin précédent montre le portail dans son état actuel. C'est évidemment un de ceux qui mériteraient une restauration, mais il faudrait qu'elle fût faite par des hommes habiles, et il vaut mille fois mieux le laisser tel qu'il est que d'y faire de ces travaux dont nous avons eu trop souvent à gémir et qui sont plus regrettables peut-être que la destruction des édifices. Le portail de Condé est d'ailleurs très-solide et peut demeurer tel qu'il est pendant long-temps.

La tour a été réparée au XVe. siècle, ce qu'atteste le bouquet surmontant la fenêtre méridionale près de laquelle est un cadran solaire de la même époque ; mais le reste de cette tour paraît plus ancien et peut remonter au XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe. L'escalier est établi dans une tourelle carrée collée à l'un des angles.

L'intérieur de la nef est garni d'arcatures à plein-cintre qui existent à l'Ouest comme sur les côtés, ce qui prouve ce que j'avançais relativement à la non-existence d'une entrée occidentale.

L'intérieur du chœur a beaucoup moins d'intérêt, mais il est voûté, ainsi que les chapelles du transept.



INTÉRIEUR DE LA NEF DE L'ÉGLISE DE CONDÉ.

Diverses mutilations ont été faites à l'église de Condé ; on y a percé d'ignobles fenêtres carrées.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre ; le patronage appartenait au seigneur du lieu.

Pierre levée. La pierre levée de Condé-sur-Laison est connue sous le nom vulgaire de *pierre cornue*, ce nom lui

a été donné, parce que, vue à l'est et à l'ouest, elle offre une bifurcation qui existe encore aujourd'hui, mais qui était beaucoup plus considérable avant la brisure de l'une de ces aiguilles terminales. Voici la vue de la pierre du côté où elle offre la plus large surface. Elle est formée d'un bloc de grès tertiaire ayant environ 4 mètres de hauteur.


LA PIERRE CORNUE, A CONDÉ.

La pierre cornue est à l'ouest de l'église au milieu d'un champ labouré, à peu de distance d'une route qui, venant de la plaine, se dirige vers le Laison que l'on passait à gué.

Dans un champ voisin du précédent, on voit gisantes sur le sol deux pierres qui ont pu être plantées comme la précédente, et qui, dans cette hypothèse, auraient formé avec elle un alignement : quelques blocs épars dans le voisinage sont encore de la même nature que la pierre cornue.

Tumulus. Condé-sur-Laison renferme aussi deux tumulus qui ont été ouverts l'un et l'autre ; le premier, en 1833, par M. Galeron, le second il y a trois ans, par les soins de M. Bellivet, aux frais de la Société des Antiquaires.

Ces deux tumulus sont situés, le premier, à plus de 1 kilomètre de la pierre cornue, au sud ; le second, à 400 mètres, au sud, du premier, sur la limite des territoires de Condé et de la commune d'Ernes.

On trouva les ossements de dix individus dans le tumulus exploré par M. Galeron, et quelques débris de poterie. — On y accédait à la cavité centrale, qui avait été, comme à Fontenay-le-Marmion, formée de moellons plats, rangés sans

ciment, au moyen d'une galerie dirigée vers l'est et recouverte avec des blocs de grès comme à Fontenay.

Dans le second tumulus existait une cavité centrale de 14 pieds de diamètre. Au centre, après le déblai, on trouva, dit M. Belliset, les ossements bien distincts de onze personnes, dont les jambes se dirigeaient toutes vers le centre. La partie inférieure des corps était régulièrement placée et allongée, mais les têtes se trouvaient toutes mêlées aux ossements du corps ou renversées à côté. — Cette circonstance prouvait que les morts avaient été posés assis, appuyés contre les murs latéraux, et que l'éboulement de la voûte avait dérangé cette position. Une galerie avait donné accès à la cavité centrale qui était pavée en pierres plates mal rangées.

Les ossements des deux tumulus de Condé annonçaient des individus de petite taille et paraissaient avoir appartenu en grande partie à des femmes.

IFS-SUR LAISON.

Ifs, *Itium*, *Itius*.

L'église d'Ifs domine le coteau sur la rive droite du Laison; elle est moderne et n'offre aucun intérêt; la tour en bâtière est à l'extrémité occidentale de la nef.

La commune d'Ifs, pour le civil comme pour le spirituel, est réunie à Condé-sur-Laison.

L'église était dédiée à sainte Anne. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Château. — Le château d'Ifs est moderne et doit dater du siècle dernier : il appartient à M. de Belcour, membre de l'Association normande, agriculteur très-distingué qui l'habite la plus grande partie de l'année. Une futaie de très-beaux arbres (chênes, pins, epiceas) s'étend sur le coteau, au sud du château, et forme une belle promenade parallèlement à la route de Mézidon à Falaise.

LE BUT-SUR-ROUVRES.

L'église est une des plus insignifiantes que l'on puisse rencontrer. Dans son état actuel, elle ne peut, pour les parties les plus anciennes, remonter au-delà du XVIIe. siècle. Le chœur à pans coupés, la tour en bâtière accolée du côté du sud, n'offrent aucun intérêt : celle-ci paraît pourtant plus ancienne que le corps de l'église et peut dater de la fin du XVIe. ou du XVIIe.

La porte de la nef est de la fin du XVIIIe. siècle. On lit gravée sur la frise couronnée d'un fronton cette inscription si connue :

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT
L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Elle paraît du même temps que cette inscription. Plusieurs dalles tumulaires se voient dans le chœur ; une seule porte une épitaphe qui est ainsi conçue :

ICI
REPOSE EN PAIX
LE CORPS DU CITOYEN
ETIENNE SAFFRAY
DE VIMONT
AGÉ DE 73 ANS DÉCÉDÉ AU
BU SUR ROUVRES LE 13
THERMIDOR DE L'AN
NEUF DE LA RÉPUBLI
QUE FRANÇAISE PRIEZ
DIEU POUR LE REPOS
DE SON
AME

L'église est sous l'invocation de saint Marcouf. Le seigneur du lieu nommait à la cure. Un petit tableau, placé du côté de l'évangile, offre l'image de cet abbé. Un autre tableau placé en face reproduit l'image de saint Hubert.

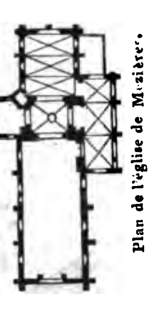
Les Saffray de Vimont avaient au But un château ; cette

propriété appartient aujourd'hui à M. de Léonard des Isles, de Bayeux, par suite de son mariage avec la petite-fille de celui dont je viens d'indiquer le tombeau dans le chœur de l'église.

MÉZIÈRES.

Mézières, *Maceriæ.*

L'église de Mezières se compose d'une nef du XIIIe. siècle, à lancettes courtes et sans colonnes; d'un chœur dont les murs, peut-être du même temps que la nef, sont percés de fenêtres à moulures prismatiques annonçant le XVe. siècle ou le commencement du XVIe.; d'un transept nord moderne refait en remplacement d'une chapelle plus ancienne; et, au sud, d'une chapelle allongée, correspondant au transept qui existait vraisemblablement dans l'origine et à une partie du chœur.



Plan de l'église de Mézières.

Cette addition paraît en grande partie du XIVe. siècle, mais le mur occidental paraît avoir été conservé de l'ancienne construction et dater du commencement du XIIIe.

La tour centrale portée sur de robustes colonnes qui tiennent plus du roman que du style ogival, au moins par leurs chapiteaux, se termine par une flèche en pierre fort élégante percée de trous figurant des trèfles et sculptée comme la plupart des tours en pierre de nos contrées, de manière à figurer des imbrications. Je crois cette flèche du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. L'esquisse suivante montre cette tour, la partie de l'église qui la supporte et l'addition dont je parlais tout-à-l'heure, au sud du chœur.

Des animaux formant des espèces de consoles à la base de la flèche en pierre et quelques amorces encore visibles prouvent que des lucarnes à frontons pyramidaux dans le genre

de celles que nous voyons à d'autres tours de la même



ÉGLISE ET TOUR DE MÉZIÈRES. Bouet del.

époque, existaient dans l'origine sur quatre des faces de

l'octogone : il y avait vraisemblablement des clochetons sur les quatre autres faces de la pyramide octogonale.

Sous la corniche de la nef (côté nord surtout), on remarque des modillons à figures ; les modillons, l'un des caractères de l'architecture romane, persistent long-temps encore au XIIIe. siècle, surtout dans les campagnes, autant que j'ai pu le remarquer.

La porte occidentale est moderne, mais deux lancettes du XIIIe. siècle existent toujours dans la partie supérieure du mur, qui a été conservée.

La cloche date de 1536 et porte l'inscription suivante :

L'AN MIL CINQ CENS XXXVI ÉÉ DIT AN FUT ICI MISE
POUR SERVIR EN CESTE ÉGLISE.

L'église de Mézières est sous l'invocation de saint Pierre ; le patronage était laïc. Avant la révolution il appartenait à la famille de Marguerit de Versainville.

M. Galeron croit que l'ancien château féodal était près du Laison, à l'extrémité de la commune, vers Rouvres.

A l'est de l'église, dans la vallée, est un petit château appartenant à M. Bellivet, ancien notaire, membre de la Société française pour la conservation des monuments. M. Bellivet a acquis cette propriété de M. de Bonnechose, membre de plusieurs académies : il y a fait des travaux considérables et créé un joli parc entouré de murs, dans lequel passe le Laison.

A quelque distance à l'ouest de l'église en remontant le Laison, on trouve l'habitation dite le *Val-Hébert* appartenant à M. Seigneurie. Là avait vécu dans la retraite, au milieu de ses livres, un homme instruit, l'abbé Hébert, qui a laissé un manuscrit intitulé : *Notes historiques et chronologiques pour servir à l'histoire du diocèse de Séez*. Ce manuscrit appartient à la bibliothèque publique de Falaise. Nous avons pu le consulter, grâce à l'obligeance de M. Choisy, bibliothécaire et professeur au collége de cette ville : on y

trouve quelques renseignements sur les paroisses du diocèse de Séez et sur les établissements religieux qu'il renfermait. C'est une espèce de pouillé extrait, je crois, en grande partie, de ceux qui existent à l'évêché de Séez, et suivi de courtes notices sur les saints et saintes du diocèse et sur les personnes illustres qui y étaient nées (1).

Une autre partie du manuscrit qui n'a aucun rapport avec tout ce qui précède est intitulée : *Anecdotes ecclésiastiques*. Enfin on trouve à la fin du livre, dont plus de la moitié est restée non écrite, un dernier chapitre assez étendu intitulé : *Relation pittoresque de mes voyages*. Ce journal de l'abbé Hébert montre qu'il était bon observateur, ami des arts et naturaliste, mais il est très-abrégé. Nous y trouvons d'ailleurs l'histoire de ce prêtre distingué écrite par lui-même : « il était « né à Falaise, en 1728, d'une famille distinguée dans la « roture : ses ancêtres avaient épousé presque tous des femmes « nobles et avaient possédé des charges dans la magistrature. « Il fut ordonné prêtre en 1752, successivement curé du « Mesnil-Bacley, près Livarot, et prieur de l'Hôtel-Dieu « de Falaise, dont il fit reconstruire toute la façade qui « donne sur la rue du Grand-Ture ; et enfin en 1764 il « devint curé de Morteaux près Coulibeuf. »

En 1789, l'abbé Hébert avait quitté depuis 4 ans sa cure de Morteaux ; il vivait à Mézières, occupé d'études et faisait bâtir quand les assemblées primaires vinrent le tirer de sa solitude. « Persuadé, dit-il, que tout bon citoyen doit se « porter au secours de la patrie, je me rendis avec les ha- « bitants de Mézières, qui m'avaient choisi pour leur syndic « municipal, au bourg de St.-Sylvain. Je fus élu délégué et « je me rendis à Caen trois jours après. »

Plus tard, les électeurs furent mandés de nouveau à Caen

(1) In-folio relié ; cette partie du livre renferme 90 pages d'une écriture serrée, mais très-lisible.

pour l'élection d'un évêque du Calvados. M. Gervais de la Prise, curé de St.-Pierre de Caen, fut élu, mais il refusa; les électeurs furent de nouveau convoqués : les deux premiers scrutins n'amenèrent aucun résultat. Au 3e. tour de scrutin, Fauchet, vicaire-général de Bourges, fut élu, mais il ne l'emporta que de deux voix sur l'abbé Hébert : celui-ci fut nommé vicaire-général dès que Fauchet eut pris possession, et il prêta serment dans la cathédrale le 14 juin 1784.

Après ses voyages qui ne seraient aujourd'hui que des promenades, l'abbé Hébert revenait à son petit château de Mézières ; il y était encore en 1802 : je ne sais pas précisément la date de sa mort.

Il existait au château du Val-Hébert une chapelle sous l'invocation de saint Louis, roi de France, qui avait été bénite le 4 octobre 1757 par Jean-François-Juillien-Thomas de Barberie, licencié ès-lois, prieur de Lairoux, diocèse de Luçon, curé d'Estrées-la-Campagne, doyen de St.-Pierre-sur-Dive.

Un caveau sépulcral existait sous cette chapelle.

L'abbé Hébert avait composé son épitaphe ; elle est inscrite, ainsi qu'il suit, à l'article Mézières, dans ses notes manuscrites :

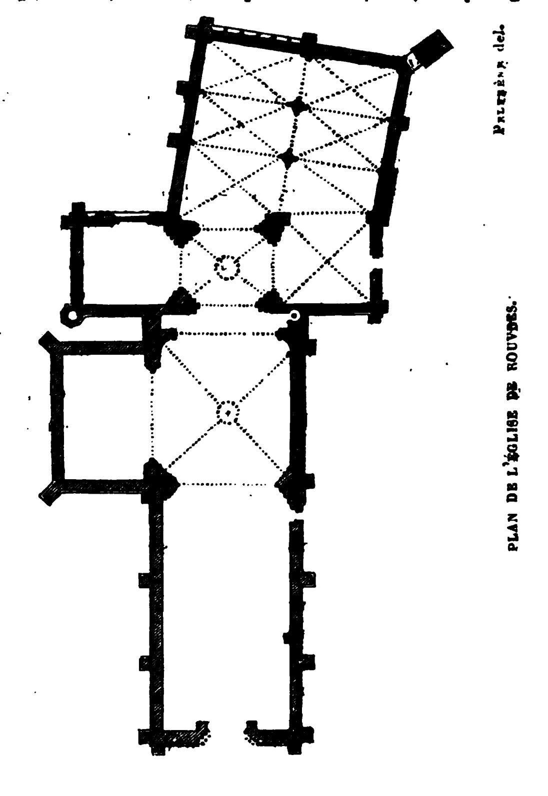
HIC
BEATAM EXPECTAT RESURRECTIONEM MORTUORUM
LUDOVICUS, JACOBUS, PHILIPPUS HEBERT
SACERDOS
OLIM SANCTI PETRI DU MESNILBACLEY IN DIOCESI LEXOVIENSI
PAROCHUS PER ANNUM ;
MOX
CAPITULI SANCTI NICOLAI IN XENODOCHIO FALESIENSI PRIOR
PER QUINQUE ANNOS
DEIN RECTOR ECCLESIE SANCTI GEORGII DE MORTEAUX PER VIGENTI UNUM
ANNUM
VICARIUS GENERALIS DIOCESIS BAJOCENSIS PER SEX
ANNOS
HIC

PER PLURES ANNOS SOLITARIUS VIXIT
ET QUIEVIT
DIE..... MENSE....., ANNO
ORA PRO ANIMA EJUS.

ROUVRES.

Rouvres, *Ravræ*, *Rouræ*.

L'église de Rouvres, tout près de Mézières, est plus grande



PLAN DE L'ÉGLISE DE ROUVRES.

que ne le sont habituellement les églises de campagne. Il

n'est pas facile de se rendre compte de toutes les particularités qu'elle présente dans sa construction, car elle offre deux transepts séparés par un très-petit espace, une déviation considérable dans l'axe du chœur et d'autres irrégularités très-singulières.

Je pense qu'au XIIIe. siècle on a fait le chœur et le transept : le transept nord est même plus ancien, puisqu'on y voit des fenêtres à plein-cintre *avec des colonnettes romanes.* Je ne sais à quelle occasion on a construit la nef. Mais il paraît qu'alors on disposa les choses avec l'intention de refaire l'église en entier, car cette nef n'est point alignée sur le chœur et la déviation de celui-ci vers le sud produit le plus choquant effet de perspective.

Quoi qu'il en soit, une chose est évidente selon moi, c'est qu'après avoir, au XIVe. siècle probablement, construit la nef et disposé le nouveau transept pour recevoir une tour, on a abandonné le projet d'élever la pyramide et sans doute la cause de cet abandon vient de ce qu'on avait donné à la base carrée des dimensions beaucoup trop considérables et qu'il parut impossible de faire une tour élégante sur une pareille base. Ce commencement de tour est, en effet, d'une pesanteur énorme et ressemble au donjon d'un château féodal.

L'architecte habile qui fut chargé de construire l'élégante tour actuelle comprit qu'il fallait une base d'un plus petit diamètre et il n'hésita pas à choisir celle que lui offrit le centre de l'ancien transept : de ce moment le projet de reconstruire le chœur sur l'axe de la nef fut abandonné et l'église dut présenter l'assemblage incohérent de deux édifices.

Maintenant que nous avons exposé la théorie que nous nous sommes faite pour nous rendre compte de ce qui existe à l'église de Rouvres, expliquons quelques-unes de ses parties.

Nous avons dit que le chœur devait être du XIIIe. siècle

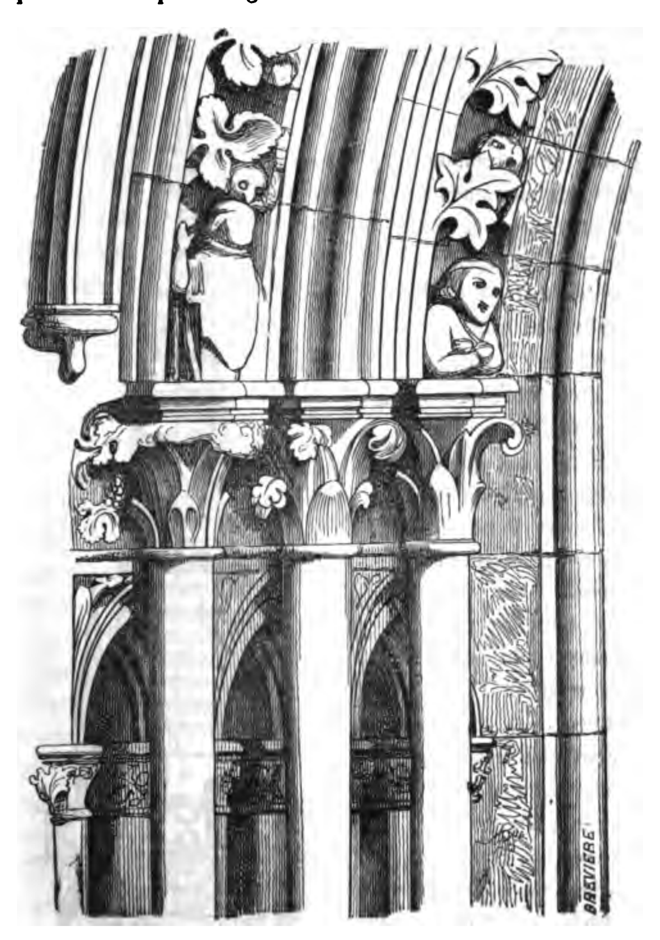
sauf le transept nord qui est plus ancien. Des arcatures ornent le chevet, une longue chapelle occupe du côté du sud l'espace répondant au chœur et à la tour, c'est-à-dire que l'ancien transept forme une excroissance jusqu'au chevet, par suite d'une reprise en sous-œuvre et d'une addition. Une ligne brisée dans le mur sud de cette chapelle indique bien cette reprise. Je suppose qu'elle a eu lieu au XIVe. siècle. Les corniches sont aussi différentes.

Le dessous de la tour et le transept nord, aussi bien que le transept qui précède la tour, le chœur, la chapelle dont je viens de parler, sont voûtés ; la nef ne l'est pas. Je suppose que ces voûtes sont du XIVe. siècle au moins en partie : quelques arceaux de la voûte du chœur ont été refaits en 1701, ainsi que l'atteste une inscription.

La nef est percée de fenêtres arrondies et assez larges que je crois de la fin du XIIIe. siècle ou du XIVe., et qui, selon nous, font un très-mauvais effet, et rapetissent l'édifice ; des fenêtres de cette forme se voient, non-seulement dans les murs latéraux du chœur, mais encore au chevet et au-dessus d'une charmante porte occidentale que nous allons décrire.

Cette porte, avec la tour, forment les parties vraiment intéressantes de l'église : la porte est décorée d'archivoltes admirablement sculptées, portant de chaque côté sur trois colonnes en claire-voie. L'archivolte extérieure est ornée de deux rangs de feuilles de vigne qui se réunissent par leurs extrémités et forment ainsi une guirlande. Derrière ces bouquets, formés par la réunion des feuilles, on voit la tête d'un personnage figurant, je crois, un génie. La guirlande repose à gauche sur un clerc avec crosse et chasuble, la main droite levée ; des tores garnissent la 2e. archivolte et les détachent de la 3e. qui est ornée d'une guirlande de feuilles d'arti-

chaud disposées comme les premières : derrière chaque bouquet sont des personnages ailés.



Bouet del.

FRAGMENT DE LA PORTE OCCIDENTALE DE ROUVRES.

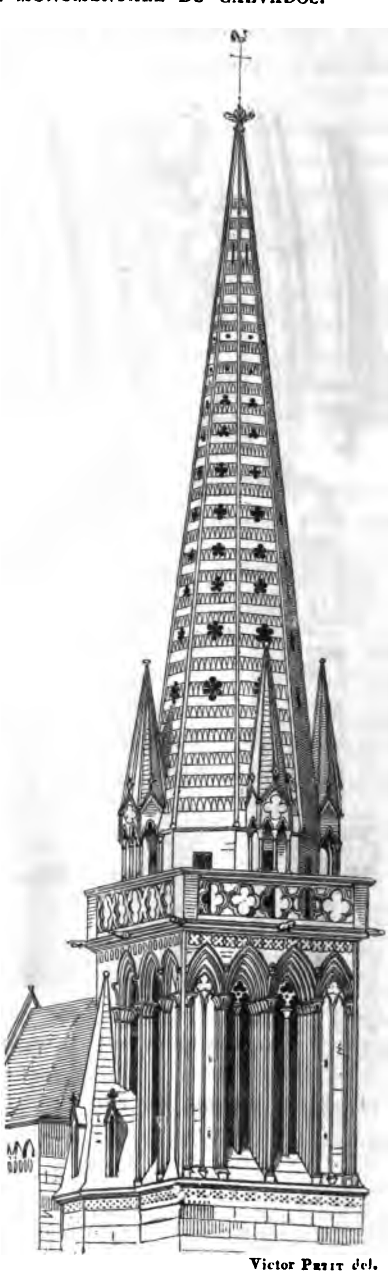
La flèche est une des plus caractérisées du XIVe. siècle

que l'on puisse citer; les arcatures simulées près des arcades de la tour carrée montrent le style de ce siècle, 2e. moitié, tel qu'on le trouve en Normandie dans les monuments les plus élégants. La pyramide, si légère et percée d'un très-grand nombre de trèfles et de rosaces, paraît un peu grêle pour la base, mais il faut remarquer que les quatre angles portaient des clochetons dont les amorces prouvent l'existence. On avait pour tous ces clochetons voulu imiter la tour de St.-Pierre de Caen.

En rétablissant ainsi les choses, on ne pourra refuser à la tour de Rouvres une mention très-honorable parmi les flèches du Calvados.

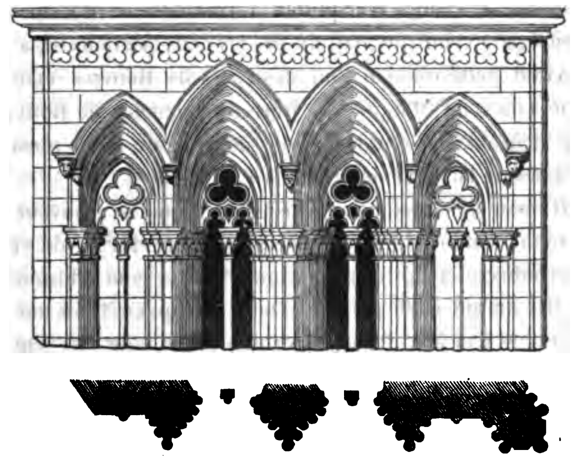
Les pierres qui la composent n'ont pas plus de 15 à 16 centimètres d'épaisseur dans la partie supérieure.

Nous donnons ici



Victor Petit del.

le détail des fenêtres, et des arcatures pour mieux faire com-



Victor PETIT.

prendre la saillie des voussures et des colonnettes et la correction des broderies.

Les pierres tombales du chœur n'offrent plus d'inscriptions lisibles.

La cure de Rouvres se divisait en deux portions ; ces deux portions de cure furent réunies en une par Mgr. Rouxel de Médavy, évêque de Séez, au mois d'août 1660. J'ai trouvé au presbytère de Rouvres une copie de l'arrêté qui consacre cette réunion : on y voit que la décision fut prise après une requête présentée par Jacques de Marguerit, écuyer seigneur temporel, baron, seigneur et patron de Rouvres, Soignoles et autres terres, et après examen, « de l'accord fait « et passé devant les tabellions royaux en la vicomté de St.- « Sylvain pour le siége de Sacy, par les Pères Jésuites, cé- « dant et délaissant aux seigneurs de Marguerit, tous et tels « droits de présentation qu'ils prétendaient avoir en la seconde « portion du bénéfice de Rouvres et ce comme prieurs ti- « tulaires de Sainte-Barbe-en-Auge. »

M. Le Saunier fut mis en possession des deux portions réunies, à charge d'acquitter à l'archidiacre d'Exmes un droit égal à celui qui était dû par les deux portions séparées.

Avant cette réunion l'un des curés de Rouvres était un abbé Louis de Marguerit, frère du seigneur de Rouvres, qui demanda la réunion ; son nom figure dans plusieurs comptes de fabrique antérieurs à l'an 1660.

Il existe à la cure un registre dans lequel se trouvent une série de comptes du XVIIe. siècle et du XVIIIe., de visites d'archidiacre et autres pièces intéressantes pour l'histoire de l'église durant cette période. On y voit qu'en 1756 une délibération fixa à 15 francs le droit à payer pour être enterré dans l'église.

En 1730, la seigneurie de Rouvres appartenait à la famille Gillain de Benouville, comme le prouve l'inscription de la cloche, que voici :

L'AN 1730 J'AI ÉTÉ BÉNIE PAR MAITRE GUILLAUME ALIX PRESTRE CURÉ DE ROUVRES, ET NOMMÉE PAR MESSIRE ANTOINE GILLAIN SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE DE BENOUVILLE LE PORT, LAUNEY, MANVILLE, SEIGNEUR D'ESTREHAN ET ST.-AUBIN EN PARTIE SEIGNEUR ET PATRON DE SOIGNOLLES EMALVILLE ET FOSSES SEIGNEUR ET PATRON DE ROUVRES EN PARTIE, SEIGNEUR DE LUC MAISTRE DE CAMP DE CAVALERIE ENSEIGNE DES GENDARMES BOURGUIGNONS, ETC., ETC.

LOUIS PELLEY BOURGEOIS DE FALAISE TRÉSORIER EN CHARGE, ETC, ETC.

Cet Antoine Gillain est le même dont j'ai publié l'épitaphe à l'article de Benouville, et qui mourut en 1766 à l'âge de 74 ans.

La chapelle Saint-Main a pour contre-rétable un tableau donné par un M. Seigneurie de Mezières. La statue de la Vierge qu'on voit du côté de l'évangile était, dans l'origine, dans une niche adossée à l'arc-boutant qui appuie l'angle de la chapelle accolée au chœur du côté du sud. Elle est remarquable par ses draperies. On y reconnaît le faire des artistes

de l'époque de Louis XV et la prétention qui existe dans les peintures de cette époque.

Dans un mur qui sépare la sacristie de la chapelle accolée au chœur, dans laquelle on a placé celle-ci, se trouvent incrustés les bas-reliefs d'un rétable très-curieux du XIVe. ou de la fin du XIIIe. siècle, offrant dans une suite de petits tableaux séparés les uns des autres par des colonnettes, l'histoire de N.-S. Ce rétable qui se trouvait, à ce que l'on croit, dans la chapelle Saint-Main, a été placé dans le mur où il se trouve par M. le curé actuel de Rouvres (M. Hugot), qui depuis plus de 40 ans dessert cette paroisse, et qui a refusé la cure cantonale pour ne pas quitter son troupeau.

Ce curieux rétable est presque entier, seulement une statue de la Vierge qui le surmontait en a été détachée, mais elle est aussi dans la sacristie. Elle présente la Vierge debout dans une niche trilobée. Jésus est assis sur le bras gauche de sa Mère.

On remarque deux petites statues de Vierge, placées en-dehors de chaque côté de l'encadrement tréflé qui enveloppe la statue principale et taillées dans la même pierre.

L'ancien château de Rouvres, connu sous le nom de *la Grande Ferme de Rouvres*, est une construction considérable, qui peut dater de la 1re. moitié du XVIIe. siècle; il forme un grand carré avec une cour au centre : deux grandes portes au nord et au sud se correspondent aux extrémités de la cour : elles sont surmontées de pavillons carrés.

La demeure seigneuriale était dans le beffroy qui surmonte une de ces portes et dans les pavillons qui s'y rattachent. On y voit encore des plafonds peints.

Au-dessous du rez-de-chaussée, des galeries voûtées font le tour du château.

De larges douves entouraient l'enceinte, comme à Fres-

nay-le-Puceux, que nous avons décrit (page 200), et dans tous les grands châteaux de cette époque. Au-dehors de l'enceinte, près de la vallée, est un colombier percé de meurtrières et qui aurait pu servir à la défense.

Ce château appartient par moitié à M. le comte d'Aubigny et à madame de Belly.

Nous avons dit que les Marguerit étaient seigneurs de Rouvres au XVIIe. siècle. Voici la note que M. le comte d'Aubigny a bien voulu me donner sur la transmission de cette propriété seigneuriale.

« La terre de Rouvres a été partagée, en 1720, entre mes-
« demoiselles de Marguerit de Malleville, filles et héritières
« de M. de Marguerit, seigneur de Rouvres, l'une comtesse
« d'Aubigny, ma bisayeule, et l'autre marquise de Benou-
« ville. Celle-ci eut un fils et une fille, le fils fut proprié-
« taire des terres et seigneuries de Benouville, Blainville,
« Ouestreham, du But, de Soignolles et de Rouvres, *pour*
« *moitié*. Ma bisayeule, la comtesse d'Aubigny, avait dans
« son lot l'autre moitié de Rouvres qui m'appartient au-
« jourd'hui, la terre de Quesnay et celle d'Assy venant de
« son premier mari, le comte de la Luserne. A sa mort mon
« grand-père, marquis d'Assy, et mon grand-oncle, le comte
« d'Aubigny, depuis lieutenant-général et commandeur de
« Saint-Louis, firent le partage de la succession de leur père
« et mère. La terre d'Aubigny et la moitié de Rouvres,
« (que j'ai depuis achetée, en 1807, du comte Sanguin de
« Livry, mon cousin) devinrent le partage du comte d'Aubigny
« l'aîné ; mon grand-père, alors chevalier d'Aubigny, eut
« la terre d'Assy : ces messieurs vendirent ensemble Quesnay
« au comte d'Aché. »

Si nous connaissons les seigneurs de Rouvres depuis deux à trois cents ans, nous les voyons figurer dans des actes à des époques beaucoup plus anciennes, sans pouvoir établir leur

filiation non interrompue, comme nous venons de le faire pour ces derniers temps ; ainsi, au XIII[e]. siècle, Osbert de Rouvres portait bannière, Thomas de Rouvres occupait une dignité éminente dans l'église de Séez (1).

En 1422, Robert de Rouvres fut élevé à l'évêché de Séez et dans la suite promu à un autre siége.

Voie romaine. — Le chemin haussé que nous avons déjà signalé bien des fois passe sur le territoire de Rouvres en quittant celui d'Estrées-la-Campagne, et se continue dans la direction du château (la grande ferme), mais on le perd avant d'arriver au Laison qu'il devait franchir très-près de là.

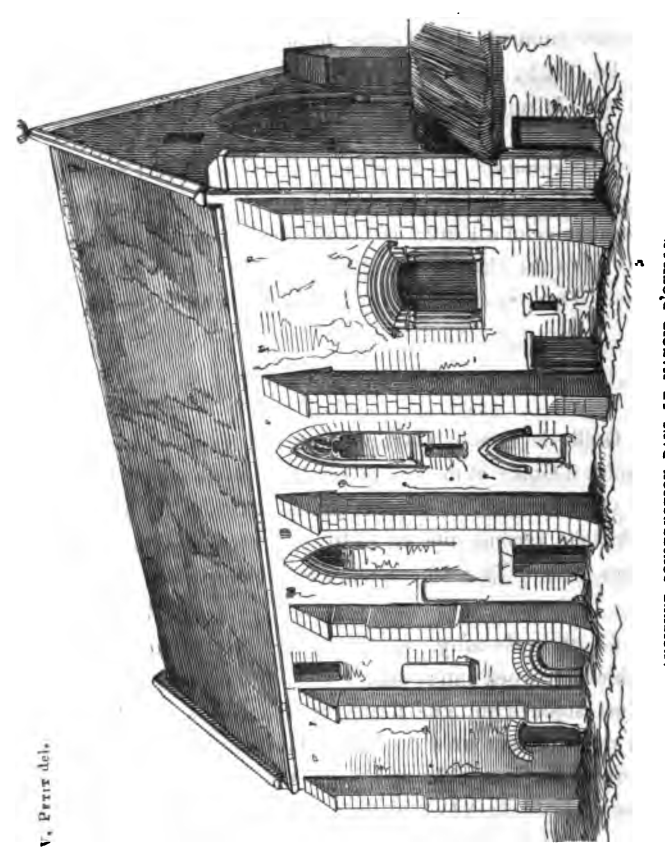
OUILLY LE-TESSON.

Ouilly-le-Tesson, *Olleium-Taxonis*, *Olgi*, *Oilgi.* Les familles d'Ouilly et de Tesson paraissent avoir donné leur nom à cette paroisse. L'église d'Ouilly-le-Tesson est moderne ; elle a été reconstruite en 1730. Elle est sous l'invocation de saint Aubin. Le seigneur temporel nommait à la cure.

Château d'Ouilly. — Il subsiste des portions considérables et assez intéressantes de l'ancien manoir d'Ouilly. C'est aujourd'hui une ferme appartenant à M. d'Aubigny et qui a été entourée de fossés. Le bâtiment le plus important de cet ensemble de constructions est percé de fenêtres dans le style du XIV[e]. siècle ou du XIII[e]. ; il a été dessiné par M. Victor Petit. Sous une partie de ce bâtiment allongé est une salle ou crypte voûtée ; les arceaux de la voûte viennent reposer au centre sur une colonne.

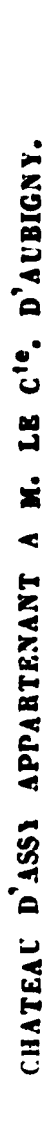
(1) V. Galeron, Statistique de Falaise, article Rouvres.

Dans la partie la plus élevée de la cour est le manoir ou habitation seigneuriale qui paraît du XVIe. siècle ; des caves



ANCIENNE CONSTRUCTION DANS LE MANOIR D'OUILLY.

voûtées existent dans ce manoir qui a la forme et les dimensions de beaucoup d'autres maisons féodales de la fin du XV[e]. siècle et de la première moitié du XVI[e]. Ainsi par derrière est une tour octogone servant d'escalier et couronnée par un toit conique que termine un épi dont les enroulements en fer sont assez compliqués.



V. Petit del.

CHATEAU D'ASSY APPARTENANT A M. LE Cte. D'AUBIGNY.



Le château d'Assy, habité par M. le Cte. d'Aubigny, ancien colonel de cavalerie, est un des plus beaux de l'arrondissement de Falaise. Quatre colonnes corinthiennes décorent le pavillon central : le reste est disposé avec goût et forme un ensemble d'un bon effet. Ce château a été construit par Gondouin, architecte d'Argentan, auquel on doit également les châteaux de Trépel (Calvados) et de Ry, département de l'Orne.

Des constructions plus anciennes se trouvent à l'une des extrémités du château, vers le Laison, et l'on voit, à gauche, une chapelle de la 1re. moitié du XVIe. siècle ; la porte d'entrée est un arc tudor assez élégant ; les rampants du toit présentent, en guise de crochets, des griffons ailés, des monstres portant des écussons, etc. Nous avons figuré une partie de ce rampant qui ne manque pas d'intérêt. Voici ce que m'écrivait le Cte. d'Aubigny relativement à cette chapelle et à son château :

« La terre d'Assy a été érigée en marquisat en faveur de « mon grand-père en 1765. La chapelle dont j'ai les titres « de fondation a été fondée et bâtie par Jacques d'Assy en « 1513, et ce qui reste des anciens bâtiments du vieux « château en 1537. Ce millésime était marqué sur une tou- « relle encore existante et a été reporté sur une construc- « tion analogue et du même style qui sert d'entrée à cette « partie du vieux bâtiment. Le château neuf a été bâti en « 1788 par ma mère, la marquise d'Assy, née de Morell « d'Aubigny (1). »

Le domaine d'Assy est considérable et forme une des plus belles propriétés du département ; les prairies sont arrosées par le Laison ; des avenues, des bois et des rochers embellissent encore les alentours du château et viennent diversifier cette jolie vallée.

Nous avons vu, dans une charte citée précédemment, p. 250, qu'il y avait, dès le XIII[e]. siècle, des seigneurs d'Assy qui étaient suzerains de Quesnay ; il existait encore à la fin du XVI[e]. siècle un seigneur d'Assy qui ne laissa que des filles.

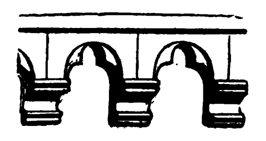
Antiquités romaines. — On croit que le chemin haussé se bifurque à Rouvres et qu'une de ses branches passe tout près d'Assy, à Labouchère : ce qui est certain, c'est qu'une découverte importante de médailles y a été faite au commencement du siècle. Voici le renseignement qu'a donné sur cette découverte M. le comte d'Aubigny:

« En 1802, en redressant un cours d'eau pour le moulin « d'Assy, non loin du chemin haussé, des ouvriers décou-

(1) Plusieurs portraits de famille se voient dans les salons d'Assy, notamment ceux du comte d'Aubigny, lieutenant-général ; du vice-amiral d'Aubigny ; du maréchal de Balincourt, oncle de madame d'Aubigny et du maréchal d'Elbeuf.

« vrirent une espèce d'urne de terre rouge, renfermant en-
« viron douze livres pesant de monnaies romaines de petit
« module, dont quelques-unes en argent. Dans le premier
« moment, les ouvriers brisèrent le vase pour mieux par-
« tager le trésor. Le propriétaire, M. d'Aubigny, était ab-
« sent, et il ne put, à son retour, obtenir qu'une partie
« de ces monnaies. Il fit depuis pratiquer des fouilles en cet
« endroit et sur d'autres points voisins, mais sans qu'elles
« aient produit aucun résultat. Il sait seulement que, sur
« les hauteurs, en creusant des fosses pour de jeunes arbres,
« en 1816, on découvrit un cercueil de pierre, non sculpté,
« qui renfermait deux corps, sans armes ni ornements. Les
« squelettes, à ce qu'il paraît, ne résistèrent pas au contact
« de l'air. Sur un autre point, à une époque bien antérieure,
« on avait encore trouvé, à peu de profondeur, des sque-
« lettes, avec des débris de lances, d'épées et de fragments
« de casques et d'armures. »

Ces médailles, dont un certain nombre se trouvent dans le musée de la ville de Falaise, étaient pour la plupart de Gallien, Salonine, Posthume, Victorin, Claude-le-Gothique, Quintillus, Aurélien, Tetricus, Probus, c'est-à-dire qu'elles embrassaient une période de 30 à 40 ans, du second siècle de l'ère chrétienne.



CANTON DE COULIBŒUF.

Le canton de Coulibœuf, où nous allons entrer, est riche en églises et en souvenirs historiques ; les paroisses qui le composent dépendaient, avant la révolution de 89, les unes du doyenné de St.-Pierre-sur-Dives, les autres des doyennés de Trun et de Falaise. Ces communes sont au nombre de 31,

Savoir :

Ailly.	Louvagny.
Ste.-Anne d'Entremont.	Le Marais.
Barou.	Les Moutiers-en-Auge.
Beaumais.	Morières.
Bernières.	Morteaux.
Chapelle-Souquet.	Norrey.
COULIBŒUF (chef-lieu).	Olendon.
Courcy.	Perrières.
Crocy.	Pont.
Epaney.	St.-Quentin-de-La-Roche.
Ernes.	Sassy.
Escures.	Tassilly.
Favières.	Vendœuvres.
Fourches.	Vicques.
Grisy.	Vignats.
Jort.	

La plus grande longueur du canton est du nord au sud, elle est de plus de deux myriamètres; il est borné au nord par le canton de Bretteville que nous venons de parcourir : à l'est par le canton de St.-Pierre qui dépend de l'arrondissement de Lisieux ; à l'ouest par ceux de Falaise, et au snd

par le canton de Trun qui n'appartient point au Calvados, mais au département de l'Orne.

D'Ouilly-le-Tesson, où nous sommes restés, nous n'aurons qu'à franchir le Laison pour entrer dans le canton de Coulibœuf : la première commune que nous trouvons est celle de St.-Quentin-de-La-Roche.

ST.-QUENTIN DE-LA-ROCHE.

Saint-Quentin-La-Roche, *Sanctus Quintinus de Roca*, tire évidemment son surnom de la chaîne de rochers de grès qui produit sur ce point un des accidents les plus pittoresques que nous puissions décrire.

Nous avons déja cité, sur Moulines et St.-Germain-le-Vasson, une échancrure abrupte au milieu des rochers quartzeux intermédiaires de grès. C'est le même fait géologique qui se reproduit à Saint-Quentin, mais avec des proportions beaucoup plus grandes. M. Galeron, qui appréciait la beauté des rochers de Saint-Quentin, s'est exprimé de la sorte dans la Statistique de Falaise.

« Si quelque chose, dans nos campagnes, peut donner « une faible idée de ces immenses déchirements des rochers « des Alpes, que l'on retrouve décrits dans tant de voyages, « ce doit être l'entrée septentrionale de la gorge de St.-« Quentin. Les moulins suspendus aux flancs du coteau, et « les petits aqueducs, ou augets de bois, qui leur portent « les eaux à douze ou quinze pieds d'élévation, ajoutent « encore à la singularité de tous ces tableaux, et redoublent « le mouvement et la vie parmi cette nature si sauvage et « si tourmentée. Nous n'avons rien vu jusqu'ici dans l'ar-« rondissement que l'on puisse comparer à cet emplacement, « qui n'a pas plus de mille pas en longueur; les bords de la « rivière d'Orne, vers Harcourt et Clécy, sont bien plus

« élevés, bien plus escarpés, mais leur physionomie plus « grandiose n'étonne pas autant que ces deux murailles de « la gorge de St.-Quentin, si âpres, si rudes et en même « temps si rapprochées l'une de l'autre, que l'on pourrait « croire qu'elles sont prêtes à se rejoindre par un mou- « vement opposé à celui qui les sépara. Nous avons visité « cinquante fois peut-être ce lieu singulier, et jamais sans « une impression profonde, que nulle part nous n'avons « plus vivement ressentie. »

L'église de St.-Quentin, construite sur la hauteur, est un petit monument de transition déjà décrit par M. Galeron. Le portail appartient au premier style ogival aussi bien que les modillons non sculptés de la corniche. La fenêtre du chevet est plus moderne et à compartiments rayonnants.

Cette église est sous l'invocation de saint Quentin. La cure était à la nomination du seigneur.

Tombeau de Marie Joly. Sur le bord du précipice, au fond duquel le Laison bondit sur les rochers, est assis le tombeau de Marie Joly, artiste du théâtre français, ce qui ajoute encore à l'intérêt de la position.

« Marie Joly se fit de bonne heure un nom parmi nos « meilleures comédiennes françaises, et, à trente-sept ans, « on la citait comme la plus spirituelle, la plus intelligente « des servantes de Thalie. Un heureux avenir semblait lui « être promis, quand la mort la frappa brusquement au « milieu de ses succès. Son époux, M. N. Fr. Fouquet- « Dulomboy, et les comédiens, ses confrères, lui firent élever « un monument que l'on transporta, selon ses derniers vœux, « avec sa dépouille embaumée, sur le rocher de St.- « Quentin (1). »

M. Victor Petit a fait un croquis que voici des roches de

(1) M. Galeron, Statistique de Falaise, art. *St. Quentin.*



VUE DE L'ESCARPEMENT DE LA BRÈCHE AU DIABLE ET DU TOMBEAU DE MARIE JOLY.

grès qui supportent ce tombeau, et de ce tombeau lui-même vu de la rive opposée du Laison.

La hauteur voisine du tombeau paraît avoir été occupée sous la domination romaine et peut-être auparavant.

M. Galeron rapporte qu'il y a 30 à 40 ans on y a trouvé un grand nombre de haches ou casse-têtes en pierres de différente nature (silex, jade, quartz, grès), et des squelettes qui avaient été inhumés sur ce point élevé et qui devaient appartenir à différents âges. Quelques-uns étaient dans des cercueils de pierre.

Près de ces sépultures on a trouvé des lames d'épées de 20 pouces, des pointes de piques et de lances, des poignées d'épées et de poignards, des coins ou haches, un bracelet ciselé et autres objets en bronze.

M. Galeron, qui y a fait aussi quelques fouilles, a recueilli de la poterie rouge à reliefs, deux fragments d'urnes cinéraires, évidemment de l'époque gallo-romaine, quelques médailles dont la plus récente était de l'an 322 après J.-C., des briques à rebords, du ciment; on y a souvent exhumé des vases de poterie rouge qui ont été brisés. M. Galeron croit qu'il y avait à St.-Quentin un campement gallo-romain : on ne peut douter que cette position élevée ne fût habitée sous la domination romaine, on y accédait vraisemblablement par un embranchement du chemin haussé. Nous aurons plus tard à présenter une carte et à discuter le système de viabilité gallo-romaine dans le canton.

TASSILLY.

Tassilly, *Tassiliacum*.

L'église de Tassilly est de deux époques : la nef est romane de transition et se distingue par ses corbeaux à figures et par ses fenêtres étroites et arrondies au sommet, du côté du nord.

La tour centrale me paraît du XIIIe. siècle ; elle est terminée en bâtière.

Le chœur est aussi en partie du XIIIe. siècle, mais il a été refait ou réparé à une époque récente dans beaucoup de parties et n'a guère de caractère aujourd'hui.

La porte occidentale de la nef est moderne.

L'église est, comme la précédente, sous l'invocation de saint Quentin ; elle dépendait du doyenné d'Aubigny. L'abbaye de S^{te}. -Trinité de Caen nommait à la cure.

Il existe à Tassilly une ferme (c'est la plus considérable de la commune) dont les constructions remontent en partie au XVIe. siècle ; le millésime 1577 se voit à l'intérieur sur une cheminée. Je n'ai pas encore recueilli de renseignements sur la famille à laquelle elle avait appartenu anciennement. Il y a quelques années M. de Cussy en était propriétaire.

Le cimetière renferme le tombeau de M. Fouquet-Dulomboy, ancien maire, et époux de Marie Joly.

M. Galeron a trouvé quelques débris de poterie sur Tassilly dont le territoire se lie à celui de St.-Quentin.

EPANEY.

Epaney, *Spanaium, Espannum.*

L'église d'Epaney est assez vaste, mais moderne, avec une tour terminée en bâtière.

Elle est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Marmoutiers nommait à la cure et percevait les dîmes.

Robert de Montpinçon avait donné les dîmes d'Epaney à l'abbaye de St.-Evroult vers 1100. Il s'éleva dans la suite des discussions au sujet de cette dîme entre les moines de St.-Evroult et ceux de Marmoutiers qui possédaient dans le voisinage le prieuré de Perrières dont il sera bientôt question. Le pape Adrien IV et deux évêques de Séez, Jean et

Girard, l'adjugèrent à l'abbaye de Marmoutiers, et elles furent définitivement perçues par le prieuré de Perrières.

Le manoir seigneurial se trouve dans le village, à peu de distance de l'église.

Dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise, M. Galeron fait mention d'un Jean Le Saulx, sieur d'Epaney, qui fit une tragédie, imprimée en 1608 et dédiée à messire Gilles de Séran, sieur de Canivet.

PERRIÈRES.

Perrières, *Petrariæ*, tire évidemment son nom de la constitution du sol sur lequel il est assis; l'église et une grande partie du territoire de la commune sont effectivement sur un islot de grès quartzeux intermédiaire qui forme un rescif considérable au milieu de la plaine calcaire; or, le grès quartzeux est, comme on le sait, une des roches les plus dures du pays; le sol pierreux qu'il produit dut, par opposition à celui des couches calcaires de la plaine qui sont fort tendres, recevoir la dénomination sous laquelle on le désigne encore aujourd'hui. Perrières est synonyme de *pierreux*.

Si Perrières est remarquable par sa position géologique, il mérite beaucoup plus encore notre attention au point de vue archéologique, à cause des ruines de son prieuré qui dépendait de la célèbre abbaye de Marmoutiers près de Tours.

Ce prieuré avait été fondé par la famille de Courcy, dont le château fort est situé dans le canton, à deux lieues environ de Perrières.

Il existe à Poitiers, dans la bibliothèque de M. de Boismorand, un cartulaire du prieuré de Perrières. M. Lecointre-Dupont, de Poitiers, connu par d'importants travaux archéologiques, a bien voulu l'examiner et me donner quelques renseignements sur ce manuscrit.

D'après les documents qu'il renferme.

Richard de Courci peut être considéré comme le premier fondateur du prieuré de Perrières. Quelques années après la conquête de l'Angleterre, il donna à Barthelemy, abbé de Marmoutiers, une église construite *sur les bords de la Dive*, en l'honneur de saint Vigor, avec toutes ses dépendances et la dîme de deux moulins, sa vie durant, plus une mesure de grain pour la nourriture d'un moine qui devait y résider, et les terres suffisantes pour le labourage d'une charrue pendant trois saisons. Les moines de Marmoutiers devaient avoir de plus la dîme d'une charrue que tenait de Richard, le prêtre Gausbert, à la mort de ce dernier, et les offrandes qui se recueillaient tous les ans audit lieu de Perrières pour la fête de saint Vigor (*Necnon et decimam illius carruce quam tenet de me presbiter Gausbertus, cum morte finierit et feriam que colligitur in supradicto loco annuatim ad festivitatem sci Vigoris*). Cette charte de donation fut souscrite par Guillaume-le-Conquérant, la reine Mathilde, Jean, archevêque de Rouen, Odon et Gilbert, évêques (de Bayeux et de Lisieux), Roger de Beaumont et d'autres seigneurs.

Par une autre charte, souscrite par les mêmes personnages et par Richard de Courci, Robert de Vieux-Pont donna à Marmoutiers quatre bordiers nommés Guillaume-Durand, David et Robert-Pain-d'orge (*Roberto pane ordeaceo*). Le préambule de cette charte, absolument pareil à celui de la donation précédente, ne peut laisser de doute sur la confection simultanée de ces deux actes.

Richard de Courci fit d'autres dons aux moines de Marmoutiers, en 1076 ; il confirma la donation faite par sa mère, nommée Hebrée, d'une métairie à une seule charrue, sise à Bernières, y ajouta la dîme de deux moulins, dont un situé à Jort, avec l'église de cet endroit et un petit verger au même lieu, et promit de les faire jouir de l'église d'Epanai (*Epanaium*, *Espaium*), si lui-même pouvait en devenir

possesseur. Il paraît, par d'autres titres, qu'il put réaliser cette promesse, mais le prieuré fut souvent troublé dans la possession de cette église.

Ce ne fut toutefois que Robert de Courci, fils de Richard et de Gaudelmodis, qui constitua tout-à-fait, en 1109, le prieuré de Perrières. Désireux d'imiter l'exemple de ses parents et leurs générosités envers l'église de Perrières, dans laquelle ces derniers avaient reçu la sépulture, il se rendit à Tours avec sa femme Rohex, et là il fit part de ses désirs à l'abbé de Marmoutiers. Il donna aux moines la dîme de tous ses veaux, porcs, agneaux, chevreaux, de tous ses fromages et de toute sa laine, ainsi que de ses moulins de Perrières. Il ajouta en toute propriété le moulin du Breuil près Perrières, toute la mouture des hommes du monastère, tant pour le présent que pour l'avenir, sa vigne de Montpinçon avec le vigneron, un verger au même endroit, toutes ses possessions à Courmesnil, et une métairie d'une charrue en Angleterre avec deux vilains. Divers autres personnages, qui les avaient suivis, firent d'autres dons. De son côté, l'abbé de Marmoutiers s'engagea à envoyer à Perrières treize religieux pour desservir le prieuré qui fut soumis à une redevance annuelle de 60 sous manceaux envers l'abbaye.

La charte nous apprend que Robert de Courci avait huit fils nommés *Robert*, *Hugues*, *Guillaume*, *Richard*, *Ives*, *Philippe*, *Simon* et *Gervais* (1), ce dernier encore au berceau

(1) Nous donnons un extrait de cette charte telle que nous la trouvons dans les notes de l'abbé Hébert, sans pouvoir vérifier si elle a été exactement copiée; lors même que cet abbé aurait laissé passer quelques fautes en copiant, la charte aurait encore un véritable intérêt.

« .... Dedimus igitur ego et uxor mea *Rohex* pro animabus « nostris et filiorum nostrorum suprà nominatorum pro animabus « quoque antecessorum nostrorum et successorum, Domino et beato « Martino et monachis ejus ex loco illo *de Petrariis* per manus « prenominati Abbatis duas partes decimæ decimalis et vivarium *de*

et plusieurs filles. Robert et Hugues, ne pouvant être présents à la donation de leurs père et mère, parce qu'ils partaient

« *Petrariis*, et promisi quod ad quietam eis vel per excambium « vel alio modo res illas de quibus eis fiebat aliqua calumnia, quæ « erant de beneficio patris mei et de meo feodo. Preterea con- « cessi eis quidquid dederint eis homines mei, ita tamen ne perdam « servitium meum; omnem quoque decimam vitulorum meorum, « porcorum, agnorum et licorum, caporum quoque et lanæ. Dedi « eis decimam de totâ illâ meâ terrâ quæ est à Ripâ fluvii qui dicitur « *Diva* ex parte *Petrariarum*, decimam quoque molendinorum « meorum *de Petrariis*, et totum molendinum *de Brolio* juxta *Pe-* « *trarias*, totamque molturam hominum ipsorum monachorum, « omnium illorum hominum dico qui et jam ibi sunt et in futurum « venerint illuc unde quâcumque et quam moulturam scilicet ego « usque modo habui in dominatu meo; vineam quoque meam *de* « *Montpinçon* cum ipso vinitore : virgultum meum de eâdem villâ « et quidquid habeo de dominatu in *Cortmaisnil* in terrâ scilicet, « in aquâ, in bosco. Ibidem dimidium molendinum; in Angliam « quoque unam carrucam terræ cum duobus villanis. Dat eis etiam « uxor mea *Rohex* quidquid habet in Esterni. Porro Raimundus dat « etiam eis pro animâ suâ quidquid habet in *Cormainil* : Unfredus « quoque *de Logiis* duos arpennos terræ. Datum anno dominicæ in- « carnationis MC. IX, regnante Ludovico rege Francorum anno pro- « ximo, Willelmo abbate procurante majus monasterium anno IIII « videlicet tali pacto ut festivitate beatæ M. in septembri usque ad duos « annos, in eamdem ecclesiam *de Petrariis* mittantur tredecim de « monachis majoris monasterii; qui ab illâ die in antea Deo ibidem « deserviant et ordinem teneant secus consuetudines collationis ma- « joris monasterii : et si Domino adjuvante res et facultates in tantum « venerit ut plures monachi possint ibi ordinati convenienter con- « versari plures mittantur; quod si res non teneret si etiam trede- « cim monachi non potuerint illic ordinati et honeste permanere in « consideratione Abbatis sic ut ex istis monachis quantos providerit « auferantur, hoc tantum videat ut ibidem ordo in perpetuum te- « neatur. Post eosdem quoque duos annos reddetur census de eodem « loco majori monasterio singulis annis sexaginta solidi cenoma- « nenses. Fuit autem inter nos talis conventus quod monachi *de Pe-* « *trariis* non recipient homines de terrâ meâ ad hospitandum in « terrâ suâ sine meo consensu : nec ego homines de terrâ eorum

pour accompagner le roi Henri en Angleterre, approuvèrent, en présence de nombreux témoins réunis avec eux sur la motte féodale de Courci, tous les dons que pourraient faire leurs parents (*eò quòd tunc erant ituri in Angliam cum rege Hainrico, concesserunt existentes in motâ de*

« sine consensu ipsorum monachorum. Hoc quoque in conventu fuit, « quod si voluero et mihi opus fuerit, faciam molendinum in vivario illo quod eis donavi : si autem ibi molendinum non fecero in « terrâ quæ sus vivario illo est quam eisdem dederam ad faciendos « sibi vivarios, mihi vivarios faciam, si voluero, quod si non voluero « terra illa eorum semper erit sicut eam eis donavi. Eas omnia viderunt « et audierunt ex parte meâ uxor mea *Rohex* quæ gratanter concessit « omnia ; Willelmus *de Freneio* : Unfredus *de Logiis* : Robertus de « *Loveryis* : et Raimundus Ralefredus *de Petrariis*. De monachis « ipse Willelmus Abbas, Petrus *Lendey* de famulis monachorum: « *à Ernis* Hærvam, Jallus Gnarmus, Aculeus Nemus, Bameus Lancemus, Ellarius Johannes, Mariscallus Leonardus de Bellismodo, « ac Marius Baganus, Camerarius Rotaldus, de elemosinâ Herveus, « Hugo de Cornubio, Robertus Torcapel, Gaubertus Parellemus, « .... *Petrarianus prior*, Willelmus de veteri Bellismo. ....

« Sciendum est etiam quod filii eorum, Robertus scilicet, Hugo, « quia sunt duo non potuerunt adesse præsentes eo quod hinc erant « ituri in Angliam cum rege Henrico : concesserunt hinc *in motâ de* « *Curceio* non solum ea quæ suprà dicta sunt, sed et omnia quæ pater « eorum et mater nobis darent : testibus Roberto *de Firmitate*, Georgio *Erram*, Willelmo *de Fresnayo*, Hugone *de Guareno*, Willelmo *Filioco*, Rogerio *Rufo*, Unfredo *de Logyis*, Raimundo « *Heberto*, Leonardo et Herveio monachis, priore *Petrariarum*. Hæc « omnia concessit et alius filius eorum Willelmus nomine ante ecclesiam sancti Florentii : testibus Joseph presbitero suo, Roberto « *de Curceio*, Willelmo *de Fresnaio*, Hugone *de Guibone*, Raimundo, Unfredo *de Logiis* et Roberto clerico. Post hæc *in mota* « *sua de Curceio*, et in conventias nobis habuit ipse dominus « Robertus quod hæc omnia faceret concedere alios filios suos, « videlicet Ricardum, Ivonem . . . . . Symeonem, et Gervasium « qui adhuc jacebant in cunabulis et filias suas huic convenientiæ. « Testes sunt Willelmus *de Francis*, Raimundus Unfredus de « *Logiis* et alii plurimi.

Curceio non solum ea quæ supra dicta sunt sed et omnia quæ pater eorum et mater nobis darent). Guillaume les approuva également *ante ecclesiam sancti Felioli ;* et Robert de Courci s'engagea, sur la motte de Courci, à les faire ratifier par ses autres fils et par ses filles, qui n'étaient pas en âge.

Robert, fils aîné du précédent, donna aussi cent acres de terre situées entre Coulibœuf et Ailly, et fit approuver cette donation par son jeune fils, nommé comme lui Robert, dans le verger du comte d'Anjou à Argentan. *Hæc facta sunt illo anno in quo Falesia comiti andegavensi reddita fuit.*

Guillaume de Courci, fils du 1er. Robert, et son épouse donnèrent au prieuré de Perrières l'église de St.-Arnoult, près Exmes, et cette donation fut confirmée par Robert, un de ses fils. Un autre Guillaume de Courci, fils du précédent, ratifia cette donation, en y ajoutant l'église de Pommainville, avec ses dîmes et ses offertes. Girard, évêque de Séez, approuva cette donation par une charte de 1145.

L'impératrice Mathilde manda aux viguiers d'Exmes, présents et futurs, de laisser le prieur et les moines de Perrières jouir paisiblement de leurs terres de St.-Arnoult ; et le pape Adrien prit sous sa protection le monastère de St.-Vigor, qui avait alors pour prieur un moine nommé Philippe. La bulle est malheureusement en majeure partie détruite par l'humidité.

Henri II (Plantagenet) ordonna de faire jouir Philippe, prieur de Perrières, de toute la dîme d'Epanai, telle qu'il l'avait déclarée devant ses justiciers et à la Cour de l'archevêque de Rouen.

Cette dîme d'Epanai fut le sujet d'une vive querelle entre les religieux de Perrières et les moines de St.-Evroult qui y prétendirent droit, s'en emparèrent même et ne voulurent pas la relâcher, malgré une sentence de Girard, évêque de Séez, contraire à leurs prétentions, protestant que la violence et la puissance laïque pourraient seules la leur enlever.

Girard prononça un interdit sur le monastère de St.-Evroult, cette sentence fut confirmée par Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, qui chargea Arnoul, évêque de Lisieux, de la faire exécuter. Il paraît que les religieux de St.-Evroult voulurent s'en faire relever sous prétexte que Girard n'avait pas de juridiction sur leurs églises. Hugues maintint sa sentence et enjoignit à l'évêque de Séez d'anathématiser les personnages qui avaient donné, sans droit, la dîme d'Epanai à l'abbaye de St.-Evroult.

Quelques années auparavant, un nommé Hervé avait eu avec les religieux de Perrières d'assez longs démêlés. Il leur avait donné une terre située près l'église de St.-Vigor et tout ce qu'il pourrait posséder au jour de son décès, à la condition d'être inhumé dans ladite église. En attendant, il s'était associé à eux, et devait être reçu moine quand il le désirerait, en apportant seulement ce qu'il pourrait posséder. Homme d'un caractère inconstant, il quitta les religieux, puis revint plus tard au monastère et voulut être ordonné prêtre. Serlon lui refusa l'ordination, *parce qu'il n'était point titulaire d'une église* (quia titulum alicujus ecclesie non habuit). Hervé demanda alors aux moines le titre de recteur de St.-Vigor. Ceux-ci ne se souciaient pas de le lui conférer, à cause de sa légèreté et aussi des droits héréditaires qu'il prétendait avoir sur cette église ; ils s'y décidèrent néanmoins sur l'engagement qu'il prit de renoncer à ses prétentions, et de se démettre du rectorat un an après son ordination, s'il n'était pas agréé par les moines. Cet engagement devait être renouvelé d'année en année. Une fois en possession de ce bénéfice, Hervé ne se gêna plus et occasionna aux moines tant de désagréments que le prieur Herbert ordonna de supprimer sa pitance. Hervé cessa de desservir l'église, alla porter ses plaintes à Serlon, qui le condamna. Il prétendit alors n'avoir donné sa terre au prieuré que pour le temps où lui-même jouirait de l'église, et il la

revendiqua devant Raoul, grand prieur de Marmoutiers, qui était venu visiter Perrières. Une cour de justice fut réunie au prieuré de St.-Vigor, sous la présidence de Robert de Courci. On entendit les réclamations d'Hervé, la défense des religieux; et le tout se termina par une transaction. Hervé renouvela le don de sa terre, et les religieux s'obligèrent à le recevoir moine à sa première requisition.

Tels sont les principaux faits consignés dans le livre terrier du prieuré de Perrières. Les autres chartes sont des ventes de pièces de terre ou des transactions insignifiantes. Il faut cependant en excepter un accord assez important entre Jean, évêque de Séez, et l'abbé de Marmoutiers, au sujet des possessions de cette abbaye dans le diocèse de Séez; mais cette charte concerne principalement le prieuré de Bellesme; et le prieuré de St.-Vigor, avec ses églises de Ste.-Marie de Courmesnil, de St.-Arnoul, de Bernières et d'Epanai, n'y est en quelque sorte nommé que pour mémoire. Cet accord fait, à Séez, par la médiation de l'archevêque Geoffroi, est de l'année 1127. Perrières est désigné, dans la charte de l'évêque de Séez, comme compris dans la circonscription du *pagus Oximensis.*

Quant au registre, dit M. Lecointre, il a reçu depuis lors de nombreuses additions, les unes faites sur le blanc des feuillets primitifs, les autres sur de nouveaux feuillets intercalés. Le nombre des feuillets est de 62, quelques-uns sont restés blancs, quelques autres endommagés par l'humidité ou écrits, aux XVe. et XVIe. siècles, avec une encre très-blanche, sont en partie indéchiffrables.

Les chartes qui occupent les feuillets 8 à 22, sont les plus importantes du manuscrit. A partir du feuillet 24 se trouvent l'état des rentes dues au prieuré en 1328, la désignation des terres qui lui appartenaient, avec l'estimation de leurs produits en orge ou avoine, à la mesure de Jort ou à celle de Perrières; puis l'état des poules et des œufs dus au même

prieuré. Chaque poule de rente est accompagnée de dix œufs. L'exécuteur de la justice du prieuré y est pour sa poule et ses dix œufs :

Carnifex 1 g. X. O.

Au feuillet 43 sont les cens du prieuré pour l'année 1328. Ils occupent douze rôles.

Sur le verso du dernier feuillet, se trouve transcrit un aveu rendu, le 26 février 1469, par Pierre Chausse, prieur de Perrières, devant Girard Bureau, lieutenant-général de monseigneur le Bailli de Caen et Geffroi de Goville, vicomte de Falaise, commissaires du Roi. Le prieur de Perrières offre, dans cet aveu, de servir le Roi, comme font les féaulx gents de ladite vicomté, à raison de plusieurs nobles fiefs, que possède le prieuré, l'un situé en la paroisse de Perrières, l'autre en la paroisse de St.-Arnoul et de Courmenil, près Exmes, et une autre en la paroisse de Pommainville, près Argentan.

On trouve dans ces divers documents l'indication de plusieurs réages de la paroisse de Perrières, dont les noms ont dû se conserver ; ainsi : *la Fosse-Richoart*, *le Meslien*, *le Quesnei*, *la Vallée des Fonts*, *le chemin de St*e*.-Anne*, *la Croix Laurée* (Crucem Laurealem), qui était peut-être une véritable croix. Tous ces noms sont dans les états de 1282 ou dans des chartes antérieures (1).

Le prieuré est situé, comme je l'ai dit, sur un monticule de grès : il était entouré de murs comme une place forte et protégé par un ruisseau, un étang et un vallon.

La porte d'entrée, vers l'étang, est pittoresque et doit dater du commencement du XIIIe. siècle ; après l'avoir franchie, on voit dans la cour la grange aux dîmes et les bâtiments du prieuré.

(1) Extrait des notes communiquées par M. Lecointre-Dupont de Poitiers.

Derrière ceux-ci est l'église; elle était considérable, com-



V Petit del.

ABSIDE DE L'ÉGLISE DE PERRIÈRES.

posée d'une nef romane qui, dans l'origine, avait des bas-

côtés, mais qui n'en a plus aujourd'hui, d'un transept et de trois absides ; l'abside principale correspondant à la grande nef, les deux autres à l'extrémité des bas-côtés.

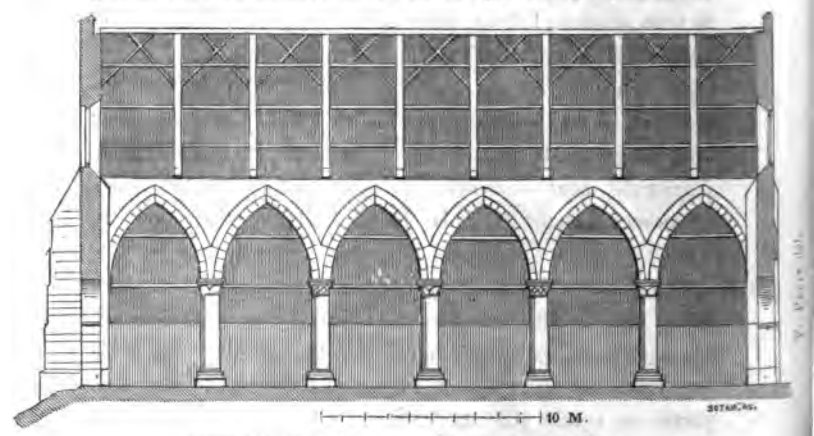
La figure précédente montre la disposition et le style des absides ; il est facile de reconnaître qu'elles sont de deux époques : l'abside méridionale et la partie basse de l'abside magistrale *sont romanes ;* l'abside centrale fut considérablement exhaussée à la fin du XIIIe. siècle ou au XIVe.

On y perça les fenêtres ogivales très-allongées à deux baies et à broderies au sommet, qu'on y voit ; l'abside du bas-côté nord est percée d'une fenêtre pareille : elle a dû être retouchée dans le même temps. Le transept nord et une partie du centre sont du XVIe.

L'intérieur de cette partie de l'ancienne église (*le chœur et le transept*) ne sert plus au culte : on y resserre les moissons d'une ferme voisine ; quand elle n'est pas pleine de blé, on peut apprécier l'élégance des chapiteaux et la hardiesse des voûtes. Plusieurs chapiteaux avaient été dorés ; les moines durent, et les vestiges qui subsistent le prouvent, décorer avec luxe ce chœur qui était leur église particulière ; la nef était alors, comme aujourd'hui, réservée au service de la paroisse, et a toujours été plus simple : à l'extérieur elle se distinguait par des modillons, des contreforts plats, des fenêtres à plein-cintre. Chaque travée, percée d'une fenêtre, correspondait à une des arcades des bas-côtés.

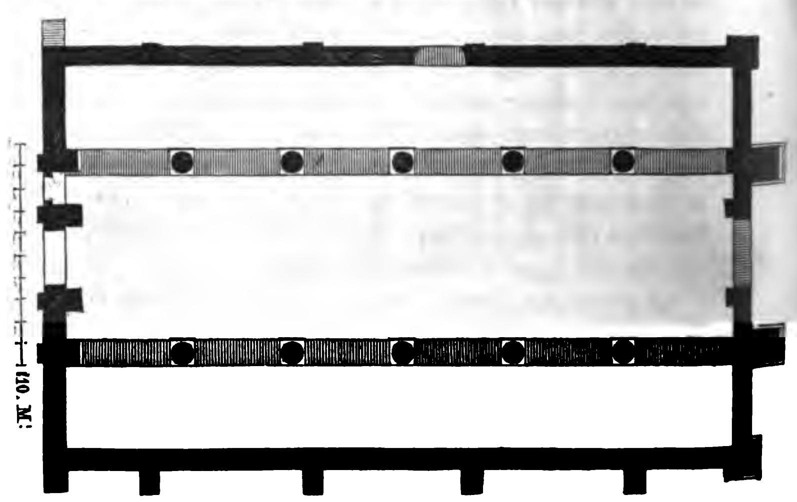
La grange aux dîmes, dans la cour, sur le bord de l'étang, est, je crois, la partie la plus curieuse de ce grouppe de constructions qui formaient l'ancien prieuré de Perrières ; elle offre comme plusieurs autres granges d'abbaye, une grande nef et des bas-côtés abrités par un énorme toit. Les murs sont de transition (fin du XIIe.), et les arcades de la

grande nef, au nombre de six de chaque côté, reposent sur



COUPE LONGITUDINALE DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

des colonnes monocylindriques à chapiteaux ornés de feuilles, et dont les bases se rattachent au socle par des pattes.



PLAN DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

M. Victor Petit a dessiné le gable donnant sur la cour ; on y voit la grande porte charretière et la petite porte.

Les charrettes attelées entraient facilement avec leurs charges de blé, et pour la plus grande commodité, elles sortaient par l'extrémité opposée, où il existait une porte pareille à la première.

Cette belle grange qui pouvait contenir plus de 40,000



V. Petit del.

GRANGE DE PERRIÈRES (XIIe. SIÈCLE).

gerbes de blé avait près de 100 pieds de longueur. Elle appartient aujourd'hui à deux propriétaires et a été divisée

par un mur, sur la largeur. La partie donnant sur la cour, que nous avons figurée, appartient à Madame Poignant, dont la ferme est à peu de distance.



CHAPITEAU ET COLONNE DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

Nous donnons enfin l'esquisse d'une des colonnes monocylindriques avec son chapiteau de transition garni de feuilles de laurier.

Ce peu de mots suffit avec les figures, pour faire connaître l'importance archéologique du prieuré de Perrières ; on pourrait entrer dans beaucoup plus de détails sur son histoire.

Odon Rigault, archevêque de Rouen, qui y coucha, en 1255, a consigné un paragraphe concernant deux moines qu'il y trouva, et dont la conduite était de nature à mériter une admonestation sévère; voici le passage du journal d'Odon Rigault :

« Ipsa die pernoctavimus apud Perrerias cum expensis « prioratus. Summa C. III solidi, X denarii.

« III Idus Januarii monuimus duos monachos majoris mo- « nasterii ibi residentes, eorum priore absente, licet essent « exempti, ut ita se gererent dum morarentur in illo priora- « tu, ne infamia de eorum vita ad aures nostras deveniret. « Quia ratione delicti in nostra provincia perpetrati, contra « ipsos procederemus, prout dictaret ordo juris. »

Les environs du prieuré sont rafraîchis par un ruisseau qui prend sa source à peu de distance, et qui, après avoir

parcouru tout l'espace occupé par le grès, finit par se perdre entre cette roche et les couches calcaires qui lui succèdent. De là il se rend, selon toute apparence, dans la Dive par des voies souterraines. C'est un phénomène absolument analogue à celui que nous avons signalé à Grainville-la-Campagne pour la rivière de Muance.

Le ruisseau de Perrières met en mouvement deux moulins : l'un qui est à la porte de l'abbaye, sous l'étang; l'autre à l'extrémité de la paroisse du Breuil, près de l'endroit où le courant disparaît. Ces deux moulins sont mentionnés dans les anciennes chartes du prieuré.

OLENDON.

Olendon, *Olendona.*

L'église d'Olendon n'est pas remarquable. La nef paraît avoir été romane, car les murs latéraux sont en partie couronnés de modillons, mais des reprises considérables ont été faites dans ces murs, et les fenêtres modernes sont de forme carrée.

La façade occidentale, au contraire, est assez bien conservée et construite en appareil moyen. La porte qui s'ouvre au centre est ornée d'un double zigzag et d'un rang d'étoiles. L'archivolte repose sur des colonnes à chapiteaux godronnés.

Le clocher, au centre, avec toit en bâtière, a été refait, moins la tourelle de l'escalier.

Le chœur doit appartenir, en grande partie, à la 1re. période ogivale; des dents de scie garnissent la corniche, mais il a été allongé et l'extrémité orientale est moderne.

On remarque dans ce chœur plusieurs tombes appartenant aux d'Ouésy qui étaient seigneurs de la paroisse.

Cette église est dédiée à saint Jean-Baptiste. Le seigneur nommait à la cure.

Près de l'église est un château moderne, qui appartient à M. le Cte. de Maussion, membre du conseil de l'Association Normande, par suite de son mariage avec Mlle. de Rhulière, petite-fille de M. d'Ouésy; une longue avenue le précède. La façade date de 1715, mais la partie postérieure est plus ancienne.

Anciennement la famille d'Ouésy-d'Olendon possédait la plupart des propriétés de la commune. M. de Maussion a fait divers essais de culture perfectionnée sur ses terres qui en proviennent.

Dans un des villages d'Olendon naît un ruisseau qui, après avoir traversé plusieurs fermes, se perd comme celui de Perrières et poursuit sa course souterraine au-dessous d'une vallée sèche.

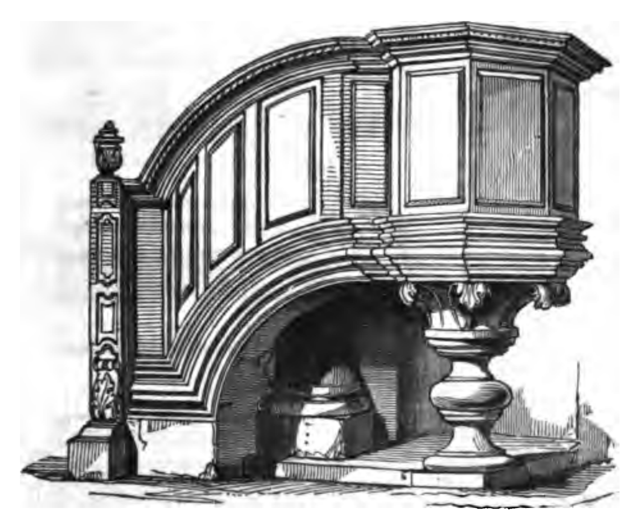
SASSY.

Sassy, *Saceium.*

L'église de Sassy a été signalée par moi il y a plus de 20 ans, comme intéressante à étudier : on verra par les figures ci-jointes qu'elle méritait la mention que j'en ai faite.

Cette église est en forme de croix : romane, jusques et y compris le transept (contreforts plats, modillons à figures, petites fenêtres au nord) qui a été retouché au XVe. siècle, quand on a surélevé la tour : celle-ci est centrale et carrée avec toit à double égout, romane à sa partie

inférieure, du XVe. à la partie supérieure. Une chaire en



V. Petit del.

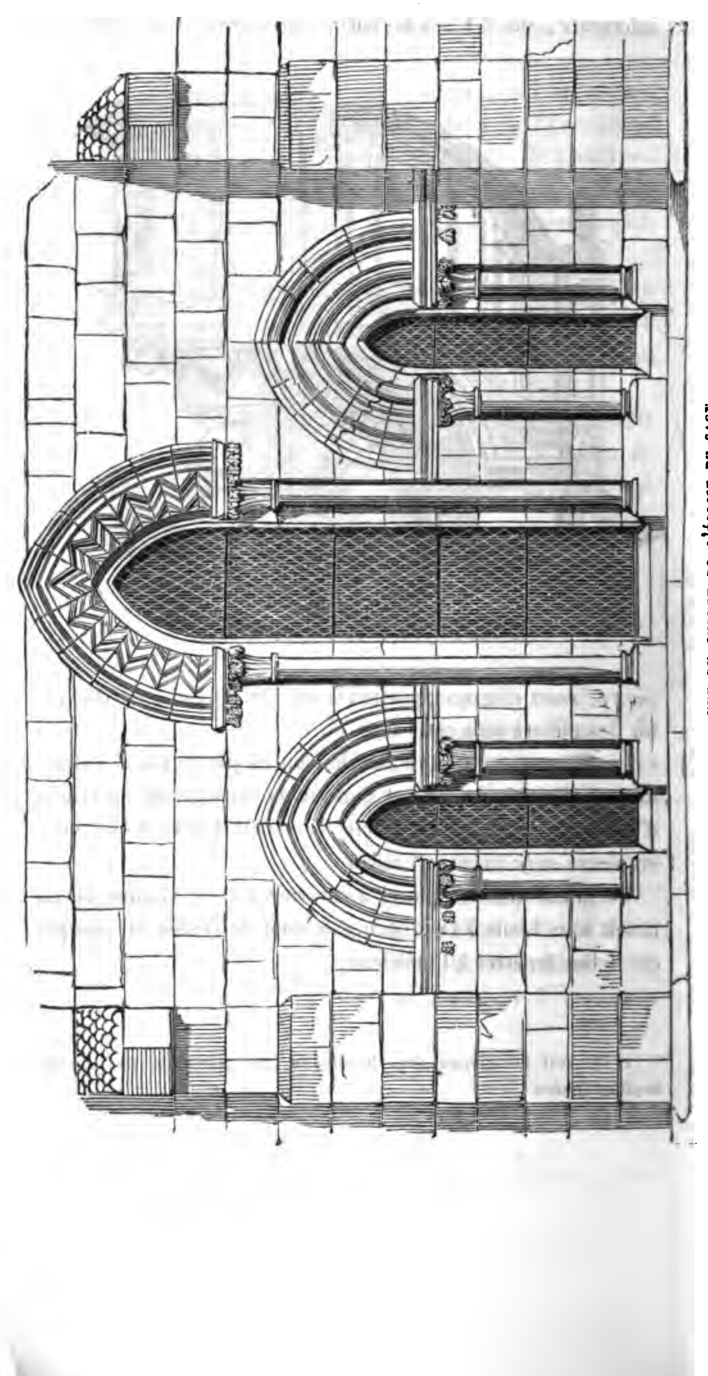
CHAIRE EN PIERRE DANS L'ÉGLISE DE SACY.

pierre, assez élégante, portant la date 1616, est appliquée sur un des pilliers sous cette tour.

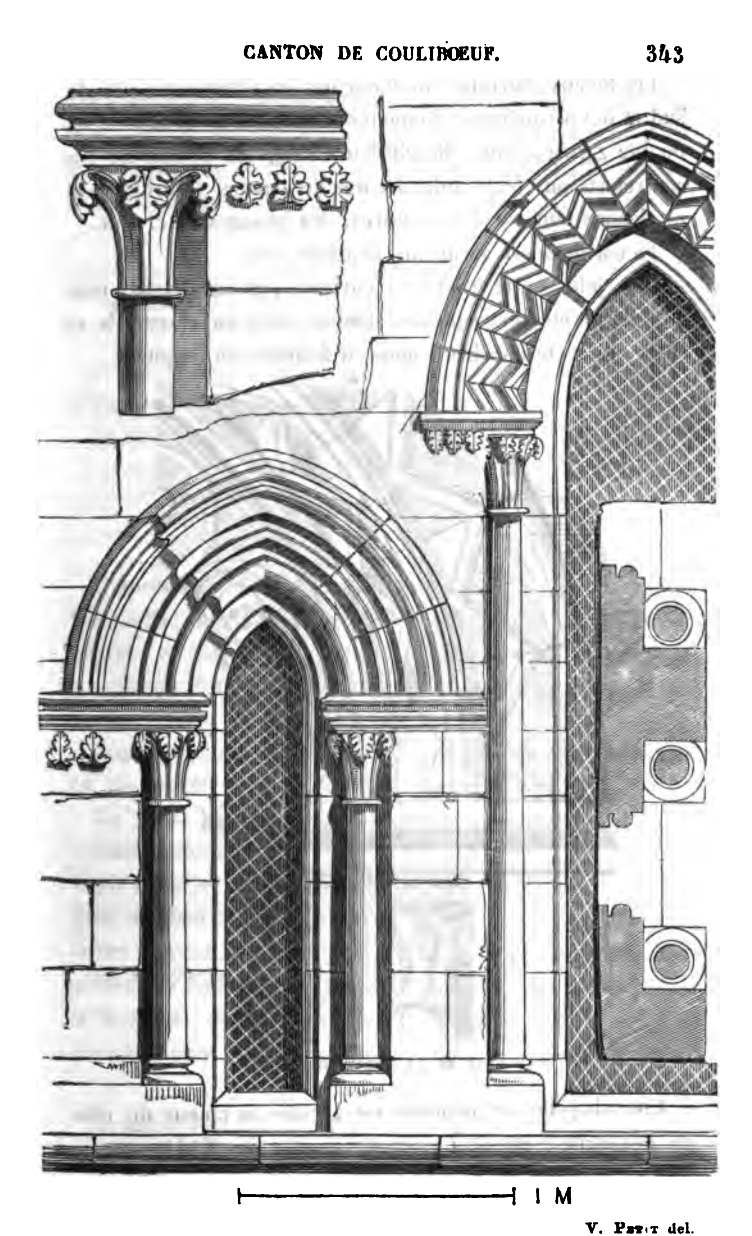
Le chœur est du XIIIe. siècle : on en jugera par ces charmantes fenêtres du chevet dont nous donnons un spécimen d'après le dessin qu'en a fait M. Victor Petit; il est voûté en pierre avec arceaux croisés.

Un grand autel en pierre à colonnes torses, comme on en faisait sous Louis XIV, occupe le fond de l'église et masque ces belles fenêtres à l'intérieur.

(1) On voit au niveau des chapiteaux une guirlande de grandes feuilles frisées.



VUE DU CHEVET DE L'ÉGLISE DE SACY.



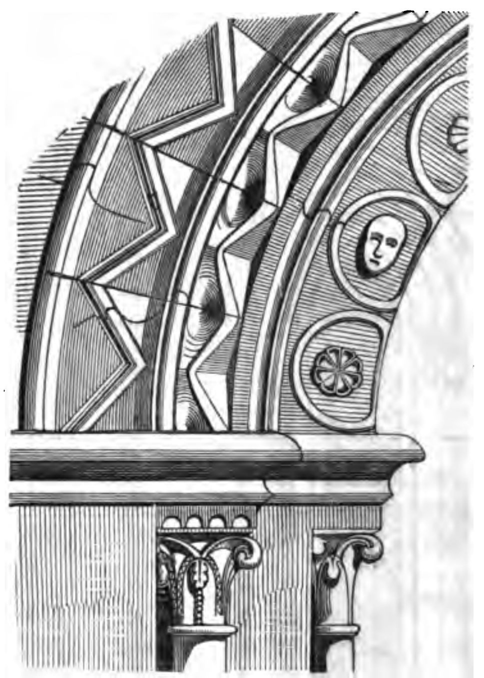
V. Petit del.

FENÊTRE CENTRALE ET UNE DES FENÊTRES LATÉRALES DU CHEVET DE SACY.
— DÉTAIL DES CHAPITEAUX.

Les fenêtres latérales du chœur ont été élargies du côté du sud et ont perdu leurs colonnettes ; l'une d'elles est ornée d'un double zigzag, l'autre de plusieurs rangs de canelures. Les contreforts ont leurs toits décorés de bandes imbriquées et de dessins figurant des arcatures, des losanges, etc., etc.

La corniche est garnie de dents de scie.

Une jolie porte romane, curieuse par ses détails, mais d'une légèreté remarquable, donnait accès au chœur de ce côté ; elle a été bouchée : nous en donnons un fragment.



FRAGMENT DE LA PORTE MÉRIDIONALE.

Une chapelle seigneuriale est accolée au chœur du côte de l'évangile : elle doit avoir été ajoutée au XVIIe. siècle.

On a arraché, à la révolution, une inscription gravée sur une table de marbre et enchâssée dans un encadrement de pierre, laquelle se trouve aujourd'hui au château de Sassy, et qui est ainsi conçue :

CY GIST MESSIRE
NICOLAS DE VAUQUELIN
VIVANT CHEVALIER SEIGNEUR
DE SASSY DE FRENEUSE
ET AUTRES LIEUX LE QUEL
DECEDA LE 20 JANVIER
1691 ET FUT MIS EN LA CAVE
SOUS CETTE CHAPELLE
AU TOMBEAU DE SES ANCESTRES
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

D'après les renseignements donnés par Mme. la comtesse de Vauquelin, la terre de Sassy est entrée dans la famille par le mariage de Nicolas de Vauquelin, seigneur des Ivetaux, avec Marguerite Jeanne de Fontenay, héritière de Sassy, le 30 octobre 1498.

Ainsi, la famille de Vauquelin, serait depuis trois siècles en possession de la terre seigneuriale de Sassy.

Le poëte Vauquelin de La Fresnaye, connu par son art poétique, des satyres, des idylles et autres pièces de vers (1), vivait dans la seconde moitié du XVIe. siècle et mourut à Caen en 1607 : il avait épousé la fille de notre vieil historien de Caen, de Bras, qui lui céda sa charge de lieutenant-général du bailliage de Caen ; charge qu'il remplit avec talent et intégrité, et dont il se démit lui-même dans sa vieillesse pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. C'est

(1) Son livre de poésies fut imprimé à Caen, en 1605, chez Macé, en en 2 volumes in-12.

lui qui, dit-on, a fait construire la chapelle seigneuriale de l'église, on croit qu'il y est enterré.

Un de ses fils, le poëte Vauquelin des Ivetaux, sieur de Sacy, après avoir rempli quelque temps, comme son père, les fonctions de lieutenant-général du bailliage de Caen, s'en démit en faveur de son frère et fut appelé à la Cour de Henri IV : il fut ensuite précepteur de Louis XIII. Il se retira comblé de faveurs à l'avénement de ce prince au trône, et mourut fort âgé en 1649. La terre de Sassy a jusqu'à nos jours continué d'appartenir à sa famille. Le dernier descendant des Vauquelin, M. Ch. de Vauquelin de Sacy, est mort il y a quatre ans. Ami des arts et de l'archéologie, il faisait partie de la plupart des associations littéraires et scientifiques de Caen. Il mettait avec une grande obligeance son habile pinceau à la disposition des corps savants auxquels il appartenait ; on connaît de lui bon nombre de lithographies ; il fut un des principaux collaborateurs de M. Galeron pour la Statistique de l'arrondissement de Falaise. M. de Vauquelin, un des membres fondateurs de la Société française pour la conservation des monuments, a entrepris avec moi plusieurs excursions archéologiques et j'avais pu apprécier ses connaissances variées et son dévoûment à la gloire du pays. Dans sa jeunesse, M. Ch. de Vauquelin avait voyagé en Amérique ; plusieurs de ses toiles ont été admises aux expositions de Paris.

Le château de Sassy appartient aujourd'hui à sa veuve, Mme. la comtesse de Vauquelin, née de Cauvigny.

Robert Wace nous apprend que le sire de Sassy était à la conquête de l'Angleterre, en 1066 ; il le cite avec le seigneur d'Ouilly-le-Tesson, dont nous avons indiqué le château. CIL DOILLIE ET CIL DE SACIE.

Un Robert de Sacy figure dans les chartes de fondation du prieuré de Perrières, à la fin du XIe. siècle ; un autre

Robert de Sacy est un des témoins cités dans la charte que Henri Ier. accorda à l'abbaye de St.-Evroult, en 1138; en 1272, un Richard de Sacy figure aux revues de Tours parmi les guerriers qu'envoyait alors la vicomté de Falaise à Philippe-le-Hardi, pour combattre dans ses armées (1).

Le château des sires de Sacy était établi sur des rochers quartzeux qui se lient à ceux de Perrières et de Rouvres, et qui occupent une partie de la commune : il se composait d'une double enceinte encore visible; le fossé de la dernière enceinte est creusé dans la roche; il a encore dans plusieurs de ses parties 15 à 20 pieds de profondeur.

Les eaux d'une fontaine située sur Olendon étaient amenées par des conduits souterrains et alimentaient les fossés.

Dans une de ces enceintes on retrouve l'ancien manoir seigneurial où le poëte normand, Vauquelin de La Fresnaye, passa ses derniers jours. C'est aujourd'hui une ferme.

Le château des Vauquelin a été reconstruit dans le siècle dernier, à une certaine distance et au nord-est de l'ancien, au-delà de l'église. Il se compose d'un corps central et de deux pavillons. Une partie des constructions est de 1739, l'autre un peu postérieure (1748).

Il existe à Sassy deux fermes qui peuvent être visitées avec intérêt; l'une près du château moderne offre encore une cheminée du XVe. siècle.

Au sud de l'église est aussi un ancien manoir assez important qui peut remonter au temps de Louis XIII. C'est le manoir de la Varende.

ERNES.

Ernes, *Ernæ.*

L'église d'Ernes offre le mélange du style roman et du

(1) V. Rôles normands, p. 279; M. Galeron, Statistique de l'arrondissement de Falaise, t. IIIe.

style ogival ; elle nous montre comment ce dernier style s'est combiné avec l'autre dans le XIIe. siècle : nous ne connaissons pas la date de l'église d'Ernes ; mais nous ne serions pas surpris que, malgré son caractère de transition, elle ne datât que du commencement du XIIIe. siècle.

Les murs de la nef et du chœur sont en moyen appareil, garnis de contreforts plats ; les corniches portent sur des modillons d'un relief assez considérable ; sur un d'eux on distingue le petit tonneau que nous citions à Condé ; sur d'autres, on voit les crosses ou crochets des chapiteaux du XIIIe. siècle, et les figures variées des modillons ordinaires.

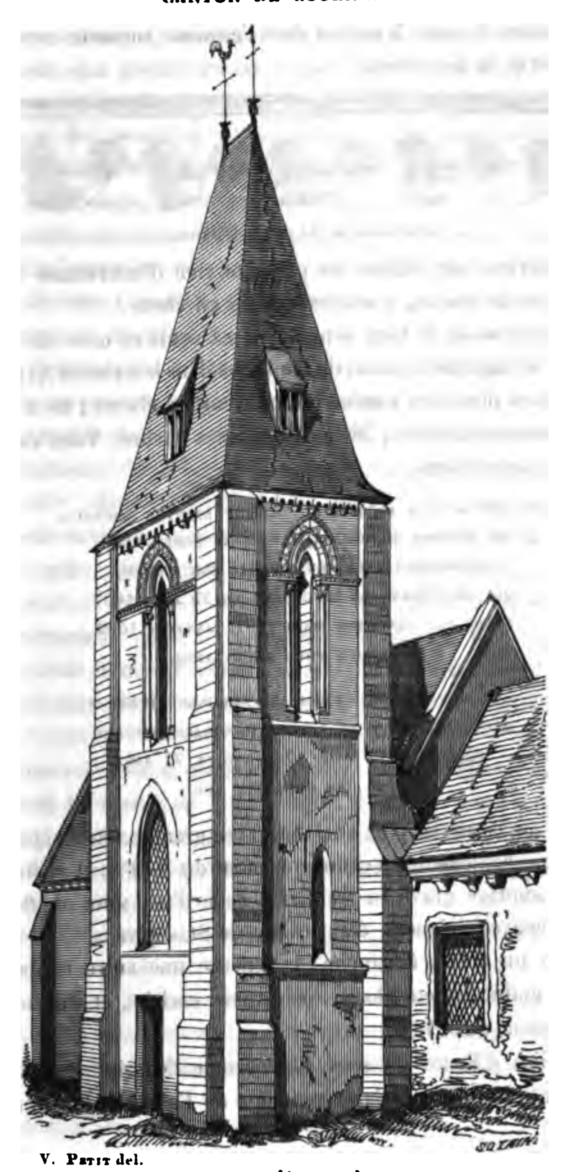
Les fenêtres primitives ont été défigurées et remplacées par des ouvertures carrées, la porte occidentale est aussi moderne.

Une porte cintrée de transition existe encore dans le mur latéral du sud.

Au chevet existait une grande fenêtre à plusieurs baies, du XIIIe. siècle, que l'on a bouchée lors de l'établissement d'un autel à grand rétable.

L'église n'a pas de transept, mais la tour est construite latéralement du côté du sud, à l'extrémité de la nef. Elle communique avec elle et le dessous en est voûté. Nous avons fait graver une vue de cette tour.

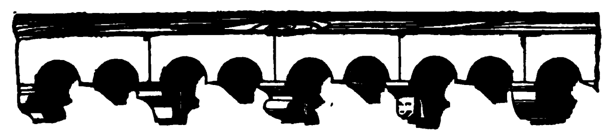
Elle se termine par un toit pyramidal à quatre pans en charpente, couvert en ardoises, qui, au lieu d'offrir une pointe au sommet comme les tours à toits de pierre, porte un petit faîte et deux croix aux extrémités du faîtage. Comme on le voit par mon dessin, l'étage supérieur est la partie la plus intéressante et la mieux conservée de la tour. Une fenêtre lancette existe sur chacun des côtés du carré ; leurs archivoltes sont ornées d'un zigzag très-délicat qui rappelle celui que nous observions tout à l'heure aux fenêtres du chevet de Sassy. La corniche a des modillons élégants que



V. Petit del.

TOUR DE L'ÉGLISE D'ERNES.

nous avons dessinés à part et dont l'esquisse suivante montre le galbe et la disposition.



CORNICHE DE LA TOUR D'ERNES.

L'intérieur de l'église ne présente rien d'intéressant : il n'y a pas de voûtes, mais des lambris en chêne.

Le dessous de la tour seulement est voûté et orné de colonnes à chapiteaux garnis de feuillages dans le style du XIIIe.

On voit plusieurs tombes à l'intérieur du chœur ; les unes très-usées et illisibles, les autres lisibles encore. Voici deux de ces inscriptions :

CY GIST MESSIRE DE SARCILLY VIVANT ESCUYER SEIGNEUR
ET PATRON HONORAIRE D'ERNES ET NOBLE DAME
CATHERINE DALENÇON VIVANTE SON ESPOUSE
QUI DÉCÉDÈRENT LA DITE DAME LE 29 JUIN 1607
ET LE DIT SIEUR SON MARI LE 11 JANVIER 1609
PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

CY GIST MESSIRE GEORGES DE SARCILLY VIVANT
ECUYER SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE D'ERNES
DÉCÉDÉ LE 17 MARS 1712 AGÉ DE 72 ANS.
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Une autre pierre plus ancienne avec grandes lettres gothiques, probablement du commencement du XVIe., et portant un personnage gravé au trait, est celle d'un sieur de Sarcilly, écuyer seigneur d'Ernes et de St.-Sylvain.

Sous un autel, à gauche, est encore une autre tombe à lettres gothiques en plomb, en partie cachée, et du commencement du XVIe.

L'église d'Ernes est sous l'invocation de saint Paterne; elle était, en 1789, à la présentation de l'abbaye de Sainte-

Barbe-en-Auge, et desservie par un chanoine de cette maison. Le presbytère ou prieuré était au nord de l'église ; il communiquait avec celle-ci par une entrée particulière qui a été bouchée, mais que l'on peut voir encore ; le patronage d'Ernes appartenait à l'abbaye de Sainte-Barbe, par suite de la donation que Froger, évêque de Séez, fit, en 1080, aux chanoines de cette maison (1). Roger de Combray et Guillaume de Soliers, qui assistèrent à cette donation, discutèrent vivement le droit de patronage, et Lisiard, successeur de Froger, le contesta et était disposé à l'enlever aux religieux de Sainte-Barbe. Un accord survint en 1190 et ils en jouirent paisiblement ensuite.

L'ancien château existe près de l'église; il sert aujourd'hui de ferme : c'est là qu'habitait anciennement la famille de Sarcilly, dont les tombes sont dans l'église. On voit tout près de là des constructions anciennes du XIVe. siècle peut-être qui, je crois, ont fait partie du château primitif (l'escalier garni de contreforts et la porte d'entrée) ; la plus grande partie des bâtiments actuels doit être du temps de Henri IV et de Louis XIII. La famille de Sarcilly est éteinte ; les biens ont passé en partie à M. de St.-Pol, de Neuilly-le-Malherbe.

Une vallée sèche creusée au milieu de la grande oolite règne depuis les roches de Sassy jusqu'à Ernes, où elle se ramifie avec la vallée du Laison ; il n'est pas douteux, pour moi, qu'il n'y ait à une certaine profondeur un ruisseau au milieu de ce vallon.

A ce cours d'eau souterrain se lie peut-être le phénomène que voici :

« A des époques irrégulières, quelquefois tous les ans,
« quelquefois tous les trois, quatre ou cinq ans, on voit
« tout-à-coup jaillir de terre des eaux très-claires, très-

(1) V. le cartulaire de Ste.-Barbe.

« limpides, qui couvrent les petits champs voisins, et y
« séjournent jusqu'à deux ou trois mois. Pendant ce temps,
« l'eau est presque toujours si abondante, qu'en la dirigeant,
« on la ferait aisément servir à donner le mouvement à
« un moulin. »

Je suppose que ces eaux viennent du ruisseau souterrain dont je viens de parler et dont les issues se trouvent insuffisantes à certaines époques, ce qui produit un engorgement et par suite l'apparition des eaux à la surface du sol.

On ne sera pas peu surpris d'apprendre que ce phénomène si naturel a donné lieu aux fables les plus invraisemblables : on dit, entre autres choses, que l'apparition de ces eaux produit des maladies très-dangereuses; il y a long-temps que ces fables et d'autres semblables étaient répandues dans le public, car André Duchesne, dans ses *Antiquités des villes de France* (p. 1004), et Belleforest, dans sa cosmographie, parlent de la mare d'Ernes. Voici le passage d'André Duchesne :

« Une rareté remarquable en ce territoire, c'est qu'au
« village d'Ernes, situé d'ailleurs en pleine campagne et
« destitué de tous fleuves et ruisseaux, la mer, distante
« de là de huit ou neuf grandes lieues, y roule quelque-
« fois de ses eaux en si grande abondance, et par conduits
« incognus, qu'elles y font un lac ou estang garny de plu-
« sieurs sortes de bons poissons, et qui se sèche aussi quand
« elles se retirent. »

A coup sûr, les eaux de la mare d'Ernes ne viennent pas de la mer; elles sont parfaitement douces et d'ailleurs à un niveau plus élevé que les eaux marines, ce qui ne permettrait pas à celles-ci de se rendre à Ernes par des canaux souterrains, lors même que l'existence de ces canaux serait possible. Nous n'avons rapporté ces fabuleuses assertions, auxquelles d'ailleurs personne n'ajoute plus foi dans le village, que parce qu'elles ont été reproduites dans les deux ouvrages que nous venons de citer.

FAVIÈRES.

L'église de Favières est petite et moderne, surmontée d'un petit porte-cloche à une baie : on rapporte qu'elle a été élevée au siècle dernier par une demoiselle d'Ifs; c'était une annexe. La paroisse est maintenant réunie à Escures pour le spirituel.

ESCURES.

Escures, *Escurium*.

L'église d'Escures se compose d'un chœur, d'une nef et d'une tour ajoutée à l'extrémité occidentale, et sous laquelle s'ouvre la porte principale. Cette tour du siècle dernier, est couverte d'une calotte à pans coupés en forme de cloche, sans élégance, au sommet de laquelle une petite lanterne sert de pivot à la croix terminale.

La nef a été reconstruite avant la tour, je crois, mais on a conservé dans la maçonnerie, des contreforts qui peuvent remonter au XVe. siècle.

Le chœur, à chevet droit, est la seule partie qui mérite l'attention; il remonte à la fin du XIIe. siècle ou aux premières années du XIIIe. : cette date est indiquée par des lancettes dont l'archivolte est portée de chaque côté sur une colonnette de transition; par la porte bouchée du même style qu'on voit du côté du nord, enfin par la corniche bordée de moulures en têtes de cloux. Des fenêtres nouvelles ont été ouvertes du côté du sud, mais l'appareil n'a point été altéré; il se compose de pierres de taille de moyenne grandeur.

Le cimetière renferme plusieurs tombes : la plupart se rapportent à une famille de Malherbe, qui possédait

« limpides, qui couvrent les petits champs
« séjournent jusqu'à deux ou trois mois. Pe
« l'eau est presque toujours si abondante,
« on la ferait aisément servir à don
« un moulin. »

Je suppose que ces eaux vienn
dont je viens de parler et dont l
santes à certaines époques, ce
et par suite l'apparition des

On ne sera pas peu surp
si naturel a donné lieu
on dit, entre autres
produit des maladies
ces fables et d'au ,
public, car Andr ...chement,
France (p. 1 ... le chemin haussé
parlent de l

« Une ... *romain*. Sur la hauteur, près de
« villag ...eron, au point où la vue s'étend le plus
« de ...di, du côté de la Dive et des campagnes de
« ..., on rencontre un emplacement que l'on regarde
« ...me un ancien camp.

« On y voyait, avant le partage des communaux, des
« retranchements de 15 à 20 pieds de profondeur en carré.

(1) Voici quelques-unes des épitaphes gravées sur ces tombes :

CI GIT LE CORPS DE DAME MARIE RENÉE DE PHILIPPE
VEUVE DE FEU PIERRE DE MALHERBE
DÉCÉDÉE LE 18 SEPTEMBRE 1788.

CI GIST LE CORPS DE DAME MARIE JULIENNE
BOUCHER ÉPOUSE DE M. LOUIS AMBROISE
DE MALHERBE, DÉCÉDÉE LE 11 NOVEMBRE 1803.

CI GIST LE CORPS DE MESSIRE LOUIS AMBROISE
DE MALHERBE CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE
DE SAINT LOUIS.

(2) T. 2, p. 142.

…ants y ont trouvé d'anciens puits, et ont re-
…ondements de maisons à peu de distance. Ils
…nt recueilli de vieux morceaux de poterie
…nt. On a toujours eu l'opinion, parmi
…it été autrefois fortifié. » (*Statistique*
…*laise.*)
…haussé que nous venons de si-
…de la colline, donne quelque
…nte. Il y a eu, comme je
…es dans la plaine, entre
…int culminant a pu,
…ssi pour refuge.
… le berceau de la famille de
…taine importance à la fin du XIe.
… au XIIIe. Il n'y a pas de motifs pour
…e opinion qui était aussi celle de l'abbé De La
…(1). Raoul d'Escures obtint des fiefs en Angleterre, de Guillaume-le-Conquérant; il se fit ensuite religieux et devint abbé de St.-Martin de Séez: il quitta plus tard ce monastère, passa en Angleterre où il possédait des biens considérables, fut nommé par Henry Ier. évêque de Rochester, puis archevêque de Cantorbéry. Il mourut en Angleterre en 1122. Son frère Sieffred avait été abbé de Glocester et évêque de Chichester (2). Plusieurs autres membres de cette famille datèrent en Angleterre au XIIe. siècle.

En Normandie, Simon d'Escures qui avait signé, en 1191, une charte pour l'abbaye d'Ardennes, fut quelque temps après le premier maire de Caen sous Jean-Sans-Terre : il reçut alors en dépôt un grand nombre d'effets précieux appartenant au trésor de la couronne.

La seigneurie d'Escures appartenait à une ancienne famille

(1) Notes manuscrites communiquées par M. Galeron.
(2) Ordéric Vital

encore il y a quelques années le château d'Escures (1).

Voie romaine. A l'est d'Escures, au pied de l'éminence qui porte l'église et le village, passe une voie qui vient directement de Percy et se rend à Grisy, à Vendœuvre et à Jort : M. Le Grand l'a signalée le premier et je l'ai décrite dans mon Cours d'antiquités (2). C'est sur les territoires d'Escures et de Grisy que cette chaussée m'a présenté le plus de caractère ; elle conserve presque constamment dans ce parcours un niveau plus élevé que le sol environnant ; cette élévation est généralement de 1 pied, 1 pied 1|2 et 2 pieds ; elle est même d'un mètre sur les hauteurs de Grisy. Elle se compose de pierres calcaires d'une petite dimension comme le chemin haussé de Vieux à Exmes, que nous avons précédemment signalé dans un certain nombre de communes, et dont cette route ne paraît d'ailleurs qu'un embranchement, puisqu'elle opère, à Jort, sa jonction avec le chemin haussé dont nous parlons.

Emplacement présumé romain. Sur la hauteur, près de l'église, dit M. Galeron, au point où la vue s'étend le plus loin vers le midi, du côté de la Dive et des campagnes de l'Hiémois, on rencontre un emplacement que l'on regarde comme un ancien camp.

« On y voyait, avant le partage des communaux, des « retranchements de 15 à 20 pieds de profondeur en carré.

(1) Voici quelques-unes des épitaphes gravées sur ces tombes :

CI GIT LE CORPS DE DAME MARIE RENÉE DE PHILIPPE
VEUVE DE FEU PIERRE DE MALHERBE
DÉCÉDÉE LE 18 SEPTEMBRE 1788.

CI GIST LE CORPS DE DAME MARIE JULIENNE
BOUCHER ÉPOUSE DE M. LOUIS AMBROISE
DE MALHERBE, DÉCÉDÉE LE 11 NOVEMBRE 1803.

CI GIST LE CORPS DE MESSIRE LOUIS AMBROISE
DE MALHERBE CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE
DE SAINT LOUIS.

(2) T. 2, p. 142.

« Les habitants y ont trouvé d'anciens puits, et ont re-
« marqué des fondements de maisons à peu de distance. Ils
« y ont pareillement recueilli de vieux morceaux de poterie
« lors du défrichement. On a toujours eu l'opinion, parmi
« eux, que ce point avait été autrefois fortifié. » (*Statistique de l'arrondissement de Falaise.*)

Le voisinage du chemin haussé que nous venons de signaler, et qui passe tout près de la colline, donne quelque vraisemblance à l'opinion précédente. Il y a eu, comme je l'ai dit, des habitations gallo-romaines dans la plaine, entre Magny et la butte d'Escures ; ce point culminant a pu, dans des temps de trouble, être choisi pour refuge.

M. Galeron place à Escures le berceau de la famille de ce nom qui eut une certaine importance à la fin du XIe. siècle, au XIIe. et au XIIIe. Il n'y a pas de motifs pour contester cette opinion qui était aussi celle de l'abbé De La Rue (1). Raoul d'Escures obtint des fiefs en Angleterre, de Guillaume-le-Conquérant ; il se fit ensuite religieux et devint abbé de St.-Martin de Séez : il quitta plus tard ce monastère, passa en Angleterre où il possédait des biens considérables, fut nommé par Henry Ier. évêque de Rochester, puis archevêque de Cantorbéry. Il mourut en Angleterre en 1122. Son frère Sieffred avait été abbé de Glocester et évêque de Chichester (2). Plusieurs autres membres de cette famille datèrent en Angleterre au XIIe. siècle.

En Normandie, Simon d'Escures qui avait signé, en 1191, une charte pour l'abbaye d'Ardennes, fut quelque temps après le premier maire de Caen sous Jean-Sans-Terre : il reçut alors en dépôt un grand nombre d'effets précieux appartenant au trésor de la couronne.

La seigneurie d'Escures appartenait à une ancienne famille

(1) Notes manuscrites communiquées par M. Galeron.

(2) Ordéric Vital

de Malherbe : la terre et le château ont été vendus, il y a quelques années, par cette famille, à M. de Laise, officier supérieur de cavalerie, officier de la légion d'honneur, qui l'habite durant l'été.

L'ancien manoir seigneurial est occupé par le fermier ; il avait été entouré de fossés. On y voit des tours rondes à toits coniques, et il peut dater de la fin du XVIe. siècle. Le château actuel a été construit au-dessous de l'ancien ; il est entouré de jardins et de plantations.

GRISY.

Grisy, *Griseium.*



ÉGLISE DE GRISY. V. Petit del.

L'église de Grisy, dont nous donnons une esquisse, appar-

tient, en grande partie, au style ogival primitif; le chœur, qui paraît du XIIIe. siècle, a des voûtes du XVe. Le portail occidental de la nef est roman de transition avec archivolte garnie de plusieurs rangs de zigzags. Une autre porte, dans le mur septentrional de la nef, offre l'inscription suivante sur son archivolte, en caractères gothiques :

lan mil cccc lxxx iiii

11e. jour de mai (*Suivent d'autres mots illisibles*).

Je suppose qu'il s'agit de la date de cette porte qui serait ainsi de 1484.

La tour paraît aussi du XVe. siècle; elle est accolée à l'église entre chœur et nef, et se termine, comme le montre mon dessin, par un parapet crénelé qui lui donne l'aspect d'un petit donjon, et qui ne doit pas être antérieur à la fin du XVIe. siècle ou au XVIIe.

On lit sur une pierre tombale, dans le chœur :

CY GIST ET REPOSE LE CORPS
DE JACQUELINE DE LA MORNIÈRE EN SON
VIVANT FEMME DE MESSIRE JEHAN
DE LA FLE.... SIEUR DE GRISY ET FILLE
DE DEFFUNCT MESSIRE ESTIENNE . . . .
. . . . LE 18 DE
JUILLET 1570. PRIEZ DIEU POUR SON AME.

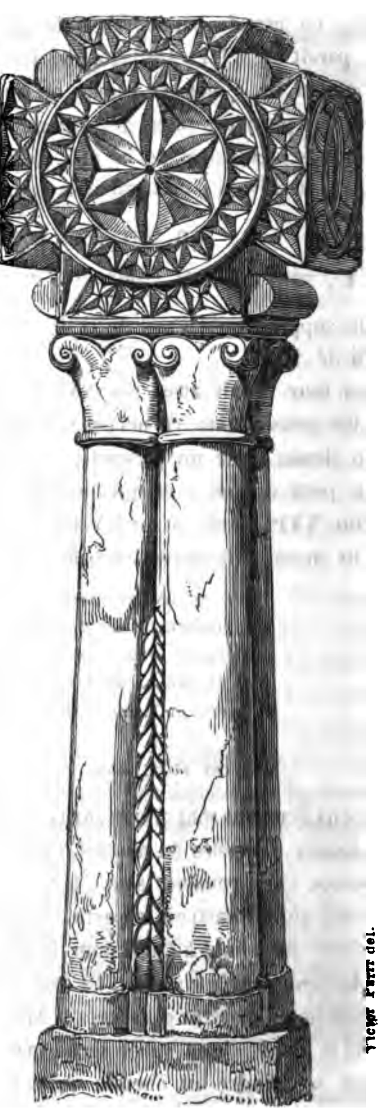
Deux écussons sont gravés sur ce tombeau : l'un porte quatre croissants, écartelés en sautoir, l'autre des bandes diagonales croisées. Ces armoiries sont, à ce qu'il paraît, celles de la famille qui a construit la partie la plus ancienne du château.

Grisy est réuni à Carel pour le spirituel.

Ancienne croix romane. La voie romaine que nous avons indiquée en parlant d'Escures, arrive à Grisy après avoir suivi le bord d'une vallée sèche inclinée vers la Dive : elle vient se joindre au chemin qui conduit de Grisy à Ven-

d'œuvre. Au point de jonction des deux routes qui est aussi le point de séparation des deux communes, et sur le côté droit de la voie on remarque une croix romane fort curieuse que M. de Brébisson et M. Galeron ont signalée et dont voici un dessin très-exact de M. Victor Petit. Ce petit monument se compose d'une croix grecque ornée, au centre, d'un fleuron et d'un cercle garni de moulures, portée sur quatre colonnes en faisceau : le tout est taillé dans le même bloc de pierre calcaire et d'un seul morceau.

Cette croix date du XIIe. siècle, et c'est un monument unique dans le département : je ne connais pas de croix de chemin ni de croix de cimetière aussi ancienne ni aussi



CROIX ROMANE, A GRISY.

remarquable d'exécution. Celle-ci qui servait de limite entre deux communes n'a jamais été déplacée, et, quoique un peu inclinée, elle est très-solidement engagée dans la terre.

Le château de Grisy appartient à M. de Brévedent (1) : ce château se compose de constructions irrégulières qui dominent une cour au milieu de laquelle est une pièce d'eau. La façade est de 1702 ; mais le pavillon de droite est plus ancien et remonte au XVII°. siècle ou à la fin du XVI°. ; les dépendances du château s'étendent jusqu'à la Dive qui coule à peu de distance.

M. Le Jeune de Grisy, conseiller au parlement, possédait ce château au XVIII°. siècle. Au XVI°. siècle, la seigneurie de Grisy appartenait à une autre famille, comme le prouvent les pierres tombales de l'église.

M. Galeron rapporte qu'autrefois les seigneurs de Grisy étaient protestants ; on indique un emplacement où devait être l'ancien prêche. On dit que, pendant les guerres de religion, les seigneurs protestants de Grisy furent massacrés, et que les créneaux du parapet de la tour furent établis à cette époque de troubles.

Grisy a eu fort long-temps des vignobles ; la carte de Cassini (n°. 62) les indique sur le coteau orienté au midi, à un kilomètre au nord de l'église : on montre encore l'emplacement de la maison du gardien, et il existait il y a quelques années des vieillards qui avaient vu arracher les derniers ceps.

MORIÈRES.

Morières, *Moreriæ*, *ecclesia de Moreriis*.

L'église de Morières présente un parallélogramme rectangulaire. Le portail occidental de la nef, surmonté d'un petit dôme ou tour en forme de cloche, est de 1769. Le reste

(1) M. de Brévedent, ancien officier, chevalier de la légion-d'honneur, habite ce château avec Mme de Brévedent, née de Trepret.

de la nef est plus intéressant; une partie du mur méridional est construit en arêtes de poisson, et l'on y voit une porte romane avec archivolte ornée de zigzags.

Le chœur appartient au style ogival primitif.

Cette église, sous l'invocation de Notre-Dame, était à la nomination de l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive.

VENDŒUVRE.

Vendœuvre, *Vandopera.*

L'église de Vendœuvre est en forme de croix latine. Le chœur et le centre du transept appartiennent à la première époque ogivale; les chapiteaux des colonnes sont bien traités et ont une grande analogie avec ceux de Vieux-Fumé. Le chœur est voûté; les chapelles du transept sont plus récentes : celle du sud est de l'an 1670, ce que nous apprend l'inscription suivante gravée sur la porte :

LA CHAPELLE S[t] MOR APPARTENAIT A CLAUDE
DE GRAINDORGE ESCUYER SIEUR DE MONCOURT A CAUSE
DE DAMOISELLE MADELAINNE DE LA RUE SA FAMME LAQUELLE
CHAPELLE ILS ONT FAIT REBATIR EN L'ANNÉE 1670
CEUX QUI LA POSSEDERONT APRÈS EUX QU'ILS PRIENT
DIEU DE LEURS FAIRE MISÉRICORDE.

La nef est moderne aussi bien que la tour, de forme bizarre, qui surmonte le transept et dont une grande partie est en charpente et couverte d'ardoises.

L'église de Vendœuvre est sous l'invocation de saint André. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Le château, agréablement placé sur la rive gauche de la Dive, a été construit vers 1751 par le grand-père du propriétaire actuel, M. le comte de Vendœuvre, dont le père a été maire de Caen; c'est un des châteaux modernes les plus élégants du département. M. de Vendœuvre a successivement lui-même occupé les fonctions de maire de Caen

'fet dans plusieurs départements importants, no-
's la Vienne, l'Ile-et-Vilaine et la Moselle.
aine que j'ai indiquée à Escures et à Grisy,
ive à Vendœuvre pour se rendre à Jort où
ec la voie allant à Exmes.

PONT.

son nom des ponts qui existaient très-anciennement sur la Dive : on traverse encore aujourd'hui cette rivière sur plusieurs ponts. Dès le XIe. siècle, on trouve dans une charte la paroisse désignée sous le nom de Ponts : *Terram quam tenuit Richardus in pontibus.*

L'église de Pont, qui était petite, a été détruite de nos jours, parce qu'elle nuisait à l'alignement de la route. Le portail roman, partie la plus intéressante, a été acheté par M. le comte de Beaurepaire, et transporté dans son parc de Louvagny ; l'archivolte en est ornée de zigzags.

Cette église était sous l'invocation de saint Pierre, et la cure à la nomination de l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive.

Le château de Pont, situé au milieu de bosquets et de belles prairies, sur les bords de la Dive, est considérable et moderne : il appartenait, il y a 20 ans, à la famille de Béville de Pont qui l'a vendu à M. de Vermenoux ; ce dernier l'a vendu lui-même, il y a 9 ans, à M. Bruce What, savant philologue anglais qui, après divers voyages, est venu se fixer dans ce pays.

JORT.

Jort, *Jorra, Jort.*

Jort est une localité fort intéressante par les antiquités romaines qu'on y a trouvées. Plusieurs voies venaient y aboutir, savoir : le chemin haussé de Vieux à Exmes, que nous avons

indiqué dans la campagne de Caen et de Falaise, le chemin que nous avons signalé à Ernes et à Grisy et d'autres chemins moins importants qui devaient néanmoins être très-anciens.

L'église de Jort se compose d'une nef garnie de bas-côtés, d'un transept et d'un chœur rectangulaire ; elle appartient, dans son ensemble, au roman de transition.



Victor Petit del.
FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE JORT.

Voici la façade occidentale, partie la plus remarquable de

l'église, par son élégance et sa simplicité. Une seule fenêtre surmonte la porte principale : celle-ci encadrée de trois archivoltes offre des détails finement sculptés, mais elle a été regrattée ; le centre de cette porte appartient à une restauration qu'il est facile de distinguer et qui remonte peut-être à la fin du XVIe. siècle.

L'intérieur de la nef a peu d'intérêt ; les arcades reposent sur des colonnes monocylindriques ; elles sont de forme ogive, surmontées chacune d'une fenêtre éclairant la nef principale.

La tour centrale a un toit à double égout couvert en tuiles; des reprises ont été faites en sous-œuvre sous ce clocher : les chapelles du transept qui sont voûtées sont percées l'une et l'autre d'une fenêtre flamboyante qui a remplacé la fenêtre primitive plus étroite. L'ogive se dessine dans l'arcade triomphale donnant accès au chœur ; elle est ornée d'une garniture de losanges formés par deux rangs de zigzags opposés.

Le chœur paraît un peu moins ancien. L'ogive se manifeste plus franchement dans les fenêtres qui sont là en forme de lancettes. On pourrait le rapporter aux commencements du XIIIe. siècle, au lieu que la nef semblerait plutôt appartenir à la seconde moitié du XIIe. Il est possible pourtant que cette différence de temps n'existe pas et que les deux parties soient à peu près de la même époque. L'hésitation, le mélange qui se manifeste durant la période *transitionnelle* produit parfois ces différences. L'architecte, d'abord fidèle aux anciens principes, en commençant, s'enhardit peu à peu à mesure qu'il avance dans la construction, se familiarise avec les nouvelles formes et finit par les adopter. C'est ainsi que je me suis parfois expliqué des faits semblables à ceux que je signale à Jort : toutefois, ces explications ne sont que des hypothèses, attendu que nous

n'avons pas de documents positifs pour les corroborer.

Le chœur de Jort est voûté ; on y voit plusieurs pierres tombales dont une porte des caractères gothiques : ces pierres recouvrent des seigneurs et des curés de Jort. Un de ces tombeaux est celui d'un Gaultier qui, sous Charles IX, prit le nom de Beaurepaire, par suite de l'alliance qui avait eu lieu entre sa famille et celle de Beaurepaire. Cette famille possédait alors la seigneurie de Jort ; nous verrons bientôt que les descendants habitent une commune voisine, celle de Louvagny.

Je ne fais point mention de quelques modillons, dans les corniches extérieures, qui pourtant méritent d'être observés.

L'église de Jort est sous l'invocation de saint Gervais et de saint Protais : elle était, en 1789, à la présentation de l'abbaye de St.-Désir de Lisieux.

Le curé actuel, M. l'abbé Tranchant, est membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Jort possédait au moyen-âge une léproserie ou maladrerie qui subsistait encore en 1646, et dont, chose étonnante, on ne connaît plus l'emplacement aujourd'hui.

Au XIe. siècle, le seigneur de Jort accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Robert Wace le cite en même temps que le baron de Courcy, son voisin, parmi ceux qui se battirent avec le plus d'acharnement à la journée d'Hastings :

CIL DE CORCI ET CIL DE JORT
I UNT CEL JOR MAINT ENGLÈS MORT (1).

Lesceline, comtesse d'Eu, qui fonda le monastère de

(1) Roman de Rou, t. 2, p. 245.

St.-Pierre-sur-Dive, était suzeraine de Jort au moins en partie ; Richard de Courcy donna de son consentement au couvent de St.-Pierre, des biens qu'il possédait à Jort et à Pont ; Raoul de Montpinçon, échanson du duc Guillaume, donna à St.-Evroult trois moulins qu'il possédait à Jort.

Je ne sais quelles familles ont possédé la seigneurie de Jort depuis le XIIe. siècle ; nous avons vu qu'au XVIe. siècle elle appartenait aux Gaultier de Beaurepaire.

Antiquités romaines. Jort renferme un assez grand nombre de débris romains dans la partie qui avoisine la Dive, depuis le pont jusqu'au chemin de Courcy, et en suivant la grande rue de Jort depuis la route de St.-Pierre-sur-Dive jusqu'au-delà de l'église. On n'y avait encore fait aucune attention lorsque les terrassements que nécessita l'établissement de la route départementale de St.-Pierre-sur-Dive à Falaise mirent à nu, il y a 25 ans, un certain nombre de débris de poteries, des briques à rebords, des ossements humains qui furent observés et signalés par divers antiquaires, notamment par M. Lambert ; mais ce ne fut que 10 ans plus tard qu'on reconnut l'importance de la localité.

Alors plusieurs particuliers firent dans leurs jardins, depuis la grande route jusqu'à l'église, des défoncements qui produisirent une très-grande quantité de débris. Le sieur Campoger fouilla son jardin avec un soin tout particulier ; il recueillit une quantité considérable de poteries et d'objets divers qui figurent dans diverses collections. J'avais encouragé les recherches de cet habitant de Jort, et j'avais visité ses fouilles ; je publiai sur leur résultat la note suivante que je crois devoir reproduire, parce qu'elle mentionne les objets principaux trouvés sur ce point, objets identiques avec ceux qui furent exhumés chez d'autres propriétaires, notamment dans le jardin situé au-dessous de

l'église et qui a été creusé et défoncé comme celui de M. Campoger.

Les excavations que le sieur Campoger a faites dans son jardin pour le rendre plus productif, disais-je en 1833, ont été poussées jusqu'à 6 pieds de profondeur dans plusieurs places, et partout la terre s'est trouvée remplie de débris de tuiles à rebords, de charbons, de cendres et de poteries évidemment romaines.

J'ai recueilli dans une seule visite à Jort, une trentaine de ces morceaux qui tous me paraissent intéressants. La poterie rouge sculptée est comme celle qu'on trouve habituellement dans les lieux anciennement habités, remarquable par une grande pureté de formes. Les ornements en relief en sont très-soignés et fort élégants. La plupart consistent dans des rinceaux, des guirlandes de feuillages, des guillochis, des cordons de perles et tous les détails que l'on trouve ailleurs sur les poteries de cette espèce. Les débris que je possède ont appartenu à des vases hémisphériques que nous pourrions comparer à des bols ou à des compotiers et qui ont été d'un usage général sous la domination romaine, à en juger par la prodigieuse quantité de fragments qu'on en rencontre aujourd'hui. Au fond d'un de ces vases se trouve le nom de l'ouvrier, en lettres parfaitement formées ; on y lit : *Crispini manu*, et sur un autre, *Vapuso.*

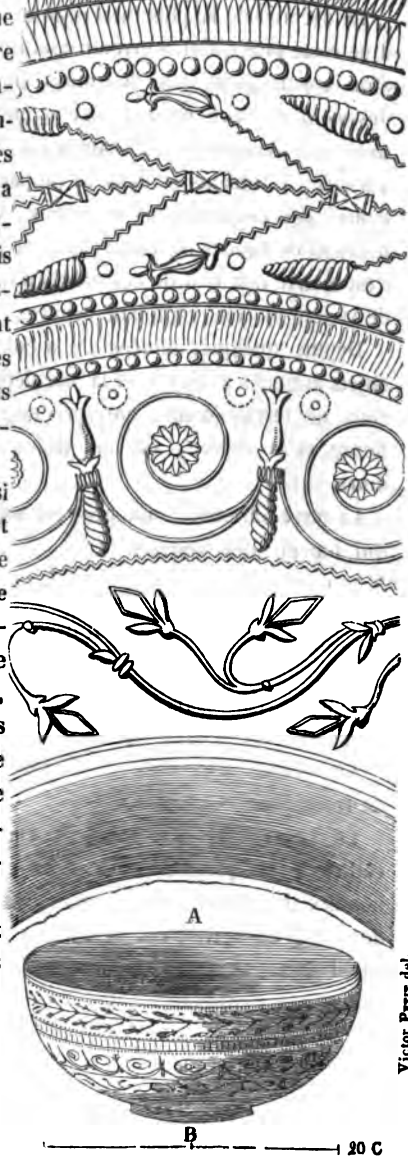
Des vases en terre rouge unie, de la forme de nos assiettes, ont aussi été trouvés à Jort.

Les débris de poterie grise ou commune étaient bien plus nombreux que ceux de poterie rouge. Parmi eux se trouvaient des fragments de grands plats munis d'un canal d'écoulement sur les bords, qui ressemblaient tout-à-fait à ceux que nous appelons vulgairement des *terrines* ; j'ai remarqué aussi un assez grand nombre de vases hémisphériques

portés sur trois pieds et des débris d'urnes semblables à celles que l'on rencontre encore en prodigieuse quantité dans les lieux consacrés aux sépultures gallo-romaines. On a trouvé près de quelques-uns de ces débris des cendres et des ossements brûlés qui font présumer que les vases d'où ils sont provenus avaient servi à des inhumations.

J'ai remarqué aussi des urnes à parois fort épaisses, d'une forme élégante et de grande dimension qui n'étaient point en terre cuite comme les autres, mais taillées, creusées et tournées à même des blocs de calcaire de Caen. J'en ai recueilli plusieurs morceaux.

Les poteries ne sont pas les seuls objets découverts dans le jardin du sieur Campoger. On y a trouvé plusieurs médailles en bronze, et des styles



DÉTAILS D'UN VASE EN TERRE ROUGE TROUVÉ A JORT.

en cuivre doré que j'ai déposés dans la collection de la Société des Antiquaires.

La découverte la plus intéressante, et toutefois celle dont il ne reste plus qu'un souvenir confus, est celle qui fut faite d'un appartement dont les murs élevés de deux pieds au-dessus d'une aire solide, étaient encore revêtus de peintures. Là, comme à Clinchamps, à Magny, près Bayeux, à Vieux, à Jublains et dans la plupart des localités où j'ai trouvé des constructions romaines, les peintures se composaient de bandes bleues, rouges et jaunâtres. Un cadavre s'est trouvé non loin de ces débris d'habitation. Il avait près de la tête un vase rempli de cendre.

Depuis quelques années on a continué de recueillir des objets antiques à Jort ; et là dernièrement encore des travaux de terrassement, entrepris entre la principale rue du Bourg et la rivière, ont fait découvrir des débris et des murs.

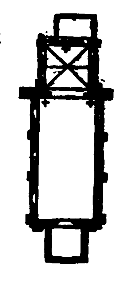
La terre offre une teinte grise ou noire dans toute l'étendue qui fournit des vestiges.

COURCY.

Courcy, *Curceium*, *Curciacum*.

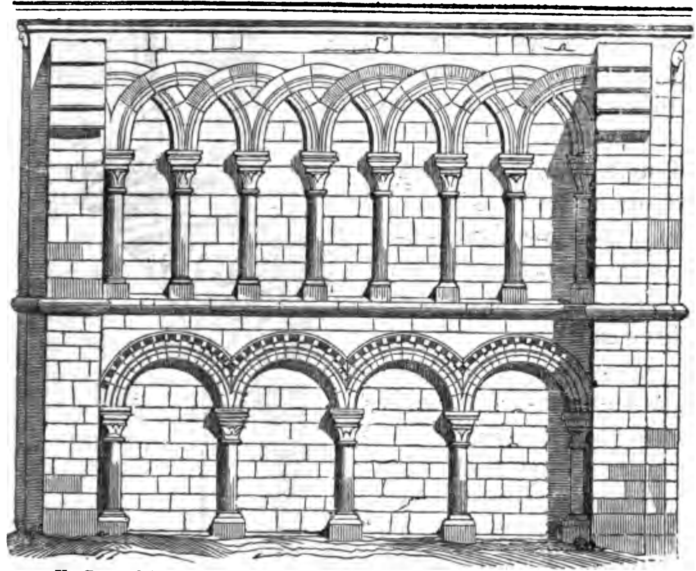
L'église de Courcy est de deux époques.

Le chœur seul offre de l'intérêt : il est de transition.


Plan de l'église de Courcy.

Le chevet est orné de deux étages d'arcatures ; les premières, à plein cintre au nombre de quatre ; les secondes, au nombre de sept et en ogive : ces ogives sont dessinées par l'intersection de plusieurs cintres qui se croisent et s'enlacent.

Cet ornement se voit rarement dans le Calvados, nous ne l'y avons remarqué que trois ou quatre fois.



V. Petit del.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE COURCY.

L'antiquaire anglais Bentham avait prétendu que l'arcade en ogive avait été produite d'abord par cette combinaison du cintre, qu'elle avait plu, et qu'ensuite elle avait été adoptée par tous à la fin du XIIe. siècle.

On sait maintenant combien cette idée est peu fondée, la forme de l'ogive est évidemment très-ancienne et les intersections dont on a fait usage comme ornement, ont paru long-temps après que la forme ogivale se rencontrait dans les arcades des monuments romans.

Quoi qu'il en soit, cette combinaison, quand elle existe,

mérite d'être notée et c'est une des causes qui nous ont déterminé à figurer le chevet de l'église de Courcy, en supprimant toutefois la sacristie moderne qu'on y a appliquée et qui cache une grande partie des arcatures inférieures.

Le chœur de Courcy est voûté en pierre avec arceaux croisés garnis de gros tores; deux fenêtres à plein-cintre s'ouvrent dans les murs latéraux. De curieux chapiteaux romans se voient dans le chœur, l'un d'eux est orné de bandelettes enlacées.

CHAPITEAU GARNI D'ENLACEMENTS, A COURCY.

On voit du côté de l'évangile les restes d'une niche décorée dans le style de la renaissance : un tombeau ou une stalle seigneuriale existait probablement à cette place.

Du côté de l'épître est une crédence à double piscine, du XIIIe. siècle.

L'archivolte de l'arcade du chœur est ornée de losanges.

Au centre du chœur on lit l'épitaphe suivante sur une dalle tumulaire :

CI GIST LE CORPS DE MESSIRE
JEAN JACQUES D'OILLIAMSON NÉ LE 18 SEPTEMBRE 1702,
PRÊTRE CURÉ DE CETTE PAROISSE,
LEQUEL DÉCÉDA LE 10 JUILLET 1770.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME.

La nef tomba, dit-on, il y a plus de cent ans; elle a été relevée, en grande partie, au XVIIIe. siècle : percée

de fenêtres carrées, elle n'offre aucun intérêt. Quelques parties des anciens murs peuvent avoir été conservées dans cette reconstruction.

La tour, placée à l'ouest, est moderne, couverte d'une espèce de coupole en charpente et en ardoise, surmontée d'une lanterne. La porte par laquelle on entre dans la nef, en passant sous cette tour, est à plein cintre, ornée de moulures en losanges ; elle a été vraisemblablement imitée de l'ancien portail qui existait au moment de la reconstruction de la nef.

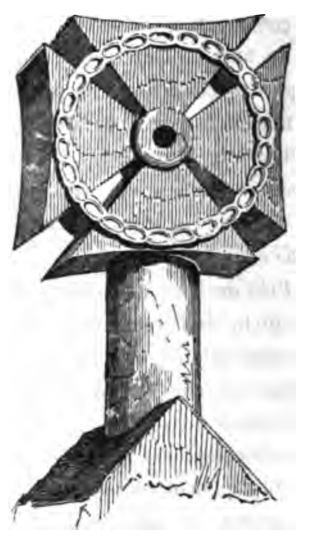
Près de l'autel St.-Léonard, placé à l'extrémité de la nef, à gauche de l'arcade du chœur, est une chaîne en fer, objet de vénération dans les environs. On croit qu'en y attachant les enfants perclus et languissants, ils peuvent être guéris par l'intercession du saint. On y vient de 7 à 8 lieues à la ronde en pélerinage.

On rapporte que la chaîne de St.-Léonard était autrefois en argent (ce qui paraît peu probable), qu'elle datait du temps des croisades, et qu'elle aurait été apportée de la Terre Sainte et donnée à l'église par les sires de Courcy.



Nous avons figuré un animal assez curieux (lion ou tigre) qui surmonte le pignon du chevet, au-dessus du toit; il a la tête tournée vers l'est et le cou garni d'un collier de perles et de dentelures ; il remonte évidemment au XIIe. siècle.

J'ai cru devoir figurer aussi la jolie croix grecque qui couronne le gable occidental du chœur. Les quatre branches de cette croix sont reliées par un cercle de perles d'un heureux effet. Plusieurs *croix-antéfixes* du XIIe. siècle m'ont offert le même ornement.



CROIX ANTEFIXE, A COURCY.

L'église de Courcy est sous l'invocation de St.-Gervais et de St.-Protais ; le seigneur nommait à la cure.

Chapelle du château. Il existait, au XIe. siècle, dans le château de Courcy une église de St.-Féréol (1). Celle qui existe aujourd'hui et dont nous allons parler, est dédiée à sainte Catherine

Château de Courcy. — Le château de Courcy était considérable ; il ne reste plus que l'enceinte centrale dont nous donnons un petit plan et une jolie vue prise à vol d'oiseau par M. Victor Petit, et quelques restes de la seconde enceinte.

(1) Je suppose que c'est devant cette église que Guillaume, un des fils de Robert de Courcy, approuva les donations faites à Perières par son père et ses ancêtres. La copie de l'abbé Hébert porte, comme on l'a vu (p. 329), devant l'église *sancti Florentini*, celle de M. Lecointre, *ante ecclesiam sancti Feleoli*; en changeant une lettre on aurait *sancti Fereoli*, ce qui rend ma conjecture très-probable, car il est bien facile de prendre un r pour une l dans la lecture d'une charte.



PLAN DU CHATEAU DE COURCY
dans son état actuel.

VUE DU CHATEAU DE COURCY PRISE A VOL D'OISEAU.

GABRY sculp.

L'enceinte centrale se composait de murs formant à peu près un carré, flanqués de tours rondes et défendus en outre par des fossés pleins d'eau, et peut-être du côté du nord par une pièce d'eau qui aurait occupé une partie du parc attenant aux murailles. Un ruisseau et une belle fontaine alimentent encore une partie des fossés. On distingue, au sud, la porte d'entrée flanquée de deux tours, c'est de là que M. Victor Petit a pris la vue ci-jointe ; une porte plus petite devait exister du côté du nord à peu près en regard de la précédente.

La partie nord et nord-est de cette enceinte est celle dont les murs offrent le plus de caractères, c'est là, je pense, qu'était le donjon ou la principale habitation du seigneur. On y voit encore des salles voûtées à plein cintre et des portions de murs en arrête de poisson : un petit oratoire dédié à sainte Catherine existe aussi dans cette partie : il se trouve à l'extrémité d'une pièce qui était autrefois beaucoup plus longue et devait être la chapelle du château. On a retouché l'entrée de cette chapelle au XVe. siècle, mais le reste en est bien roman.

Cette chapelle aurait-elle remplacé l'église St.-Féréol, dont je parlais tout-à-l'heure, c'est ce que je ne saurais dire.

Le reste de l'enceinte, construit en moëllons plats en couches horizontales, paraît être beaucoup moins ancien, et appartient, je crois, à la période ogivale : les murs ont 5 pieds environ d'épaisseur.

La seconde enceinte est très-apparente par les mouvements de terrain qui indiquent la direction des fossés, mais les murs et les tours ont été détruits à la fin du siècle dernier, dit-on. La porte d'entrée existe seule : c'est une grande ogive de 15 pieds d'élévation, portant une coulisse pour la herse et qui doit dater du XIIIe. siècle ; les maisons du fermier sont placées dans cette seconde cour.

Une dernière enceinte devait enclore le village et l'église ; elle était simplement défendue par des fossés et non murée : il n'en reste plus de vestiges, seulement les habitants se souviennent d'en avoir entendu parler à leurs pères.

Un très-grand nombre de fiefs relevaient de la baronnie de Courcy, et les seigneurs siégeaient à l'échiquier de Normandie.

Richard de Courcy fut un des barons qui accompagnèrent Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066, il reçut en récompense des biens considérables dans le comté de Sommerset et sa baronnie dans ce pays prit le nom de *Stoke Courcy*. Ce fut, comme nous l'avons vu, le fondateur du prieuré de Perrières. Son nom paraît d'ailleurs dans diverses chartes souscrites en faveur de plusieurs autres établissements religieux, tels que les abbayes de St.-Etienne et de Ste.-Trinité de Caen, du Plessis-Grimoult, etc., etc.

Le fait d'armes le plus important qui se rattache au château de Courcy est le siége qu'il soutint en 1091 : Orderic Vital nous fournit sur ce siége des détails tellement circonstanciés que nous allons transcrire textuellement son récit, il faut d'abord que l'on sache dans quelle position se trouvaient les seigneurs de Courcy, relativement à la famille de Bellême : Robert de Bellême aspirait à dominer le pays, et la faiblesse du duc Robert, qui gouvernait la Normandie, était bien propre à l'enhardir dans ses projets ambitieux ; le duc eut même l'inconcevable complaisance, lui qui devait maintenir la paix entre ses barons, de prendre parti pour les Bellême contre les barons de Courcy, mais laissons parler Orderic Vital.

« L'an de l'Incarnation du Seigneur 1091, au mois de
« janvier, Robert, duc des Normands, mit le siége devant
« Courci ; mais ne voulant pas pousser à bout des seigneurs
« distingués, il négligea de resserrer vivement les assiégés.

« Pendant trois semaines le comte de Bellême employa contre « l'ennemi toutes sortes de ruses et de moyens de vigueur, « et dirigea contre la place diverses attaques; mais les troupes « des assiégés s'étant bien défendues, il fut repoussé avec « honte. Il fit dresser contre le château une grande machine « qu'on appelle beffroi, et la remplit abondamment de mu- « nitions de guerre. Il n'en parvint pas mieux à réduire l'en- « nemi. En effet, autant de fois il recommençait l'assaut « contre Courcy, autant de fois arrivaient des forces « imposantes de Grandménil, qui repoussaient vivement les « assiégeans. Sur ces entrefaites la garnison de Courci fit « prisonniers Guillaume de Ferrières, Guillaume de Rupière, « et plusieurs autres, dont la rançon fut d'un grand secours « aux assiégés; mais le sort de la guerre est peu certain, « et parfois le vainqueur est terrassé par celui qu'il avait « vaincu. Ivon, fils de Hugues, et Richard, fils de Gile- « bert, furent pris par les assiégeans, ainsi que plusieurs « autres, auxquels Robert fit éprouver un dur emprison- « nement. Alors Hugues était trop vieux pour porter les « armes, mais sa sagesse et ses habiles conseils l'élevaient « au-dessus de tous les autres; il s'affligea vivement du far- « deau prolongé de cette guerre, et envoya en conséquence « le message suivant au duc qui l'assiégeait.

« J'ai long-temps servi votre père, et même votre aïeul; j'ai « souffert beaucoup de peines à leur service; je vous ai aussi « toujours été fidèle. Qu'ai-je fait contre vous? En quoi vous ai-je « manqué? Comment ai-je pu mériter d'être attaqué par vous si « hostilement? Je vous ai publiquement reconnu pour mon seigneur, « et c'est pourquoi je ne prendrai pas les armes contre vous. Recevez « de moi maintenant deux cents livres; éloignez-vous seulement « pendant un seul jour pour aller où vous voudrez, afin que pen- « dant votre absence je puisse me battre avec Robert de Bellême. « Il est évident qu'il se fie beaucoup à la protection de son duc, « et que les assiégés sont beaucoup plus retenus par le respect qu'ils « ont pour la fidélité à leur souverain que par la crainte de l'en- « nemi. »

« Un four était établi en-dehors des fortifications, entre « la place et le beffroi, et là on cuisait le pain nécessaire « aux assiégés, parce que la précipitation du siége ne leur « avait pas permis d'en construire un dans les nouvelles for- « tifications. Il en résulta qu'aux environs de ce four on se « battait fréquemment, et qu'au milieu d'une grande effu- « sion de sang, des âmes sortaient douloureusement de la « prison de la chair. La garnison protégeait à main armée « la confection de son pain dans le four que ses ennemis « faisaient tous leurs efforts pour lui enlever; c'est pourquoi « un carnage cruel avait lieu sur ce point. Un certain jour, « comme le pain était enfourné, et que dans leur fureur ré- « ciproque les partis ennemis étaient vivement irrités, les « troupes de part et d'autre s'avancèrent, et le combat s'étant « engagé, près de vingt hommes furent tués et un plus grand « nombre blessés, lesquels ne goûtèrent pas du pain qu'ils « avaient acheté au prix de leur sang.

« A la vue des assiégeans, les partisans des assiégés en- « traient journellement dans le château, et, profitant de « l'imprévoyance du duc, amenaient à leurs amis, pour les « ravitailler, des renforts d'armes et de vivres.

« Un jour Robert ayant été repoussé avec les siens, ceux « qui l'avaient repoussé firent monter sur le beffroi un « écuyer qui y mit le feu du côté du nord. Par un équitable « jugement de Dieu, le feu réduisit en cendres cette ma- « chine, qui par l'ordre du tyran avait été effrontément « construite pendant les jours de la sainte Nativité du Seigneur.

« Girard, habile évêque de Seès, se rendit au siége pour « rétablir la paix parmi ses diocésains divisés, et prit sa « demeure au couvent de Saint-Pierre-sur Dive. Il proposa « la paix aux deux partis ennemis; mais comme la discorde « prévalait, il éprouva un refus dont il eut à gémir : Robert « de Bellême surtout lui fit une grande injure, et le con-

« trista par ses menaces. En effet, comme un page attaché « au prélat s'amusait à la manière des enfans à courir à cheval dans le camp du comte de Bellême, il le fit enlever de « dessus sa monture, le jeta en prison et retint le coursier. « Ce page s'appelait Richard de Gâprée, fils de Sévold : sa « famille s'était depuis long-temps opposée de toutes ses « forces aux entreprises de Robert. Dès que l'évêque sut « qu'il avait fait arrêter son clerc, qui était innocent, il or- « donna qu'on le lui remît sur le champ, et menaça, si on « n'obéissait pas, de jeter l'interdit sur toute l'armée. En « conséquence, quelques jours après, le jeune clerc fut mis « en liberté, et le prélat fut reporté malade à son siége « principal, à Seès, où, muni des sacremens du Seigneur, « il mourut entre les mains de ses disciples, le 23 jan- « vier. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Gervais, « martyr.

« Dans le cours de la même semaine, Guillaume-le-Roux, « roi des anglais, passa en Normandie avec une grande flotte. « Dès que l'on connut son arrivée, le duc épouvanté leva le « siége de Courci, et se retira ainsi que Robert de Bellême « et les autres assiégeans : chacun rentra chez soi (1). »

En 1356 un Guillaume de Courcy rendit hommage au Roi; en 1430, Richard de Courcy, obtint un sauf-conduit de Henry V, roi d'Angleterre, pendant l'occupation de la Normandie. Ce prince avait dès l'année 1421 rendu tous ses biens à Jean de Courcy.

La famille de Courcy a subsisté long-temps après.

Les ruines du château de Courcy et le domaine qui en dépend, appartiennent à M. le M[is]. d'Oilliamson, dont nous parlerons dans un autre article.

(1) Ordéric Vital, hist. de Normandie, liv. VII. Traduction de M. Guizot, t. 3, page 318 et suiv.

M. Galeron rapporte qu'on a trouvé des médailles romaines à Courcy ; il parle aussi d'un camp carré qui était à peu de distance du château dans le champ dit des Catelets, mais cet emplacement pourrait avoir été celui des deux troupes qui assiégèrent le château à la fin du XIe. siècle.

BERNIÈRES

Bernières, *Berneriæ.*

L'église de Bernières est moderne avec des fenêtres carrées ; elle date de 1774, on a seulement conservé le cintre de la porte occidentale de l'église primitive, lequel est garni de losanges et d'une bordure de fleurons crucifères : la porte qui s'ouvre au-dessous de ce cintre est moderne.

Un tourillon porte-cloche, également moderne et à deux baies, surmonte le mur occidental.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre, et à la présentation de l'abbaye de Marmoutiers, dont dépendait le prieuré de Perrières.

Les moines de Perrières réclamaient injustement, en 1286, plus de droits qu'ils n'en avaient reçu, dans l'origine, des Courcy, à Bernières, à Sainte-Anne et à Perrières ; Guillaume de Courcy résista à leurs prétentions et comparut avec eux devant le vicomte de Falaise : plus tard pressé par les sollicitations et les tracasseries des Moines qui cherchaient à lui arracher les droits et les priviléges que ses ancêtres s'étaient réservés, il finit par céder pour avoir la paix, et concéda à l'abbaye de Marmoutiers, au mois de mai 1286, tout ce que les moines demandaient, il reçut d'eux, comme indemnité, un pallefroy et 40 livres tournois.

La charte qui constate ces faits est assez curieuse pour que nous la reproduisions ici d'après la copie de l'abbé Hébert,

elle s'applique d'ailleurs aussi bien à *Sainte-Anne d'Entremont*, dont nous allons parler tout à l'heure, qu'à Bernières et à Perrières.

« Universis, etc..... Willelmus de Courceio miles sa-
« lutem in Domino in sempiternum. Noverit universitas ves-
« tra quod contentio verteretur inter me ex unâ parte et
« religiosos viros abbatem et conventum Majoris Monasterii
« et priorem de Petrariis, Sagiensis diocesis ex alterâ, super
« hoc quod dicebam me debere habere coërtionem puram
« et justiciam super homines dicti prioris apud *Petrarias*,
« Bernarias et apud *Sanctam Annam* commorantes : di-
« cebamque quod in donationibus prœdecessorum meorum
« prædictæ erant exceptœ ; petebam insuper *Albelgarias* in
« montibus Aranæ (les Monts d'Eraines) et *corveas* seu *prævi-*
« *carios* à priore et monachis dicti prioratus cujus predeces-
« sores mei fuerunt fundatores, dicens me et heredes meos
« fuisse in verâ et quietâ possessione prædictorum. Et hæc pe-
« tebam et multa alia mihi et heredibus meis perpetuo possi-
« denda, dictis abbate et conventu generatim asserentibus et
« dicentibus se ad præmissa non teneri. Tandem pluribus con-
« tentionibus et disquisitionibus inter me et dictos monachos
« habitis coram vicecomite Falesiæ peremptis et demis libenter
« ea dicti prioratus et monachorum in dicto prioratu Deo
« servientium *pacem et tranquillitatem desiderans et aspi-*
« *rans* ob amorem Dei omnipotentis et salutem animæ meæ
« et antecessorum meorum, ob veneranda gloriosissimi Mar-
« tini in Turonibus basilicâ ad ejus honorem dedicata, simi-
« liter propter reverentiam gloriosi confessoris Vigoris de Pe-
« trariis, ego Willelmus de *Curceio* miles dictis religiosis di-
« mitto et presenti cartâ confirmo omne jus, dominium,
« proprietatem, actionem, libertatem, aucthoritatem, ple-
« nam potestatem et omnia alia et singula quæ haberem et
« habuit pater, super homines dicti prioratus commorantes

« in supra dictis locis de *Petrariis Berneriis et sancta Anna.*
« Itaque homines dictorum locorum nullum servitium faciant mihi de cetero nec hæredibus meis. Remitto etiam omnibus prædictis *herbergerias* : Præterea ego Willelmus dictus Dominus de Curceio nolens voluntati patris mei, antecessorum meorum contra ire, sed potius obtemperare cupiens ob spem futuræ retributionis, concedo et confirmo prædictis et priori apud Petrarias quomodo habet quidquid datum fuit eis apud *Petrarias, Bernieras, sanctam Annam, Espaneum, Tostas, Montpinçon, Courmesnils, sancti Arnulphi, Celani, et in omnibus Damblevilli* locorum (1) sicut predecessores mei antiquitus dederunt et possiderunt, concedens etiam dictis monachis omnes donationes, procurationes, exactiones, remissiones, appartinentias, possessiones, quascumque libertates, quidquid juris à dictis locis possideo, velut in libris meis plenius continetur et eisdem tam pro me quam pro heredibus meis bonâ fide confirmo. Itaque ego Willelmus dictus Dominus de Curceio miles nec heredes mei in prædicta possumus vel poterimus aliquid petere vel exigere seu etiam reclamare quin dicti monachi omnia hæc prœdicta et singula libere pacifice et quiete in perpetuum in pura et perpetua elemosina valeant possidere ; idem hæc omnia et singula ego prædictus Willelmus et heredes mei tenemur dictis monachis et eorum successoribus garantisare et deffendere contra omnes opposantes : propter hanc autem donationem et remissionem dederunt mihi dictus prior et monachi, quadraginta libras turonenses et unum *palfredum* de quibus me teneo plenariè contentum. In cujus rei testimonium presentem cartam sigilli mei testimonio et

(1) Epaney, Perrières, Bernières, Sainte-Anne, Tostes, Montpinçon, Courmesnils, Saint-Arnoui, Damblainville.

« manu roboravi. Actum anno Domini MCC octuagesimo » sexto (1286) mense mayo in cœnobio beatissimi Martini, « in præsentia multorum.

Il existe encore en Normandie une famille de Bernières, mais il y a plusieurs communes de ce nom, et nous ne pensons pas qu'il faille placer son berceau dans celle-ci plutôt que dans les autres.

SAINTE-ANNE D'ENTREMONT.

Sainte-Anne d'Entremont, *sancta Anna.*

L'église de Sainte-Anne d'Entremont, située au pied du Mont d'Eraines, était depuis 1375 une annexe de St.-Vigor de Perrières ; néanmoins elle avait des fonts baptismaux, un cimetière, et ce qui constitue une église paroissiale. Les religieux de Perrières la desservaient.

Lors de l'union du titre du prieuré de Perrières à la manse conventuelle de Marmoutiers, en 1723, le décret porte que les religieux de cette abbaye sont obligés d'entretenir de réparations, ornements et autres choses nécessaires à la célébration des saints mystères, l'église *de Perrières et celle de Sainte-Anne son annexe.*

L'église de Sainte-Anne appartient au style roman, elle se compose d'un chœur et d'une nef formant un parallélogramme rectangle et d'un tourillon porte-cloche à deux baies, établi sur le mur qui sépare la nef du chœur. La porte occidentale est ornée de zigzags.

Il y a quelques années M. le baron de Vauquelin découvrit, à Sainte-Anne, sur le Mont-d'Eraines, plusieurs casques en bronze engagés les uns dans les autres, qui offraient les dimensions suivantes : hauteur 10 pouces 6 lignes ; grand diamètre de l'ovale, 8 pouces moins 2 lignes ; largeur, 6

pouces 2 lignes. Chacun des casques est formé de deux lames de bronze qui ont à peu près une demi-ligne d'épaisseur, appliquées l'une contre l'autre ; il affecte une figure conique dont les lignes, vers le plus grand diamètre de l'ovale, sont légèrement courbées et se terminent en crête ou arête. Le bandeau ou la couronne est figuré par deux petits filets traversés en avant et en arrière, dans la direction de la crête, par trois clous ou pointes également de bronze. On voit encore sur les deux côtés du petit diamètre de l'ovale les deux trous qui servaient à fixer la mentonnière. Une petite trace de dorure, se fait remarquer sur l'un des côtés convexes de la calote. Un de ces casques, très-curieux, a été figuré par M. Lambert dans le tome 3 du Bulletin monumental.

M. de Vauquelin a établi une ferme modèle à Sainte-Anne, c'est là surtout qu'il a donné de si bons exemples aux agriculteurs du pays.

AILLY.

Ailly, *Alleium*, *Alleum*, *Allium*.

La petite église d'Ailly est romane, elle offre des contreforts plats, des modillons grimaçants; plusieurs fenêtres ont été agrandies et dénaturées : une porte romane existait du côté du sud dans le mur latéral du chœur, elle a été supprimée.

Le chœur a été voûté vers la fin du XIIIe. siècle, la nef ne l'est pas.

L'église d'Ailly est sous l'invocation de saint Gerbold, évêque de Bayeux. Le seigneur nommait à la cure ; la paroisse est réunie à Couliboeuf. Elle se trouve maintenant enclavée dans les jardins du château auquel elle sert de chapelle.

Il y avait anciennement à Ailly une chapelle de tous les Saints qui avait été donnée par Simon d'Ailly, du consentement de Robert de Courcy. C'était le prieuré du Pont-Ango, qui dépendait de l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive.

Le château d'Ailly appartient à M. le baron de Vauquelin des Chênes, membre de la Société française pour la conservation des monuments, riche propriétaire, dont je parlais tout à l'heure, qui a fait faire de notables progrès à l'agriculture dans son canton et devancé, dans l'adoption des méthodes raisonnées, la plupart des agriculteurs du département.

Le château d'Ailly est peu important, mais agréable et près de la Dive; on voit dans les jardins une allée de beaux maronniers qui furent plantés en 1700.

Au XVIe. siècle, les seigneurs d'Ailly avaient fait don de la dîme de leurs domaines à l'église de Séez, et l'un d'eux servait contre les ligueurs sous Henri IV. Nous n'avons pas de renseignements sur ces sires d'Ailly en remontant de cette époque au XIe. siècle où nous voyons un d'Ailly fonder la chapelle du Pont-Angot.

VICQUES.

Vicques, *Vicus.*

L'église de Vicques est moderne, elle a été construite en 1734 : auparavant, l'église paroissiale était plus éloignée de la rivière, à l'est de l'église actuelle, sur le bord du chemin de Trun, qui était probablement la voie romaine; le village *vicus*, était près de l'église, mais dans la suite, comme je l'ai remarqué dans beaucoup d'autres localités, les maisons se rapprochèrent de l'eau, toujours nécessaire pour les usages de la vie, et le centre du village fut déplacé. Pour remettre l'église au centre de la paroisse, un curé, M. de Corday, fit raser l'ancienne et reconstruire celle qui existe; elle est petite, sans intérêt, et ne sert plus au culte, la paroisse étant réunie à Bernières.

L'église de Vicques est sous l'invocation de saint Gervais; le seigneur présentait à la cure.

Il existait autrefois à Vicques une chapelle de St.-Roch que l'on trouve indiquée sur la carte de Cassini, mais en 1734 elle a été réunie à l'église paroissiale, quand on a transféré celle-ci là où elle est aujourd'hui.

Le château appartient à M. le baron de Beville de Vicques.

Dans ce château existe une chapelle de Sainte-Marie, qui peut dater de la fin du XVIe. siècle ou des premières années du XVIIe.

La cloche porte le nom de *François de La Moricière, seigneur de Vicques, chevalier de l'ordre du Roi*; elle fut fondue en 1601.

Il arriva à Vicques une fâcheuse catastrophe en 1626 : Jacques de La Moricière, seigneur de Vicques, doyen du chapitre de la cathédrale de Bayeux, depuis 1610, et fils de celui dont le nom est sur la cloche, était à son château de Vicques lorsque passant au Pont-Angot, sur la Dive, il rencontra le sire d'Oilliamson, seigneur de Villerville, avec lequel il avait eu plusieurs fois des discussions. La querelle se renouvela, ils en vinrent aux mains; le doyen tira un coup de pistolet sur le sire d'Oilliamson et l'étendit mort; un domestique qui suivait son maître eut le même sort. Le doyen se réfugia ensuite au prieuré des Moutiers, au Perche, où Mgr. d'Angennes, évêque de Bayeux, faisait sa résidence : il y resta jusqu'à ce que cette malheureuse affaire fût arrangée.

Quelque temps après, passant à Saint-Pierre-Canivet, près de Falaise, enveloppé dans son manteau, il fut tué lui-même d'un coup de fusil, par des hommes qui le prirent, dit-on, pour une autre personne avec laquelle ils avaient eu des démêlés. Son corps fut rapporté à Vicques dont il était seigneur, et inhumé dans un caveau qui existait dans le chœur du côté de l'évangile; son épitaphe a existé dans cette église jusqu'au moment où elle a été démolie pour être

reconstruite où elle est à présent (1). Le doyen de la Moricière avait passé une partie de sa jeunesse à Rome et était d'un caractère très-vif, mais il était chéri du chapitre. Il avait eu quelques discussions d'amour propre avec l'évêque Mgr. d'Angennes, à cause, dit un manuscrit, *des airs qu'il se donnait et des prérogatives qu'il réclamait comme doyen et qui tendaient à diminuer celles de l'évêque à son profit.*

Il avait succédé à son oncle dans le décanat, par suite de la résignation qu'il en avait faite en sa faveur.

Les seigneurs de la Moricière avaient succédé aux de Vicques, à la fin du XVIe. siècle ; plusieurs seigneurs de ce nom figurent au même siècle et dans les siècles précédents. L'un d'eux fut tué à l'assaut de St.-Quentin, en 1554.

LOUVAGNY.

Louvagny, *Lovineium*, *Lovigneium.*

L'église de Louvagny est moderne en grande partie ; on remarque seulement dans le mur latéral du nord une petite fenêtre ogivale trefflée au sommet, reste de l'église précédente.

Une chapelle seigneuriale est accolée au chœur, du côté de l'évangile : le caveau sépulcral de la famille de Beaurepaire est au-dessous.

Les tombes placées dans le chœur de l'église sont celles de Louis de Beaurepaire qui avait acheté, en 1595, de Nicolas Lenormand, le fief de Louvagny, et de ses deux femmes, Prégente d'Oilliamson, et Madeleine, veuve du sieur de Vicques. Le tombeau dont l'inscription est le plus effacée

(1) Renseignements puisés dans les notes manuscrites de l'abbé Héhert.

doit être, d'après ce qu'on a pu en déchiffrer, celui de son père, Robert, sieur de La Rozière.

L'église est sous l'invocation de saint Protais; le seigneur nommait à la cure.

Au mois de mai 1651, Louis XIV, en faveur de François de Beaurepaire et de son fils Henry, érigea Louvagny en plein fief de haubert, auquel fut réuni, à cet effet, le fief et terre noble de Jort. « En même-temps il fut permis pour « la décoration dudit fief de bâtir un château. »

Le même François de Beaurepaire fit bâtir la chapelle qui est adossée au chœur de l'église de Louvagny, ainsi que le caveau qui est au-dessous, et dans lequel il fut inhumé.

Une note généalogique, sans indication de titres et de pièces justificatives, établit, depuis le XIIIe. siècle, les alliances des Beaurepaire avec diverses familles dont les armoiries sont peintes à la voûte de la chapelle.

La famille des Beaurepaire portait d'abord, comme nous l'avons dit en parlant de Jort, le nom de Gauthier; ils obtinrent de Charles IX, en 1561, l'autorisation de prendre le nom de Beaurepaire qui était celui de leur mère.

Plusieurs membres de la famille se sont distingués depuis le XVIe. siècle jusqu'à nos jours; l'un d'eux devint gentilhomme de la chambre de Henri IV; en 1693 Henri de Beaurepaire fut tué au combat de Tongres.

Un de leurs descendants, M. le Cte. de Beaurepaire, inspecteur divisionnaire de l'Association normande, a pendant 30 ans rempli d'importantes fonctions diplomatiques; ministre plénipotentiaire de France, à Cassel, en 1830, il avait auparavant rempli les fonctions de chargé d'affaires près des Cours de Constantinople, de Madrid et de Londres.

M. de Beaurepaire a publié d'intéressants mémoires.

Depuis son retour à Louvagny, au château de ses ancêtres, il encourage l'agriculture, il a pris part aux travaux de toutes

les Sociétés savantes et littéraires qui existent dans la province.

Le château de Louvagny a été lithographié dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise ; il était entouré de douves, et une tour s'élève à l'un des angles ; toutefois les parties les plus anciennes ne remontent pas au-delà du temps de Louis XIV.

Un parc, clos de murs, entoure le château : c'est un des plus vastes du pays, il a plus de 100 hectares d'étendue. M. le comte de Beaurepaire y a fait des travaux importants et transformé en herbages des terres précédemment labourées. On y voit, comme je l'ai dit, la porte romane de l'église de Pont.

BAROU.

Barou, *Barou.*

L'église de Barou offre l'assemblage de plusieurs styles ; le mur septentrional de la nef et une partie du mur méridional sont romans, avec arêtes de poisson, et de petites fenêtres étroites du côté du nord.

La tour appliquée sur la façade occidentale est très-récente ; une partie de la nef, côté sud, doit, ainsi que le chœur, appartenir au style ogival primitif, mais on y voit des fenêtres flamboyantes et diverses reprises.

Une chapelle seigneuriale flanque le chœur du côté de l'évangile : elle m'a paru du XVe. siècle ou du commencement du XVIe.

Au-dessus de la porte ouverte sous la tour est une statue équestre de saint Martin un peu mutilée, mais intéressante encore ; je la crois du XVIIe. siècle comme quelques autres.

La présence de cette statue de grande proportion indique



assez que l'église est sous l'invocation de saint Martin ; le seigneur nommait à la cure.

Il existait à Barou, il y a 40 ans, un joli petit château dans le style du commencement du XVIe. siècle, entouré de fossés ; le propriétaire, M. de Colomby, l'a fait démolir pour construire à sa place un pavillon carré plus commode, mais extrêmement lourd et sans intérêt. Heureusement M. de Vauquelin avait dessiné ce joli château de la renaissance que celui-ci fait tant regretter, et nous en donnons d'après lui une esquisse.



ANCIEN CHATEAU DE BAROU.

Il paraît que primitivement le château de Barou était situé à 1 kilomètre au nord-est de l'église : on voit effectivement sur ce point, dans un herbage à peu de distance d'une tuilerie, des fossés considérables pleins d'eau, et l'on y a détruit tout récemment encore des fondations de murailles.

Les Grandmesnil ont possédé un fief à Barou et au Mesnil, sous Philippe-Auguste ; Robert de Juvigny y en avait deux.

La seigneurie appartenait, dans le XIVe. siècle et le XVe. aux d'Harcourt et aux Tilly.

Le château de Barou avait été acquis au siècle dernier par la famille de Colomby.

COULIBOEUF.

(CHEF-LIEU).

Ces notes sur Couliboeuf sont extraites d'un article plus considérable par M. Renault, de Falaise, inspecteur divisionnaire de l'Association Normande, auteur de plusieurs mémoires archéologiques.

Coulibœuf, *Corlibof.*

L'église de Coulibœuf est peu digne d'intérêt. Les murs de la nef offrent quelques parties de maçonnerie en arêtes de poisson. Au nord, il existe une porte cintrée aujourd'hui bouchée. Les fenêtres de l'édifice sont ogivales et quelques-unes subtrilobées. A droite, dans la nef, on voit une crédence avec une arcade surmontée d'un petit pinacle orné de crochets.

L'ancienne tour, dont les fondements laissaient voir des arêtes de poisson, vient d'être remplacée par un clocher sans caractère.

Dans le chœur, à gauche, on lit, incrustées dans le mur, les deux épitaphes suivantes :

CY DEVANT GIST LE CORPS
DE HENRY DEOILLAMSON EN
SON VIVANT CHEVALLIER BA
RON DE VILLERVILLE LE QUEL
A ESTÉ MISERABLEMENT A
SASSINÉ LE PREMIER JOUR
DE JUIN MIL SIX CENS VINGT
SIX. PRIES DIEU
POUR SON AME (1).

(1) On a vu précédemment comment Jacques de La Moricière, seigneur de Vicques et doyen de la cathédrale de Bayeux, tira un coup de pistolet sur Henry d'Oilliamson et le tua au Pont-Angot en 1626. (Voir l'art. *Vicques*, p. 385.)

Dans l'église, à gauche, on lit aussi sur le mur :

CY GIST MESSIRE JULIEN DEOLLIENSON
CHEVALIER SIEUR ET PATRON DE FRI
BOYS, VILLERVILLE, BAVENT
ENGLESCHEVILLE, SEIGNEUR
VISCOMTE DE COLLIBEUF, LE QUEL
DECEDA LE XXIII OCTOBRE
1626 AGÉ DE LXX ANS. PRIÉS
DIEU POUR SON AME.

CY GIST. GEORGES. GUILLAU
ME, DE, LA, VILLE, DE NEUF
CHASTEL, EN, SUISSE, LE QU
EL, A, ESTÉ, ASSASSINÉ, PRÈS,
LE, CORPS, DE, MONS^r, DE
VILLERVILLE, SON, MESTRE, LE,
PREMIER, JOUR, DE, JUIN, 1626,
PRIEZ, DIEU, POUR, SON, AME.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. La famille d'Oilliamson nommait à la cure.

Le cimetière renferme les tombes de deux curés de Couliboeuf, celle de Louis Porcher, mort le 8 août 1813, âgé de 78 ans; et celle de messire Charles-François-Amédée de Corday, mort le 14 février 1824, âgé de 78 ans. La mémoire de ce pasteur, qui était un proche parent de Charlotte Corday, vit encore dans le cœur des habitants de Couliboeuf.

On trouve encore dans le cimetière la pierre tumulaire de trois membres de la famille d'Oilliamson; sur l'une on lit que François Henri Pompée, chevalier d'Oilliamson, fut colonel de cavalerie, chevalier de St.-Louis, seigneur de Lonlay-le-Tesson, la Basoche et autres lieux, et qu'il mourut le 1er. mai 1791.

Sur l'autre, que Anne-Françoise-Gabrielle d'Oilliamson,

veuve du marquis de Courcy d'Oilliamson, premier maréchal général des logis du duc d'Orléans, régent de France, est mort à Coulibœuf le 15 août 1797.

Sur la troisième, que Thomas Hardouin d'Oilliamson, seigneur de Fribois et autres lieux, fut abbé commandataire de l'abbaye d'Hermières, vicaire-général de l'archevêque de Rouen, archidiacre du pays de Caux, aumônier général de l'armée royale de la Basse-Normandie, et qu'il mourut à Coulibœuf le 8 octobre 1816.

Faits historiques. Plusieurs seigneurs du nom de *Corlibof* ou *Collibof*, figurent dans des chartes des XIIe. et XIIIe. siècles.

En l'année 1196, à l'échiquier tenu à Caen, Hugues de Coulibœuf, *de Corlibof*, chevalier, *miles*, déclare que, du consentement de ses deux frères Philippe et Raoul, il abandonne à l'abbaye de Troarn le patronage de Sainte Marie de Demouville avec tout ce qui en dépend.

Il fut décidé par l'échiquier tenu à Falaise, en 1207, que l'héritier de Raoul III de Coulibœuf, tant qu'il serait mineur, ne serait pas tenu des dettes que son père avait contractées envers un juif. *Heres de Corlibof non respondeat versus judeum de debito patris sui donec etatem habeat.*

Guillaume, fils de Hugues III de Coulibœuf, figure dans le registre des fiefs de Philippe-Auguste, pour la châtellenie de Montpinçon, dont le fief de chevalier l'imposait à un service de plusieurs hommes en temps de guerre. *De feodo de Montpinchon Guillelmus de Corlibof tenet unum feodum militis* (1).

Il y avait sans doute à Coulibœuf un manoir féodal, mais

(1) Magni rotuli Normanniæ; Gallia christiana; Mém. de la Société des Antiq. de Normandie.

on n'en connaît pas la position. Cependant, en 1780, on construisit sur l'emplacement d'un ancien château défendu par des douves, des fossés et un pont-levis, le nouveau château qui devint la résidence de la famille d'Oilliamson; peut-être cet ancien château avait-il remplacé le manoir féodal. Ce qui reste aujourd'hui du château moderne date de 1780.

Ce magnifique château était orné de colonnes : le juge de paix tient ses audiences dans la partie qui subsiste.

La jolie maison de la Madeleine qu'on voit au petit Couliboeuf appartient encore à M. le chevalier d'Oilliamson.

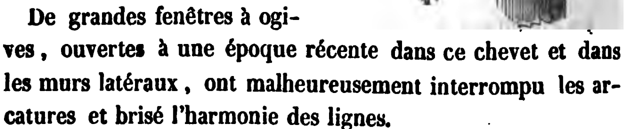
Le bourg de Coulibœuf est assez loin de l'église sur les bords de la Dive. Les irrigations pratiquées dans cette vallée méritent l'attention de l'agronome.

En 1433, Jean de Vicques était seigneur de Coulibœuf, après lui des Fortin possédaient la seigneurie; leurs héritières, Jeanne et Anne, la portèrent à Thomas et Jacques d'Oilliamson. Elle est restée dans cette famille. (Notes manuscrites de l'abbé De La Rue.)

La commune de Coulibœuf est traversée par un chemin qui, dans certaines parties, prend le nom de *Vieille rue de la Louverie*, et dans d'autres celui de *Cavée*, de *Touvaie* ou *Tuviage* (*vetus via*), passe au nord d'un hameau nommé le *Haut de La Rue*, et gagne un endroit appelé le *Carrel de la justice*. Dans tous les lieux que parcourt cette voie ancienne on a signalé sa présence par plusieurs objets anciens, tels que hachettes en silex ou en bronze, des médailles et quelques débris d'armures.

BEAUMAIS.

Beaumais, *Belmeius*, *Belmesius*, *bella mansio*, *Bellum mansum.*



CHAPITEAU LE L'ÉGLISE DE BEAUMAIS.

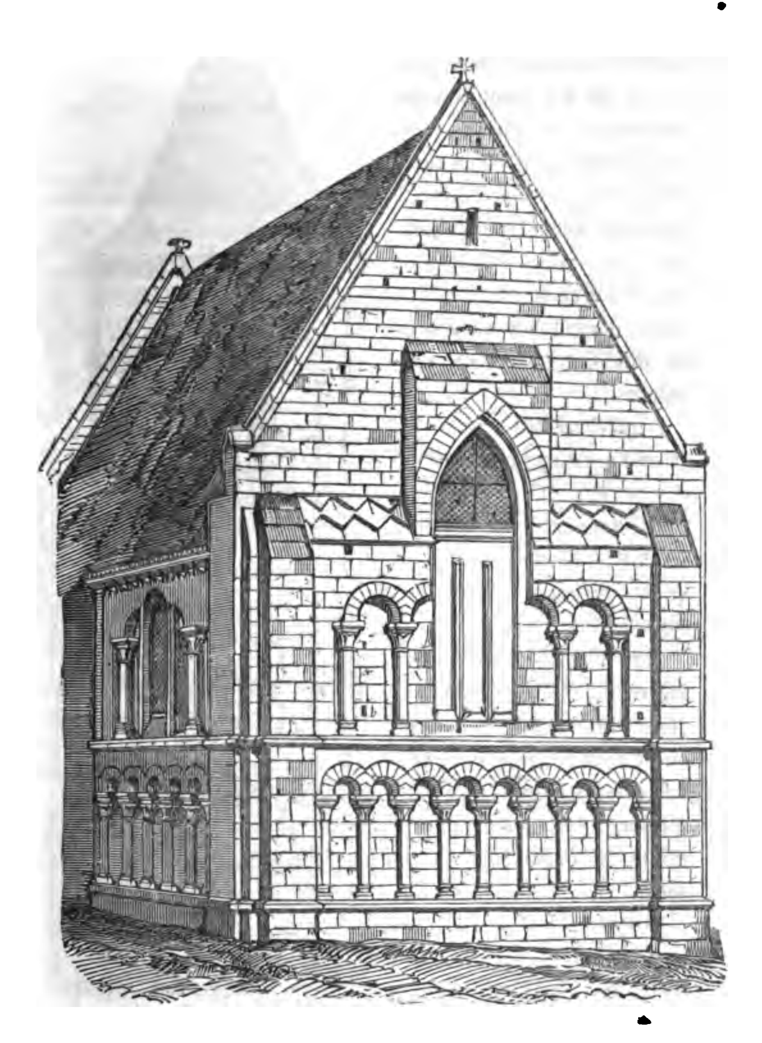
L'église de Beaumais est une des plus remarquables de l'arrondissement de Falaise : elle appartient en grande partie au style roman.

Le chœur construit en pierres de taille de moyen appareil très-régulières et séparées les unes des autres par un ciment épais, est orné extérieurement de deux rangs d'arcatures superposées dont les chapiteaux sont variés ; il se termine par un chevet droit.

De grandes fenêtres à ogives, ouvertes à une époque récente dans ce chevet et dans les murs latéraux, ont malheureusement interrompu les arcatures et brisé l'harmonie des lignes.

Cette partie de l'église n'en est pas moins fort belle encore, comme on en peut juger par le dessin que voici, et vraiment monumentale ; nous la recommandons aux archéologues comme pouvant leur fournir d'intéressants sujets d'études.

La corniche est supportée par des corbeaux très-variés, parmi lesquels on distingue des têtes de cochon, des oiseaux, des *obscena* et autres figures singulières.



CHEVET DE L'ÉGLISE DE BEAUMAIS.

La tour latérale, au sud, est une des belles tours romanes de nos campagnes, seulement elle n'a point de couronnement en pierre, son toit à quatre pans est en charpente. Voici l'esquisse de cette pyramide, moins la partie basse que nous avons supprimée ; on voit par ce dessin que deux rangs d'arcatures garnissent les différentes faces du monument.

L'intérieur du chœur est garni d'arcatures comme l'extérieur. Du côté de l'épître se trouve une crédence géminée du XIIIe. siècle, par conséquent pratiquée après coup dans le mur roman.

Une chapelle, accolée au chœur du côté de l'évangile, appartient au style flamboyant ou de la dernière époque ogivale ; les arceaux de la voûte forment des compartiments multiples qui portent des écussons.

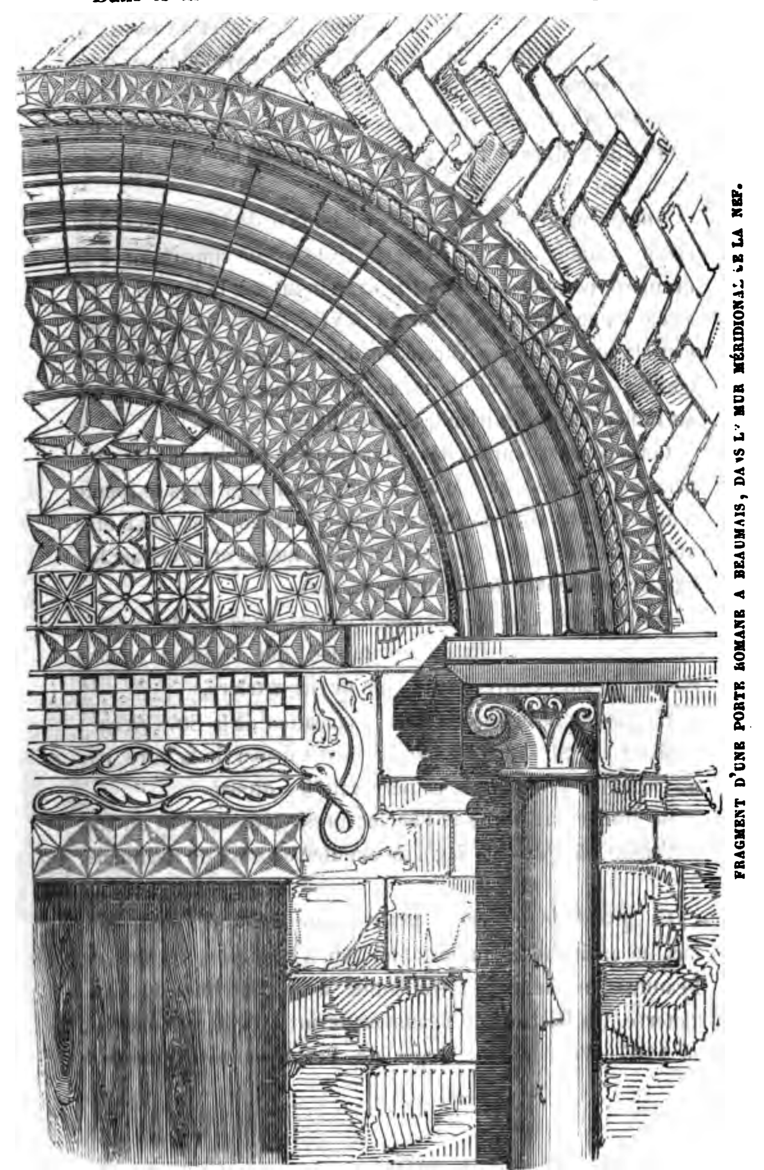
Les murs latéraux de la nef sont en grande partie construits en arête de poisson (*opus spicatum*). La porte occidentale seulement est d'une autre époque.



TOUR DE BEAUMAIS.

Victor Petit del.

Dans le mur latéral du sud existe une magnifique porte



FRAGMENT D'UNE PORTE ROMANE A BEAUMAIS, DANS LE MUR MÉRIDIONAL DE LA NEF.

romane bouchée depuis long-temps, dont nous présentons

un fragment gravé par M. Gabry, d'après le dessin de M. Victor Petit. Cette porte est ornée d'étoiles et de tores, et le tympan est lui-même garni de pierres symétriques portant les mêmes moulures, puis sur le linteau est une ligne de feuillages dont les extrémités sont saisies par des serpens.

J'ai déjà observé l'image du serpent sur la porte latérale de Mouen, arrondissement de Caen.

Nous avons dit que la partie occidentale de la nef est d'une époque moins ancienne que le reste ; elle appartient à la dernière période ogivale et peut remonter à la fin du XVe. siècle ou au commencement du XVIe. On y voit un portail fort élégant en forme d'accolade dont le contour est garni de feuilles de vignes et de raisins : un limaçon est représenté au milieu de ces guirlandes de feuillage.

Cette porte est surmontée d'une fenêtre flamboyante à trois baies ; je suppose qu'elle a été faite à peu près dans le même temps que la chapelle seigneuriale du chœur, et peut-être aux frais du seigneur : je rapporte à la même origine l'arcade ogivale qui sépare le chœur de la nef.

Des fenêtres carrées ont été ouvertes dans les murs latéraux de la nef ; les fenêtres primitives que l'on voit encore étaient étroites cintrées en forme de meurtrière.

L'église de Beaumais est sous l'invocation de la St^e.-Vierge ; l'abbaye de St.-Jean de Falaise faisait desservir la cure par un religieux Prémontré, et percevait les dîmes.

La grange aux dîmes et l'ancien presbytère existent au sud de l'église. M. François Bagot est maintenant curé de Beaumais.

La grandeur de l'église prouve que Beaumais était une localité ancienne et importante. Au XIe. siècle, le sire de Beaumais accompagnait Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Un Richard de Beaumais devint évêque de Londres, en 1107. Vers 1120, Roger de Beaumais se fit moine à

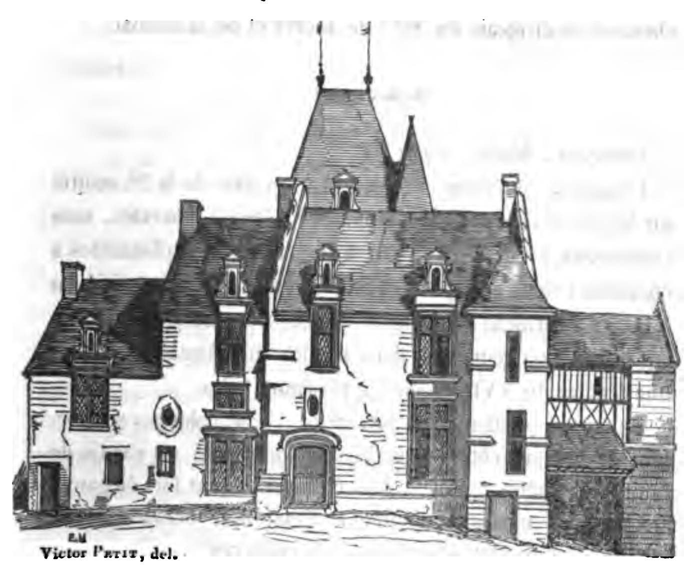
St.-Pierre-sur-Dive, et donna ses biens à cette abbaye.

La donation fût confirmée en 1124 par le Roi d'Angleterre, duc de Normandie.

Les Grandmesnil possédaient aussi un fief à Beaumais; Orderic Vital mentionne, parmi les donations qu'ils firent à St.-Evroult, le tiers du moulin de Beaumais, *tertiam partem molendini cum decima ejusdem.*

Enfin, au XIIIe. siècle, un Guillaume de Corday possédait à Beaumais un fief qui relevait des Grandmesnil.

Du XIIIe. siècle à la fin du XVe. ou au XVIe., époque à laquelle remonte, je crois, le château actuel; je n'ai pas de documents sur l'histoire de Beaumais, mais on en trouverait si l'on avait du temps à consacrer à cette recherche.



VUE DU CHATEAU DE BEAUMAIS.

Ce château se trouve tout près et à l'est de l'église, vers la vallée de la Dive; il se compose d'un pavillon central à

fenêtres divisées par des croix de pierre, à toit élevé couronné d'épis, construit en belle pierre de taille; il est bien conservé, l'intérieur n'offre rien de remarquable. On parle d'un souterrain qui venait aboutir dans la campagne en-dehors de l'enceinte. Les fossés ont été remplis.

Ce château, dont la vue ci-jointe me dispense de donner une description plus complète, appartenait dans les derniers temps à une famille de Nicolaï; aujourd'hui M. de Guyon Desdiguères le possède, mais il ne l'habite pas. Une partie de la terre seigneuriale appartient à M. Dubourg, membre de la Société pour la conservation des monuments, à Falaise.

Le chemin haussé que nous signalions à Morteaux passe aussi sur Beaumais. M. Galeron croit que de là un embranchement se dirigeait du côté de Bières et de Montabar.

MORTEAUX.

Morteaux, *Mortuæ aquæ.*

L'église de Morteaux est assez vaste et date de la 2e. moitié du XIIIe. siècle, probablement : les fenêtres à lancettes, sans colonnettes à l'extérieur, ont à l'intérieur des colonnettes à chapiteaux dont quelques feuilles annoncent la 2e. moitié du XIIIe. La corniche offre des modillons sans moulures taillés en biseau ; on remarque dans le mur méridional de la nef une fenêtre du XVIe. siècle, à plusieurs baies.

Le portail occidental est fort riche, trois colonnes supportent de chaque côté les archivoltes dont une est garnie de feuilles de chêne opposées. Les chapiteaux sont fort élégants.

Une tour moderne ajoutée à l'extrémité occidentale de l'église sert de vestibule et précède cette porte. Elle se termine par une espèce de coupole couverte d'ardoises.

On voit dans le chœur, du côté de l'évangile, une tombe en pierre sur laquelle on lit : *Ici gît noble homme François*

de Coulibœuf en son vivant seigneur de Morteaux, lequel décéda le deuxième jour de mars 1593 *et demoiselle Françoise de Morteaux sa femme laquelle décéda le premier jour d'octobre* 158.... *(dernier chiffre effacé)*.

Les vers suivants sont au-dessous des figures, gravées au trait, des deux époux.

UN LIT VIVANT CONTINT L'HOMME ET LA FEMME ENSEMBLE,
UNE FOY LES LIAT AU SACREMENT D'AMOUR
LA MORT LES SÉPARA NON PAS EN UN SEUL JOUR
MAIS UN MÊME TOMBEAU ORES LEURS CORPS ASSEMBLE
VEUILLE L'ÉGLISE DE DIEU QUI LES AVAIT LIÉS
RENDRE LEURS DEUX ESPRITS AU CIEL APPAREILLÉS

Une autre tombe, au milieu du chœur, portait l'inscription suivante :

CY GIST MAITRE PIERRE PHILIPPE AUMONIER POUR LE ROI PENDANT
XV ANNÉES DANS SON RÉGIMENT D'INFANTERIE, CURÉ XXV ANS
DE CETTE PAROISSE, SON MÉRITE SON ZÈLE ET SA CHARITÉ
ENVERS LES PAUVRES L'ONT FAIT REGRETTER ET LAISSÉ
DE LUI UNE BONNE ODEUR APRÈS SA MORT ARRIVÉE LE 13 D'AOUT 1724.
PRIEZ DIEU POUR LUI (1).

On a fait depuis peu des travaux dans le chœur de Morteaux ; il est à craindre que ces tombes n'aient disparu ou que l'une n'ait été cachée par les lambris et les bancs.

L'église est sous l'invocation de saint Georges ; les frères de l'Hôtel-Dieu de Falaise nommaient à la cure. Ils furent maintenus dans ce droit en 1319, par le Bailly de Caen,

(1) Le successeur de ce curé fut M. Jean-Baptiste Herson, qui décéda en 1733, âgé de 45 ans, huit ans après sa prise de possession : son tombeau était dans le cimetière, près de la croix.

contre les prétentions de Guillaume de Pont, écuyer ; la sentence porte entr'autres clauses : *Que le droit et la possession du dit patronage sera dorénavant aux dits maîtres, frères et pauvres, à héritage sans débat ni empêchement que le dit écuyer ni autre qui de lui ait cause au tems à venir y puisse mettre ni faire mettre en aucune maniere.*

Henri V, roi d'Angleterre, confirme en ces termes le patronage à l'hospice de Falaise, par lettres patentes du 24 mars 1418.

Et ulterius de speciali gratia nostra concessimus eisdem Burgensis quod ipsi habeant et teneant, advocationem ecclesie parochialis Sti.-Georgii de Morteaux, et omnia jura, franchisias, libertates, hereditates et possessiones suas eo modo quo in adventu nostro predicto habuerunt et tenuerunt.

Il y avait au château de Bloqueville une chapelle sous le titre de St.-Jacques et de Ste-Marguerite.

Ce château, qui appartient à M. le général Edmond de Blocqueville, a reçu depuis peu des embellissements considérables ; le parc est traversé par la petite rivière de Cantereine, qui va se jeter dans la Dive, au-dessus de l'église de Morteaux. On a trouvé des cercueils en pierre au village de Blocqueville.

La voie romaine, appelée *Chemin haussé*, passe sur le territoire de Morteaux, à l'est du bourg, désigné sur la carte de Cassini, sous le nom de *Rue de Morteaux* ; la voie était à Morteaux comme je l'ai vue ailleurs, notamment à Baron près de Caen, composée d'un agger de petits cailloux calcaires et fortement serrés, reposant sur une espèce de stratumen, formé de pierres plates rangées avec soin.

Un embranchement partant de la voie antique, à Morteaux, se dirige sur Beaumais ; M. Galeron avait cherché le prolongement de cette route, présumée gallo-romaine : il avait cru le retrouver dans un ancien chemin qui passe à Crocy, à Vignats, et qui, d'après lui, se serait prolongé jusqu'à Ecouché, département de l'Orne. Mais ce chemin qui doit être fort ancien, ne présente point les caractères d'une chaussée romaine, il n'est point encaissé ; on peut seulement, s'il remonte à l'époque romaine, le considérer comme un chemin de traverse : la direction reconnue de ce chemin, sur une assez longue étendue, est d'ailleurs un fait à noter, et qui mérite l'attention.

On a trouvé une médaille de Faustine jeune à Morteaux, dans un herbage près de la Dive.

La famille de Brasdefer, qui est fort ancienne, habite ce pays depuis plusieurs siècles ; Jean de Brasdefer fut nommé curé de Morteaux en 1479 ; un autre Jean de Brasdefer avait été vicomte de Falaise en 1287.

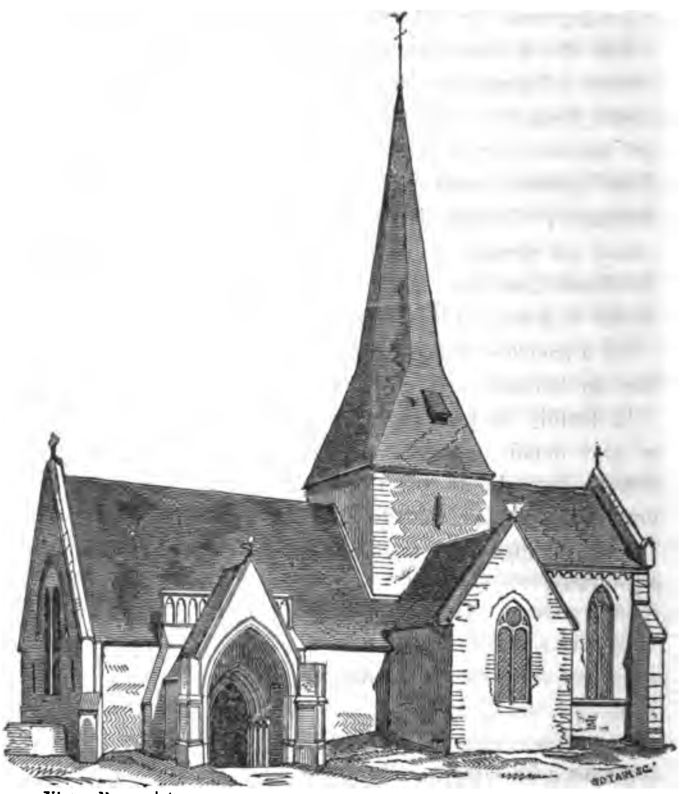
Sous Philippe-Auguste, Robert Louvel possédait un fief à Morteaux.

NORREY.

Norrey, *Nuceretum*, *Noreium*.

Quand on parcourt, de Jort à Trun, l'ancienne voie romaine que j'ai souvent citée, on voit vers l'est à la hauteur de Morteaux, à 3 kilomètres de la route, une longue flèche en charpente, qui se détache en noir sur les côteaux ; c'est la flèche de l'église de Norrey. Elle couronne une tour carrée dont la maçonnerie en arête de poisson annonce le XIe. siècle et qui est établie entre le chœur et la nef.

Celle-ci a des bas-côtés ; le style roman se montre dans les arcades et les murs de ces bas-côtés.



Victor Petit del.

ÉGLISE DE NORREY.

Une fenêtre ogivale à deux baies, est percée dans le gable occidental qui a été exhaussé et refait en grande partie.

La porte par laquelle on entre dans la nef (côté du sud), appartient au 1er. style ogival ; elle est surmontée d'une galerie ou arcature trilobée et précédée d'un porche du XVe.

siècle avec contreforts appliqués diagonalement sur les chambranles de l'arc. Le chœur appartient aussi au style ogival ; on y voyait des restes de vitraux peints il y a quelques années.

L'église de Norrey est sous l'invocation de sainte Anne ; l'abbaye de St.-Evroult nommait à la cure.

Les droits de St.-Evroult sur la paroisse de Norrey remontent au XIe. siècle, et Norrey a donné naissance à cette célèbre abbaye ; c'est Orderic Vital qui nous l'apprend, voici ce qu'il en dit :

« A l'exemple de plusieurs seigneurs puissants, Hugues et Robert de Grandménil, vivement zélés, firent vœu de construire un couvent aux dépens des biens qu'ils possédaient héréditairement, non seulement pour leur propre salut, mais aussi pour le salut des ames de leurs prédécesseurs. »

En conséquence, comme ils avaient résolu de placer cet établissement près de Grandménil dans leur terre de Norrey, et que déjà ils faisaient commencer le travail, on rapporta à leur oncle Guillaume, fils de Giroie, qu'ils avaient entrepris la construction d'un couvent.

Ce seigneur, qui avait fait deux fois le voyage de Jérusalem, pour y visiter le St.-Sépulcre, alla trouver ses neveux et leur dit : « Mes chers enfants, je me réjouis grandement de ce que Dieu tout-puissant a daigné inspirer à « vos cœurs le désir de bâtir une maison en son nom. Vous « voyez que ce lieu où vous avez commencé à bâtir n'est « pas propre à être habité par les moines, puisque l'eau y « manque, et que les bois en sont éloignés. Assurément, « sans ces deux objets, il ne peut y avoir de monastère. Si « vous voulez écouter mes avis, je vous ferai connaître un « endroit plus convenable. Il est un lieu dans le pays « d'Ouche, qui jadis fut habité par un saint abbé, par « Evroul, l'ami de Dieu, qui y réunit un nombreux troupeau de moines, et de là, après avoir opéré beaucoup « de miracles, passa heureusement dans le sein du Christ.

« C'est là qu'il faut rétablir son couvent qui fut détruit par « les païens. Vous y trouverez une grande abondance d'eau. « Je possède dans le voisinage une forêt à l'aide de laquelle « je fournirai en suffisance tout ce qui peut être nécessaire « à l'église. Venez, voyez cet emplacement ; et, s'il vous « plaît, bâtissons-y ensemble une maison à Dieu ; réu- « nissons-y des hommes fidèles qui intercèdent pour nous, « et donnons-leur de nos biens et de nos revenus légitimes « de quoi pouvoir toujours vaquer librement aux louanges « de Dieu. » A ces mots, Hugues et Robert donnèrent de justes éloges à l'avis de leur oncle ; ils allèrent avec lui visiter les lieux dont il leur avait parlé. La proposition de l'oncle fut adoptée par les deux frères.

« Roger de Mont-Gommeri, vicomte d'Exmes, s'attacha Gislebert, abbé de Châtillon, ainsi que ses moines qui avaient commencé à s'établir à Norrei, mais qui, lorsque Hugues et Robert eurent changé d'avis, comme nous l'avons dit, n'avaient pas voulu les suivre, les accusant de légèreté, parce qu'ils avaient établi ailleurs leur monastère. Roger de Mont-Gommeri alla trouver les moines et leur fit don de Troarn pour y bâtir une abbaye ; il en renvoya douze chanoines que son père, nommé aussi Roger, y avait autrefois établis. Après avoir expulsé ces clercs, parce qu'ils se livraient à la gourmandise, à la débauche, aux autres voluptés de la chair et aux plaisirs du siècle : il plaça à Troarn des moines attachés à la régularité de la discipline. Sous les ordres de leur père Gislebert, les moines entrèrent dans la voie étroite de la religion, au sein de l'église de Saint-Martin de Troarn (1). »

Norrey a donc, en quelque sorte, été le berceau de deux abbayes importantes, St.-Evroult et Troarn.

(1) Orderic Vital, Hist. de Normandie, livre III, traduction de M. Guizot, tome II, pages 14 et 15.

Château de Grantmesnils. Les vestiges du château des sires de Grantmesnils qui avaient fait donation de Norrey et de beaucoup d'autres biens à l'abbaye de St.-Evroult, se trouvent sur le territoire de Norrey, au lieu dit la Baronnie. M. le Cte. de Beaurepaire a signalé le premier, il y a long-temps, cet emplacement.

On distingue bien les anciens fossés du château, qui se composait d'une motte assez considérable, sur laquelle est aujourd'hui une maison neuve, et de deux autres enceintes assez vastes.

Les sires de Grentemesnils étaient puissants et illustres dans le XIe. siècle (voir Orderic Vital, hist. de Normandie). Robert de Grentemesnils qui avait pris parti pour Toeny de Conches, en 1039, périt avec lui dans le combat qu'il soutint contre les fils du comte de Pont-Audemer (Dumoulin, liv. VII, page 127), et fut enterré à Norrei. Son fils Hugues était à la bataille d'Hasting ; il y fut emporté par son cheval, vers les rangs de l'ennemi, et courut un grand danger (Rob. Wace, roman de Rou, vers 13,570 et suivants). Il obtint de Guillaume un grand nombre de seigneuries dans les comtés d'*Herford*, de *Glocester*, de *Northempton*, de *Leicester*, de *Warwic*, *etc.* — Voir le *Domesday-Book*, tome 1er., *Fol.* 138 *b.*, 224 *b.*, 232, 242, 291 *b.*, et tome second *fol.* 169.

LES MOUTIERS-EN-AUGE.

Les Moutiers-en-Auge, *Monasteria.*

Cette dénomination que portent plusieurs paroisses de la Basse-Normandie, annonce toujours qu'il y avait deux églises très-rapprochées, *monasteria* étant le pluriel de *monasterium.* Nous avons vu (p. 188) qu'il en était ainsi aux Moutiers en Cinglais ; les Moutiers d'Alaume, arrondissement de Valognes, avaient comme les Moutiers en Auge

deux églises à quelques pas l'une de l'autre (1) ; les deux églises des Moutiers-en-Auge existaient encore il y a 20 ans, aujourd'hui il n'y en a plus qu'une. Elles avaient chacune leur cimetière ; l'une était dédiée à saint Martin, l'autre aux saints Gervais et Protais.

On sait, par une charte sans date, que Guillaume de Punelay avait donné à l'abbaye de Ste.-Barbe le droit de présenter à la cure de l'église St.-Martin de Punelay ; cette donation fut confirmée en 1219 par Silvestre, évêque de Séez. Dans l'origine il n'y avait que cette église, et la paroisse s'appelait St.-Martin de Punelay, qu'elle perdit pour prendre celui des Moutiers quand une seconde église fut érigée.

Cette seconde église a été démolie depuis ma première visite ; on a seulement conservé le cimetière ; elle appartenait au style ogival. Elle avait été donnée à l'abbaye de St.-Evroult par un des seigneurs de Grandménils, avec une chapelle de St.-Blaise qui a été détruite au siècle dernier, et qui existait à l'extrémité de la commune (2).

C'est l'église de St.-Martin qui subsiste ; elle offrait des parties anciennes, mais on y a fait, il y a 20 ans, des réparations considérables qui lui ont fait perdre une partie de ses caractères : le petit dessin de M. Victor Petit montre l'état actuel de l'édifice. On retrouverait des parties romanes dans les murs laté-



ÉGLISE ST. MARTIN DES MOUTIERS.

(1) *Les autels* sont parfois synonymes de Moutiers ; ainsi aux Authieux-sur-Calonne près Pont-l'Evêque il y avait deux églises.

(2) Avant la Révolution les deux curés des Moutiers étaient souvent en discussion au sujet des dîmes.

raux ; il y avait autrefois une abside ronde dans laquelle les pierres étaient disposées en arêtes ; enfin la nef avait été garnie de bas-côtés.

La tour en bâtière et le portail appartiennent à une époque peu ancienne.

Dans le cimetière St.-Martin on a trouvé anciennement des cercueils en pierre , des armes et autres objets. M. Galeron a constaté que dans les champs voisins des deux églises on a mis au jour beaucoup de corps, les uns inhumés dans des cercueils, les autres simplement enterrés, portant des agraffes de fer étamé, des chaînes de cuivre, des sabres, de petites haches en fer.

Le village des Moutiers est, comme celui de Norrey , assis au pied des collines argileuses du Pays-d'Auge, à l'extrémité de la plaine et à la limite des arrondissements de Falaise et de Lisieux, car il est à remarquer qu'ici encore , les circonscriptions géologiques s'accordent avec les circonscriptions administratives.

Plusieurs hameaux dépendant des Moutiers sont désignés sous les noms de Caumont, St.-Blaise , les Petits-Moutiers , les Grands-Moutiers et les Bruyères. Je vois dans les Rôles Normands , Philippe de Caumont, obtenant de Henry V , roi d'Angleterre , une concession de terre à Coudehard , en 1418 ; je suppose que son fief était situé à Caumont, aujourd'hui dépendant des Moutiers , puisque Coudehard (Orne) est à peu de distance de là. Voici le texte.

« Rex omnibus ad quos, etc. , salutem. Sciatis quod « de gracia nostra speciali concessimus Philippo Caumont « jurato ligeo nostro de ducatu Normannie terram et do- « manium de Condiehart in ducatu nostro predicto que « fuerunt Johannis Guerart avunculi sui tenentis partem « adversarii nostri Francie, habenda meidem Philippo terram « et domanium predictam cum pertinenciis pro termino

« vite sue per eadem redditus et servicia perque idem « Johannes ea ante rebellionem suam predictam tenuit et « occupavit. In cujus, etc. Teste Reg. apud castrum nostrum « d'Alenson in ducatu nostro predicto. xij°. die novembris. « Per ipsum Regem.

Près de là, était une des grandes communications de l'Hiémois avec le Pays-d'Auge; le chemin de l'*Orée*, chemin très-ancien qui se prolonge fort loin, au nord, comme je le montrerai en décrivant l'arrondissement de Lisieux, et qui, vers le sud, devait tendre du côté de la ville d'Exmes. Ce chemin arrive sur les hauteurs qui dominent les Moutiers près de la butte de Caumont; s'il est romain, comme l'a pensé le premier M. Le Grand, il pourrait avoir eu un embranchement descendant aux Moutiers, et se prolongeant dans la plaine.

L'abbé Hébert consigne dans le manuscrit déjà cité plusieurs fois, qu'en 1781, il acheta d'un homme des Moutiers, un plat de terre rouge, une espèce de gobelet et une fiole de verre trouvés dans un tombeau; ces objets, s'ils étaient romains, fortifieraient cette conjecture.

Le chemin haussé passe à 2 kilomètres à l'ouest de l'église des Moutiers.

CHAPELLE SOUQUET.

Chapelle Souquet, *Capella Souquet* ou *Chouquet*.

L'église de la chapelle Souquet appartient tout entière au premier style ogival, et doit remonter à la première moitié du XIIIe. siècle.

Toutes les fenêtres sont en lancettes, garnies de tores, sans colonnes; la porte principale très-simple a des archivoltes unies, reposant de chaque côté, sur deux colonnes à chapiteaux : elle est placée dans le mur latéral du nord.

Une petite tour aiguë et en bois, revêtue d'ardoise, s'élève au-dessus du toit, à l'extrémité occidentale de la nef.

Dans l'église est une cuve baptismale cylindrique sans moulures, qui doit être ancienne.

Près de la porte, un bénitier repose sur une pierre sculptée qui, dans le principe, avait une autre destination.

Cette église est sous l'invocation de sainte Madeleine; la Commanderie de Villedieu nommait à la cure: elle est réunie à la paroisse du Marais, mais on l'entretient et de temps en temps on y dit la messe.

L'ancien chemin romain (Chemin Haussé) passe au pied de la chapelle Souquet.

LE MARAIS.

Le Marais, *Paludes*.

On distingue dans la partie basse des latéraux quelques arêtes de poisson et l'église doit avoir été reconstruite vers la fin du XVe. siècle. Les contreforts appliqués sur les angles et une fenêtre dans le chevet semblent au moins l'indiquer. Les autres ouvertures sont modernes; les murs paraissent avoir été refaits presque en entier au siècle dernier.

La tour en bâtière, placée à l'extrémité occidentale, est de 1780 et plus moderne que tout le reste.

Cette église est sous l'invocation de saint Germain.

L'abbaye de Troarn nommait à la cure et percevait les dîmes. Elle avait reçu ce bénéfice de Roger de Montgommery, son fondateur. Voici ce que j'ai lu à ce sujet dans le cartulaire de Troarn:

Rogerius comes, fundator noster, dedit nobis ecclesiam sancti Germani de Maresco, sicut fere in omnibus et singulis cartis fundationis et confirmationis diligenter et subtiliter intuenti satis patet; nam ibi pluraliter dicitur: ecclesias de

Croceyo ex integro, cum terra quam Osbertus tenuit in sancto Germano et quam tenuit Radulphus in servitio sancti Hylarii, etc.

Il paraît que, dans le XII°. siècle, les droits de Troarn sur le Marais furent contestés par un certain Foulques Hochard, car nous trouvons dans le cartulaire déjà cité, un document que je vais transcrire et constatant qu'en 1165 ce Foulques renonça à inquiéter les moines, et reçut de l'abbé vingt sous manceaux.

Eodem anno, id est, MCLXV, Fulco Hochart venit Troarnum, et dimisit omnem calumpniam quam faciebat nobis de ecclesia sancti Germani de Maresco, et juravit super quatuor evangelia quod nichil ulterius in illa ecclesia clamaret sive de presentatione presbiteri, sive de aliqua alia re, neque nobis noceret nec *alieni* (1) nobis nocere volenti consentiret, sed toto posse suo nos adjuvaret. Propter hoc, dedit ei dominus abbas Gislebertus viginti solidos Cenomanensium. Testes Haimo, decanus de Vinatio, Rainaldus de Belmanso, Nicholaus Lepus, Hugo de Veirs, Ricardus Ardens, Hugo de Mairreio, Gauterius de Vitrecol, Renaldus de Vitrecol, Willelmus, filius Osrici, Radulphus faber de Croceio, Gervasius de Ceio et alii multi.

Les curés de Crocy tentèrent, à plusieurs reprises, de faire considérer la paroisse du Marais, comme annexe de celle de Crocy, mais ils ne réussirent pas dans cette prétention qui fut repoussée par l'abbaye de Troarn ; les motifs de cette décision sont résumés dans un passage du cartulaire de cette abbaye, que je crois devoir transcrire :

Hec sunt rationes per quos viri religiosi abbas et conventus de Troarno volunt ostendere quod Dyonisius, rector ecclesie de Croceyo, non habet jus in ecclesia de Marisco,

(1) Pour ALIENO.

dicendo quod sit anexa dicta ecclesia de Marisco ecclesie de Croceyo, quia a tempore a quo non exstat memoria dicte ecclesie fuerunt distincte et separate et diverse cure, et dicta ecclesia de Marisco est mater ecclesia, sicuti ecclesia de Croceio : Et istud apparet per litteras bone memorie reverendi patris Frogerii, Dei gratia quondam episcopi Sagiensis, que ita incipiunt : *Frogerius, Dei gratia Sagiensis Episcopus, universis Christi fidelibus, salutem.* Et sic terminantur : *Testibus hiis, Johanne, abbate Sagiensi, Johanne baillivo suo, Johanne, archidiacono. de Arên., etc.*

Item, alia ratione, quia diu est, fuit contentio inter rectorem ecclesie de Croceio et rectorem ecclesie de Maresco super limitationem dictarum ecclesiarum ; et fuit dicta contentio terminata coram dicto reverendo patre Frogerio, Dei gratia quondam Episcopo Sagiensi ; et hoc apparet per litteras dicti reverendi patris, que ità incipiunt : *Frogerius*, etc.

Pape Alexander tertius, Clemens quartus, Nicholaüs quartus confirmant nobis ecclesiam seu capellam sancti Germani de Marisco :

On a trouvé, à plusieurs reprises, dit M. Galeron, dans le village du Marais, des squelettes et des ossements en assez grand nombre, auprès desquels se voyaient des petits vases en terre remplis de charbon.

Les mêmes faits ont été constatés à la chapelle Souquet.

CROCY.

L'église de Crocy est considérable et de plusieurs époques. Les parties les plus anciennes forment le mur méridional de la nef ; on y voit de petites fenêtres à plein-cintre, et une porte romane abritée d'un porche, ayant deux archivoltes

garnies de zigzags. Le mur du nord a été refait et n'a pas de caractère. La façade occidentale, au contraire, est du XVe. siècle, garnie de quatre contreforts : elle a probablement été rebâtie quand le chœur a été construit.

Ce chœur est évidemment la partie la plus intéressante ; il se termine par une abside à pans coupés, il est voûté en pierre et éclairé par des fenêtres flamboyantes à deux baies découpées au sommet et garnies extérieurement de feuillages frisés fort élégants. Si l'architecture ogivale de cette époque n'était pas si connue, j'aurais donné une esquisse de ces jolies fenêtres : la corniche est décorée d'une guirlande de feuillages.

Deux chapelles sont accolées au chœur, du côté du nord. Dans l'une est un autel de l'époque (XVe. siècle).

La tour latérale, au sud, et communiquant avec le chœur par une haute arcade, paraît du XIVe. siècle; elle est carrée, extérieurement ornée d'arcatures et terminée par une pyramide en charpente couverte d'ardoises.

La sacristie, établie derrière l'autel, occupe l'espace compris entre celui-ci et le fond de l'abside à pans coupés; le mur et les deux portes qui la séparent du chœur, à droite et à gauche de l'autel, datent de la fin du XVe. siècle, ou plutôt du commencement du XVIe., comme le chœur, à en juger par les bouquets de feuillages qui garnissent ces portes et qui sont traités comme ceux des fenêtres. C'est un des plus anciens exemples de ces murs établis en avant des chevets des églises pour ménager des sacristies derrière l'autel; ceux que l'on voit habituellement ne datent que de la seconde moité du XVIe. siècle et appartiennent à l'architecture moderne.

Une crédence, surmontée d'une arcade en accolade avec panaches et compartiments flamboyants, est pratiquée dans le mur qui soutient l'arcade entre chœur et nef.

Les charpentes et les lambris de la nef méritent d'être

cités ; de belles pièces de bois, d'une solidité à toute épreuve, les garnissent et les soutiennent.

L'église de Crocy est sous l'invocation de saint Martin.

L'abbaye de Troarn nommait à la cure et possédait dans la paroisse des droits et des terres qu'elle avait reçus, au XIe. siècle, de Roger de Montgommery.

Le cartulaire de Troarn donne des détails sur un procès qui s'éleva entre Robert Samson et l'abbaye de Troarn. Samson ne put établir ses prétentions sur des titres et Robert de Bellesme, fils de Roger de Montgommery, donna gain de cause à l'abbaye. Ce différent fut jugé au château de Fourches, en novembre 1101, Samson néanmoins reçut de l'abbé une somme d'argent. Voici, du reste, le document qui constate les faits :

Notum sit omnibus, tam laïcis quam clericis, quod, post obitum nobilissimi Rogerii comitis, Rotbertus de Belismo, filius ejus et rectus heres, apud castellum de Furcis, in sua aula tenuit et fecit judicium et justitiam de quadam discordia, que mota erat post obitum Rogerii comitis, inter Arnulfum, abbatem Troarni, et Rotbertum Sansonem ; qui homo devenerat sancti Martini et abbatis Arnulphi ante comitem Rogerium, apud Amaniscas, pro terra de Commels, quam tenuerant antecessores sui de sancto Martino et de Monachis ; volebat enim facere ut homines de terra illa essent cum ceteris hominibus suis, quos de comite Rogerio habebat, in operibus et in talliis que debent fieri et reddi majoribus dominis, scilicet ipsi domino abbatie et comiti Normannie. Sed quia non potuit monstrare quod antecessores sui hoc habuissent tempore Rogerii comitis, abbas vero ostendit per legitimos testes et antiquiores servientes Rogerii comitis et domni Roberti, ejus filii, quod semper habuerat et adjutoria et opera et tallias illius terre cum cetera terra sancti Martini, judicatum est et confirmatum a Domino Roberto et a tota curia

sua, quod, sicut habuerat sanctus Martinus et abbas tempore Rogerii comitis, sic in tempore heredis sui et successorum suorum et firmiter et sine contradictione teneret. Monstravit eciam abbas in ipso placito, per cartam suam et per presentes et antiquos testes, quod Rogerius Comes emerat quicquid habuerant antecessores Rotberti Sansonis in ecclesia de Croceyo et in terra ipsius ecclesie, et sancto Martino, ex dono proprio, dederat cum tota decima et redditionibus ipsius ecclesie. Et hoc ideo monstravit, quia Robertus Sanson clamabat quod injuriam facerent sibi monachi de ipsa ecclesia. Sed postquam monstravit abbas quod de solo dono Rogerii comitis habebat ipsam ecclesiam cum terra, sicut emerat de antecessoribus Sansonis, et terram Ursi, de qua locuti sumus superius, habuerunt antecessores sui, pro quieta concessione ecclesie de Croceyo, concessit eciam Robertus Sanson et dimisit calumniam, sicut reliquierunt et concesserunt antecessores sui. Et, quia probus homo erat ipse Robertus Sanson et amicus et fidelis domniorum suorum, consilio domini Rotberti de Belismo, dedit ipse abbas Arnulfus centum solidos Cenomanensium ipsi Roberto Sansoni, pro perpetua concessione harum omnium rerum, et servaret fidelitatem, et successores sui, abbati et monachis sancti Martini. Concessit eciam ipse abbas, ut, quando faceret ipse Sanson guardam in castellis, Domini ipsius abbatie, haberet conveniens adjutorium de hominibus ipsius terre, sicut de ceteris hominibus quos habet de feodo comitis Rogerii, et hoc semel in anno, sicut habuerant antecessores sui Haino, Silvanus, Wimundus, Rotbertus, Walterius. Testes hujus concordie, ipse domnus Robertus de Belismo, pro justitia, Radulfus, Girardus, Ranulfus, Rainaldus, Ernaldus, etc.

Prieuré. — Au nord et au nord-ouest de l'église se voient

les restes du prieuré désignés sous le nom de *Moinerie*, mais il est facile de voir que ces bâtiments ne sont qu'une bien petite partie de ceux qui existaient autrefois et qui devaient former une vaste enceinte se prolongeant assez loin de l'église. Ce qu'on voit aujourd'hui forme deux corps de logis séparés; l'un qui servait de grange aux dîmes, dont la charpente très-belle et portée sur des poutres ou poteaux, se divisait en deux nefs; les charrettes pouvaient y entrer.

L'autre plus intéressant et qui était, dit-on, le logement des moines, offre une entrée voûtée avec une porte en ogive dont les chapiteaux annoncent la fin du XIIe. siècle ou les premières années du XIIIe.

L'un des gables est encore couronné d'un antéfixe offrant comme beaucoup d'autres du même temps, une croix grecque inscrite dans un cercle. La rivière de Filaine, servait, d'un côté, de clôture à l'enceinte de ce prieuré.

Deux manoirs existent à Crocy, celui de Vitreseul, près de la Dive, et le manoir de Crocy, sur la Filaine. Ce dernier servait autrefois, dit-on, de château au seigneur de Crocy qui était protestant; une ancienne chapelle ornée d'une ogive était comprise dans l'enceinte : du reste, ils n'offrent l'un et l'autre que peu d'intérêt (1).

Il est fait mention de Vitreseul dans une charte du XIIe. siècle (1163), que nous avons citée page 412; on y voit le seigneur de Vitreseul *Gualterius de Vitrecol*, au nombre des témoins qui signèrent une transaction au sujet de l'église du Marais.

(1) Autrefois, une grande partie de la population de Crocy était protestante et beaucoup de familles s'expatrièrent à la révocation de l'édit de Nantes : il y avait encore un très-petit nombre de protestants à Crocy il y a trente ans, aujourd'hui il n'y en a plus.

FOURCHES.

Fourches, *Furcæ.*

L'église de Fourches offre un pan de mur appartenant à l'époque romane, le reste a été reconstruit à plusieurs époques. Une chapelle seigneuriale ajoutée au XVe. siècle est percée d'une fenêtre dont les formes indiquent la même date ; une flèche en bois, étroite et pointue comme on en voit quelques-unes dans la contrée, surmonte cette église sans importance architectonique, et qui est sous l'invocation de saint Germain ; le seigneur nommait à la cure.

Château. Orderic Vital rapporte que Robert de Bellesme, fonda (1090) un château-fort sur un lieu élevé que l'on *nommait Fourches*, qu'il y transporta les habitants de Vignats et s'efforça de soumettre à sa tyrannie tous les habitants du pays.

Mais on ne trouve pas de vestiges de cette forteresse sur le territoire de Fourches ; M. Galeron a donné de ce fait une explication très-satisfaisante que voici :

Le vieux château de Vignats où était le chef-lieu de la baronnie des Montgommery, est, dit-il, à un kilomètre de Fourches ; Robert de Bellesme ne trouvant pas cet emplacement assez bien défendu, chercha une position plus favorable pour y établir une forteresse, et il choisit la butte de St.-Nicolas qu'on nomme aujourd'hui le *nouveau Vignats* et qui n'est éloigné que de 300 pas de l'église de Fourches. Fourches et le nouveau Vignats se trouvant ainsi rapprochés, réunis pour ainsi dire et situés sur le penchant de la même colline, auront pu être facilement confondus et désignés sous le même nom.

Ainsi, le château de Fourches ne serait autre que le nouveau château de Vignats dont il sera question dans l'article suivant. Cette construction fut la cause d'une guerre sanglante entre les maisons de Bellesme et de Courcy, dont Orderic Vital nous a raconté les détails (1).

VIGNATS (2).

Vignats; *Vinacium, Vignatiæ.*

Vignats possède deux églises. L'église principale n'offre aucuns détails d'architecture. Ce fut l'abbaye qui la fit relever presque en entier en l'année 1634.

Au-dessus de la porte à l'ouest, et dans l'un des murs au nord, on voit seulement deux fenêtres ogivales subtrilobées, restes de l'église qui précédait celle-ci.

La cloche présente un écusson surmonté d'une couronne de comte, et que soutiennent deux lions. Sur l'un des côtés on voit un autre lion tenant un drapeau sur lequel est écrit: *Vive le Roi.*

L'église est sous le vocable de sainte Marguerite.

La cure était à la nomination de l'abbaye de Vignats.

L'autre église se trouve à peu de distance de l'emplacement où devait être la forteresse des Montgommery. Elle sert aujourd'hui d'annexe. On y voit une image de Notre-Dame-de-Bon-Repos, en grande vénération dans le pays, et qui est l'objet de pieux pélerinages.

Cette église offre au nord quelques parties de murailles en arêtes de poisson ; elle est sous l'invocation de N.-D. L'abbaye de Vignats nommait aussi à la cure.

(1) Voir l'art. Courcy, p. 376 et suivantes.

(2) Cet article est en grande partie de M. Renault, inspecteur de l'Association Normande.

Abbaye de Sainte-Marguerite de Vignats. — Vers 1130 Guillaume, de la famille des Talvas, fonda un monastère de religieuses de l'ordre de St.-Benoît, dit *de Sainte Marguerite de Vignats*, et le dota. Henri Ier., en l'année 1135, confirma les libéralités faites à cette maison.

Le prieuré de Vignats fut administré par des prieures et des abbesses ; voici les noms de quelques-unes :

Marguerite, prieure, en 1268. — Mathilde, en 1286. — Isabelle, en 1302 (elle transigea, avec l'abbaye du Bec pour l'église de Revillon). — Nicolaa, prieure, en 1367. — Jeanne de Carrel, en 1418. — Robine, en 1459. — Jeanne de Bonvoust, en 1486. — Robine de Silly, en 1487, — Louise de Silly, en 1541. — Charlotte de Falaise, en 1564. — Agnès *la jeune*, — Jeanne Cuellier, — Marguerite de Medavy, en 1582. Les seigneurs de Medavy, pour la punir de mener une vie moins que religieuse, l'enlevèrent et la renfermèrent dans une maison où elle finit ses jours. — Jeanne de La Haye, en 1609. — Louise de Medavy, en 1607. — Anne de Medavy, en 1617. Elle fit bâtir une nouvelle église, augmenta le nombre de ses religieuses, et fit ériger le prieuré en abbaye en 1625. Elle établit à Vignats la discipline qui régnait à Almenêches. — Marie-Françoise de Medavy, fille du maréchal de Grancey, en 1630. — Madeleine de Froulay de Tessé, en 1672. — Marguerite de Froulay, sœur du maréchal de Tessé, en 1678. Elle acquit tout ce que les seigneurs de Montgommery possédaient encore au château de Vignats, par suite de l'acquisition que Jacques de Montgommery de Lorges en avait faite au XVIe. siècle, des seigneurs de Longueville. — Françoise-Marguerite de Froulay, fille du maréchal de Froulay, en 1701. — Louise-Charlotte du Plessis-Chatillon, en 1720. — Eugénie-Angélique d'Etampes, fille du marquis de Valencey, maréchal de France, en 1729. — N. de Braque, en 1735. — N.

de St.-Denys de Verveines, en 1776. — N. de Montaigu d'O, en 1786. Cette abbesse fut la dernière, et quitta la maison en 1791.

On ne voit plus aujourd'hui que quelques restes de l'un des bas-côtés de l'église, ainsi qu'une fenêtre ogivale. De tous les bâtiments construits à la fin du XVIe. siècle ou au commencement du XVIIe., il n'existe plus que les dortoirs. Tout cela est sans aucun intérêt architectonique.

L'abbaye de Vignats n'a jamais été riche; elle fut visitée, en 1255, par l'archevêque de Rouen, Odon Rigault, qui y célébra la messe le jour de la fête de la patronne (sainte Marguerite). Il y trouva 24 religieuses qui n'avaient pas de costume uniforme, à cause de la pauvreté de l'établissement *propter paupertatem*. On n'y gardait pas le silence et la règle était mal observée; voici du reste ce qu'il en dit dans son curieux journal :

Ipsa die qua fuit festum beate Margarite visitavimus transeundo prioratum beate Margarite, et celebravimus ibi missam. Ibi sunt XXIIII moniales. Non servant silentium, vadunt in curiam sine licentia. Seculares intrant claustrum ; non vestiuntur de communi propter paupertatem. Habent C. libras redditus. Inhibuimus ne aliqua vadat in curiam sine licentia priorisse, et ordinavimus quod melius servaretur claustrum, et quod quantum poterunt servant communitatem.

Vignats est cité dans le *Roman de Rou* de Robert Wace; le poëte dit en parlant de Guillaume Talvaz, l'un de ces puissants barons qui florissaient sous Robert, duc de Normandie, vers l'année 1030 :

Li vieil Willame Talevaz
Ki tint sez, Belesme è VINAZ.

Il y avait à Vignats une forteresse qui était une des

places les mieux défendues, *fortissima castella*, qui appartinssent aux Montgommery. Cette forteresse est celle dont je parlais dans l'art. précédent et que l'on a désignée quelquefois sous la dénomination de château de Fourches.

Robert, fils du Conquérant et duc de Normandie, excité contre les Talvas, par Odon, son oncle, évêque de Bayeux, vint assiéger la forteresse de son vassal, *Viuacium castrum*, que défendait Girard-de-Saint-Hilaire. Mais son attaque ne fut pas heureuse, et, trahi par les siens, il échoua dans ses projets.

Lorsque Henri, son frère, fut devenu duc de Normandie et Roi d'Angleterre, ce prince humilia l'orgueil des Bellesme, ravagea leurs domaines, et entre autres celui de Vignats; il mit dans les fers le traître Robert Talvas, et s'empara de tous ses biens. Mais plus tard, Guillaume de Ponthieu, fils de Robert, étant rentré en grâce auprès de Henri, le roi lui rendit toutes les terres que son père avait possédées en Normandie. Il lui abandonna Vignats et les autres châteaux, *aliaque castra*, à l'exception des donjons, *præter dangiones*, où il plaça des garnisons.

Au nord de la petite église annexe dont nous parlions tout à l'heure (N.-D. de Vignats), s'élève un tertre, taillé en glacis, sur lequel était jadis la forteresse des Montgommery. Ce tertre, vers la rivière, est escarpé et sans fossés de défense; mais du côté de la plaine il était défendu par de larges et profonds fossés dont on reconnaît facilement la direction. La grande enceinte ovale porte encore aujourd'hui le nom de château; une autre enceinte se nomme le piseau. Il y a quelques années, on acheva de démolir les débris des fortes murailles qui formaient les remparts. Le château fut rasé dans le XVI[e]. siècle, après la mort du dernier des Montgommery qui fut pris dans le château de Domfront. Les champs, les plus rapprochés du tertre,

se nomment l'un l'Acre de Bataille, l'autre La Fieffe, un troisième Le Crosnier ; un chemin de la commune est appelé le Vieux fourneau, un autre la Rue creuse et un troisième les Vieilles rues.

Les Montgommery possédaient un autre château-fort sur Vignats, à peu de distance de l'abbaye, vers Falaise. Il n'en reste aujourd'hui aucune trace ; l'emplacement porte le nom de *La Motte*, et l'ancien chemin *As chars* ou aux chars que nous avons cité page 403, passe à peu de distance.

Sur le chemin de Vignats à Falaise, on rencontre un petit château ou manoir qui rappelle le souvenir de quelques personnages célèbres. Le lieu où est situé ce manoir se nomme La Davoiserie. Devant l'habitation règne une grande cour, enceinte de bâtiments. Les constructions annoncent le XVIIe. siècle. Une femme célèbre sur la scène française, *Madame Raisin,* habita, dit-on, ces lieux que son amant, le Grand Dauphin, lui donna pour retraite, et où il venait la visiter. On voit encore sur le fronton des fenêtres les armes du Grand Roi. Dans le pays on conserve quelques tableaux, quelques meubles sur lesquels se trouvent les chiffres des deux amants et les armes du prince mélangées avec des raisins.



CANTONS DE FALAISE.

Les deux cantons de Falaise se trouvent à peu près dans les mêmes conditions géologiques, c'est-à-dire, que l'un et l'autre sont occupés, en partie, par le calcaire oolitique fournissant de bonne pierre de taille, en partie par les roches intermédiaires (schistes, grès, etc.) On doit donc s'attendre à trouver les monuments intéressants par leur architecture inégalement répartis dans cette circonscription.

1re. SECTION.

Nous allons commencer par le premier canton dont les communes ne sont qu'au nombre de dix, savoir :

Angloischeville
Damblainville.
Eraines.
Evêqueville.
FALAISE (ville).
Fresney-la-Mère.
La Hoguette.
Ners.
Pertheville.
Versainville.
Villy.

LA HOGUETTE.

La Hoguette touche à Vignats, commune par laquelle nous avons terminé notre revue du canton de Coulibœuf; c'est la plus grande de l'arrondissement de Falaise, car elle renferme 2,234 hectares et s'étend au nord depuis la ville de Falaise jusqu'aux confins du département de l'Orne; il est vrai que la plus grande partie de ce vaste territoire est occupé par des bois et des bruyères.

L'église de La Hoguette était moderne ; elle vient d'être en grande partie reconstruite et agrandie.

La tour, qui avait primitivement un toit en bâtière, a aussi été reconstruite.

Cette église est sous l'invocation de saint Barthelemy. L'abbaye de St.-André-en-Gouffern, située dans la paroisse, nommait à la cure qui était desservie par un religieux.

Abbaye de St.-André-en-Gouffern. — Guillaume III, surnommé Talvas, fondateur de l'abbaye de femmes dont nous venons de parler à l'article Vignats, fils de Robert de Bellême, fonda aussi le monastère de St.-André-en-Gouffern en 1130 : il y mit des religieux de l'ordre de Citeaux, qu'il fit venir de l'abbaye de Savigny.

La dédicace ne s'en fit qu'en l'année 1143, ainsi que le constate l'inscription suivante qu'on a trouvée dans les ruines de l'abbaye.

Dedicatio
Ecclesiæ Sanctæ Mariæ Sanctique
Andreæ in Gofferno.
Acta est hoc anno ab incarnatione domini
Millesimo centesimo quadragesimo tertio
Decimo tertio kalendas octobris
Joanne episcopo, regente ecclesiam Sagiensem
Regente in Galliis rege Ludovico septimo
Precipente in Normaniâ Duce Gaufrido.
Celebranda die dominicâ proximâ festi Sancti Mathæi (1).

Dès sa naissance, cette maison religieuse eut quelque célébrité à cause des vastes domaines et des priviléges dont elle jouissait. Elle était sixième fille du monastère de Savigny, et mère de celui d'Aulnay.

Au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye de St.-André, on trouve plusieurs descendants du fondateur, et plusieurs barons du pays.

La première église avait été consacrée en 1143 (le XIII des Calendes d'octobre) par Jean, évêque de Séez; mais

(1) Je dois à M. Renault la copie de cette inscription.

le 7e. abbé nommé Regnault, fit reconstruire, en 1241, cette église qui menaçait ruine. Jean de Ballou, son successeur, y mit la dernière main; elle fut dédiée en 1252 par Geoffroy de Mayet, évêque de Séez, qui voulut y être enterré. Son successeur, Thomas d'Aunou, choisit aussi l'église de St.-André pour sa sépulture : en 1789, on voyait les tombeaux de ces deux prélats, des deux côtés du sanctuaire.

Cette église qui offrait, au témoignage des hommes du siècle dernier, un *grand et beau vaisseau*, a été démolie pendant la révolution; il n'en reste plus que quelques arcatures qui ont dû leur conservation à leur liaison au mur des



RESTES DE L'ÉGLISE DE ST.-ANDRÉ.

maisons conventuelles habitées par les propriétaires. M. V.

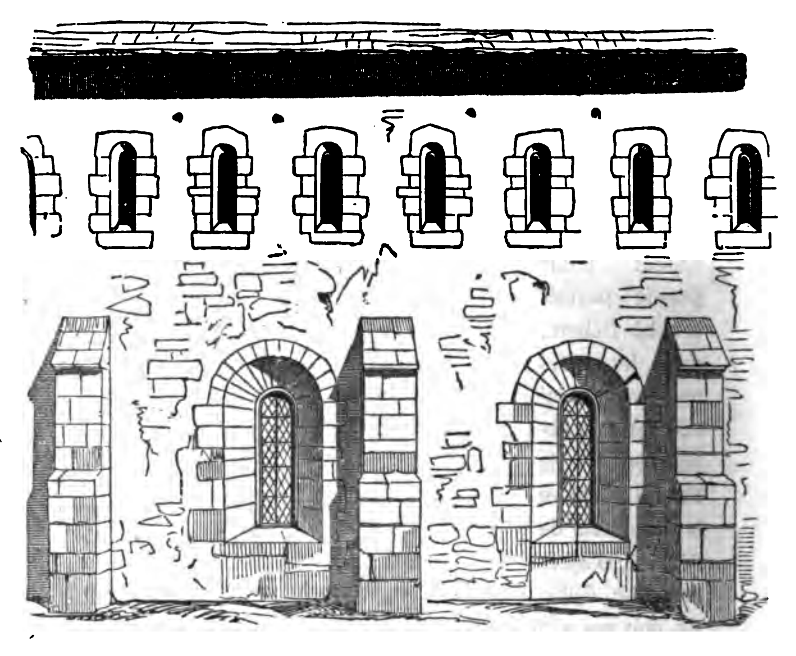
Petit les a dessinées : nous avons aussi dessiné un des chapiteaux de ces arcatures, garni d'une branche de vigne du meilleur goût et qui fait vivement regretter la perte du monument : nul doute que toutes les sculptures ne fussent d'une grande pureté. L'abbé Hébert, dans les notes manuscrites qui existent à la bibliothèque de Falaise, déplore la démolition de l'édifice. D'après lui cette église était belle et le clocher remarquable. On ne doit pas s'en étonner quand on songe à la date de la construction (1241). De belles carrières de calcaire de Caen qui ne se trouvent qu'à 5 ou 6 kilomètres avaient fourni d'excellents matériaux.



UN CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE ST.-ANDRÉ BATIE EN 1241.

Les églises à date certaine, comme celle de St.-André, sont extrêmement rares, aussi ce qui en reste est-il infiniment précieux ; il faut le conserver à tout prix. On voit par les deux figures qui précèdent à quel degré de perfection le style ogival était parvenu chez nous dès la première moitié du XIIIe. siècle.

Si l'on avait reconstruit l'église au XIIIe. siècle, les bâtiments claustraux dont il existe encore une partie très-remarquable n'ont pas été renouvelés. Voici l'esquisse d'une



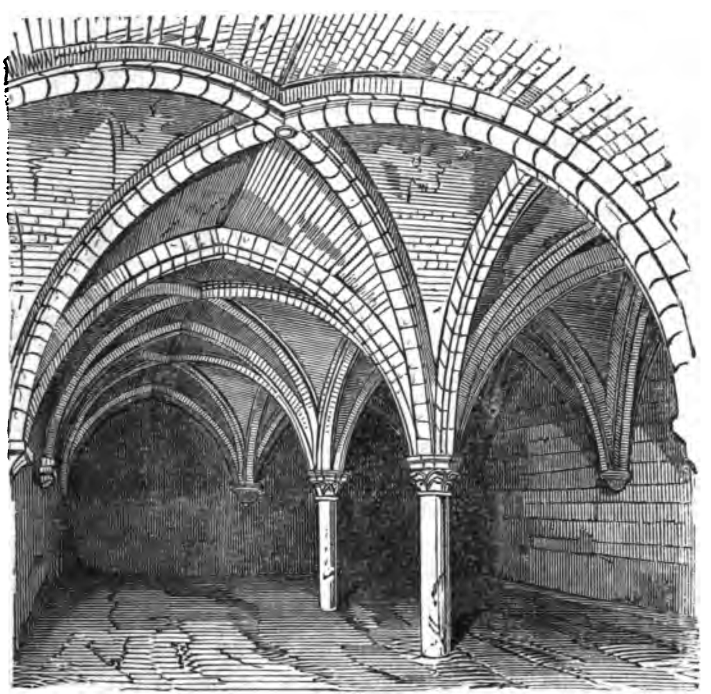
Victor Petit del.

ANCIEN BATIMENT DE L'ABBAYE DE ST.-ANDRÉ.

portion de ces bâtiments qui offre le caractère du XIIe. siècle.

L'intérieur de ces bâtiments est très-bien conservé ; il renferme des écuries, des caves, des étables : le rez-de-chaussée est voûté, un rang de colonnes, au centre, divise cette galerie dans le sens de la longueur et supporte

les arceaux de la voûte qui vont d'autre part s'appuyer sur les deux murs.



V. PETIT.

SALLES VOUTÉES DE L'ABBAYE DE ST.-ANDRÉ.

Au-dessus des voûtes sont des espèces de magasins éclairés par de petites fenêtres à plein-cintre et disposés comme ceux que nous avons décrits à l'abbaye de St.-André-de-Fontenay (V. la page 158).

Je ne saurais dire quelle était, au XIIe. siècle, la destination des belles salles voûtées dont je viens de figurer une portion.

Ces salles étaient éclairées par les fenêtres à plein-cintre que l'on voit dans mon dessin de la façade extérieure, et garnies de contreforts qui ne s'élevaient que jusqu'au niveau de l'étage supérieur.

Ces contreforts ayant pour but de résister à la poussée des voûtes devaient s'arrêter à cette hauteur qui est celle des planchers.

Sur la même ligne que ce bâtiment, mais plus près de l'église, on voit un corps de logis, dont les parties les plus anciennes paraissent du XIVe. siècle, la décoration intérieure est d'ailleurs bien moins ancienne; un des plafonds doit remonter, à peu près, au règne de Louis XIV.

Les cuisines, dit-on, et vraisemblablement le réfectoire formaient un corps de logis, de l'est à l'ouest, parallèlement à l'église. Le cloître était entre celle-ci et ce bâtiment, il n'en reste plus de vestiges; la configuration du sol permettrait cependant d'en dresser un plan assez exact.

Ce cloître et les cuisines étaient abondamment pourvues d'eau limpide par un aqueduc qui amenait, au milieu du couvent, l'eau d'une fontaine peu éloignée et fort abondante.

Lorsqu'en l'année 1450, Charles VII vint assiéger Falaise, il logea à l'abbaye de Saint-André. « Il s'établit, dit la chro-
« nique, à une lieue près du dit Fallaise, en une abbaye,
« nommée Saint-Andrieu. Avecque luy estoit le roy de
« Cécile, le duc de Calabre, son fils, etc.

L'abbaye eut beaucoup à souffrir des soldats de Henri IV, lorsque ce prince vint au mois de janvier 1590 assiéger Falaise et s'en emparer.

Les abbés de St.-André avaient droit de siéger à l'Echi-

quier de Normandie ; ils siégèrent à ce titre à Alençon en 1371 et en 1392, et à Argentan en 1381 (1).

Château féodal. — M. Galeron a observé à peu de distance du village, une enceinte féodale, composée d'une cour à peu près carrée, entourée de fossés, ayant environ 110

(1) Le 1er. abbé fut Raoul ; Roger lui succéda en 1161 ; les autres abbés furent : Simon, en 1171 ; Guillaume, en 1189 environ. (Cet abbé obtint de Henri II de grandes faveurs pour le monastère, et entr'autres, le droit de prendre dans la forêt autant de bois vert et sec qu'il en faudrait pour la maison) ; Robert, en 1190 ; Richard, en 1226 ; Garnier, en 12.. ; Renault, en 1240. (Sous lui fut commencée et achevée la belle église gothique que l'on a vue jusqu'à nos jours, et dont nous avons figuré les derniers débris) ; Jean *de Ballou*, en 1247. (L'église fut dédiée, de son temps, par Godefroy, évêque de Séez ; Matthieu *d'Eraines*, en 1261 ; Pierre *Dondaine*, en 1276 ; Raoul de *Joué-Dubois*, en 1291 ; Jean *Gantée*, en 1298 ; Jean *Brundos*, en 1324 ; Nicolas *le Bel*, en 1327 ; Olivier *Myée*, en 1338 ; Gui *Nivelle*, en 1368 ; Jean *Gosselin*, en 1388 ; Jean *Groignet*, en 1406 ; Denys *Victon*, en 1443. (Sous cet abbé, en 1450, Charles VII vint séjourner dans le monastère, pendant le siége de Falaise). Godefroi, en 1464 ; Michel, en 1472 ; Godefroi *Fromont de Serans*, en 1473. (Cet abbé fut tué pour la défense de son église, *pro defensione hujus ecclesiæ occisus est.*) Matthias *Bouillie*, en 1495 ; Raoul de *Sainte-Marie*, en 1496 ; Jean *Postel*, en 1498 ; Thomas *Blanchet*, en 1504 ; Jean, en 1510 ; Fralin de *Coulbœuf*, en 1522 ; Jean *Fortin*, en 1531 ; Thomas *Eulbarbe*, en 1538 ; Pierre de *Silly*, en 1545 ; Julien *le Maitre*, en 1556 ; François de *Rabodange*, en 1568 ; Renaud de *Beaune* ; en 1557 ; Claude *Robine*, en 1581 ; Jean *Malingre*, en 1588. (En ce temps le monastère fut pillé par les soldats de Henri IV qui assiégeaint Falaise.) François *Roussel de Médavy*, en 1593 ; François *Roussel de Médavy de Grancey*, en 1618 ; Claude-Maurice *Colbert de Villacerf*, en 1691 ; N. *Albergotti*, en 1732 ; N. *Albizzo Albergotti*, pronotaire apostolique, en 1750 ; après ce dernier abbé, florentin d'origine comme le précédent, l'abbaye fut mise en économat, et elle ne fut plus administrée que par des prieurs ; à la révolution il ne s'y trouvait plus qu'un prieur et six moines.

mètres de longueur sur 60 de largeur ; une motte arrondie comme celles que j'ai décrites en grand nombre dans le Ve. volume de mon Cours d'Antiquités, s'élevait au midi de l'enceinte.

Dans le hameau de St.-Clair, traversé par la route de Falaise à Argentan, on trouve une vallée étroite et une chaîne de rochers de grès quartzeux des plus abruptes et des plus pittoresques ; ce petit vallon n'est qu'à deux kilomètres de Guibray.

PERTHEVILLE.

Pertheville. *Perdita villa.*

Le chœur et la tour de l'église de Pertheville appartiennent au style ogival, mais sont peu caractérisés et insignifiants ; la nef ne date que de 1740.

A l'intérieur est la tombe d'un Bernard de Cauvigny, mort en 1746, et une autre tombe plus ancienne, mais effacée.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre ; l'abbaye de St.-André nommait à la cure.

Le château se trouve à peu de distance de l'église ; c'est un bâtiment carré, flanqué de quatre tourelles et entouré d'eau, à toits élevés, qui doit dater du XVIe. siècle.

Le château seigneurial de Fresnay-la-Mère, commune voisine, est aussi sur le territoire de Pertheville, et paraît du temps de Louis XIV.

M. de Glanville, inspecteur de la Société française, possède, à Pertheville, une ferme sur laquelle on voit quelques chênes fort remarquables ; l'un d'eux a été vendu dernièrement 900 fr. : de pareils arbres sont des monuments.

J'ignore s'il existe des vestiges de constructions romaines à Pertheville et si l'on y a trouvé des médailles : le nom

perdita villa, villa détruite, pourrait faire supposer qu'il y eut là une maison de campagne gallo-romaine.

NERS.

Ners, *Neræ*, *Nervi*, *Neirs.*

L'église de Ners est très-petite, moderne, et tout-à-fait insignifiante; une tour, ou plutôt une niche cubique en charpente, garnie d'ardoise, avec un toit obtus à quatre pans, renferme la cloche.

Le chœur a été démoli, il ne reste plus que la nef.

Le patron de la paroisse est St.-Aubin ; le chanoine de Séez en semaine, nommait à la cure quand elle venait à vaquer.

L'ancien chemin, appelé *Chemin aux Cars*, que j'ai déjà cité, passe à Ners sur la limite de cette commune et de celle de Crocy.

On a souvent trouvé des ossements humains dans les champs de Ners.

EVÊQUEVILLE.

Evêqueville, *Episcopi villa.*

L'église d'Evêqueville est démolie depuis 20 ans; elle était peu importante, sous l'invocation de saint Martin; l'abbaye de St.-André nommait à la cure.

La commune est réunie à la Hoguette. L'habitation de M. Leclerc, ancien pair de France, est située sur Evêqueville.

VILLY.

Nous avons peu de chose à dire de l'église de Villy, qui est assez grande, mais sans intérêt archéologique; elle peut dater du XVe. siècle, diverses réparations y ont été faites depuis cette époque.

La tour est en bâtière : on l'aperçoit en sortant de Guibray pour entrer dans la plaine.

Cette église est sous l'invocation de saint Lubin : l'abbaye de St.-André nommait à la cure.

Au commencement du XIIe. siècle (en 1100), Robert de Villy revendiqua le patronage de Damblainville.

Il finit par se désister de ses prétentions, avec ses deux fils Hugues, prêtre, et Auvray, moyennant 100 livres rouennaises qui lui furent comptées (1).

FRESNAY-LA-MÈRE.

Fresnay-la-Mère, *Fresneium matris.*

L'église de Fresnay-la-Mère est moderne et peu ancienne. M. Le Bailly, riche filateur de Falaise, vient d'en faire reconstruire une partie. On a, dit-on, imité le style ogival dans cette reconstruction que je n'ai pas visitée.

Une petite tour en bois, couverte d'ardoise, s'élève en pyramide aiguë du milieu du toit de la partie non refaite.

Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame ; l'abbaye de St.-André nommait à la cure.

La fête patronale a lieu le 8 septembre : on vient ce jour-là à Fresnay de tous les environs.

Tombeaux. Dans la commune de Fresnay, dans les champs voisins du cimetière et dans le cimetière lui-même, on a trouvé des cercueils en pierre, qui renfermaient des ossements; quelques-uns ont aussi offert des débris d'armes.

Des médailles romaines furent trouvées à Fresnay au XVIIe. siècle. (*Mercure Galant, avril* 1688.)

La terre seigneuriale de *Courcelles* appartenait autrefois aux seigneurs de Fresnay ; ce domaine est désigné sous le

(1) Notes manuscrites de l'abbé Hébert.

nom de *Corcelles* dans une charte du XIIe. siècle : l'habitation actuelle est toute moderne ; elle appartenait dans les derniers temps à M. l'abbé Mouton, curé de Ste.-Trinité. M. Mouton avait été sous l'Empire principal du collége de Bayeux.

ANGLOISCHEVILLE.

Angloischeville, *Anglica villa.*

L'église d'Angloischeville a été abattue il y a quelques années. Elle était petite et sans importance, sous l'invocation de saint Pierre.

Le patronage de cette église avait été donné, dans le XIe. siècle, à l'abbaye de St.-Evroult par les fils de Robert de Grantmesnil ; Orderic Vital fait mention de cette donation.

J'ai vu dans la cour de l'habitation de M. le capitaine Osmond, à Angloischeville, la pierre tombale d'un de ses ancêtres, qui a été apportée chez lui comme un souvenir de famille, lors de la démolition de l'église.

La commune est réunie à Fresnay-la-Mère.

L'habitation de M. Osmond est située dans le village *du Camp*. Près de là, m'a-t-on dit, on a trouvé, en creusant la terre, des ossements et un bracelet de cuivre comme en portaient les Mérovingiens et peut-être les peuples antérieurs, pour fixer leurs vêtements aux bras et aux cuisses.

DAMBLAINVILLE.

Damblainville, *Amblani villa, Damblainvilla.*

L'église de Damblainville offre de l'intérêt. Son chevet, du XIIIe. siècle, est remarquable surtout par les chapiteaux des colonnettes de la fenêtre orientale. Ces chapiteaux ont en effet leur corbeille garnie, l'un, de trois têtes humaines, l'autre de deux têtes humaines et d'une hure de sanglier ;

ces têtes disposées en triangle, de manière à porter l'abaque sur lequel descendaient les tores de l'archivolte, nous ont paru mériter un dessin, et nous reproduisons cette bizarre composition dans l'esquisse suivante.




CHAPITEAUX AU CHEVET DE L'ÉGLISE DE DAMBLAINVILLE.

La tour latérale, au sud, est carrée et couronnée d'une pyramide en pierre à quatre pans comme plusieurs tours romanes, bien qu'elle appartienne au style ogival, chose assez rare, et dont toutefois nous trouvons quelques exemples au XIIIe. siècle. Il paraît que cette pyramide n'était pas même aussi ancienne ou qu'elle avait été refaite, car on rapporte que les angles en étaient garnis de crochets que le maire a fait disparaître il y a quelques années. Or, ces crochets annonceraient le XIVe. siècle. La tour carrée doit être plus ancienne.

La nef est de plusieurs époques; on y voit, du côté du sud, des assises de pierre en arête de poisson qui annoncent le XIe. ou le XIIe. siècle; mais le reste est moins ancien, il y a même des parties de murs qui sont modernes.

Une chapelle seigneuriale est accolée au chœur du côté de l'évangile, place consacrée pour ces chapelles, parce

que ce côté *était le plus honorable.* Cette chapelle paraît dater de la fin du XVIe. siècle ou même des premières années du XVIIe. On y voit des pierres tombales sur lesquelles nous avons lu les inscriptions suivantes :

CY GIST LE CORPS DE ROBERT
RENAULT VIVANT ESCUIER
SEIGNEUR DE DAMBLAINVILLE
FILS AINÉ DE . . . . SEIGNEUR DE
GRENGUES ET DAMBLAINVILLE ET DE
NOBLE DAME DE VAUBOREL SES PÈRE ET
MÈRE LE QUEL FUT ASSASSINÉ AUX FOYRES
DE GUIBRAY LE JEUDI 21e. JOUR D'AOUT
1631 ET FUT INHUMÉ LE XXIIIe.
DU DICT MOIS AGÉ DE XXVI ANS
PRIÉS DIEU POUR SON AME.

Ce personnage est représenté avec des cuissards et des brassards. Sa figure et ses mains sont incrustées, en marbre blanc.

MESSIRE ANTOINE
MARC DE BEAUREPAIRE
CHEVALIER SEIGNEUR DE
DAMBLAINVILLE DÉCÉDÉ
LE 22 JANVIER 1744
AGÉ DE 53 ANS. PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME.

Dans la même chapelle existe une autre pierre dont l'inscription est effacée. On distingue seulement ce qui suit : « *Camille d'Oillamson décédé au mois de novembre* 1767. »

On lit sur les pavés du chœur, les deux inscriptions suivantes qui indiquent les noms de deux curés :

CY GIST
JACQUES CHRI
STOPHE MONDE
HARE P^{tre}. DE S^{t}.
JEAN DE CAEN
DÉCÉDÉ LE 20
JUILLET 1751 AGÉ
DE 74 ANS, CURÉ
DE MAHERU PEN
DANT 12 ANS ET
DE CETTE PARR
OISSE PENDANT 30.
PRIÉS DIEU POUR
SON AME.

CY GIST LE
CORPS DE Mᵉ.
PIERRE MOREL PRÊTRE
CY DEVANT CURÉ DE
CETTE PAROISSE LE QUEL
AGÉ DE 65 ANS A FAIT
RÉPARER CE LIEU EN 1667
ET APRÈS EST DÉCÉDÉ EN L'AN
1669. PRIÉS DIEU
POUR SON AME.

L'église de Damblainville est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul ; l'abbaye de St.-Evroult nommait à la cure par suite de la donation que lui avait faite, en 1088, Robert, comte de Ruddlan, allié des Grantemesnils (1). Henri Ier. approuva cette donation, en 1128, et il résulte des termes de la charte, que la dîme d'un moulin en faisait partie : *ecclesiam de Damblenvilla cum omnibus pertinentiis ejus et decimam molendini ejusdem villæ.*

Ancienne Chasuble. — On conserve dans le trésor de l'église de Damblainville une chasuble qui nous fut signalée par M. Janvrain, et que nous avons visitée, il y a quelque temps, M. Victor Petit et moi : elle est fort remarquable, ornée de plusieurs petits tableaux religieux brodés, comme on les trouve sur d'autres chasubles du XIIIe. et du XIVe. siècle, que j'ai vues ailleurs, notamment sur celle de l'église St.-Maximin (Var) décrite par M. Rostan. La chasuble de Damblainville pourrait n'être que du XVe. siècle, c'est ce que je ne veux pas déterminer. Elle a été retaillée de la forme des chasubles actuelles, mais, comme ce travail a été fait avec précaution, les personnages en ont peu souffert, quoique le monument ait perdu par là une partie de sa valeur historique, puisqu'il n'a plus sa forme ancienne.

M. Victor Petit, frappé de l'expression des têtes et du

(1) Orderic Vital lib. VIII, traduction de M. Guizot, t. III.

fini des broderies, a formé le projet de dessiner et de figurer cette chasuble dans le Bulletin monumental, nous renvoyons donc à son mémoire. M. le curé de Damblainville comprend tout l'intérêt de cette relique et la conserve avec soin.

On n'a pu rien nous dire de satisfaisant sur l'origine de la chasuble de Damblainville, peut-être a-t-elle été donnée par l'abbaye de St.-Evroult qui nommait à la cure.

Château du Mesnil-Soleil. Le château du Mesnil-Soleil, situé au pied du Mont-d'Eraines, sur la rive gauche de l'Ante, fut, dit-on, bâti par un Beaurepaire, à la fin du dernier siècle; il appartient à M. le Ct[e]. de Chapdelaine (1).

M. d'Anisy cite des chartes de l'an 1220, par lesquelles Henri du Chenesec, Toustain d'Ouilly et Robert Le Guernec, du Mesnil-Soleil, donnèrent à l'abbaye de St.-André-en-Gouffern divers héritages situés à Damblainville.

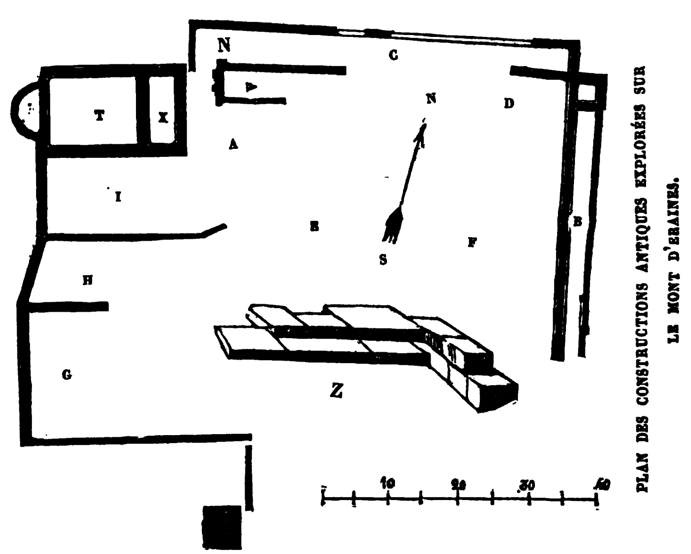
On conserve au château du Mesnil-Soleil, une bannière assez curieuse, apportée de la Tannière, arrondissement de Mayenne, paroisse dont les ancêtres de M. de Chapdelaine étaient seigneurs.

D'un côté on voit, brodé sur cette bannière, le Christ en croix entre le soleil et la lune. L'étoffe est parsemée d'étoiles et de fleurs-de-lys, et les armoiries de la famille de Chapdelaine sont au bas. Je ne crois pas cette broderie antérieure au temps de Louis XIII.

Sur le revers, il y a des broderies appliquées qui me paraissent plus anciennes, peut être de la 2[me]. moitié du XVI[e]. siècle. Au centre, on voit la St[e].-Vierge debout, tenant l'Enfant Jésus; saint Jean l'évangéliste tenant le calice, occupe un petit cadre à droite de la Vierge; à gauche, et dans un autre cadre un évangéliste tient un livre ouvert.

(1) M. le C[te]. de Chapdelaine a beaucoup voyagé; il faisait partie de l'ambassade envoyée en Perse en 1840 : à la fin de cette année, j'ai eu le plaisir de le rencontrer à Rome et de visiter avec lui la *villa Adriana*, *Tivoly* et quelques autres localités de la campagne romaine.

Constructions Romaines. — M. Galeron avait signalé sur le plateau du Mont-d'Eraine, le plus avancé vers le sud, et dépendant de la commune de Damblainville (1), un point jonché de débris de tuiles à rebords, annonçant l'existence d'un édifice gallo-romain ; il apprit même que des fondations de murailles se trouvaient dans le sol, et que là existait jadis un édifice que l'on appelait le *château Tarin :* quinze ans après, un jeune instituteur plein de zèle, M. Janvrain, membre de la Société française pour la conservation des monuments, a fait pratiquer des fouilles sur cet emplacement au moyen de fonds votés par la Société des Antiquaires de Normandie et par la Société française pour la conservation des monuments. Ces fouilles, pratiquées en 1847 et 1848, ont mis au jour un ensemble de mu-



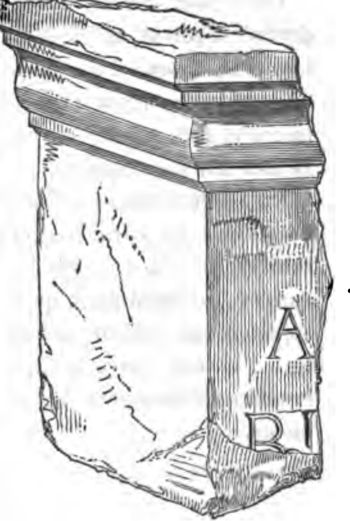
PLAN DES CONSTRUCTIONS ANTIQUES EXPLORÉES SUR LE MONT D'ERAINES.

railles. Voici le plan de ces constructions tel que M. de

(1) Les Monts d'Eraines font partie du territoire de plusieurs communes, Damblainville, Versainville, Epaney, Ste.-Anne-d'Entremont.

Brébisson a bien voulu me l'envoyer : mais il est certain que l'on n'a découvert qu'une partie des fondations antiques, et conséquemment on ne peut se prononcer encore sur la destination présumée des différentes pièces. Là, comme dans beaucoup d'autres constructions romaines, nous voyons des espèces de corridors B C, puis en E et en F, des espaces inexplorés. En G, en H et en I sont des appartements dont une partie des murs seulement a été reconnue.

La partie la plus intéressante était à l'angle nord-ouest de l'édifice; on y voit en X un vestibule large de 10^m. et profond de 2^m 50, puis en T, une pièce rectangulaire d'environ 12^m. sur 10; en S est une abside semi circulaire de 5 mètres d'ouverture et de 2 mètres de profondeur. Je ne serais nullement surpris que ces trois pièces, dont l'épaisseur des murs est remarquable, n'eussent fait partie d'un édicule par la raison qu'on a trouvé près de là, au point *N* un fragment de marbre de Vieux, qui évidemment est une portion d'autel. Sur la face antérieure on voit encore trois lettres qui avaient fait partie d'une inscription dédicatoire : on doit vivement regretter la perte des autres fragments de cet autel : ils nous auraient appris à quelle divinité l'autel était consacré : les recherches qu'a faites à ma prière M. Janvrain, ont été infructueuses, ce qui n'empêche pas d'espérer encore, puisque l'on n'a remué qu'une faible partie des terres qui encombrent les ruines de



FRAGMENT D'UN AUTEL ANTIQUE.

l'édifice. J'ai cherché moi-même dans les champs voisins, car il ne serait pas impossible que les fragments de marbre eussent été emportés plus ou moins loin : je n'ai rien découvert, mais il m'aurait fallu passer à cet examen beaucoup plus de temps que je ne l'ai fait.

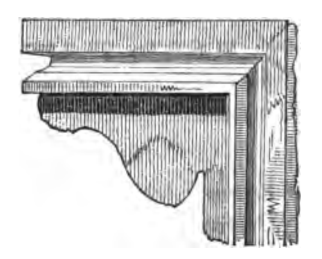
Si l'autel dont nous possédons un fragment était placé dans un édicule que nous supposons avoir existé en *X*, *T*, *S*, n'aurait-il pas servi à désigner le monument lui-même, et *château Tarin* ne dériverait-il pas de *castellum aræ* ? il est vrai que l'on pourrait tout aussi bien le faire venir de *Castellum arenæ* et que les Monts-d'Eraines sont désignés au XIIe. siècle dans une charte que nous avons citée (p. 380) sous le nom de *Montes arene* ou *aranæ*, Monts de sable (1).

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est évident que la découverte d'un débris d'autel est très-intéressante.

En A (voir le plan) existent des assises de grand appareil ; dessinées à part au milieu du plan (Z) : on a cru que ces pierres formaient le seuil d'une porte qui aurait communiqué avec un corridor ou passage par lequel on accédait peut-être aux pièces X, T, S, et qui offrait encore à son extrémité D les restes d'un pavage.

On a trouvé dans l'intérieur des salles X, T, S, des débris de corniches et de modillons en calcaire de Caen, qui nous paraissent fort curieux, d'abord parce qu'ils prouvent que les appartements étaient décorés avec un certain luxe, ensuite parce qu'ils nous montrent des profils assez singuliers. Voici le profil de ces corniches.

(1) Ce sont des éminences calcaires plutôt pierreuses que sableuses, et la dénomination n'est pas exacte, en tant qu'elle aurait eu pour but d'indiquer l'état physique de la montagne.



Je suppose que le modillon que voici ornait à l'intérieur la pièce T, parce qu'on l'a trouvé au milieu des terres qui encombraient cette salle.

Quant aux murs mis à découvert, les uns sont construits en petit appareil ordinaire sans chaînes de briques ; les autres en moëllons plats, posés en lignes horisontales séparées chacune par un lit épais de mortier.

Les terres environnantes sont jonchées de fragments de briques et de tuiles à rebords, d'enduits peints et aussi d'une quantité assez considérable d'écailles d'huîtres. J'ai trouvé parmi ces débris beaucoup de morceaux de marbre.

Nous attendons la continuation des fouilles pour fixer nos idées sur le monument romain du Mont-d'Eraines, mais il est un fait que nous devons indiquer, c'est que de cet emplacement on voit très-distinctement, au sud, le plateau de *Montabar*, département de l'Orne, sur lequel j'ai trouvé des tuiles romaines, et où l'on a exhumé plusieurs centaines de médailles d'argent; la vue s'étend aussi sur la plaine et sur les côteaux du Pays-d'Auge où il devait se trouver quelques établissements romains. Nous voyons donc ici un nouvel exemple d'un système que je serais tenté d'appeler *télégraphique* et d'après lequel presque toutes les éminences étaient couronnées d'établissements romains qui auraient pu correspondre ensemble au moyen de signaux.

Nous ne pouvons en terminant que faire des vœux pour la reprise des fouilles du Mont-d'Eraines (1) ; il existe sur les bords du plateau des murs de soutènement, ou rampes

(1) M. de Formeville, secrétaire de la Société des Antiquaires, a visité les travaux, et il est probable qu'il déterminera la Société à voter de nouveaux fonds ; la Société française pour la conservation des monuments accorderait volontiers de son côté une nouvelle subvention.

qu'il serait bon d'examiner et dont M. de Brébisson a constaté l'existence, on n'aura qu'une idée très-imparfaite de l'édifice tant que son périmètre ne sera pas complètement déterminé.

ERAINES.

Eraines, *Arenæ.*

L'église d'Eraines est en grande partie moderne ; le chœur tout entier doit dater du XVIIIe. siècle ou de la fin du XVIIe. La façade est beaucoup plus récente et n'a pas 50 ans ; elle est d'ordre dorique et d'une certaine élégance pour une église rurale ; une tour mesquine surmontée d'une espèce d'obélisque d'un très-mauvais effet surmonte le portail. Il ne reste d'ancien que la partie de la nef la plus rapprochée de cette extrémité occidentale de l'église, et encore n'offre-t-elle plus de caractère bien apparent, parce qu'on en a refait les fenêtres et que les murs ont été recouverts d'un enduit de mortier ; mais au-dessous de cet enduit il existe un appareil en arêtes de poisson : les fenêtres primitives étaient étroites et cintrées.

L'église d'Eraines est sous l'invocation de saint Rieul : le chapitre de Séez nommait à la cure.

La nomination était faite par le chanoine de semaine (1).

Dans l'église est la statue du patron, saint Rieul ; elle mérite d'être examinée, d'après M. Renault, qui la croit de la fin du XVIe. siècle.

On voit aussi dans le chœur la pierre tombale d'un curé nommé Jean Perranson, mort en 1624.

En 1272 un Mathieu d'Eraines était abbé de St.-André-en-Gouffern.

L'abbé De La Rue rapporte (notes manuscrites) que dans le XVIe. siècle, on trouva des médailles romaines à Eraines.

(1) Vers 1205, Guillaume Pantou confirma le patronage d'Eraines à la cathédrale de Séez pour en jouir, après la mort de Herbert, archidiacre de l'Hiesmois, à condition qu'elle serait desservie par des chanoines.

VERSAINVILLE.

Versainville, *Versainvilla, Versemvilla.*

L'église de Versainville est peu intéressante. Le chœur appartient au style ogival de la dernière époque (XVe. siècle). La tour, terminée en bâtière, doit être à peu près du même temps, au moins dans sa partie inférieure : elle occupe le centre de l'édifice.

La nef a été reconstruite sous la restauration, il y a 34 ans.

J'ai vu dans le chœur plusieurs pierres tombales portant des inscriptions : une de ces tombes est celle de François de Marguerit, mort dans le siècle dernier, président en la Cour des aides et finances de Normandie ; une autre, celle de sa femme ; une troisième, celle de sa fille, dame de St.-Germain. Voici les inscriptions de ces deux dernières tombes :

CY GIT LE CORPS DE NOBLE DAME MADAME MARIE THÉRÈSE CHAUMONT DE LA GALAISIÈRE MARQUISE DE MARGUERIT DAME DE VERSAINVILLE VEUVE DE FEU HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE FRANÇOIS JOSEPH MARQUIS DE MARGUERIT EN SON VIVANT CHEVALIER HAUT JUSTICIER SEIGNEUR ET PATRON DE VERSAINVILLE MEZIÈRES CONDÉ SUR LAISE (1) LESTRÉE LA CAMPAGNE, GUIBREY PRÈS FALAISE ET AUTRES LIEUX, CONSEILLER DU ROI PRÉSIDENT HONORAIRE EN LA COUR DES COMPTES AIDES ET FINANCES DE NORMANDIE CONSEILLER D'HONNEUR AU PARLEMENT DE LA MÊME PROVINCE DÉCÉDÉE LE 16 FÉVRIER 1773 AGÉE DE 62 ANS PRIEZ DIEU POUR SON AME.

CY GIST LE
CORPS DE FEV
NOBLE DAME MARIE
ISABELLE DE MARGUERIT
VEUVE DE MESSIRE
MARC ANTOINE DE S^{t}

(1) Condé-sur-Laison.

GERMAIN, EN SON
VIVANT CHEVALIER
SEIGNEUR ET PATRON
DE S[t]. GERMAIN D'ELLE
LABIGNE, OVVILLE
BRECOUR, HAUTEFEUILLE
ET AUTRES LIEUX
CAPITAINE DE CAVALERIE
AU PREMIER REGIMENT
DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN
DECEDÉE LE 7 MAY 1762
AGÉE DE 32 ANS
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre ; le chapitre de Séez nommait à la cure. Guillaume de Rancé, évêque de Séez confirma ce patronage au chapitre en 1324.

Dans le cimetière est le tombeau de M[me]. la marquise d'Hermanville, née de Marguerit, morte à Caen il y a quelques années dans un âge très-avancé. On lit sur la pierre tumulaire :

ICI REPOSE LE CORPS DE MADAME
APPOLLINE THÉRÈSE DE MARGUERIT
D'HERMANVILLE DÉCÉDÉE A CAEN LE 28 DÉCEMBRE
1835 AGÉE DE 90 ANS 3 MOIS.

Château. Le château de Versainville, quoique inachevé, est une des belles habitations du siècle dernier que nous offre le département ; le parc a été conservé tel qu'il était, à l'exception de quelques plantations d'arbres verts faites derrière le château. Ce parc, avec ses grandes allées droites, ses murs, ses fossés remplaçant les murs partout où la vue devait être ménagée et ne rencontrer aucun obstacle, offre un type qui peut servir de point de comparaison entre le goût des riches seigneurs du siècle dernier et celui qui a prévalu au XIX[e]. siècle.

Je donne, d'après le dessin de M. Victor Petit, la façade du château de Versainville.



FAÇADE DU CHATEAU DE VERSAINVILLE.

. Le centre du château est orné de quatre colonnes doriques et de deux statues représentant Vénus et Junon. Une galerie relie le pavillon central à un pavillon élevé à gauche. Une pareille galerie et un autre pavillon devaient s'élever à droite ; les fondations existent, mais la construction n'a pas été continuée.

Le château, d'ailleurs, n'est pas occupé. Le propriétaire, M. de Marguerit, habite Rouen; il y vient seulement chaque année passer quelques jours; les lambris sont délabrés, et hormis le salon et quelques appartements, l'intérieur est dans un état fort triste. Cependant depuis 1815 que M. le marquis de Marguerit nous y a reçu (1), je n'y ai pas constaté de détérioration importante ; les murs sont excellents, les toitures bien entretenues. L'intérieur pourra se rétablir si, comme on le croit, les neveux de M. le marquis de Marguerit se décident un jour à l'habiter.

On entre dans la cour d'honneur par une grille en fer ; des grandes allées du parc, on domine sur Falaise et sur un assez vaste horizon. Le parc contient environ 16 hectares.

A gauche du château se trouvent de vastes jardins potagers, puis un petit vallon et des sources d'eau limpide qui alimentent deux étangs. En franchissant le vallon on se trouve dans l'ancien château occupé par le fermier; on y voit une porte du dernier style ogival surmontée d'une accolade et d'un pédicule à panache et à crochets d'une délicatesse remarquable. Elle est timbrée de l'écusson des Marguerit qui est *de gueules aux trois marguerites d'or* 2 *et* 1. Une des salles de la ferme se nomme la Plaiderie, une autre la Prison. Il

(1) Alors j'étais au collége de Falaise dirigé par le vénérable abbé Hervieu, avec mon cousin, M. de Marguerit de Rochefort, parent de M. de Marguerit de Versainville, et celui-ci nous fit, un jour de congé, les honneurs de son château.

y avait, en effet, une haute justice à Versainville, et nous avons vu par les inscriptions tumulaires de l'église que les seigneurs de Versainville prenaient le titre de *Hauts-Justiciers.*

Cette partie de l'ancien château me paraît du XVIe. siècle ; on sait d'ailleurs que le domaine de Versainville est depuis long-temps une propriété de la famille de Marguerit.

Un Marguerit de Versainville était lieutenant d'Alençon en 1583 ; un autre conseiller au parlement de Rouen, en 1628: les Marguerit étaient en outre seigneurs de Mezières et de Condé-sur-Laison et de Guibray.

La partie du Mont-d'Eraines la plus rapprochée de Falaise est comprise dans le territoire de Versainville.

FALAISE

(CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT).

Avant d'entrer à Falaise, de pénétrer dans cette partie de la ville qui était ceinte de murailles, nous allons jeter un coup-d'œil sur ses deux faubourgs principaux, Guibray et St.-Laurent : ils sont assez distants de la ville centrale pour être examinés à part.

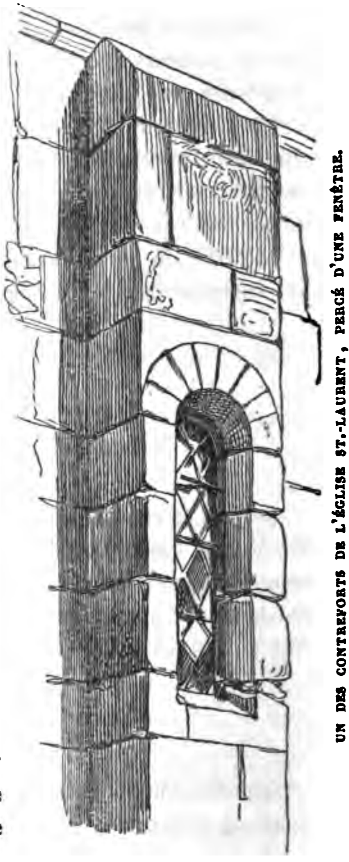
ST.-LAURENT.

Saint-Laurent touche à Versainville ; la petite église de ce faubourg s'élève sur un promontoire de grès schisteux qui borde la rive gauche de la rivière d'Ante : on y accède par un escalier.

L'église de St.-Laurent offrait dans l'origine un parallélogramme rectangle. La nef, partie la plus ancienne, doit da-

ter du XIe. siècle. Les murs en sont construits en *arête de poisson*, avec des contreforts plats en pierres de taille d'échantillon.

Un de ces contreforts m'a paru devoir être figuré, parce qu'il est percé d'une petite fenêtre : on sait que la place des fenêtres est toujours entre les contreforts. Ici on a fait le contraire peut-être parce que la pierre de taille employée pour la construction des contreforts permettait de pratiquer des ouvertures avec plus de régularité qu'on ne l'aurait fait dans un mur en moëllon ; au reste, ce n'est pas le seul exemple que j'aie constaté dans le Calvados, de petites fenêtres dans des contreforts du XIe. siècle : je pourrai en citer quelques autres, notamment à l'église d'Ecajeul près Mézidon, arrondissement de Lisieux.



Bouet del.

UN DES CONTREFORTS DE L'ÉGLISE ST.-LAURENT, PERCÉ D'UNE FENÊTRE.

Le portail occidental auquel on accède par l'escalier dont j'ai parlé, et qui est abrité d'un porche peu ancien, offre pour ornements, des tores, un rang de billettes et un rang d'étoiles ; les deux derniers reposent sur une tête monstrueuse formant console,

les tores sont sur une colonne à chapiteau très-simple.


FRAGMENT DE LA PORTE OCCIDENTALE DE ST.-LAURENT.

Bouet del.

Un petit clocher-arcade à deux baies surmonte le gable occidental, mais il a été ajouté après coup, et m'a paru du XVe. siècle.

Le chœur a été défiguré par diverses reprises et par l'addition d'une chapelle du côté de l'évangile; il a fallu pratiquer des arcs surbaissés pour communiquer à cette chapelle: elle peut dater du XIIIe. ou du commencement du XIVe. siècle. Une porte en accolade, du XVe. siècle, existe dans le mur du nord. Hormis les additions et les reprises qu'il a reçues, le chœur pourrait dater du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe. Une chapelle moderne a été ap-

Le portique ou l'ouverture de l'édifice gallo-romain était au sud-ouest, au centre même de la route actuelle de Falaise à St.-Pierre-sur-Dive. En montant un ou deux degrés on se trouvait sous le péristyle (nº. 1), d'où l'on passait dans une pièce de 20 pieds sur 16 (nº. 2), espèce de vestibule communiquant avec une autre grande pièce (nº. 3). M. Galeron regarde les appartements 4, 5, comme ayant été affectés au logement du concierge ou portier. Les pièces 6, 11, 12, 16 formaient une espèce de corridor donnant accès aux chambres 9, 10, 13, 14. Selon M. Galeron, le nº. 7 était un *atrium* dont l'*impluvium* nº. 8 occupait près du tiers. En C aurait été une cour découverte, avec une citerne semi-circulaire, alimentée par les eaux de l'*impluvium*. Les appartements 17, 18, 19, exposés au midi, devaient être le plus ordinairement habités. Le nº. 17, chauffé par un hypocauste dont le fourneau s'ouvrait en B dans le mur extérieur, pourrait avoir été le *triclinium* d'hiver. M. Galeron a trouvé, dans l'appartement voisin, la place d'un âtre de forme carrée; c'était vraisemblablement la cuisine.

« A l'extrémité opposée, le petit cabinet D, qui n'avait que « 5 pieds sur tous sens, était très-soigné à l'intérieur, garni « de beaux enduits blancs, pavé de dalles piquées, et cou-« ronné d'un plafond, où des lignes rouges et noires, très-« délicatement tracées, se mariaient, sur un fond blanc, « à quelques dessins à fresque d'un bon goût. D'un des an-« gles de cette pièce partait un mur de 40 pieds (nº. 15), « qui, se coupant à angle droit, dans la direction de l'est, « avec un autre mur dirigé du sud au nord, formait avec « ce dernier la clôture du jardin qui accompagnait l'edifice. » Une source abondante d'eau limpide sort à quelques pas des ruines, dans le hameau de Vaton. Tout porte à croire que ce point formait primitivement une dépendance de l'habitation gallo-romaine.

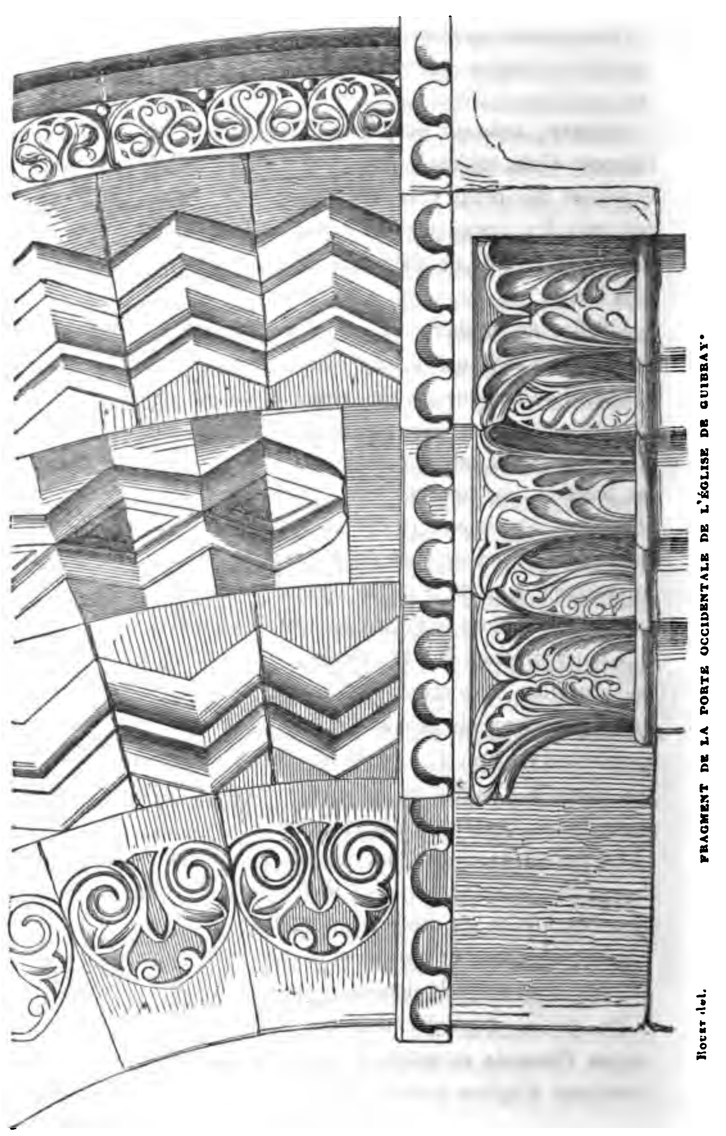
GUIBRAY.

Guibray, assis sur un plateau élevé au sud de Falaise, se compose d'une agglomération assez considérable de maisons, et semble une petite ville indépendante de l'autre : quand on parcourt les campagnes on l'aperçoit long-temps avant de découvrir la ville de Falaise assise sur un terrain beaucoup plus bas.

L'église de Guibray appartient à plusieurs époques qu'il est facile de reconnaître. Le chœur doit remonter au XIe. siècle, il se termine par une abside circulaire répondant à la grande nef, et par deux absidioles répondant aux bas-côtés; c'est la partie la mieux conservée à l'extérieur; les cordons, les fenêtres, la corniche ont conservé leur caractères sans altération. Une vue de ce chevet a été publiée dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise. Le reste du chœur et le transept sont de la même époque, sauf les retouches, les reconstructions et l'élargissement des fenêtres.

La nef annonce le XIIe. siècle, elle appartient au roman de transition, les arcades intérieures en sont soutenues par douze piliers garnis chacun de huit colonnes, l'ogive commence à s'y montrer, on la trouve aussi dans les fenêtres qui éclairent l'édifice au-dessus des arcades. A l'extérieur la corniche est portée sur des modillons.

Le portail occidental mérite un dessin, nous en avons reproduit l'ordonnance dans le fragment suivant : on voit que l'archivolte est ornée de palmettes, de zigzags et de losanges, et repose de chaque côté sur des colonnettes à chapiteaux dans lesquels domine le système végétal de la fin du XIIe. siècle. L'entablement qui surmonte les colonnes et forme l'imposte est garni d'un feston que j'ai trouvé dans beaucoup d'églises romanes de l'arrondissement de Falaise.



Bouet del.

FRAGMENT DE LA PORTE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE GUIBRAY.

Une fenêtre ouverte dans la partie supérieure de la façade comme à l'église de Jort (p. 362) nous offre une ogive de transition garnie de zigzags.

Voilà donc l'église de Guibray, commencée par le chœur au XIe. siècle, terminée par la nef dans le cours du XIIe. ; mais si nous faisons le tour de l'édifice, nous verrons dans les bas-côtés, dans les arcs-boutants et les contreforts qui les supportent, des additions assez importantes du XVe. siècle.

La tour qui s'élève au centre entre le chœur et la nef est moderne : c'est un carré terminé sur chaque face par un fronton triangulaire portant l'arête d'une charpente. Une aiguille couverte d'ardoise s'élève du point de jonction des quatre toitures ; nous n'avons guère d'exemples de ces tours à quatre frontons dans le Calvados, mais il en existe dans d'autres parties de la France, à Etampes, à Branay, près Sens, et dans un grand nombre de localités.

L'intérieur du chœur a été complètement masqué et défiguré par un plâtrage moderne : des pilastres canelés s'élèvent jusqu'à la corniche ; près de l'autel on a pratiqué de larges fenêtres : tout cela est lourd, de mauvais goût, et l'on regrette, à juste titre, aujourd'hui, l'exécution de ces travaux qui datent de 1771. Ils ont eu lieu, à ce qu'il paraît, à l'occasion du rétablissement de l'autel que l'on a surmonté d'une Assomption de la Vierge en plâtre, mais ce groupe, tout remarquable qu'il est, ne devait pas motiver de pareils changements. Heureusement on s'est arrêté au chœur, probablement faute d'argent ; le projet était de travestir tout l'intérieur de l'église et de le moderniser de la même manière, ce qui eût été fait très-certainement si la révolution de 89 n'en avait empêché.

Les bas-côtés du chœur n'ont pas été altérés ; l'intérieur des absidioles qui les terminent est très-gracieux : nous aurions à décrire aussi quelques chapiteaux si nous voulions donner

une monographie de Guibray, mais tel n'est pas notre but, et pour cet édifice comme pour les autres nous nous bornons à indiquer ce qu'on peut y trouver. C'est ainsi que nous entendons la Statistique monumentale ; autrement dix volumes ne suffiraient pas pour décrire les monuments du Calvados.

L'église de Guibray renferme encore une assez grande quantité de pierres tombales que nous avons recommandées à M. le curé, membre de la Société française. Nous allons en transcrire quelques-unes que nous avons copiées M. Bourdon, membre de la Société des antiquaires, M. Bouet et moi; elles nous paraissent dignes d'intérêt.

On lit dans le bas-côté du chœur, côté de l'épître :

CY GIST HONORABLE HOMME PIERRE RETOUT BOURGEOIS DE GUIBRAY LEQUEL DECEDA LE 18 DE DECEMBRE 1605 IL A FONDE EN CETTE EGLISE LA MESSE DE LA CHARITÉ TOUS LES VENDREDIS DE LAN ET UN OBIT LE 20 SEPTEMBRE POUR CE A DONNE . . . . . . LIVRES DE RENTE. DIEU LUI FASSE PARDON.

Les caractères sont gothiques, et j'ai trouvé cette écriture employée plus tard encore dans des inscriptions tumulaires; beaucoup des inscriptions qui vont suivre sont également en caractères gothiques.

On lit dans le chœur :

CY DESSOUBZ GYST LE CORPS DE HONORABLE HOMĒ DENIS FOUCHER VIVANT MARCHANT BOURGEOIS DE FALLEZE DEMEURANT EN CE LIEU, LEQUEL DECEDA LE VNZ^{e}. JOUR DE . . . . . LAN 1620. ET DE GERMAINE LENORREZ SON ESPOUZE LAQUELLE DECEDA LE . . . . JOUR DE . . . . LAN 1...

Apres . . . . . premier enfant
La Foy et piete de Mon pere plein Dage
Au Milieu de Mes ans iay eu cet auantage
De Me veoir Apres lui dās le ciel triōfant.

ICY GISENT LES CORPS DE DEFFVNCTZ GVILLAVME DE CARDONNEL SIEVR DE S^t. MARTIN ET DE DAME ....IER SON ESPOVZE LAQVELLE DÉCÉDA LE 8e. IOVR DE IUIN 1624 ET LE DIT SIEVR SON MARY LE 8e. IOUR DE SEPTEMBRE 1628. DIEV LEVR FACE PARDON.

SOUBZ CETTE MESME TOMBE
REPOSENT LES CORPS D'HONORABLE
HOMME, EDMON CARDONNEL S^r. DE
S. MARTIN ET DE Mlle. MADELEINE
LE PREVOST SON ESPOVSE LAQVELLE
DÉCÉDA LE IE IOVR DE....... ET LED. SIEVR
DE St-MARTIN LE 22e IOVR DE IANVIER
1661 DIEU LEVR FACE PARDON.

Dans le transept sud :

CY GIST HONORABLE HOME GUILLAUME DU BOSCQ BOURG^s. DE FALLE LEQUEL A FONDÉ CEANS LA MESSE DU S. SACREMENT .... IL EST DÉCÉDÉ AGÉ DE IIII^{XX} SEPT ANS (87 ans) le 26e. DE IANVIER 1607 DIEU LUY FACE PDO.

Dans la nef :

CY GIST LE CORPS DE HONORABLE HOMME ROBERT DESHAIS SIEUR DE LA FOSSE VIVANT BOURGEOIS DE GUIBRAY LEQUEL DÉCÉDA LE DIX HUICTIESME JOUR DE DÉCEMBRE MIL SIX CENTZ DIX SEPT PRIES DIEU POUR SON AME

Le défunt est figuré les mains jointes.

Dans la nef, côté de l'épître :

CY GIST M^e. NICOLAS LE SASSIER S^r. DE LA ROCHE...... ..... DEPUTE EN LAN 1590....... DES ESTATS DE CETTE PROVINCE ...... LA MAIESTE DU ROI NRE SIRE DUQUEL IL OBTINT LE RESTABLISSEM DES FOIRES DE GUIBRAY IL DECEDA LE 8 D'OCTOBRE 1597 DIEU EN AIT L'AME.

CUR DAS HUIC RUPEM CUM IS RUPES NOMINE ET RE
CUR GRAMEN PATRIÆ QUOD FUIT IPSE DECUS.

I'ay vescu pour mo......Foy
Pour mes enfans cheris.........
Pour mes proches amis estant tout leur soustien
Pour mes cliens aussi deffendant leur.....
Mais ie suis mort pour moy changeant mon corps mortel
En ung estat heureux parfait et immortel

L'effigie du défunt est gravée au trait sur le milieu de la pierre. On sait que ce Nicolas Le Sassier rendit de grands services à son pays.

CY GIST HONO^ble FEME JEHANE DE RECALLER EN SO VIVAT FEME DE HONOR^ble HOME JEHAN DESHAYS LAISNÉ BOURG. DE GUIBRAY LAQUELLE DECEDA LE IIIe. DE SEPTEMBRE. 1580

La mort qui a su le mode puissace
Ma ycy mis no pas que je sois morte
Assurez vous que mo corps icy dort
Moy heureuse repose en pasciace

Le tombeau de Jehanne de Recaller est de très-petite dimension ; son effigie, bien conservée, n'a pas 2 pieds de haut.

Dans le bas-côté nord de l'évangile on lit l'épitaphe suivante :

CY GISENT LES CORPS DE HONESTES PERSONES JACQUES BOTELIN AINSI QUE SA FEME LAQUELLE DECEDA LE XVIe DE FEBVRIER MIL V^cc IIII^xx ET UN (1581) ET IACQUES BOTELIN QUI DECEDA LE XVIIIe JOUR D'AOUST LAN MIL V^cc IIII^xx ET SIX (1586) ET PAR SEBLABLE GIST PIERRE BOTELIN LEUR FILS LEQUEL DECEDA LE XIe IO^r. DAOUST MIL V^cc IIII^xx ET SEPT (1587)

Oportet mory

Pierre botelin soubz ce tombeau repose
Qui Fut en so vivat sans en dire autre chose
Marchat home de bien equitable et sans tort
Priez que so esprit en paradis ayt Port.

J'ai cru devoir transcrire ces inscriptions, parce que bientôt peut-être elles seront moins lisibles ou qu'elles auront complètement disparu.

L'église de Guibray est sous l'invocation de la sainte Vierge; la cure était, en 1789, à la présentation de l'abbaye de S^te.-Trinité de Caen.

Il y avait à la même époque dans la paroisse de Guibray deux chapelles, une dédiée à saint Marc, qui était une ancienne léproserie réunie à l'hôtel-Dieu, l'autre sur le bord de la route de Falaise à Argentan, sous le titre de St.-Clair, laquelle était desservie par des religieux de l'abbaye de St.-Jean.

On sait que Guibray est le centre d'une foire considérable, la plus importante de France, autrefois, après celle de Beaucaire : Guibray offre un quartier disposé pour recevoir les marchands, et percé de plusieurs rues parallèles qui viennent aboutir à deux rues principales (1).

Abbaye de St.-Jean (2). — Guibray est au sud de Falaise ; entre ce faubourg et la ville proprement dite existe un intervalle, mi-parti de maisons et de jardins, au milieu duquel se trouvait l'abbaye de St.-Jean.

L'abbaye de Saint-Jean de Falaise fut fondée vers l'an 1127, par un bourgeois de la ville, nommé Godefroy, fils de Rou, qui d'abord n'éleva qu'une église et un hôpital. L'église, consacrée par Jean de Neuville, évêque de Séez, fut primitivement dédiée à saint Michel. Henri 1er., duc de Normandie, autorisa cette pieuse fondation, et le pape Innocent II l'approuva par une charte datée de Rouen, le 7 mai 1130. Le roi lui donna le titre de Maison Hospitalière de Falaise, *hospitalem domum de Falesiâ.* Des moines Augustins furent chargés de la desservir.

On voit figurer parmi les bienfaiteurs de cet établissement Henri 1er., roi d'Angleterre, qui donna à l'hôpital de Saint-Michel de Falaise son moulin ainsi qu'une partie du champ-de-foire de cette ville. *Concessit molendinum suum de Fa-*

(1) Voir les détails statistiques donnés sur Guibray par M. Galeron dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise.

(2) Cet article est par M. Renault, inspecteur divisionnaire de l'Association normande.

lesiâ et partem in campo feriæ. Il l'affranchit de tous droits et redevances, tant en Normandie qu'en Angleterre, et confirma toutes donations en terres et maisons, que lui avait faites son fondateur.

Roger, fils de Godefroy, ratifia devant le Roi d'Angleterre toutes les concessions de son père, et en retour il reçut 35 livres d'argent.

Henri II, duc de Normandie, appela pour premier abbé, après la mort du fondateur, Robert de Mery, *de Maireio.* Ensuite, confirmant toutes les donations faites précédemment à l'abbaye de Saint-Jean, il lui donna par lettres-patentes, datées de Falaise, en 1162, et signées par Becquet, archevêque de Cantorbéry, alors chancelier, *Thomâ cancellario,* tous les bois qui lui étaient nécessaires pour son chauffage et ses besoins, à prendre dans la forêt de Gouffern, ainsi qu'une foire annuelle, tenue à la St.-Michel; il exemptait aussi les biens présents et à venir de l'abbaye de tous droits et de tous impôts.

Robert de Mery obtint du Pape que ses religieux suivraient la règle des Prémontrés; ainsi, on les vit quitter l'habit noir et prendre l'habit blanc.

Alors que Vaultier 1er. gouvernait la maison, Jean-Sans-Terre qui était encore duc de Normandie, lui donna les chapelles dè son château de Falaise *Capellas suas in castello suo de Falesia sitas cum omnibus appenditiis.* Ce fut encore Jean-Sans-Terre qui, voyant le mauvais état de l'église bâtie par le fondateur, conseilla aux religieux d'en élever une autre qui fut consacrée en 1203, sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

Odon Rigault visita l'abbaye de St.-Jean en 1250 et en 1255.

Louis IX, séjournant à Falaise, en avril 1256, accorda aux religieux de St.-Jean, *en faveur des pauvres*, qu'ils recevaient dans leur établissement la faculté de prendre chaque

jour du bois mort, *la charge d'un âne*, dans sa forêt royale de Gouffern.

Philibert de l'Espinasse, abbé de Saint-Jean, depuis 1469 à 1479, obtint du pape Sixte IV de grands honneurs et de grandes prérogatives. Ainsi, il lui fut permis de porter la mître, l'anneau et les autres insignes de la dignité pontificale. Il eut aussi le droit de donner la bénédiction solennelle après les principales cérémonies religieuses, et celui de consacrer les ornements et tous les objets destinés au culte.

Plus tard l'abbé de St.-Jean obtint encore le droit de séance à l'échiquier.

Dans le XVI°. siècle, les guerres de religion entraînèrent la ruine de cette abbaye. Les calvinistes, s'étant rendus maîtres de Falaise, pillèrent le monastère; bientôt la ville rentra sous l'obéissance du Roi, mais Gabriel de Montgommery ayant repris Falaise, dévasta l'abbaye et son église, enleva les meubles et détruisit les archives.

Le seul souvenir qui reste de la fondation primitive et de l'église consacrée en 1133 consiste dans quelques fragments d'architecture qui existent à l'un des murs de l'ancienne cour de l'abbatiale ; quant à l'église qui fut construite dans les premières années du XIII°. siècle pour remplacer la première, elle fut détruite en 1797.

La construction des bâtiments claustraux encore existants, remonte au commencement du XVIII°. siècle. On voit encore plusieurs grandes constructions, près desquelles s'élevait l'église. Quelques-unes ont été transformées en jolies habitations bourgeoises. Les Frères de la Doctrine Chrétienne en occupent une partie. Les vastes jardins ont aussi été partagés et sur leur emplacement s'élève un nouveau quartier, qui deviendra un des plus beaux de la ville.

Couvent des Ursulines. — A peu de distance des restes

de l'abbaye de St.-Jean on voit encore plusieurs bâtiments qui dépendent du couvent des Ursulines qui s'établirent à Guibray en l'année 1662. Ces bâtiments ne méritent aucune description particulière.

Château de La Frenaye. A l'est de l'abbaye de St.-Jean et sur le revers du côteau qui défendait les abords de la ville se trouvent le beau château moderne et le parc de La Frenaye, appartenant à M. le baron de La Frenaye, membre de l'Institut des provinces, connu par de savants travaux en histoire naturelle. Le parc, situé sur un terrain accidenté, est dessiné avec beaucoup de goût et renferme de beaux arbres exotiques.

Enceinte murale et château de Falaise. — De la grille du parc de La Frenaye on embrasse presque toute la ligne des anciens fossés de la ville (côté du sud) et ce qui reste des murailles ; ce n'est pas de ce côté qu'elles sont le mieux conservées, aussi nous n'allons pas nous y arrêter, mais jeter un coup-d'œil sur les parties de l'enceinte murale qui méritent le plus d'attention.

Avant tout, faisons connaître la position de l'ancienne ville. Falaise est assise sur un promontoire de grès dominé par les plaines environnantes, mais flanqué au sud et au nord de deux vallons parallèles qui, après s'être bifurqués, à l'ouest, viennent se réunir à l'est vers St.-Laurent, de manière à ceindre de tous côtés le plateau irrégulièrement elliptique. Vers l'ouest une de ces déchirures dont nous avons déjà cité plusieurs exemples dans l'arrondissement de Falaise (Perrières, la Brèche-au-Diable, St.-Germain-le-Vasson), forme une des positions les plus abruptes et les plus pittoresques ; on a fondé le château sur ces roches.

Les murs de ville ont été établis à partir de ce point capital, et en suivant le bord du plateau jusqu'à l'extrémité

opposée où le terrain s'abaisse en pente douce. Rien n'est donc plus facile que d'embrasser la topographie de Falaise. « Cette ville, d'après les anciens auteurs, ressemblait à une « nef estroite et longue, décorée seulement de trois rues, « dont il y en avait deux qui s'étendaient d'un bout à l'autre. » A l'extrémité orientale de l'enceinte nous trouvons les ruines de deux tours rondes qui flanquaient la *Porte Lecomte*, porte par laquelle on entrait du faubourg St.-Laurent dans la cité. Eloignée du château, elle devait soutenir seule les assauts qu'on livrait de ce côté.

En doublant la ville vers le sud, c'est-à-dire le long du vallon dans lequel coule la rivière d'Ante, on suit la ligne des murailles qui servent de terrasses à plusieurs maisons, et il est facile de les étudier. Nous nous arrêterons un instant devant la porte *Ogise* ou des Cordeliers qui se trouve au-delà de la chaussée actuelle, allant de Falaise à Caen.

La porte Ogise date du XIIIe. siècle, elle se compose de deux arcs ogives, l'un intérieur et l'autre extérieur. Entre ces deux voûtes existe une rainure dans laquelle descendait une herse. La porte de la ville était en dedans. On voit encore d'un côté de la muraille les gonds qui la soutenaient. Nous avons replacé la herse dans notre dessin, quoiqu'elle n'existe plus, pour faire mieux com-



PORTE OGISE.

prendre comment elle fonctionnait entre les deux arcades.

Cette porte avait à sa droite une tour de défense qui existe encore ; elle a douze mètres de hauteur et plusieurs étages.

Bientôt on arrive au pied de l'éminence escarpée sur laquelle est assis le château avec ses murs soigneusement construits, ses fenêtres à plein-cintre, ses ruines majestueuses encore, quoiqu'elles aient beaucoup perdu de leur hauteur. C'est d'une des trois belles fenêtres ouvertes au nord-est, que le père de Guillaume remarqua, dit-on, la jeune Arlette qui donna le jour à ce Conquérant.

Pour admettre que cette fenêtre est celle dont parlent les chroniqueurs, il faut admettre aussi que le château n'a pas été refait au XIIe. siècle, comme on pourrait le supposer.

En effet, l'historien Robert Du Mont rapporte qu'en 1123, Henri Ier. fit refaire le donjon et les murs d'enceinte du château d'Arques, et qu'il exécuta de semblables travaux à Gisors, à Falaise, à Argentan, à Exmes, à Domfront, à Ambrières, à Vernon, etc. (1) D'après ce passage, je ne serais nullement surpris que les donjons de Falaise, de Domfront, etc. appartinssent à la première moitié du XIIe. siècle.

Cependant comme il est possible, vu le laconisme de l'historien, qu'il s'agisse, quant à ce qui concerne Falaise, de travaux faits aux murs d'enceinte, de simples réparations du donjon ou de constructions accessoires à cette tour, nous n'osons la ranger avec celles du XIIe. siècle.

Le château de Falaise, établi sur un promontoire de grès quartzeux, présente, vu dans son ensemble, une grande

(1) Anno MCXXIII castellum quod vocatur Archas turre, et mænibus mirabiliter firmavit. Sic etiàm fecit castellum Gisorth, *Falesiam*, Argentomagum, Oximum, *Damfrontem*, Ambreras; Castellum de Vira, Wauro, turrem Vernonis similiter fecit.

Rob. de Monte appendix ad Sigebertum. Apud Bouquet, tome XIII, p. 285.

enceinte allongée et garnie de tours circulaires ayant son entrée principale en regard de la ville, sur un terrain en pente.

Cette enceinte, dont les murs et les tours ont été considérablement abaissés, renfermait, à l'extrémité du promontoire, le donjon et son enceinte particulière. La plus grande partie des murs de la place ne me paraît pas remonter à une époque aussi ancienne que le donjon, et des reprises y ont été faites postérieurement au XIIe. siècle.

Le donjon assis sur une protubérance de grès, au bord du précipice qui sépare la ville des énormes rochers de Noron, a été très-souvent visité par les voyageurs et dessiné dans tous ses détails.

Il offre une masse carrée ayant un peu plus de diamètre de l'est à l'ouest que du nord au sud. On y accédait par une pente naturelle, et par un escalier extérieur dont l'abord était défendu au moyen d'ouvrages qui n'existent plus.

Du côté du sud, un corps avancé de maçonnerie lié au carré et appliqué contre lui depuis l'angle sud-est jusqu'au milieu de la façade méridionale, renfermait une petite chapelle.

En entrant dans cette citadelle, on voit une vaste pièce ayant pour limites les murs de la forteresse. J'ignore si, dans l'origine, elle était divisée; il devait au moins se trouver là une grande salle pour les réunions, et l'on remarque dans le mur occidental une cheminée qui pouvait servir à échauffer cet appartement, que l'on retrouve dans presque tous les donjons (1).

La façade nord du donjon est percée de trois fenêtres, celle

(1) On a remarqué, près de cette cheminée, des peintures à fresque sur les murs d'une salle qui s'appelait salle Talbot, sans doute parce que ce capitaine l'avait fait décorer au XVe. siècle pendant le temps de l'occupation anglaise.

du sud de deux fenêtres seulement (1). Ces fenêtres à plein-cintre et assez élégantes, étaient subdivisées en deux comme celles que l'on remarque assez souvent dans les tours de nos églises du XIe. et du XIIe. siècles.

A l'angle nord-est du donjon, existe un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur, et par lequel on descendait dans des appartements souterrains, aujourd'hui murés et qui devaient servir de caves ou de magasins. Cette disposition rappelle tout-à-fait celle qui existe à Beaugency, et que j'ai signalée en parlant de ce château dans mon Cours d'antiquités.

On remarque encore, dans le mur de l'ouest, deux petites pièces voûtées dont la plus grande n'a guère que 7 pieds sur 6 1|2.

Il faut limiter aux parties que je viens d'indiquer l'ancien donjon du château de Falaise, la belle tour cylindrique qui l'avoisine, et les constructions supplémentaires adossées au mur occidental, ne sont pas d'une époque reculée (2).

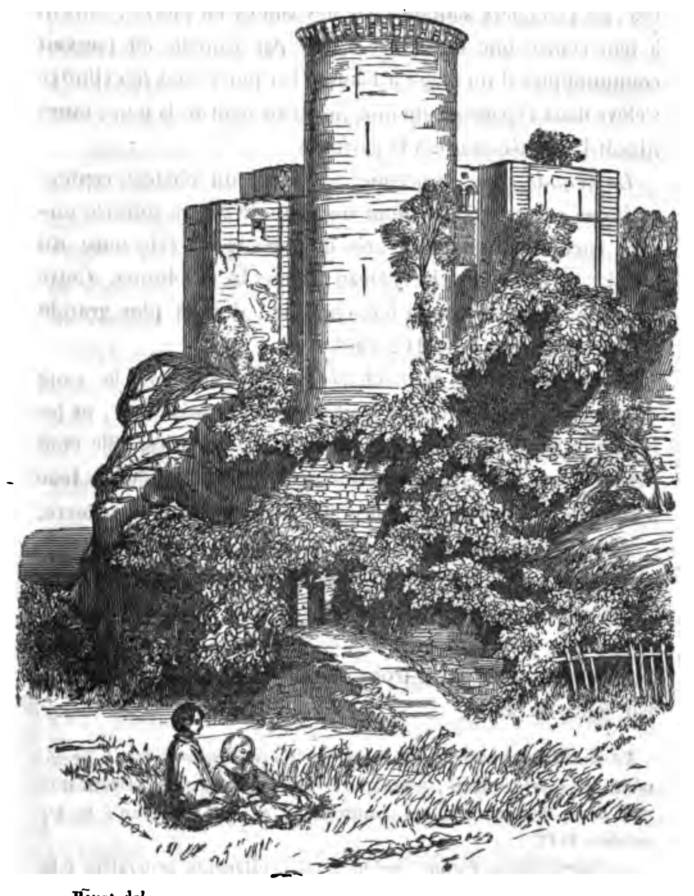
Dans son état actuel, le donjon de Falaise doit avoir perdu de son élévation, il avait probablement un ou deux étages de plus dans l'origine : on peut le supposer quand on le compare avec des tours complètes, telles que celles de Nogent, de Loches et de Beaugency.

La belle tour cylindrique dont je parlais, élevée à l'angle du donjon roman fut ajoutée pendant l'occupation de la

(1) Cette différence dans le nombre des fenêtres pratiquées dans les deux murs parallèles, vient de ce que le mur en saillie, qui renfermait la chapelle, occupe l'espace d'une fenêtre dans le côté méridional.

(2) Ces constructions ont été probablement établies dans le but de couvrir un rocher qui se trouvait au pied du donjon, à l'ouest, où il aurait pu fournir un point de repos pour les assiégeants en cas d'escalade.

Normandie par les Anglais de 1418 à 1450, par Talbot, *capitaine des marches normandes* (1).



Bouet del.

VUE D'UNE PARTIE DU DONJON DE FALAISE ET DE LA TOUR TALBOT.

(1) Dans les rôles de la tour de Londres, dont j'ai copie, Talbot est qualifié de Capitaine général des marches Normandes du Roi d'Angleterre. *Capitaneus generalis marchiarum Normannie.*

Cette tour que l'on voit sur le premier plan dans le dessin ci-joint, est haute de 111 pieds, elle est divisée en quatre étages; les planchers soutenus par des voûtes en pierre, offrent à leur centre une ouverture ronde par laquelle on pouvait communiquer d'un étage à l'autre. Un puits dont le cylindre s'élève dans l'épaisseur du mur jusqu'au haut de la tour, fournissait l'eau nécessaire à la garnison.

La grande cour ou première enceinte du château renfermait des constructions, dont un reste de cintre subsiste encore enclavé dans le mur près de la porte du réfectoire du collège, établi dans le château depuis la révolution. Cette enceinte renfermait aussi une chapelle, dont la plus grande partie appartient au XIIe. siècle.

Il paraîtrait que cette chapelle avait autrefois le rang d'église paroissiale; on y voyait des fonts baptismaux, et les habitants de l'enceinte du château y étaient mariés. Elle était desservie par les religieux Prémontrés de l'abbaye de St.-Jean à laquelle elle avait été donnée en 1201 par Jean-Sans-Terre.

L'entrée du château, à l'est, était flanquée de deux tours cylindriques; la porte était voûtée en ogive, munie d'une herse dont on voit les coulisses, elle paraît du XIIIe. siècle: après avoir franchi cette porte, on suivait, avant d'entrer dans la première cour où se trouve la chapelle, une allée dominée par deux terrasses.

Le Roi d'Angleterre avait donné un pouvoir très-étendu à ce général dans nos contrées, ainsi que le prouve le passage suivant d'un rôle de la Tour de Londres, souscrit au château de Caen, le 1er. octobre 1417.

....Constituimus ipsum custodem et capitaneum generalem marchiarum nostrarum Normanniæ, dantes et concedentes eidem Gilberto Talbo plenam tenore presencium potestatem et auctoritatem audiendi querelas omnium et singulorum et justiciam faciendi ac delinquentes in hac parte arestandi capiendi et incarcerandi, et incarceratos qui deliberandi fuerint deliberandi, etc., etc.....

Le côté sud des remparts de la place est assez bien conservé ; il domine la promenade plantée d'ormes , qui occupe elle-même les anciens fossés. L'espace renfermé dans l'enceinte du château est de 1 hectare 53 ares 75 centiares. Le grand puits situé dans le jardin du collége est à remarquer : il a 100 pieds de profondeur et 12 pieds de largeur.

Hôpital St.-Louis. — Devant la promenade se développe la façade de l'hôpital-général. L'hôpital Saint-Louis doit son établissement à des personnes charitables. Commencé en 1687, il ne fut achevé qu'en 1754. Les bâtiments sont étendus et d'une belle apparence. La chapelle consiste en une espèce de rotonde avec une façade carrée.

Eglise de la Trinité. — M. Renault a bien voulu visiter avec nous l'église de la Trinité ; nous lui cédons la plume pour la description de ce monument.

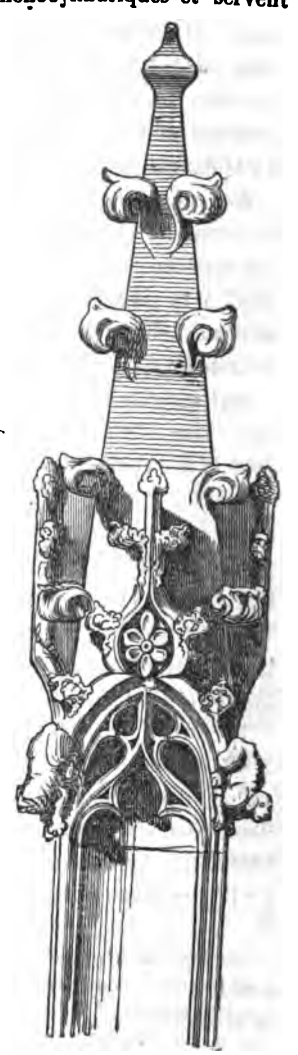
« L'église Trinité appartient tout entière à l'époque ogivale. Elle a la forme d'une croix avec bas-côtés. Il n'y a de chapelles que du côté gauche de la nef ; mais au-delà du transept des chapelles rayonnent autour de l'hémicycle du chœur.

La nef transversale ou transept est du XIIIe. siècle. C'est la partie la plus ancienne de l'église. Ses fenêtres à ogives sont étroites et garnies de tores.

Le chœur, la nef et les bas-côtés sont du XVe. et du XVIe. siècles ; il sont éclairés par de grandes fenêtres ogivales , dont quelques-unes sont à meneaux dans le style flamboyant , d'autres à compartiments dans le style de la renaissance. Au-dessus de l'entablement , et dans le pourtour de l'église règne une galerie avec balustrade (1).

(1) Deux statues qu'on voit à l'extérieur du transept méridional , sont regardées comme celles de *Herpin* et de sa femme, deux principaux bienfaiteurs de l'église ; le mari porte une robe à longs plis , et sur la tête une petite toque ; sa barbe est longue. La femme a un costume assez élégant qui lui presse la taille ; ces deux statues ont plus d'un mètre de hauteur.

Les colonnes du chœur sont monocylindriques et servent de support à cinq grandes arcades. Celles de la nef sont à nervures, et au-dessus s'élèvent cinq arcades de chaque côté. Leurs chapiteaux sont couverts d'ornements. Les uns offrent des feuilles de vigne, d'acanthe et des choux frisés; les autres des personnages, des scènes tirées de l'Ecriture-Sainte.



Aux voûtes on remarque des pendentifs et des écussons. Sur les murs des chapelles sont des niches chargées de ciselures et d'ornements variés.

Ce fut dans le XVIe. siècle que le chevet extérieur de l'église fut construit et couvert de ces ornements nombreux, de ces détails variés qui le font remarquer.

Nous présentons un des clochetons qui surmontent la sacristie appliquée vers la même époque au transept méridional de l'église.

D'après des inscriptions placées dans l'église, plusieurs habitants de la paroisse contribuèrent à la reconstruction de cette partie de l'édifice.

Le portail, précédé d'un porche, date aussi du XVIe. siècle. Il offre des détails bien exécutés. Au milieu du tympan se trouve l'emplacement d'un médaillon, et de chaque côté on distingue deux anges. Sur les parois latérales existent des panneaux sur lesquels sont des figures travaillées, mais aujourd'hui fortement endommagées par le temps, et aussi à cause du peu de résistance de la pierre. Ce portail appartient au style de la renaissance.

Les contreforts qui à l'extérieur soutiennent les arcs-boutants, sont couronnés de petits pinacles, et les fenêtres sont ornées dans leur contour de fleurs et de crochets.

La tour et le clocher d'une construction moderne, sont d'une forme disgracieuse, et accusent une ignorance complète de l'art.

La cure était à la nomination de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen. »

Nous ajouterons quelques détails aux appréciations de M. Renault : d'abord nous remarquerons à l'extrémité occidentale de la nef un changement très-notable opéré au XVIe. siècle quand on construisit le portail renaissance par lequel on entre aujourd'hui de côté.

Auparavant l'entrée principale était à l'ouest et elle était précédée d'un porche triangulaire comme on en élevait au XVe. siècle. Ce porche existe toujours, mais on en a bouché les ouvertures et on l'a transformé en chapelle, c'est aujourd'hui la chapelle des fonts.

Il existe sur les murs extérieurs de cette porte occidentale de l'église, une inscription en caractères gothiques portant la date de 1484, je ne l'ai lue qu'en partie et je la recommande à ceux qui auront le loisir de la déchiffrer entièrement ; à l'intérieur de la nef, au contraire, à droite en entrant, est une autre inscription que nous avons relevée M. Rouet et moi, et que nous avons lue ainsi qu'il suit :

Elle donne la date du commencement de cette partie de la nef (1438), cite les personnes qui prirent part au travail et mentionne les malheurs qui affligèrent la France à la même époque.

LAN MIL QUATRE CENS XXX VIII (1438)
AU MOYS DE MAY EN VÉRITÉ
COMMENCIÉ FUT .... CONDUIT
LA NAIF DE SAINTE TRINITÉ
GUILLAUME CHOISELLE DENIS
EN FIST DE BON ENTENDEMENT
DES PAROYSSIENS EULT LAVIS
DES OUVRIERS SEMBLABLEMET
JEHAN MERIOTE TRÉSORIER
RICHAU LE JEUNE AULTRECY
ROBIN HAULTON ET CHEVALIER
COMMENCIERENT CESTE MUR CY
CET A FUST MORT GUERRE ET FAMINE
PARTOUT FRANCE CERTAINEMENT
OR PRION DIEU QUI POINT NE FINE
QUE LOEUVRE AIT BON ACHIEVEM

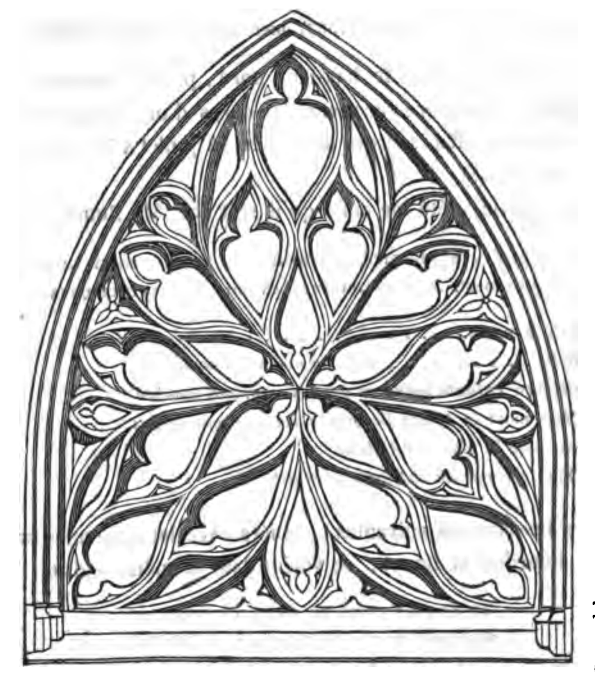
On croit que la nef fut terminée vers 1450.

Les dates 1539, 1540, sont indiquées par M. Galeron pour le chevet.

On lit l'inscription suivante en caractères gothiques à l'intérieur de la dernière chapelle du bas-côté nord.

LA DE GRACE MIL V^cc. X (1510)
FUT PAR OMOSNE ET CHARITÉ
COMENCE CE CHACEAU JADIS
EN LHONNEUR DE LA TRINITÉ
ET TOUS LES SAIS DE PARAD
DES BIENFAITS DIEU AYE (MERCY) ?
ET LEUR VEUILLE A TOS PDNNER
ET ENFIN SA GLOIRE DONER

Nous avons figuré une fenêtre fort originale par la dispo-



Bouet del.

FENÊTRE A L'ÉGLISE DE LA TRINITÉ.

sition rayonnante de ses compartiments flamboyants qui éclaire une chapelle du côté du nord.

Au portail renaissance dont nous avons parlé se lient trois chapelles de la nef (côté gauche) qui sont du même style.

L'église Trinité renferme plusieurs pierres tombales intéressantes.

L'inscription qui suit se lit à l'extrémité de la nef près de l'entrée du chœur; elle est disposée autour de la pierre en caractères gothiques ; le défunt est représenté au trait dans le milieu.

CY GIST NOBLE HOMME JEHAN LE VERRIER EN SON VIVANT SEIGNE'. DE CREUECŒUR ET DU REPAU BAILLY DE CONDÉ SUR NOIREAU LIEUTEN EN

LA VICON DE FALAISE DU BAILLY DE CAEN LEQUEL DECEDA LE 11. JOUR DE MARS LAN MIL V^{cc}. XXXIII (1533) DIEU LUI FACE PARDON AMEN.

On distingue dans le bas-côté nord, près le sanctuaire, une pierre tumulaire recouvrant le corps d'une femme dont les noms sont effacés et qui décéda le 14 juillet 1550 (*caractères gothiques*).

Une partie a été lue ainsi qu'il suit par M. Bouet.

CY GIST DAM^{lle}. MARGUERITE ..... DAME D.... ET DE BOESSEY LAQUELLE DECEDA LEQUATORZ^{e}. JOUR DE JUILLET LAN MIL CINQ CENTS CINQUANTE....

Elle a passé . . . .
Belle . . . . belle en ame et en cœur
Belle en enfants beaux et grands en grand nombre
Mais mort et temps des grads beautés vainqueurs
Me pose la Marguerite belle
Ycy le corps au ciel lame eternelle

Les inscriptions suivantes, copiées avec leurs lacunes par MM. Bourdon et Bouet, se voient dans la même église.

CY GIST LE CORPS DE MARIE LE BOUCHER
MAITRESSE ÉCRIVAINE LAQUELLE EST DÉCÉDÉ
LE . . . . 7 . . . AGÉE DE . . . . .
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

CY GISENT LES CORPS DHONORABLE MARTIN MARGUERIT,
VIVANT S^{r}. DES COUR...... LEQUEL DÉCÉDA LE
SEPT^{e} DE MAY 1616 ET DE DAME MARGUERITE
ENGUERRAN SON ÉPOUSE LAQUELLE DÉCÉDA LE NEUF DE
. . . .

M. Jenvrain m'a envoyé le dessin d'une jolie tombe sur laquelle est gravée une figure de femme et qui porte à l'entour l'inscription suivante en caractères gothiques :

CY GIST DAM^{le} MARIE FLEURY FILLE DE . . . . . . FRANÇOIS FLEURY EN SON VIVANT S^{r} DU TERTRE ET DE DAM^{le} ANNE VAUQUELIN . . . . . . LAQUELLE DÉCÉDA LE 20e. JOUR DE JUILLET MIL CINQ CENS ET . . . . .

On lit les quatre vers suivants au pied de la figure de cette demoiselle :

Comme l'avril produit une fleurette
Que le chaut juin tost après fanera
Sur terre aussi Dieu mist ceste fillette
Que tost après au Ciel il retira

On voit aussi la tombe de noble homme Fleury, sieur du Tertre, décédé en 1577 ; il est représenté en pied sur la tombe et dix vers ont été gravés sous ses pieds, mais une partie des caractères est fort usée. Je ne sais si c'est le père de la jeune fille dont il vient d'être question.

M. Renault veut bien reprendre la plume pour décrire l'Hôtel-Dieu et l'église St.-Gervais.

Hôtel-Dieu. — « L'hôpital fondé par Godefroy en 1127, et qui plus tard devint l'abbaye de Saint-Jean, était placé au milieu des champs, entre Falaise et Guibray, hors de l'enceinte de la ville ; lors des siéges que soutenait Falaise, il se trouvait sans défense, et exposé aux premiers coups de l'ennemi, un simple bourgeois, Heute Bertin, eut la généreuse pensée de fonder un établissement hospitalier où les malades fussent en sûreté dans les temps de guerre. Vers l'an 1200, il créa pour les pauvres et les infirmes une maison sous le nom d'Hôpital Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Nicolas. Il la dota et lui fit obtenir de riches donations. Ses deux frères Jean et Thomas Bertin lui firent de leur côté de nombreuses concessions. Guillaume de Corday l'aumona de sa terre du Pavement et de celle de Corday. Plusieurs particuliers la gratifièrent de rentes et de jardins, et contribuèrent à son entretien par leurs libéralités.

Cet hôpital, connu depuis sous le nom d'Hôtel-Dieu, fut établi dès l'origine dans l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui sur la paroisse de la Trinité. L'église et la maison

primitives n'existent plus. La maison qui tombait en ruines fut, en 1764, remplacée par les bâtiments actuels, ainsi que le prouve l'inscription suivante qu'on lit sur le frontispice : »

D. O. M. HAS ÆDES, VETUSTATE COLLABENTES REFICI CURAVERUNT, PRIVATIS SUMPTIBUS DOMUS, MAJOR ET PARES COMMUNIÆ FALESIÆ, ANNO M. DCC. LXIV.

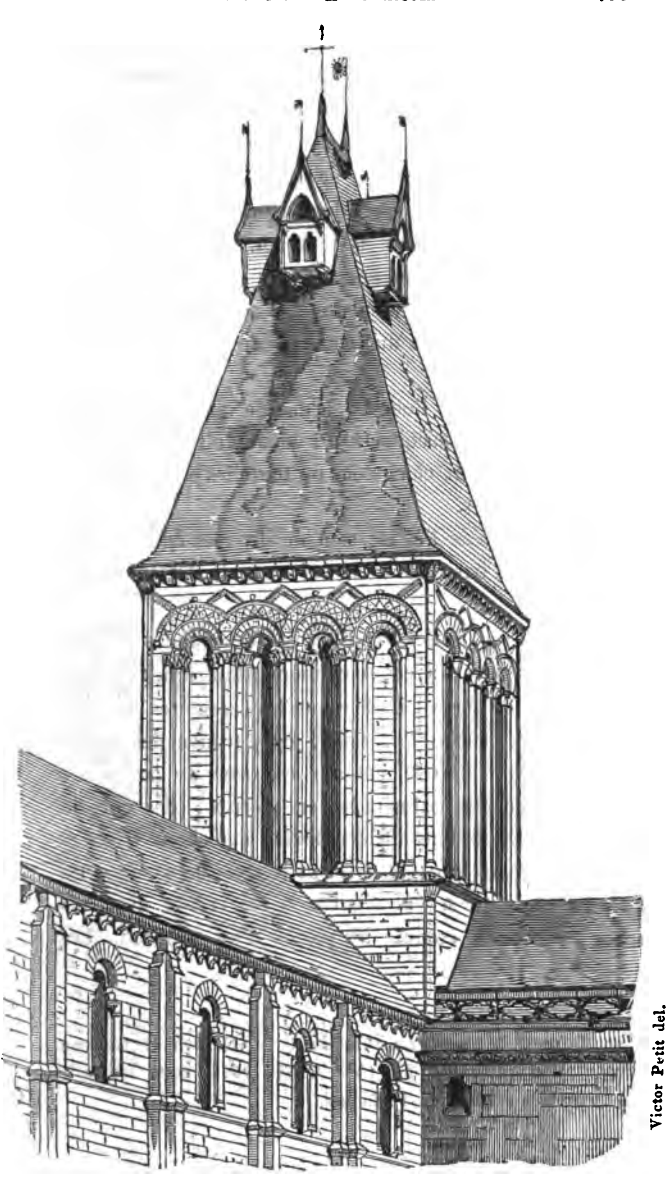
L'église se compose du chœur, de la nef et des bas-côtés qui se terminent à la hauteur de l'autel principal par une muraille droite (1).

Saint-Gervais. — « L'église de Saint-Gervais offre dans son ensemble plusieurs styles différents qui caractérisent plusieurs époques. Commencée au XI[e]. siècle, elle ne fut consacrée qu'en l'année 1134, en présence de Henri 1[er]. duc de Normandie. Elle est disposée en forme de croix, et elle offre une longue nef avec bas-côtés, bordés de chapelles qui se prolongent parallèlement, et font complètement le tour du chœur.

Le côté droit de la nef se compose de six arcades et appartient au style roman secondaire. Ces arcades cintrées reposent sur des colonnes dont deux sont évidemment postérieures aux autres et de l'époque ogivale.

Du côté du sud la nef présente sous la corniche et au sommet des murs latéraux extérieurs, des modillons sculptés représentant des têtes humaines, des têtes d'animaux et divers objets.

(1) Cet édifice présente trois nefs dont les voûtes fort simples sont portées par d'élégants faisceaux de colonnes paraissant appartenir au commencement du XIV[e]. siècle. Mais a-t-elle été construite pour l'usage auquel il est affecté maintenant ? n'était-ce point plutôt une de ces grandes salles que l'on rencontre dans les anciens hôpitaux ? l'égalité parfaite entre les trois nefs, et l'absence d'un chœur indiqué par aucune séparation, nous feraient pencher vers cette dernière opinion. (*Note de G. Bouet*).



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA NEF ET TOUR DE L'ÉGLISE ST.-GERVAIS.

primitives n'existent plus. La maison qui tombait en ruines fut, en 1764, remplacée par les bâtiments actuels, ainsi que le prouve l'inscription suivante qu'on lit sur le frontispice : »

D. O. M. HAS ÆDES, VETUSTATE COLLABENTES REFICI CURAVERUNT, PRIVATIS SUMPTIBUS DOMUS, MAJOR ET PARES COMMUNIÆ FALESIÆ, ANNO M. DCC. LXIV.

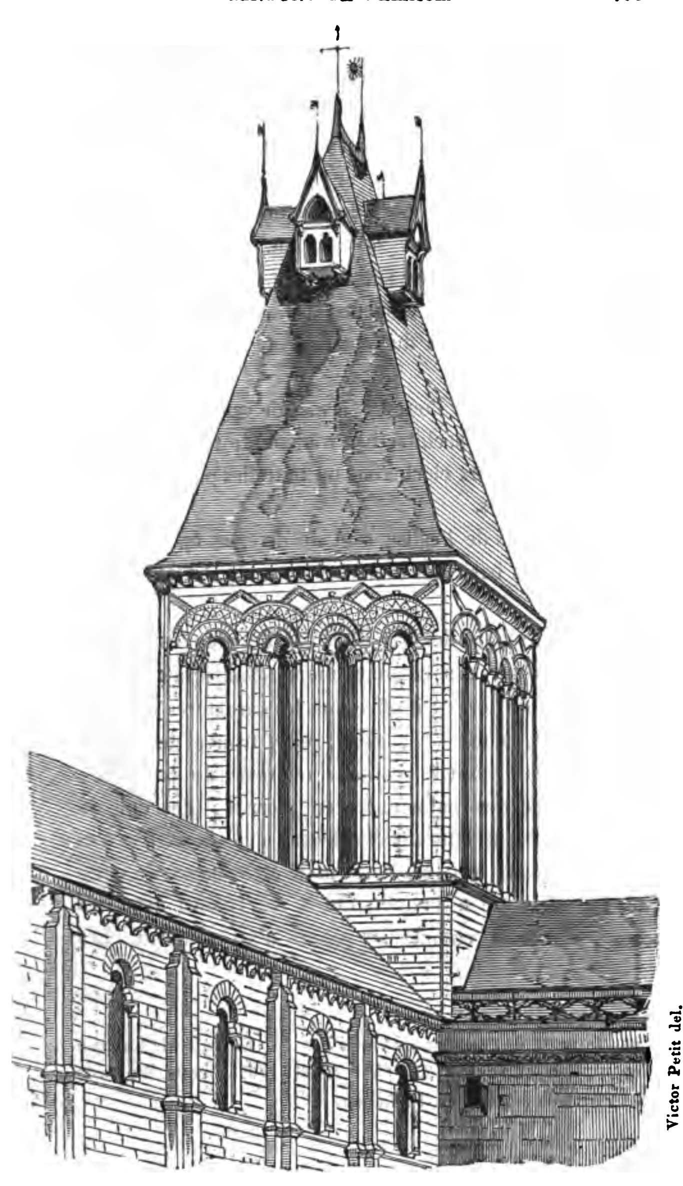
L'église se compose du chœur, de la nef et des bas-côtés qui se terminent à la hauteur de l'autel principal par une muraille droite (1).

Saint-Gervais. — « L'église de Saint-Gervais offre dans son ensemble plusieurs styles différents qui caractérisent plusieurs époques. Commencée au XIe. siècle, elle ne fut consacrée qu'en l'année 1134, en présence de Henri 1er. duc de Normandie. Elle est disposée en forme de croix, et elle offre une longue nef avec bas-côtés, bordés de chapelles qui se prolongent parallèlement, et font complètement le tour du chœur.

Le côté droit de la nef se compose de six arcades et appartient au style roman secondaire. Ces arcades cintrées reposent sur des colonnes dont deux sont évidemment postérieures aux autres et de l'époque ogivale.

Du côté du sud la nef présente sous la corniche et au sommet des murs latéraux extérieurs, des modillons sculptés représentant des têtes humaines, des têtes d'animaux et divers objets.

(1) Cet édifice présente trois nefs dont les voûtes fort simples sont portées par d'élégants faisceaux de colonnes paraissant appartenir au commencement du XIVe. siècle. Mais a-t-elle été construite pour l'usage auquel il est affecté maintenant ? n'était-ce point plutôt une de ces grandes salles que l'on rencontre dans les anciens hôpitaux ? l'égalité parfaite entre les trois nefs, et l'absence d'un chœur indiqué par aucune séparation, nous feraient pencher vers cette dernière opinion. (*Note de G. Bouet*).



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA NEF ET TOUR DE L'ÉGLISE ST.-GERVAIS.

Six fenêtres cintrées avec des colonnettes s'élèvent au-dessus des bas-côtés et éclairent cette partie de l'édifice.

La tour romane est décorée sur chaque face de quatre arcatures très-longues, dont deux sont ouvertes. Un grand toit à quatre pans couvert d'ardoise et ayant au sommet quatre lucarnes, comme quelques tours du nord de la France, couronne cette tour établie sur le transept. A l'intérieur de l'église on voit qu'elle repose sur des arcs en ogives évidemment d'une époque moins ancienne, il aura fallu faire une reprise en sous-œuvre qui a dû demander de grandes précautions.

La grande fenêtre de l'ouest, ornée de zigzags, d'un travail élégant révèle l'architecture romane de transition ; de chaque côté il y a deux clochetons ou tourelles percés de petites fenêtres cintrées.

Les autres parties de l'église sont de diverses époques, le côté gauche et les bas-côtés de la nef sont du XIIIe. ou du XIVe. siècle.

Le chœur est séparé des bas-côtés par de grandes arcades brisées, portées sur des colonnes monocylindriques et simplement ornées de tores : il offre tous les caractères du style ogival du XVIe. siècle (1), ainsi, on y trouve des larges fenêtres à ogives, dont le contour est orné de crochets, une galerie avec des balustrades en pierres, des culs de lampes, des crochets figurant des fleurs, des choux frisés et tous ces ornements qui caractérisent le style fleuri de cette époque. La voûte qui a été détruite a été refaite avec des planches assemblées comme les pièces d'un tonneau. Les

(1) Sur la porte de l'escalier du clocher de St.-Gervais M. Galeron a lu l'inscription suivante : Mil V^cc^ XXIII (1523) ceste viz faite par La Ville, lors trésorier. P. Lenon.

culs-de-lampe ou pendentifs qu'on observe dans cette partie sont aussi en bois.

Le long des murs et des piliers on remarque des niches garnies de statues. Ces niches sont surmontées d'un dais, chargé de ciselures et terminé par un pinacle.

A toutes les clefs de voûte on trouve des pendentifs, offrant des écussons avec armoiries, des figures d'Anges, et même des personnages nus.

Le portail est élevé sur un perron de plusieurs marches ; il est précédé d'un porche qui présente une grande ouverture ogivale, surmontée d'un couronnement ou fronton triangulaire, orné de crochets et d'un pinacle. Les deux portes d'entrée sont surmontées de niches avec dais au-dessus desquelles régnent des voussures multiples, une de ces voussures est garnie de statuettes. Des fenêtres simulées, dans le style flamboyant, décorent les parois latérales du portail.

A l'extérieur, le long du chœur et du bas-côté nord, on reconnaît tous les ornements de l'architecture des XVe. et XVIe. siècles. Des crochets et des fleurs encadrent le pourtour des fenêtres. Autour de l'église régnent une galerie extérieure et des gargouilles. Sur certaines parties des murs on aperçoit aussi la salamandre, caractéristique de l'époque de François Ier.

Le chœur, au lieu d'être le prolongement parfait de la nef, offre une légère inclinaison à droite.

Plusieurs fenêtres des bas-côtés, celles du sud principalement, ont des vitraux qui représentent quelques scènes de la vie de Jésus-Christ. Sur l'un d'eux on remarque les symboles des quatre Evangélistes.

Ces vitraux peuvent être du XVIe. siècle ou de la fin du XVe.

On remarque à droite et à gauche de la chapelle terminale, consacrée à la Vierge, derrière le chœur, deux tableaux qui proviennent de l'abbaye de St.-Jean. On les attribue à un religieux nommé Restout, l'un représente le baptême de Jésus-Christ, et l'autre le crucifiement.

L'abbaye de Sainte-Trinité de Caen nommait à la cure de St.-Gervais.

Cette église renferme un certain nombre de pierres tumulaires copiées par MM. Bourdon et Bouet, membres de la Société française pour la conservation des monuments.

Dans le chœur, on lit les inscriptions qui suivent en caractères gothiques.

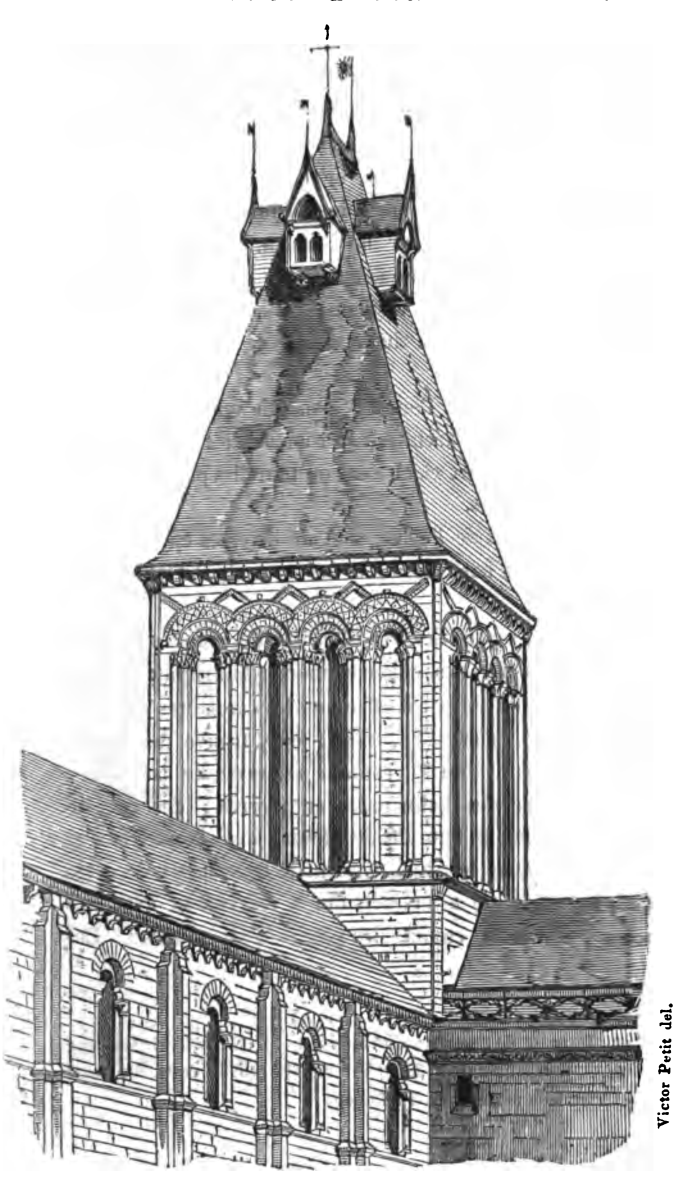
Cy dessoubz gist Messire Jehan de Morel En Son vivant chevalier de Lordre du Roy, Seigneur du Breuil, de La courbonnele quilly, SainctEaux, daumesnil Viconte et maire de faloize mort le . . . . De Septembre Mil Cinq Cens Quatre Vintz et vnze Priez DIEV pour son ame Amen.

. . . . . . me trouble Mon Repos
. . . . Je Ne Suis Que Des Os
. . . . . . mō non et ma gloire
. . . . . . presse toi . . . .
. . . . . . au proufit de moy
. . . . Ta Memoire

Jehan de Morel est représenté sur son tombeau, vêtu de son armure. La figure et les mains sont incrustées en marbre. Ce fut lui qui reçut Henri IV dans son château de la Courbonnet, qu'on voyait encore à l'entrée de la ville il y a 30 ans.

Dans une des chapelles, à gauche, reposent *Denys Morel*, *Ravent Morel*, et *Thomas Morel* ses ayeux.

Cy repose le Corps de Venerable Personne m^re. Toussaincts de la grue Lui vivant Bachelier en theologie cure de ceste esglise st gervais lequel deceda le cinq^me. iour doctobre lan Mil six cens et neuf. dieu face pardon a son ame. amen.



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA NEF ET TOUR DE L'ÉGLISE ST.-GERVAIS.

primitives n'existent plus. La maison qui tombait en ruines fut, en 1764, remplacée par les bâtiments actuels, ainsi que le prouve l'inscription suivante qu'on lit sur le frontispice : »

D. O. M. HAS ÆDES, VETUSTATE COLLABENTES REFICI CURAVERUNT, PRIVATIS SUMPTIBUS DOMUS, MAJOR ET PARES COMMUNIÆ FALESIÆ, ANNO M. DCC. LXIV.

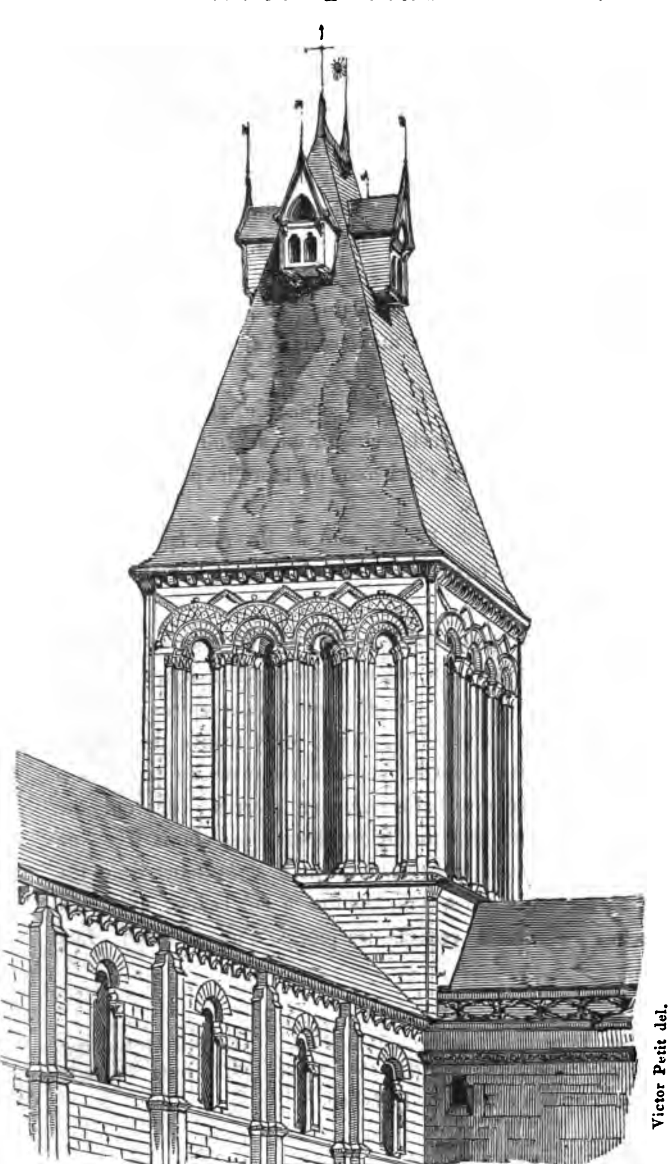
L'église se compose du chœur, de la nef et des bas-côtés qui se terminent à la hauteur de l'autel principal par une muraille droite (1).

Saint-Gervais. — « L'église de Saint-Gervais offre dans son ensemble plusieurs styles différents qui caractérisent plusieurs époques. Commencée au XIe. siècle, elle ne fut consacrée qu'en l'année 1134, en présence de Henri 1er. duc de Normandie. Elle est disposée en forme de croix, et elle offre une longue nef avec bas-côtés, bordés de chapelles qui se prolongent parallèlement, et font complètement le tour du chœur.

Le côté droit de la nef se compose de six arcades et appartient au style roman secondaire. Ces arcades cintrées reposent sur des colonnes dont deux sont évidemment postérieures aux autres et de l'époque ogivale.

Du côté du sud la nef présente sous la corniche et au sommet des murs latéraux extérieurs, des modillons sculptés représentant des têtes humaines, des têtes d'animaux et divers objets.

(1) Cet édifice présente trois nefs dont les voûtes fort simples sont portées par d'élégants faisceaux de colonnes paraissant appartenir au commencement du XIVe. siècle. Mais a-t-elle été construite pour l'usage auquel il est affecté maintenant ? n'était-ce point plutôt une de ces grandes salles que l'on rencontre dans les anciens hôpitaux ? l'égalité parfaite entre les trois nefs, et l'absence d'un chœur indiqué par aucune séparation, nous feraient pencher vers cette dernière opinion. (*Note de G. Bouet*).



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA NEF ET TOUR DE L'ÉGLISE ST.-GERVAIS.

ment tout le terrain qu'il possédait auprès de la porte *Ogise* ou *Ogier, juxta portam Ogisii*, et une tour qu'avait possédée son frère Raoul.

L'archevêque de Rouen consacra l'église en 1250 (1). Cette église qu'on acheva de détruire il y a quelques années et que j'ai vu démolir, se composait d'une nef sans bas-côtés, sans transept et sans tour.

La maison qu'habitaient des frères Mineurs ou Cordeliers et le cloître qui s'étendait le long des murs de la ville ont aussi disparu et fait place à de nouvelles constructions.

Maisons anciennes. — Des constructions anciennes existent derrière le tribunal, entre cet édifice et la nouvelle école primaire ; les ouvertures que nous y avons observées, M. Bouet et moi, annoncent le XIIIe. siècle ou la fin du XIIe. Ces constructions sont enchâssées dans des murs de diverses époques, on les a utilisées dans les maisons actuelles.

A peu de distance de l'église de St.-Gervais et sur la place du marché, il existe une maison construite en petites pierres de taille avec des assises régulières, que l'on appelle la maison de Guillaume-le-Conquérant, elle n'offre d'ailleurs aucun caractère de la haute antiquité qu'on lui attribue.

L'imprimerie de M. Levavasseur, place Trinité, montre dans un des murs, à l'ouest, de grandes fenêtres ogivales. Quelques maisons dans le voisinage présentent des frontons et des corniches avec des sculptures, des crochets, des guirlandes de fleurs et quelques détails d'ornementation du XVe. siècle.

Dans une maison dont l'entrée donne sur la grand'rue Saint-Gervais, on trouve une tourelle d'environ 18 mètres de hauteur et 2 de diamètre, connue dans la ville sous le nom

(1) XIII Kal. Augusti ibidem, et dedicavimus ipsa die ecclesiam fratrum Minorum ejusdem ville et comedimus ibidem. (Journal des Visites d Eudes Rigaud).

de *Tour David*. Un escalier en spirale qui conduit jusqu'au sommet en occupe l'intérieur. Les ornements d'un petit pavillon couvert en plate-forme, et ceux de la maison voisine, sont de l'époque de la renaissance. M. Bouet se propose de publier une lithographie de ce petit monument.

Il y a eu à Falaise plusieurs maisons en bois très-curieuses et qui n'ont disparu que depuis quelques années. Il en existe encore une dans la grand'rue S^{te}.-Trinité, qui peut dater du XVIe. siècle. Elle offre plusieurs étages qui s'avancent successivement, les uns au-dessus des autres, et qui se terminent au sommet par un pignon pointu. La façade présente un marquetage, composé de petites feuilles légères en bois, placées les unes sur les autres, comme on dispose des tuiles ou des ardoises, et chaque pièce de bois porte un numéro d'ordre en chiffres romains. Il en est de même d'une autre maison située auprès de la porte Ogise, à l'extrémité de la rue du Campferme.

J'ai vu, il y a 25 ans, à Falaise, un hôtel de la renaissance très-intéressant (l'hôtel de Morell), qui a été reconstruit ; il en existe une lithographie d'après le dessin de M. Dubourg, juge à Falaise.

Nous ne devons pas nous occuper des édifices modernes ; l'hôtel-de-ville a été figuré dans la Statistique de l'arrondissement. Construit à la fin du siècle dernier (1780), il se présente bien à l'extrémité de la place Trinité.

Les fontaines qui existent sur différents points de la ville ont été établies, en 1735 par les soins de M. de Levignen, intendant d'Alençon.

En sortant de Falaise pour parcourir la seconde section du canton, nous remarquerons le château du Mesnil-Riant avec son toit en plate-forme. Ce château, construit au siècle dernier par M. de Falandre, appartient à Madame la vicomtesse de Labbé.

CANTONS DE FALAISE.

2me. SECTION.

Le canton de Falaise, 2me. section, ou canton ouest, se compose de 30 communes, savoir :

Aubigny.
Bonnœil.
Bons.
St.-Christophe.
Cordey.
Le Détroit.
Fourneaux.
St.-Germain-Langot.
Les Isles-Bardels.
Leffart.
Les Loges-Saulces.
St.-Loup de Canivet.
Martigny.
St.-Martin du Bû.
Mesnil-Villement.
Noron.
Ouilly-le-Basset.
St.-Pierre-Canivet.
St.-Pierre du Bû.
Pierrefitte.
Pierrepont.
Pôtigny.
Rapilly.
Soulangy.
Sousmont.
Torps.
Tréprel.
Ussy.
St.-Vigor-de-Mieux.
Villers Canivet.

AUBIGNY.

Aubigny, *Albineium*, *Albiniacum*.

L'église d'Aubigny appartient à la période moderne et n'offre par elle-même aucun intérêt, mais elle renferme six statues tumulaires de grandeur naturelle, en pierre du pays, représentant les seigneurs à genoux, les mains jointes, posture adoptée au XVIe. et au XVIIe. siècles pour les statues placées sur les tombeaux. Placées autrefois dans une chapelle seigneuriale, au nord de l'église, maintenant détruite,

ces statues sont aujourd'hui rangées à la file le long du



Bouet del.

UNE DES STATUES DE L'ÉGLISE D'AUBIGNY.

mur du chœur du côté de l'évangile, elles sont d'une très-belle conservation.

Deux pierres tumulaires, à incrustation de marbre, au milieu du chœur, recouvrent les restes de Raven de Morell, tué en 1592 au siége de Rouen, et de Gabrielle de Riant, sa femme. Voici l'inscription qui concerne ce seigneur :

CY GIST NOBLE HOMME MESSIRE RAVEN DE MOREL LUI VIVANT SIEUR ET PATRON DAUBIGNY CANIVET SOULENGY PUTANGE THILLEUL MORIERES ET LA COURBONNEL ET CHEVALLIER DE LORDRE DU ROY CON^CR ET CHABELLAN DE MONSEIGNEUR LE DUC FRERE DU ROY LEQUEL DECEDA EN LARMEE DU ROY ESTÂT DEVÂT ROUEN LE SIX^E. IO^R DE L'ANNÉE 1592.

Le soleil des esprits la vaillance dAchille
Laudace dung Cæsar la force dun Hercille
Brief tout ce que nature avoyt cree de beau
Par cruelle atropos il gist dans ce tōbeau
Que diray plus mars le fist bō guerrier
Bon a cheval au combat le premier
Mais nos vertus ne rachaptent la vie
Quant une fois la parque la ravie
Et quelle dort dans le tombeau reclus
Cest fait les pleurs ne la réveillent plus.

Les statues représentent 1°. Raven de Morell d'Aubigny, dont nous venons de parler ; 2°. Raven de Morell d'Aubigny, chevalier de l'ordre du Roi et lieutenant d'une compagnie de gens d'armes, mort en 1625 ; 3°. Bradellis de Morell, commandant de cent gentilshommes, mort en 1666 et trois autres dont l'un Achille Antoine, fils du précédent, mourut en 1673 après s'être signalé dans les guerres d'Italie. Je regrette de ne pouvoir figurer toutes ces statues qui nous donnent la filiation des Morell d'Aubigny, depuis le XVIe. siècle jusqu'à nos jours ; nous pourrons par la suite les faire dessiner ; nous avons recommandé la conservation de ces monuments à M. Noget, curé d'Aubigny, membre de plusieurs Académies, et l'on n'a rien à craindre pour elles tant que cet ecclésiastique éclairé administrera la paroisse.

Aubigny était le chef-lieu d'un doyenné d'où dépendaient trente-neuf paroisses.

Ce fut en 1528 que la famille de Morell acheta la terre d'Aubigny : le château actuel a été construit par cette famille, nous en donnons une esquisse. Il doit remonter au com-



VUE DU CHATEAU D'AUBIGNY.

mencement du XVIIe. siècle, sauf le pavillon de droite qui a été rétabli par M. le comte d'Aubigny, dernier possesseur du domaine; les fenêtres de la partie ancienne (le centre et le pavillon de gauche) doivent avoir été retouchées.

Des fossés entourent la cour qui précède le château ; aux angles de cette enceinte, se voient deux pavillons, l'un carré, l'autre arrondi. Le pavillon carré renferme une chapelle voutée et, je crois, le chartrier; l'autre doit avoir été un colombier.

Ce château était précédé d'une belle avenue qui a été abattue il y a quelques années : à cette époque le domaine d'Aubigny qui depuis plus de 300 ans appartenait à la famille de Morell, a été vendu, le dernier possesseur ayant quitté le pays pour habiter près de Paris (1).

Pour sauver le château, M. Conrad d'Aubigny d'Assy, cousin des Morell d'Aubigny, l'a racheté avec quelques terres voisines et le fait entretenir sans l'habiter ; nous devons le remercier de nous avoir conservé cet édifice qui allait être abattu.

(1) M. le comte d'Aubigny, propriétaire du château de Frenouville, est le fils du comte d'Aubigny qui a vendu le château, et la famille existe toujours dans le département du Calvados.

Les anciens seigneurs d'Aubigny ont été célèbres dans l'histoire de la Normandie, l'un d'eux était *bouteillier* sous Guillaume-le-Conquérant, qu'il accompagnait à la conquête de l'Angleterre. Son fils aîné, Guillaume, obtint à la cour d'Angleterre la même charge de bouteiller qui devint héréditaire dans la famille (1). Il reçut des biens considérables dans le comté de Norfolk où la famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Le second fils rendit des services à Henri 1er. à la bataille de Tinchebray, et reçut aussi des donations considérables en Angleterre et dans le Cotentin.

M. Galeron a démontré que le plus ancien établissement de la famille d'Aubigny devait être à Aubigny près de Falaise où naquit Guillaume-le-Conquérant ; ses arguments nous paraissent sans réplique. L'ancien château se trouvait, d'après lui, au nord du château actuel et tout près de l'église.

Objets antiques. — On a trouvé à Aubigny, près de la fontaine au loup, plusieurs coins de bronze, un bassin en pierre et une lame de sabre. Ces objets ont été disséminés.

ST.-PIERRE-CANIVET.

L'église de St.-Pierre-Canivet appartient presque tout entière à la période moderne et n'offre d'intérêt que par les pierres tombales qu'elle renferme.

MM. Bourdon et Bouet ont eu la complaisance de copier pour moi ces inscriptions qui se rapportent à la famille de Séran qui possède la seigneurie depuis l'an 1444.

Robert de Séran est le plus ancien connu de cette famille; il vivait dans la 2e. moitié du XVe. siècle. Les inscriptions suivantes font connaître ses principaux successeurs.

La première, très-effacée, ne laisse lire que ces mots, en caractères gothiques :

(1). V. Galeron, Statistique de l'arrondissement de Falaise.

. . . . DE SERAN . . . . . ESr. SIEUR DAUBIGNY FILS DE NOBLE HOE RAVEN DE SERAN DE CANIVET DE SAINCT LOUP DE SAINCT PIERRE

Les autres, mieux conservées, sont en capitales romaines.

CY GIST SOVS CE TOM
BEAV LE CORPS DE MI
SIRE GUILLAVME DE
SERAN CHEVALIER
DE LORDRE DU ROY
SEIGNEVR DE LA TOVR
DE St PIERRE St LOVP DE
CANIVET BARON
DAVDRIEV LEQVEL
DECEDA LE 21IESME
IOVR DE MAI 1638
PRIEZ DIEV POVR
SON AME.

CY GIST SOVBS CE TOMBEAV
LE CORPS DE NOBLE DAME
MARGVERITE DE PERCY EN
SON VIVANT DAME ET
PATRONNE D'AVDRIEV FEMME
ET ESPOVSE DE MISIRE GVILLAVME
DE SERANT CHEVALIER DE
LORDRE DV ROY SEIGNEVR
DE LA TOVR ET DE SAINCT
PIERRE DE CANIVET LAQVELLE
DECEDA LE NEVFIESME IOUR
DE IANVIER MIL SIX CENTS
TRENTE HVICT, MESSIEVRS
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS
DE SON AME.

CY GIST LE
CORPS DE MESSIRE
GVILLAVME CHEVALIER
SEIGNEVR DE LA TOVR
St PIERRE St LOVP DE
CANIVET ETC. VIVANT
CAPITAINE DVNE
COMPAGNIE DE CHEVAVX
LEGERS DV REGIMENT
DE SOISSONS LE QVEL
DECEDA LE 17 DE IVIN
1690 AGE DE 55 ANS
PRIES DIEV POVR LE
RÉPOS DE SON
AME

CY
GIT LE CORPS
DE NOBLE DAME
BARBE MARIE BERTE
EN SON VIVANT FEMME
DE MESSIRE GILLES FRAN
COIS DE SERAN CHEVALr
SEIGNEVR DE St PIERRE
ET DE St LOVP PATRON
DE LA CHAPELLE NOTRE
DAME QVI DECEDA LE
18 NOVEMBRE 1708
AGEE DE 88 ANS PRIEZ
DIEU POVR LE REPOS DE
SON AME.

CY GIST . . . .
SOVS CE TOM . . . .
LE CORPS DE MES . . . .
GILLES FRANCO . . , .
SERAN EN SON V . . . . .
SEIGNEVR DE LA . . . .
SAINT PIERRE E . . ,
S LOVP CANIVET . .
QVEL EST DECED . . . . .
MARS 1726 AGE DE 59
ANS PRIEZ DIEV POVR
LE REPOS DE SON AME.

CY GIST LE CORPS DE RAVENT
DE SERAN VIVANT ESCUYER
CHEVALIER SEIGNEVR DE LA
TOUR ET DE SAINCT PIERRE ET
DE SAINCT LOV DE CANIVET LE
QVEL MOVRVT LE IOVR DE LA
SAINCT CLER EN IVILLET LAN
MIL SEPT CENTZ VINGTSIX
MESSIEVRS PRIEZ DIEU POUR LE
SALLUT DE SON AME.

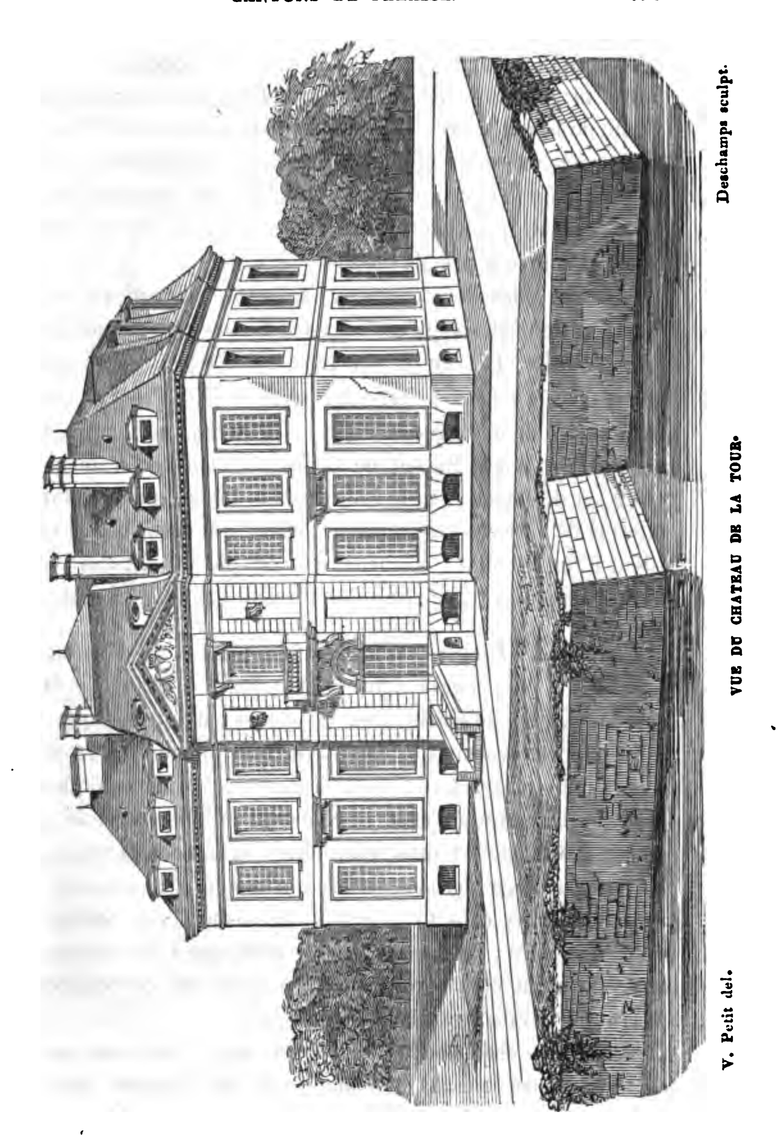
CY GIST
LE CORPS DE FEU
Me JEAN NOIRET
PRETRE CURÉ DE CE
St PIERRE CANIVET
SUR LEQUEL
APRÈS AVOIR GOWE
RNE PENDANT 23
ANS AVEC TOVTE
SORTE DE PRVDENCE
DE PIÉTÉ DE BON
EXEMPLE SON TROV
PEAV DECEDA LE 6
MARS 17....AGE DE
76 ANS REQUIESCAT
IN PACE.

CY GIST
LE CORPS DE MESSIRE
LOUIS FRANÇOIS DE SÉRAN
CHEVALIER SEIGNEUR
UNIVERSEL DE SAINT
PIERRE CANIVET SEIG
NEUR EN PARTIE DE SAINT
LOUP SOULANGY MARTI
GNY PIERREPONT LE DE
TROIT, LES LOGES SAUL
CES SAINT CHRISTOPHE
ET PATRON DE LA CHAPELLE
NOTRE DAME DU CHATEAU
DE LA TOUR MOUSQUE
TERRE DU ROY ANCIEN
GOUVERNEUR DES PAGES
DE SON ALTESSE SERENIS
SIME MONSEIGNEUR LE DUC
D'ORLÉANS PREMIER
PRINCE DU SANG LEQUEL
EST DÉCÉDÉ A SON CHA
TEAU DE LA TOUR LE 26
LAN 1766 AGÉ DE 66 ANS
PRIÉS DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME. AMEN.

M. le comte de Séran, ancien colonel de cavalerie et gentilhomme de la chambre du Roi, possède aujourd'hui le château de la Tour.

Ce château, construit dans la 2e. moitié du XVIIIe. siècle, est considérable, mais son architecture n'offre rien de remarquable à l'extérieur. On vante la distribution intérieure et la beauté des appartements. La famille de Séran ne l'habite chaque année que quelques semaines.

Au siècle dernier, la belle Mme. de Séran y attirait chaque année une foule de personnes distinguées et d'auteurs cé-



V. Petit del. VUE DU CHATEAU DE LA TOUR. Deschamps sculpt.

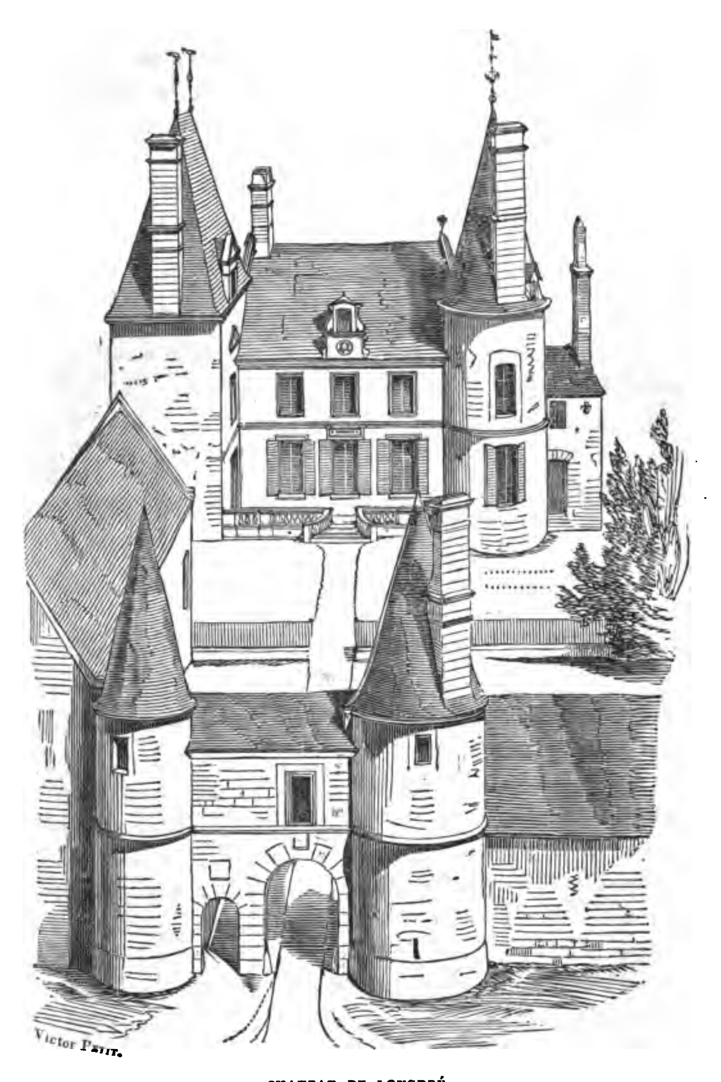
lèbres. Marmontel y est venu, et on lui attribue des vers gravés sur une pierre près de la source du ruisseau.

De magnifiques avenues, un grand parc à la française planté de beaux arbres accompagnent le château de la Tour. Le domaine est considérable. Un ruisseau d'eau limpide surgit au pied d'une éminence de grès qui borde les promenades, et après avoir parcouru le parc va se réunir au Laizon qui prend sa source à peu de distance de là.

Les eaux, dans leur cours, remplissent d'anciens fossés, du milieu desquels s'élève une masse de bosquets qu'on nomme l'*Ile-d'Amour*. Là, dit M. Galeron, existait jadis un ancien châtel dont la mémoire s'est conservée dans la contrée : c'était la forteresse de défense des seigneurs de Séran, au temps de nos guerres civiles. Ravent de Séran s'y était renfermé en 1589, et il y tenait pour le Roi contre la Ligue, quand il fut informé de l'arrivée des soldats de Brissac qui occupaient Falaise ; il fut chassé de son manoir par ces pillards, et dans sa fuite il aperçut les flammes qui dévoraient l'antique enceinte.

Château de Longpré. Voici une vue prise à vol d'oiseau du château de Longpré, situé à l'extrémité opposée de la commune, près de Falaise. Sous le rapport architectonique, il est plus intéressant que celui de la Tour. L'entrée surtout a conservé son caractère, et ses deux tours à toits coniques produisent beaucoup d'effet. Le château, au fond de la cour, est du XVIe. siècle ; mais outre les restaurations récentes, il avait, au siècle dernier, subi beaucoup de changements : ainsi on voit la date 1752 gravée au-dessus d'une fenêtre du côté du nord ; sur une lucarne, le millésime 1770. Toutes les fenêtres ont été élargies, on n'y voit plus les croisées en pierre qui devaient exister dans l'origine.

Malgré ces changements qu'on rencontre dans tous les châteaux anciens qui ont été habités sans interruption, celui de Longpré est intéressant. Nous l'avons aussi fait dessiner



CHATEAU DE LONGPRÉ.
(Vu à vol d'oiseau du côté de l'entrée.)

par derrière, du milieu des herbages, et nous reproduisons cette esquisse, quoiqu'elle ait beaucoup moins d'intérêt que l'autre, parce qu'elle montre l'ensemble des constructions tel qu'il se présente du côté de la route départementale d'Har-



CHATEAU DE LONGPRÉ.
(Vu par derrière.)

court. Il y avait dans l'aile droite du château une chapelle qui a été supprimée.

Longpré appartenait d'abord à une famille de ce nom; plus tard la comtesse de Souza, née Filleul, célèbre romancière, et la comtesse Marigny de Menards, sa sœur, y naquirent. Il appartient aujourd'hui à M. Le Bourgeois de Prébois, membre de l'Association normande, qui fait un noble usage d'une belle fortune et s'occupe avec succès de peinture et de l'amélioration de la race chevaline. M. Le Bourgeois, ami des arts, conservera son château tel qu'il existe sans y faire de changements qui puissent en altérer le style.

A peu de distance de Longpré, vers Falaise, et sur le territoire de cette dernière commune, j'ai visité le manoir de *Mesnil-Benard* appartenant à Mme. de Souza ou à son fils M. de Flahault. Ce manoir, occupé par un fermier, offre une enceinte carrée entourée de fossés pleins d'eau et deux tours à toits coniques; il doit, comme Longpré, remonter au XVIe. siècle.

SAINT-LOUP DE CANIVET.

L'église de St.-Loup de Canivet, commune réunie à Soulangy, a été démolie il y a peu d'années. Les murs en étaient en arête de poisson. On voyait à l'intérieur de la nef, des fonts baptismaux romans en forme de cuve, ornés à l'extérieur d'arcatures à plein-cintre. On a dit à M. Bouet que ces fonts avaient été enterrés sur place lors de la démolition de l'église : elle avait pour patrons saint Loup et saint Gilles.

SOULANGY.

Soulangy, *Solengiacum*.



Voici l'esquisse de l'église de Soulangy : le chevet en est droit, la tour est accolée, du côté du sud, à l'extrémité de la nef. Cette église appartient tout entière au XIIIe. siècle, probablement au règne de saint Louis.

Le chœur est voûté ; les chapiteaux des colonnes qu'on y voit sont fort élégants et coupés avec une

pureté qui montre combien était sûre la main des sculpteurs de cette époque : on en jugera par celui-ci, un de ceux qui supportent l'arcade ogivale séparant le chœur de la nef. Il y en a sous la tour qui ne sont pas moins beaux et qui ont le mérite de n'avoir pas été badigeonnés : ils sont d'une fraîcheur qui me les ferait préferer à tous les autres si je me décidais, comme j'en ai eu le projet, à faire exécuter quelques moulages dans cette église.



Victor Petit del.

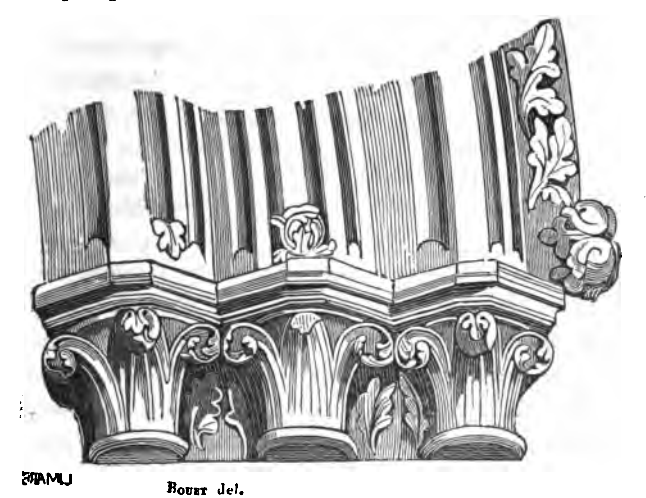
UN DES CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE DE SOULANGY.

Les fenêtres du chœur se composent de deux baies en forme de lancettes, surmontées d'un oculus et encadrées dans une ogive. Nous trouvons souvent au XIIIe. siècle des fenêtres ainsi composées.

La nef était éclairée par de simples lancettes étroites et peu élevées qui subsistent encore du côté du nord : elles ont été remplacées par des ouvertures nouvelles et plus grandes, du côté du sud.

La porte occidentale est surmontée d'une fenêtre à baies géminées dans le genre de celles du chœur ; cette porte est

ornée de plusieurs tores qui reposent de chaque côté sur trois colonnes à chapiteaux bien caractérisés et de la même époque que ceux du chœur.



Bouet del.

FRAGMENT DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SOULANGY.

La tour carrée, terminée par un toit à double égout, est ornée d'arcatures fort allongées et de fenêtres de même forme.

Le grand autel du chœur présente un rétable très-élevé, en pierre, avec colonnes, fronton, etc., etc. On lit cette inscription par derrière, dans la sacristie :

L'AN 1642 CETTE CONTRE TABLE A
ESTÉ FAITE PAR JACQUES ET
PHILIPPE COEPEL FRERES
DU TEMPS DE MAITRE JULLIEN
PIERRE, PRIEUR CURÉ DE
CE LIEU ET DE CHARLES
ET THOMAS LABBÉ FRERES
TRÉSORIERS.

Les petits autels placés de chaque côté de l'arcade qui communique de la nef au chœur sont de 1683.

Il existe dans le chœur une tombe à peu près illisible dont j'ai seulement distingué la date (1510).

Dans la nef, on lit une inscription ainsi conçue :

ICI REPOSENT LES CORPS DE
MARIE LE MESNAGER FEMME DE
THOMAS LABBÉ QUI DECEDA LE 1 DE
FÉVRIER 1641 ET DE MARIE PINCON
VE DE CHARLES LABBÉ QUI DÉCÉDA LE 12 OCTOBRE
1662 PRIEZ DIEU POUR EUX.

L'église de Soulangy, avec les dîmes, un manoir, une terre et les droits qui y étaient attachés « *Villa quæ vocatur Solengiacus cum ecclesia et decimis et manerio et hominibus, et terris et omnibus pertinentiis suis* (1) » fut donnée en 1050 à l'abbaye de Saint-Evroult, par les fils de Robert de Grentemesnils. Saint-Evroult possédait encore ce patronage à l'époque de la révolution.

L'église primitive était dans un champ que l'on montre au centre du village principal, et l'emplacement est encore désigné sous la dénomination de *champ de l'église de St.-Evroult.* Ce fut au XIIIe. siècle vraisemblablement que, pour des motifs que j'ignore, on reconstruisit cette église là où on la voit à présent.

Elle est sous l'invocation de la sainte Vierge.

Devant le portail est un caveau construit en granite pour la sépulture de la famille de Lamondière dont le château est près de là.

VILLERS-CANIVET.

Villers, *Villare*.

L'église de Villers est importante. Le chœur surtout a

(1) Gallia Christiana, t. XI, p. 206 (instrumenta).

des dimensions qui ne sont pas ordinaires et qui annoncent l'opulence des patrons chargés, d'après l'usage, de construire et d'entretenir le chœur des églises (1). Effectivement, l'abbaye de St.-Evroult avait d'abord nommé à la cure de Villers-Canivet, elle avait reçu ce patronage des sires de Grantmesnil, au milieu du XIe. siècle, en même temps que celui de Soulangy. Plus tard, l'abbaye de Villers-Canivet devint patronne, et ce fut probablement elle qui fit refaire le chœur et les transepts que nous voyons, voulant donner une certaine importance à l'église de la paroisse dans la circonscription de laquelle se trouvait l'abbaye.

Le chœur, à chevet droit, percé d'une grande fenêtre flamboyante, se compose d'une nef centrale et de deux bas-côtés dans le style du XVe. siècle : le tout voûté en pierre avec arceaux croisés. Les contreforts des bas-côtés, surmontés de pinacles, portent des arcs-boutants qui soutiennent les murs du grand comble. Les arcades intérieures et les voûtes sont hardies et élégantes ; on voit qu'un architecte habile de l'époque fut chargé de diriger cette reconstruction. Le transept est formé par deux chapelles qui donnent accès aux bas-côtés ; la tour carrée, terminée en bâtière, est établie au centre du transept.

La nef est moderne en grande partie, et la façade occidentale porte la date 1739 ; mais du côté du nord on voit une portion de mur en arête de poisson et deux petites fenêtres romanes qui faisaient partie de l'église primitive, probablement de celle qui fut donnée au XIe. siècle à l'abbaye de St.-Evroult.

On remarque dans le chœur de Villers un très-beau pupitre en fer.

(1) Les patrons faisaient construire le chœur et devaient l'entretenir.

Dans la nef est un font baptismal qui, sans être ancien, mérite d'être cité, parce qu'il est à double piscine; l'une dans laquelle on puise, l'autre qui reçoit l'eau après l'aspersion de l'enfant baptisé. Cette seconde piscine est ici comme dans tous les fonts qui en ont une, plus petite et plus basse que l'autre, et percée d'un trou vertical par lequel l'eau s'écoule en terre.

L'église est dédiée à saint Vigor.

M. Galeron cite la découverte qui fut faite près de l'église, de quelques constructions anciennes et de pièces de monnaies de Henri II, roi d'Angleterre. Dans une ferme nommée *La Bouverie*, on voit une ouverture de forme ogive.

Abbaye de Villers. Dès la première moitié du XIIe. siècle, un couvent de femmes fut établi à Villers-Canivet par un riche seigneur, Roger de Monbray.

On lit dans la charte de Roger de Monbray : « Qu'il donne « et abandonne à la bienheureuse Marie et aux religieuses « qui servent Dieu à Villers, toute sa maison de campagne « de Villers, sans aucune réserve, avec toutes ses dépen- « dances en bois, en plaine, en terre, en prés, etc., etc., « qu'il leur donne ces biens pour qu'elles fassent le service « divin pour le salut de son ame, pour celui de son père « Nigel d'Aubigny, de sa mère Gondrée et de tous ses « héritiers. »

Neel, fils de Roger, confirma la donation en 1203; elle fut également confirmée par le roi d'Angleterre.

Les religieuses de Villers, d'abord dépendantes de l'abbaye de Savigny, adoptèrent avec elle la règle de Citeaux. Il s'éleva des discussions entre les religieuses de Villers et l'abbaye de St.-Evroult, qui avait, comme nous l'avons dit, reçu des Grantmesnils, le patronage de l'église de Villers; Rotrou, archevêque de Rouen, régla ces difficultés et le pa-

tronage passa à l'abbaye de Villers qui en a joui jusqu'à la révolution.

Il y a eu successivement des abbesses et des prieures à la tête du couvent de Villers; dans les derniers temps on n'y a vu que des abbesses qui étaient à la nomination du Roi ; on donnait à la maison le titre d'*abbaye royale* (1).

L'abbaye de Villers était située au milieu d'un beau parc muré, sur le bord d'un vaste étang qui subsiste encore et qui est à présent le plus considérable du département. Elle renfermait 24 religieuses et 9 sœurs converses à l'époque de la révolution de 1789. Les murs du parc ont été conservés avec quelques bâtiments à usage de ferme, et le moulin, placé sous la chaussée de l'étang, mis en mouvement par le Laizon. Mais les principaux édifices ont été démolis.

On voit encore quelques débris du cloître et des galeries voûtées qui étaient au-dessous; c'était un monument mo-

(1) Voici la liste des prieures et abbesses de Villers-Canivet :
Almanda, en 1127. — Marguerite Ire., en 1244. — Philippe *de Briorne*, en 1388.—Rachel *d'Acqueville*, en 1405.—Jeanne *Tréperel*, de la noble famille de *Rapilly*, en 1469. — Marguerite *de Vassy*, en 1484. — Françoise, en ..... Isabelle *Seran*, en 1492. — Marie *de Serrant*, en 1504. — Jeanne *Pelerin*, en 1511. — Jacqueline *Malet*, de la famille de *Drubec* en Auge, en 1538. — Madeleine *de Saint-Germain*, de l'illustre maison *de Rouverou*, en 1563. — Jacqueline II *Malet*, en 1564.—Marguerite *le Bailleul*, en 1571. — Marguerite *Busquet*, en 1585.—Renée *le Mayre*, *de Cohardon*, en 1587. — Françoise *Bouquetot*, *de Rabu* en 1597. — Hélène et Françoise *de la Moricière*, de la famille *de Vicques*, en 1615, 1636.—Louise *de Maurey*, en 1647. — Marguerite-Bernarde *le Bourgeois*, en 1669. — Anne *de Souvré Renouard*, en 1681. — H. *de Montgommery*, en 1712. — Marie-Louise *de Fransure de Villers*, en 1739, etc. Les dernières abbesses furent MMmes. de Senneville et Henriette de Murat qui gouvernait le couvent en 1789.

derne en belle pierre de taille : on sait qu'il avait été construit dans le XVIIIe. siècle, ainsi que l'abbatiale, par Mme. de Villers de Fransure, abbesse, morte en 1776. Il ne reste plus rien de l'église. La porte d'entrée, du côté de l'abbaye, est ce qu'il y a maintenant de plus ancien et n'offre pas un grand intérêt. Nous n'avons rien trouvé qui méritât d'être dessiné.

Ancien château. M. Galeron a visité dans le bois de Villers, un château à double enceinte : la première enceinte a, d'après lui, 300 pas de circonférence et la seconde moitié moins ; une motte en occupe le centre.

Ermitage. On cite dans le même bois, vers la bruyère, les restes d'une autre enceinte dans laquelle habitait, dit-on, un ermite au commencement du siècle dernier.

Poterie. Enfin M. de Brébisson a remarqué dans les bois qui dominent l'abbaye un amas considérable de poterie brisée : il pense qu'il y eut là une fabrique de poterie. Le souvenir en est complètement perdu.

TORP.

L'église de Torp est de deux époques; le chœur est roman ; on y trouve de petites fenêtres cintrées, des modillons grimaçants et une porte latérale garnie d'étoiles.

La nef appartient à la première période ogivale.

Cette église, dédiée à la sainte Vierge, était à la nomination de l'abbaye de Villers.

Elle est réunie à Villers-Canivet.

M. Galeron a trouvé dans le chœur de Torp, deux tombes appartenant à des membres de la famille de Morell, qui possédait la seigneurie au XVIe. siècle.

Au XIe. siècle on voit figurer un Robert de Torp parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de St.-Evroult.

Guillaume de Torp possédait un fief militaire relevant des seigneurs de Grantmesnil.

Au XVI°. siècle, le fief de Torp appartenait aux Morell. En 1560, pendant les troubles qui désolaient le pays, Ravent de Morell, se rendant à sa terre de Torp, fut renversé d'un coup de feu (1), dont toutefois il ne mourut pas.

Dans ces derniers temps, la terre et le château de Torp ont appartenu à M. le marquis de Morand, puis à la mort de ce dernier à M. le marquis du Plessis-d'Argentré, membre de l'Institut des provinces, et à ses enfants.

Le château de Torp forme, avec la ferme qui l'avoisine, un grand carré de bâtiments : on y remarque une de ces tourelles servant de cage d'escalier et qui sont si ordinaires au XVI°. siècle. Le parc et les jardins ont été dessinés il y a quelques années par M. Chatelain, paysagiste bien connu.

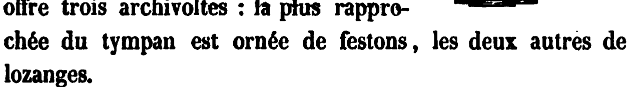
BONS.

Bons, *Bona*.

Le chœur de Bons est du XIII°. siècle, probablement de la première moitié : il est voûté en pierre avec arceaux croisés.

La nef a des bas-côtés et des arcades cintrées portées sur des colonnes monocylindriques ; elle appartient au roman du XII°. siècle.

La porte occidentale, très-élégante, offre trois archivoltes : la plus rapprochée du tympan est ornée de festons, les deux autres de lozanges.



PLAN DE L'ÉGLISE DE BONS.

A gauche, en entrant dans le chœur, on lit l'inscription suivante :

(1) V. Galeron, Statistique de l'arrondissement de Falaise.

CY DEVANT GIST LE CORPS DE FEU PHILIPPE ADELINE BOURGEOIS DE CAEN LEQUEL EST DÉCÉDÉ AGÉ DE 69 ANS LE 25 DE JANVIER 1689 APRÈS AVOIR ÉTÉ AU SERVICE DE M^{r}. TURGOT 55 ANS : A FONDÉ AU SIEUR CURÉ DE BONS DEUX PARTIES DE RENTE L'UNE DE 14 LIV. 5 S. 8 D. ET L'AUTRE DE 7 LIV. DEUX SOULS 10 D. LE TOUT AMORTISSABLE PAR TROIS CENTS LIVRES PAR CONTRAT PASSÉ DEVANT LE NOTAIRE DE BONTS AUX CHARGES PAR LE SIEUR CURÉ DE FAIRE UN SERVICE LE 25 JANVIER OU IL ASSISTERA 10 PRÊTRES ET DIRONT LEUR BASSE MESSE. ET AINSI QU'UNE BASSE MESSE TOUS LES PREMIERS JOURS DU MOIS OU JOURS ENSUIVANT ET SERA DIT UN LIBERA SUR MA FOSSE EN MON INTENTION ET CELLE DE MES PARENTS ET AMIS TRÉPASSÉS ET SERA OBLIGÉ LE SIEUR CURÉ DE BONS DE AVERTIR AU PRONE DE LEUR MESSE LE DIMANCHE PRECEDANT LE DIT SERVICE ET AINSI QUE LES DOUZE BASSES MESSES EN FAISANT MA PRIÈRE ; LE TOUT SUIVANT MON TESTAMENT FAIT SOUS SEING PRIVÉ LE DIX SEPT DE JANVIER 1689 ET RECOGNEU PAR LES HERITIERS DEVANT LE NOTAIRE D'URVILLE LE 2 SEPTEMBRE 1689 PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Deux pierres tombales portent les inscriptions que voici :

CY GIST
HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
ETIENNE FRANCOIS TURGOT
MARQUIS DE SOUMONT
SEIGNEUR ET PATRON
DE CETTE PAROISSE ETC.
DÉCÉDÉ LE 25 X^{bre} 1788 AGÉ
DE 67 ANS 6 MOIS 9 JOURS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

CY GIST LE CORPS DE JACQUES
PILLET EN SON VIVANT PRÊTRE CURÉ DE
BONS, MORT LE 5e JOUR DE
7bre 1689 AGÉ DE
70 ANS APRÈS AVOIR ÉTÉ CURÉ DE CE LIEU
L'ESPACE DE 49 ANS ET APRÈS AVOIR
ETABLI A SES DÉPENS A PERPÉTUITÉ
LA CONFRÉRIE DU TRES SAINT SACREMENT
DE LHOTEL *requiescat*
in pace.

Sous une des chapelles existe le caveau de la famille Turgot. A l'époque de la révolution, deux Turgot, le gouverneur de Cayenne, et le président au Parlement de Paris, qui y reposaient dans des cercueils de plomb, furent exhumés et jetés dans des fosses du cimetière.

Château. Ce château avait été élevé, en 1644, par la famille Turgot, dont il était un des apanages; le parc, avec ses beaux arbres exotiques, fut créé, dans le siècle dernier, par le grand-père de M. le marquis de Turgot, pair de France, membre de l'Association normande. Malheureusement ce beau domaine a été aliéné il y a quelques années, et l'acquéreur a fait abattre la plupart des magnifiques avenues qui rayonnaient dans diverses directions. Une partie des terres ont été vendues en détail. M. d'Aillicourt a sauvé les débris de cette grande propriété en achetant le château et toutes les terres qui l'environnent : c'est toujours un grand château, une belle terre, mais réduite de ses anciennes proportions. Le château et le parc n'ont heureusement subi aucuns changements.

Il y a quelques années, on voyait dans le salon du château plusieurs tableaux de la famille Turgot.

Le plus ancien était celui de Louis Turgot, chevalier, seigneur des Tourailles, maître des requêtes, décédé en 1589.

Venaient ensuite :

Antoine Turgot, décédé en 1616 ;

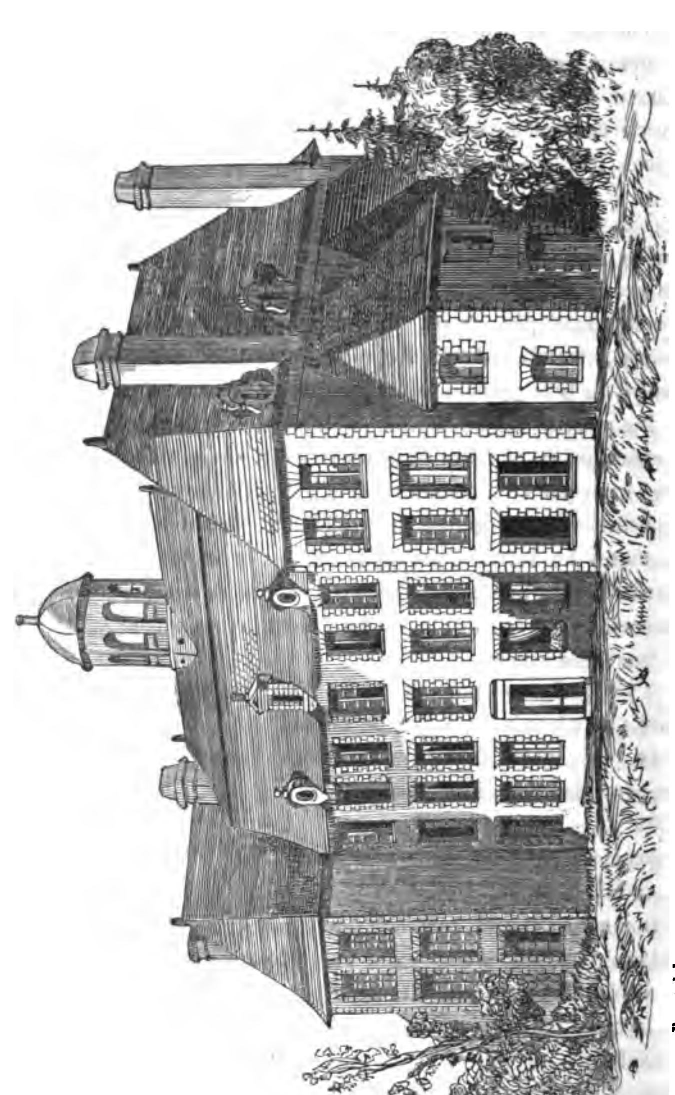
Dominique Turgot, conseiller des requêtes, mort en 1670 ;

Claude Turgot, seigneur des Tourailles ;

Nicolas Turgot, conseiller du Roi, mort en 1662 ;

Jacques Turgot, conseiller au parlement de Paris, mort en 1684 ;

Antoine Turgot, seigneur de St.-Clair, maître des requêtes, décédé en 1714 ;



Bonet del.

CHATEAU DE BONS, APPARTENANT A M. D'AILLICOURT.

Michel-Etienne Turgot, le prévôt des marchands, celui qui s'immortalisa par les grands travaux qu'il fit exécuter à Paris;

Anne-Robert-Jacques Turgot, le contrôleur général, l'économiste, homme d'état, dont le nom est si célèbre.

On voyait aussi plusieurs bustes en marbre des principaux personnages de cette famille.

Le parc qui entoure le beau château de Bons, renferme les plus beaux arbres exotiques du département. Nous allons laisser parler à ce sujet M. de Brébisson.

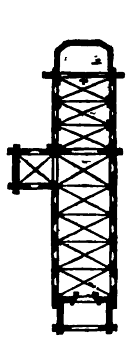
« Ce qui rend surtout ce lieu remarquable, dit M. de Brébisson, c'est la grande quantité d'arbres étrangers et curieux qui y sont rassemblés, et plus encore leur vigoureuse végétation; beaucoup semblent être sur le sol natal. On y rencontre des mélèzes dignes des Alpes; au milieu d'une innombrable variété d'arbres verts, on y admire de superbes cèdres du Liban, souvent couverts de leurs cônes arrondis. Il y a aussi une longue suite de chênes d'Amérique, parmi lesquels nous citerons le chêne à feuilles de saule (*Quercus phellos* L.), les chênes rouges, écarlates, etc.... *Q. rubra* L., *coccinea* W.), beaucoup de chênes verts (*Q. ilex* L.), et deux ou trois liéges (*q. suber*), trop souvent mutilés par les promeneurs indiscrets; de beaux hêtres, dont un, entre autres, a plus de cinq mètres de circonférence à sa base; plusieurs variétés curieuses, les hêtres à feuilles de fougère et en forme de crète (*fagus asplenifolia* et *cristata* Hort.); quelques noyers d'Amérique, qui, par leur hauteur, appellent l'attention; des sophoras assez élevés; plusieurs espèces assez curieuses de frênes, de peupliers, d'érables, etc.

« Ne pouvant donner une liste complète des végétaux de tout genre que renferment le parc et les beaux jardins de Bons, nous indiquerons seulement encore quelques arbustes qui y ont acquis un développement remarquable :

tels sont de magnifiques alisiers luisants (*crategus lucida*); des lauriers de Portugal (*cerasus lusitania*), formant d'énormes massifs; des cytises (*cytisus purpurea*, *nigricans*, *etc.*); des glycines (*glicine frutescens* L.), etc. »

POTIGNY.

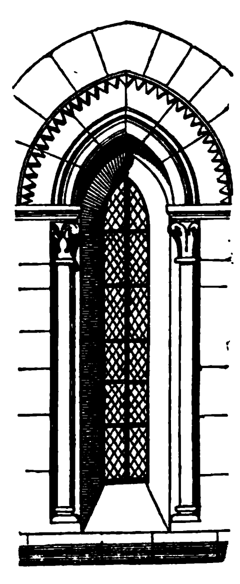
Potigny, *Potigneium.*



PLAN DE L'ÉGLISE DE POTIGNY.

Le chœur offre un exemple remarquable, du 1er. style ogival, encore empreint des caractères de la transition; l'arc triomphal présente une ogive garnie de zigzags en dedans du chœur; trois fenêtres de chaque côté avec archivoltes à zigzags portées sur une colonnette éclairent le chœur; les voûtes sont aussi du XIIIe. siècle.

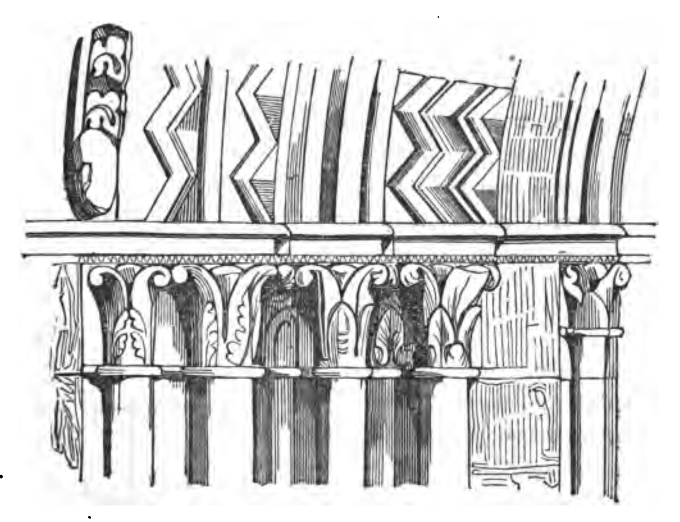
La nef est du même temps que le chœur; toutes les fenêtres, à l'extérieur, sont semblables à celle-ci, et pareilles, aussi extérieurement, à celles du chœur: des modillons taillés en biseau se voient sous la corniche.



A l'intérieur les fenêtres de la nef sont garnies de tores; les chapiteaux annoncent également le 1er. style ogival.

La tour latérale, au nord, est terminée en bâtière; elle est, je crois, sauf le couronnement triangulaire, du même temps que l'église: elle offre à sa partie supérieure, deux fenêtres subdivisées en deux baies; au centre, trois arcatures; enfin une fenêtre seule à la partie inférieure.

Le portail occidental est précédé d'un porche. L'alliance du zigzag et des feuillages dans l'ornementation de ce portail, que j'aurais peine à regarder comme plus ancien que le reste, montre que l'amalgame des deux styles roman et ogival a régné encore au XIIIe. siècle.



FRAGMENT DE LA PORTE OCCIDENTALE DE POTIGNY.

On vient d'établir à Potigny, dans la nef, des voûtes ogivales en plâtre qui devraient être imitées dans toutes les localités où l'on a des lambris en bois. C'est, en effet, un grand tort que de refaire en bois ces plafonds, tandis qu'il n'en coûterait pas plus de les construire en plâtre et de leur donner la forme de l'ogive. Les voûtes ogivales, avec arceaux du XIIIe. siècle, que l'on a établies en plâtre à Potigny doivent donc être visitées par les architectes du Calvados, et nous les invitons à les imiter toutes les fois que l'occasion leur en sera fournie.

Ils verront, à Potigny, comment on a supprimé les poutres

traversières de la charpente sans nuire à sa solidité, au moyen de tirants posés plus haut, et qui rempliront le même objet sans interrompre les arcades.

L'église de Potigny est sous l'invocation de la sainte Vierge; la cure était à la nomination du seigneur temporel.

Manoir seigneurial. On trouve tout près de la grande route, au N.-O. de l'église, un ancien manoir de la fin du XVIe. ou du XVIIe. siècle, qui offre trois pavillons saillants quadrangulaires : du côté de l'est il était défendu par des fossés et par une pièce d'eau.

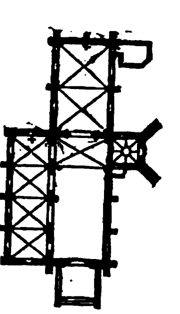
Ce manoir a appartenu à la famille Turgot.

Il y avait une haute justice à Potigny. Les jugements se rendaient dans le château.

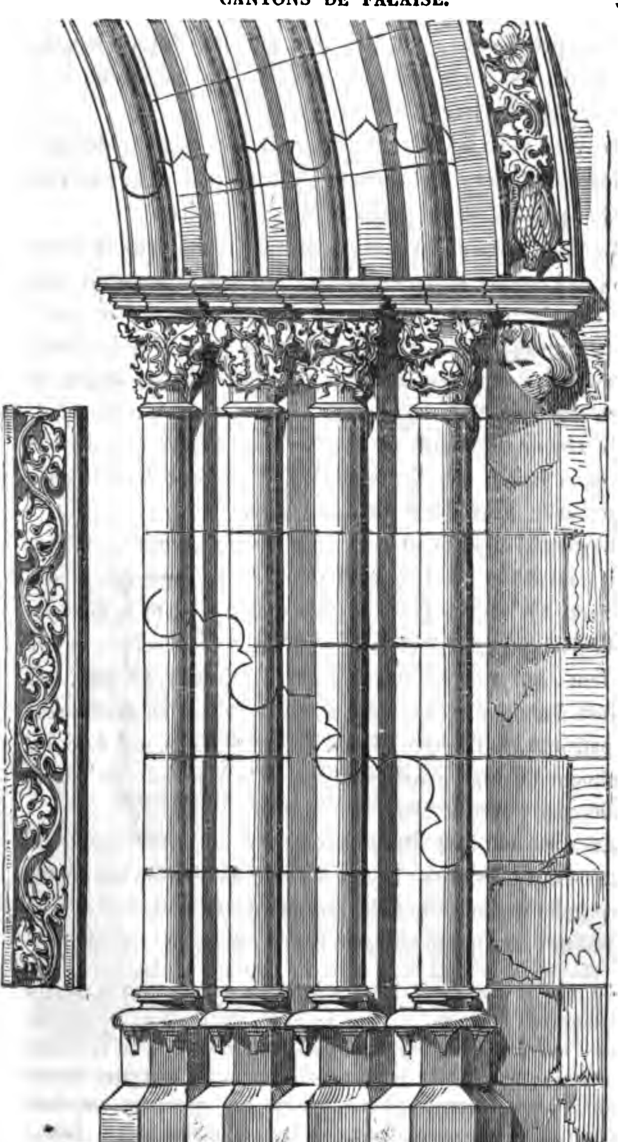
SOUSMONT.

Sousmont, *Sub Montibus.*

L'église de Sousmont, dont voici le plan, offre un assemblage de plusieurs styles dont l'analyse devra intéresser les voyageurs qui parcourront la route de Caen à Falaise; elle se trouve, en effet, comme plusieurs de celles que nous venons de décrire, à une petite distance de cette route. On peut d'ailleurs aller de là très-facilement à la Brèche-au-Diable : la partie la plus abrupte de ces rochers se trouve sur le territoire de St.-Quentin, dans le canton de Coulibœuf ; mais l'autre rive est aussi très-pittoresque et dépend du territoire de Sousmont : c'est de là qu'on voit le mieux les roches de St.-Quentin que nous avons figurées (page 322).


PLAN DE L'ÉGLISE DE SOUSMONT.

Le côté sud de la nef de Sousmont et le portail de l'ouest sont du XIVe. siècle : les bases et les chapiteaux des colonnes de ce portail, au nombre de quatre de chaque côté, tandis qu'au XIIIe. siècle on n'en trouve le plus souvent que trois, sont tout-à-fait caractéristiques du XIVe. siècle.



Deschamps sculpt.

Victor Petit del.

FRAGMENT DU PORTAIL DE SOUSMONT.

La vue précédente rend avec une grande précision le galbe des feuilles de la corbeille des chapiteaux et de la guirlande qui encadre les tores de l'archivolte.

Le côté nord de la nef avec ses arcs portés sur des faisceaux de colonnes à chapiteaux de transition et le bas-côté voisin, peuvent dater de la fin du XIIe. siècle.

La tour latérale, au sud, appartient aussi dans sa partie basse à l'époque de transition; l'étage supérieur paraît avoir été ajouté plus tard, comme on peut le reconnaître par la figure suivante. Elle se termine par un toit à double égout; d'énormes contreforts ont été appliqués sur les angles de cette tour, au XVe. ou au XVIe. siècle, pour la consolider.

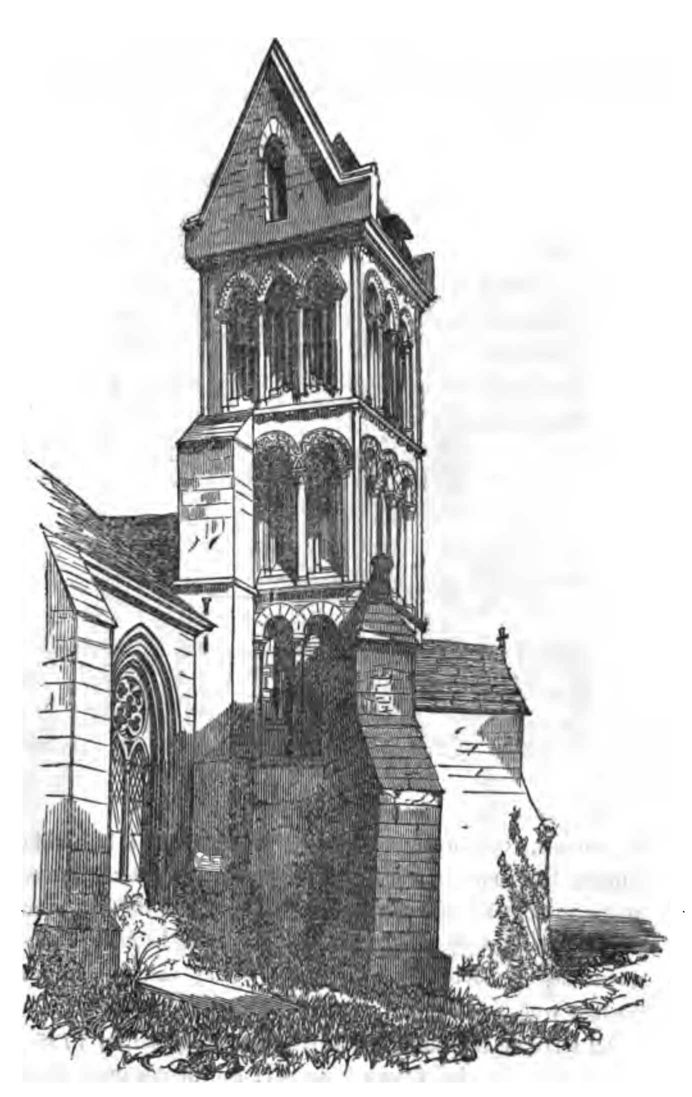
Le chœur est éclairé par des fenêtres allongées subdivisées en deux baies; des dents de scie garnissent la corniche: cette partie peut dater du XIIIe. siècle.

L'église de Sousmont est dédiée à saint Quentin : la cure était, en 1789, à la présentation de l'abbaye de Villers-Canivet. En 1190, Liziard, évêque de Séez, fit la dédicace de l'église qui existait alors, en présence de Geoffroy, prêtre du lieu, qui y avait été présenté, il y avait 30 ans, par Robert Panthou, et qui assura que ce Robert en avait donné le patronage à l'abbaye. La partie nord de la nef date évidemment de cette époque et doit être un reste de l'église dédiée par l'évêque Liziard en 1190.

La porte en bois qui s'ouvre dans le portail occidental date de la renaissance; la conservation en est due sans doute au porche moderne qui l'a garantie de la pluie.

J'ai lu l'inscription suivante sur la cloche :

J'AI ESTÉ BENISTE PAR M^{tre}. JEAN DUPONT LA BARRE PRETRE DOCTEUR EN DROIT CANON DE LA FACULTÉ DE PARIS ET CURÉ DE CE LIEU ET NOMMÉE PAR MANDEOURNIER DE ROQUEMONT COMMANDANT D'UN BATAILLON DU REGIMENT DE PICARDIE ET PAR MARIE CLAUDE LE PELLETIER ESPOUSE DE Mre JAQUES ESTIENNE TURGOT MAISTRE DES REQUESTES CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE DE CE LIEU ET AUTRES TERRES. 1695.



TOUR DE L'ÉGLISE DE SOUSMONT. Bonet del.

Manoir de Sousmont. Près de l'église, vers le sud, est un petit manoir en partie ruiné, dont nous donnons une vue, qui appartient depuis quelques années à M. le baron



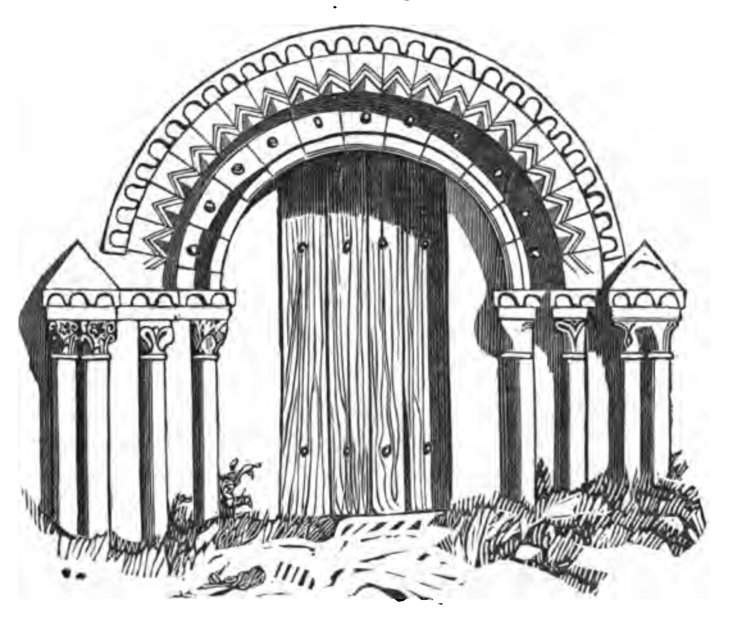
MANOIR DE SOUSMONT.

de Surval, et qui a appartenu précédemment à la famille Turgot. Une source abondante sort au pied même de ce château et va alimenter un étang qui concourait à sa défense avec des fossés dont on voit la trace. Cette petite habitation seigneuriale doit dater du XVIe. siècle : on y voit un écusson portant trois merlettes 2 et 1.

La terre de Sousmont fut érigée en marquisat en 1735, en faveur de Michel-Etienne Turgot, prévôt des marchands de Paris, qui en était seigneur.

AIZY.

L'église d'Aizy présente un charmant modèle de transition, et nous devons signaler M. Frontin, cultivateur de ce village, comme ayant bien mérité du pays en entretenant à ses frais les couvertures. La paroisse est en effet très-peu populeuse et depuis long-temps l'église est fermée. M. le curé de Sousmont vient seulement de temps en temps y dire la messe. Peut-être cette jolie chapelle aurait-elle cessé d'exister, sans l'intérêt que lui portait M. Frontin, qui malheureusement vient de mourir. L'église d'Aizy est rectangulaire ; le chœur et la nef doivent avoir été construits en même temps : la forme de l'ogive se



PORTE A L'ÉGLISE D'AIZY. Bouet del.

dessine légèrement dans quelques ouvertures , d'autres sont encore à plein-cintre ; toutes sont bordées de zigzags délicatement sculptés ; en un mot, on peut voir dans ce petit édifice

l'état de l'art dans nos contrées vers la fin du XIIe. siècle. Il n'y a pas de porte à l'ouest : la façade est seulement percée d'une fenêtre à colonnettes avec archivolte couverte de zigzags.

La porte principale s'ouvre dans le mur latéral ; elle est, comme on le voit par l'esquisse précédente, ornée de zigzags, de disques et de festons ; les archivoltes reposent sur des colonnes.



INTÉRIEUR DU CHŒUR DE L'ÉGLISE D'AIZY.

Le chœur est, comme toujours, la partie la plus ornée : il

se compose de deux travées. Deux fenêtres allongées garnies de zigzags existent dans le chevet. Les voûtes, de l'époque, sont garnies d'arceaux croisés, et l'arc qui sépare les deux travées est couvert de losanges : chose assez rare et qui prouve le soin que l'on avait apporté dans l'ornementation de cette église.

La nef n'a pas été voûtée.

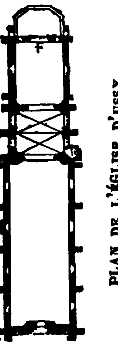
Avant la révolution, l'église d'Aizy n'était considérée que comme annexe de Sousmont.

Le château d'Aizy est à peu de distance de l'église ; il n'a pas d'intérêt. On aperçoit de loin les avenues de hêtres qui en dépendent.

USSY.

L'église d'Ussy est une des plus remarquables et des plus grandes de l'arrondissement de Falaise. Elle me paraît de la fin du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe.

La porte occidentale est magnifique. Les colonnes qui portent les archivoltes se détachent complètement du mur, et, en arrière, d'autres colonnes plus petites supportent des arcatures. Disposition que nous avons déjà signalée dans beaucoup d'églises du XIIIe. siècle (*Rouvres, Condé-sur-Laison, Bretteville-sur-Laise, Ardennes,* etc.).


PLAN DE L'ÉGLISE D'USSY.

A Ussy, les chapiteaux des colonnes du premier plan sont d'une beauté remarquable, garnis de feuilles de vigne ; nous en donnons un spécimen dans la planche suivante, qui montre d'autre part la disposition générale du portail et des arcatures qui l'accompagnent.

La nef est divisée en quatre travées par des contreforts, et percée de fenêtres-lancettes très-allongées, sans colonnes.

La tour est placée entre la nef et le chœur ; le dessous en

est voûté, tandis que le reste de l'église ne l'est pas. Cette partie du vaisseau est éclairée par deux grandes fenêtres en lancettes subtrilobées, qui devaient être subgéminées, mais qui ont perdu leur meneau central.

Les chapiteaux des colonnes qui supportent les voûtes, moins beaux que ceux du portail, sont pourtant remarquables par la variété de leurs feuillages. La tour, qui surmonte cette partie de l'église, est lourde et terminée en bâtière.

Le chœur est terminé par un chevet droit percé d'une fenêtre rayonnante.

Des modillons taillés en biseau garnissent les corniches.

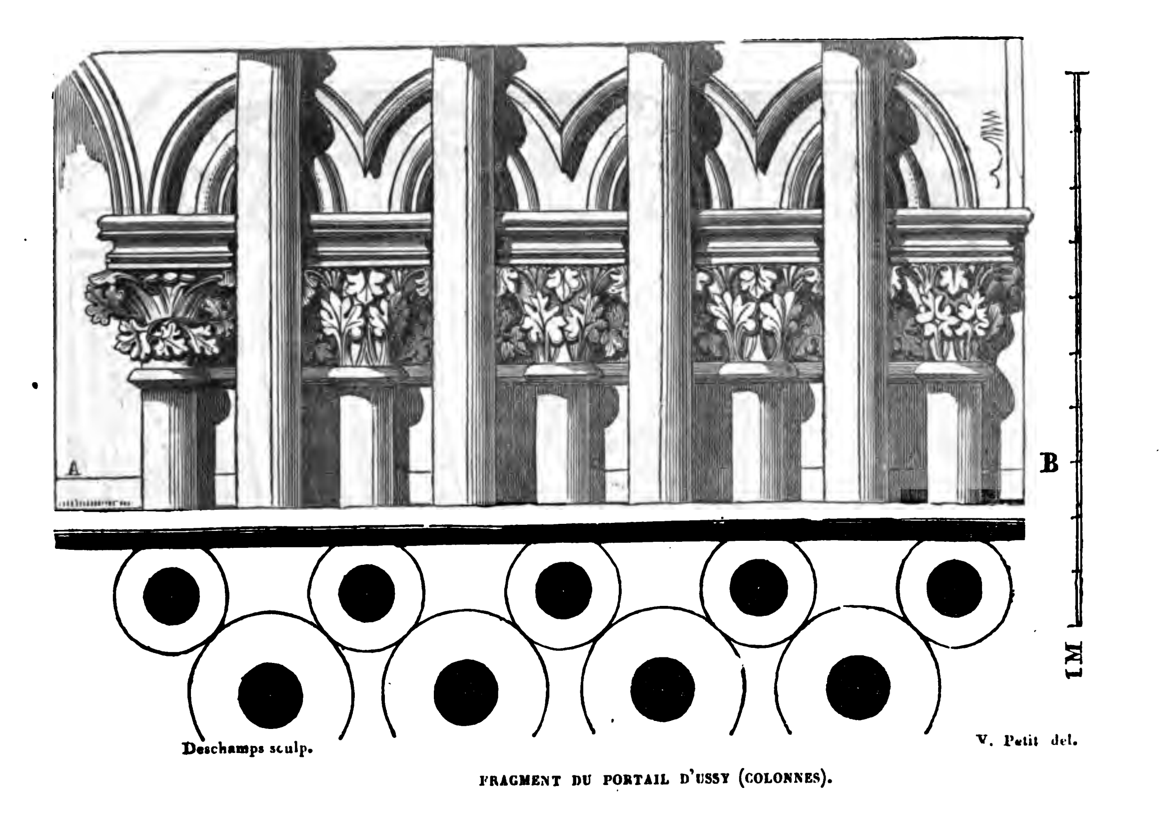
La longueur de cette église, qui n'a pas de bas-côtés, est de 46 mètres, sur une largeur de 12 mètres; elle est dédiée à saint Martin.

Deux des trois cloches d'Ussy ont éte fondues il y a peu d'années, l'autre date du siècle dernier et porte l'inscription suivante :

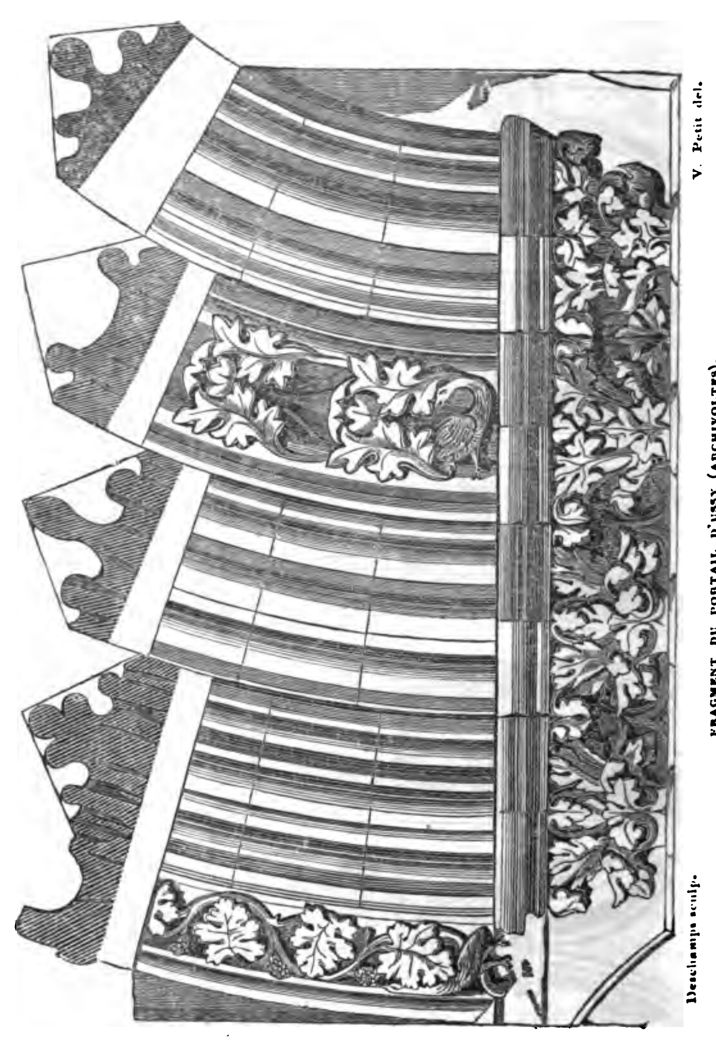
L'AN 1752 J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR
MAITRE JEAN CHARLES VENDEL
PRESTRE CURÉ D'USSY — TRÈS-HAUT
ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR MONSEI
GNEUR MICHEL TURGOT
CHEVALIER MARQUIS DE SOUSMONT
CONSEILLER DU ROI EN TOUS SES CONSEILS,
PRÉSIDENT DE LA COUR DE PARLEMENT.
TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE
DAME GABRIELLE ELISABETH GALLAND
ÉPOUSE DU DIT SEIGNEUR PRÉSIDENT
TURGOT.
ALEXANDRE ET LES DUBOIS MONT FAIT.

Manoir seigneurial. — Le manoir qui existe près de l'église est, sauf les réparations qui y ont été faites, un monument du XVIe. siècle.

On y trouve, au rez-de-chaussée, une salle avec une



FRAGMENT DU PORTAIL D'USSY (COLONNES).



V. Petit del.

FRAGMENT DU PORTAIL D'USSY (ARCHIVOLTES).

Deschamps sculp.

magnifique cheminée dont le manteau, très-riche, est parfaitement conservé. Au centre on voit un écusson. D'un côté de cet écusson est une tête d'homme coiffée de la toque à plumes, à la mode du temps de François 1er. ; de l'autre, une tête de femme portant aussi le costume de l'époque. Ces deux têtes sont encadrées dans des médaillons, et ce sont, à ce qu'il paraît, les figures du châtelain et de la châtelaine d'Ussy, probablement de ceux qui ont fait bâtir le château au XVIe. siècle.

La grande salle, dont cette cheminée forme le principal ornement, offre des soliveaux sculptés; elle serait presque intacte si l'on n'y eût pratiqué une large porte pour y faire entrer des charrettes, des tonneaux et autres objets d'un grand volume.

J'ai prié M. James, riche pépiniériste, propriétaire actuel de ce château, de ne pas le laisser mutiler; il me l'a promis, mais il est à craindre qu'on ne finisse par le démolir, car il n'est plus habité depuis quelques années.

Un amateur voulut, il y a peu de temps, acheter les médaillons à figures qui ornent la cheminée, heureusement M. James a résisté.

En arrière du château, du côté du parc, qui est entouré de murs et d'une contenance de 20 hectares, est une tourelle renaissance renfermant un bel escalier en spirale.

Ce château appartenait en dernier lieu à la famille Turgot qui l'a vendu il y a quelques années.

Le Post. — La ferme du Post est une autre maison ancienne qui a été entourée de fossés et dont l'escalier est pratiqué dans une tour circulaire : là est une ancienne chapelle dédiée à sainte Anne et à saint Jacques.

Deux enceintes fortifiées existent à Ussy : l'une située dans le bois du Post s'appelle le *châtellier du Post ;* l'autre dans le bois d'Ussy, *le châtellier d'Ussy.* Ce sont probablement de très-anciens emplacements de châteaux.

Un seigneur d'Ussy était à la conquête de l'Angleterre.

Pierres présumées druidiques. — M. Galeron cite à Ussy deux pierres qu'il croyait druidiques : l'une, la pierre du Post, a été renversée ; l'autre, la pierre de la Robine, a été dessinée par M. le Mis. d'Oilliamson et lithographiée dans l'atlas de la Statistique de l'arrondissement de Falaise.

Il existe à Ussy des pépinières considérables d'arbres forestiers. Cette industrie y a pris des développements considérables depuis quelque temps. On fait des envois de jeunes arbres au loin ; on exporte même à l'étranger.

ST.-GERMAIN-LANGOT.

St.-Germain-Langot, *sanctus Germanus Langot.*

La nef et la tour de l'église de St.-Germain-Langot sont modernes ; la tour, carrée, se termine par un toit en ardoises.

Le chœur appartient au style ogival de la troisième époque.

Une petite statue en marbre placée sur l'autel d'une des chapelles, représente saint Ortaire ; elle est dans le pays l'objet de la vénération publique.

Cette statue a été apportée de la chapelle du Tuepot où elle était d'abord.

L'abbaye de Villers-Canivet nommait à la cure ; elle prélevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers appartenait au curé.

Il y a encore au Tuepot une ancienne grange garnie de contreforts.

L'église du Tuepot est détruite depuis long-temps.

Dès le XIIe. siècle, le domaine du Tuepot appartenait à l'abbaye de Barbery. Il est mentionné dans la charte de fondation de cette abbaye en 1181 et dans la confirmation qu'en fit ensuite Henri II, roi d'Angleterre : « *Dono etiam Tuepot terram cum nemore, quam emi de Guillelmo de Villers ......, etc., etc.* »

M. Galeron cite, à l'ouest de la commune de St.-Germain, vers Martainville, l'emplacement d'un ancien château qui se serait appelé le château de Ranthonoy.

Le château moderne de St.-Germain-Langot est construit sur un cap formé par la réunion de la Laize et du Langot, il présente un ensemble de constructions assez considérable, mais dont l'architecture est sans relief, si l'on excepte, toutefois, la partie la plus ancienne, par laquelle on entre du côté de la cour.

En revanche, le parc est animé par d'heureux mouvements de terrain et par les ruisseaux que nous venons de nommer : il a été créé par M. le marquis d'Oilliamson qui l'habite, et dont la famille possédait, comme nous l'avons déjà vu, plusieurs autres grandes propriétés dans l'arrondissement de Falaise. (V. les art. Coulibœuf, Courcy, etc., etc.) Ce fut vers 1540 que le domaine de St.-Germain passa à un d'Oilliamson, par suite de son mariage avec la fille du seigneur de St.-Germain.

A quelque distance du château est un autre parc entouré de murs, dans lequel se trouvent de beaux arbres exotiques. L'ancien château était à 1 kilomètre du château actuel; il était entouré de fossés. Il fut démoli il y a bientôt un siècle.

La seigneurie de St.-Germain-Langot fut érigée en marquisat en 1739, en faveur de M. Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson (1).

Ce domaine est très-considérable.

LEFFARD.

Leffard. *Leffartum.*

L'église de Leffart appartient en grande partie à la première période ogivale, mais quelques parties sont romanes,

(1) Pièces de Dom Lenoir, vol. 68.

on y voit des modillons sans sculptures et un portail roman sans moulures, dont les colonnes ont des chapiteaux ornés d'enlacements et de dentelures. Les fenêtres du chœur annoncent le XIIIe. siècle : ce sont des lancettes. La fenêtre du chevet, plus considérable et d'une autre époque, offre des vitraux peints.

M. Pelfrêne, architecte à Caen, va construire, à l'extrémité occidentale de la nef, une tour dans le style ogival.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame ; la fête a lieu le 8 septembre, jour de la Nativité. La cure était à la nomination de l'abbaye de Villers-Canivet.

Emplacement de château. — L'emplacement d'un ancien château existe dans le bois du Bel, sur le territoire de Leffard. Les deux enceintes sont parfaitement distinctes ; le ruisseau de la Coquerie alimentait les fossés. Sur la motte on voit encore quelques restes de murailles.

NORON.

Noron, *Norum.*

L'église de Noron offre dans son plan une particularité assez remarquable ; la tour est placée à l'extrémité orientale, ce que nous n'avons point observé jusqu'ici dans le Calvados pour les églises anciennes. Celle de Noron est en grande partie du XIIIe. siècle et la tour est de cette époque, sauf la terminaison en bâtière au-dessus des fenêtres et des arcatures qui est postérieure.

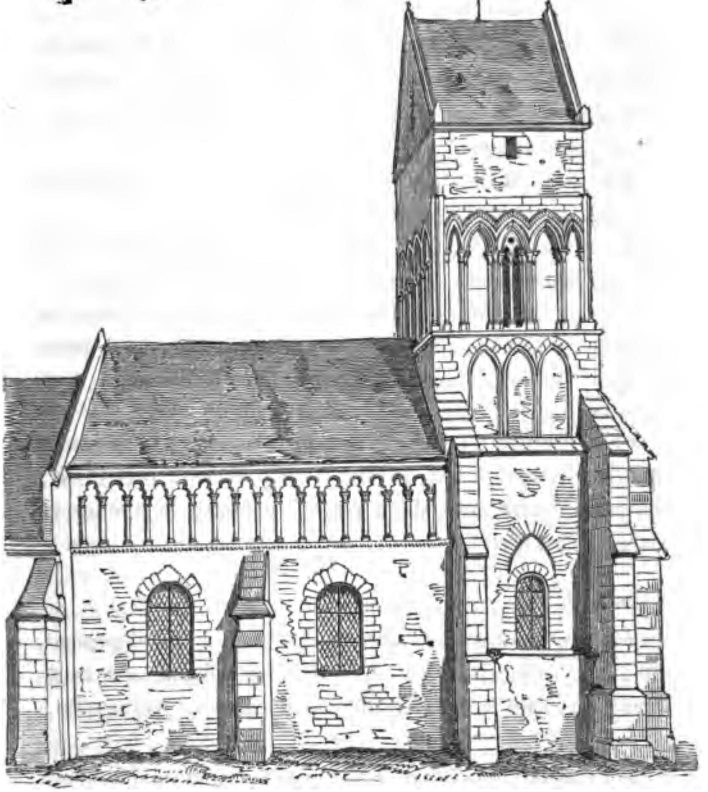
Le chœur, composé de deux travées, est garni extérieurement d'une galerie ou arcature trilobée placée sous le toit ; les fenêtres ont été refaites.

Le chœur et le dessous de la tour sont voûtés, les chapiteaux des colonnettes qui supportent les arceaux des voûtes sont fort élégants, et variés de feuillages, le dessous de la tour a été traité avec un soin particulier.

La nef du XIII[e]. siècle, comme le chœur, est moins intéressante ; elle n'est pas voûtée, les fenêtres en sont modernes, cintrées, il y en a trois de chaque côté et les contreforts régulièrement espacés divisent le vaisseau en trois parties égales ou travées.

PLAN DE L'ÉGLISE DE NORON.

La porte occidentale est très-altérée, elle est décorée de colonnes à claire-voie avec



Victor Petit del. VUE DE L'ÉGLISE DE NORON.

arcatures et colonnettes sur le second plan, disposition que je

signalais à Ussy, et qui dans le Calvados, est assez caractéristique du XIII[e]. siècle.

Une inscription gothique placée dans la nef, du côté du sud, commence ainsi :

LE XXIII[e] JOUR DE SEPTEMBRE MIL IIII[c] XIX (1419) ROBERT DUPUIS NATIF DE MYECTE (1) EN LA PAROISSE DE NORON DONNA AU CURÉ ET FABRIQUE DE CETTE ÉGLISE DE NORON........ (Suit l'indication des terres données).

Pour cette donation, la paroisse s'engageait à faire dire deux messes chaque semaine, un libera, des oraisons le jour de Pâques, etc., et de plus, le donateur devait être : *ensépulturé dans ladite église, devant l'image du Crucifix, près l'ostel St.-Jacques.*

J'ai prié M. le curé de conserver cette inscription et d'empêcher qu'elle ne soit badigeonnée.

La rente fondée, au XV[e]. siècle, produit encore 250 fr. à la fabrique et l'on dit des messes pour le donateur.

M. Galeron a déjà cité, à Noron, la pierre tumulaire d'un Prévost, seigneur de la Miette, mort en 1666 ; les tombes d'un de Lannoy, décédé en 1763, d'un Dubisson et d'un Lesellier, curé, existent aussi dans l'église.

Cette paroisse est sous l'invocation de saint Cyr et de sainte Julitte, l'abbaye de St.-Evroult, qui possédait, près de là, un prieuré dont nous allons parler, nommait à la cure et percevait les dîmes.

Prieuré. — A un kilomètre, à l'ouest, de l'église de Noron, se trouvent les vestiges du prieuré qui dépendait de l'abbaye de St.-Evroult, Orderic Vital a donné sur cette fondation, dans le V[e]. livre de son histoire de Normandie,

(1) La Miette est un village dépendant de Noron, situé sur la grande route de Falaise à Vire.

des détails intéressants que je vais reproduire textuellement :

« L'an de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ 1074, du temps de Guillaume-le-Grand, roi des Anglais et duc des Normands, le chevalier Guillaume, surnommé Pantol, de l'avis du vénérable Mainier son ami, et avec la concession du comte Roger, son seigneur, donna à Saint-Evroul les églises de Noron, dont l'une a été bâtie en l'honneur de saint Pierre, et l'autre en l'honneur de saint Cyr, martyr. Alors il donna aussi toute la dîme de Noron, son propre Plessis, une partie du bois du Pont-Ogeret, et sa part d'une terre appelée Molinx, et d'une autre située au delà du torrent, et que l'on appelle vulgairement Rupticea. Il concéda ensuite tout le fief de Guillaume de Maloi, dans lequel sont compris environ trente acres de terre. En conséquence, il reçut de la charité des moines seize livres rouennaises, pour entreprendre le voyage de Saint-Gilles. Le même chevalier donna à Saint-Pierre toute la terre que Gaultier, fils de Rufa, avait vendue au moine Robert ; ce qui fit que ce moine lui donna cent sous rouennais. En outre, le même Guillaume donna aux moines, dans le même lieu, soixante acres de terre, le moulin du Hommet, et la dîme de la moitié du moulin de Noron.......

« Le même Guillaume donna en outre à St.-Pierre de Noron toutes les églises et les dîmes de tous les lieux, tant en Angleterre qu'en Normandie, ou en tout autre pays où il ferait des acquisitions, et la dîme de toutes ces possessions, c'est-à-dire, des jumens, des vaches et des fromages, et de tout ce qui est sujet à la dîme. Il concéda semblablement tout ce que ses hommes voudraient donner ou vendre à Saint-Evroul, sauf toutefois le service qui lui était dû ; en outre il donna toute une partie de son bien, de sorte que les

moines de Saint-Evroul en eurent la moitié après sa mort, et les moines de Noron une autre moitié.

« Guillaume Pantol et Lééline, sa femme, donnèrent librement, comme nous l'avons dit, toutes ces choses à Dieu pour leur salut et celui de leurs amis. Ils confirmèrent généralement cette concession dans le chapitre de Saint-Evroul, en présence du couvent réuni et de plusieurs témoins. Alors Guillaume donna de la main à la main quarante marcs d'argent pour subvenir au besoin des frères qui devaient se rendre à Noron pour y construire leur maison.

« L'abbé Mainier, le prieur Foulques et Guillaume Pantol se rendirent alors auprès du comte Roger qui demeurait à Bellême : ils le prièrent humblement de confirmer par sa concession les donations du chevalier Guillaume. Ce comte, vertueux et libéral, accueillit avec bonté une si juste demande, et approuva tout ce qu'ils désiraient en présence de tous ceux qui se trouvaient alors à sa cour pour diverses affaires. On y célébrait en ce moment la fête de saint Léonard, confesseur; et pour cette solennité, le comte, naturellement magnifique, avait invité beaucoup de monde. Hoélin, évêque du Mans, Hugues, évêque de Lisieux, et Robert, évêque de Sées, Ainard, abbé de St.-Pierre-sur-Dive, Durand de Troarn, Robert de St.-Martin-de-Sées et Hugues de Lonlai, Emma, abbesse d'Almenêches, Hervée, chapelain de l'évêque de Lisieux, Roger Faidel, Hugues, fils de Foucault, Robert, fils de Théodelin, Roger Goulafre et plusieurs autres, tant clercs que laïques, furent présens à cette concession. »

Après le meurtre de la comtesse Mabile, à Bures, Guillaume de Panthol ou Panthou, fut soupçonné de ne pas y avoir été étranger, il fut obligé de se réfugier à St.-Evroul avec sa femme et ses enfants et d'y rester long-temps sous la protection des moines, non sans éprouver de grandes

frayeurs ; enfin il alla à Rouen subir l'épreuve du fer chaud et sortit victorieux de cette épreuve : il avait été, dans ce temps d'adversité, consolé et protégé par l'abbé Mainier et les moines de St.-Evroult, ce qui rendit leur amitié plus intime et plus ferme.

Aussi, dit Orderic Vital, « donna-t-il à ce monastère quatre des manteaux précieux qu'il avait apportés de la Pouille: on en fit, pour les chantres de l'église, quatre chapes, qui, jusqu'à ce jour, y ont servi à donner de l'éclat au service divin. Après la mort de Guillaume, roi des Anglais, Guillaume Pantol retourna dans la Pouille, en rapporta à son retour les reliques du corps du bienheureux Nicolas, confesseur du Christ, et les plaça dans l'église de St.-Pierre-de-Noron, pour la décoration du lieu. Ensuite il donna aux moines qui y demeuraient un manoir en Angleterre nommé Traditon, un moulin, l'église du même village, et toute la dîme de six autres villages qui appartenaient à la même église.

« L'an de l'Incarnation du Seigneur 1112, c'est-à-dire la douzième année du règne de Henri, roi des Anglais, et la quatrième de celui de Louis, roi des Français, Guillaume Pantol vint à Ouche quarante ans après avoir commencé le monastère de Noron ; fidèle à son ancienne amitié, et se rappelant les dons qu'il avait faits, comme nous l'avons dit ci-dessus, il les recensa tous, et, dans une réunion générale des moines, il les confirma expressément, ainsi que sa femme Lééline. Alors Philippe, Ivon et Arnoul ses fils concédèrent aussi tout ce que leur père avait donné aux moines de Saint-Evroul : tous réunis, Guillaume, Lééline et leurs trois fils, Philippe, Ivon et Arnoul, déposèrent la donation sur l'autel. Quatre des évêques qui occupèrent le siége de Seès, Robert, Gérard, Serlon et Jean, Robert-le-Chauve, Goisfred, Ascelin, et plusieurs autres moines religieux habitèrent le

couvent de Noron, vivant avec charité dans la crainte de Dieu, et donnant aux peuples l'exemple des vertus. Guillaume Pantol vécut long-temps ; il honora les pauvres et le clergé, fit beaucoup d'aumônes, se montra constamment magnanime, fit courageusement tête à tous ses ennemis, et resta puissant par ses richesses et ses terres. »

Tels sont les curieux détails que nous transmet Orderic Vital.

Le prieuré de Noron offre une enceinte à peu près carrée, il était défendu, du côté du nord, par un étang maintenant desséché et converti en prairie, et des autres côtés par des murs, des bâtiments et des fossés.

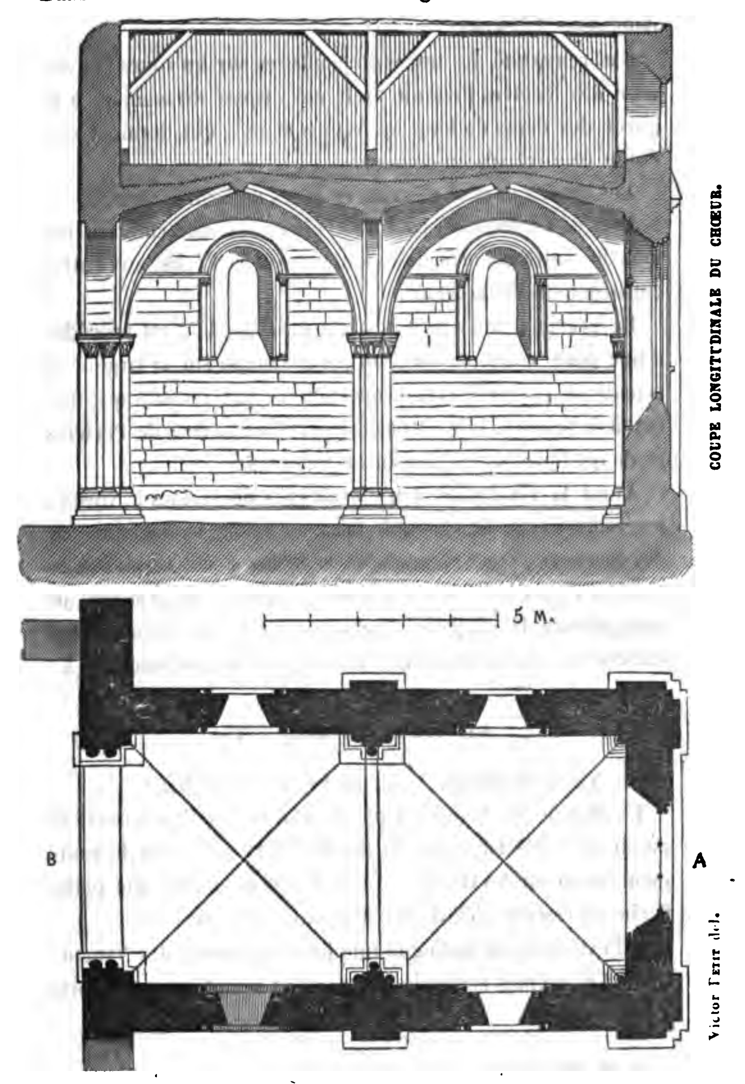
L'accès principal est au sud : on entre par deux portes en ogive, l'une pour les charrettes, l'autre pour les piétons. Elles sont ornées toutes deux de moulures multiples et paraissent du XIVe. siècle.

Au fond de la cour est la chapelle du prieuré qui était dédiée à saint Pierre ; c'est évidemment l'édifice le plus intéressant de ce groupe.

Les chapiteaux des colonnes, les voûtes, les fenêtres sont d'un travail pur et élégant. Les chapiteaux sont garnis d'entrelacs perlés, de canelures ou godrons, de fleurs, de feuillages et d'autres ornements variés ; les fenêtres cintrées sont ornées, à l'extérieur, d'un tore en bourrelet qui les encadre complètement. A l'intérieur des colonnettes reçoivent l'archivolte.

Je présente une coupe longitudinale et un plan de cette chapelle, c'est-à-dire du chœur, qui se compose de deux travées seulement, car la nef est moderne et sans aucun intérêt, soit que l'église ait été raccourcie, soit qu'elle n'ait jamais été achevée, ce qui paraîtrait plus probable. Tout annonce le XIIe. siècle dans les parties que je figure ci-après.

Dans le chevet on avait ouvert une grande fenêtre au XVe.



PLAN DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ.

siècle, et l'on voit du côté de l'épître une crédence de la

même époque ; hormis ces deux additions tout est homogène dans cette fabrique.

J'ai remarqué des traces de peintures sur les murs ; et autour des fenêtres l'enduit avait été disposé de manière à figurer des dents de loup ou festons aigus, qui devaient sans doute être relevés en couleur.

Les modillons sont élégants et ornés de figures variées.

Près de l'église, du côté de l'épître, est une construction dont le cintre est orné de billettes et qui lie l'église aux autres constructions de la ferme.

La grange, au nord-ouest de la chapelle, est précédée d'une porte couverte ou d'un porche établi sur la largeur et orienté au sud ; elle était proportionnée aux récoltes que recevait le prieuré. Elle n'a pas l'importance de celle de Périères et de quelques autres maisons religieuses.

Avant la révolution il n'y avait plus de moines à Noron, les religieux de St.-Evroult faisaient valoir le domaine par des fermiers. Tout récemment la ferme a été revendue en plusieurs parts, et il est à craindre que le propriétaire ne fasse abattre la chapelle pour avoir moins de bâtiments à entretenir : j'ai fait tous mes efforts pour l'en détourner.

ST.-VIGOR-DE-MIEUX (1).

St.-Vigor-de-Mieux, *sanctus Vigor de Modiis.*

L'église de St.-Vigor n'a pas de caractères d'ancienneté et paraît avoir été bâtie vers la fin du XVIe. siècle ou le commencement du XVIIe. Elle est en forme de croix ; une petite flèche en essente s'élève sur la première travée.

A l'extérieur on distingue une litre aux armes des Vanembras. Les mêmes armoiries se trouvent sculptées sur la porte du transept.

(1) M. Bouet a visité cette église et je la décris d'après ses notes.

Un caveau sépulcral appartenant à la famille de Morchêne, existe sous l'une des chapelles du transept.

Le château doit dater du XVIIe. siècle, époque qu'annonce un pavillon à haut toit orné de girouettes; il appartient toujours à la famille de Morchêne. Deux vieilles tourelles ont été, dit-on, abattues. On a trouvé, dans la cour même de ce château, une monnaie d'or de l'Empereur Justinien.

Dans la même commune existe le joli château *du Tertre*, appartenant à M. Ulric de Vanembras, et qui fut construit il y a environ 60 ans.

La rivière d'Ante prend sa source dans une pièce d'eau appartenant au domaine de Morchêne.

ST.-MARTIN-DU-BU.

L'église de St.-Martin, analysée par M. Bouet, est moderne, en forme de T; on y voit seulement une fenêtre en ogive bouchée derrière l'autel: elle dépendait de l'abbaye de St.-Jean de Falaise. Quelques tombes existent encore dans cette église. Nous citerons les suivantes :

HIC JACET
RADULPHUS P. F. PETRUS
DE LAUNAY ORDIS PRÆM
CĀN ET SĀC HUJUSCE
ECCLESIÆ PASTOR
VIGILANTISSIMUS
QUAM PER 38 ANNOS
VERBO ET EXEMPLO
ZELO ET PIETATE FOVIT
OMNIUM QUE VIRTUTUM
SPLENDORE DECORAVIT
PIE IN DNO OBIIT DIE
27 XBRIS 1765
ORA PRO EO.

Cy reposent les corps de damoiselles françoise de qui deceda le deux^e. jo. de décembre mil cinq cens quatre vingt XIII et de Françoize de la Lande qui deceda le jo. de septembre . . . .

. . . .

Priez Dieu pour

Dans la chapelle du midi sont deux tombes du siècle dernier ; les inscriptions sont cachées. Celle qui est au fond de la chapelle est, je crois, celle d'un M. Edmond Robert de Vanembras.

Dans le chœur, au milieu, est l'épitaphe suivante gravée en très-grandes capitales autour d'une tombe :

CY GIST NOBLE ET DISCRÈTE PERSONNE M^e. CHRISTOFLE DE VANEMBRAS EN SON VIVANT PR^re. CVRÉ DE FLERS QUI DECEDA LE ONZE DOCTOBRE MIL SIX CENS DIX HVICT PRIEZ DIEU POVR LVY.

L'inscription suivante en caractères gothiques, provenant sans doute du chœur, est en plusieurs morceaux dans le pavage de la nef :

CY GIST DAMOISELLE ANNE GOUHYER VIVANTE FEMME DE NOBLE HOMME GUILLAUME DE LA VIGNE S DE VANEMBRAS LAQUELLE DECEDA LE VIIIe. IO^r D'OCTOBRE 1597 PRIEZ DIEU POUR SON AME. ET SON AGE ESTOIT 28 ANS.

A St.-Martin se trouve un champ nommé le Champ-de-l'Hôpital, dans lequel est un cimetière que l'on appelle le Cimetière des Huguenots. Serait-ce l'emplacement d'une léproserie ? je n'ai pu me procurer de renseignements à ce sujet.

L'ancien château de Vanembras, situé près de Falaise à l'extrémité d'une petite bruyère et d'une chaîne de grès, est aujourd'hui converti en ferme.

ST -PIERRE-DU-BU.

L'église de St.-Pierre-du-Bû est romane ; la nef présente, du côté du sud, une assez belle porte à plein-cintre, dont l'archivolte est ornée de losanges : la plupart des fenêtres sont modernes, on en voit pourtant quelques-unes d'anciennes au nord de la nef et du chœur.

Les modillons supportent d'un côté de petits arcs géminés ; de l'autre ils portent immédiatement la corniche.

La tour latérale, au sud, et terminée en bâtière, a peu de caractère ; elle peut cependant être ancienne. A l'intérieur l'arche centrale et la voûte en planches sont du XVIIe. siècle (1621).

Dans le chœur, au nord, est l'inscription suivante gravée sur une tombe plate de marbre blanc encadrée de marbre noir :

CY GIT LE CORPS DE
MESSIRE NOEL HIEROSME
MENARD CHEVALIER SEIGNEUR
ET PATRON H^re. DE ST.-PIERRE-DU-BU
COUVRIGNY, PRAYS, ET EN PARTIE
DE CORDAY, FOURNEAUX, ST.-MARTIN
DU BU, LA TRINITÉ ET GUIBRAY
DE FALAISE CONSEILLER DU ROY
MAITRE ORDINAIRE EN SA COUR
DES COMPTES AIDES ET FINAN
CES DE NORMANDIE DECEDE
LE 5 9bre 1766 AGE DE 54 ANS

Deux écussons.

Le 1er. d'azur, à la main tenant un arc.

Le 2e. coupé d'azur et de gueules à 3 glands.

CY GIT LE CORPS DE
NOBLE DAME FRANÇOISE CATHERINE
LUCE BRUNET EPOUSE DU DIT
MESSIRE NOEL HIEROME MENARD
CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON
H^re DE St PIERRE DU BU COUVRIGNY

PRAYS ET AUTRES LIEUX CONSEILLER
DU ROY MAITRE ORDINAIRE
EN SA COUR DES COMPTES AIDES
ET FINANCES DE NORMANDIE
DECEDÉE LE MAY 1766 AGÉE
DE ANS.
REQUIESCANT IN PACE .

La cure de St.-Pierre-du-Bû était à la nomination des Prémontrés de l'abbaye de St.-Jean de Falaise.

L'ancien manoir seigneurial de Couvrigny est situé près d'un étang. En 1418 ce domaine avait été accordé par Henry V, roi d'Angleterre, à un de ses compagnons d'armes.

Le nouveau château de Couvrigny dont je regrette de n'avoir pas un dessin, a été construit au siècle dernier; on le voit de différents points, il paraît assez considérable.

CORDAY.

Corday, *Cordaium.*

L'église de Corday est moderne et sans importance ; on remarque seulement, derrière l'autel, une fenêtre ogivale. Elle est sous l'invocation de saint André; l'abbaye de St.-Jean de Falaise nommait à la cure. Elle dépendait du doyenné d'Aubigny.

A Corday une chapelle existait près d'un ancien chemin pavé de gros morceaux de grès juxtaposés, à l'imitation de quelques pavés antiques; on l'appelait, à cause de ce chemin, la *chapelle du pavement.* C'était une ancienne fondation faite en faveur de l'Hôtel-Dieu de Falaise; dans les temps reculés un hospice y avait été attaché pour les pélerins.

Le prieur de l'Hôtel-Dieu et l'abbé de St.-Jean de Falaise étaient obligés de dire la messe dans cette chapelle le jour St.-Gilles.

L'ancien château de Corday, situé dans le vallon, à peu de distance de la rivière de Baize, sert aujourd'hui de ferme: il peut dater de 1600 environ. On distingue encore la trace des fossés et du pont-levis, une tour en ruines et de petites ouvertures étroites (meurtrières).

Carabillon. — Carabillon est un hameau de Corday, là passait une chaîne de grès quartzeux intermédiaire dirigée du N.-O. au S.-E., et qui se trouvait échancrée par un petit vallon présentant une roche abrupte moins considérable que celles dont nous avons parlé à Rouvres, St.-Germain-le-Vasson, à Perrières.

Un magnifique château avait été construit vers la fin du siècle dernier près de la brèche de Carabillon, au N.-O. de la bruyère, par M. le c^te^. de Mathan : il y consacra plus de 300,000 fr. Ce beau château a été démoli il y a quelques années, mais je l'ai vu dans ma jeunesse ; alors il appartenait à M. Douésy, ancien membre du Parlement de Normandie.

On y arrivait par une cour d'honneur fermée d'un côté par une longue grille ou claire-voie, qui avait coûté plus de 30,000 fr.

La façade du château était surmontée des armoiries du c^te^. de Mathan ; deux étages s'élevaient au-dessus du rez-de-chaussée, et les cuisines étaient sous terre.

Ce château avait 110 pieds de longueur sur une profondeur de 40 pieds.

Derrière le château était le jardin embelli de vases et de corbeilles sculptées, de charmilles, etc., etc.

Devant la façade on voyait le parc qui renfermait de beaux arbres résineux dans lesquels se jouaient un grand nombre d'écureuils; les basses-cours, les serres étaient à proximité

du château. Un étang baignait les roches abruptes qui bordaient le petit vallon voisin.

Nous regrettons vivement la destruction de cette belle demeure seigneuriale. Les matériaux n'ont pas, à coup sûr, produit beaucoup d'argent; mais, avec la division des fortunes, les grandes habitations sont presque toutes destinées à périr. L'arrondissement de Falaise est encore celui qui en renferme le plus, puisse-t-il conserver ce qui en reste.

D'après Orderic Vital, un Robert de Corday accompagna son oncle, Guillaume Panthou, dans les guerres de la Pouille en 1077.

Vers 1200, Guillaume de Corday possédait un fief militaire dépendant de Grandmesnil; en 1225, Pierre de Corday et son frère donnèrent à l'Hôtel-Dieu de Falaise les terres de St.-Gilles de Corday, du Pavement de Corday et du Bû (1); les chartes existent encore et l'Hospice possède toujours des terres dans cette commune.

Carabillon était un ancien fief; un Richard de Carabillon figure comme témoin dans une charte conservée à l'Hôtel-Dieu de Falaise.

FOURNEAUX.

Fourneaux, *Fornella, parochia de Fornellis.*

L'église de Fourneaux, sans être remarquable, offre quelques caractères d'ancienneté qu'il est bon d'indiquer. Une partie de la maçonnerie est en *arête de poisson.* Le portail principal et l'arcade entre chœur et nef sont à plein-cintre et appartiennent au style roman.

On lit dans le chœur l'inscription tombale d'un *Marguerit*

(1) Galeron, Statistique de l'arrondissement de Falaise. Langevin, Hist. de Falaise, etc., etc.

de St.-Pavin, seigneur et haut justicier du lieu, aide-de-camp du duc de Vandôme, capitaine au régiment d'Anjou, mort en 1742.

La tombe d'un curé nommé *François Aubert*, mort en 1753, est aussi dans le chœur.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre : le patronage appartenait à l'abbaye de St.-Jean de Falaise.

A la *Hunondière*, hameau de Fourneaux, existe un petit château moderne appartenant à madame la comtesse de Moloré, et qui a succédé à un ancien manoir dont les bâtiments sont utilisés pour la ferme.

LES LOGES SAULCES.

Les Loges-Saulces, *Logiæ*, *parochia de Logiis Salcis.*

L'église des Loges, de forme rectangulaire, sans transept, n'a pas trente pieds de longueur ; sa largeur est de 11 pieds.

La partie occidentale de la nef est moderne ; l'autre partie et le chœur appartiennent au style roman: on y voit des pierres disposées en arête de poisson et des petites fenêtres étroites et cintrées.

Une fenêtre ogivale à compartiments avait été pratiquée postérieurement dans le chevet.

Cette église est dédiée à saint Maurice ; le patronage en appartenait, avant la révolution, à l'abbaye de St.-Martin de Séez.

En 1248, Tostain des Loges et Mabile, sa femme, donnèrent l'église et la dîme des Loges à cette abbaye.

L'emplacement du château féodal des Loges existe encore: il était défendu de tous côtés par des fossés pleins d'eau ; c'est aujourd'hui une ferme qui appartenait, il y a 50 ans, à la famille d'Oilliamson. Il y avait une haute justice aux Loges.

Les jugements se rendaient au manoir qui se nommait la Cour des Loges.

En 1200 on trouve un Guérin des Loges, possédant un fief militaire dans le bailliage de Falaise. Un seigneur des Loges suivit Guillaume à la conquête de l'Angleterre, mais il y a plusieurs communes du même nom en Normandie, et nous n'oserions affirmer que ce fut le seigneur des Loges-Saulces, quoique ce soit probable.

RAPILLY.

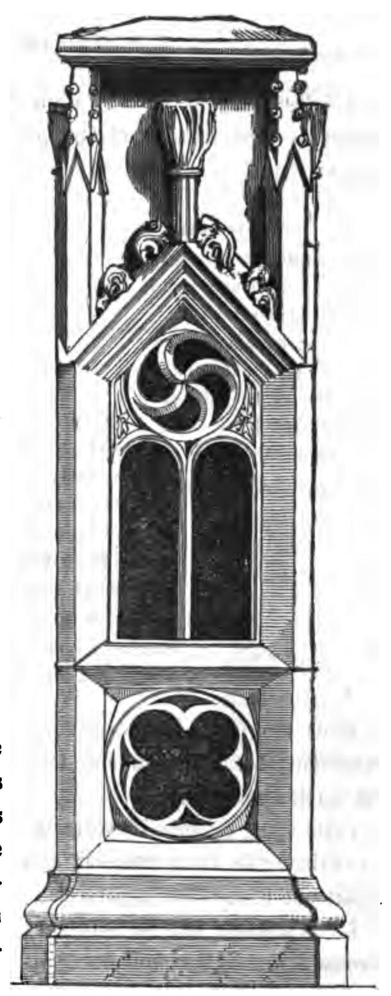
L'église de Rapilly est sans importance et de deux époques: la nef avec ses murs en *arête de poisson*, et deux petites fenêtres étroites en forme de meurtrières appartient au style roman. Le chœur appartient à la période ogivale. Les fenêtres sont de différentes formes, quelques-unes en forme d'accolade, d'autres carrées. Elle renferme quelques restes de vitraux peints.

Cette église est sous l'invocation de saint Quentin. L'abbaye du Val nommait à la cure. On lit dans le chœur l'inscription suivante :

CI GIT
FR. FRANCOIS VOISIN
CHANOINE REGULIER DE
LABBAIE DU VAL PRIEUR
DE CETTE PAROISSE
DECEDE LE 16 DAVRIL
1763
R. I. P.

Une autre tombe porte l'épitaphe d'un autre religieux du Val. Ces deux tombes sont du côté de l'épître. Du côté de l'évangile est une tombe seigneuriale mutilée par la révolution. Les armoiries étaient timbrées d'une couronne de

marquis : on reconnaît sur le premier écusson une bande, et sur le second trois traverses.



Un tabernacle du XVe. siècle sert de bénitier dans l'église de Rapilly ; M. Bouet en a fait un dessin que nous reproduisons ici.

Dans le cimetière on voit les tombeaux de M. Piquot de Magny et ceux de plusieurs membres de la famille Deschamps qui a possédé le château.

Le château de Rapilly, sur lequel on voit encore deux épis en plomb, appartient à M. Picot de Magny, membre de l'Association Normande et de la Société pour la conservation des monuments. Nous avons donné sur sa famille quelques renseignements en parlant de la commune de Magny-la-Campagne dont elle est originaire.

LES ILS-BARDEL.

L'église est sans intérêt, d'un style peu caractérisé. M. Bouet a copié dans le chœur les inscriptions tumulaires que voici :

CY GIST NOBLE
HOMME IEAN DE
LA POMMERAYE
SEIGNEUR DES ILS
BARDEL DECEDE LE
12 DAOUST 1656
AGE DE 86 ANS.

CI GIST LE CORPS DE
MESSIRE ANTH. CONS
TANTIN DE BROSSARD
CHEVALIER SEIGNEUR, ETC.
. . . .

CY GISENT LES CORPS DE
NOBLE HOMME IEAN IAC
QVE DE BROSSARD SEIGN
EVR DES ILS BARDELS DE
CEDE LE 21 FEVRIER 1701
ET DE NOBLE DAME MARIE
THERESE DE LA LANDE DV
DETROIT SON EPOVZE DECE
DEE LE 3 9bre 1723

Dans une fenêtre, au sud, est un fragment de vitraux représentant une couronne de feuillage au milieu de laquelle est un écusson mutilé.

Cette église est sous l'invocation de saint Ouen; l'abbaye de St.-Etienne de Caen nommait à la cure. Cette abbaye possédait une ferme dans la paroisse, au hameau de la Courbe.

La seigneurie des Ils-Bardel appartenait à la famille de Brossard depuis le commencement du XVIIe. siècle. Le château actuel est situé dans une position très-agréable.

La seigneurie des Ils-Bardel échut aux Brossard par une alliance avec la famille de La Pommeraye : nous avons reproduit l'inscription du dernier seigneur de ce nom.

M. le baron Hugues de Chaulieu est aujourd'hui propriétaire du château, par suite de son mariage avec la veuve de M. de Brossard.

LE MESNIL-VILLEMENT.

Mesnil-Villement, *Menillum-Vilmani.*

L'église est en forme de croix, sans caractères bien tranchés et paraissant, toutefois, de la dernière époque de l'ogive ; mais on y a fait des travaux assez considérables : ainsi, en 1827, on perça de nouvelles fenêtres, on consolida les murailles et l'on agrandit la nef en avançant de quelques pieds la façade occidentale ; la tour est une petite flèche en ardoise établie au milieu du transept. Elle est portée sur une charpente massive du commencement du XVIe. siècle.

Il y a trois piscines qui ne paraissent pas anciennes, celles du chœur et du transept sud ont deux bassins, la piscine du transept nord n'en a qu'un.

Les fonts baptismaux, de petite dimension, peuvent remonter au XVIe. siècle.

FONTS AU MESNIL-VILLEMENT.

Le patron de la paroisse est saint Martin, la cure était à la nomination du seigneur.

LE DÉTROIT.

Le Détroit, *Districtus.*

Nous parcourons les bords du Bocage dont les roches fournissent des matériaux difficiles à tailler, aussi les églises remarquables vont devenir plus rares.

Celle du Détroit est peu importante, deux ou trois fenêtres en ogive, dont une dans le chevet, sont les seuls caractè-

res d'ailleurs fort indécis que présente cet édifice.

Sur la porte seigneuriale de l'église on remarque un écusson portant les armoiries de la famille de La Lande.

La paroisse est sous l'invocation de saint Laurent, et faisait partie du doyenné d'Aubigny. L'évêque de Séez et le seigneur nommaient alternativement à la cure.

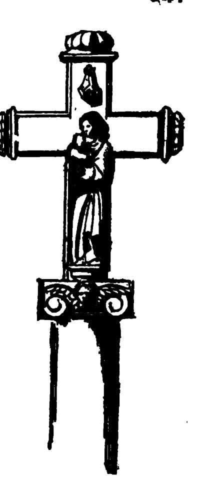
Château. — Le château tout près de l'église a été dessiné par M. Bouet; il date de 1634. C'est un carré flanqué de qua-



ÉGLISE ET CHATEAU DU DÉTROIT.

Bouet del.

tre tourelles en encorbellement sur les angles au niveau du 1er. étage, comme on en faisait à cette époque.



Sur la fenêtre du milieu sont les armes de la famille de La Lande (un sautoir), et sur la fenêtre de droite celles de la famille de Berthaud.

On voit à quelque distance de là les vestiges d'un château plus ancien.

Dans le cimetière est une croix en pierre, de la renaissance, dont nous donnons une esquisse.

PIERREPONT.

Pierrepont, *Pons Petrosus*, *Petra Pons*.

L'église de Pierrepont est encore de celles qui n'offrent pas d'intérêt. De petites fenêtres longues et étroites, en ogive, paraîtraient annoncer le XIIIe. siècle.

Du côté du sud, une autre fenêtre large et carrée, avec quelques moulures gothiques, ne peut remonter au-delà du XVIe. siècle. Le portail est moderne.

Cette église est sous l'invocation de saint Julien. L'abbaye du Val nommait à la cure.

On remarque un bel if dans le cimetière.

Les eaux de la fontaine St.-Julien sont réputées pour guérir les enfants de la riffle, espèce d'éruption à laquelle ils sont sujets dans les campagnes.

Près de l'église était l'ancien château aujourd'hui converti en ferme.

MARTIGNY.

Martigny, *Martineium*, *Martinium*.

L'église de Martigny se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires. Les fenêtres, en forme de lancettes, sont subdivisées par un meneau; l'édifice peut dater de la 2e. moitié du XIIIe. siècle.

On voit dans le chœur une pierre tombale, sur laquelle est gravée au trait l'image d'un seigneur en costume guerrier du XVIe. siècle, et les tombes de plusieurs curés.

Le bénitier est, comme celui de Rapilly, placé sur un tabernacle gothique.

L'église de Martigny est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait les dîmes sur le fief de la Pommeraye; les autres dîmes de Martigny appartenaient aux religieux de Saint-Martin de Séez.

Château. — Le château, à peu de distance de l'église, n'a pas d'intérêt.

Au hameau de Bafour, sur un autre point de la commune, est un ancien manoir où l'on remarque un pavillon construit au XVIIe. siècle.

Roger de Martigny avait cédé à l'abbaye de St.-Martin de Séez, en 1096, ses droits sur l'église de Martigny; plus tard il s'éleva, sur ce patronage, des contestations entre les religieux de Séez et ceux de l'abbaye du Val : le différent fut jugé par Philippe-Auguste, en 1207, pendant le séjour qu'il fit à Falaise.

Robert de Martigny figure comme témoin, en 1128, dans une charte de Henri 1er. (1).

(1) V. Galeron, Statistique de l'arrondissement de Falaise.

TREPREL.

M. Galeron décrit ainsi l'église de Treprel : « Eglise mo-
« derne, dans la façade de laquelle on remarque seulement
« quelques assises en *arête de poisson*, et deux petites fe-
« nêtres gothiques dans la muraille du midi. »

« Sur l'embrâsure d'une fenêtre près du chœur, côté sud,
« on lit l'inscription suivante :

MIL IIIIc ccc LXVII
FUT CE CHANCEL ICI FAIT
P QUICON ET P BONNE

Voilà donc une date (1467) pour la partie de l'église qui appartient à la période ogivale : les arêtes de poisson portent au XIe. siècle ou au XIIe. les parties les plus anciennes de la maçonnerie.

L'église est dédiée à saint Aubin ; elle dépendait du doyenné de Cinglais. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Treprel a eu très-anciennement des seigneurs qu'on trouve dès l'an 1204, mentionnés parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Villers. Cette famille a fourni à différentes époques des religieuses, des abbesses, ou des prieures à cette maison (1).

Château. — Le château de Treprel a été construit à la fin du siècle dernier par le même architecte que celui d'Assy, Gondoin, auquel on doit aussi celui de Ry, département de l'Orne. La façade est ornée comme celle d'Assy (V. page 315) d'un péristyle de colonnes ; c'est un des beaux châteaux modernes du département. Il appartient à M. Hélie de Treprel, chevalier de St.-Louis et de la Légion d'Honneur, qui l'habite.

(1) V. notre article sur l'abbaye de Villers.—Vaultier, Recherches historiques sur le pays de Cinglais, etc., etc.

OUILLY-LE-BASSET (1).

L'église d'Ouilly-le-Basset est sans intérêt et moderne, probablement du XVIIe. siècle ; le portail datait de 1752. Tout récemment on a construit, à l'extrémité occidentale, une tour carrée terminée par une lanterne ou coupole en charpente, couverte en zinc. Dans l'intérieur sont les tombes d'un d'Oilliamson, mort en 1572, et d'autres seigneurs du même nom, inhumés dans le siècle dernier. — Les patrons de la paroisse sont saint Georges et saint Ouen. Elle se divisait en deux parties. Le seigneur temporel nommait à ces deux cures.

Château. — Le château, situé tout près de l'église, appartenait à cette famille, il peut remonter au commencement du XVIIe. siècle : c'est aujourd'hui une ferme appartenant à M. de Prepetit, de Condé-sur-Noireau. Les d'Oilliamson ont succédé aux anciens seigneurs d'Ouilly dans le XVIe. siècle, et ils ont possédé, jusqu'en 1778, la terre seigneuriale et le château (2).

Les anciens seigneurs d'Ouilly qui avaient précédé les d'Oilliamson sont cités dans les chroniques ; ils étaient à la conquête de l'Angleterre avec Guillaume, et l'un deux reçut des biens considérables dans le comté d'Oxford.

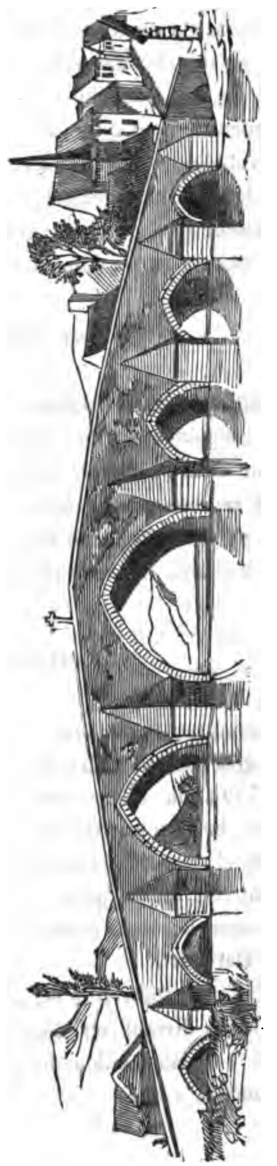
(1) Lors de l'institution des justices de paix, Ouilly-le-Basset fut chef-lieu de canton. Ce canton fut supprimé quelques années après.

(2) Thomas d'Oilliamson ou de Williamson, entra au service de France sous le règne de Charles VIII, et acquit la terre seigneuriale d'Ouilly, en 1514. Nous avons vu que la famille d'Oilliamson est toujours très-riche dans l'arrondissement de Falaise. La branche qui possédait, dans les derniers temps, la seigneurie d'Ouilly, est éteinte, le dernier étant mort sans enfants après avoir épousé une demoiselle de Cheux.

Parmi les sires d'Ouilly qui restèrent en Normandie on cite *Richard d'Ouilly*, qui possédait divers fiefs dans l'arrondissement de Falaise, sous Philippe-Auguste.

Pierre du Pont-d'Ouilly donna, en 1253, aux frères Mineurs de Falaise, l'emplacement sur lequel existait l'église près de la porte Ogise (V. la page 485).

M. Galeron a trouvé à un kilomètre du château d'Ouilly, dans le bois de Mailloc, l'emplacement d'un château plus ancien, qu'il pense avoir été contemporain du château de la Pommeraye, que nous visiterons bientôt, et qui appartient à la *période romane*.



VUE DU PONT-D'OUILLY, DU CÔTÉ DU SUD.

LE PONT-D'OUILLY est un bourg au fond de la vallée et qui est bien plus considérable que le haut d'Ouilly, ou quartier de l'église. Il s'y tient un marché tous les lundis et quatre foires par an.

La halle, reconstruite il y a quelques années, après un incendie, a 100 pieds de longueur sur 40 de largeur.

L'église est moderne et insignifiante.

L'une des cloches est de 1756, l'autre de 1810.

Ce qu'il y a de plus intéressant sur ce point est très-certainement le pont qui existe sur la rivière d'Orne. Les arches sont voûtées en ogive, des contreforts triangulaires partagent les piles; l'arche centrale est la plus élevée, les autres s'abaissent en approchant des deux rives : il est difficile de se prononcer sur la date de cet édifice.

ST.-CHRISTOPHE.

L'église de St.-Christophe est démolie; elle était ogivale, mais insignifiante : une fenêtre à compartiments et à rosace existait dans le chevet. Dans une autre fenêtre on voyait un vitrail représentant le patron, saint Christophe.

La paroisse dépendait du doyenné de Cinglais. Le patronage était laïc. Le curé percevait les dîmes.

PIERREFITTE.

Pierrefitte, *Petraficta.*

L'église de Pierrefitte fut reconstruite au siècle dernier, en 1759; elle n'offre donc rien d'intéressant à notre point de vue. La tour carrée est placée à l'extrémité occidentale.

L'autel, orné de colonnes, est en grande réputation dans la contrée; on dit qu'il a été apporté de l'abbaye du Val, dont nous décrirons bientôt les ruines en parcourant le canton d'Harcourt.

L'église de Pierrefitte est sous l'invocation de saint Pierre; la cure se divisait en deux portions qui étaient l'une et l'autre à la nomination du seigneur : les curés percevaient les dîmes.

On remarque trois beaux ifs dans le cimetière, et les tombeaux d'un Brossard, écuyer, mort il y a un siècle, et d'un curé, M. Faucillon-Duparc, qui a été 45 ans curé de la paroisse.

Le bourg de Pierrefitte est situé sur une hauteur.

Deux châteaux existent sur le territoire de la commune; l'un, près du bourg, est habité par M. de Pierrefitte; l'autre, plus loin, vers le sud, s'appelle le manoir de Mathan, c'est le plus ancien.

En 1762, la seigneurie de Pierrefitte était dans la maison de Mathan qui la possédait depuis plus de 300 ans.

Mais dès le XIIe. siècle des seigneurs portaient le nom de Pierrefitte. En 1125, on voit un Vautier de Pierrefitte, témoin signataire d'une charte de Gosselin de La Pommeraye, en faveur de l'abbaye du Val.

Plus tard un Robert de Pierrefitte est témoin d'une charte souscrite par Jean de Tournebu.

M. Vautier, dans ses recherches sur le Cinglais, pense qu'au XIIIe. siècle la seigneurie de Pierrefitte passa aux seigneurs de Ry (Orne), peut-être en partage avec ceux de Ners et de Montgarou, parce que les noms des uns et des autres figurent ensemble dans des chartes consacrant diverses concessions faites à l'abbaye de St.-André sur la dîme de l'église de Pierrefitte.

D'après les recherches de M. d'Anisy, le patronage des églises de Pierrefitte et de Ry fut contesté à l'abbaye de St.-André, en 1307, par Raoul de Corday, chevalier, au nom du duc d'Alençon.

BONNŒIL.

Bonnœil, *Bosnalium, parochia de Bonnavalle.*

L'église de Bonnœil a été reconstruite dans le XVIIIe. siècle;

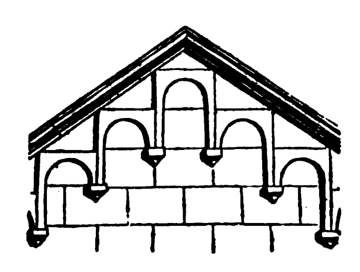
on avait seulement conservé, dans la nouvelle construction, l'ancien portail qui appartenait au style ogival. Depuis on a bâti à l'ouest un clocher dont la base ne présente aucun caractère architectural, mais dont l'étage supérieur offre une imitation moderne de ces doubles baies encadrées dans une arche que l'on rencontre souvent dans les clochers romans. L'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait 2/3 de la dîme; l'autre tiers et les verdages appartenaient au curé.

Un if, très-ancien, et qui a, dit-on, 20 pieds de tour, et près de 7 pieds de diamètre, existe dans le cimetière.

Il y a plusieurs fontaines à Bonœil : l'une d'elles s'appelle Fontaine du Bon Henri.

D'après M. Galeron, qui avait recueilli cette tradition, ce nom viendrait de ce que Henri IV étant allé chasser dans les bois de Bonœil, pendant le siége de Falaise, serait venu se désaltérer à cette source. Cette étymologie me paraît trop douteuse pour être admise sans preuves.



CANTON D'HARCOURT.

Il nous reste à décrire un canton pour terminer l'arrondissement de Falaise, et le second volume de la Statistique monumentale du Calvados : c'est le canton d'Harcourt.

Ce canton est un des plus montueux et des plus accidentés du département ; il offrirait, sous ce rapport, plus d'intérêt au paysagiste qu'au monumentaliste, car les roches anciennes ou à couches inclinées qui produisent nos petites montagnes du *Bocage* sont, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, rebelles au ciseau et ne produisent que des moellons. Les quelques églises que nous aurons à remarquer dans cette contrée, ont été construites avec des matériaux empruntés aux couches calcaires qui occupent encore quelques parties du canton, ou même apportés de plus loin.

Les communes du canton d'Harcourt sont au nombre de 29, savoir :

Acqueville.
Angoville.
St.-Benin.
Le Bô.
Caumont.
Cauville.
Cesny-en-Cinglais.
Clécy.
Combray.
Cossesseville.
Croisilles.
Culey-le-Patry.
St.-Denis-de-Méré.
Donnay.
Esson.
Espins.
St.-Lambert.
St.-Marc-d'Ouilly.
Martainville.
Meslay.
La Mousse.
St.-Omer.
Placy.
La Pommeraye.
St.-Rémy.
THURY-HARCOURT (chef-lieu).
Tournebut.
Le Vey.
La Villette.

MARTAINVILLE.

Martainville, *Martinivilla.*

En sortant de Bonnœil nous entrons sur le territoire de Martainville.

L'église de Martainville offre peu d'intérêt; la porte principale, à l'ouest, est à plein-cintre ; au sud, entre le chœur et la nef, est appliqué un clocher en bâtière dont la base formant chapelle communique avec l'église par une arche de style ogival fort simple.

Le chœur est éclairé par des fenêtres ogivales peu caractérisées et s'appuie sur des contreforts qui semblent être du XIVe. ou du XVe. siècle.

Dans le cimetière gisent deux bénitiers de forme à peu près semblables.

Saint Silvain et saint Pierre sont patrons de la paroisse ; le seigneur nommait à la cure, le curé percevait les dîmes, à charge de faire 60 livres de rente à l'abbaye de Villers-Canivet.

Le château de Martainville est considérable et entouré de belles dépendances ; il a été reconstruit, il y a quelques années seulement, par M. Subtil de Martainville, et appartient à M. le Cte. d'Angerville, son gendre ; le domaine qui en dépend est assez étendu.

On voit par les chartes de l'abbaye du Val que Guillaume de Martainville céda la vavassorie du lieu à son fils Robert, en 1235 (1).

Sa veuve, Alix, fit, en 1262, diverses donations à l'abbaye de Villers-Canivet.

(1) V. les Recherches de M. Lechaudé-d'Anisy dans le tome VIIIe. de la Société des Antiquaires de Normandie.

TOURNEBUT.

Tournebut, *Tournebutum, parochia de Tournebuto.*

L'église de Tournebut date, en grande partie, du XIIIe. siècle : ainsi le chœur indique bien cette époque par la corniche en dents de scie qu'on y voit au nord, par deux de ses fenêtres et par ses voûtes avec arceaux croisés.

La porte occidentale de la nef dénote aussi cette époque, par les petites têtes qui garnissent une des archivoltes; les nombreuses voussures de cette porte qui devait être anciennement précédée d'un porche, reposent de chaque côté sur six colonnes, tandis qu'on n'en voit que trois dans des portails même plus importants que celui-là. Le reste de la nef, à peu près sans caractères, a été repris en sous-œuvre. La tour, couronnée en bâtière, paraît du XVe. siècle; elle surmonte, entre chœur et nef, une travée voûtée en pierre.

Deux fenêtres du chœur, dans la travée voisine de la tour, ont aussi été établies au XVe. siècle.

On voit dans une chapelle, à l'extrémité de la nef, un contre-rétable en terre cuite représentant la sainte famille.

L'église de Tournebut est sous l'invocation de saint Hilaire. L'abbaye du Val nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Il existe dans le chœur plusieurs tombes de prieurs-curés que M. de Franqueville a bien voulu communiquer à la Société française pour la conservation des monuments; elles sont ainsi conçues d'après les copies :

HIC IACET
FR. DIONISI-
US FORTIN DE
SURUILLE PRESBITER. CAN.
REG. ORD. S.AVGVSTINI,
RECTOR HUIVS ECCL-
ESIÆ. OBIIT DIE IX
AUGUSTI AN MDCC
XXXV. REQ. IN PACE.

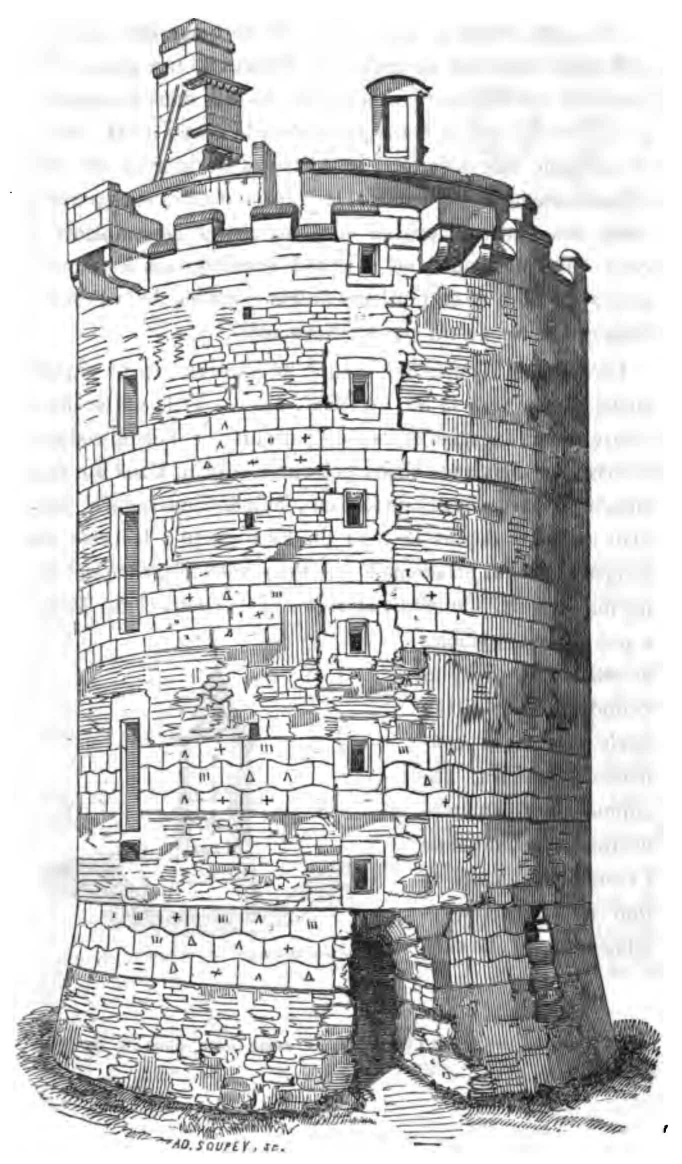
HIC IACET
FELICIS. MEMORIÆ.
D. THOMAS. ROUXELIN.
PRESB. CANON. REGUL.
ABBA. IN. B. M. DE. UALLE.
QUI REXIT. HOSPITALE.
DE. BOSCO. HALBOVT.
AB. AN. 1620. AD. AN.
1651. DEINDE. HAC. ECCLES.
USQUE. AD. AN. 1675.
ET. OBIIT. 6. IUN. 1697.
ÆTAT. 94. PROFESS. 77.
REQ. IN. PACE.

HIC JACET
THOMAS. ROUXELIN.
PBR. CAN. VALLENSIS.
HVIVS. ECCLESIÆ.
PRIOR. AC. RECTOR.
QUI. DIEM. EXTREMU.
CLAUSIT. IV. NON. AUG.
AN. SAL. M.D.C.L.XXXXI.
ÆTATIS. SUÆ. LV.
PROFESSIONIS. XVII.
REQ. IN. PACE.

ICY DEVANT GIT LE CORPS DE IAN
IACQE BENARD S^R. DES HOVLLES QVI
DECEDA LE 18 AOVST AGE DE 23 ANS
LAN 1717 POVR LE QVEL A ÉTÉ FAIT VNE
FONDATION A PERPETVITE DVNE MESSE
TOVS LES PREMIERS LVNDY DV MOIES A LA
FIN DE LA QVELLE SERA DIT VN LIBERA
ET LE DEPROFVNDI ET VNE ORAISON
POVR LES DEFVNS ET CERA CHANTE
SOLANELLEMENT LA MESSE ET LES
SEGONDE VEPRE DE LANGE GARDIEN LE
SECOND DIMANCHE DOCTOBRE ET LEX
POSITION DV S^T SAQVREME^T SERA FAIT
VN SERMON ET MIS 4 CIERGES SVR LA
TOMBE DV D^R S^R. DES HOVLLES. SERA A LA
FIN DES CERRMONYEI FAIT LA PROCES-
SION DV S^T SAQVRME^T ET LES AVTRE
SERRMONIE MENSIONNE DANS LE
CONTRAT. LA QVELLE FONDATION A
ETTE FETTE PAR PIERRE ET PHILLIPE
BENARD ET IVDY FOVCHER CES PERE
ET MERE ET ONCLE TOVT PASSE PAR
DEVANT M^E. GRVCE NOTERE A TOVRNEB^T
LE MOES DE IVILLET 1719 PRYES DIEV POVR SO^N
AME ET POVR LES FONDATEVRS.

Château de Tournebut. On a débité beaucoup de fables sur la tour du château de Tournebut : on en faisait encore, il y a peu de temps à Falaise, une tour de *construction romaine.* Il suffit de la voir pour reconnaître qu'elle doit remonter à peu près au temps de Philippe-Auguste.

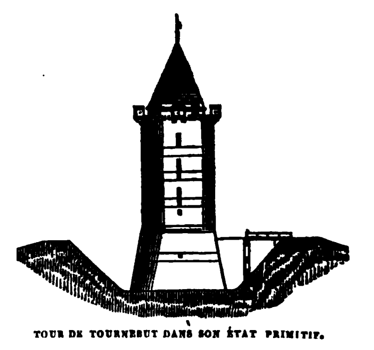
De tous les débris de donjons du moyen-âge qu'offre encore le Calvados à la curiosité des explorateurs, celui de Tournebut est, je crois, le plus intéressant; c'est une belle tour cylindrique dont voici l'image dessinée avec la plus grande fidélité par M. V. Petit.



DONJON DE TOURNEBUT.

Plusieurs assises de pierres de taille forment des cercles à différentes hauteurs au milieu de l'appareil. Les pierres des deux cercles inférieurs s'emboitent les uns dans les autres : je n'ai trouvé que là cet appareil dont le dessin de M. Victor Petit donne une idée très-juste ; toutes les pierres ont été scrupuleusement indiquées : la plupart d'entre elles portent aussi des signes d'appareil plus ou moins ressemblants à ceux que l'on trouve en si grand nombre dans les monuments du Midi et de plusieurs autres contrées de la France, mais qui ne se voient pas en Normandie.

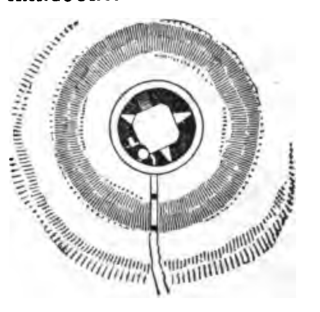
La tour de Tournebut a subi intérieurement de grands changements vers la fin du XVIe. siècle, et la partie inférieure a été engagée et cachée par suite de l'établissement de bastions dont nous allons présenter le plan. Dans son état ancien, la partie basse de la tour, aujourd'hui cachée, formait un talus depuis le fond du fossé jusqu'à la crête du rempart, ce qui lui donnait une toute autre élégance qu'elle n'a maintenant. Elle offrait alors des proportions et une forme à peu près semblables à celles des donjons cylindriques du XIIIe. siècle que nous connaissons ailleurs, notamment à Villeneuve-le-Roi, département de l'Yonne (1). Voici la tour de Tournebut rétablie telle qu'elle exis-



TOUR DE TOURNEBUT DANS SON ÉTAT PRIMITIF.

(1) Voir la coupe et l'élévation de cette tour dans le Bulletin monumental.

tait dans l'origine et le plan indiquant les deux fossés qui en défendaient l'abord.



Je n'ai pu me procurer de renseignements sur la date des fortifications modernes qui défigurent la partie inférieure de l'édifice, mais comme elles remontent vraisemblablement au règne de Louis XIII, ou tout au plus au temps d'Henri IV, je suis convaincu qu'on trouvera plus tard des documents sur cette addition.

Ce fut à la même époque, je crois, que l'intérieur de la tour fut retravaillé du haut en bas et les planchers refaits, avec des cheminées dont les moulures sont très-bien conservées.

Les planchers sont tous détruits. Je donne ci-après la coupe intérieure de la tour avec l'indication des étages, des escaliers, des ouvertures, cheminées, etc., etc.

Le dernier étage était séparé des créneaux par un chemin de ronde. La tour avait subi dans cette partie quelques additions au XVIe. siècle.

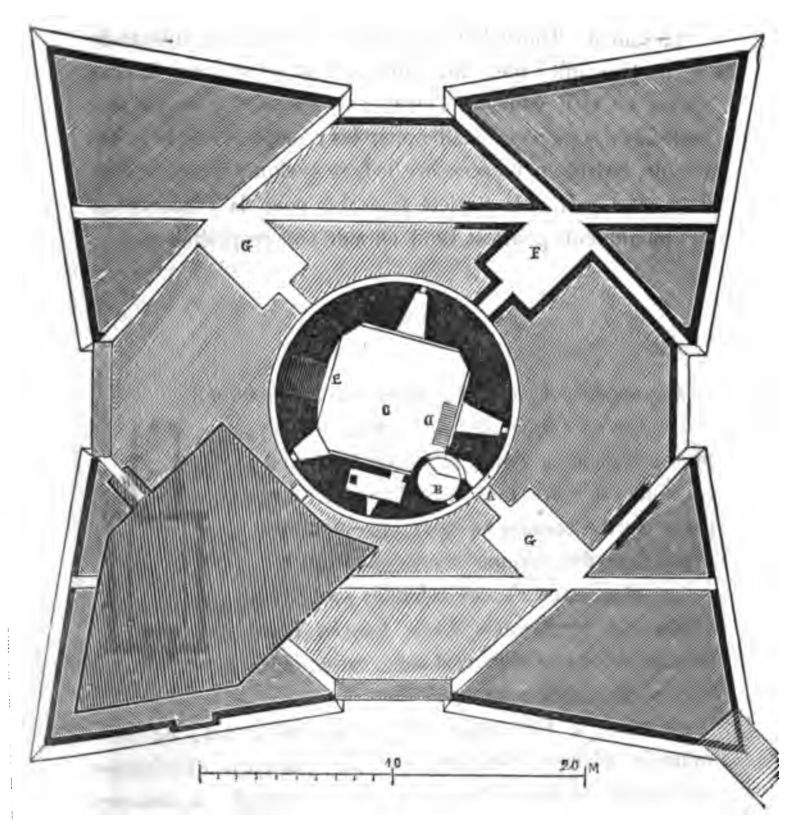
L'ancienne entrée n'était pas, comme on le pense bien, l'ignoble crevasse pratiquée aujourd'hui au pied de la tour; elle devait être à un niveau un peu plus élevé, peut-être à gauche de l'entrée actuelle où l'on voit dans une espèce de cellier des murs anciens qui devaient joindre le donjon de ce côté. C'était ainsi qu'était placée à Issoudun l'entrée du donjon cylindrique appelé *Tour Blanche* et qui date de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. siècle.

Il ne nous reste plus qu'à présenter le plan des additions faites au pied de la tour pour la fortifier d'après le système moderne.



COUPE DU DONJON DE TOURNEBUT ET DE SES ACCESSOIRES.

C'est un carré dont chaque angle est armé d'un bastion triangulaire. L'intérieur du massif est percé de galeries voû-



tées qui se coupent à angles droits et qui probablement ont été destinées à recevoir quelques pièces d'artillerie.

Quatre galeries partant de la tour centrale communiquaient avec autant de chambres souterraines de forme rectangulaire.

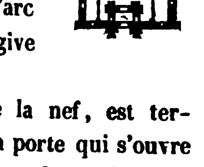
La famille de Tournebut est une des plus anciennes de Nor-

mandie, et l'on ne doit pas être surpris de trouver les vestiges d'un château considérable dans la commune qui porte son nom.

La tour de Tournebut appartient à présent aux enfants de M. de Foucault; nous ne saurions trop les engager à respecter ce vieil édifice; l'escalier est en ruine, on y a pris autrefois des pierres de taille pour les réparations de la ferme voisine. S'il devenait nécessaire de faire quelques consolidations dans cette partie, la Société française pour la conservation des monuments pourrait venir en aide aux propriétaires.

ACQUEVILLE.

Acqueville, *Aquavilla*, *Acchevilla*, *Achelunda.*



L'église d'Acqueville, dont voici le plan, présente dans sa nef le style de transition: cette nef est entre deux ailes dont elle est séparée par des arcades en ogive sans moulures, portées sur des colonnes monocylindriques.

Les chapiteaux de ces colonnes sont très-élégants et mériteraient d'être figurés. L'arc triomphal, entre chœur et nef, est en ogive et orné de bâtons rompus.

La tour, à l'extrémité occidentale de la nef, est terminée en bâtière, elle a dû être refaite; la porte qui s'ouvre au-dessous est surmontée d'une rosace ou oculus à plusieurs lobes.

Le chœur est éclairé par de belles fenêtres lancettes dont l'archivolte repose sur des colonnes; il y en a trois de chaque côté correspondant à trois travées; la corniche est garnie de dents de scie.

Dans le mur latéral du sud existe une charmante porte

romane de transition, ornée de zigzags et de festons dont le travail rappelle par sa finesse une porte de l'église de Sacy, que nous avons figurée page 344. Je connais d'autres exemples de portes romanes construites dans des parties d'églises appartenant au style ogival du XIIIe. siècle, ce qui prouve qu'on a tenu long-temps pour les portes, aux types élégants du XIIe. siècle.

L'église d'Acqueville est sous l'invocation de saint Aubin. L'abbaye de Fontenay-sur-Orne nommait à la cure; elle percevait les deux tiers de la dîme et laissait l'autre tiers au curé.

Les dîmes de l'église d'Acqueville avaient été données à l'abbaye de Fontenay par Raoul Tesson II, comme le prouve cet extrait du cartulaire de l'abbaye.

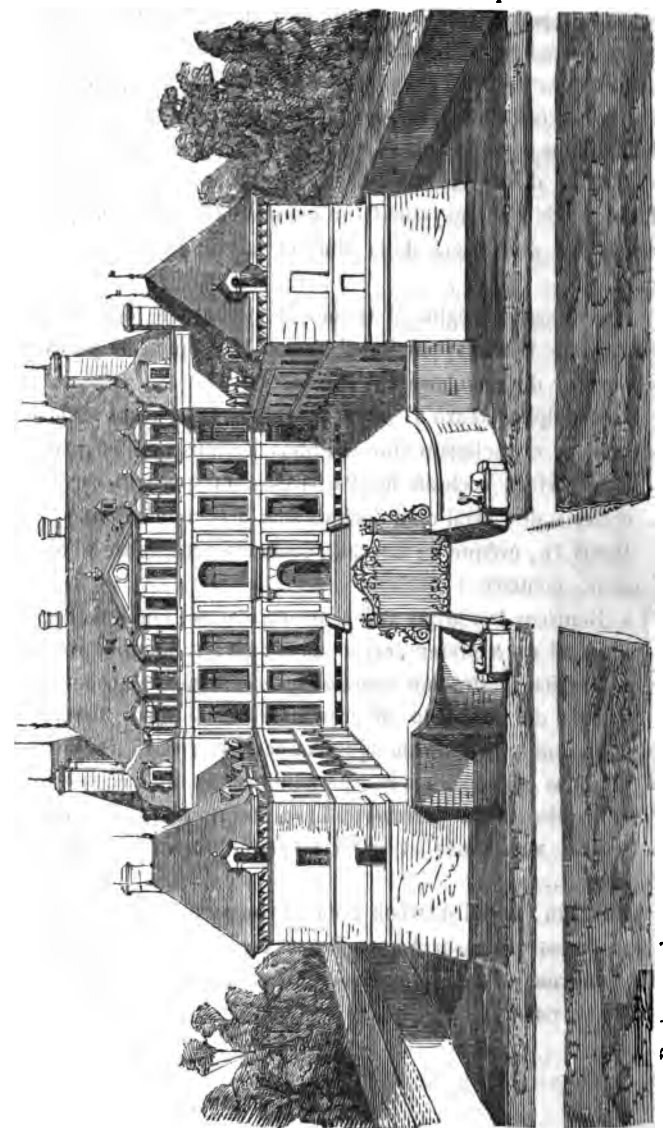
« Radulphus Taxo II abbatiæ Fontanetensi dedit Achelundam et ecclesiam cum omnibus decimis ..... et quartam partem ecclesiæ de Barbareio ; et quartam partem ecclesiæ de Cingal cum decimis suis. » (*Cartul. Font.*)

Henri II, évêque de Bayeux, confirma cette église à l'abbaye de Fontenay :

« Henricus Dei gratiâ Bajocensis episcopus, omnibus fidelibus ad quos presens carta pervenerit, salutem. Noverit universitas vestra nos concessisse ecclesiam de Acchevilla abbatiæ de Fontaneto ad presentationem Jordani Taxonis et aliorum advocatorum ejusdem ecclesiæ ; salvis episcopo omnibus episcopalibus consuetudinibus. Et ut hæc nostra concessio firma perseveret in posterum, ipsam cartæ nostræ attestatione et sigilli nostri munitione confirmamus..... »

En 1224, Raoul d'Orbois céda à l'abbaye de Fontenay son droit de patronage sur Acqueville, et en 1307, ce patronage fut confirmé à l'abbaye en l'assise tenue à Falaise, devant le bailly de Caen.

Château. — Le château de la Motte d'Acqueville est re-



VUE DU CHATEAU D'ACQUEVILLE.

Deschamps sculp.

marquable ; la vue que nous en donnons, d'après M. Victor Petit, montre qu'il appartient à l'école d'architecture qui a régné sous Louis XIII et Louis XIV.

J'ai vu effectivement sur une des grandes cheminées du centre, le millésime 1614 qui indiquerait la première construction ; sur une autre cheminée, en arrière, j'ai distingué la date 1694 qui serait celle d'une restauration ou d'une addition.

Le château se compose, comme on le voit, d'un corps principal ou façade et de deux ailes fort allongées, avec une cour carrée au milieu. Des fossés remplis d'eau faisaient le tour du château. Les toits élevés, les lucarnes arrondies en-dessus, les bossages des murs sont des caractères de l'époque. Une magnifique tenture en cuir doré existe dans une des salles du rez-de-chaussée. Ces tentures deviennent assez rares pour que celle-ci mérite d'être citée.

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir de M. de Folleville, propriétaire du château d'Acqueville, il aurait été construit par une demoiselle de Grimoult ; la terre et le château furent vendus ensuite à M. Berrier et achetés plus tard par M. de Baudran. M. de Folleville en est devenu propriétaire par suite de son mariage avec Mlle. de Baudran, en 1802.

Un parc considérable (112 arpens (1)) et clos de murs entoure le château.

Dans le parc, près de l'entrée, se trouve une chapelle dédiée à saint Martin, et dont le titre avait été transféré au château.

Le chapelain était à la nomination du seigneur.

Les avenues considérables qui précèdent le château ont été plantées par M. de Baudran.

(1) L'arpent se compose de 100 perches de 22 pieds.

MESLAY.

Meslay, *Meslaium.*

L'église de Meslay peut être ainsi analysée, quoique les caractères architectoniques en soient peu déterminés.

La nef remonterait au XIIIe. siècle.

La façade occidentale est moderne et porte la date 1773.

Le chœur pourrait être du XIVe. siècle ; on y voit au chevet, une grande fenêtre à plusieurs baies, qui a été bouchée lors de l'établissement du rétable de l'autel. Les fenêtres latérales sont à deux baies, il y en avait deux de chaque côté ; une de ces fenêtres a été supprimée du côté du sud par suite de l'établissement d'une sacristie.

L'église de Meslay est sous l'invocation de saint Cellerin. La cure était à la présentation du Seigneur. Le curé percevait les dîmes.

Un terrain clos dans le cimetière renferme plusieurs tombeaux de la famille d'Arthenay.

Château. — Le château et le domaine de Meslay appartiennent à M. le m^{is}. de La Morélie, ancien préfet et secrétaire-général de la préfecture de la Seine. Le château est moderne.

Un étang, assez considérable, occupe le fond du vallon près des jardins qui sont vastes et entretenus avec soin. M. Ternaux de La Morélie, gendre du propriétaire, est un horticulteur très-distingué.

LE BOIS-HALBOUT.

Le Bois-Halbout, bourgade située sur une hauteur au nord d'Acqueville, doit son importance à l'établissement d'un hospice qui subsiste encore. Le revenu de cette maison très-

bien administrée, s'élève, dit-on, à près de 7,000 fr., et 12 pauvres, infirmes, y sont admis pour y passer le reste de leur vie.

La fondation de l'hospice du Bois-Halbout est due à un Tesson : elle eut lieu vers 1165. On lit, à ce sujet, dans l'histoire du diocèse de Bayeux, que l'évêque Henri II érigea un hôpital pour dix lépreux dans la paroisse de Cesny, au lieu nommé le *Bois-Halbout*, à la prière de Tesson, qui avait doté l'établissement. Le gouvernement de cette maison fut confié à l'abbé du Val.

Mais le Bois-Halbout dépendait du territoire de Cesny, et l'église de Cesny appartenait à l'abbaye de Fontenay ; or, il s'éleva un procès entre cette dernière abbaye et celle du Val, au sujet de la chapelle de l'hospice. L'abbaye de Fontenay prétendait que la chapelle devait lui appartenir comme se trouvant sur le territoire de Cesny. Après beaucoup de négociations le procès s'arrangea à l'amiable, aux conditions suivantes (1) : 1°. que l'abbé du Val remettrait, pour toujours, à l'abbaye de Fontenay, la rente d'un demi-boisseau d'avoine qui lui était due pour la chapelle du Pont-d'Ouilly ; 2°. que chaque année, le jour de la fête St.-Jacques, l'abbé de Fontenay enverrait un de ses moines qui dirait la messe au Bois-Halbout, lequel percevrait 10 s. d'Anjou sur les offrandes faites à l'autel ce jour-là, et que si les offrandes ne suffisaient pas

(1) Voici le texte de cette charte qui se trouvait dans le cartulaire de Fontenay, f°. 146 :

Omnibus Christi fidelibus ad quos presens scriptum pervenerit R. (Robertus)...... salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod cum B. (Bernardus) abbas de Valle procurationem Domus Leprosorum de Haleboud, de voluntate fundatoris et commissione venerabilis patris H. (Henrici) Bajoc. Episc. fuisset assecutus, et ejusdem curam omn. ad eam pertinentem diu gessisset A. (Alexander) abbas de Funtaneto et Monachi adversus eum super Capella

pour former la somme de 10 s., l'abbé du Val la complèterait.

illius loci litem instaurârunt, asserentes eam sibi competere, ratione Ecclesiæ suæ de Sierneio in cujus Parochia eamdem capellam et domum constat esse fundatas. Post multa igitur hinc inde inter eos proposita, tandem eadem lis, amicis mediantibus amicabiliter conquievit in forma subtus annexa. Ejusdem Domûs et Capellæ administratio sicut hactenus libera et pacifica penes abbatem de Valle, et ejus in eadem abbatia successores perpetuo residebit. Et habebunt Leprosi ratione Capellæ Decimas virgulti sui et hortorum et nutrimentorum suorum. Pro bono vero pacis et concordiæ cessit abbas de Valle, Abbati et Monachis de Fontaneto dimidium modium avenæ, quem solent annuatim solvere Abbatiæ de Valle ratione Capellæ de Ponte de Olleio, à cujus præstatione perpetuo manebunt absoluti et liberi. Placuit etiam utrisque, quod et solemni conventione firmatum est, ut annis singulis in festo sancti Jacobi abbas de Fontaneto mittat Haleboud. quemdam monachum suum, qui ibi, eo duntaxat die, missam celebret, percepturus decem tantùm solidos Andegavenses de oblationibus ad altare eadem die perventuris. Si vero oblationes ad eam summam scilicet decem solid. andeg. non suffecerint, abbas de Valle quantum eidem summæ defuerit de facultatibus Domûs supplebit. Et his contenti abbas et Monachi de Fontaneto nihil unquam amplius à Domo illa exigere poterunt. Quia vero eadem domus cum Capella sita est infra limites parochiæ de Cierneio, quæ est abbatis et Monachorum de Fontaneto; ad comparandam eidem ecclesiæ omnimodam in hac parte indempnitatem, provisum est et præscriptæ conventioni annexum, ut cum abbas de Valle de novo aliquem sacerdotem in Capella Leprosorum ministraturum voluerit instituere debebit eum mittere Fontanetum, qui in capitulo propositis sacro sanctis dicat in verbo Domini secum omni indempnitate Ecclesiæ de Cierneio, et sine juris parochialis præjudicio in Capella Leprosorum salva conscientia ministraturum. Præscriptis igitur salvis Abbati et Monachis de Fontaneto nichil unquam amplius Dominationis vel imperii poterunt in domum vel capellam de Haleboud quacumque occasione exercere: sed libere cedent Domus et Capella cum omni integritate et suis pertinentiis ordinationi et dispositioni abbatis et canonicorum de Valle.

L'église de l'hospice du Bois-Halbout est curieuse, quoique petite, et peut être citée comme exemple du style de transition. La nef a des bas-côtés et les arcades offrent des ogives à peu près comme celles de l'église d'Acqueville ; une garniture de violettes orne les voussures, et les colonnes cylindriques un peu courtes, ont des chapiteaux romans garnis de feuilles grasses.



Le chœur moins homogène et moins intéressant que la nef, est pourtant de la même époque probablement. On remarque extérieurement au chevet, une fenêtre bouchée, semi-circulaire, dont l'archivolte est garnie de zigzags.



UNE DES COLONNES DE LA NEF DE LA CHAPELLE DU BOIS-HALBOUT.

Anciennes sépultures. Entre le Bois-Halbout et la Motte d'Acqueville, on a trouvé dans la campagne un grand nombre de tombeaux, ou plutôt de squelettes semblables à ceux que nous avons cités près de là, à Fresné-le-Vieux, et probablement de la même époque, car ils offraient les mêmes particularités.

Les maisons du Bois-Halbout sont agglomérées et bordent une grande place, au centre de laquelle sont des halles.

Il s'y tient une foire le Vendredi-Saint et le 28 juillet de chaque année.

CESNY.

Cesny, *Cirneium, Ciderneium, Ciesny.*

L'église de Cesny est assez remarquable et doit être rapportée au XIII[e]. siècle: la nef, garnie de bas-côtés, offre des arcades en ogive portées sur des colonnes cylindriques garnies de colonnettes du XIII[e]., cantonnées en croix, dont les chapiteaux sont très-caractérisés aussi bien que le chapiteau console dont nous donnons un dessin.



CHAPITEAU CONSOLE A L'ÉGLISE DE CESNY.

Des fenêtres en lancettes fort allongées sont percées dans les murs latéraux de la grande nef, au-dessus des arcades, mais elles répondent au grenier qui surmonte les bas-côtés. A en juger par l'état d'érosion des murs à leur sommet, et par la présence des fûts de colonnes qui garnissent les murs entre chaque travée, la nef a dû être anciennement voûtée.

Deux lancettes étroites éclairent chaque travée des bas-côtés.

La porte principale est à l'extrémité occidentale de la nef, dans le mur du sud; elle est à *claire-voie* et appartient bien au XIII[e]. siècle.

La tour carrée s'élève entre chœur et nef; une porte cintrée, dont l'archivolte est garnie de violettes, s'ouvre

du côté du sud sous cette tour dont la partie supérieure, en forme de bâtière, est évidemment postérieure.

Le chevet, droit, était percé d'une large fenêtre du XIVe. siècle, à plusieurs baies et à compartiments au sommet, que, comme tant d'autres, on a bouchée au XVIIe. siècle pour établir le contre-rétable de l'autel.

L'église de Cesny est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Fontenay nommait à la cure (1) et percevait un tiers de la dîme; le curé en avait un tiers et les verdages, l'autre tiers appartenait à la chapelle St.-Georges du château de la Motte dont nous allons parler.

J'ai vu dans le chœur de Cesny plusieurs pierres tombales qui pourraient être lues si elles étaient lavées; l'une d'elles porte l'inscription suivante :

ICY
GIST NOBLE
HOMME JAQUE
DE BROSSARD P^{tre}.
DE CE LIEU AGÉ DE
66 ANS DÉCÉDÉ LE
18 JUIN 1743 PRIEZ
DIEU POUR LE REPOS
DE SON ÂME.

(1) Voici la charte par laquelle Henry II, évêque de Bayeux, confirme la donation faite à l'abbaye de Fontenay par Robert Tesson Fils Erneis :

« Henricus Dei gratia Bajocensis episcopus universis Stæ. Matris « ecclesiæ fidelibus salutem gratiam et benedictionem. Noverit uni- « versitas vestra Robertum filium Hernesii reddidisse monasterio « sancti Stephani de Fontaneto ecclesiam sanctæ Mariæ de Cierneio, « quam sui antecessores dicto monasterio dederunt, sicut eorum « cartæ testantur. Quod nos cartæ nostræ testimonio et sigilli nostri « patrocinio confirmamus; salvo in omnibus et per omnia, jure « episcopali, etc., etc. »

La plus grosse des cloches est moderne; sur la petite on lit :

JAY ÉTÉ BENITE PAR M^re. JACQUES LE ROI P^tre. CURÉ DE CESNY, ANCIEN CURÉ DE PLACY. — NOMMÉE LOUISE MARGUERITE PAR NOBLE JEAN JACQUES DE BROSSARD P^tre. ESCUYER SEIGNEUR DE PONT ASSISTÉ DE NOBLE ET PUISSANTE LOUISE MARGUERITE HELIE DARCOURT DAME DE DONNÉ ET DE COURAY ? 1724.

M^re. NICOLAS DUBOIS M. F. (m'a faite)

Boissy était un fief que l'on aperçoit dans la campagne au sud de l'église de Cesny; il appartenait à la famille de Brossard dont plusieurs membres sont enterrés dans l'église.

Château de Cesny. Le château dit *la Motte* de Cesny que j'ai décrit ailleurs offre deux enceintes distinctes dont une renfermait le donjon : ces deux cours sont en forme de carré long, entourées d'un vallum en terre fort élevé. Ce château qui était une des places les plus importantes du pays, et qui appartenait à la puissante famille des Tesson, renfermait une chapelle dédiée à saint Georges, dont le chapelain avait, comme nous l'avons dit, un tiers de la dîme.

Des fossés profonds entouraient le vallum et recevaient des eaux amenées de la campagne de Placy, et qui encore aujourd'hui s'y amassent dans la saison des pluies.

Ce château était en outre défendu, du côté de la vallée, par deux étangs formés par deux barrages qui retenaient l'eau de la petite rivière voisine.

Les fossés du château de la Motte sont bien conservés; il ne reste plus à l'intérieur que quelques pans des murs anciens; la première cour est occupée par les bâtiments modernes d'une ferme.

La motte de Cesny passa des Tesson dans la famille Crespin, par suite du mariage de Jeanne Tesson avec un Crespin, en 1256. Guy de Tournebut épousa Jeanne Crespin en 1280, et sa femme lui apporta la motte de Cesny. Mais en 1375 cette possession fut transportée des Tournebut aux d'Harcourt, par l'effet du double mariage de Guillemette de Tournebut avec Guillaume de Tilly, et de Jeanne de Tilly, leur fille unique, avec Philippe de Harcourt.

Le château de la motte de Cesny est célèbre dans notre histoire locale. Henry d'Esquay en était capitaine en 1417 et le rendit aux Anglais.

ESPINS.

Le chœur de l'église d'Espins appartient au style roman ; on y voit des modillons grimaçants et de petites fenêtres longues et étroites, cintrées au sommet ; si d'autres fenêtres à compartiments y ont été ouvertes durant l'ère ogivale, il n'est pas moins dans son ensemble de l'époque romane.

La nef est moderne et sans intérêt ; on y lit l'épitaphe suivante :

ICY
REPOSENT LES
CORPS DE MESSIRE
HENRY AUGUSTE AUPOIS
CHEVALIER, SEIGNEUR
DESPINS, DECEDE LE 12
OCTOBRE 1740
AGE DE 73 ANS

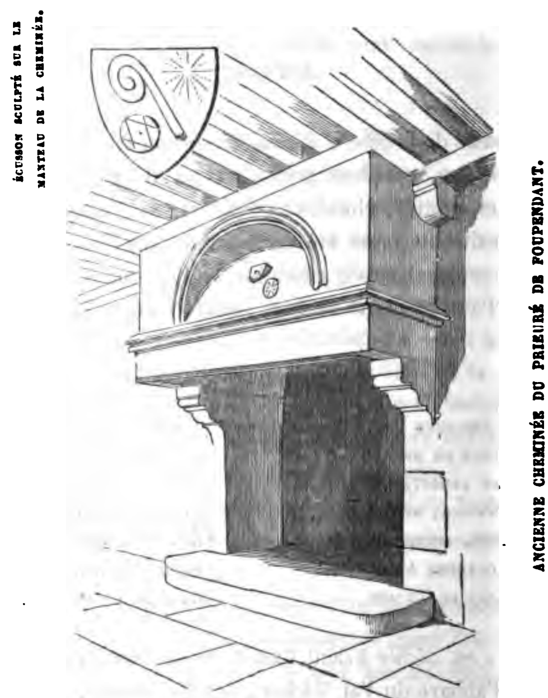
ET
DE NOBLE DAME MARIE
FRANCOISE DE CORDVAN
SAGY SON ESPOVSE
DECEDÉE LE 6 JVILLET
173 . AGÉE DE 71 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE
REPOS DE LEURS AMES.

L'église est dédiée à saint Pierre, le patronage en avait été donné à l'abbaye du Val Richer, par R. Tesson, avec une réserve pour l'hospice du Bois-Halbout, par conséquent pos-

térieurement à la fondation de l'hospice qui date de 1165.

Prieuré. — L'abbaye du Val-Richer possédait un prieuré à Espins. Robert Tesson, fils d'Erneis, donna en 1146 aux religieux de Souleuvre, près de Vire, localité où se forma d'abord l'abbaye du Val-Richer, une habitation voisine de Foupendant, dans la forêt de Cinglais. Le pape Alexandre III confirma cette donation en 1164.

Le manoir qui appartenait au Val-Richer avant la révolution, date du XVIe. siècle, c'est la ferme de Foupendant. M. Bouet en a dessiné quelques parties, notamment une

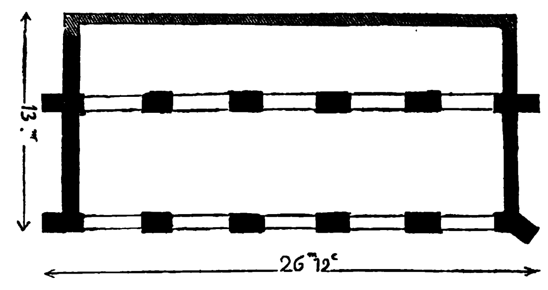


ÉCUSSON SCULPTÉ SUR LE MANTEAU DE LA CHEMINÉE.

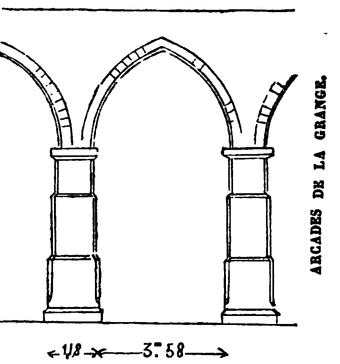
ANCIENNE CHEMINÉE DU PRIEURÉ DE FOUPENDANT.

belle cheminée du XVIe. siècle. Nous donnons d'après son

dessin le plan de la grange aux dîmes et un spécimen des



PLAN DE LA GRANGE AUX DIMES D'ESPINS.



ARCADES DE LA GRANGE.

arcades ogivales supportant les murs de la nef centrale de cette grange. Une des galeries latérales a disparu.

Les religieux de Barbery devaient aussi posséder quelques revenus à Espins : M. Léchaudé d'Anisy cite dans ses analyses des chartes déposées à la préfecture du Calvados, un Jean d'Espins, chevalier, faisant, en 1247, des donations aux religieux, et un Guillaume Bacon, reconnaissant, en 1246, leur devoir plusieurs redevances sur sa terre d'Espins. On voit des Bacon figurer encore, à Espins, dans des actes, au XVIe. siècle.

En 1582, Guillaume Aupoix était seigneur d'Espins, et l'inscription tumulaire que nous avons citée tout-à-l'heure dans la nef de l'église, prouve que cette famille possédait encore la seigneurie au XVIIIe. siècle.

Le *rez d'Espins* est une route longeant la forêt et se rendant vers la rivière d'Orne.

Nous avons déjà parlé de Foupendant, page 191, et nous avons indiqué avec M. Galeron comment pouvait être interprété le passage de Robert Wace indiquant que Guillaume-

le-Conquérant avait passé l'Orne à Foupendant, lorsqu'il fuyait les seigneurs révoltés contre lui. Nous ne reviendrons pas sur ce fait que nous avons suffisamment discuté : le manoir du Val-Richer était autrefois, comme aujourd'hui, à Foupendant, puisqu'il est désigné ainsi qu'il suit dans la charte de Robert Tesson, fils d'Erneis, en 1146 : *In forestâ meâ habitationem fago pendenti vicinam.*

M. Galeron pense que la famille Aupoix peut avoir habité un petit château, du reste sans caractère, situé sur un autre point de la commune, mais autour duquel certains mouvements de terrain semblent indiquer d'anciens fossés.

CROISILLES.

L'église de Croisilles est du XIII[e]. siècle; à l'extrémité



Bouet del.

ÉGLISE DE CROISILLES.

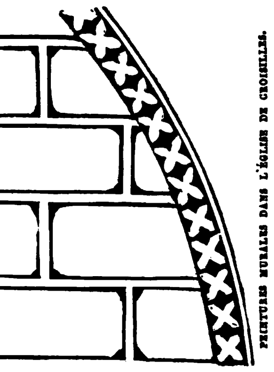
occidentale de la nef, on a ajouté, au siècle dernier, un

clocher octogone porté sur une base carrée et terminé par une sorte de coupole en ardoises. Au clocher près, cette église présente une homogénéité de construction assez rare. Le chœur et la nef paraissent l'œuvre d'un seul architecte et les différences qui existent entre les deux sont observées avec intention : ainsi le chœur est voûté et la nef ne l'est pas.

La nef n'est éclairée que par des fenêtres très-élancées, mais fort étroites, tandis que le chœur est percé de lancettes géminées surmontées d'un oculus. Tout cela est aussi simple que possible, mais assez élégant.

Le chœur est séparé de la nef par une arche élancée, ornée de chaque côté de deux minces colonnettes.

Malheureusement les murs du chœur s'écartent d'une manière effrayante; les voûtes se lézardent, et dernièrement encore une des nervures de l'arche triomphale est tombée.


PEINTURES MURALES DANS L'ÉGLISE DE CROISILLES.

On voit dans l'église de Croisilles quelques peintures murales figurant des pierres d'appareil avec une guirlande de fleurons crucifères formant bordure.

M. Bouet a trouvé dans le sanctuaire plusieurs pierres tumulaires très-effacées, dont quelques-unes ont été déplacées. On lit ces mots sur une d'elles qui représente un prêtre

PATRY EN SON VIVANT SEIGNEVR ET PATRON
DE GOVVIX ? . . . .

Sur une tombe de chevalier :

. . . S. DE COURTOMER ? GOVVYS. LE BOSQ
. . . DAVENAY ? . . . .

La 3e., assez bien conservée, représente une femme, avec l'inscription suivante :

CVERVI.... FEMME DE FEV NOBLE HOMME
JEAN PATRY SEIGNEVR . . . .
MALTOT MONTIGNY LAQVELLE DECEDA
LE DOVSIESME DAOVST. (Le reste est caché par la table de communion.)

De chaque côté du chœur, dans la muraille, un encadrement en pierre contenait une table de marbre maintenant détruite. L'encadrement du côté de l'évangile est très-simple, celui du côté de l'épître, plus orné, est surmonté d'un écusson sur lequel on a cru reconnaître les quinte-feuilles des Patry. Cet écusson est sommé d'un casque taré de front.

Dans la porte de l'ouest sont deux beaux clous ciselés dont M. Bouet a fait un dessin.


CLOU A LA PORTE DE L'ÉGLISE DE CROISILLES.

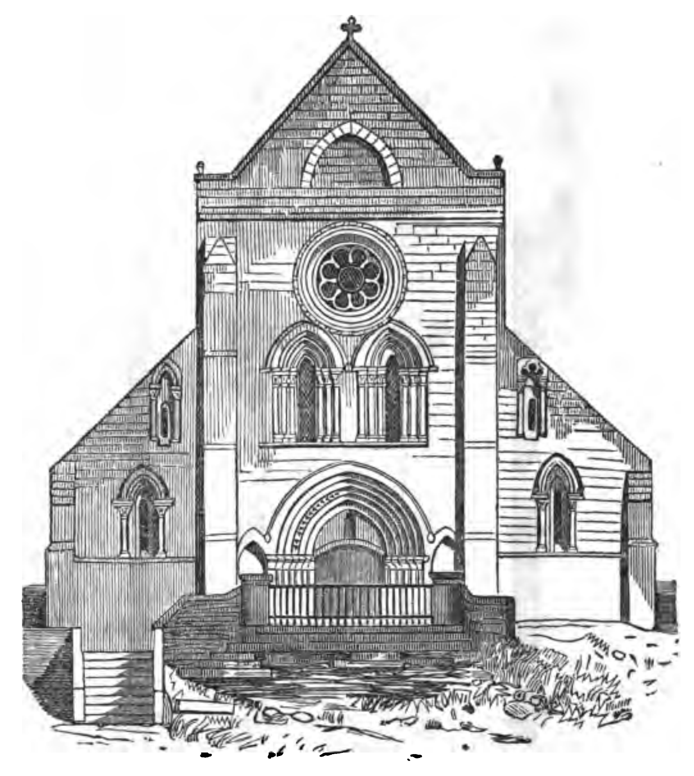
L'église de Croisilles est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure; le collége de maître Gervais, à Paris, percevait les deux tiers des dîmes, le reste appartenait au curé.

L'ancienne famille de Croisilles, maintenant réduite à deux branches dont l'une habite Caen et l'autre St.-Remi-sur-Orne, possédait de temps immémorial la terre et la seigneurie de Croisilles, lorsqu'elle fut vendue par *Roger* de CROISILLES à AUPOIS, seigneur d'Espins, le dimanche d'après la St.-Mathieu 1359; il s'était retenu, lors de cette aliénation, la dîme de Croisilles, qu'il vendit plus tard, avec permission du roi, au collége de maître *Gervais* CHRÉTIEN (1).

(1) V. titres de la famille de Croisilles. Ce n'est donc qu'après la fondation de ce collége par notre compatriote, c'est-à-dire après le 20 février 1370, que cette vente a pu être faite. Voilà comment la dîme

HARCOURT (CHEF-LIEU).

L'église d'Harcourt présente une façade assez importante qui appartient au premier style ogival. Au-dessus de la porte

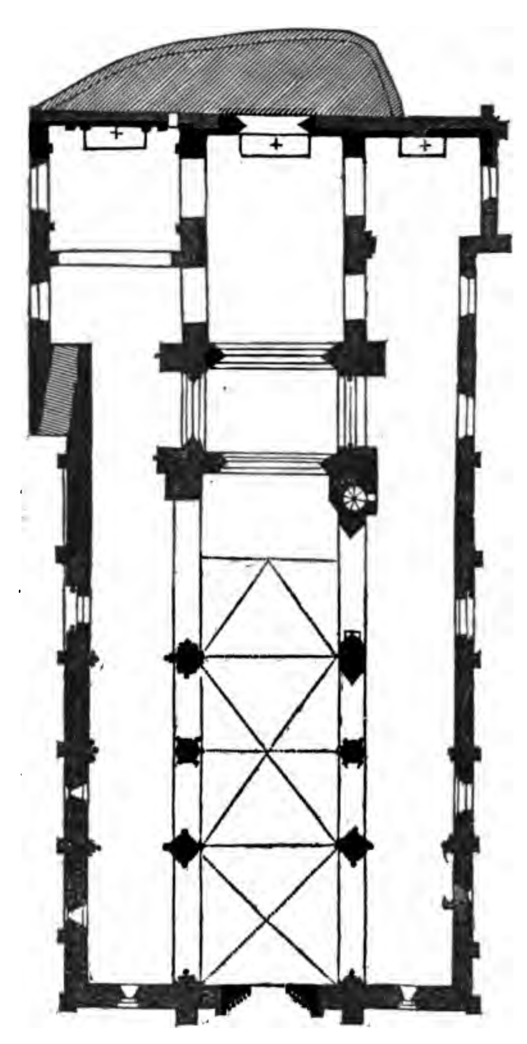


FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE HARCOURT.

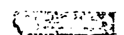
principale s'ouvrent deux fenêtres en forme de lancettes et

ou les deux tiers de la dîme de cette paroisse appartenaient à ce même collége. Les terres de Croisilles ont passé dans plusieurs familles, celles de *Patry*, *Le Gardeur*, *Manoury*, etc. (Note communiquée par M. Du Feugueray.)

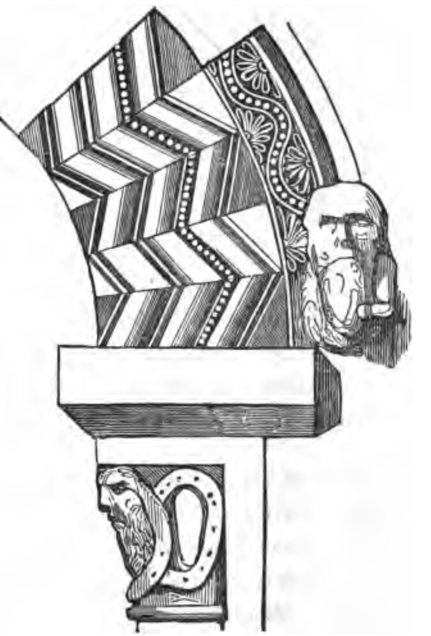
plus haut une rose polylobée ; des bas-côtés accompagnent la



PLAN DE L'ÉGLISE D'HARCOURT.

nef centrale. 

Le plan de l'église est rectangulaire. Une tour carrée, couronnée d'un toit conique en ardoises, s'élève entre le chœur et la nef.

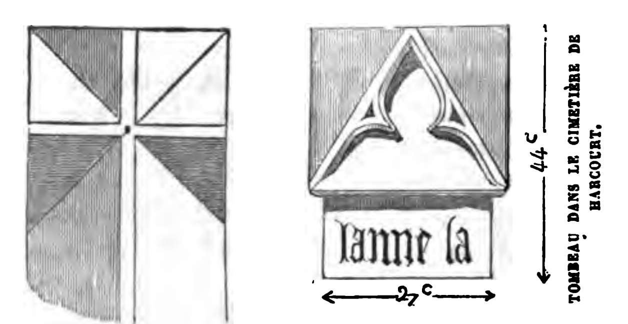


FRAGMENT D'UNE ARCADE ROMANE DANS L'ÉGLISE D'HARCOURT.

Les murs latéraux de la nef et l'intérieur sont dans quelques parties plus anciens que la façade et appartiennent au style roman; on y trouve des arcades à plein-cintre reposant sur des chapiteaux dont quelques-uns sont curieux, mais de grands travaux ont été entrepris au XVe. siècle dans cette partie de l'église, et plusieurs des arches offrent le caractère de cette époque aussi bien que le dessous de la tour. C'est probablement à la fin du XVe. siècle ou au commencement du XVIe. qu'a été établie, dans le bas-côté du sud, une arcade remarquable par la finesse de ses sculptures, et qui a été à tort en partie masquée par un lambris.

La plus grande partie du chœur est moderne. Un caveau existe sous la chapelle seigneuriale placée du côté de l'évangile, et qui est également moderne.

Il y a quelques années, on voyait dans le cimetière un tombeau ancien dont M. Bouet a fait un croquis.



TOMBEAU DANS LE CIMETIÈRE DE HARCOURT.

L'église est sous l'invocation de saint Sauveur. L'abbaye de Fontenay nommait à la cure; le curé percevait les dîmes, M. Vautier, membre de la Société française pour la conservation des monuments, est curé-doyen de Harcourt.

Château. Il y avait anciennement à Thury un château féodal, car les seigneurs de Thury étaient puissants au XIe. siècle : Raoul Tesson joua un rôle important à la bataille du Val-ès-Dunes, en 1047, et contribua beaucoup avec ses hommes, au succès de la bataille : Robert Wace raconte, dans son poème historique (le roman de Rou), les circonstances de ce drame et la part qu'y prit Raoul Tesson.

Les Tesson, dont les soldats criaient au combat du Val-ès-Dunes *Thurye* (1), c'est-à-dire le nom de sa seigneurie, s'éteignirent vers le milieu du XIIIe. siècle. Le titre de seigneur de Thury passa alors par des mariages dans trois familles différentes, savoir :

1°. Dans la famille de Tournebu; 2°. dans celle de Bertrand de Briquebec; 3°. dans celle de Crespin. M. Vaultier,

(1) Roman de Rou, t. II, p. 30 et 32, édition de M. Pluquet.

dans ses recherches sur le Cinglais, a donné des détails étendus sur les partages qui eurent lieu entre ces familles et leurs successeurs.

Le chastel de Thury devait encore avoir une certaine importance militaire sur la fin du XIVe. siècle. Des manuscrits de la bibliothèque du Roi nous apprennent qu'il soutint en 1370-1371, un siège d'environ huit mois, à la suite duquel un chef Anglais du nom de Pollehay (plus communément dit Lemoine), qui y commandait pour le roi d'Angleterre, Edouard III, le remit et restitua, au duc d'Alençon, pour le roi de France, Charles V, au prix d'une somme convenue de 14 mille livres. (Lacab., documents fournis pour la nouvelle édit. de Froissart, etc.)

« Dans un aveu rendu au Roi l'an 1390 par Jacques de « Bourbon, il est fait mention *de son chef et châtel assis « en la ville de Thury,* bailliage de Caen, vicomté de « Falaise : et y avons (dit-il) seigneurie comme baron, et « connaissons par manière de sénéchaussée et vicomté; et « notre vicomte par nous établi, a connoissance du cours « des eaux, et avons 2 foires, et marché 2 fois la semaine, « etc. »

On lit ce qui suit dans les lettres d'érection de la baronnie de Thury en marquisat, données par le roi Henri III l'an 1578 en faveur de Pierre de Montmorency, etc. :

« La baronie, terre et seigneurie de Thury, est l'une des « plus anciennes baronies de notre pays et duché de Nor- « mandie et de grande étendue, de bon et gros revenu, en « toute justice, haute, moyenne et basse; de laquelle sont « tenus plusieurs fiefs et arrières-fiefs, s'extendants jusqu'au « nombre de 70 paroisses, les appellations de laquelle res- « sortissent nuement en notre cour de parlement de Rouen; « outre qu'elle est accompagnée d'un beau *château*, et forte « place qui démontre grand signe et marque d'antiquité, et

« auquel nous, les princes de notre sang, et seigneurs de
« notre suite pouvons loger, quand notre chemin s'y addonne;
« y ayant aussi ville, et belle forêt, et forge à fer, garenne,
« rivière, moulins, sujets et vassaux tenants de lui, sujets
« au guet dud. château et aux réparations d'icelui, foires,
« marchés 2 fois la semaine, etc. Le tout tenu de nous,
« à cause de notre château et vicomté de Falaise, etc. »

Trois générations de Montmorency Fosseux ont porté le titre de marquis de Thury, après quoi il fut transféré dans la famille de Harcourt-Beuvron.

Les marquisats réunis de Thury, de la motte de Cesny et de Grimbosq, possédés en 1700 par Henry d'Harcourt-Beuvron, furent alors érigés en duché-pairie sous le titre de *duché d'Harcourt* (1).

Le domaine de Thury-Harcourt appartient aujourd'hui à Mme. la princesse de Beauveau, née de Mortemart.

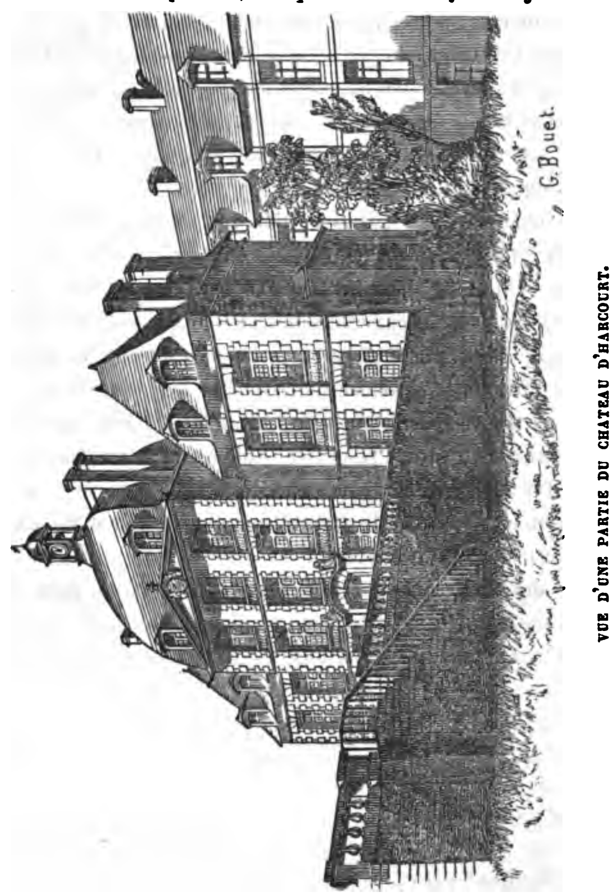
Mais il ne reste rien de la forteresse qui dut être construite anciennement. Tout est moderne dans l'édifice actuel qui forme plusieurs corps-de-logis considérables. M. Boscher, dans son essai historique sur Thury, indique, ainsi qu'il suit, les dates principales de ces constructions.

« Ce fut, dit-il, dans les commencements du XVIIe. siècle, lorsque Odet de Harcourt devint marquis de Thury, que fut élevée cette portion du château actuel, qui porte l'empreinte et le caractère de cette époque. Nous voulons parler du dôme, des deux ailes qui l'accompagnent et de la partie qui fait face au midi. Plus tard, dans les premières années du XVIIIe. siècle, Henry de Harcourt, premier duc, fit construire la portion qui domine le val d'Orne, avec les écuries sur lesquelles se trouve la vaste pièce appelée la Galerie.

« Le château de Thury, ou plutôt alors le château de

(1) Vaultier, recherches sur l'ancien pays de Cinglais, p. 39.

Harcourt, cessa de présenter l'aspect d'un château féodal; il fut noble, imposant, tel que nous le voyons aujourd'hui.



VUE D'UNE PARTIE DU CHATEAU D'HARCOURT.

Séjour déjà délicieux par sa position, l'art devait encore y ajouter de nouveaux agréments. Anne de Harcourt, dernier maréchal de ce nom, ne fut arrêté ni par les travaux, ni par les dépenses que devaient occasionner les projets et les

embellissements qu'il méditait. Une portion de terrain assez vaste, située au sud-est du château, d'une nature sèche et aride, couvrait des roches schisteuses et offrait de grandes inégalités. Ces inégalités furent applanies, ou bien on sut en profiter pour former de longues terrasses selon le goût du temps. Des bois, des bosquets, des avenues furent plantés, et l'on vit une végétation vigoureuse couronner ces lieux frappés auparavant de stérilité.

« Le château n'eut pas beaucoup à souffrir des ravages auxquels il fut exposé pendant nos troubles révolutionnaires. Lorsque le duc de Harcourt eut été porté sur la liste des émigrés, ses biens furent confisqués, des commissaires furent envoyés de Paris par le gouvernement d'alors, afin de procéder à l'inventaire du riche mobilier qui garnissait le château. Les portraits seuls ne tentèrent point l'avidité de ces commissaires : ils furent respectés. Maintenant on y remarque entr'autres ceux de la duchesse de la Valière, de Mme. de Montespan et de Mme. de Maintenon, du dernier maréchal et du dernier duc de Harcourt. »

Le bourg d'Harcourt est assez bien bâti et pavé, mais il n'offre pas d'autres édifices que ceux qui viennent d'être cités (1). La population actuelle est de 1000 à 1100 habitants.

ESSON.

Esson, *Essum*.

L'église d'Esson n'offre rien de remarquable. Quelques parties des murs peuvent être du XIIe. siècle ; le reste, sauf une partie moderne, date probablement du XVe.

(1) Depuis que ceci est écrit, on a construit près de l'église une mairie et une justice de paix sur les plans de M. Guy, architecte.

D'anciens fonts en forme de cuve ont été mis hors de l'église devant la porte occidentale.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage était laïc ; le curé percevait seulement un tiers de la dime.

Sur le haut d'une éminence escarpée (chaîne de grès quartzeux) est une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, qui a été reconstruite il y a quelques années par les soins du curé d'Esson et à laquelle on vient en pélerinage : avant la révolution on y disait la messe tous les samedis et une fois par mois le vendredi : cette chapelle domine le cours de la rivière d'Orne, et la route de Caen à Condé.

Le bois d'Esson, assez considérable, est marqué sur la carte de Cassini ; il appartient, avec le château, à M. de Grimoult.

St.-BENIN.

L'église de St.-Bénin, aujourd'hui abandonnée et en ruines, est située sur la hauteur, rive gauche de l'Orne, en regard et à l'ouest du bourg de Harcourt.

La nef est ruinée ; on y voyait, il y a quelques années, des traces de peintures à fresques, présentant des losanges avec un petit fleuron au centre.

La tour, en bâtière, entre chœur et nef, est portée sur quatre piliers romans dont les chapiteaux sont ornés, les uns de godrons, les autres d'entrelacs perlés. L'arcade soutenue par ces colonnes a son archivolte garnie de losanges.

Le chœur appartient au style ogival ; on y voit une crédence carrée, fort large, bordée d'une moulure, qui pourrait

dater du XIVe. siècle. — La statue du patron, qui s'y trouve, paraît assez ancienne. Des fonts hexagones, de style ogival, sont jetés dans le cimetière.

L'abbé de Barbery nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes. Le patronage de cette paroisse avait été donné à l'abbaye par les anciens seigneurs de Thury.

La paroisse dépendait autrefois de la sergenterie de Préaux.

CULEY-LE-PATRY.

L'église de Culey est romane, sauf quelques retouches modernes. A l'ouest est une porte cintrée, à chapiteaux grossièrement sculptés, et qui a perdu son tympan, les arceaux très-minces de l'archivolte sont appareillés avec soin ; les assises des pieds-droits sont construites en pierres de taille de 10 centimètres de hauteur, alternant avec des assises de 30 centimètres.

Dans le mur du nord, est une porte bouchée composée d'une archivolte garnie d'étoiles et d'un tympan réticulé. — Cette porte est surmontée de deux petites fenêtres, dont une est ornée d'un animal passant qui la divise de la seconde.

Deux fenêtres de même forme, mais plus longues, éclairent le chœur qui est voûté en pierre. Cette église était sans contreforts : la poussée de la voûte du chœur a forcé d'en établir quatre fort épais.

On remarque quelques traces de peintures dans la nef ; les voûtes romanes du chœur ne s'élèvent au-dessus du pavé qu'à une hauteur de 3 mètres 60.

L'arcade qui sépare le chœur de la nef est ornée de moulures qui ont été mutilées par suite de l'établissement de deux petits autels à l'extrémité de la nef.

La cloche (1) porte l'inscription suivante :

LAN 1777 JAY ÉTÉ BENITE PAR M^E FRANCOIS ROUSSELIN CURÉ DE CE LIEU ET NOMMÉE MARIE MAGDELAINE PAR NOBLE DAME MAGD. GOHIER EPOUSE DE M^RE. MICHEL DE PIERREFITTE SG^R ET PATRON DE CULEY LE PATRY S^T MARTIN DE SALAON EN PARTIE ET AUTRES LIEUX ACCOMPAGNÉE DE M^RE JEAN JACQUES GOHIER SG^R ET PATRON DE PRECAIRE PERREGNY DANVOUX EN PARTIE ET AUTRES LIEUX.

PETIT FOUR FONDEUR.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbé de Fontenay nommait à la cure et au prieuré de St.-Georges du même lieu ; le titulaire du prieuré percevait les dîmes, le curé de Culey avait le tiers de la dîme de Cauville, paroisse limitrophe.

La dîme de Culey avait été aumônée au prieuré de St.-Georges, en 1229, par Guillaume Patry.

Il y avait aussi dans le château une chapelle de la St^e.-Vierge à laquelle présentait le seigneur.

La paroisse tire son nom de la famille Patry, qui l'a possédée autrefois, et dont les armes sont *de gueules à trois rayes d'argent grenelé d'or.* La seigneurie relevait de la baronie de la Motte de Cesny, et la confiscation en appartenait à cette baronie, par droit de forfaiture.

Dans un aveu de 1414, Jean de Patry, seigneur de Culey, déclara relever de Richard *de Tournebu*, baron de la Motte, à cause de son fief de Culey. Il eut pour femme Alix d'Estouteville, quatrième fille de Robert, seigneur de Raues. Madelaine *Patry*, héritière en partie de Geoffroy,

(1) Cette cloche porte les armoiries suivantes : d'argent à 3 bandes d'azur (Pierrefitte) ; d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux quatre-feuilles de sinople en pointes d'un fer de pique en sinople et surmonté d'un croissant de gueules (qui est Gohier). *(Note de M. Bouet.)*

seigneur de Culey, porta cette terre à Pierre de Cramesnil, dit *Malet*, seigneur de Drubec, qu'elle avait épousé en 1541.

François Malet, seigneur de Drubec, chevalier de l'ordre du roi, leur second fils, eut en partage la terre de Culey; elle passa à son second fils Olivier Malet, conseiller au parlement de Rouen, prieur commendataire de Beaumont, puis à Jean Malet de Graville, marquis de Valsemé, second fils de Jean, qui mourut en 1706. L'inscription de la cloche prouve, qu'en 1777, Michel de Pierrefitte était seigneur de Culey.

On voyait à Culey une pierre levée présumée druidique. M. Vautier, curé de Harcourt, vient d'annoncer à la Société française que cette pierre a été renversée par des excavations faites il y a quelque temps, pour chercher un trésor qui, d'après la tradition populaire, devait se trouver dessous.

COMBRAY.

Combray, *Combraium.*

L'église de Combray offre, dans le mur latéral du sud, des parties du XIIe. siècle ; on y voit quelques modillons à figures et la maçonnerie annonce une certaine antiquité. Le mur du nord a été reconstruit ; la façade occidentale pourrait dater du XIIIe. siècle ; du reste, cette église a peu d'intérêt.

Elle est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Château. — Le château de Combray se trouve tout près et à l'est de cette église, non loin d'un ancien chemin allant de Thury-Harcourt à l'importante place de La Pom-

meraye. Un château a été construit vers le XVe. siècle, sur l'emplacement de la forteresse du sire de Combray, de sorte que les restes de murailles, et les fossés qui existent encore, ne peuvent rien apprendre de certain sur la disposition du château primitif; toutefois, il y a lieu de croire que le nouveau château aura été élevé dans la même enceinte que le premier, et qu'on aura cherché à s'accommoder des dispositions déjà faites. Dans cette hypothèse, l'enceinte la plus forte autour de laquelle on remarque des fossés remplis d'eau, et dans laquelle était le château du XVe. siècle, aurait été la cour du donjon. Elle était précédée d'une autre enceinte ou basse-cour, disposition commune à beaucoup de châteaux normands.

Celui de Combray devait avoir peu d'importance; borné presque de tous côtés par des éminences, l'art n'avait presque rien fait pour remédier au désavantage de la position.

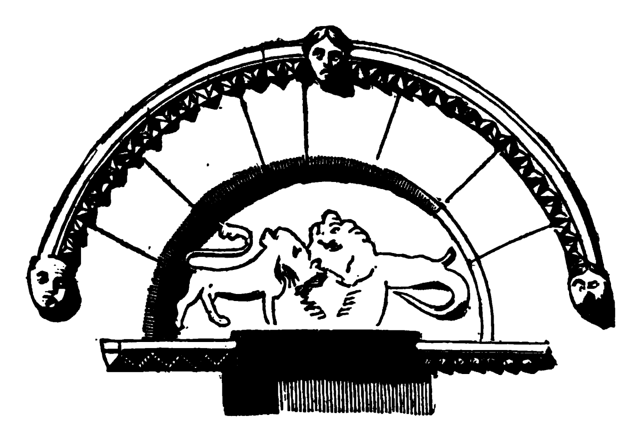
S^{t}.-LAMBERT.

St.-Lambert. *Sanctus Lambertus, ecclesia Sancti Lamberti.*

La nef de l'église de St.-Lambert n'offre rien de caractéristique; une petite flèche en ardoise s'élève au-dessus du toît qui surmonte la première travée. On a ajouté un bas-côté à la nef primitive, en 1753, ainsi que l'atteste une inscription placée dans le mur et indiquant que ce travail a été fait par Julien Boutrais, curé. La partie occidentale a été reconstruite il y a deux ou trois ans.

Dans le chœur, on voit un banc de pierre, deux faisceaux de colonnes de transition et un bénitier en granite qui appartient à la période ogivale; l'église de St.-Lambert offre encore

une porte romane de transition sur le tympan de laquelle on remarque deux lions affrontés.



PORTE A L'ÉGLISE DE SAINT-LAMBERT.

Quelques bas-reliefs en bois ont paru d'un assez bon travail à M. Bouet : ils représentent saint Jean, saint Luc, et sainte Marguerite.

L'abbé de Fontenay nommait à la cure de St.-Lambert et était en possession de ce droit depuis l'an 1070 ; l'abbaye percevait les 2/3 des dîmes ; le curé en avait le tiers et les verdages.

Avant la révolution, M. F. Lesdain de La Chaillerie, seigneur et haut justicier de Clécy, était seigneur honoraire de St.-Lambert ; cette paroisse dépendait de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc, arrondissement de Vire.

LA VILLETTE.

La Villette, *Villetta.*

Les parties anciennes de l'église de la Villette sont la façade

occidentale et le mur du nord ; le côté sud a été reconstruit. la tour est moderne, en forme de cloche.



ÉGLISE DE LA VILLETTE.

On voit dans le sanctuaire deux vieilles statues, dont l'une représente Dieu le Père tenant un globe et l'autre la sainte Vierge portant l'enfant Jésus sur le bras gauche.

La chapelle attenant au chœur est dédiée à Tous les Saints ; elle fut fondée par contrats passés devant les notaires de Vire, pour le siége de Clécy et du Pont-d'Ouilly, le 2 juillet 1654 et le 6 avril 1657. Le fondateur était M. Poret, l'un des seigneurs de la paroisse.

L'église est sous l'invocation de St.-Sauveur et de Ste.-Trinité. L'abbaye de St.-Vincent du Mans nommait à la cure, alternativement avec celle de Fontenay ; les deux abbayes percevaient chacune 1/3 de la dîme, l'autre tiers appartenait au curé.

Il y avait, au siècle dernier, deux seigneurs honoraires à la Villette, savoir : Pierre-François de Lesdain, sieur de La Chaillerie, haut justicier de Clécy, etc., etc., et Louis-Charles-François Poret, seigneur de la Chaillerie et de la Porte : ce dernier présentait à la chapelle de Tous les Saints, fondée par ses ancêtres.

CLÉCY.

Clécy, *Eliclacus*, *Clecetum*.

L'église de Clécy est en grande partie du XVe. siècle, en forme de croix, à chevet rectangulaire; un porche précède la porte méridionale de la nef : une autre porte existe dans le transept méridional; il n'y a pas de porte à l'ouest. Les fenêtres appartiennent, pour la plupart, au style ogival flamboyant, et l'une d'elles est assez intéressante, à cause des lobes de son arc ogival relevé en pointe; d'autres sont carrées.

Une chapelle a été ajoutée à la nef du côté du nord.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre; l'abbé de Fontenay nommait à la cure et percevait les dîmes, par suite de la donation que lui avait faite Raoul Tesson vers 1070.

Il y avait une chapelle près du pont de la Landelle. — On passe l'Orne à deux autres endroits sur des bateaux plats, savoir : à Cantepie et au Vey.

Il se tient un marché à Clécy tous les samedis et une foire le lendemain de la Nativité, en septembre.

On fait à Clécy avec le poiré une eau-de-vie fort renommée.

Beziers et plusieurs autres après lui ont pensé que Clécy est le lieu appelé *Eliclacus*, dans un capitulaire de Charles-

le-Chauve, par lequel ce prince donne à son fidèle sujet Aldagise, à la prière de la reine Hermendrade, son épouse : « res « quæ sunt sitæ infra comitatum Bajocensem super fluvium « *Olnæ*, hoc est, villa quæ vocatur Eliclacus, in quâ consistunt « mansi XII, vel q[d]. q[d]. ad eamdem villam jure legaliter per- « tinere denoscitur. (Appendix, capitul. t. 2, col. 1475.) »

Le sol de Clécy, composé de grès, de marbre intermédiaire et de schistes plus ou moins durs, est des plus accidentés ; il n'y a pas de canton plus montueux que celui-là dans le Calvados : on peut voir dans ma topographie géognostique, les détails que j'ai donnés sur les roches qui le constituent.

Les accidents de terrain peuvent donner une idée des pays de montagnes et les rives de l'Orne rappellent celles du Rhin, dans quelques parties du cours de cette rivière (Clécy, Cossesseville, le Bô, etc., etc.

On comptait au bourg de Clécy, au siècle dernier, 392 feux et près de 2,000 habitants; il faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc et de l'élection de Vire.

L'historien de Bras rapporte que, en 1562, les protestants tuèrent trois prêtres à Clécy (1). Parmi les curés les plus remarquables de Clécy on cite Thomas Le François, docteur en théologie, chanoine de Vendes et scolastique de Bayeux, mort en 1465, et son successeur André Vallois, docteur ès-droits qui fut pourvu de la cure la même année.

Pierre-François de Lesdain, seigneur de la Chaillerie et de la Haute-Chapelle, chevalier de saint Louis, gouverneur de Domfront, était, au XVIII[e]. siècle, seigneur, patron et haut-justicier de Clécy, la Landelle, la Villette, St.-Lambert, St.-Martin-de-Salen, St.-Marc, seigneur et patron de St.-Rémy, etc.

(1) Antiquités de Caen.

Manoir de Placy. Entre le bourg de Clécy et la rivière d'Orne se trouve un ancien fief nommé Placy. Le manoir, du XVIe. siècle, et construit en schiste, offre le type de beaucoup d'autres maisons nobles de la même date; plusieurs des



MANOIR DE PLACY.

fenêtres sont taillées en accolades; deux tourelles carrées, terminées par un toit en bâtière, dominent l'édifice : une de ces tourelles renferme un escalier. La couleur grise des roches anciennes, les obstacles que leur dureté opposent au marteau, donnent à cet ancien château, et à ceux de la même contrée, un air rustique que n'ont pas les anciennes maisons des contrées où la pierre de taille est un calcaire blanchâtre qui peut recevoir des moulures.

SAINT-REMY SUR-ORNE.

St.-Rémy-sur-Orne, *Sanctus Remigius.*

L'église de St.-Rémy est surmontée d'une tour en bâtière, dont nous donnons une esquisse, et qui appartient



ÉGLISE DE SAINT-RÉMY.

au style roman, sauf les gables supportant la toiture, et qui sont d'une époque peu ancienne.

Le reste de l'église est moins intéressant; des fenêtres modernes ont été ouvertes dans les murs latéraux.

M. Bouet a dessiné à Saint-Rémy un chapiteau roman bizarre reproduit dans l'esquisse suivante.

On y voit des serpents contournés qui paraissent mordre une tête humaine formant volute, et à la partie inférieure de la corbeille un enlacement de bandelettes perlées qui se relève sur la face du chapiteau et remplit l'espace compris entre les deux volutes.



CHAPITEAU ROMAN A ST.-RÉMY.

Le patron de la paroisse est saint Rémy.

Le seigneur laïc nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

LA MOUSSE.

La Mousse, *Moscia.*

L'église de La Mousse a été vendue et démolie depuis quelques années.

Elle était sous l'invocation de saint Mathieu. L'abbaye du Val nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes. La paroisse est réunie à celle de St.-Rémy.

Il existe à La Mousse d'anciennes excavations nommées *Fosses-d'Enfer*, d'où l'on a tiré autrefois du minerai de fer pour les forges qui existaient dans la contrée.

CAUMONT.

Caumont, *Calvus mons.*

Cette commune tire son nom d'une chaîne de rochers de grès felspathique, encore inculte et couverte de bruyères, qui se voit au nord de l'église et forme un *calvus mons* ou mont chauve.

L'église de Caumont est tout-à-fait insignifiante, percée de fenêtres carrées modernes. Une seule fenêtre pourrait remonter au XVIe. siècle.

La tour, à l'ouest de la nef, terminée en bâtière, est sans plus de caractère que le reste, mais doit être postérieure et date du XVIIIe. siècle.

Le patron de la paroisse est saint Sulpice; le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

PLACY.

L'église de Placy se compose d'un chœur, d'une nef rectangulaire et d'une tour entre chœur et nef.

L'ensemble de l'église doit dater du XIIIe. siècle : on voit dans le mur latéral du chœur (côté du nord) de petites fenêtres très-étroites qui annoncent bien la première moitié de ce siècle ; elles ont été remplacées, du côté du sud, par d'autres fenêtres au XVIe. siècle, le chœur est voûté ; la nef ne l'est pas, elle était autrefois éclairée par des lancettes très-étroites disposées deux à deux ou géminées, qui ont disparu presque toutes pour faire place à des fenêtres modernes. La porte occidentale est également moderne.

Au chevet s'ouvrait une fenêtre à plusieurs baies, du XIVe siècle, qui a été bouchée quand on a fait la sacristie derrière le grand autel à haut rétable du chœur. Cet autel, comme beaucoup d'autres de la même époque, a été placé en avant

de la dernière travée du chœur, et celle-ci a servi de sacristie. On y accède par deux portes placées l'une à droite, l'autre à gauche de l'autel.

La tour est moderne à la partie supérieure et terminée en bâtière.

A l'angle sud-est du chevet, on remarque une arcade très-basse dont je n'ai pu reconnaître le motif; elle supporte le mur. On peut passer dessous en se baissant.

Parmi les quelques tombes peu anciennes du cimetière, on en remarque deux dont voici les inscriptions :

CI GIT NOBLE DAME
MARIE ANNE CHARLOTTE DE
LAVALLEY DE LA COUR
DAME ET PATRONNE DE CETTE
PAROISSE DÉCÉDÉE LE 18 MARS
1800 AGÉE DE 65 ANS
PIEUSE CHARITABLE SUJETTE
FIDÈLE : SON ZÈLE POUR LE
ROI, LASILE, LES SECOURS
DONNÉS AUX DÉFENSEURS DE LA
CAUSE ROYALE ATTIRÈRENT SUR
ELLE D'HONORABLES PERSÉCUTIONS.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE
SON AME.

ICI REPOSE LE CORPS DE MESSIRE P. . . . . . CHEVALIER VICOMTE DE MONTALEMBERT L[t] COLONEL D'INFANTERIE CH[er] DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S[t] LOUIS NÉ EN 1743, MORT LE 18 JANVIER 1815.

L'église de Placy est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait les deux tiers de la dîme, laissant au curé l'autre tiers et les verdages (1).

Le château se trouve à quelque distance de l'église, dans la direction du N.-O.

(1) Voir le pouillé du diocèse de Bayeux.

DONAY.

Donay, *Donaium*.

L'église de Donay a la forme d'une croix.

La tour massive, placée à l'ouest, est carrée, surmontée d'un dôme en ardoise et d'une lanterne.

Cette église a été rebâtie, à ce qu'il paraît, au XVIIe. siècle, au moins en grande partie, aux frais des seigneurs dont les armoiries se voient encore au chevet, à l'extrémité des transepts, et sur la tour. J'ai trouvé la date 1686 gravée sur une des fenêtres du chœur : j'ignore si elle s'applique à la reconstruction dont je parle, ou seulement à la fenêtre sur laquelle elle existe. La porte la plus ancienne de l'église doit être comprise entre la tour et le transept.

Dans le chœur est un autel en pierre surmonté d'un Christ en croix, au pied duquel sainte Madeleine est assise, éplorée; la Vierge et saint Jean sont debout de chaque côté du Calvaire. Ces statues de grandeur naturelle ne sont pas sans mérite; elles m'ont paru de l'époque de Louis XV. L'autel avait été, m'a-t-on dit, donné par les seigneurs de Donay : il faut se garder d'y rien changer et surtout ne pas le déplacer comme on en avait eu un instant le projet.

On voit dans le sanctuaire la tombe d'un seigneur de la famille du Bourgneuf et celles de plusieurs curés; malheureusement elles étaient, quand je les ai vues, salies et difficiles à lire. M. l'abbé Guérin, curé de Donay, m'a promis de les faire laver et de m'en envoyer la transcription.

Un caveau, pour la sépulture des seigneurs de Donay, existe sous la chapelle nord du transept.

Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes et faisait 50 livres de rente à l'abbaye du Plessis.

Le château de Donay est entouré d'avenues considérables.

En 1436, Philippe et Jean de Clinchamps étaient seigneurs de Donay. Plus tard une famille du Bourgneuf a possédé la seigneurie.

SAINT-OMER.

St.-Omer, *sanctus Audomarus, sanctus Osmerius.*

L'église de St.-Omer vient d'être reconstruite, en grande partie, par M. Verolles, architecte. Le chœur tout entier a été refait. La nef qui n'offrait pas d'intérêt a été conservée; on y lit l'inscription suivante, du côté de l'évangile :

NOBLE HOMME ET VENERABLE
ECCLESIASTIQUE FEU MARC-
ANTOINE NICOLAS LE CHE-
VALIER PRETRE ET BIEN FAIC-
TEVR DE CETTE EGLISE DE
ST OMER Y A FONDÉ A PERPE-
TUITÉ SAIZE MESSES A DIRE
PAR CHACUN AN POUR LUY
ET SES PARENS DEFUNTS AUEC AUS-
SY LES LITANIES DE LA STE
VIERGE A CHANTER DEVANT
CET AUTEL. LE TOUT AUX JOURS
MARQUEZ DANS SON CONTRA^{ct}
DE FONDATION FAIT PAR GRVSSE
NOTAIRE A TOURNEBUT LE 14
IANVIER 1745 ET INSCRIPT A FALAI-
SE LE MOIS SUIVANT
LE DIT Sr BIEN FAICTEUR A ET^{e}
IN HUMÉ DANS LE CIMETIÈRE
DE CETTE PAROISSE PROCHE
LA CROIX LE 1er IOVR DE MAY 1750
AGÉ DE 70. ANS 9. MOIS ET 13 IOURS
REQUIESCAT IN PACE.

L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait les dîmes.

En 1125, la seigneurie de St.-Omer appartenait à Goscelin de la Pommeraye, principal fondateur de l'abbaye du Val dont nous allons parler : une de ses premières donations à l'abbaye fut naturellement l'église de St.-Omer.

Plus tard, d'après les recherches de MM. Vaultier et Léchaudé-d'Anisy, la possession d'une partie du fief militaire et de la seigneurie de St.-Omer fut de même transmise aux religieux par les descendants de Goscelin; enfin en 1420 l'abbaye rendait hommage du tout.

En 1699, une école de jeunes filles a été fondée à St.-Omer par un bienfaiteur de l'abbaye du Val nommé Yate, et anglais d'origine.

ABBAYE DU VAL. L'abbaye du Val, établissement de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, occupait une portion du territoire de St.-Omer. La fondation de cette abbaye est attribuée, comme je viens de le dire, à Goscelin, seigneur de la Pommeraye, qui lui donna des terres et des rentes, en Normandie et en Angleterre : il est certain qu'elle existait en 1125 (1). Dès l'année 1167, l'abbaye possédait presque toutes les églises connues pour avoir appartenu au seigneur de la Pommeraye. Henry de la Pommeraye, fils de Goscelin, lui avait abandonné plusieurs droits. En 1250, Odon Rigault, archevêque de Rouen, étant à Fontenay, dépêcha à l'abbaye de Ste.-Marie-du-Val, maître Etienne de Lorriac qui l'accompagnait dans sa tournée, avec mission de l'inspecter en son nom. Il y trouva treize chanoines de l'ordre de saint Augustin, qui avaient tous, à l'exception de deux, les honneurs du sacerdoce. L'abbaye jouissait de 500 livres de revenu et devait 100 livres.

En 1255, Odon alla lui-même au Val. Il y compta douze chanoines résidants, parmi lesquels était un novice. Un certain nombre d'autres étaient distribués dans plusieurs prieurés dépendants de l'abbaye. Il y en avait quatre en Angleterre. Odon Rigault enjoignit à l'abbé de visiter plus fréquemment les prieurés du continent ; il lui recommanda aussi de faire faire un catalogue de tous les livres du couvent : *quod omnes et singulos libros conventus conscribi faceret in quâdam matriculâ.* Trois fois la semaine, on faisait l'aumône à tous ceux qui se présentaient. L'abbaye devait 400 livres et jouissait d'autant de livres de revenu.

(1) V. *Gallia Christiana*, t. XI, col. 440.

Un des chanoines, probablement atteint d'aliénation mentale, et que l'on avait enfermé, poussait parfois de telles vociférations qu'il troublait et incommodait les autres. L'archevêque ordonna à l'abbé de l'éloigner du couvent et de faire construire une prison ailleurs « *Quidam canonicus erat ibi incarceratus qui aliquando vociferabat adeo ut turbabat conventum et molestabat et tunc præcepimus abbati quod elongaret præfatum à conventu et carcerem alibi construi faceret.* »

L'abbaye possédait dans le Calvados le patronage des églises de *Tournebut*, *Placy*, *Bonœil*, *Angoville*, *Cossesseville*, *Le Bô*, *La Pommeraye*, *La Mousse*, *St.-Omer*, *St.-Pierre-d'Hérouville*, le prieuré de *Cahagnes* et l'administration de l'hospice du *Bois-Halbout* dont nous avons parlé; dans l'Orne, elle possédait les églises de *Landigou*, *Ronfougeray*, l'église et le prieuré de *St.-Martin-de-la-Carneille* : ce dernier prieuré lui avait été donné, en 1181, par le seigneur du lieu, à charge d'y entretenir 13 chanoines.


RUINES DE L'ABBAYE DU VAL.

Robert fils Erneiz donna à perpétuité à l'abbé du Val, la garde des lépreux du Bois-Halbout, vers l'an 1165, à charge d'y entretenir toujours deux chanoines dont l'un aurait le titre de Prieur, et gérerait les affaires de la maison, assisté du conseil des lépreux. Dans une autre charte de la même époque, les lépreux du Bois-Halbout, *de Halboderia*, « déclarent que vu l'état de leurs corps ils ne peuvent gérer « leurs biens, et que du consentement de Robert Erneitz ils « ont nommé pour procureur général de leurs biens temporels « et spirituels le vénérable Bernard, abbé du Val, qui devra à « cet effet y envoyer deux chanoines de cette abbaye, lesquels

« recevront le vivre et le vestiaire de ladite maison des lépreux. »

Il ne reste plus de l'abbaye du Val que quelques parties de l'ancienne entrée qui peuvent dater du XIVe. siècle ; des ruines dont nous donnons un croquis et une cheminée très-élégante que M. Bouet a dessinée : elle est ornée à sa partie supérieure d'une garniture de quatre-feuilles formant une espèce de frise.



LE VEY.

Le Vey, *Vadum, ecclesia de Vado.*

Ce nom indique un passage a gué sur la rivière; ce passage est effectivement très-fréquenté et met le bourg de Clécy en communication avec les communes placées sur la rive droite de l'Orne.

L'église de Vey, comme la plupart de celles de ce canton, est peu intéressante ; elle est en partie romane. Une petite fenêtre cintrée, de 14 centimètres d'ouverture, se voit seulement dans le mur du sud : c'est une des fenêtres du plus petit modèle.

L'église est sous l'invocation de saint Laurent. Le patronage était laïc; le curé percevait les dîmes.

Château du XVIe. siècle. Un château de la renaissance, en forme de carré long, avec des tours aux angles, existe à peu de distance de l'église, à l'est. On lit sur une fenêtre la date 153— (le dernier chiffre effacé); les fenêtres sont élégantes.

Au XIIe. siècle, un Vautier du Vey était seigneur de St.-Marc-d'Ouilly, paroisse peu éloignée; il figure parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Fontenay.

Au temps où le livre Pelut a été rédigé, la possession du patronage et par conséquent de la seigneurie était à l'héritier de Guillaume de La Motte.

Je n'ai pas d'autres renseignements sur les seigneurs du Vey, mais il serait facile d'en trouver; on saurait, avec quelques recherches que je n'ai pas eu le temps de faire, qui a bâti le château de la renaissance dont j'ai parlé.

Une chaîne de roches de schiste et de marbre, haute et escarpée, borde la rivière d'Orne sur le territoire du Vey.

LA POMMERAYE.

La Pommeraye, *Pomeria.*

L'église de La Pommeraye est petite, moderne et sans intérêt : des fenêtres carrées éclairent le chœur et la nef. La tour carrée, surmontée d'une pyramide en ardoise, a été construite en 1737 ; une inscription indique l'année 1762 pour la reconstruction du chevet : le centre de l'église peut être un peu plus ancien.

L'abbaye du Val nommait à la cure de Notre-Dame-de-La-Pommeraye et à la chapelle St.-Maur réunie à cette cure. Le curé percevait les dîmes.

CHAPELLE ST.-CLAIR. La chapelle St.-Clair qui dépendait de l'abbaye du Val est située sur un point fort élevé d'où

l'on découvre les plaines de Caen et de Falaise, les buttes du pays d'Auge, la mer, l'embouchure de la Seine, les côtes du Hâvre, etc., etc. Mesurée au baromètre, cette hauteur est à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La chapelle est au milieu d'une plantation de hêtres dont un, plus gros et plus élevé que les autres, forme au-dessus une protubérance de feuillages qui est sensible quand on voit ce bouquet d'arbres à quelques lieues de distance.

La chapelle n'est pas ancienne ; elle se termine, à l'est, par des pans coupés dans chacun desquels on a pratiqué une porte.

Sur les fenêtres voisines on lit, d'un côté, la date 1680, de l'autre 1681. La cloche est suspendue au centre d'une arcade pratiquée dans le mur occidental de l'ouest.

Deux statues, l'une de saint Clair, l'autre de saint Louis, sont placées à droite et à gauche de l'autel.

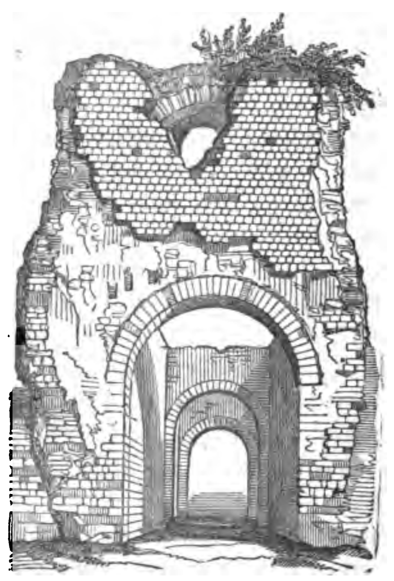
La ferme voisine était une dépendance de l'abbaye du Val.

Château Ganne à St.-Clair. Le château de La Pommeraye, placé sur la crête d'une petite chaîne de grès intermédiaire, se trouve d'un côté défendu par la pente rapide d'un vallon assez profond, dans lequel coule un ruisseau; de l'autre, le terrain présente une déclivité qui détache nettement l'éminence de la plaine voisine. Des travaux considérables avaient d'ailleurs été exécutés pour établir un château dans cette position naturellement très-favorable à la défense.

La place était divisée en trois parties, dont les diverses circonscriptions sont encore parfaitement marquées.

La motte qui supportait le donjon est ronde, entourée de fossés profonds ; on y accédait au moyen d'un pont de pierre. Elle se trouvait couverte de constructions dont les ruines perçant au milieu des arbres qui les entourent attirent encore l'attention du voyageur. On reconnaît dans ces murailles la

tour du donjon placée en face du pont dont je viens de parler ; elle offrait une profondeur assez considérable et une largeur beaucoup moindre. Cette tour était percée d'un portique assez élevé par lequel on pénétrait jusqu'au centre de la motte, et dont je donne une esquisse. Au-dessus de ce passage solidement voûté à plein-cintre , se trouvaient des appartements. Des restes de murs entourent encore l'éminence circulaire placée en arrière de ce donjon ; mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'il est difficile de décider à quelle hauteur ils pouvaient s'élever. Tout porte à croire qu'ils ont supporté des toits qui couvraient des logements ou des magasins.



ENTRÉE DU DONJON DE LA POMMERAYE.

La cour carrée-longue , par laquelle on passait pour accéder au donjon , était entourée de murailles épaisses , qui se trouvaient, ainsi que les autres murs d'enceinte , revêtues à l'extérieur de terres rejetées des fossés, et appliquées contre la maçonnerie pour en fortifier les parties extérieures.

La troisième enceinte était probablement aussi entourée de murailles, mais elles sont à présent totalement détruites ; elle était plus étendue que la seconde enceinte, et sa forme

suivait celle du plateau à l'extrémité duquel elle se trouve placée. Avant l'établissement de la route actuelle qui n'existe que depuis peu d'années, cette enceinte était traversée par le chemin venant de Cesny, et se dirigeant vers le Pont-d'Ouilly.

LE BO.

L'église du Bô est sans intérêt; du côté du nord, elle offre quelques fenêtres peu caractérisées. La chapelle seigneuriale ayant été agrandie, une statue de la Vierge s'est trouvée enchâssée dans la maçonnerie.

Le mur méridional de la nef a été refait à neuf, ou au moins percé de fenêtres et d'une porte cintrées : cette rénovation doit avoir eu lieu en 1837, date qui se trouve sur la boiserie de la porte.

La tour est moderne et couverte en ardoises.

L'église du Bô est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait les deux tiers de la dîme; le curé percevait l'autre tiers et les verdages.

Dès l'an 1167, l'église du Bô est citée au nombre de celles que les seigneurs de La Pommeraye avaient cedées en totalité ou en partie à l'abbaye du Val. Il existait sur le territoire du Bô un fief militaire que les seigneurs de La Pommeraye avaient aussi donné à l'abbaye : Jean de Tournebut confirma cette donation en 1232.

COSSESSEVILLE.

Cossesseville, *Canthesi villa.*

L'église de Cossesseville est moderne et absolument dénuée d'intérêt : les murs méridionaux du chœur et de la nef sont percés de fenêtres carrées; il n'y a pas d'ouvertures du côté

du nord. La date 1729 se voit sur la porte occidentale, et le chevet a été fait l'an 1744 : quelques parties de l'église peuvent être du XVIIe. siècle, mais rien ne l'indique absolument.

L'église est sous l'invocation de saint Barthélemy. L'abbaye du Val nommait à la cure et percevait deux tiers de la dîme, l'autre tiers appartenait au curé.

Dès 1167, le patronage de cette paroisse appartenait à l'abbaye du Val.

On voit dans le cimetière, du côté de l'évangile, et le long des murs de l'église, deux tombeaux protégés par un toit; une table de marbre appliquée sur les murs de l'église porte l'inscription suivante :

ICI
REPOSENT
MESSIRE GUILLAUME JOSEPH
LE HARIVEL DE S^{te}. HONORINE
ECUYER CHEVALIER DE St LOUIS
DÉCÉDÉ LE 14 MARS 1837
AGÉ DE 83 ANS ET 2 MOIS
ET
DAME LOUISE NICOLE FELICITÉ
FAUCILLON DE LA FRETTE
SON ÉPOUSE
DÉCÉDÉE LE 8 JUILLET 1810
ILS FURENT VERTUEUX
BONS ET CHARITABLES

Le devoir et la reconnaissance leur ont consacré ce monument.

Le château de Cossesseville est très-moderne et sans caractère, dans une belle position, près d'une des falaises les plus abruptes et les plus pittoresques des bords de l'Orne.

Ce château vient d'être vendu à M. de Montagu par M. Le Harivel de Gonneville.

SAINT-MARC-D'OUILLY.

Une partie du Pont-d'Ouilly, celle qui est sur la rive gauche de l'Orne, dépend de St.-Marc-d'Ouilly et non d'Ouilly-le-Basset comme la première. La rivière d'Orne sert en effet de limite entre les deux paroisses, et l'on a beaucoup d'exemples de bourgades placées sur les deux rives d'un fleuve et appartenant à deux communes différentes. Le Pont-d'Ouilly se divisait même entre deux diocèses avant la révolution; car St.-Marc-d'Ouilly était du diocèse de Bayeux et Ouilly-le-Basset du diocèse de Séez.

L'église de St.-Marc est à 2 kilomètres à l'ouest du Pont-d'Ouilly; on voit quelques arêtes de poisson dans les murs nord et sud du chœur, et l'arc qui le sépare de la nef est roman; deux petites fenêtres romanes se voient aussi à l'extrémité de la nef, mais il y a eu des reprises à diverses époques; ainsi deux fenêtres au midi du chœur, dont l'une est carrée et l'autre



trilobée et surmontée d'une arcature festonnée, datent des derniers temps de la période ogivale; d'autres parties sont modernes; la tour est en bois, couverte en essente.

On remarque deux ifs dans le cimetière.

Le patron de la paroisse est saint Médard. L'abbaye de Fontenay nommait à la cure. Dans une présentation du 23

mai 1619, les religieux s'expriment ainsi : *Ad ecclesiam parochialem sancti Medardi cum duabus capellis sanctorum Œgidii et Marci de Ouilleyo.* Ce qui fait connaître que les chapelles de St.-Gilles et de St.-Marc, situées dans cette paroisse, avaient été unies à la cure (1).

CHAPELLE SAINT-ROCH. Il y a sur la hauteur, au bord du chemin de Falaise à Vire (côté sud), une chapelle dédiée à saint Roch ; elle ne présente aucun caractère d'ancien-



CHAPELLE SAINT-ROCH.

neté, mais elle doit dater de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe.

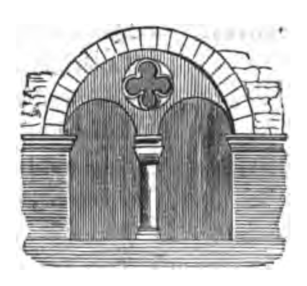
Nous avons déjà dit que les sires d'Ouilly étaient puissants sous nos ducs, et qu'ils avaient accompagné Guillaume à la conquête de l'Angleterre ; il n'est pas surprenant que plusieurs communes portent leur nom. Un sire d'Ouilly suivit Robert Courteheuse à la première croisade. Marguerite d'Ouilly avait épousé le comte de Warvik, dont naquit Thomas de Meulan, comte de Warvik, qui mourut en

(1) V. Beziers, notes manuscrites communiquées par M. G. de Villers, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Marie de Radulph sa cousine germaine, issue de Robert Radulph, seigneur de Blou; il présenta en 1709 à la cure de Méré (1).

Son fils Edmond (3e. du nom) était seigneur de Méré dans la seconde moitié du siècle dernier. Nous avons déjà cité la famille de Radulphe à l'art. Tracy, canton de Villers; nous la retrouverons encore dans d'autres communes.

(1) Tous ces détails généalogiques sont tirés des notes manuscrites de l'abbé Beziers qui m'ont été obligeamment communiqués par M. G. de Villers.



FIN DU SECOND VOLUME.

Where is the 3d?

TABLE DES MATIÈRES.

CANTON DE BOURGUÉBUS.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

CANTON DE BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

CANTON DE COULIBOEUF.

CANTONS DE FALAISE.

1re. *section.*



